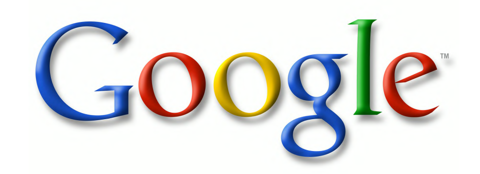


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

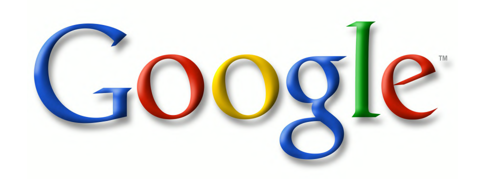
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

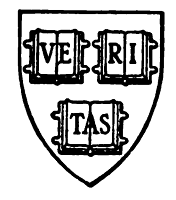
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



.n 4.279

HARVARD COLLEGE
LIBRARY



FROM THE LIBRARY OF
JOHN GRAHAM BROOKS

THE GIFT OF
JUDGE LAWRENCE G. BROOKS
Class of 1902
OF WEST MEDFORD



LES

AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT À MOT FRANÇAIS
EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS
L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des sommaires et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS
ET DE LATINISTES

CORNELIUS NEPOS

LES VIES DES GRANDS CAPITAINES

EXPLIQUÉES LITTÉRALEMENT
TRADUITES EN FRANÇAIS ET ANNOTÉES

PAR M. SOMMER
Agrégé des classes supérieures, docteur ès lettres

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79



LES
AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

Cet ouvrage a été expliqué littéralement, annoté et revu pour la traduction française par M. Sommer, agrégé des classes supérieures, docteur ès lettres.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

LES

AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT A MOT FRANÇAIS
EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS
L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des sommaires et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS

ET DE LATINISTES

CORNELIUS NEPOS

VIES DES GRANDS CAPITAINES

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1874

Ln 4. 279

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
JOHN GRAHAM BROOKS
APRIL 25, 1939

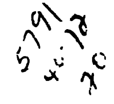
AVIS

RELATIF A LA TRADUCTION JUXTALINÉAIRE.

On a réuni par des traits, dans la traduction juxtalinéaire, les mots français qui traduisent un seul mot latin.

On a imprimé en *italique* les mots qu'il était nécessaire d'ajouter pour rendre intelligible la traduction littérale, et qui n'ont pas leur équivalent dans le latin.

Enfin, les mots placés entre parenthèses, dans le français, doivent être considérés comme une seconde explication, plus intelligible que la version littérale.



ARGUMENTS ANALYTIQUES.

MILTIADE.

I. Miltiade conduit une colonie dans la Chersonèse.

II. Il s'empare de Lemnos et des Cyclades.

III. Il complote contre Darius pendant l'expédition de ce roi contre les Scythes.

IV. Darius envahit la Grèce; Miltiade persuade aux Athéniens de marcher à l'ennemi.

V. Victoire de Marathon.

VI. Récompense accordée à Miltiade.

VII. Condamné pour avoir abandonné le siége de Paros, Miltiade meurt en prison.

VIII. Véritable cause de la condamnation de Miltiade.

THÉMISTOCLE.

I. Jeunesse dissipée de Thémistocle.

II. Il s'illustre dans les guerres contre Corcyre et contre les Perses.

III. Victoire d'Artémisium.

IV. Défaite de Xerxès à Salamine.

V. Xerxès est chassé d'Europe.

VI. Thémistocle relève les remparts d'Athènes.

VII. Il trompe les Lacédémoniens et les brave ensuite.

VIII. Exil de Thémistocle.

IX. Sa lettre à Artaxerxès.

X. Le roi de Perse comble Thémistocle de présents. Mort de Thémistocle.

ARISTIDE.

I. Aristide est banni pour sa vertu.

II. Il assure aux Athéniens la suprématie maritime.

III. Aristide administre le trésor et meurt pauvre.

PAUSANIAS.

I. Orgueil de Pausanias après sa victoire sur Mardonius.

II. Il prend Byzance et renvoie les prisonniers persans à Xerxès.

III. Il essaye de soulever les ilotes.

IV. Il découvre lui-même son complot.

V. Il se réfugie dans un temple de Minerve et meurt.

CIMON.

I. Cimon sort de prison, grâce au dévouement de son épouse.

II. Ses exploits.

III. Il est banni, puis rappelé, et meurt au siége de Citium.

IV. Générosité de Cimon.

LYSANDRE.

I. Lysandre met fin à la guerre du Péloponèse.

II. Sa cruauté envers les habitants de Thasos.

III. Il tente de renverser les rois de Sparte, mais il est tué par les Thébains.

IV. Ses complots sont découverts après sa mort.

ALCIBIADE.

I. Caractère d'Alcibiade; son éducation.

II. Chargé de la guerre contre Syracuse, il devient suspect aux Athéniens.

III. Condamné pour sacrilége, il va offrir ses services aux Lacédémoniens.

IV. Il se rend auprès de Tissapherne, et gagne la faveur de l'armée athénienne.

V. Alcibiade rentre dans Athènes.

VI. Ses revers à la guerre lui font encourir la disgrâce de ses concitoyens.

VII. Quoique éloigné d'Athènes, il sert les intérêts de sa patrie pendant la guerre du Péloponèse.

VIII. Cette guerre terminée, il se retire auprès de Pharnabaze

IX. Il est tué par trahison.

X. Sentiments divers des historiens sur Alcibiade.

THRASYBULE.

I. Thrasybule entreprend de délivrer sa patrie des trente tyrans.

II. Il se réfugie à Phylé et s'empare de Munychie.

III. Après l'expulsion des tyrans, il fait rendre une loi d'amnistie.

IV. Récompense décernée à Thrasybule. Sa mort.

CONON.

I. Conon se distingue dans la guerre du Péloponèse.

II. Il sert Pharnabaze contre les Lacédémoniens.

III. Il accuse Tissapherne devant le roi de Perse.

IV. Conon triomphe des Lacédémoniens à Cnide, et affranchit la Grèce.

V. Il est jeté dans les fers par Téribaze, au moment où il s'apprête à rendre aux Athéniens l'Ionie et l'Éolie.

DION.

I. Liens d'amitié et de parenté de Dion avec les deux Denys.

II. Il fait venir Platon en Sicile ; mort de Denys l'Ancien.

III. Dion tombe dans la disgrâce de Denis le Jeune.

IV. Il est exilé à Corinthe.

V. Il revient en Sicile et s'empare de Syracuse.

VI. Mort du fils de Dion. Dion s'aliène le peuple en faisant périr Héraclide.

VII. Il gagne les soldats par ses largesses, mais perd la faveur des grands.

VIII. Complot de Callicrate.

IX. Dion est tué dans son palais.

X. Regrets qui suivent sa mort.

IPHICRATE.

I. Iphicrate s'illustre par sa science dans la tactique.

II. Ses exploits contre les Thraces, les Lacédémoniens et les Thébains.

III. Grandes qualités d'Iphicrate.

CHABRIAS.

I. Chabrias invente un nouveau genre de combat.

II. Exploits de Chabrias en Égypte.

III. De retour à Athènes, il est en butte à la jalousie de ses concitoyens.

IV. Il périt dans une bataille, abandonné par ses soldats.

TIMOTHÉE.

I. Caractère et exploits de Timothée.

II. On lui élève une statue pour le récompenser de sa victoire sur les Lacédémoniens.

III. Mis en accusation après un revers, il est condamné.

IV. Son fils est obligé de relever les remparts d'Athènes.

DATAME.

I. Datame se distingue dans la guerre contre les Cadusiens, et reçoit la province de Cilicie.

II. Il prend Thyus vivant.

III. Il amène Thyus au roi et se rend à l'armée d'Egypte.

IV. Il est rappelé, et fait prisonnier le Cappadocien Aspis.

V. Menacé par les intrigues des courtisans, il s'empare de la Cappadoce et de la Paphlagonie.

VI. Il envoie son fils contre les Pisidiens, puis se met lui-même en marche et reste vainqueur.

VII. Datame est trahi par son fils.

VIII. Il bat Autophradate, envoyé contre lui.

IX. Il évite les piéges que lui tend le roi.

X. Il se laisse tromper par Mithridate.

XI. Il est tué dans une entrevue.

ÉPAMINONDAS 25

I. Les mœurs diffèrent selon les pays. Plan de la vie d'Épaminondas.

II. Enfance et adolescence d'Épaminondas.

III. Ses vertus, son amour pour la science, sa patience dans la pauvreté, sa générosité.

IV. Il repousse des tentatives faites pour le corrompre.

V. Reparties ingénieuses d'Épaminondas contre Ménéclide.

VI. Mots piquants contre Callistrate et contre les Lacédémoniens.

VII. Épaminondas pratique l'oubli des injures.

VIII. Il conserve le commandement contrairement à la loi; sa défense.

IX. Sa mort à Mantinée.

X. Il se justifie d'avoir vécu dans le célibat. Son horreur pour les guerres civiles. Faiblesse de Thèbes avant et après Épaminondas.

PÉLOPIDAS. 26

I. Pélopidas est exilé par les Lacédémoniens, maîtres de la citadelle de Thèbes.

II. Il rentre à Thèbes avec douze compagnons.

III. Il affranchit sa patrie et chasse les Lacédémoniens.

IV. Quelle part prit Épaminondas à la délivrance de Thèbes.

V. Pélopidas est tué dans une bataille.

AGÉSILAS. 27

I. Agésilas dispute le trône à son neveu.

II Il porte la guerre en Asie et observe fidèlement la trêve convenue avec Tissapherne.

III. Il ravage la Phrygie et trompe Tissapherne par des stratagèmes.

IV. Rappelé en Grèce, il est vainqueur des Béotiens à Coronée.

V. Il refuse de mettre le siége devant Corinthe.

VI. Il n'assiste pas à la bataille de Leuctres, mais il sauve Sparte assiégée par les Thébains.

VII. Son désintéressement ; sa générosité envers sa patrie.

VIII. Il part pour faire la guerre en Égypte, et meurt au port de Ménélas.

EUMÈNE.

I. D'abord secrétaire de Philippe et d'Alexandre, Eumène est élevé au commandement de la cavalerie.

II. Après la mort d'Alexandre, il obtient en partage la Cappadoce.

III Il défend Perdiccas contre ses ennemis d'Europe.

IV. Il est vainqueur de Néoptolème dans un combat singulier.

V. Vaincu et assiégé par Antigone, il parvient à s'échapper.

VI. Il protége la mère et les enfants d'Alexandre.

VII. Il marche contre Antigone.

VIII. Il est vainqueur, mais l'indiscipline des vétérans l'empêche de poursuivre sa victoire.

IX. Stratagème ingénieux d'Eumène.

X. Il est livré par ses soldats, au moment même où il remporte une victoire.

XI. Retenu prisonnier, il demande qu'on hâte son supplice.

XII. Antigone le fait assassiner dans sa prison.

XIII. Eumène était redouté des autres lieutenants d'Alexandre. Ses funérailles.

PHOCION.

I. Vertueux et pauvre, Phocion refuse les présents de Philippe.

II. Dans sa vieillesse, il encourt la haine de ses concitoyens.

III. Il est exilé et se rend auprès de Philippe pour se justifier.

IV. Condamné et mis à mort, il est enseveli par des esclaves.

TIMOLÉON.

I. Timoléon affranchit sa patrie et assassine son frère, qui s'était érigé en tyran.

II. Ses exploits.

III. Il abdique l'autorité.

IV. Il devient aveugle et bâtit un temple à la Fortune.

V. Sa patience ; sa mort.

DES ROIS.

I Rois de Sparte et rois de Perse.

II. Philippe, Alexandre, Pyrrhus et Denys.
III. Les lieutenants d'Alexandre.

AMILCAR.

I. Amilcar relève la fortune de Carthage.
II. Il dompte une révolte des soldats mercenaires.
III. Envoyé en Espagne, il emmène avec lui Annibal son fils et Asdrubal.
IV. Il est tué dans un combat.

ANNIBAL.

I. Annibal, toujours vainqueur des Romains, est paralysé par la jalousie de ses compatriotes.
II. Il soulève contre Rome Philippe et Antiochus.
III. Il soumet l'Espagne, prend Sagonte, et porte la guerre en Italie.
IV. Victoires d'Annibal.
V. Il trompe Fabius, bat Rufus Gracchus et Marcellus.
VI. Il est vaincu en Afrique par Scipion.
VII. Annibal se réfugie auprès d'Antiochus.
VIII. Il essaye en vain de faire reprendre les armes à Carthage, et fait la guerre aux Rhodiens.
IX. Il s'éloigne des États d'Antiochus et se joue de l'avarice des Crétois.
X. Il soulève Prusias contre les Romains.
XI. Un stratagème nouveau lui donne la victoire dans une bataille navale contre Eumène.
XII. Des envoyés de Rome viennent pour s'emparer de lui ; il s'empoisonne.
XIII. Goûts littéraires d'Annibal.

M. PORCIUS CATON.

I. Charges exercées par Caton pendant sa jeunesse ; il amène Ennius à Rome.
II. Son consulat ; sa censure.
III. Éloge de Caton ; ses études ; ses écrits.

T. POMPONIUS ATTICUS.

I. Haute naissance d'Atticus ; son amour pour l'étude
II. Réfugié à Athènes, il secourt Marius de sa bourse.
III. Ses libéralités envers les Athéniens ; honneurs qui lui sont rendus.

IV. Il gagne les bonnes grâces de Sylla et revient à Rome.

V. Il hérite de Cécilius; il entretient la bonne harmonie entre Cicéron et Hortensius.

VI. Il renonce à la poursuite des honneurs; il évite les procès.

VII. Il ménage à la fois Pompée et César.

VIII. Après le meurtre de César, il demeure l'ami de Brutus fugitif.

IX. Il protége Fulvie, la femme d'Antoine, déclaré par le sénat ennemi de la patrie.

X. Il échappe à la proscription.

XI. Sa fidélité envers les proscrits.

XII. Il sauve plusieurs de ses amis.

XIII. Atticus sait allier les exigences de son rang avec l'économie.

XIV. Il écoute des lectures pendant les repas; sage emploi qu'il fait de sa fortune.

XV. Sa sincérité dans ses discours; son activité dans les affaires.

XVI. Charme de ses manières; son amitié avec Cicéron.

XVII. Piété et érudition d'Atticus.

XVIII. Ses connaissances en histoire, en poésie.

XIX. Il obtient les bonnes grâces d'Octave.

XX. Il est également cher à Octave et à Antoine.

XXI. Vieux et malade, Atticus forme la résolution de quitter la vie.

XXII. Il se laisse mourir de faim.

AUCTORIS PRÆFATIO.

Non dubito fore plerosque, Attice [1], qui hoc genus scripturæ leve et non satis dignum summorum virorum personis judicent, quum relatum legent quis musicam docuerit Epaminondam, aut in ejus virtutibus commemorari saltasse [2] eum commode scienterque tibiis cantasse. Sed hi erunt fere qui, expertes litterarum Græcarum, nihil rectum, nisi quod ipsorum moribus conveniat, putabunt. Hi si didicerint non eadem omnibus esse honesta atque turpia, sed omnia majorum institutis judicari, non admirabuntur nos in Graiorum virtutibus exponendis mores eorum secutos. Neque enim Cimoni fuit turpe, Atheniensium summo viro, sororem germanam habere in matrimonio, quippe quum ejus cives eodem uterentur instituto : at id quidem nostris moribus nefas habetur.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Je ne doute pas, Atticus, que la plupart de mes lecteurs ne jugent cet ouvrage frivole et trop peu digne de si grands personnages, lorsqu'ils y liront le nom du maître de musique d'Épaminondas et qu'ils me verront compter au nombre de ses talents sa grâce à danser et son habileté à jouer de la flûte. Mais ces critiques seront en général des personnes étrangères à la littérature grecque, qui ne trouvent de bien que ce qui est conforme à leurs mœurs. Si elles apprenaient que les mêmes choses ne sont pas honorables ou honteuses chez tous les peuples, mais que partout on en juge d'après la tradition des ancêtres, elles ne s'étonneraient pas de me voir peindre fidèlement les mœurs des Grecs quand je retrace leurs vertus. En effet, ce ne fut pas un déshonneur pour Cimon, l'un des plus grands hommes d'Athènes, d'avoir épousé sa sœur germaine, parce que c'était un usage reçu dans sa patrie, tandis que nos mœurs réprou-

PRÆFATIO
AUCTORIS.

Non dubito, Attice,
plerosque
fore qui judicent
hoc genus scripturæ leve
et non satis dignum
personis
virorum summorum,
quum legent relatum
quis docuerit musicam
Epaminondam,
aut commemorari
in virtutibus ejus,
eum saltasse commode
cantasseque tibiis scienter.
Sed hi erunt fere
qui, expertes
litterarum Græcarum,
putabunt nihil rectum,
nisi quod conveniat
moribus ipsorum.
Si hi didicerint
eadem non esse omnibus
honesta atque turpia,
sed omnia judicari
institutis majorum,
non admirabuntur nos
in exponendis
virtutibus Græcorum
secutos mores eorum.
Neque enim fuit turpe
Cimoni,
summo viro Atheniensium,
habere in matrimonio
sororem germanam,
quippe quum cives ejus
uterentur eodem instituto:
at id quidem
habetur nefas

PRÉFACE
DE L'AUTEUR.

Je ne doute pas, Atticus,
la plupart *des lecteurs*
devoir être *des gens* qui jugent
ce genre d'écrit léger
et pas assez digne
des personnages
d'hommes éminents,
lorsqu'ils liront *ceci* rapporté,
qui a enseigné la musique
à Épaminondas,
ou *verront ceci* être rappelé
parmi les mérites de lui,
lui avoir dansé avec-grâce [vamment.
et avoir chanté sur (joué de) la flûte sa-
Mais ceux-ci seront en-général
des gens qui, étrangers
aux lettres grecques,
penseront rien *n'être* droit (bien),
sinon ce qui s'accorde
avec les mœurs d'eux-mêmes.
Si ceux-ci ont appris (peuvent apprendre)
les mêmes choses ne pas être pour tous
honorables et honteuses,
mais toutes être jugées
d'après les institutions des ancêtres,
ils ne s'étonneront pas *que* nous
en exposant
les vertus des Grecs
avoir (nous ayons) suivi les mœurs d'eux.
Et en effet il ne fut pas honteux
pour Cimon,
le plus grand homme des Athéniens,
d'avoir en mariage (pour femme)
sa sœur germaine,
à savoir lorsque les concitoyens de lui
usaient de la même coutume :
pourtant ceci à la vérité
est tenu *pour* une chose-criminelle

Nulla Lacedæmoni[1] tam est nobilis vidua quæ non ad lenam eat mercede conducta. Magnis in laudibus tota fere fuit Græcia victorem Olympiæ citari; in scenam vero prodire[2] et populo esse spectaculo, nemini in eisdem gentibus fuit turpitudini. Quæ omnia apud nos partim infamia, partim humilia atque ab honestate remota ponuntur. Contra ea, pleraque nostris moribus sunt decora quæ apud illos turpia putantur. Quem enim Romanarum pudet uxorem ducere in convivium? aut cujus materfamilias non primum locum tenet ædium, atque in celebritate versatur? Quod multo fit aliter in Græcia : nam neque in convivium adhibetur, nisi propinquorum; neque sedet nisi in interiore parte ædium, quæ

vent une telle union. A Sparte, il n'y a point de veuve si noble qui ne se livre pour de l'argent. Dans presque toute la Grèce, c'était un grand titre d'honneur que d'être proclamé vainqueur à Olympie; chez ces mêmes nations, il n'y avait point de honte à paraître sur la scène et à se donner en spectacle au peuple. De tous ces usages, les uns, parmi nous, sont réputés infâmes, les autres avilissants et déshonnêtes. Au contraire, nos mœurs admettent comme honorables bien des choses qui en Grèce sont tenues pour honteuses. Quel Romain rougit de conduire sa femme à un banquet? Quelle mère de famille n'occupe dans la maison l'appartement d'honneur et ne fréquente le monde? En Grèce, c'est bien différent : la femme n'est admise qu'aux repas de famille; elle ne se tient que dans la partie

nostris moribus.	selon nos mœurs.
Est Lacedæmoni	Il n'est à Lacédémone
nulla vidua tam nobilis	aucune veuve si noble
quæ, conducta mercede,	qui, étant louée pour un salaire,
non eat ad lenam.	n'aille chez une entremetteuse.
Citari victorem Olympiæ	Être proclamé vainqueur à Olympie
fuit in magnis laudibus	fut *compté* dans les grands titres-de-gloire
fere tota Grecia;	presque dans toute la Grèce;
prodire vero in scenam	d'autre-part s'avancer sur la scène
et esse spectaculo populo	et être à (se donner en) spectacle au peuple
fuit turpitudini	*ne* fut à honte (ne fut un sujet de honte)
nemini	pour personne
in eisdem gentibus.	chez ces-mêmes nations.
Quæ omnia apud nos	Lesquelles choses toutes chez nous
ponuntur	sont établies (réputées)
partim infamia,	en-partie infâmes,
partim humilia	en-partie viles
atque remota ab honestate.	et éloignées de (contraires à) l'honnêteté.
Contra ea,	Contrairement-à cela,
pleraque	la plupart des choses
quæ putantur turpia	qui sont réputées honteuses
apud illos	chez eux
sunt decora	sont honorables
nostris moribus.	dans nos mœurs.
Quem enim Romanorum	Pour qui en effet des Romains
pudet ducere uxorem	est-ce-une-honte de conduire *son* épouse
in convivium?	dans un festin?
aut cujus materfamilias	ou de qui la mère-de-famille
non tenet	n'occupe-t-elle pas
primum locum	la première place (le premier appartement)
ædium,	de la maison,
atque versatur	et *ne* vit-elle *pas*
in celebritate?	dans l'affluence (le monde)?
Quod fit multo aliter	Ce qui se fait bien autrement
in Græcia:	dans la Grèce:
nam neque adhibetur	car et *la femme* n'est pas admise
in convivium,	à un repas,
nisi propinquorum;	si ce n'est *un repas* de proches;
neque sedet	et elle ne siége (ne se tient)
nisi in parte interiore	que dans la partie la plus reculée
ædium,	de la maison,

gynæconitis appellatur, quo nemo accedit, nisi propinqua cognatione conjunctus. Sed plura persequi tum magnitudo voluminis prohibet, tum festinatio, ut ea explicem quæ exorsus sum. Quare ad propositum veniemus, et in hoc exponemus libro [1] vitas excellentium imperatorum.

la plus reculée de la maison, qui est appelée gynécée, où nul ne peut entrer, hormis les proches parents. Mais de plus longs détails me sont interdits et par la dimension de cet ouvrage et par l'impatience que j'éprouve d'aborder mon sujet. J'entre donc en matière, et je vais raconter dans ce livre la vie des grands capitaines.

quæ appellatur	qui est appelée
gynæconitis,	gynécée,
quo nemo accedit,	*et* où personne n'a-accès,
nisi conjunctus	à moins qu'uni *à la femme*
propinqua cognatione.	par une proche parenté.
Sed tum	Mais d'une-part
magnitudo voluminis,	l'étendue de *ce* volume,
tum festinatio	d'autre-part *mon* empressement
ut explicem ea	pour que je développe ces *sujets*
quæ exorsus sum,	que j'ai abordés,
prohibet persequi plura.	*m*'empêchent d'énumérer plus de *détails*.
Quare	C'est-pourquoi
veniemus ad propositum,	nous *en* viendrons à *notre* but,
et exponemus in hoc libro	et nous exposerons dans ce livre
vitas	les vies
imperatorum excellentium.	des généraux éminents.

CORNELII NEPOTIS

DE VITA

EXCELLENTIUM IMPERATORUM

LIBER PRIOR.

MILTIADES.

I. Miltiades, Cimonis filius, Atheniensis, quum et antiquitate generis[1], et gloria majorum, et sua modestia unus omnium maxime floreret, eaque esset ætate ut non jam solum de eo bene sperare, sed etiam confidere cives possent sui talem futurum qualem cognitum judicarunt, accidit ut Athenienses Chersonesum colonos vellent mittere. Cujus generis quum magnus numerus esset, et multi ejus demigrationis peterent societatem, ex his delecti Delphos deliberatum missi sunt, qui consulerent Apollinem, quo potissimum duce uterentur : nam

MILTIADE.

I. Miltiade, fils de Cimon, né à Athènes, l'emportait sur tous ses concitoyens par l'ancienneté de sa race, par la gloire de ses aïeux, par sa modestie, et se trouvait à cet âge où l'on pouvait déjà non-seulement fonder sur lui de grandes espérances, mais compter qu'il deviendrait tel qu'on le vit plus tard, lorsque les Athéniens résolurent d'envoyer une colonie dans la Chersonèse. Comme le nombre des colons était considérable, et que beaucoup d'Athéniens demandaient à faire partie de l'expédition, des députés pris parmi eux furent envoyés à Delphes pour consulter Apollon sur le choix

CORNÉLIUS NÉPOS.

VIES

DES GRANDS CAPITAINES.

LIVRE PREMIER.

MILTIADES.

I. Quum Miltiades,
filius Cimonis, Atheniensis,
floreret maxime
unus omnium
et antiquitate generis,
et gloria majorum,
et sua modestia,
essetque ea ætate
ut sui cives possent
non jam solum
sperare bene de eo,
sed etiam confidere
futurum talem
qualem judicarunt
cognitum,
accidit ut Athenienses
vellent mittere colonos
Chersonesum.
Quum numerus
cujus generis
esset magnus,
et multi
peterent societatem
ejus demigrationis,
delecti ex his
missi sunt Delphos
deliberatum,
qui consulerent Apollinem

MILTIADE.

I. Lorsque Miltiade,
fils de Cimon, Athénien,
florissait (se distinguait) le plus
seul entre tous
et par l'ancienneté de *sa* race,
et par la gloire de *ses* ancêtres,
et par *sa* modestie,
et qu'il était à cet (un tel) âge
que ses concitoyens pouvaient
non plus seulement
espérer bien de lui,
mais encore avoir-confiance
lui devoir être tel
qu'ils jugèrent *lui*
une fois connu,
il arriva que les Athéniens
voulaient envoyer des colons
dans la Chersonèse.
Comme le nombre
de cette espèce (des colons)
était grand,
et que beaucoup
demandaient l'association (à faire partie)
de cette émigration,
des *hommes* choisis entre ceux-ci
furent envoyés à Delphes
pour consulter,
lesquels devaient demander à Apollon

tum Thraces eas regiones tenebant, cum quibus armis erat dimicandum. His consulentibus nominatim Pythia præcepit ut Miltiadem sibi imperatorem sumerent : id si fecissent, incepta prospera futura. Hoc oraculi responso, Miltiades, cum delecta manu, classe Chersonesum profectus, quum accessisset Lemnum, et incolas ejus insulæ sub potestatem redigere vellet Atheniensium, idque Lemnii sua sponte facerent postulasset, illi irridentes responderunt tum id se facturos, quum ille, domo navibus proficiscens, vento Aquilone venisset Lemnum : hic enim ventus, a septentrionibus oriens, adversum tenet Athenis proficiscentibus. Miltiades, morandi tempus non habens, cursum direxit quo tendebat, pervenitque Chersonesum.

II. Ibi, brevi tempore, barbarorum copiis disjectis, tota re-

d'un chef; car les Thraces occupaient alors ces contrées, et il fallait les leur disputer les armes à la main. La Pythie enjoignit expressément à ceux qui l'interrogeaient de prendre Miltiade pour chef, ajoutant que, s'ils suivaient ce conseil, ils réussiraient dans leur entreprise. Sur cette réponse de l'oracle, Miltiade s'embarqua pour la Chersonèse à la tête d'une troupe d'élite. Il aborda à Lemnos, voulut soumettre les habitants de cette île à la domination d'Athènes, et les sollicita de se ranger volontairement à l'obéissance; mais les Lemniens lui répondirent en plaisantant qu'ils se soumettraient lorsqu'il viendrait de chez lui avec une flotte, poussé par le vent Aquilon : car ce vent, qui souffle du nord, est contraire aux vaisseaux qui vont d'Athènes à Lemnos. Miltiade, qui n'avait pas le temps de s'arrêter, continua sa route vers le but qu'il s'était proposé, et arriva dans la Chersonèse.

II. Après avoir en peu de temps dispersé les forces des barbares,

quo duce uterentur	quel chef ils emploieraient
potissimum :	de-préférence :
nam tum Thraces	car alors les Thraces
tenebant eas regiones,	occupaient ces contrées,
cum quibus	avec lesquels
dimicandum erat armis.	il fallait lutter par les armes.
His consulentibus	A ceux-ci interrogeant
Pythia præcepit	la Pythie prescrivit
nominatim	en-le-désignant-par-son-nom
ut sumerent sibi	qu'ils prissent pour eux-mêmes
Miltiadem imperatorem :	Miltiade *comme* général :
si fecissent id,	*disant*, s'ils avaient fait (faisaient) cela,
incepta futura prospera.	*leur* entreprise devoir être heureuse.
Quum, hoc responso	Comme, sur cette réponse
oraculi,	de l'oracle,
Miltiades,	Miltiade,
cum manu delecta,	avec une troupe choisie,
profectus classe	étant parti sur une flotte
Chersonesum,	pour la Chersonèse,
accessisset Lemnum,	avait abordé à Lemnos,
et vellet redigere	et voulait réduire
incolas ejus insulæ	les habitants de cette île
sub potestatem	sous la puissance
Atheniensium,	des Athéniens,
postulassetque Lemnii	et avait demandé que les Lemniens
facerent id	fissent cela (leur soumission)
sua sponte,	de leur plein-gré,
illi irridentes	ceux-là raillant
responderunt se facturos id	répondirent eux-mêmes devoir faire cela
tum quum ille,	alors que lui (Miltiade),
proficiscens domo navibus,	partant de *sa* demeure sur des vaisseaux,
venisset Lemnum	serait venu à Lemnos
vento Aquilone :	par le vent Aquilon :
hic enim ventus,	en effet ce vent,
oriens a septentrionibus,	s'élevant (soufflant) du septentrion,
tenet adversum	occupe la *partie* contraire
proficiscentibus Athenis.	à ceux qui partent d'Athènes.
Miltiades,	Miltiade,
non habens tempus	n'ayant pas le temps
morandi,	de s'arrêter,
direxit cursum	dirigea *sa* course
quo tendebat,	*vers le point* où il tendait,
pervenitque Chersonesum.	et arriva dans la Chersonèse.
II. Ibi, tempore brevi,	II. Là, dans un temps court,
copiis barbarorum	les troupes des barbares
disjectis,	ayant été dispersées,
potitus tota regione	s'étant emparé de toute la contrée

gione quam petierat potitus, loca castellis idonea communivit; multitudinem, quam secum duxerat, in agris collocavit, crebrisque excursionibus locupletavit. Neque minus in ea r prudentia quam felicitate adjutus est : nam, quum virtute mi litum devicisset hostium exercitus, summa æquitate res constituit, atque ipse ibidem manere decrevit. Erat enim inter eos dignitate regia, quamvis carebat nomine : neque id magis imperio quam justitia consecutus. Neque eo secius Atheniensibus, a quibus erat profectus, officia præstabat. Quibus rebus fiebat ut non minus eorum voluntate perpetuo imperium obtineret qui miserant, quam illorum cum quibus erat profectus. Chersoneso tali modo constituta, Lemnum revertitur, et ex pacto postulat ut sibi urbem tradant (illi enim dixerant, quum vento Borea domo profectus eo pervenisset, sese dedituros); se autem domum Chersonesi habere. Cares[1], qui tum

maître de tout le pays qu'il était venu conquérir, il éleva des forteresses dans les positions les plus avantageuses, établit dans les cam pagnes tous ceux qu'il avait amenés avec lui, et les enrichit par de fréquentes excursions. En cela, il ne dut pas moins à sa prudence qu'à son bonheur : car, après avoir vaincu les armées ennemies grâce à la valeur de ses soldats, il organisa la colonie avec la plus grande équité, et résolut de s'y fixer lui-même. Il avait parmi les siens le rang de roi sans en porter le titre, et il tenait moins cet honneur de son autorité que de sa justice. Il n'en rendait pas moins de nombreux services aux Athéniens, ses compatriotes; aussi conservait-il toujours le pouvoir du consentement de ceux qui l'avaient envoyé et de ceux avec lesquels il était parti. Lorsqu'il eut tout réglé en Chersonèse, il revint à Lemnos et demanda qu'on lui livrât la ville, selon ce qui avait été convenu : les Lemniens, en effet, avaient dit qu'ils se rendraient lorsqu'il viendrait de chez lui à Lemnos poussé par l'Aquilon; or il habitait la Chersonèse. Les Ca-

quam petierat,	qu'il était venu-chercher,
communivit	il fortifia
loca idonea castellis;	les lieux propres à *recevoir* des châteaux;
collocavit in agris	il établit sur des terres
multitudinem	la multitude
quam duxerat secum,	qu'il avait amenée avec lui-même,
locupletavitque	et *l'*enrichit
crebris excursionibus.	par de fréquentes excursions.
Neque adjutus est minus	Et il ne fut pas aidé moins
in ea re	dans cette entreprise
prudentia quam felicitate:	par *sa* prudence que par *son* bonheur:
nam, quum devicisset	car, après qu'il eut vaincu
virtute militum	par la valeur de *ses* soldats
exercitus hostium,	les armées des ennemis,
constituit res	il régla les affaires
summa æquitate,	avec la plus haute équité,
atque decrevit	et résolut
manere ipse ibidem.	de rester lui-même là.
Erat enim inter eos	Car il était (avait) parmi eux
dignitate regia,	du (le) rang de-roi,
quamvis carebat nomine:	bien qu'il manquât du titre:
neque consecutus id	et il n'avait pas obtenu cela
imperio	par *son* autorité
magis quam justitia.	plus que par *sa* justice.
Neque præstabat secius eo	Et il ne rendait pas moins pour-cela
officia Atheniensibus,	des bons-offices aux Athéniens,
a quibus profectus erat.	de chez lesquels il était parti.
Quibus rebus fiebat	Par lesquelles circonstances il se faisait
ut obtineret perpetuo	qu'il gardait constamment
imperium	l'autorité
non minus voluntate	non moins par la volonté
eorum qui miserant	de ceux qui *l'*avaient envoyé
quam illorum	que de ceux
cum quibus profectus erat.	avec lesquels il était parti.
Chersoneso	La Chersonèse
constituta tali modo,	ayant été réglée d'une telle sorte,
revertitur Lemnum,	il revient à Lemnos,
et postulat ex pacto	et demande d'après la convention
ut tradant urbem sibi	qu'ils livrent la ville à lui
(illi enim dixerant	(car ceux-là avaient dit
sese dedituros,	eux-mêmes devoir *se* rendre,
quum pervenisset eo,	lorsqu'il serait arrivé là,
profectus domo	étant parti de *sa* demeure
vento Borea);	avec le vent Borée);
se autem	or *il disait* lui-même
habere domum Chersonesi.	avoir *sa* demeure en Chersonèse.
Cares, qui tum	Les Cariens, qui alors

Lemnum incolebant, etsi præter opinionem res ceciderat, tamen non dicto, sed secunda fortuna adversariorum capti, resistere ausi non sunt, atque ex insula demigrarunt. Pari felicitate ceteras insulas, quæ *Cyclades* nominantur, sub Atheniensium redegit potestatem.

III. Eisdem temporibus, Persarum rex Darius, ex Asia in Europam exercitu trajecto, Scythis [1] bellum inferre decrevit. Pontem fecit in Istro flumine, qua copias traduceret; ejus pontis, dum ipse abesset, custodes reliquit principes quos secum ex Ionia et Æolide duxerat, quibus singulis ipsarum urbium perpetua dederat imperia. Sic enim putavit facillime se Græca lingua loquentes, qui Asiam incolerent, sub sua retenturum potestate, si amicis suis oppida tuenda tradidisset, quibus, se oppresso, nulla spes salutis relinqueretur. In hoc fuit tum numero Miltiades, cui illa custodia crederetur.

riens, qui occupaient alors Lemnos, ne s'attendaient guère à cette interprétation; cependant, se voyant pris moins par leur promesse que par l'heureuse fortune de leurs adversaires, il n'osèrent pas résister et abandonnèrent l'île. Miltiade, avec le même bonheur, soumit aux Athéniens toutes les autres îles qui portent le nom de Cyclades.

III. Vers la même époque, le roi de Perse Darius transporta une armée d'Asie en Europe et résolut de porter la guerre chez les Scythes. Il jeta un pont sur l'Ister pour le passage de ses troupes, et confia la garde de ce pont, en son absence, aux principaux citoyens de l'Ionie et de l'Éolide, qu'il avait amenés avec lui, et auxquels il avait conféré à perpétuité la souveraineté de ces pays. Il estimait en effet que le moyen le plus facile de retenir sous son autorité les peuples d'Asie qui parlaient la langue grecque était de remettre la défense des places à des amis à qui sa défaite ne pourrait laisser aucun espoir de salut. Miltiade était du nombre de ceux à qui fut confiée la garde du pont. Comme les messages arrivaient coup sur

incolebant Lemnum,
etsi res ceciderat
præter opinionem,
capti tamen non dicto,
sed fortuna secunda
adversariorum,
non ausi sunt resistere,
atque demigrarunt
ex insula.
Redegit sub potestatem
Atheniensium
pari felicitate
ceteras insulas,
quæ nominantur Cyclades.
III. Eisdem temporibus,
rex Persarum Darius,
exercitu trajecto
ex Asia in Europam,
decrevit
inferre bellum Scythis.
Fecit in flumine Istro
pontem,
qua traduceret copias;
reliquit
custodes ejus pontis,
dum ipse abesset,
principes
quos duxerat secum
ex Ionia et Æolide,
quibus singulis
dederat imperia perpetua
urbium ipsarum.
Putavit enim
se retenturum sic
facillime
sub sua potestate
loquentes lingua Græca
qui incolerent Asiam,
si tradidisset oppida tuenda
suis amicis,
quibus, se oppresso,
nulla spes salutis
relinqueretur.
Miltiades tum
fuit in hoc numero,
cui illa custodia
crederetur.

habitaient Lemnos,
bien que l'affaire eût abouti
contre *leur* attente,
pris cependant non par *leur* dire,
mais par la fortune favorable
de *leurs* adversaires,
n'osèrent pas résister,
et sortirent
de l'île.
Il réduisit sous la puissance
des Athéniens
avec un égal bonheur
toutes-les-autres îles,
qui sont nommées Cyclades.
III. Dans les mêmes temps,
le roi des Perses Darius,
une armée ayant été transportée
d'Asie en Europe,
résolut
de porter la guerre chez les Scythes.
Il fit sur le fleuve *de* l'Ister
un pont,
par où il ferait-passer *ses* troupes;
il laissa
comme gardiens de ce pont,
tandis que lui-même serait-absent,
les principaux-citoyens
qu'il avait amenés avec lui-même
de l'Ionie et de l'Éolide,
auxquels pris-isolément [pétuité
il avait donné le commandement à-per-
des villes mêmes.
Car il avait pensé
lui-même devoir retenir ainsi
le plus facilement
sous sa puissance
les *peuples* parlant en langue grecque
qui habitaient l'Asie,
s'il remettait les places à-défendre
à ses amis,
auxquels, lui-même étant abattu,
aucun espoir de salut
ne serait laissé.
Miltiade alors
fut dans ce nombre (au nombre de ceux)
à qui cette garde
devait être confiée.

Hic, quum crebri afferrent nuntii male rem gerere Darium premique ab Scythis, Miltiades hortatus est pontis custodes ne a fortuna datam occasionem liberandæ Græciæ[1] dimitterent: nam, si cum his copiis, quas secum transportaverat, interiisset Darius, non solum Europam fore tutam, sed etiam eos, qui Asiam incolerent Græci genere, liberos a Persarum futuros dominatione et periculo; et id facile effici posse: ponte enim rescisso, regem vel hostium ferro, vel inopia, paucis diebus interiturum. Ad hoc consilium quum plerique accederent, Histiæus Milesius ne res conficeretur obstitit, dicens non idem ipsis, qui summas imperii tenerent, expedire et multitudini, quod Darii regno ipsorum niteretur dominatio; quo exstincto, ipsos, potestate expulsos, civibus suis pœnas daturos. Itaque adeo se abhorrere a ceterorum consilio, ut nihil

coup, annonçant que Darius n'était pas heureux dans son entreprise et que les Scythes le serraient de près, Miltiade exhorta les gardiens du pont à ne pas laisser échapper cette occasion que leur offrait la fortune de délivrer la Grèce : si Darius périssait avec les troupes qu'il avait emmenées, non-seulement, disait-il, l'Europe serait à l'abri du danger, mais encore les peuples d'origine grecque qui habitaient en Asie se verraient affranchis de la domination et de la crainte des Perses. Rien n'était plus facile : le pont une fois coupé, le roi devait succomber en peu de jours ou par le fer des ennemis ou par le manque de vivres. La plupart se rangeaient à cet avis ; mais Histiée de Milet en empêcha l'exécution, disant que les intérêts de ceux qui possédaient l'autorité suprême n'étaient pas les mêmes que ceux de la multitude, parce que leur puissance était fondée sur celle de Darius ; une fois Darius mort, ils se verraient renversés et punis par leurs concitoyens. Aussi, loin d'approuver le sentiment des

Hic, quum crebri nuntii	Alors, comme de fréquents messages
afferrent Darium	apportaient *cette nouvelle*, Darius
gerere rem male	conduire *son* entreprise mal
premique a Scythis,	et être pressé par les Scythes,
Miltiades	Miltiade
hortatus est custodes pontis	exhorta les gardiens du pont
ne dimitterent	à ce qu'ils ne laissassent-pas-échapper
occasionem	l'occasion
datam a fortuna	donnée par la fortune
liberandæ Græciæ :	de délivrer la Grèce :
nam, si Darius	car, si Darius
interiisset cum his copiis,	avait péri avec ces troupes,
quas transportaverat	qu'il avait transportées
secum,	avec lui-même,
non solum Europam	*il disait* non-seulement l'Europe
fore tutam,	devoir être en-sûreté,
sed etiam eos qui,	mais encore ceux qui,
Græci genere,	Grecs de race,
incolerent Asiam,	habitaient l'Asie,
futuros liberos	devoir être libres
a dominatione Persarum	de la domination des Perses
et periculo;	et du danger *d'être asservis ;*
et id posse facile effici :	et ceci pouvoir facilement s'exécuter :
ponte enim rescisso,	en effet, le pont étant coupé,
regem interiturum	le roi devoir périr
paucis diebus	en peu-de jours
vel ferro hostium,	ou par le fer des ennemis,
vel inopia.	ou par le manque *de vivres.*
Quum plerique	Tandis que la plupart
accederent	se rangeaient
ad hoc consilium,	à cet avis,
Histiæus Milesius	Histiée de-Milet
obstitit ne res	s'opposa à ce que le projet
conficeretur,	fût exécuté,
dicens idem	disant la même chose
non expedire ipsis,	ne pas être-avantageuse à eux-mêmes,
qui tenerent summas	qui occupaient *les fonctions* les plus élevées
imperii,	du commandement,
et multitudini,	et à la multitude,
quod dominatio ipsorum	parce que la domination d'eux-mêmes
niteretur regno Darii;	reposait sur la royauté de Darius ;
quo exstincto,	lequel étant mort,
ipsos, expulsos potestate,	eux-mêmes, chassés du pouvoir,
daturos pœnas	devoir donner des peines (seraient punis)
civibus.	à (par) *leurs* concitoyens.
Itaque	En-conséquence
se abhorrere adeo	lui-même être éloigné tellement

putet ipsis utilius quam confirmari regnum Persarum. Hujus quum sententiam plurimi essent secuti, Miltiades, non dubitans, tam multis consciis, ad regis aures consilia sua perventura, Chersonesum reliquit, ac rursus Athenas demigravit. Cujus ratio, etsi non valuit, tamen magnopere est laudanda, quum amicior omnium libertati quam suæ fuerit dominationi.

IV. Darius autem, quum ex Europa in Asiam rediisset, hortantibus amicis ut Græciam redigeret in suam potestatem, classem quingentarum navium comparavit, eique Datim præfecit et Artaphernem; hisque ducenta peditum millia et decem equitum dedit, causam interserens se hostem esse Atheniensibus, quod eorum auxilio Iones Sardas expugnassent, suaque præsidia interfecissent. Illi præfecti regii, classe ad Eubœam appulsa, celeriter Eretriam ceperunt, omnesque ejus gentis

autres, il estimait que rien pour eux n'était plus utile que l'affermissement du trône de Perse. Le plus grand nombre embrassa cette opinion, et Miltiade, ne doutant pas qu'une proposition connue de tant de monde ne parvînt aux oreilles du roi, quitta la Chersonèse et revint à Athènes. Bien que son idée n'ait pas prévalu, il faut cependant lui savoir gré de s'être montré plus jaloux de la liberté de tous que de son propre pouvoir.

IV. Cependant Darius, de retour d'Europe en Asie, sollicité par ses amis de ranger la Grèce sous son obéissance, équipa une flotte de cinq cents vaisseaux, dont il donna le commandement à Datis et à Artapherne; il plaça aussi sous leurs ordres deux cent mille fantassins et dix mille cavaliers, alléguant, pour justifier ses hostilités, que les Athéniens avaient aidé les Ioniens à prendre Sardes et à massacrer la garnison persane. Les lieutenants de Darius abordèrent en Eubée, s'emparèrent promptement d'Érétrie, et envoyèrent tous

a consilio ceterorum,
ut putet
nihil utilius ipsis
quam regnum Persarum
confirmari.
Quum plurimi
secuti essent
sententiam hujus,
Miltiades, non dubitans,
tam multis
consciis,
sua consilia perventura
ad aures regis,
reliquit Chersonesum,
ac demigravit rursus
Athenas.
Cujus ratio,
etsi non valuit,
tamen laudanda est
magnopere,
quum fuerit amicior
libertati omnium
quam suæ dominationi.
IV. Darius autem,
quum rediisset
ex Europa in Asiam,
amicis hortantibus
ut redigeret Græciam
in suam potestatem,
comparavit classem
quingentarum navium,
præfecitque ei
Datim et Artaphernem;
deditque his
ducenta millia peditum
et decem equitum,
interserens causam
se esse hostem
Atheniensibus,
quod auxilio eorum
Iones expugnassent Sardas
interfecissentque
sua præsidia.
Illi præfecti regii,
classe appulsa ad Eubœam,
ceperunt Eretriam
celeriter,

de l'avis de tous-les-autres,
qu'il pensait
rien *n'être* plus utile à eux-mêmes
que *ceci*, la royauté (domination) des Per-
être affermie. [ses
Comme de très-nombreux
avaient suivi
l'avis de celui-ci (d'Histiée),
Miltiade, ne doutant pas,
de si nombreuses *personnes*
en ayant-connaissance,
ses conseils devoir arriver
aux oreilles du roi,
quitta la Chersonèse,
et vint de nouveau
à Athènes.
Miltiade, de qui le plan,
bien qu'il n'ait pas prévalu,
cependant doit être loué
grandement,
puisqu'il fut plus ami
de la liberté de tous
que de sa *propre* domination.
IV. Cependant Darius,
comme il était revenu
d'Europe en Asie,
ses amis *l'*exhortant
à ce qu'il réduisît la Grèce
en sa puissance,
équipa une flotte
de cinq-cents vaisseaux,
et mit-à-la-tête d'elle
Datis et Artapherne;
et il donna à ceux-ci
deux-cents milliers de fantassins
et dix *milliers* de cavaliers,
introduisant *pour* motif
lui-même être ennemi
aux Athéniens,
parce que avec le secours d'eux
les Ioniens avaient pris Sardes
et avaient massacré
ses garnisons.
Ces lieutenants du-roi,
leur flotte ayant été approchée de l'Eubée,
prirent Erétrie
rapidement,

cives abreptos in Asiam ad regem miserunt. Inde ad Atticam accesserunt, ac suas copias in campum Marathona deduxerunt: is abest ab oppido circiter millia passuum decem[1]. Hoc tumultu Athenienses tam propinquo tamque magno permoti, auxilium nusquam nisi a Lacedæmoniis petiverunt; Philippidemque, cursorem ejus generis qui *hemerodromi*[2] vocantur, Lacedæmonem miserunt, ut nuntiaret quam celeri opus esset auxilio. Domi autem creant decem prætores[3], qui exercitui præessent, in eis Miltiadem. Inter quos magna fuit contentio, utrum mœnibus se defenderent, an obviam irent hostibus acieque decernerent. Unus Miltiades maxime nitebatur ut primo quoque tempore castra fierent[4]: id si factum esset, et civibus animum accessurum, quum viderent de eorum virtute non desperari; et hostes eadem re fore tardiores,

les habitants en Asie vers le roi. Puis il marchèrent sur l'Attique, et firent descendre leurs troupes dans la plaine de Marathon, qui se trouve à peu près à dix milles d'Athènes. Les Athéniens, effrayés à la vue d'un péril si pressant, ne demandèrent cependant de secours qu'aux Lacédémoniens, et leur envoyèrent Philippide, un de ces coureurs appelés hémérodromes, pour leur faire savoir de quel prompt secours ils avaient besoin. En attendant ils élurent dix stratéges pour commander leurs troupes; parmi ceux-ci était Miltiade. Une grande discussion s'éleva entre les chefs sur la question de savoir si l'on soutiendrait un siége ou si l'on marcherait à l'ennemi pour lui livrer bataille. Miltiade seul insistait avec force pour que l'on formât un camp au plus vite, disant que par là on augmenterait l'ardeur des citoyens, en leur montrant qu'on ne désespérait pas de leur courage, et qu'en même temps on ralentirait l'impétuosité de

miseruntque in Asiam	et envoyèrent en Asie
ad regem	au roi
omnes cives ejus gentis	tous les citoyens de cette nation
abreptos.	enlevés.
Inde accesserunt	De là ils s'avancèrent
ad Atticam,	vers l'Attique,
ac deduxerunt suas copias	et firent-descendre leurs troupes
in campum Marathona :	dans la plaine *de* Marathon :
is abest ab oppido	cette *plaine* est-distante de la ville
circiter	environ
decem millia passuum.	de dix milliers de pas.
Athenienses,	Les Athéniens,
permoti hoc tumultu	effrayés de cette attaque-soudaine
tam propinquo	si proche
tamque magno,	et si grande,
petiverunt auxilium	*se* demandèrent de secours
nusquam	nulle-part
nisi a Lacedæmoniis ;	sinon aux Lacédémoniens ;
miseruntque	et ils envoyèrent
Lacedæmonem	à Lacédémone
Philippidem,	Philippide,
cursorem ejus generis	coureur de cette espèce (de l'espèce de [ceux)
qui vocantur hemerodromi,	qui sont appelés hémérodromes,
ut nuntiaret	afin qu'il annonçât
quam celeri auxilio	de quel prompt secours
esset opus.	il était besoin.
Domi autem	D'autre-part à l'intérieur
creant decem prætores,	ils créent dix préteurs,
qui præessent exercitui ;	qui devaient commander l'armée ;
in eis Miltiadem.	*et* parmi ceux-ci Miltiade.
Inter quos	Entre lesquels *préteurs*
magna contentio fuit,	un grand débat fut (s'éleva),
utrum se defenderent	*pour savoir* s'ils se défendraient
mœnibus,	dans les remparts,
an irent obviam hostibus	ou iraient à-la-rencontre des ennemis
decernerentque acie.	et lutteraient en bataille-rangée.
Miltiades unus	Miltiade seul
nitebatur maxime	faisait-effort très-grandement
ut castra fierent	pour qu'un camp se fît
primo quoque tempore :	au tout premier moment (aussitôt) :
si id factum esset,	*disant*, si cela avait été fait,
et animum	et du courage
accessurum civibus,	devoir arriver aux citoyens,
quum viderent	quand ils verraient
non desperari	qu'on ne désespérait pas
de virtute eorum ;	du courage d'eux ;
et hostes fore tardiores	et les ennemis devoir être *rendus* plus [lents

si animadverterent auderi adversus se tam exiguis copiis dimicare.

V. Hoc in tempore nulla civitas Atheniensibus auxilio fuit, præter Platæensium[1] : ea mille misit milites. Itaque horum adventu decem millia armatorum completa sunt; quæ manus mirabili flagrabat pugnandi cupiditate : quo factum est ut plus quam collegæ Miltiades valuerit. Ejus enim auctoritate impulsi, Athenienses copias ex urbe eduxerunt, locoque idoneo castra fecerunt; deinde postero die, sub montis radicibus, acie e regione instructa nova arte, vi summa prœlium commiserunt. Namque arbores multis locis erant stratæ, hoc consilio ut et montium tegerentur altitudine, et arborum tractu equitatus hostium impediretur, ne multitudine clauderentur. Datis, etsi non æquum locum videbat suis, tamen, fretus numero copiarum suarum, confligere cupiebat; eoque

l'ennemi, étonné qu'une si faible troupe osât venir se mesurer avec lui.

V. Dans cette circonstance, nulle cité ne vint au secours des Athéniens, à l'exception de Platée, qui envoya mille soldats. L'arrivée de ce renfort compléta le chiffre de dix mille hommes, et l'ardeur singulière de cette petite troupe, qui brûlait de combattre, fit que Miltiade l'emporta sur ses collègues. Entraînés par son influence, les Athéniens firent sortir leur armée de la ville et choisirent une situation favorable pour camper; puis le lendemain, s'étant rangés au pied d'une montagne dans un ordre de bataille tout nouveau, ils engagèrent l'action avec une extrême vigueur. En plusieurs endroits ils avaient fait des abatis d'arbres, afin que, protégés d'un côté par les hauteurs, et de l'autre arrêtant la cavalerie ennemie par ces longues files d'arbres renversés, ils ne fussent pas enveloppés par le nombre. Bien que Datis reconnût que la position ne lui était pas avantageuse, cependant, comptant sur sa supériorité numérique, il désirait en venir aux mains, d'autant plus qu'il jugeait utile de

eadem re,	par le même fait,
si animadverterent	s'ils apercevaient
auderi dimicare adversus se	qu'on osait combattre contre eux
copiis tam exiguis.	avec des troupes si peu-nombreuses.
V. In hoc tempore	V. Dans cette circonstance
nulla civitas	aucune cité
fuit auxilio Atheniensibus,	ne fut à secours aux (ne secourut les) Athéniens,
præter Platæensium :	excepté *celle* des Platéens:
ea misit mille milites.	celle-ci envoya mille soldats.
Itaque adventu horum	Et ainsi par l'arrivée de ceux-ci
decem millia armatorum	dix milliers d'*hommes* armés
completa sunt;	furent complétés;
quæ manus flagrabat	laquelle troupe brûlait
mirabili cupiditate	d'un merveilleux désir
pugnandi :	de combattre :
quo factum est	par quoi il fut fait (aussi arriva-t-il)
ut Miltiades valuerit	que Miltiade eut-de-l'influence
plus quam collegæ.	plus que *ses* collègues.
Impulsi enim	Déterminés en effet
auctoritate ejus,	par l'autorité de lui,
Athenienses	les Athéniens
eduxerunt copias ex urbe,	firent-sortir *leurs* troupes de la ville,
feceruntque castra	et firent un camp
loco idoneo ;	dans un endroit convenable;
deinde die postero,	puis le jour suivant,
sub radicibus montis,	sous les racines (au pied) d'une montagne,
acie instructa	l'armée ayant été rangée
e regione	en face *de l'ennemi*
arte nova,	par une tactique nouvelle,
commiserunt prœlium	ils engagèrent le combat
summa vi.	avec une très-grande vigueur.
Namque arbores	En effet des arbres
stratæ erant	avaient été abattus
multis locis,	en de nombreux endroits,
hoc consilio	dans ce dessein
ut et tegerentur	que et ils fussent protégés
altitudine montium,	par l'élévation des montagnes,
et equitatus hostium	et la cavalerie des ennemis
impediretur	fût entravée
tractu arborum,	par une suite-continue d'arbres,
ne clauderentur	afin qu'ils ne fussent pas enfermés (enveloppés)
multitudine.	par la multitude *des ennemis*.
Datis, etsi videbat locum	Datis, bien qu'il vît la position
non æquum suis,	n'*être* pas favorable pour les siens,
tamen, fretus numero	cependant, comptant sur le nombre
suarum copiarum,	de ses troupes,
cupiebat confligere;	désirait engager-la-lutte;

magis quod, priusquam Lacedæmonii subsidio venirent, dimicare utile arbitrabatur. Itaque in aciem peditum centum, equitum decem millia produxit, prœliumque commisit. In quo tanto plus virtute valuerunt Athenienses, ut decemplicem numerum hostium profligarent; adeoque perterruerunt ut Persæ non castra, sed naves peterent. Qua pugna nihil adhuc est nobilius : nulla enim unquam tam exigua manus tantas opes prostravit.

VI. Cujus victoriæ non alienum videtur, quale præmium Miltiadi sit tributum, docere, quo facilius intelligi possit eamdem omnium civitatum esse naturam. Ut enim populi nostri[1] honores quondam fuerunt rari et tenues, ob eamque causam gloriosi, nunc autem effusi atque obsoleti; sic olim apud Athenienses fuisse reperimus. Namque huic Miltiadi, qui Athenas totamque Græciam liberarat, talis honor tributus

terminer la lutte avant l'arrivée des secours de Lacédémone. Il rangea donc en bataille cent mille fantassins et dix mille cavaliers, puis il commença l'action. Dans cette journée, les Athéniens déployèrent une telle valeur qu'ils mirent en déroute une armée dix fois plus nombreuse que la leur, et que les Perses épouvantés regagnèrent, non pas leur camp, mais leurs vaisseaux. Il n'y a point encore eu jusqu'à ce jour de bataille plus fameuse : car jamais une si petite troupe ne terrassa des forces si considérables.

VI. En parlant de cette victoire, je ne crois pas inutile de rapporter quelle fut la récompense décernée à Miltiade, afin que l'on puisse plus facilement comprendre que l'esprit des républiques est partout le même. Jadis les honneurs accordés par le peuple romain étaient rares et simples, et par cela même glorieux, tandis qu'ils n'ont plus de prix aujourd'hui qu'on les prodigue; nous voyons qu'il en fut également ainsi chez les Athéniens. Ce Miltiade, qui avait affranchi Athènes et la Grèce tout entière, obtint pour unique ré-

eoque magis quod	et *cela* d'autant plus que
arbitrabatur utile dimicare	il estimait avantageux de combattre
priusquam Lacedæmonii	avant que les Lacédémoniens
venirent subsidio.	vinssent au secours.
Itaque produxit	En-conséquence il fit-sortir
in aciem	pour *les ranger en* bataille,
centum millia peditum,	cent milliers de fantassins,
decem equitum,	dix *milliers* de cavaliers,
commisitque prœlium.	et engagea le combat.
In quo Athenienses	Dans lequel *combat* les Athéniens
valuerunt tanto plus	l'emportèrent tellement davantage
virtute,	par la valeur,
ut profligarent	qu'ils taillèrent-en-pièces
numerum decemplicem	un nombre décuple
hostium;	d'ennemis;
perterrueruntque adeo	et ils *les* effrayèrent à-tel-point
ut Persæ	que les Perses
peterent non castra,	gagnèrent non *leur* camp,
sed naves.	mais *leurs* vaisseaux.
Nihil adhuc est nobilius	Rien jusqu'à-présent n'est plus célèbre
qua pugna:	que ce combat :
nulla enim manus	car aucune troupe
tam exigua	si faible
prostravit unquam	n'abattit jamais
tantas opes.	de si-grandes forces.
VI. Non videtur alienum	VI. Il ne paraît pas déplacé
docere	d'enseigner (de dire)
quale præmium	quelle récompense
cujus victoriæ	de cette victoire
tributum sit Miltiadi,	fut accordée à Miltiade, [lement
quo possit intelligi facilius	afin qu'il puisse être compris plus faci
naturam	la nature (l'esprit)
omnium civitatum	de toutes les cités
esse eamdem.	être la même.
Ut enim honores	En effet, comme les honneurs
nostri populi	de (décernés par) notre peuple
fuerunt quondam rari	furent autrefois rares
et tenues,	et simples,
ob eamdemque causam	et pour cette-même raison
gloriosi,	glorieux,
nunc autem effusi	mais maintenant *sont* prodigués
atque obsoleti;	et avilis;
reperimus fuisse olim sic	nous trouvons que *cela* fut jadis ainsi
apud Athenienses.	chez les Athéniens.
Namque talis honor	Car un tel honneur
tributus est huic Miltiadi,	fut accordé à ce Miltiade,
qui liberarat Athenas	qui avait délivré Athènes

est, in porticu quæ *Pœcile*[1] vocatur quum pugna depingeretur Marathonia, ut in decem prætorum numero prima ejus imago poneretur, isque hortaretur milites prœliumque committeret. Idem ille populus, posteaquam majus imperium est nactus et largitione magistratuum corruptus est, trecentas statuas Demetrio Phalereo[2] decrevit.

VII. Post hoc prœlium, classem septuaginta navium Athenienses eidem Miltiadi dederunt, ut insulas[3], quæ barbaros adjuverant, bello persequeretur : quo imperio plerasque ad officium redire coegit, nonnullas vi expugnavit. Ex his Parum insulam, opibus elatam, quum oratione reconciliare non posset, copias e navibus eduxit, urbem operibus clausit, omnique commeatu privavit; deinde vineis ac testudinibus constitutis, propius muros accessit. Quum jam in eo esset ut oppido potiretur, procul in continente lucus, qui ex insula conspicie-

compense, lorsqu'on peignit la bataille de Marathon sur les murs du portique appelé le Pécile, l'honneur de figurer à la tête des dix stratéges, exhortant les soldats et engageant le combat. Ce même peuple, lorsqu'il fut devenu plus puissant et qu'il eut été corrompu par les largesses de ses magistrats, décerna trois cents statues à Démétrius de Phalère.

VII. Après cette bataille, les Athéniens confièrent à Miltiade une flotte de soixante-dix vaisseaux pour faire la guerre aux îles qui avaient aidé les barbares ; à la tête de cette flotte, il fit rentrer dans le devoir la plupart de ces îles et prit possession de quelques-unes de vive force. Paros entre autres, orgueilleuse de sa puissance, ne voulut pas se rendre à ses raisons : il débarqua ses troupes, enferma la ville dans des lignes d'attaque et lui coupa toute communication ; puis, faisant avancer les mantelets et les tortues, il s'approcha des remparts. Il était sur le point de se rendre maître de la place, lorsqu'un bois sacré, qu'on découvrait au loin sur le continent, prit feu

totamque Græciam,	et toute la Grèce,
quum pugna Marathonia	comme la bataille de-Marathon
depingeretur	se peignait
in portica	dans le portique
quæ vocatur Pœcile,	qui est appelé le Pécile,
ut in numero	que dans le nombre
decem prætorum	des dix préteurs
imago ejus	l'image de lui
poneretur prima,	fût placée la première,
isque hortaretur milites	et que celui-ci exhortât les soldats
committeretque prœlium.	et engageât le combat.
Ille idem populus,	Ce même peuple,
posteaquam nactus est	après qu'il eut acquis
majus imperium	un plus grand empire
et corruptus est	et eut été corrompu
largitione magistratuum,	par les largesses des magistrats,
decrevit trecentas statuas	décerna trois-cents statues
Demetrio Phalereo.	à Démétrius de-Phalère.
VII. Post hoc prœlium,	VII. Après ce combat,
Athenienses	les Athéniens
dederunt eidem Miltiadi	donnèrent au même Miltiade
classem	une flotte
septuaginta navium,	de soixante-dix vaisseaux,
ut persequeretur bello	afin qu'il poursuivît par la guerre
insulas'	les îles
quæ adjuverant barbaros:	qui avaient aidé les barbares :
quo imperio	dans lequel commandement
coegit plerasque	il força la plupart
redire ad officium,	à revenir à (rentrer dans) le devoir,
expugnavit nonnullas vi.	*et en* prit quelques-unes de force.
Ex his,	Parmi celles-ci,
quum non posset	comme il ne pouvait pas
reconciliare oratione	ramener par le discours
insulam Parum,	l'île *de* Paros,
elatam opibus,	enflée de *ses* richesses,
eduxit copias e navibus,	il fit-sortir *ses* troupes des vaisseaux,
clausit urbem operibus,	enferma la ville par des travaux,
privavitque	et *la* priva
omni commeatu;	de toute communication;
deinde,	ensuite,
vineis ac testudinibus	des mantelets et des tortues
constitutis,	ayant été établis,
accessit propius muros.	il s'avança plus près des murs.
Quum jam esset in eo	Lorsque déjà il *en* était à ce point
ut potiretur oppido,	qu'il s'emparât de la ville,
lucus,	un bois-sacré,
qui conspiciebatur	qui s'apercevait

batur, nescio quo casu, nocturno tempore incensus est : cujus flamma ut ab oppidanis et oppugnatoribus est visa, utrisque venit in opinionem signum a classiariis regiis datum. Quo factum est ut et Parii a deditione deterrerentur, et Miltiades, timens ne classis regia adventaret, incensis operibus quæ statuerat, cum totidem navibus atque erat profectus, Athenas magna cum offensione civium suorum rediret. Accusatus ergo proditionis, quod, quum Parum expugnare posset, a rege corruptus, infectis rebus a pugna discessisset. Eo tempore æger erat vulneribus quæ in oppugnando oppido acceperat : itaque, quoniam ipse pro se dicere non posset, verba pro eo fecit frater ejus Tisagoras Causa cognita, capitis absolutus, pecunia mulctatus est : eaque lis quinquaginta talentis[1] æstimata est, quantus in classem sumptus factus erat. Hanc pecu-

pendant la nuit, j'ignore par quel accident. Lorsque les assiégés et les assiégeants aperçurent les flammes, ils crurent également que c'était un signal donné par la flotte du roi. Il en résulta que les habitants de Paros ne songèrent plus à se rendre, et que Miltiade, craignant de voir survenir la flotte persane, brûla ses ouvrages et revint à Athènes avec le même nombre de vaisseaux qu'il avait en partant, au grand mécontentement de ses concitoyens. Il fut accusé de trahison, sous prétexte que, lorsqu'il pouvait prendre Paros, il s'était laissé corrompre par le roi et s'était retiré sans achever son entreprise. A ce moment, il était malade des suites de blessures reçues pendant le siége, et, comme il ne pouvait plaider lui-même sa cause, il fut défendu par son frère Tisagoras. L'affaire ayant été instruite, on lui fit grâce de la vie, mais on le condamna à une amende de cinquante talents, somme qui représentait les dépenses faites pour l'équipement de

ex insula,	depuis l'île,
procul in continente,	au loin sur le continent,
nescio quo casu,	je ne-sais par quel hasard,
incensus est	fut incendié
tempore nocturno :	dans le temps de-la-nuit :
cujus ut flamma visa est	duquel dès que la flamme eut été aperçue
ab oppidanis	par les habitants-de-la-ville
et oppugnatoribus,	et par les assiégeants,
venit in opinionem utrisque	il vint à l'idée aux-uns-et-aux-autres
signum datum	*que c'était* un signal donné
a classiariis regiis.	par les soldats-de-marine du-roi.
Quo factum est	Par quoi il fut fait (ce qui fit)
ut et Parii	que et les habitants-de-Paros
deterrerentur a deditione,	furent dissuadés de la reddition,
et Miltiades,	et Miltiade,
timens ne classis regia	craignant que la flotte du-roi
adventaret,	n'arrivât,
operibus quæ statuerat	les travaux qu'il avait établis
incensis,	ayant été brûlés,
rediret Athenas	revint à Athènes
cum totidem navibus	avec tout-autant-de vaisseaux
atque profectus erat,	qu'il était parti,
cum magna offensione	avec un grand mécontentement
suorum civium.	de ses concitoyens.
Accusatus ergo	Il fut donc accusé
proditionis,	de trahison,
quod, quum posset	parce que, lorsqu'il pouvait
expugnare Parum,	prendre Paros,
corruptus a rege,	corrompu par le roi,
discessisset a pugna,	il s'était retiré du combat,
rebus infectis.	l'entreprise n'étant-pas-achevée.
Eo tempore	Dans ce moment
erat æger vulneribus	il était malade de blessures
quæ acceperat	qu'il avait reçues
in oppugnando oppido :	en assiégeant la place :
itaque,	en-conséquence,
quum ipse non posset	comme lui-même ne pouvait pas
dicere pro se,	plaider pour lui-même,
frater ejus Tisagoras	le frère de lui Tisagoras
fecit verba pro eo	fit des paroles (parla) pour lui.
Causa cognita,	La cause ayant été instruite,
absolutus capitis,	absous de la peine-capitale,
mulctatus est pecunia .	il fut puni par de l'argent (une amende):
eaque lis æstimata est	et ce procès fut estimé
quinquaginta talentis,	à cinquante talents,
quantus sumptus	*autant* que de la dépense
factus erat in classem.	avait été faite pour la flotte.

niam quod solvere in præsentia non poterat, in vincula publica conjectus est, ibique diem obiit supremum

VIII. Hic etsi crimine Pario[1] est accusatus, tamen alia fuit causa damnationis. Namque Athenienses propter Pisistrati tyrannidem, quæ paucis annis ante[2] fuerat, omnium suorum civium potentiam extimescebant. Miltiades, multum in imperiis magistratibusque versatus, non videbatur posse esse privatus, præsertim quum consuetudine ad imperii cupiditatem trahi videretur. Nam Chersonesi omnes illos quos habitarat annos, perpetuam obtinuerat dominationem, *tyrannus*que fuerat appellatus, sed justus[3]: non erat enim vi consecutus, sed suorum voluntate, eamque potestatem bonitate retinuerat. Omnes autem et habentur et dicuntur *tyranni*, qui po-

la flotte. Il ne pouvait payer comptant; on le jeta en prison, et il y mourut.

VIII. Paros ne fut qu'un prétexte pour l'accuser; sa condamnation eut une autre cause. La tyrannie toute récente de Pisistrate avait appris aux Athéniens à redouter la puissance de leurs concitoyens. Miltiade, accoutumé à commander des armées, à exercer des magistratures, ne paraissait pas pouvoir demeurer un simple citoyen, alors surtout que l'habitude de dominer semblait lui en avoir fait un besoin. En effet, pendant toutes les années qu'il avait passées en Chersonèse, il y avait possédé le souverain pouvoir, et avait porté le nom de tyran, mais tyran légitime : car il avait dû son autorité non pas à la violence, mais au consentement des siens, et il l'avait conservée grâce à sa bonté. Or on appelle *tyrans* et on considère

Quod non poterat	Parce qu'il ne pouvait pas
solvere hanc pecuniam	payer cette somme-d'argent
in præsentia,	dans le moment-présent,
conjectus est	il fut jeté
in vincula publica,	dans les fers publics (la prison de l'État),
ibique	et là
obiit supremum diem.	il s'acquitta du dernier jour (mourut).
VIII. Etsi hic	VIII. Bien que celui-ci
accusatus est	ait été accusé
crimine Pario,	d'un crime relatif-à-Paros,
tamen	cependant
causa damnationis	la cause de *sa* condamnation
fuit alia.	fut autre.
Namque Athenienses,	En effet les Athéniens,
propter tyrannidem	à-cause-de la tyrannie
Pisistrati,	de Pisistrate,
quæ fuerat	laquelle avait existé
paucis annis ante,	peu d'années auparavant,
extimescebant potentiam	redoutaient la puissance
omnium suorum civium.	de tous leurs citoyens.
Miltiades,	Miltiade,
versatus multum	ayant vécu beaucoup
in imperiis	dans les commandements
magistratibusque,	et les magistratures,
non videbatur	ne paraissait pas
posse esse privatus,	pouvoir être un simple *citoyen*,
præsertim quum	surtout lorsque
consuetudine	par l'habitude
videretur trahi	il paraissait être entraîné
ad cupiditatem imperii.	vers le désir du commandement.
Nam omnes illos annos	Car pendant toutes ces années
quos habitarat	pendant lesquelles il avait habité
Chersonesi,	dans la Chersonèse,
obtinuerat	il avait conservé
dominationem perpetuam,	une autorité non-interrompue,
appellatusque fuerat	et il avait été appelé
tyrannus,	tyran,
sed justus :	mais *tyran* légitime :
non enim consecutus erat	en effet il n'avait pas obtenu
vi	par la force
eam potestatem,	ce pouvoir,
sed voluntate suorum,	mais par la volonté des siens,
retinueratque bonitate.	et il *l'*avait conservé par *sa* bonté.
Omnes autem	Or tous ceux
qui sunt potestate perpetua	qui sont d'un (ont un) pouvoir perpétuel
in ea civitate	dans cette (une) cité
quæ usa est libertate	qui a fait-usage de la liberté

testate sunt perpetua in ea civitate quæ libertate usa est. Sed in Miltiade erat quum summa humanitas, tum mira comitas, ut nemo tam humilis esset cui non ad eum aditus pateret, magna auctoritas apud omnes civitates, nobile nomen, laus rei militaris maxima. Hæc populus respiciens maluit eum innoxium plecti quam se diutius esse in timore.

THEMISTOCLES.

I. Themistocles, Neoclis filius, Atheniensis. Hujus vitia ineuntis adolescentiæ magnis sunt emendata virtutibus : adeo ut anteferatur huic nemo, pauci pares putentur. Sed ab initio est ordiendum. Pater ejus, Neocles, generosus fuit. Is uxorem Halicarnassiam[1] civem duxit, ex qua natus est Themistocles. Qui, quum minus esset probatus parentibus, quod et liberius

comme tels tous ceux qui se perpétuent au pouvoir dans un État qui jouissait auparavant de l'indépendance. Mais, pour Miltiade, il joignait à une extrême douceur une affabilité merveilleuse, et il n'y avait aucun citoyen, si humble qu'il fût, qui ne pût arriver librement jusqu'à lui ; son autorité était très-grande auprès de toutes les cités, son nom célèbre, sa gloire militaire immense. Considérant toutes ces qualités, le peuple aima mieux frapper en lui un innocent que d'avoir plus longtemps à le craindre.

THÉMISTOCLE.

I. Thémistocle, fils de Néoclès, était Athénien. Les vices de sa première jeunesse furent rachetés par de grandes vertus, si bien qu'on ne met personne au-dessus de lui et que peu sont placés au même rang. Mais commençons par le commencement. Son père, Néoclès, était noble; il épousa une citoyenne d'Halicarnasse, qui donna le jour à Thémistocle. Celui-ci mécontenta ses parents en menant une

et habentur	et sont estimés
et dicuntur tyranni.	et sont appelés tyrans.
Sed erat in Miltiade	Mais il y avait en Miltiade
quum summa humanitas,	d'une-part une très-grande bonté,
tum mira comitas,	d'autre-part une merveilleuse affabilité,
ut nemo	*de telle sorte* que personne
esset tam humilis	n'était si humble
cui aditus ad eum	à qui un accès vers lui
non pateret;	ne fût pas ouvert;
magna auctoritas	une grande autorité
apud omnes civitates,	auprès de toutes les cités,
nomen nobile,	un nom noble,
maxima laus	une très-grande gloire
rei militaris.	de (dans) l'art militaire.
Populus, respiciens hæc,	Le peuple, considérant ces *avantages*,
maluit	aima-mieux
eum innoxium plecti	lui (Miltiade) innocent être frappé
quam se	que lui-même
esse diutius in timore.	être plus longtemps dans la crainte.

THEMISTOCLES. — THÉMISTOCLE.

I. Themistocles,	I. Thémistocle,
filius Neoclis,	fils de Néoclès,
Atheniensis.	*était* Athénien.
Vitia	Les vices
adolescentiæ ineuntis	de l'adolescence commençant
hujus	de celui-ci
emendata sunt	furent corrigés
magnis virtutibus :	par de grandes vertus :
adeo ut nemo	à-tel-point que personne
anteferatur huic,	n'est préféré à celui-ci,
pauci putentur-pares.	*que* peu sont réputés égaux.
Sed ordiendum est	Mais il faut commencer
ab initio.	par le commencement.
Pater ejus, Neocles,	Le père de lui, Néoclès,
fuit generosus.	fut noble.
Is duxit uxorem	Celui-ci emmena (prit) *pour* épouse
civem Halicarnassiam	une citoyenne d'-Halicarnasse,
ex qua	de laquelle
natus est Themistocles.	naquit Thémistocle.
Qui, quum esset probatus	Celui-ci, comme il était estimé
parentibus	de *ses* parents
minus,	moins *qu'il n'eût fallu*,
quod et vivebat liberius	parce que et il vivait trop librement

vivebat et rem familiarem negligebat, a patre exheredatus est. Quæ contumelia non fregit eum, sed erexit. Nam, quum judicasset sine summa industria non posse eam exstingui, totum se dedit reipublicæ, diligentius amicis famæque serviens. Multum in judiciis privatis versabatur, sæpe in concionem populi prodibat; nulla res major sine eo gerebatur; celeriterque, quæ opus erant, reperiebat, facile eadem oratione explicabat. Neque minus in rebus gerendis promptus quam excogitandis erat : quod « et de instantibus (ut ait Thucydides) verissime judicabat, et de futuris callidissime conjiciebat. » Quo factum est ut brevi tempore illustraretur.

II. Primus autem gradus fuit capessendæ reipublicæ bello Corcyræo[1] : ad quod gerendum prætor a populo factus, non solum præsenti bello, sed etiam reliquo tempore ferociorem reddidit civitatem. Nam, quum pecunia publica, quæ ex metallis[2] redibat, largitione magistratuum quotannis interiret,

vie dissolue et en négligeant ses intérêts domestiques; son père le déshérita. Loin de l'abattre, cet affront le releva. Jugeant qu'il ne pouvait effacer cette tache qu'à force d'activité, il se consacra tout entier à la république, s'appliquant avec zèle à acquérir des amis et de la renommée. Souvent il plaidait les causes des particuliers, souvent il prenait la parole dans l'assemblée du peuple; aucune affaire importante ne se traitait sans qu'il s'en mêlât; il était prompt à trouver les solutions, et il les exposait avec une grande facilité de parole. Non moins rapide à exécuter qu'à imaginer, « il jugeait du présent, comme dit Thucydide, avec un tact extrêmement sûr, et devinait l'avenir avec une remarquable sagacité : » aussi devint-il bientôt illustre.

II. Le premier poste que lui confia sa patrie fut dans la guerre de Corcyre : élu stratége par le peuple pour conduire cette guerre, il rendit la république plus confiante en ses forces, non-seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir. Les revenus publics, qu'on tirait des mines, se dissipaient tous les ans par les largesses des ma-

et negligebat	et il négligeait
rem familiarem,	*son* bien de-famille,
exheredatus est a patre.	fut déshérité par *son* père.
Quæ contumelia	Lequel affront
non fregit eum ,	ne brisa (n'abattit) pas lui,
sed erexit.	mais *le* releva.
Nam, quum judicasset	Car, comme il avait jugé
eam non posse exstingui	lui (cet affront) ne pouvoir pas être effacé
sine summa industria,	sans la plus grande activité, [bliques,
se dedit totum reipublicæ ,	il se donna tout-entier aux affaires-pu-
serviens diligentius	recherchant avec-beaucoup-de-zèle
amicis famæque.	des amis et de la renommée.
Versabatur multum	Il se-donnait-du-mouvement beaucoup
in judiciis privatis,	dans les procès des-particuliers,
prodibat sæpe	s'avançait souvent *pour parler*
in concionem populi ;	dans l'assemblée du peuple ;
nulla res major	aucune affaire un-peu-importante
gerebatur sine eo ;	ne se faisait sans lui ;
reperiebatque celeriter	et il trouvait promptement [res),
quæ erant opus,	*les choses* qui étaient un besoin (nécessai-
explicabat facile eadem	*et* exposait facilement ces-mêmes choses
oratione.	par le discours.
Neque erat minus promptus	Et il n'était pas moins prompt
in gerendis rebus	à faire les choses
quam excogitandis :	qu'à *les* imaginer :
quod, ut ait Thucydides,	parce que, comme dit Thucydide,
« et judicabat verissime	« et il portait-jugement très-sainement
de instantibus,	sur les *affaires* présentes,
et conjiciebat callidissime	et il faisait-conjecture très-adroitement
de futuris. »	sur les *affaires* à-venir. »
Quo factum est	Par quoi il fut fait (il arriva)
ut illustraretur	qu'il s'illustra
tempore brevi.	en un temps court.
II. Primus autem gradus	II. Or, *son* premier pas [ques
capessendæ reipublicæ	pour prendre-en-main les affaires-publi-
fuit bello Corcyræo :	fut dans la guerre de-Corcyre :
factus prætor a populo	fait (nommé) préteur par le peuple
ad quod gerendum,	pour faire cette *guerre*,
reddidit civitatem	il rendit la cité
ferociorem	plus hardie
non solum bello præsenti,	non-seulement dans la guerre présente,
sed etiam reliquo tempore.	mais encore dans le reste-du temps.
Nam,	En effet,
quum pecunia publica,	comme de l'argent de-l'État,
quæ redibat ex metallis ,	qui était-un-revenu des mines,
interiret quotannis	se perdait tous-les-ans
largitione magistratuum ,	par les largesses des magistrats,

ille persuasit populo ut ea pecunia classis centum navium ædificaretur. Qua celeriter effecta, primum Corcyræos fregit, deinde, maritimos prædones consectando, mare tutum reddidit. In quo quum divitiis ornavit, tum etiam peritissimos belli navalis fecit Athenienses. Id quantæ saluti fuerit universæ Græciæ, bello cognitum est Persico, quum Xerxes et mari et terra bellum universæ inferret Europæ, cum tantis copiis quantas neque antea neque postea habuit quisquam : hujus enim classis mille et ducentarum navium longarum fuit, quam duo millia onerariarum[1] sequebantur ; terrestres autem exercitus septingentorum millium peditum[2], equitum quadringentorum millium fuerunt. Cujus de adventu quum fama in Græciam esset perlata, et maxime Athenienses peti dicerentur propter pugnam Marathoniam, miserunt Delphos consultum quidnam facerent de rebus suis. Deliberantibus

gistrats ; il persuada au peuple d'employer cet argent à équiper une flotte de cent vaisseaux. Cet armement ayant été bientôt fait, d'abord il dompta les Corcyréens ; puis, poursuivant les pirates, il rendit aux mers la sécurité. Par cette conduite, en même temps qu'il enrichissait les Athéniens, il les faisait devenir très-habiles dans la guerre maritime. Ce fut surtout dans la lutte contre les Perses que l'on reconnut de quelle importance cela était pour le salut de la Grèce, lorsque Xerxès, sur terre et sur mer, apporta la guerre à toute l'Europe, avec des forces telles qu'on n'en vit jamais ni avant ni après lui. Sa flotte se composait de douze cents vaisseaux de guerre, que suivaient deux mille bâtiments de transport ; ses armées de terre comptaient sept cent mille fantassins et quatre cent mille cavaliers. La nouvelle de son approche s'étant répandue dans la Grèce, les Athéniens, qu'on disait menacés surtout à cause de la bataille de Marathon, envoyèrent consulter l'oracle de Delphes sur le parti qu'ils avaient

ille persuasit populo	celui-ci persuada au peuple
ut ea pecunia	qu'avec cet argent
classis centum navium	une flotte de cent vaisseaux
ædificaretur.	fût construite.
Qua effecta celeriter,	Laquelle ayant été faite promptement,
primum fregit Corcyræos ;	d'abord il brisa (dompta) les Corcyréens ;
deinde, consectando	ensuite, en poursuivant
prædones maritimos,	les brigands de-mer,
reddidit mare tutum.	il rendit la mer sûre.
In quo	En quoi
quum ornavit divitiis	d'une-part il munit de richesses
Athenienses,	les Athéniens, [mentés
tum etiam fecit peritissimos	d'autre part aussi il *les* fit très-expéri
belli navalis.	dans la guerre navale.
Cognitum est bello Persico	Il fut reconnu dans la guerre des-Perses
quantæ saluti id fuerit	à quel-grand salut cela fut (combien cela
universæ Græciæ,	à (de) toute la Grèce, [servit au salut)
quum Xerxes	lorsque Xerxès
inferret bellum	apportait la guerre
Europæ universæ	à l'Europe entière
et mari et terra,	et par mer et par terre,
cum copiis tantis	avec des troupes aussi-grandes
quantas neque antea	que ni auparavant
neque postea	ni dans-la-suite
quisquam habuit :	personne n'*en* eut :
classis enim hujus	car la flotte de celui-ci
fuit mille	fut (était composée) de mille
et ducentarum navium	et deux-cents vaisseaux
longarum,	longs,
quam sequebantur	laquelle suivaient
duo millia onerariarum ;	deux milliers de *vaisseaux* de-charge ;
exercitus autem terrestres	d'autre-part *ses* armées de-terre
fuerunt	furent (étaient composées)
septingentorum millium	de sept-cents milliers
peditum,	de fantassins,
quadringentorum millium	quatre-cents milliers
equitum.	de cavaliers.
De adventu cujus	Au-sujet-de l'approche duquel
quum fama	comme la renommée
perlata esset in Græciam,	avait été apportée en Grèce,
et Athenienses maxime	et que les Athéniens surtout
dicerentur peti	étaient dits être cherchés (menacés)
propter pugnam	à-cause-de la bataille
Marathoniam,	de-Marathon,
miserunt Delphos	ils envoyèrent à Delphes
consultum	consulter *l'oracle*
quidnam facerent	*pour savoir* ce qu'ils devaient faire

Pythia respondit ut mœnibus ligneis se munirent. Id responsum quo valeret, quum intelligeret nemo, Themistocles persuasit consilium esse Apollinis ut in naves se suaque conferrent : eum enim a deo significari murum ligneum. Tali consilio probato, addunt ad superiores[1] totidem naves triremes, suaque omnia, quæ moveri poterant, partim Salamina, partim Trœzena[2] asportant; arcem sacerdotibus paucisque majoribus natu ac sacra procuranda tradunt, reliquum oppidum relinquunt.

III. Hujus consilium plerisque civitatibus displicebat, et in terra dimicari magis placebat. Itaque missi sunt delecti cum Leonida, Lacedæmoniorum rege, qui Thermopylas occuparent, longiusque barbaros progredi non paterentur. Hi vim hostium non sustinuerunt, eoque loco omnes interierunt. At classis communis Græciæ trecentarum navium, in qua du-

à prendre. La Pythie leur répondit qu'ils devaient s'enfermer dans des murs de bois. Comme personne ne comprenait le sens de cette réponse, Thémistocle persuada à ses concitoyens qu'Apollon leur conseillait de se transporter, eux et leurs biens, sur leurs vaisseaux, disant que c'étaient là les murs de bois dont voulait parler le dieu. Les Athéniens goûtèrent cet avis, doublèrent le nombre de leurs trirèmes, firent passer en partie à Salamine, en partie à Trézène, tout ce qui pouvait être transporté, confièrent aux prêtres et à quelques vieillards la citadelle et le soin des objets sacrés, et évacuèrent le reste de la ville.

III. La plupart des cités désapprouvaient le conseil de Thémistocle et préféraient combattre sur terre. On envoya donc une troupe choisie, sous les ordres de Léonidas, roi de Sparte, pour occuper les Thermopyles et empêcher les barbares d'aller plus loin. Ces guerriers ne purent soutenir l'attaque des ennemis, et périrent tous à leur poste. Cependant la flotte commune de la Grèce, composée de

de suis rebus.	touchant leurs intérêts.
Deliberantibus	A ceux qui interrogeaient
Pythia respondit	la Pythie répondit
ut se munirent	qu'ils se fortifiassent
mœnibus ligneis.	par des remparts de-bois.
Quum nemo intelligeret	Comme personne ne comprenait
quo id responsum	en-quel-sens cette réponse
valeret,	avait-de-la-force,
Themistocles persuasit	Thémistocle *leur* persuada
consilium Apollinis	le conseil d'Apollon [seaux
esse ut conferrent in naves	être qu'ils transportassent sur des vais-
se suaque :	eux-mêmes et leurs *biens* :
eum enim murum ligneum	ce mur de-bois en effet
significari a deo.	être indiqué par le dieu.
Tali consilio probato	Un tel conseil ayant été approuvé,
addunt ad superiores	ils ajoutent à *leurs vaisseaux* précédents
totidem naves	tout-autant-de vaisseaux
triremes,	à-trois-rangs-de-rames,
asportantque	et transportent
partim Salamina,	en-partie à Salamine,
partim Trœzena,	en-partie à Trézène,
omnia sua	tous leurs *biens*
quæ poterant moveri ;	qui pouvaient être déplacés ;
tradunt sacerdotibus	ils remettent aux prêtres
paucisque	et à un-petit-nombre *d'hommes*
majoribus natu	plus avancés par la naissance (déjà vieux)
arcem	la citadelle
ac sacra procuranda,	et les *objets* sacrés à-soigner,
relinquunt	*et* abandonnent
reliquum oppidum.	le reste-de la ville.
III. Consilium hujus	III. Le conseil de celui-ci (Thémistocle)
displicebat	déplaisait
plerisque civitatibus,	à la-plupart-des cités,
et placebat magis	et il *leur* plaisait davantage
dimicari in terra.	que l'on combattît sur terre.
Itaque delecti	En-conséquence des *hommes* choisis
missi sunt cum Leonida,	furent envoyés avec Léonidas,
rege Lacedæmoniorum,	roi des Lacédémoniens,
qui occuparent	lesquels devaient occuper
Thermopylas,	les Thermopyles,
neque paterentur	et ne devaient pas souffrir
barbaros progredi longius.	les barbares s'avancer plus loin.
Hi non sustinuerunt	Ceux-ci ne purent-soutenir
vim hostium,	l'attaque des ennemis,
omnesque interierunt	et tous ils périrent
eo loco.	en cet endroit.
At classis communis	Cependant la flotte commune

centæ erant Atheniensium, primum apud Artemisium, inter Eubœam continentemque terram, cum classiariis regis conflixit : angustias enim Themistocles quærebat, ne multitudine circumiretur. Hinc etsi pari prœlio discesserant, tamen eodem loco non sunt ausi manere, quod erat periculum ne, si pars navium adversariorum Eubœam superasset, ancipiti premerentur periculo. Quo factum est ut ab Artemisio discederent, et exadversum Athenas, apud Salamina, classem suam constituerent.

IV. At Xerxes, Thermopylis expugnatis, protinus accessit Astu[1], idque, nullis defendentibus, interfectis sacerdotibus quos in arce invenerat, incendio delevit. Cujus flamma perterriti, classiarii quum manere non auderent, et plurimi hortarentur ut domos suas discederent mœnibusque se defenderent, Themistocles unus restitit, et universos esse pares

trois cents vaisseaux, dont deux cents fournis par les Athéniens, livra bataille une première fois à la flotte du roi près d'Artémisium, entre l'Eubée et la terre ferme ; car Thémistocle recherchait les détroits, afin de ne pas être enveloppé. Bien que le succès eût été balancé, les Perses n'osèrent pas conserver leur position, dans la crainte que, si une partie de la flotte ennemie doublait l'Eubée, ils ne fussent mis en péril de deux côtés à la fois. Ils s'éloignèrent donc d'Artémisium, et vinrent mouiller en face d'Athènes, auprès de Salamine.

IV. De son côté Xerxès, après avoir forcé les Thermopyles, marcha sur Athènes sans s'arrêter, tua les prêtres qu'il trouva dans la citadelle et la livra aux flammes. Cet incendie effraya les Grecs ; ils ne voulaient plus tenir la mer, et le plus grand nombre étaient d'avis de se retirer chez eux et de défendre leurs remparts. Thémistocle seul résista, disant que, réunis, ils étaient en état de tenir tête aux

Græciæ	de la Grèce
trecentarum navium,	de trois-cents vaisseaux,
in qua ducentæ	dans laquelle deux-cents
erant Atheniensium,	étaient aux Athéniens,
conflixit primum	engagea-la-lutte d'abord
cum classiariis regis	avec les matelots du roi
apud Artemisium,	auprès d'Artémisium,
inter Eubœam	entre l'Eubée
terramque continentem :	et la terre ferme :
Themistocles enim	Thémistocle en effet
quærebat angustias,	cherchait les détroits,
ne circumiretur	afin qu'il ne fût pas enveloppé
multitudine.	par la multitude.
Etsi discesserant hinc	Bien qu'ils se fussent retirés de là
prœlio pari,	avec un combat (succès) égal,
tamen non ausi sunt	cependant ils n'osèrent pas
manere eodem loco,	rester dans le même endroit,
quod erat periculum ne,	parce qu'il y avait danger que,
si pars	si une partie
navium adversariorum	des vaisseaux des ennemis
superasset Eubœam,	avait doublé l'Eubée,
premerentur	ils ne fussent pressés
ancipiti periculo.	par un double péril.
Quo factum est	Par quoi il fut fait (il en résulta)
ut discederent	qu'ils s'éloignèrent
ab Artemisio,	d'Artémisium,
et constituerent	et établirent
suam classem	leur flotte
exadversum Athenas,	vis-à-vis d'Athènes,
apud Salamina.	auprès de Salamine.
IV. At Xerxes,	IV. Cependant Xerxès,
Thermopylis expugnatis,	les Thermopyles ayant été prises,
protinus accessit Astu,	sans-désemparer s'avança vers la ville,
nullisque defendentibus,	et nuls ne *la* défendant,
sacerdotibus	les prêtres
quos invenerat in arce	qu'il avait trouvés dans la citadelle
interfectis,	ayant été tués,
delevit id incendio.	il détruisit elle par l'incendie.
Cujus flamma perterriti,	Par la flamme duquel *incendie* effrayés,
quum classiarii	comme les matelots *grecs*
non auderent manere,	n'osaient pas rester,
et plurimi hortarentur	et *que* de très-nombreux exhortaient
ut discederent suas domos	qu'ils se retirassent dans leurs demeures
seque defenderent	et se défendissent
mœnibus,	par *leurs* remparts,
Themistocles unus restitit,	Thémistocle seul fit-opposition,
et aiebat universos	et il affirmait tous-réunis

aiebat, dispersos testabatur perituros, idque Eurybiadi, regi Lacedæmoniorum, qui tum summæ imperii præerat, fore affirmabat. Quem quum minus, quam vellet, moveret, noctu de servis suis, quem habuit fidelissimum, ad regem misit, ut ei nuntiaret suis verbis « Adversarios ejus in fuga esse: qui si discessissent, majore cum labore et longinquiore tempore bellum confecturum, quum singulos consectari cogeretur; quos si statim aggrederetur, brevi universos oppressurum. » Hoc eo valebat, ut ingratiis ad depugnandum omnes cogerentur. Hac re audita, barbarus, nihil doli subesse credens, postridie alienissimo sibi loco, contra opportunissimo hostibus, adeo angusto mari conflixit ut ejus multitudo navium explicari non potuerit. Victus ergo est, magis consilio Themistoclis quam armis Græciæ.

Perses, et affirmant que, s'ils se disséminaient, ils devaient succomber; c'est ce qu'il soutenait à Eurybiade, roi des Lacédémoniens, qui avait alors le commandement en chef. Comme il ne parvenait pas à le convaincre, il envoya au roi pendant la nuit le plus fidèle de ses esclaves, pour lui annoncer de sa part « que les Grecs étaient sur le point de fuir; qu'une fois dispersés, il lui faudrait plus de peine et plus de temps pour terminer la guerre, car il serait obligé de les poursuivre en détail; tandis que, s'il les attaquait sur-le-champ, il les écraserait sans peine tous à la fois. » L'intention de Thémistocle était de forcer les Grecs à combattre malgré eux tous ensemble. Ce message entendu, le barbare, ne soupçonnant aucune ruse, livra bataille le lendemain dans une position très-désavantageuse pour lui, très-favorable au contraire à ses ennemis, sur une mer qui était si étroite qu'il ne put développer toute sa flotte. Il fut donc vaincu, plutôt par l'adresse de Thémistocle que par les armes de la Grèce.

esse pares,	être égaux *en force aux Perses*,
testabatur dispersos	*et* protestait *eux* dispersés
perituros ;	devoir périr ;
affirmabatque Eurybiadi,	et il assurait à Eurybiade,
regi Lacedæmoniorum,	roi des Lacédémoniens,
qui tum præerat	qui alors était-à-la-tête
summæ imperii,	de l'ensemble du commandement,
id fore.	ceci devoir arriver.
Quem quum moveret	Comme il touchait celui-ci
minus quam vellet,	moins qu'il *ne* voulait,
misit noctu ad regem	il envoya de nuit vers le roi
de suis servis,	*un* de ses esclaves,
quem habuit fidelissimum,	*celui* qu'il avait le plus fidèle,
ut nuntiaret ei	pour qu'il annonçât à lui (au roi)
suis verbis	en ses termes (de sa part)
« Adversarios ejus	« Les adversaires de lui
esse in fuga ;	être en fuite ;
qui si discessissent,	si ceux-ci se séparaient,
confecturum bellum	*lui* devoir achever la guerre
cum majore labore	avec une plus grande peine
et tempore longinquiore,	et un temps plus long,
quum cogeretur	lorsqu'il serait forcé
consectari singulos ;	de *les* poursuivre un-à-un ;
quos	lesquels
si aggrederetur statim,	s'il attaquait sur-le-champ,
oppressurum brevi	*lui* devoir *les* écraser bientôt
universos. »	tous-ensemble. »
Hoc valebat eo	Ceci avait-effet en-ce-sens (tendait à ce but,
ut omnes ingratiis	que tous malgré-eux
cogerentur	fussent forcés
ad depugnandum.	à combattre.
Hac re audita,	Cette chose ayant été apprise,
barbarus,	le barbare,
credens nihil doli	croyant rien de (aucune) ruse
subesse,	n'être-là-dessous,
conflixit postridie	engagea-la-lutte le lendemain
loco	dans un lieu
alienissimo sibi,	très-défavorable pour lui-même,
contra	*et* au-contraire
opportunissimo hostibus,	très-favorable pour les ennemis,
mari adeo angusto	sur une mer tellement étroite
ut multitudo navium ejus	que la multitude des vaisseaux de lui
non potuerit explicari.	ne put se développer.
Victus est ergo,	Il fut vaincu donc,
magis	plutôt
consilio Themistoclis	par la sagesse de Thémistocle
quam armis Græciæ.	que par les armes de la Grèce.

V. Hic etsi male rem gesserat, tamen tantas habebat reliquias copiarum, ut etiam cum his opprimere posset hostes. Interim ab eodem gradu depulsus est. Nam Themistocles, verens ne bellare perseveraret, certiorem eum fecit « Id agi ut pons, quem ille in Hellesponto fecerat, dissolveretur, ac reditu in Asiam excluderetur, » idque ei persuasit. Itaque, qua sex mensibus iter fecerat, eadem, minus diebus triginta, in Asiam reversus est, seque a Themistocle non superatum, sed conservatum, judicavit. Sic unius viri prudentia Græcia liberata est, Europæque succubuit Asia. Hæc altera victoria, quæ cum Marathonio possit comparari tropæo : nam pari modo apud Salamina parvo numero navium maxima post hominum memoriam classis [1] est devicta.

VI. Magnus in hoc bello Themistocles fuit, nec minor in pace. Quum enim Phalereo portu, neque magno neque bono,

V. Malgré cet échec, il restait à Xerxès des forces assez considérables pour pouvoir accabler ses ennemis; mais il fut encore forcé de reculer. Thémistocle, craignant qu'il ne voulût continuer la guerre, le fit avertir « qu'on se proposait de rompre le pont qu'il avait fait jeter sur l'Hellespont, et de lui fermer par ce moyen le retour en Asie. » Xerxès, persuadé, regagna l'Asie en moins de trente jours, par la même route qu'il n'avait faite qu'en six mois, et regarda Thémistocle, non comme son vainqueur, mais comme son libérateur. Ce fut ainsi que la prudence d'un seul homme délivra la Grèce et fit triompher l'Europe de l'Asie. Cette victoire de Salamine est comparable à celle de Marathon ; car la plus grande flotte qu'on eût jamais vue y fut également défaite par un petit nombre de vaisseaux.

VI. Thémistocle fut grand dans cette guerre; il ne le fut pas moins dans la paix. Les Athéniens n'ayant que le port de Phalère,

V. Etsi hic	V. Bien que celui-ci (Xerxès)
gesserat rem male,	eût conduit l'entreprise mal,
tamen habebat	cependant il avait
tantas reliquias copiarum,	de si-grands restes de troupes,
ut etiam cum his	que même avec ceux-ci
posset opprimere hostes.	il pouvait écraser *ses* ennemis. [position
Interim depulsus est gradu	Sur-ces entrefaites il fut chassé de sa
ab eodem.	par le même *Thémistocle*.
Nam Themistocles,	Car Thémistocle,
verens	craignant
ne perseveraret bellare,	qu'il ne persistât à faire-la-guerre,
fecit eum certiorem	fit lui mieux-informé (l'avertit)
« Id agi,	« Ceci être agité,
ut pons	que le pont
quem ille fecerat	que celui-là (Xerxès) avait fait
in Hellesponto	sur l'Hellespont
dissolveretur,	fût rompu,
ac excluderetur	et que *le roi* fût privé
reditu in Asiam ; »	du retour en Asie ; »
persuasitque id ei.	et il persuada cela à lui.
Itaque,	En-conséquence,
minus triginta diebus,	en moins de trente jours,
reversus est in Asiam	il retourna en Asie [fait *sa* route
eadem qua fecerat iter	par le même *chemin* par lequel il avait
sex mensibus,	en six mois,
judicavitque se	et il estima lui-même
non superatum	non pas vaincu
a Themistocle,	par Thémistocle,
sed conservatum.	mais sauvé *par lui*.
Sic prudentia unius viri	Ainsi par la prudence d'un-seul homme
Græcia liberata est,	la Grèce fut délivrée,
Asiaque	et l'Asie
succubuit Europæ.	fut-vaincue-par l'Europe.
Hæc altera victoria,	*Voilà* cette seconde victoire,
quæ possit comparari	qui pourrait être comparée
cum tropæo Marathonio :	avec le trophée de-Marathon :
nam modo pari	car d'une façon pareille
apud Salamina	auprès de Salamine
classis maxima	la flotte la plus grande
post memoriam hominum	de mémoire d'hommes
devicta est	fut vaincue
parvo numero navium.	par un petit nombre de vaisseaux.
VI. Themistocles	VI. Thémistocle
fuit magnus in hoc bello,	fut grand dans cette guerre,
nec minor in pace.	et non moins-grand dans la paix.
Quum enim Athenienses	En effet tandis que les Athéniens
uterentur portu Phalereo,	se servaient du port de-Phalère,

Athenienses uterentur, hujus consilio triplex Piræi portus constitutus est ; isque mœnibus circumdatus, ut ipsam urbem dignitate æquipararet, utilitate superaret. Idemque muros Atheniensium restituit, præcipuo periculo suo. Namque Lacedæmonii, causam idoneam nacti, propter barbarorum excursiones, qua negarent oportere extra Peloponnesum ullam urbem haberi, ne essent loca munita quæ hostes possiderent, Athenienses ædificantes prohibere sunt conati. Hoc longe alio spectabat atque videri volebant. Athenienses enim duabus victoriis, Marathonia et Salaminia, tantam gloriam apud omnes gentes erant consecuti, ut intelligerent Lacedæmonii de principatu sibi cum his certamen fore : quare eos quam infirmissimos esse volebant. Postquam autem audierunt muros instrui, legatos Athenas miserunt, qui id fieri vetarent. His præsentibus desierunt, ac se de ea re legatos ad eos

qui n'était ni spacieux ni sûr, il leur persuada de construire le triple port du Pirée ; on l'entoura de murailles, et le Pirée, égalant la ville en magnificence, la surpassa en utilité réelle. Thémistocle rétablit aussi les murs d'Athènes, au péril de sa vie. Les Lacédémoniens s'efforcèrent en effet d'empêcher cet ouvrage. Ils se servaient du prétexte spécieux des invasions des barbares, prétendant qu'il ne fallait avoir, hors du Péloponèse, aucune place forte, de peur que l'ennemi ne s'en emparât. Leur vrai motif était bien différent de celui qu'ils alléguaient. Athènes s'était acquis une si grande réputation chez tous les peuples, par les deux victoires de Marathon et de Salamine, qu'ils sentaient qu'il faudrait lui disputer l'empire. Ils voulaient donc qu'elle restât très-faible. Lorsqu'ils eurent appris qu'on relevait les murs, ils envoyèrent des députés à Athènes pour le défendre. On cessa les travaux en leur présence, et on leur dit qu'on députerait à Lacédémone pour

neque magno neque bono,	*qui n'était* ni grand ni bon,
consilio hujus	par le conseil de celui-ci
triplex portus Piræi	le triple port du Pirée
constitutus est;	fut établi;
isque	et celui-ci
circumdatus mœnibus,	fut entouré de murailles,
ut æquipararet dignitate	afin qu'il égalât en beauté
urbem ipsam,	la ville elle-même,
superaret utilitate.	*et la* surpassât en utilité.
Idemque restituit	Et le même rétablit
muros Atheniensium,	les murs des Athéniens,
suo periculo præcipuo.	à son risque principal.
Namque Lacedæmonii,	Car les Lacédémoniens,
nacti causam idoneam,	ayant trouvé un motif suffisant,
propter excursiones	à-cause-des irruptions
barbarorum,	des barbares,
qua	d'après lequel *motif*
negarent oportere	ils disaient-ne-pas falloir
ullam urbem haberi	quelque ville être possédée
extra Peloponnesum,	en dehors du Péloponèse,
ne essent loca munita	de peur qu'il n'y eût des lieux fortifiés
quæ hostes possiderent,	dont les ennemis pourraient s'emparer,
conati sunt	tentèrent
prohibere Athenienses	d'empêcher les Athéniens
ædificantes.	qui bâtissaient *leurs murs*. [tout autre but)
Hoc spectabat longe alio	Ceci regardait bien ailleurs (avait un
atque volebant videri.	qu'ils *ne* voulaient *laisser* paraître.
Athenienses enim	Les Athéniens en effet
duabus victoriis,	par *leurs* deux victoires,
Marathonia et Salaminia,	de-Marathon et de-Salamine,
consecuti erant	avaient obtenu
tantam gloriam	une si-grande gloire
apud omnes gentes,	chez tous les peuples:
ut Lacedæmonii	que les Lacédémoniens
intelligerent	comprenaient
certamen de principatu	une lutte au-sujet-du premier-rang
fore sibi cum his :	devoir être à eux-mêmes avec ceux-ci :
quare volebant eos	c'est-pourquoi ils voulaient eux
esse quam infirmissimos.	être le plus faibles que possible.
Postquam autem	Or lorsque
audierunt	ils apprirent
muros instrui,	les murs se bâtir,
miserunt Athenas legatos,	ils envoyèrent à Athènes des députés,
qui vetarent	qui devaient interdire
id fieri.	ceci se faire (qu'on le fît).
His præsentibus	Ceux-ci étant présents
desierunt,	*les Athéniens* cessèrent *de bâtir*,

missuros dixerunt. Hanc legationem suscepit Themistocles, et solus primo profectus est; reliqui legati ut tum exirent, quum satis altitudo muri exstructa videretur, præcepit; interim omnes servi atque liberi opus facerent, neque ulli loco parcerent, sive sacer esset, sive profanus, sive privatus, sive publicus; et undique, quod idoneum ad muniendum putarent, congererent. Quo factum est ut Atheniensium muri ex sacellis sepulcrisque constarent.

VII. Themistocles autem, ut Lacedæmonem venit, adire ad magistratus noluit, et dedit operam ut quam longissime tempus duceret, causam interponens se collegas exspectare. Quum Lacedæmonii quererentur opus nihilominus fieri, eumque in ea re conari fallere, interim reliqui legati sunt consecuti. A quibus quum audisset non multum superesse munitionis, ad ephoros [1] Lacedæmoniorum accessit, penes

cet objet. Thémistocle se chargea de cette mission. Il partit d'abord seul, après avoir ordonné que les autres députés ne se missent en chemin que lorsque les murs seraient élevés à une hauteur suffisante; qu'on y fît travailler tous les esclaves et toutes les personnes libres; qu'on n'épargnât aucun lieu, sacré ou profane, public ou particulier; et qu'on amassât de toute part les matériaux qu'on jugerait propres à entrer dans une fortification. Il arriva de là que les murs d'Athènes furent rebâtis avec les démolitions des temples et des tombeaux.

VII. Thémistocle, arrivé à Lacédémone, ne voulut point d'abord aller trouver les magistrats. Il chercha à gagner du temps, autant qu'il lui était possible, en prétextant qu'il attendait ses collègues. Pendant que les Lacédémoniens se plaignaient que l'ouvrage ne se faisait pas moins, et qu'il tâchait de les amuser, les autres députés le joignirent. Thémistocle, instruit par eux que les travaux étaient presque achevés, se rendit chez les éphores, magistrats

ac dixerunt se	et dirent eux-mêmes
missuros legatos ad eos	devoir envoyer des députés vers eux
de ea re.	touchant cet objet.
Themistocles	Thémistocle
suscepit hanc legationem,	se chargea de cette ambassade,
et primo	et d'abord
profectus est solus;	il partit seul;
præcepit	il recommanda
ut reliqui legati	que les autres députés
exirent tum,	sortissent alors,
quum altitudo muri	quand la hauteur de la muraille
videretur satis exstructa;	paraîtrait assez élevée;
interim omnes,	*que* cependant tous,
servi atque liberi,	esclaves et *hommes* libres,
facerent opus,	fissent du travail,
neque parcerent ulli loco,	et qu'ils n'épargnassent aucun endroit,
sive esset sacer,	soit qu'il fût sacré,
sive profanus,	soit qu'*il fût* profane,
sive privatus,	soit particulier,
sive publicus;	soit public;
et congererent undique	et *qu'*ils rassemblassent de-tous-côtés
quod putarent idoneum	ce qu'ils croiraient propre
ad muniendum.	pour bâtir.
Quo factum est	Par quoi il fut fait (d'où il résulta)
ut muri Atheniensium	que les murailles des Athéniens
constarent ex sacellis	furent formées de chapelles
sepulcrisque.	et de tombeaux.
VII. Ut autem	VII. D'autre-part dès que
Themistocles	Thémistocle
venit Lacedæmonem,	fut arrivé à Lacédémone,
noluit	il ne-voulut-pas
adire ad magistratus,	aller vers les magistrats,
interponens causam	introduisant (donnant) *pour* motif
se exspectare collegas.	lui-même attendre *ses* collègues.
Quum Lacedæmonii	Comme les Lacédémoniens
quererentur	se plaignaient
opus nihilominus fieri,	l'ouvrage néanmoins se faire,
eumque in ea re	et lui dans cette circonstance
conari fallere,	tenter de *les* tromper,
interim reliqui legati	sur-ces-entrefaites les autres députés
consecuti sunt.	*le* joignirent.
A quibus quum audisset	Comme il avait appris de ceux-ci
non multum munitionis	pas beaucoup de construction
superesse,	ne rester *à faire*,
accessit ad ephoros	il se rendit auprès des éphores
Lacedæmoniorum,	des Lacédémoniens,
penes quos	au-pouvoir desquels

quos summum imperium erat, atque apud eos contendit falsa his esse delata : quare æquum esse illos viros bonos nobilesque mittere, quibus fides haberetur, qui rem explorarent; interea se obsidem retinerent. Gestus est ei mos, tresque legati, functi summis honoribus, Athenas missi sunt. Cum his collegas suos Themistocles jussit proficisci; eisque prædixit ut ne prius Lacedæmoniorum legatos dimitterent quam ipse esset remissus. Hos postquam Athenas pervenisse ratus est, ad magistratum senatumque Lacedæmoniorum adiit, et apud eos liberrime professus est « Athenienses suo consilio, quod communi jure gentium facere possent, deos publicos suosque, patrios ac penates, quo facilius ab hoste possent defendere, muris sepsisse; neque eo, quod inutile esset Græciæ, fecisse : nam illorum urbem ut propugnaculum oppositam esse barbaris, apud quam jam bis classis regia fecisset

souverains de Sparte. Il leur soutint qu'on leur avait dénoncé des faussetés; qu'il était donc juste qu'ils envoyassent à Athènes des gens distingués par leur rang et leur probité, en qui on eût confiance, pour y vérifier le fait; qu'en attendant, ils le retiendraient lui-même en otage. On fit ce qu'il souhaitait. Trois citoyens, qui avaient exercé les premières charges, furent envoyés à Athènes. Thémistocle fit partir ses collègues avec eux, en leur recommandant de ne point les relâcher qu'on ne l'eût renvoyé lui-même. Quand il jugea qu'ils étaient arrivés à Athènes, il se présenta aux magistrats et au sénat de Lacédémone, et leur déclara très-librement « que les Athéniens avaient suivi son conseil, ce à quoi les autorisait le droit commun des nations, en entourant de murs les dieux publics de la Grèce, ceux de leur patrie et de leurs foyers, pour pouvoir les défendre plus facilement contre l'ennemi; qu'en cela même, ils n'avaient pas fait une chose inutile à la Grèce; que leur ville était un rempart opposé aux barbares, où déjà la flotte du roi de Perse avait fait naufrage deux

summum imperium erat,	la souveraine autorité était
atque contendit apud eos	et soutint auprès d'eux
falsa	des choses fausses
delata esse his :	avoir été rapportées à ceux-ci :
quare esse æquum	c'est-pourquoi *il disait* être juste
illos mittere	ceux-là envoyer
viros bonos nobilesque,	des hommes de-bien et nobles,
quibus fides haberetur,	en qui confiance serait mise,
qui explorarent rem;	qui examineraient l'affaire ;
interea	pendant-ce-temps
retinerent se obsidem.	qu'ils gardassent lui-même *comme* otage.
Mos gestus est ei,	La volonté fut faite à lui,
tresque legati,	et trois députés, [plus élevées,
functi honoribus summis,	qui s'étaient acquittés des charges les
missi sunt Athenas.	furent envoyés à Athènes.
Themistocles	Thémistocle
jussit suos collegas	ordonna à ses collègues
proficisci cum his;	de partir avec ceux-ci ;
prædixitque eis	et il recommanda à eux
ut ne dimitterent	qu'ils ne laissassent-pas-aller
legatos Lacedæmoniorum	les députés des Lacédémoniens
prius quam ipse	avant que lui-même
remissus esset.	eût été renvoyé.
Postquam ratus est	Lorsqu'il fut persuadé
hos pervenisse Athenas,	ceux-ci être arrivés à Athènes,
adiit ad magistratum	il alla près du magistrat
senatumque	et du sénat
Lacedæmoniorum,	des Lacédémoniens,
et professus est liberrime	et déclara très-franchement
apud eos	auprès d'eux
« Athenienses,	« Les Athéniens,
suo consilio,	sur son avis,
quod possent facere	ce qu'ils pouvaient faire
jure communi gentium,	d'après le droit commun des nations,
sepsisse muris	avoir entouré de murs
deos publicos suosque,	les dieux de-l'État et les leurs *propres*,
patrios ac penates,	*dieux* de-la-patrie et *dieux* pénates,
quo possent facilius	afin qu'ils pussent plus facilement
defendere ab hoste;	*les* défendre contre l'ennemi ;
neque fecisse eo	et n'avoir pas fait en cela [Grèce :
quod esset inutile Græciæ:	*une chose* qui fût désavantageuse à la
nam urbem illorum	car la ville d'eux
esse oppositam barbaris	être opposée aux barbares
ut propugnaculum,	comme un boulevard,
apud quam jam bis	*cette ville* près de laquelle déjà deux-fois
classis regia	la flotte du-roi
fecisset naufragium.	avait fait naufrage.

naufragium. Lacedæmonios autem male et injuste facere, qui id potius intuerentur quod ipsorum dominationi quam quod universæ Græciæ utile esset. Quare, si suos legatos recipere vellent, quos Athenas miserant, se remitterent, aliter illos nunquam in patriam recepturi. »

VIII. Tamen non effugit civium suorum invidiam : namque ob eumdem timorem, quo damnatus erat Miltiades, testarum suffragiis [1] e civitate ejectus, Argos habitatum concessit. Hic quum propter multas ejus virtutes magna cum dignitate viveret, Lacedæmonii legatos Athenas miserunt, qui eum absentem accusarent quod societatem cum rege Persarum ad Græciam opprimendam fecisset. Hoc crimine absens proditionis est damnatus. Id ut audivit, quod non satis tutum se Argis videbat, Corcyram [2] demigravit. Ibi quum ejus principes civitatis animadvertisset timere ne propter se bellum his

fois; que les Lacédémoniens agissaient mal et avec injustice, en considérant plus l'intérêt de leur domination que celui de toute la Grèce; qu'ainsi donc, s'ils désiraient le retour des députés qu'ils avaient envoyés à Athènes, ils le renvoyassent lui-même; car autrement ils ne les reverraient plus. »

VIII. Malgré tant de services, Thémistocle n'échappa point à l'envie de ses concitoyens. La même crainte qui avait causé la condamnation de Miltiade le fit bannir par l'ostracisme. Il alla vivre à Argos. Comme il y jouissait d'une grande considération, grâce à ses vertus, les Lacédémoniens envoyèrent des députés à Athènes, pour l'accuser, en son absence, de s'être uni avec le roi de Perse afin d'opprimer la Grèce. Sur cette accusation, il fut condamné comme traître, sans être entendu. A cette nouvelle, ne se trouvant pas assez en sûreté dans Argos, il se retira à Corcyre. Là, s'étant aperçu que les principaux citoyens craignaient que les Spartiates et les Athéniens

Lacedæmonios autem	Mais les Lacédémoniens
facere male et injuste,	agir mal et injustement,
qui intuerentur potius	*eux* qui regardaient plutôt
id quod esset utile	ce qui était utile
dominationi ipsorum	à la domination d'eux-mêmes
quam quod	que ce qui *était utile*
Græciæ universæ.	à la Grèce tout-entière.
Quare, si vellent	C'est-pourquoi, s'ils voulaient
recipere suos legatos,	recouvrer leurs députés,
quos miserant Athenas,	qu'ils avaient envoyés à Athènes,
remitterent se,	qu'ils renvoyassent lui-même, [jamais
recepturi nunquam	ne devant (car ils ne devaient) recevoir
illos in patriam	ceux-là dans *leur* patrie
aliter. »	autrement (s'ils ne faisaient pas ainsi). »
VIII. Tamen	VIII. Cependant
non effugit	il n'évita pas
invidiam suorum civium :	l'envie de ses concitoyens :
namque	en effet
ob eumdem timorem,	pour cette-même crainte,
quo Miltiades	par laquelle Miltiade
damnatus erat,	avait été condamné,
ejectus e civitate	chassé de la cité
suffragiis testarum,	par le scrutin des coquilles,
concessit Argos	il se retira à Argos
habitatum.	pour *y* habiter.
Quum viveret hic	Comme il vivait là
cum magna dignitate	avec une grande considération
propter multas virtutes	à cause des nombreuses vertus
ejus,	de lui,
Lacedæmonii	les Lacédémoniens
miserunt Athenas legatos,	envoyèrent à Athènes des députés,
qui accusarent	qui devaient accuser
eum absentem	lui absent
quod fecisset societatem	de ce qu'il avait fait alliance
cum rege Persarum	avec le roi des Perses
ad opprimendam Græciam.	pour opprimer la Grèce.
Hoc crimine	Sur cette accusation
absens	*tout* absent *qu'il était*
damnatus est proditionis.	il fut condamné pour trahison.
Ut audivit id,	Dès qu'il eut appris cela,
quod videbat se	parce qu'il voyait lui-même
non satis tutum Argis,	pas assez en-sûreté à Argos,
demigravit Corcyram.	il se transporta à Corcyre.
Ibi quum animadvertisset	Là comme il avait remarqué
principes ejus civitatis	les principaux de cette cité
timere ne propter se	craindre que à-cause-de lui
Lacedæmonii	les Lacédémoniens

Lacedæmonii et Athenienses indicerent, ad Admetum, Molossorum[1] regem, cum quo ei hospitium fuerat, confugit. Huc quum venisset, et in præsentia rex abesset, quo majore religione se receptum tueretur, filiam ejus parvulam arripuit, et cum ea se in sacrarium, quod summa colebatur cæremonia, conjecit. Inde non prius egressus est quam rex eum, data dextra, in fidem reciperet. Quam præstitit. Nam quum ab Atheniensibus et Lacedæmoniis exposceretur publice, supplicem non prodidit, monuitque ut consuleret sibi : difficile enim esse in tam propinquo loco tuto eum versari. Itaque Pydnam[2] eum deduci jussit, et, quod satis esset præsidii, dedit. Hac re audita, hic navem omnibus ignotus nautis ascendit. Quæ quum tempestate maxima Naxum[3] ferretur, ubi tum Atheniensium erat exercitus, sensit Themistocles, si eo pervenisset, sibi esse pereundum. Hac necessitate coactus,

ne leur déclarassent la guerre à son occasion, il se réfugia chez Admète, roi des Molosses, avec lequel il avait eu des liaisons d'hospitalité. Ce prince étant absent lorsqu'il arriva chez lui, Thémistocle, pour l'engager plus religieusement à sa défense, prit entre ses bras la fille d'Admète, encore enfant, et se jeta avec elle dans une chapelle qui était très-révérée. Il n'en sortit qu'après que le roi l'eut assuré de sa protection, en lui tendant la main. Admète lui tint parole. Lorsque les Athéniens et les Spartiates réclamèrent officiellement Thémistocle, il ne trahit point son suppliant. Il l'avertit de pourvoir à son salut, et de ne pas se croire en sûreté si près de ses ennemis. Il le fit donc conduire à Pydna sous une escorte suffisante. Là, Thémistocle s'embarqua sur un vaisseau, sans être connu de personne. Une horrible tempête le portant vers Naxos, où se trouvait alors une armée athénienne, il sentit qu'il était perdu s'il y abordait. Forcé par cette

et Athenienses	et les Athéniens
indicerent bellum his,	ne déclarassent la guerre à eux,
confugit ad Admetum,	il se réfugia chez Admète,
regem Molossorum,	roi des Molosses,
cum quo hospitium	avec lequel des relations-d'hospitalité
fuerat ei.	avaient été à lui.
Quum venisset huc	Comme il était arrivé là
et in præsentia	et *que* dans le moment-présent
rex abesset,	le roi était-absent,
quo tueretur se receptum	afin qu'il défendît lui reçu
majore religione,	avec une plus grande religion,
arripuit filiam ejus	il saisit la fille de lui (du roi)
parvulam,	*qui était* toute-petite (en bas âge),
et se conjecit cum ea	et se jeta avec elle
in sacrarium	dans un sanctuaire
quod colebatur	qui était honoré
summa cæremonia.	par un très-grand culte.
Non egressus est inde	Il ne sortit pas de là
prius quam rex,	avant que le roi,
dextra data,	*sa* droite ayant été donnée,
reciperet eum in fidem.	reçût lui sous *sa* protection.
Quam præstitit.	Laquelle *protection* il réalisa.
Nam quum exposceretur	Car comme *Thémistocle* était réclamé
publice	au-nom-de-l'État
ab Atheniensibus	par les Athéniens
et Lacedæmoniis,	et les Lacédémoniens,
non prodidit supplicem,	il ne trahit pas *son* suppliant,
monuitque	et il *l'*avertit
ut consuleret sibi :	qu'il pourvût à lui-même (à son salut) :
esse enim difficile	*disant* en effet être difficile
eum versari tuto	lui vivre en-sûreté
in loco tam propinquo.	dans un endroit si proche.
Itaque jussit	En-conséquence il ordonna
eum deduci Pydnam,	lui être conduit à Pydna,
et dedit	et *lui* donna [suffisante)
quod esset satis præsidii.	ce qui était assez d'escorte (une escorte
Hac re audita,	Ce fait ayant été appris,
hic ascendit in navem	celui-ci monta sur un vaisseau
ignotus omnibus nautis.	*en restant* inconnu à tous les matelots.
Quæ quum ferretur	Comme ce *vaisseau* était porté
maxima tempestate	par une très-grande tempête
Naxum, ubi erat tum	à Naxos, où était alors
exercitus Atheniensium,	une armée des Athéniens,
Themistocles sensit,	Thémistocle comprit,
si pervenisset eo,	s'il était arrivé là,
pereundum esse sibi.	qu'il lui faudrait mourir
Coactus hac necessitate,	Contraint par cette nécessité,

domino navis, quis sit, aperit, multa pollicens si se conservasset. At ille, clarissimi viri captus misericordia, diem noctemque procul ab insula in salo navem tenuit in ancoris, neque quemquam ex ea exire passus est. Inde Ephesum [1] pervenit, ibique Themistoclem exponit. Cui ille pro meritis gratiam postea retulit.

IX. Scio plerosque ita scripsisse, Themistoclem, Xerxe regnante, in Asiam transiisse; sed ego potissimum Thucydidi credo, quod ætate proximus erat his qui illorum temporum historiam reliquerunt, et ejusdem civitatis fuit. Is autem ait ad Artaxerxem [2] eum venisse, atque his verbis epistolam misisse : « Themistocles veni ad te, qui plurima mala omnium Graiorum in domum tuam intuli, quum mihi necesse fuit adversus patrem tuum bellare patriamque meam defendere. Idem multo plura bona feci, postquam in tuto ipse, et ille in peri-

circonstance fatale, il déclare au maître du vaisseau qui il est, lui promettant de grandes récompenses s'il le sauve. Celui-ci, touché de compassion pour un homme aussi illustre, retint le vaisseau à l'ancre à la hauteur de l'île, pendant un jour et une nuit, sans permettre à personne d'en sortir. Il aborda de là à Éphèse, et y mit à terre Thémistocle, qui depuis le récompensa dignement de ce service.

IX. Je sais que la plupart des historiens ont écrit que Thémistocle passa en Asie sous le règne de Xerxès; mais j'en crois préférablement Thucydide, parce qu'il vivait plus près de son siècle que ceux qui ont laissé l'histoire de ces temps-là, et qu'il était de la même ville que lui. Or, cet auteur dit qu'il gagna les États d'Artaxerxès, et qu'il lui adressa une lettre conçue en ces termes : « Thémistocle vient à toi. Aucun Grec n'a fait plus de mal que moi à ta maison, lorsque j'ai été forcé de combattre ton père et de défendre ma patrie. Mais je lui ai fait plus de bien encore, lorsque, en sûreté

aperit quis sit	il découvre qui il est
domino navis,	au maître du vaisseau, [penses,
pollicens multa,	lui promettant de nombreuses récom-
si se conservasset.	s'il le sauvait.
At ille,	Mais celui-là,
captus misericordia	saisi de pitié
viri clarissimi,	pour un homme très-illustre,
tenuit navem in ancoris	tint le vaisseau à l'ancre
diem noctemque	jour et nuit
in salo	sur la mer-agitée
procul ab insula,	loin de l'île,
neque passus est	et ne souffrit pas
quemquam exire ex ea.	quelqu'un sortir de lui (du vaisseau).
Inde pervenit Ephesum,	De là il arrive à Éphèse,
ibique	et là
exponit Themistoclem.	débarque Thémistocle.
Cui ille	Auquel *capitaine* celui-là (Thémistocle)
retulit gratiam postea	rendit (témoigna) reconnaissance plus
pro meritis.	pour *ses* services. [tard
IX. Scio plerosque	IX. Je sais la plupart
scripsisse ita,	avoir écrit ainsi,
Themistoclem,	Thémistocle,
Xerxe regnante,	Xerxès régnant,
transiisse in Asiam;	avoir passé en Asie;
sed ego credidi Thucydidi	mais moi j'ai cru Thucydide
potissimum,	de-préférence,
quod erat proximus ætate	parce qu'il était le plus proche par l'âge
his qui reliquerunt	de ceux qui ont laissé
historiam	l'histoire
illorum temporum,	de ces temps-là,
et fuit ejusdem civitatis.	et *qu'*il fut de la même cité.
Is autem ait	Or celui-ci affirme
eum venisse	lui être venu
ad Artaxerxem,	vers Artaxerxès,
atque misisse epistolam	et *lui* avoir envoyé une lettre
his verbis :	en ces termes :
« Themistocles veni ad te,	« *Moi*, Thémistocle, je suis venu vers toi,
qui omnium Graiorum	*moi* qui de tous les Grecs
intuli plurima mala	ai apporté le plus de maux
in tuam domum,	dans ta maison,
quum fuit necesse mihi	lorsqu'il fut nécessaire à moi
bellare	de combattre
adversus tuum patrem	contre ton père
defendereque	et de défendre
meam patriam.	ma patrie.
Idem feci	*Moi* le même je *lui* ai fait
multo plura bona,	beaucoup plus de bien,

culo esse cœpit. Nam, quum Asiam reverti vellet, prœlio apud Salamina facto, litteris eum certiorem feci, id agi ut pons, quem in Hellesponto fecerat, dissolveretur, atque ab hostibus circumiretur, quo nuntio ille periculo est liberatus. Nunc autem confugi ad te, exagitatus a cuncta Græcia, tuam petens amicitiam : quam si ero adeptus, non minus me bonum amicum habebis quam fortem inimicum ille expertus est. Ea autem rogo, ut de his rebus, de quibus tecum loqui volo, annum mihi temporis des, eoque transacto, me ad te venire patiaris. »

X. Hujus rex animi magnitudinem admirans, cupiensque talem virum sibi conciliari, veniam dedit. Ille omne illud tempus litteris sermonique Persarum dedit : quibus adeo

moi-même, il a commencé d'être en péril. Comme il se disposait à retourner en Asie, après la bataille de Salamine, je l'informai par une lettre qu'on pensait à rompre le pont qu'il avait jeté sur l'Hellespont, et à l'envelopper. Cet avis le sauva. Aujourd'hui, poursuivi par toute la Grèce, je me réfugie auprès de toi et te demande ton amitié. Si je l'obtiens, tu trouveras en moi un aussi bon ami que je fus ennemi généreux de ton père. Je te prie, au reste, de m'accorder une année pour réfléchir sur les projets dont je me propose de t'entretenir, et de me permettre, après ce terme, de me présenter devant toi. »

X. Le roi, plein d'admiration pour la grandeur d'âme de Thémistocle, et désirant s'attacher un homme de ce mérite, lui accorda sa demande. Thémistocle employa toute cette année à apprendre et à parler le persan, dans lequel il se rendit si habile, qu'il harangua,

postquam ipse	après que moi-même
in tuto,	*j'eus commencé à être* en sûreté,
et ille	et que celui-là
cœpit esse in periculo.	eut commencé à être en péril.
Nam, quum vellet	Car, comme il voulait
reverti in Asiam,	retourner en Asie,
prœlio apud Salamina	la bataille auprès de Salamine
facto,	ayant été faite (livrée),
feci eum certiorem	je fis lui mieux-informé (je l'informai)
litteris	par une lettre
id agi,	ceci être agité,
ut pons quem fecerat	que le pont qu'il avait fait
in Hellesponto	sur l'Hellespont
dissolveretur,	fût coupé,
atque circumiretur	et qu'il fût enveloppé
ab hostibus :	par les ennemis ;
quo nuntio	par lequel message
ille liberatus est periculo.	celui-là fut délivré du danger.
Nunc autem	Mais maintenant
confugi ad te,	je me suis réfugié vers toi,
exagitatus	chassé
a cuncta Græcia,	de toute la Grèce,
petens tuam amicitiam :	demandant ton amitié :
quam si adeptus ero,	si je l'obtiens,
habebis me	tu auras moi
amicum non minus bonum	ami non moins bon
quam ille expertus est	que celui-là (Xerxès) a éprouvé *moi*
inimicum fortem.	ennemi vaillant.
Rogo autem ea,	Or je sollicite ceci,
ut des mihi	que tu donnes à moi
annum temporis	une année de temps
de his rebus,	*pour réfléchir* sur ces choses,
de quibus volo loqui tecum,	sur lesquelles je veux parler avec toi,
eoque transacto,	et *que*, cette *année* passée,
patiaris	tu souffres
me venire ad te. »	moi venir (que je vienne) vers toi. »
X. Rex, admirans	X. Le roi, admirant
magnitudinem animi	la grandeur d'âme
hujus,	de celui-ci,
cupiensque talem virum	et souhaitant un tel homme
conciliari sibi,	être gagné à lui-même,
dedit veniam.	*lui* donna *cette* permission.
Ille	Celui-là (Thémistocle)
dedit omne illud tempus	donna tout ce temps-là
litteris	aux lettres
sermonique Persarum :	et à la langue des Perses :
quibus eruditus est adeo	dans lesquelles il s'instruisit à-ce-point

eruditus est ut multo commodius dicatur apud regem verba fecisse quam hi poterant qui in Perside erant nati. Hic quum multa regi esset pollicitus, gratissimumque illud, si suis uti consiliis vellet, illum Græciam bello oppressurum, magnis muneribus ab Artaxerxe donatus, in Asiam rediit, domiciliumque Magnesiæ[1] sibi constituit. Namque hanc urbem ei rex donarat, his usus verbis, quæ ei panem præberet (ex qua regione quinquaginta ei talenta[2] quotannis redibant); Lampsacum, unde vinum sumeret; Myuntem, ex qua obsonium haberet. Hujus ad nostram memoriam monumenta mânserunt duo : sepulcrum prope oppidum[3], in quo est sepultus; statuæ in foro Magnesiæ. De cujus morte multimodis apud plerosque scriptum est; sed nos eumdem potissimum Thucydidem auctorem probamus, qui illum ait Magnesiæ morbo mortuum : neque negat fuisse famam venenum sua sponte sumpsisse,

dit-on, le roi avec beaucoup plus de facilité que n'auraient pu le faire les naturels mêmes du pays. Après avoir fait à ce prince bien des promesses, dont la plus agréable était d'accabler la Grèce par les armes, s'il voulait user de ses conseils, il revint dans l'Asie Mineure, comblé des présents d'Ataxerxès, et fixa sa demeure à Magnésie. Le roi lui avait fait don de cette ville (d'où il tirait chaque année cinquante talents), en lui disant qu'il lui donnait Magnésie pour lui fournir le pain, Lampsaque le vin, et Myunte l'ordinaire de sa table. Il existe encore de nos jours deux monuments qui nous rappellent Thémistocle : son tombeau près d'Athènes, où ses restes sont déposés, et ses statues sur la place publique de Magnésie. La plupart des historiens ont parlé diversement de sa mort; mais je préfère encore ici l'autorité de Thucydide, qui dit qu'il mourut de maladie à Magnésie, sans nier cependant que le bruit courut qu'il s'était empoi-

ut dicatur	qu'il est dit
fecisse verba	avoir fait des paroles (parlé)
apud regem	devant le roi
multo commodius	beaucoup plus aisément
quam poterant	que ne *le* pouvaient
hi qui nati erant in Perside.	ceux qui étaient nés en Perse.
Quum hic	Comme celui-ci
pollicitus esset multa regi,	avait promis beaucoup de choses au roi,
illudque gratissimum,	et celle-ci très-agréable,
si vellet uti suis consiliis,	s'il voulait user de ses conseils,
illum oppressurum	celui-là (le roi) devoir accabler
Græciam bello,	la Grèce par la guerre,
donatus magnis muneribus	gratifié de grands présents
ab Artaxerxe,	par Artaxerxès,
rediit in Asiam,	il revint en Asie,
constituitque Magnesiæ	et établit à Magnésie
domicilium sibi.	un domicile pour lui-même
Namque rex	Car le roi
donarat ei hanc urbem,	avait donné à lui cette ville,
usus his verbis,	s'étant servi de ces termes,
quæ præberet ei panem	qui (qu'elle) fournirait à lui le pain
(ex qua regione	(de laquelle contrée
quinquaginta talenta	cinquante talents
redibant ei quotannis);	étaient-de-revenu à lui annuellement);
Lampsacum,	Lampsaque,
unde sumeret vinum;	d'où il tirerait le vin;
Myuntem,	Myonte,
ex qua haberet obsonium.	de laquelle il aurait (tirerait) les mets.
Duo monumenta hujus	Deux monuments de celui-ci (Thémi-
manserunt	sont restés [stocle)
ad nostram memoriam:	jusqu'à notre souvenir (époque):
sepulcrum prope oppidum,	le tombeau près de la ville,
in quo sepultus est;	dans lequel il fut enseveli;
statuæ in foro Magnesiæ.	des statues sur la place de Magnésie.
Scriptum est multimodis	Il a été écrit de-diverses-façons
apud plerosque	chez la plupart *des historiens*
de morte ejus;	touchant la mort de lui;
sed nos	mais nous,
probamus potissimum	nous approuvons de-préférence
auctorem	*comme* autorité
eumdem Thucydidem,	le même Thucydide,
qui ait	qui dit
illum mortuum morbo	lui *être* mort de maladie
Magnesiæ:	à Magnésie:
neque negat famam fuisse	et il ne nie pas le bruit avoir été
sumpsisse venenum	*Thémistocle* avoir pris du poison
sua sponte,	de son plein-gré,

quum se, quæ regi de Græcia opprimenda pollicitus esset, præstare posse desperaret. Idem, ossa ejus clam in Attica ab amicis esse sepulta, quoniam legibus non concederetur, quod proditionis esset damnatus, memoriæ prodidit.

ARISTIDES.

I. Aristides, Lysimachi filius, Atheniensis, æqualis fere fuit Themistocli. Itaque cum eo de principatu contendit : namque obtrectarunt inter se. In his autem cognitum est quanto antestaret eloquentia innocentiæ. Quanquam enim adeo excellebat Aristides abstinentia ut unus post hominum memoriam, quod quidem nos audierimus, cognomine *Justus* sit appellatus, tamen a Themistocle collabefactus, testula illa [1], exsilio decem annorum mulctatus est. Qui quidem, quum intelligeret reprimi concitatam multitudinem non posse, ce-

sonné lui-même, désespérant de pouvoir réaliser la promesse qu'il avait faite au roi de conquérir la Grèce. Le même auteur rapporte que ses amis enterrèrent ses ossements dans l'Attique, mais en secret, parce qu'il avait été condamné pour crime de trahison, et que les lois ne permettaient pas de l'inhumer dans le pays.

ARISTIDE.

I. L'Athénien Aristide, fils de Lysimaque, était à peu près du même âge que Thémistocle; aussi lui disputa-t-il le premier rang dans la cité. Ils s'accusèrent mutuellement; mais on vit, dans leur rivalité, combien l'éloquence a d'avantage sur la vertu. Quoique Aristide eût acquis par son intégrité le surnom de *Juste*, titre dont jamais personne, que je sache, n'avait été honoré avant lui, il fut renversé par Thémistocle, et condamné par l'ostracisme à un bannissement de dix années. Sentant l'impossibilité de contenir une

quum desperaret	alors qu'il désespérait
se posse præstare	lui-même pouvoir exécuter
quæ pollicitus esset regi	ce qu'il avait promis au roi
de Græcia opprimenda.	au-sujet-de la Grèce devant être écrasée.
Idem	Le même *historien*
prodidit memoriæ	a transmis au souvenir
ossa ejus	les ossements de lui [l'Attique
sepulta esse clam in Attica	avoir été ensevelis furtivement dans
ab amicis,	par *ses* amis,
quoniam non concederetur	parce que *cela* n'était pas permis
legibus,	par les lois,
quod damnatus esset	vu qu'il avait été condamné
proditionis.	pour trahison.

ARISTIDES.	ARISTIDE.
I. Aristides,	I. Aristide,
filius Lysimachi,	fils de Lysimaque,
Atheniensis,	Athénien,
fuit fere æqualis	fut à-peu-près du-même-âge
Themistocli.	que Thémistocle.
Itaque contendit cum eo	Aussi il rivalisa avec lui
de principatu :	pour le premier-rang :
namque obtrectarunt	car ils furent-ennemis
inter se.	entre eux (l'un de l'autre).
Cognitum est autem in his	Mais il fut reconnu en eux
quanto eloquentia	combien l'éloquence
antestaret innocentiæ.	l'emportait sur l'intégrité.
Quanquam enim Aristides	En effet quoique Aristide
excellebat adeo abstinentia	fût supérieur tellement par l'intégrité
ut unus	que seul
post memoriam hominum,	de mémoire d'hommes,
quod quidem nos	du moins que nous
audierimus,	nous ayons appris,
appellatus sit Justus	il ait été appelé le Juste
cognomine,	par surnom,
tamen, collabefactus	cependant, renversé
a Themistocle,	par Thémistocle,
mulctatus est	il fut frappé
illa testula	par ce *fameux* ostracisme
exsilio decem annorum.	d'un exil de dix ans.
Qui quidem,	Lequel à la vérité,
quum intelligeret	comme il comprenait
multitudinem concitatam	la multitude soulevée
non posse reprimi,	ne pouvoir pas être apaisée,
sedensque	et *que* se retirant

densque animadverteret quemdam scribentem ut patria pelleretur, quæsisse ab eo dicitur quare id faceret, aut quid Aristides commisisset cur tanta pœna dignus duceretur. Cui ille respondit se ignorare Aristidem, sed sibi non placere quod tam cupide elaborasset ut præter ceteros *Justus* appellaretur. Hic decem annorum legitimam pœnam non pertulit : nam, postquam Xerxes in Græciam descendit, sexto fere anno[1] quam erat expulsus, populiscito in patriam restitutus est. Interfuit autem pugnæ navali apud Salamina, quæ facta est priusquam pœna liberaretur.

II. Idem prætor fuit Atheniensium apud Platæas, in prœlio quo Mardonius fusus, barbarorumque exercitus interfectus est. Neque aliud est ullum hujus in re militari illustre factum quam hujus imperii memoria; justitiæ vero, et æquitatis, et innocentiæ, multa : imprimis quod ejus æquitate factum est,

multitude soulevée, il céda à l'orage. On dit que, voyant un citoyen voter son exil, il lui demanda pourquoi il agissait de la sorte, et quel crime avait commis Aristide pour être jugé digne d'une peine aussi rigoureuse. Cet homme lui répondit qu'il ne connaissait point Aristide, mais qu'il était choqué de ses efforts ambitieux pour se faire appeler *Juste* de préférence à tous ses concitoyens. Aristide ne subit pas entièrement les dix années d'exil portées par la loi. Six ans après, lors de la descente de Xerxès dans la Grèce, il fut rappelé dans sa patrie par un plébiscite. Déjà il avait assisté à la bataille navale de Salamine, avant que sa peine lui fût remise.

II. Il fut mis aussi, comme stratége, à la tête des Athéniens, dans la journée de Platée, où Mardonius fut défait, et les barbares taillés en pièces. Ce commandement est le seul grand fait militaire de sa vie; mais combien d'autres traits signalent son intégrité et sa jus

animadverteret quemdam	il apercevait un certain homme
scribentem	écrivant *sur son bulletin*
ut pelleretur patria,	qu'il fût chassé de *sa* patrie,
dicitur quæsisse ab eo	est dit avoir demandé à lui
quare faceret id,	pourquoi il faisait cela,
aut quid Aristides	ou ce qu'Aristide
commisisset	avait commis
cur duceretur dignus	pour qu'il fût estimé digne
tanta pœna.	d'un si-grand châtiment.
Cui ille respondit	Auquel celui-là répondit
se ignorare Aristidem,	lui-même ne-pas-connaître Aristide,
sed non placere sibi	mais *ceci* ne pas plaire à lui
quod elaborasset	qu'il eût travaillé
tam cupide	si ambitieusement
ut appellaretur Justus	pour qu'il fût appelé le Juste
præter ceteros.	à-l'exclusion-de tous-les-autres.
Hic non pertulit	Celui-ci (Aristide) n'endura-pas-jus-
pœnam legitimam	la peine légale [qu'au bout
decem annorum :	des dix années :
nam, postquam Xerxes	car, après que Xerxès
descendit in Græciam,	fut descendu en Grèce,
fere sexto anno	environ la sixième année
quam expulsus erat,	*après* qu'il avait été banni,
restitutus est in patriam	il fut réintégré dans *sa* patrie
populiscito.	par un décret-du-peuple.
Interfuit autem	Or il assista
pugnæ navali	à la bataille navale
apud Salamina,	auprès de Salamine,
quæ facta est	qui fut faite (livrée)
priusquam liberaretur	avant qu'il fût affranchi
pœna.	de *sa* peine.
II. Idem	II. Le même *Aristide*
fuit prætor Atheniensium	fut préteur des Athéniens
apud Platæas,	auprès de Platée,
in prœlio quo Mardonius	dans le combat dans lequel Mardonius
fusus est,	fut défait,
exercitusque barbarorum	et l'armée des barbares
interfectus.	taillée-en-pièces.
Neque est	Et il n'existe
ullum factum illustre hujus	aucun fait illustre de celui-ci
in re militari	dans l'art de-la-guerre
aliud quam memoria	autre que le souvenir
hujus imperii ;	de ce commandement ;
multa vero	mais *il en existe* beaucoup
justitiæ, et æquitatis,	de *sa* justice, et de *son* équité,
et innocentiæ :	et de *son* intégrité :
imprimis quod factum est	particulièrement *ceci*, qu'il fut fait

quum in communi classe esset Græciæ simul cum Pausania; quo duce Mardonius erat fugatus, ut summa imperii maritimi a Lacedæmoniis transferretur ad Athenienses. Namque, ante id tempus, et mari et terra duces erant Lacedæmonii; tum autem et intemperantia Pausaniæ et justitia factum est Aristidis ut omnes fere civitates Græciæ ad Atheniensium societatem se applicarent, et adversus barbaros hos duces deligerent sibi, quo facilius repellerent, si forte bellum renovare conarentur.

III. Ad classes ædificandas exercitusque comparandos, quantum pecuniæ quæque civitas daret, Aristides delectus est qui constitueret. Ejus arbitrio quadringena et sexagena talenta [1] quotannis Delum sunt collata : id enim commune ærarium esse voluerunt. Quæ omnis pecunia postero tempore Athenas translata est [2]. Hic qua fuerit abstinentia, nullum est certius

tice! Le principal est que, lorsqu'il se trouva sur la flotte commune des Grecs, avec Pausanias, qui battit Mardonius, le commandement maritime fut transporté des Spartiates aux Athéniens. Les premiers avaient également commandé jusque-là sur mer et sur terre; mais alors le caractère emporté de Pausanias et la modération d'Aristide déterminèrent presque tous les peuples de la Grèce à s'unir aux Athéniens et à les mettre à leur tête contre les barbares, afin d'être plus en état de les repousser, s'ils tentaient jamais une nouvelle guerre.

III. Aristide fut chargé de régler la taxe que chaque ville devait fournir pour la construction des flottes et pour la levée des troupes. Ce fut d'après son avis qu'on déposa tous les ans à Delphes quatre cen soixante talents, dont on fit le trésor commun de la Grèce. Tout cet argent fut depuis transporté à Athènes. La preuve la plus certaine de

æquitate ejus,	par l'équité de lui,
quum esset	lorsqu'il était
in classe communi Græciæ	sur la flotte commune de la Grèce
simul cum Pausania,	en-même-temps avec (que) Pausanias,
quo duce	lequel *étant* chef
Mardonius fugatus erat,	Mardonius avait été mis-en-fuite,
ut summa	*à savoir* que la suprématie
imperii maritimi	du commandement maritime
transferretur	fût transportée
a Lacedæmoniis	des Lacédémoniens
ad Athenienses.	aux Athéniens.
Namque, ante id tempus,	Car, avant ce temps,
Lacedæmonii erant duces	les Lacédémoniens étaient les chefs
et mari et terra;	et sur mer et sur terre;
tum autem factum est	mais alors il fut fait
et intemperantia Pausaniæ	et par la violence de Pausanias
et justitia Aristidis	et par la justice d'Aristide
ut fere omnes civitates	que presque toutes les cités
Græciæ	de la Grèce
se applicarent	s'attachèrent
ad societatem	à l'alliance
Atheniensium,	des Athéniens,
et deligerent hos	et choisirent ceux-ci
duces sibi	*comme* chefs pour eux-mêmes
adversus barbaros,	contre les barbares,
quo repellerent facilius,	afin qu'ils *les* repoussassent plus facilement,
si forte conarentur	si par hasard ils essayaient
renovare bellum.	de recommencer la guerre.
III. Aristides delectus est	III. Aristide fut choisi
qui constitueret	*pour être celui* qui établirait
quantum pecuniæ	combien d'argent
quæque civitas daret	chaque cité donnerait
ad ædificandas classes	pour construire des flottes
comparandosque exercitus.	et préparer des armées.
Arbitrio ejus	D'après l'arbitrage de lui
quadringena	quatre-cents
et sexagena talenta	et soixante talents
collata sunt Delum	furent réunis à Délos
quotannis :	tous-les-ans :
voluerunt enim	car *les Grecs* voulurent
id esse ærarium commune.	cela être un trésor commun.
Quæ pecunia omnis	Lequel argent tout-entier
translata est Athenas	fut transporté à Athènes
tempore postero.	à une époque postérieure.
Est nullum indicium	Il *n'*y a aucune preuve
certius	plus certaine
qua abstinentia	*pour établir* de quelle intégrité

indicium quam quod, quum tantis rebus præfuisset, in tanta paupertate decessit ut, qui efferretur, vix reliquerit. Quo factum est ut filiæ ejus publice alerentur, et de communi ærario dotibus datis collocarentur. Decessit autem fere post annum quartum quam Themistocles Athenis erat expulsus.

PAUSANIAS.

I. Pausanias[1], Lacedæmonius, magnus homo, sed varius in omni genere vitæ fuit : nam, ut virtutibus eluxit, sic vitiis est obrutus. Hujus illustrissimum est prœlium apud Platæas : namque illo duce Mardonius, satrapes regius, natione Medus, regis gener, in primis omnium Persarum et manu fortis et consilii plenus, cum ducentis millibus peditum, quos viritim legerat[2], et viginti millibus equitum, haud ita magna manu Græcia fugatus est, eoque ipse dux cecidit prœlio. Qua vic-

l'intégrité d'Aristide, c'est qu'après avoir présidé à de si grandes opérations, il mourut dans une telle pauvreté qu'il laissa à peine de quoi fournir à ses funérailles. En sorte que ses filles furent nourries, dotées et mariées aux frais du trésor public. Il finit ses jours environ quatre ans après l'expulsion de Thémistocle.

PAUSANIAS.

I. Pausanias, de Sparte, fut un grand homme, sans doute, mais inégal et inconstant dans toute sa conduite. L'éclat de ses vertus fut effacé par ses vices. Sa bataille de Platée est très-célèbre ; ce fut en effet sous sa conduite que Mardonius, Mède de nation, satrape et gendre de Darius, le plus vaillant et le plus habile des généraux de la Perse, à la tête de deux cent mille hommes de pied, tous gens d'élite, et de vingt mille cavaliers, fut mis en déroute par une armée peu nom-

hic fuerit,	celui-ci fut,
quam quod,	que ce *fuit* que,
quum præfuisset	après qu'il avait présidé
tantis rebus,	à de si-grandes affaires,
decessit	il mourut
in tanta paupertate	dans une si-grande pauvreté
ut reliquerit vix	qu'il laissa à peine
qui efferretur.	de quoi il fût (de quoi être) enterré.
Quo factum est	Par quoi il fut fait (d'où il résulta)
ut filiæ ejus	que les filles de lui
alerentur publice,	furent nourries aux-frais-de-l'État,
et collocarentur dotibus	et furent établies avec des dots
datis de ærario communi.	données sur le trésor commun.
Decessit autem	Or il mourut
fere quartum annum	environ la quatrième année
postquam Themistocles	après que Thémistocle
expulsus erat Athenis.	avait été chassé d'Athènes.

PAUSANIAS. — PAUSANIAS.

I. Pausanias,	I. Pausanias,
Lacedæmonius,	Lacédémonien,
fuit magnus homo,	fut un grand homme,
sed varius	mais inconstant
in omni genere vitæ :	en tout genre de vie :
nam, ut eluxit virtutibus,	car, comme il brilla par *ses* vertus,
sic obrutus est vitiis.	ainsi il fut écrasé (flétri) par *ses* vices.
Prœlium hujus	Le combat de lui
apud Platæas	auprès de Platée
est illustrissimum :	est très-illustre :
namque, illo duce,	car, celui-là *étant* chef,
Mardonius, satrapes regius,	Mardonius, satrape du-roi,
Medus natione,	Mède de nation,
gener regis,	gendre du roi,
et fortis manu	et vigoureux par le bras
et plenus consilii [rum,	et rempli de prudence
in primis omnium Persa-	parmi les premiers de tous les Perses,
cum ducentis millibus	avec deux-cents milliers
peditum,	de fantassins,
quos legerat viritim,	qu'il avait choisis individuellement,
et viginti millibus	et vingt milliers
equitum,	de cavaliers,
fugatus est Græcia	fut chassé de Grèce
manu haud ita magna,	par une troupe pas tellement grande,
duxque ipse	et le général lui-même
cecidit eo prœlio.	tomba (périt) dans cette bataille.

toria elatus, plurima miscere cœpit, et majora concupiscere Sed primum in eo est reprehensus quod ex præda tripodem aureum Delphis posuisset, epigrammate scripto [1], in quo erat hæc sententia, *suo ductu barbaros apud Platæas esse deletos, ejusque victoriæ ergo Apollini donum dedisse*. Hos versus Lacedæmonii exsculpserunt, neque aliud scripserunt quam nomina earum civitatum quarum auxilio Persæ erant victi.

II. Post id prœlium, eumdem Pausaniam cum classe communi Cyprum atque Hellespontum miserunt, ut ex his regionibus barbarorum præsidia depelleret. Pari felicitate in ea re usus, elatius se gerere cœpit, majoresque appetere res. Nam quum, Byzantio expugnato, cepisset complures Persarum nobiles, atque in his nonnullos regis propinquos, hos clam

breuse, et perdit lui-même la vie dans le combat. Enflé de cette victoire, il commença à former des intrigues et à donner un libre essor à son ambition. La première action dont on le blâma, fut d'avoir fait graver sur un trépied d'or, qui lui était revenu du butin et qu'il avait placé dans le temple de Delphes, une inscription portant que sous sa conduite les barbares avaient été détruits à Platée, et qu'en reconnaissance de cette victoire il avait fait ce présent à Apollon. Les Lacédémoniens rayèrent cette inscription, et gravèrent seulement sur le trépied le nom des villes qui avaient contribué à la défaite des Perses.

II. Après cette bataille, le même Pausanias fut mis à la tête de la flotte commune des Grecs, et envoyé à l'île de Chypre et sur l'Hellespont, pour en chasser les garnisons barbares. Également heureux dans cette expédition, il en devint plus fier et plus ambitieux encore. Après s'être rendu maître de Byzance, il renvoya secrètement à Xerxès plusieurs prisonniers persans d'un rang distingué, et entre autres quelques parents de ce prince, et chercha à faire

Qua victoria elatus,	Par laquelle victoire enorgueilli,
cœpit	il commença
miscere plurima,	à brouiller de très-nombreuses *affaires*,
et concupiscere majora.	et à convoiter de plus grandes *destinées*.
Sed primum	Mais d'abord
eprehensus est in eo	il fut blâmé en ceci
quod posuisset Delphis	qu'il avait déposé (consacré) à Delphes
tripodem aureum	un trépied d'-or
ex præda,	*provenant* du butin,
epigrammate scripto,	une inscription ayant été écrite,
n quo erat hæc sententia,	dans laquelle était ce sens,
Suo ductu	« Sous sa conduite
arbaros deletos esse	les barbares avoir été anéantis
apud Platæas,	auprès de Platée,
dedisseque donum Apollini	et *lui* avoir donné *ce* don à Apollon
ergo hujus victoriæ. »	à cause de cette victoire. »
Lacedæmonii	Les Lacédémoniens
exsculpserunt hos versus,	effacèrent ces lignes,
neque scripserunt aliud	et n'écrivirent pas autre chose
quam nomina	que les noms
earum civitatum	de ces cités
auxilio quarum	par le secours desquelles
Persæ victi erant.	les Perses avaient été vaincus.
II. Post id prœlium,	II. Après cette bataille,
miserunt	ils envoyèrent
eumdem Pausaniam	le même Pausanias
cum classe communi	avec la flotte commune
Cyprum atque	à Cypre
Hellespontum,	et dans l'Hellespont,
ut depelleret	afin qu'il chassât
ex his regionibus	de ces pays
præsidia barbarorum.	les garnisons des barbares.
Usus felicitate pari	Ayant usé d'un bonheur égal
in ea re,	dans cette entreprise,
cœpit se gerere	il commença à se conduire
elatius,	d'une-manière-plus-superbe,
appetereque	et à ambitionner
res majores.	une fortune plus grande.
Nam quum,	Car comme,
Byzantio expugnato,	Byzance ayant été forcée,
cepisset	il avait pris
complures nobiles	plusieurs nobles
Persarum,	d'entre les Perses,
atque in his	et parmi ceux-ci
nonnullos propinquos	quelques proches
regis	du roi,
remisit hos clam Xerxi,	il renvoya ceux-ci furtivement à Xerxès,

Xerxi remisit, simulans ex vinculis publicis effugisse; et cum his Gongylum Eretriensem, qui litteras regi redderet, in quibus hæc fuisse scripta Thucydides memoriæ prodidit : « Pausanias, dux Spartæ, quos Byzantii ceperat, postquam propinquos tuos cognovit, tibi muneri misit; seque tecum affinitate conjungi cupit. Quare, si tibi videtur, des ei filiam tuam nuptum. Id si feceris, et Spartam et ceteram Græciam sub tuam potestatem se, adjuvante te, redacturum pollicetur. His de rebus si quid geri volueris, certum hominem ad eum mittas face[1], cum quo colloquatur. » Rex, tot hominum salute tam sibi necessariorum[2] magnopere gavisus, confestim cum epistola Artabazum ad Pausaniam mittit, in qua eum collaudat, ac petit ne cui rei parcat ad ea perficienda quæ pollicetur : si fecerit, nullius rei a se repulsam laturum. Hujus Pausanias

croire qu'ils s'étaient évadés des prisons publiques. Il fit partir avec eux un certain Gongyle, d'Érétrie, chargé pour le roi d'une lettre qui, au rapport de Thucydide, était conçue en ces termes : « Pausanias, chef des Spartiates, ayant reconnu que les prisonniers qu'il a faits à Byzance sont tes parents, te les renvoie à titre de présent. Il désire s'unir à toi par les liens du sang, et te prie, si tu le trouves bon, de lui donner ta fille en mariage. A cette condition, il promet de t'aider à réduire sous ta puissance et la ville de Sparte et toutes les autres cités de la Grèce. Si tu veux donner suite à ces propositions, envoie-moi un homme sûr, avec lequel je puisse conférer. » Xerxès, ravi du salut de tant d'hommes qui lui étaient si nécessaires, envoie sur-le-champ Artabaze à Pausanias, avec une lettre dans laquelle il le comble de louanges et lui demande de ne rien épargner pour effectuer ses promesses ; ajoutant que, s'il réussissait, rien ne lui serait refusé. Pausanias, instruit des dispositions du roi,

simulans effugisse	feignant *eux* s'être enfuis
ex vinculis publicis;	des liens (prisons) de-l'État;
et cum his	et avec ceux-ci
Gongylum Eretriensem,	Gongyle d'-Érétrie,
qui redderet regi litteras,	qui devait remettre au roi une lettre,
in quibus	dans laquelle
Thucydides	Thucydide
prodidit memoriæ	a transmis à la mémoire
hæc scripta fuisse :	ceci avoir été écrit :
« Pausanias, dux Spartæ,	« Pausanias, général de Sparte,
misit tibi muneri	a envoyé à toi en présent
quos ceperat Byzantii,	ceux qu'il avait pris à Byzance,
postquam cognovit	après qu'il a appris
tuos propinquos;	*eux être* tes proches;
cupitque	et il souhaite
se conjungi tecum	lui-même être uni avec toi
affinitate.	par l'affinité.
Quare, si videtur tibi,	C'est-pourquoi, si *cela* semble-bon à toi,
des ei tuam filiam nuptum	donne-lui ta fille à épouser.
Si feceris id,	Si tu as fait cela,
pollicetur, te adjuvante,	il promet, toi *l'*aidant,
redacturum	devoir réduire
sub tuam potestatem	sous ton pouvoir
et Spartam	et Sparte
et ceteram Græciam.	et le reste-de la Grèce.
Si volueris	Si tu veux
quid geri	quelque chose s'exécuter
de his rebus,	touchant ces affaires,
face mittas ad eum	fais *en sorte* que tu envoies vers lui
hominem certum,	un homme sûr,
cum quo colloquatur. »	avec lequel il confère. »
Rex, gavisus magnopere	Le roi, s'étant réjoui grandement
salute tot hominum	du salut de tant d'hommes
tam necessariorum sibi,	si nécessaires à lui,
confestim	aussitôt
mittit Artabazum	envoie Artabaze
ad Pausaniam	vers Pausanias
cum epistola,	avec une lettre,
in qua collaudat eum,	dans laquelle il loue-grandement lui,
ac petit	et demande
ne parcat cui rei	qu'il n'épargne aucune chose
ad perficienda	pour accomplir
ea quæ pollicetur :	ce qu'il promet :
si fecerit,	*ajoutant*, s'il *le* faisait, [de lui
laturum a se	*Pausanias* ne devoir remporter d'auprès
repulsam nullius rei.	le refus d'aucune chose.
Voluntate hujus cognita,	La volonté de celui-ci étant connue,

voluntate cognita, alacrior ad rem gerendam factus, in suspicionem cecidit Lacedæmoniorum. In quo facto domum revocatus, accusatus capitis, absolvitur; mulctatur tamen pecunia. Quam ob causam ad classem remissus non est[1].

III. At ille, post non multo, sua sponte ad exercitum rediit, et ibi non callida, sed dementi ratione, cogitata patefecit. Non enim mores patrios solum, sed etiam cultum vestitumque mutavit. Apparatu regio utebatur, veste Medica; satellites Medi et Ægyptii sequebantur; epulabatur more Persarum, luxuriosius quam qui aderant perpeti possent; aditum petentibus conveniendi non dabat: superbe respondebat et crudeliter imperabat. Spartam redire nolebat: Colonas, qui locus in agro Troadis est, se contulerat; ibi consilia quum patriæ tum sibi inimica capiebat. Id postquam Lacedæmonii resci-

en devint plus ardent à poursuivre son projet, et se rendit suspect aux Lacédémoniens. Rappelé à Sparte au milieu de ses menées, on le mit en jugement. Il fut absous, mais condamné cependant à une amende; aussi ne lui rendit-on pas le commandement de la flotte.

III. Il retourna de lui-même peu de temps après à l'armée; et s'y conduisant non en homme adroit, mais en insensé, il y fit connaître ses desseins. Il quitta non-seulement les mœurs, mais encore les manières et l'habillement de son pays. Il avait un faste royal, portait l'habit médique, se faisait suivre d'une garde de Mèdes et d'Égyptiens. Sa table, servie dans le goût des Perses, était d'un luxe insupportable à ses convives mêmes. Il était inaccessible à ceux qui voulaient l'approcher; il répondait avec hauteur; il commandait avec dureté. Ne voulant plus retourner à Sparte, il s'était transporté à Colone, ville de la Troade. Là il tramait des complots également funestes à sa patrie et à lui-même. Quand les Lacédémoniens en furent informés, ils lui envoyèrent des députés avec la scytale, sur la-

Pausanias,	Pausanias,
factus alacrior	rendu plus empressé
ad gerendam rem,	pour exécuter l'affaire,
cecidit in suspicionem	tomba dans le soupçon (se rendit suspect)
Lacedæmoniorum.	des (aux) Lacédémoniens.
In quo facto	Sur ce fait
revocatus domum,	rappelé dans *sa* patrie,
accusatus capitis,	accusé de crime-capital,
absolvitur;	il est absous;
mulctatur tamen pecunia.	il est puni cependant par l'argent (d'une amende).
Ob quam causam	Pour lequel motif
non remissus est	il ne fut pas renvoyé
ad classem.	à la flotte.
III. At ille,	III. Mais celui-là,
non multo post,	pas beaucoup après,
rediit sua sponte	retourna de son propre-mouvement
ad exercitum,	près de l'armée,
et ibi patefecit cogitata	et là découvrit *ses* desseins
ratione non callida,	par un système non adroit,
sed dementi.	mais insensé.
Mutavit enim	Il changea en effet
non solum mores patrios,	non-seulement les mœurs de-la-patrie,
sed etiam cultum	mais encore la manière-de-vivre
vestitumque.	et la manière-de-se-vêtir.
Utebatur apparatu regio,	Il faisait-usage d'un appareil royal,
veste Medica;	d'une robe mède;
satellites Medi et Ægyptii	des satellites mèdes et égyptiens
sequebantur;	*le* suivaient;
epulabatur	il festinait
more Persarum,	à la manière des Perses,
luxuriosius	avec-plus-de-somptuosité
quam qui aderant	que ceux qui assistaient
poterant perpeti;	*ne* pouvaient *le* supporter;
non dabat petentibus	il ne donnait pas à ceux qui *le* demandaient
aditum conveniendi;	accès pour *le* trouver;
respondebat superbe	il répondait orgueilleusement
et imperabat crudeliter.	et commandait durement.
Nolebat redire Spartam:	Il ne-voulait-pas revenir à Sparte:
se contulerat Colonas,	il s'était transporté à Colones,
qui locus	lequel endroit
est in agro Troadis;	est sur le territoire de la Troade,
ibi capiebat consilia	là il prenait (formait) des résolutions
inimica quum patriæ	hostiles et à la patrie
tum sibi.	et à lui-même.
Postquam Lacedæmonii	Lorsque les Lacédémoniens
resciverunt id,	eurent appris ceci,
miserunt ad eum legatos	ils envoyèrent vers lui des députés

verunt, legatos ad eum cum scytala[1] miserunt, in qua, more illorum, erat scriptum, nisi domum reverteretur, se capitis eum damnaturos. Hoc nuntio commotus, sperans se etiam tum pecunia et potentia instans periculum posse depellere, domum rediit. Huc ut venit, ab ephoris in vincula publica conjectus est : licet enim legibus eorum cuivis ephoro hoc facere regi. Hinc tamen se expedivit. Neque eo magis carebat suspicione : nam opinio manebat, eum cum rege habere societatem. Est genus quoddam hominum, quod *helotes*[2] vocatur, quorum magna multitudo agros Lacedæmoniorum colit servorumque munere fungitur. Hos quoque sollicitare spe libertatis existimabatur; sed, quod harum rerum nullum erat apertum crimen quo argui posset, non putabant de tali tamque claro viro suspicionibus oportere judicari, sed exspectandum dum se ipsa res aperiret.

quelle, selon leur usage, ils avaient écrit que, s'il ne revenait point, ils le condamneraient à mort. Pausanias, vivement ému de ce message, retourna à Sparte, espérant pouvoir encore écarter ce pressant danger par son argent et sa puissance. A peine y fut-il arrivé, que les éphores le firent mettre en prison, les lois donnant à chacun de ces magistrats le pouvoir d'en user de cette sorte à l'égard du roi. Il se tira cependant de cette situation, mais il n'en resta pas moins suspect. On persistait à croire qu'il avait des intelligences avec le roi de Perse. Il est une classe nombreuse d'hommes, appelés *ilotes*, qui cultivent les terres des Spartiates et leur servent d'esclaves. On soupçonnait encore Pausanias de vouloir les soulever en leur faisant espérer la liberté. Mais comme on n'avait aucune preuve évidente par laquelle on pût le convaincre, on ne crut pas devoir juger, sur de simples soupçons, un homme si considérable et si illustre; mais on résolut d'attendre que le fait se découvrît de lui-même.

cum scytala,	avec la scytale,
in qua, more illorum,	sur laquelle, selon l'usage de ceux-là,
erat scriptum,	il était écrit,
nisi reverteretur domum,	s'il ne revenait pas à *sa* demeure,
se damnaturos eum	eux-mêmes devoir condamner lui
capitis.	à la peine-capitale.
Commotus hoc nuntio,	Ému par ce message,
sperans se etiam tum	espérant lui-même encore alors
posse depellere	pouvoir écarter
pecunia et potentia	par l'argent et le crédit
periculum instans,	le danger qui *le* menaçait,
rediit domum.	il retourna à *sa* demeure.
Ut venit huc,	Dès qu'il fut arrivé là,
conjectus est ab ephoris	il fut jeté par les éphores
in vincula publica :	dans les chaînes (la prison) d'-État :
legibus enim eorum	car d'après les lois d'eux
licet cuivis ephoro	il est permis à tout éphore
facere hoc regi.	de faire cela au roi.
Tamen se expedivit hinc.	Cependant il se tira de là.
Neque carebat suspicione	Et il n'était-pas-exempt de soupçon
eo magis :	pour cela davantage :
nam opinio manebat,	car l'opinion persistait,
eum habere societatem	lui avoir une alliance
cum rege.	avec le roi *de Perse*.
Est quoddam genus	Il est une certaine classe
hominum,	d'hommes,
quod vocatur helotes,	qui est appelée les ilotes,
quorum magna multitudo	desquels une grande multitude
colit agros	cultive les champs
Lacedæmoniorum	des Lacédémoniens
fungiturque	et s'acquitte
munere servorum.	des fonctions d'esclaves.
Existimabatur	Il était présumé
sollicitare hos quoque	chercher-à-soulever ceux-ci aussi
spe libertatis ;	par l'espoir de la liberté ;
sed quod erat	mais parce qu'il *n*'existait
nullum crimen apertum	aucun grief manifeste
quo posset argui	sur lequel il pût être accusé
harum rerum,	de ces pratiques,
non putabant	ils ne pensaient pas
oportere judicari	qu'il fallût qu'on jugeât
suspicionibus	d'après des soupçons
de viro tali	au-sujet-d'un personnage tel
tamque claro,	et tellement illustre,
sed exspectandum	mais qu'on devait attendre
dum res ipsa	que la chose elle-même
se aperiret.	se découvrît.

IV. Interim Argilius quidam, adolescentulus, quum epistolam a Pausania ad Artabazum accepisset, eique in suspicionem venisset aliquid in ea de se esse scriptum, quod nemo eorum redisset qui super tali causa eodem missi erant, vincula epistolæ laxavit[1], signoque detracto cognovit, si pertulisset, sibi esse pereundum. Erant in eadem epistola quæ ad ea pertinebant quæ inter regem Pausaniamque convenerant. Has ille litteras ephoris tradidit. Non est prætereunda gravitas Lacedæmoniorum hoc loco. Nam ne hujus quidem indicio impulsi sunt ut Pausaniam comprehenderent; neque prius vim adhibendam putaverunt quam se ipse indicasset. Itaque huic indici, quid fieri vellent, præceperunt. Fanum Neptuni est Tænari[2], quod violari nefas putant Græci. Eo ille index confugit; in ara consedit. Hanc juxta, locum fecerunt

IV. Sur ces entrefaites, un jeune homme, nommé Argilius, fut chargé par Pausanias d'une lettre pour Artabaze. Comme aucun de ceux qui étaient partis avec de pareils messages n'était revenu, il soupçonna qu'il était fait quelque mention de lui. Il délia la lettre, et après l'avoir décachetée, vit que, s'il la portait, c'était fait de lui. Elle contenait d'ailleurs des détails relatifs au traité conclu entre Pausanias et le roi de Perse. Argilius remit cette lettre aux éphores. Je dois remarquer ici la sage circonspection des magistrats de Sparte; l'indice même fourni par le jeune homme ne les décida point à faire arrêter Pausanias, et ils ne crurent devoir user de rigueur que lorsqu'il se serait découvert lui-même. Ils donnèrent pour cela leurs ordres au dénonciateur. Il y a à Ténare un temple de Neptune, que les Grecs regardent comme inviolable. Argilius s'y réfugia, et s'assit sur l'autel. On avait pratiqué tout auprès une loge souter-

IV. Interim	IV. Sur-ces-entrefaites
quidam Argilius,	un certain Argilius,
adolescens,	jeune-homme,
quum accepisset epistolam	comme il avait reçu une lettre
a Pausania ad Artabazum,	de Pausanias pour Artabaze,
venissetque in suspicionem	et qu'il était venu en soupçon à lui
aliquid de se	quelque chose touchant lui-même
scriptum esse in ea,	avoir été écrit dans cette *lettre*,
quod nemo eorum	parce qu'aucun de ceux
qui missi erant eodem	qui avaient été envoyés au-même-endroit
super tali causa	sur un tel motif
redisset,	n'était revenu,
laxavit vincula epistolæ,	délia les liens de la lettre,
signoque detracto	et le cachet ayant été ôté
cognovit	reconnut
pereundum esse sibi,	qu'il lui aurait fallu périr,
si pertulisset.	s'il *l'*avait portée-à-destination.
In eadem epistola	Dans la même lettre
erant quæ pertinebant	étaient *des choses* qui se rapportaient
ad ea quæ convenerant	à ce qui avait été convenu
inter regem Pausaniamque.	entre le roi et Pausanias.
Ille tradidit has litteras	Celui-là remit cette lettre
ephoris.	aux éphores.
Gravitas Lacedæmoniorum	La prudence des Lacédémoniens
hoc loco	en cette circonstance
non est prætereunda.	n'est pas à-passer-sous-silence.
Nam impulsi sunt	Car ils *ne* furent poussés
ne indicio quidem hujus	pas même par la dénonciation de celui-ci
ut comprehenderent	à ce qu'ils arrêtassent
Pausaniam;	Pausanias;
neque putaverunt	et ils ne pensèrent pas
vim adhibendam	la violence devoir être employée
prius quam ipse	avant que lui-même
se indicasset.	se fût trahi.
Itaque præceperunt	En-conséquence ils prescrivirent
huic indici	à ce dénonciateur
quid vellent fieri.	ce qu'ils voulaient être fait (qu'il fît).
Est Tænari	Il existe à Ténare
fanum Neptuni,	un temple de Neptune,
quod violari	lequel être violé (dont la violation)
Græci putant nefas.	les Grecs pensent chose-impie (est une
Ille index	Ce dénonciateur [impiété chez les Grecs).
confugit eo;	se réfugia là;
consedit in ara.	il s'assit à l'autel.
Juxta hanc,	Auprès de cet *autel*,
fecerunt sub terra	ils pratiquèrent sous terre
locum	un endroit

sub terra, ex quo posset audiri si quis quid loqueretur cum Argilio; huc ex ephoris quidam descenderunt. Pausanias, ut audivit Argilium confugisse in aram, perturbatus eo venit; quem quum supplicem dei videret in ara sedentem, quærit causæ quid sit tam repentino consilio. Huic ille, quid ex litteris comperisset, aperit. Tanto magis Pausanias perturbatus, orare cœpit ne enuntiaret, nec se, meritum de illo optime, proderet. Quod si eam veniam sibi dedisset, tantisque implicitum rebus sublevasset, magno ei præmio futurum.

V. His rebus ephori cognitis, satius putaverunt in urbe eum comprehendi. Quo quum essent profecti, et Pausanias, placato Argilio, ut putabat, Lacedæmonem reverteretur, in itinere quum jam in eo esset ut comprehenderetur, e vultu cujusdam ephori, qui eum admonere cupiebat, insidias sibi

raine d'où l'on pouvait entendre ceux qui viendraient lui parler. Quelques éphores y descendirent. Dès que Pausanias eut appris qu'Argilius s'était réfugié dans ce temple, il y accourut tout troublé. Le voyant sur l'autel, dans la posture d'un suppliant, il lui demanda la raison d'une démarche si subite. Argilius lui déclara ce qu'il avait appris par la lettre. Pausanias, encore plus effrayé, le prie de ne rien révéler et de ne point trahir son bienfaiteur, lui protestant que, s'il lui rendait ce service et le faisait sortir d'un si cruel embarras, il en serait amplement récompensé.

V. Les éphores, ainsi instruits de tout, jugèrent plus à propos de faire arrêter le coupable dans la ville; et ils en prirent le chemin. Pausanias, croyant avoir gagné Argilius, y retournait aussi. Comme on était sur le point de l'arrêter en route, il comprit à la mine d'un éphore, qui voulait l'avertir du danger, qu'on cher-

ex quo posset audiri	duquel il pourrait être entendu (on pourrait entendre)
si quis	si quelqu'un
loqueretur quid	disait quelque chose
cum Argilio;	avec (à) Argilius;
quidam ex ephoris	quelques-uns d'entre les éphores
descenderunt huc.	descendirent là.
Pausanias,	Pausanias,
ut audivit Argilium	dès qu'il eut appris Argilius
confugisse in aram,	s'être réfugié à l'autel,
venit eo perturbatus;	vint là tout-troublé;
quem quum videret	comme il voyait celui-ci
sedentem in ara	assis à l'autel
supplicem dei,	*en* suppliant du dieu,
quærit quid causæ sit	il *lui* demande quoi de (quel) motif il y a
consilio tam repentino.	à une résolution si soudaine.
Ille aperit huic	Celui-là découvre à celui-ci (à Pausanias)
quid comperisset ex litteris.	ce qu'il avait appris d'après la lettre.
Pausanias	Pausanias
tanto magis perturbatus	d'autant plus troublé
cœpit orare	commença à *le* prier
ne enuntiaret,	qu'il ne *le* dénonçât pas,
nec proderet se,	et qu'il ne trahît pas lui-même (Pausanias),
meritum optime	qui avait mérité très-bien
de illo.	de lui (d'Argilius).
Quod si dedisset sibi	Que s'il avait donné à lui
hanc veniam,	cette faveur,
sublevassetque	et avait dégagé *lui*
implicitum tantis rebus,	embarrassé dans de si-grandes affaires,
futurum ei	*cela* devoir être à lui (cela lui vaudrait)
magno præmio.	à grande (une grande) récompense.
V. Ephori,	V. Les éphores,
his rebus cognitis,	ces choses ayant été constatées,
putaverunt satius	jugèrent préférable
eum comprehendi in urbe.	lui être arrêté dans la ville.
Quo quum profecti essent,	Comme ils étaient partis *pour aller* là,
et Pausanias,	et que Pausanias,
Argilio placato,	Argilius ayant été apaisé,
ut putabat,	à ce qu'il croyait,
reverteretur	retournait
Lacedæmonem,	à Lacédémone,
in itinere,	en route,
quum jam esset in eo	lorsque déjà il était à ce *point*
ut comprehenderetur,	qu'il fût saisi,
intellexit	il comprit
e vultu cujusdam ephori,	d'après le visage d'un certain éphore,
qui cupiebat	qui désirait
admonere eum,	avertir lui,

fieri intellexit. Itaque, paucis ante gradibus quam qui sequebantur, in ædem Minervæ, quæ *Chalciœcus*[1] vocatur, confugit. Hinc ne exire posset, statim ephori valvas ejus ædis obstruxerunt, tectumque sunt demoliti, quo facilius sub divo interiret. Dicitur eo tempore matrem Pausaniæ vixisse, eamque, jam magno natu, postquam de scelere filii comperit, in primis, ad filium claudendum, lapidem ad introitum ædis attulisse. Sic Pausanias magnam belli gloriam turpi morte maculavit. Hic quum semianimis de templo elatus esset, confestim animam efflavit. Cujus mortui corpus quum eodem nonnulli dicerent inferri oportere, quo hi qui ad supplicium essent dati, displiscuit pluribus; et procul ab eo loco infoderunt quo erat mortuus. Inde posterius dei Delphici responso erutus, atque eodem loco sepultus ubi vitam posuerat.

chait à le surprendre. Il se réfugia donc dans le temple de Minerve appelé Chalciœcus, en devançant de peu ceux qui le poursuivaient. Les éphores en firent aussitôt murer les portes, afin qu'il ne pût en sortir, et on démolit le toit, pour qu'exposé à l'air, il mourût plus vite. On dit que sa mère vivait encore en ce temps-là, et que cette femme, alors très-âgée, ayant appris le crime de son fils, s'empressa d'apporter une pierre à l'entrée du temple, pour l'y enfermer. C'est ainsi que Pausanias souilla par l'infamie de sa mort l'éclat de sa vie militaire. A peine l'eut-on tiré du temple, à demi mort, qu'il expira. Quelques-uns disaient qu'il fallait porter son cadavre au même endroit que les corps des suppliciés ; mais cet avis fut désapprouvé du plus grand nombre. On l'enterra loin du lieu où il était mort. Dans la suite, il fut exhumé par l'ordre de l'oracle de Delphes, et enseveli dans l'endroit même où il avait cessé de vivre.

---

insidias fieri sibi.	des embûches se faire (être tendues) à lui ·
Itaque,	En-conséquence, [même.
paucis gradibus	quelques pas [*gnissent*,
antequam qui sequebantur,	avant que ceux qui *le* suivaient *l'attei-*
confugit in ædem Minervæ,	il se réfugia dans le temple de Minerve,
quæ vocatur Chalciœcus.	qui est appelé Chalciœcus.
Ne posset exire hinc,	Pour qu'il ne pût pas sortir de là,
statim ephori	aussitôt les éphores
obstruxerunt valvas	murèrent les portes
ejus ædis,	de ce temple,
demolitique sunt tectum,	et démolirent le toit,
quo interiret facilius	afin qu'il pérît plus facilement
sub divo.	au grand-air.
Dicitur matrem Pausaniæ	Il est dit (on dit) la mère de Pausanias
vixisse eo tempore,	avoir vécu *encore* à cette époque,
eamque, jam magno natu,	et elle, déjà d'un grand âge,
postquam comperit	après qu'elle eut été informée
de scelere filii,	du crime de *son* fils, [miers
attulisse lapidem in primis	avoir apporté une pierre parmi les pre-
ad introitum ædis	à l'entrée du temple
ad claudendum filium.	pour enfermer *son* fils.
Sic Pausanias	Ainsi Pausanias
maculavit morte turpi	souilla par une mort honteuse
magnam gloriam belli.	une grande gloire de guerre.
Quum hic	Lorsque celui-ci
elatus esset de templo	eut été emporté du temple
semianimis,	à-demi-mort,
confestim efflavit animam.	aussitôt il exhala le souffle.
Cujus mortui	Duquel étant mort
quum nonnulli dicerent	comme quelques-uns disaient
oportere corpus inferri	qu'il fallait le corps être porté
quo hi	où *étaient portés* ceux
qui dati essent	qui avaient été livrés
ad supplicium,	au supplice,
displicuit pluribus;	*cela* déplut à de plus nombreux;
et infoderunt	et ils *l'*enterrèrent
procul ab eo loco	loin de cet endroit
quo mortuus erat.	où il était mort.
Erutus inde posterius	Il fut déterré de là plus tard
responso dei Delphici,	sur une réponse du dieu de-Delphes,
atque sepultus eodem loco	et enseveli dans le même endroit
ubi posuerat vitam.	où il avait quitté la vie.

CIMON.

I. Cimon, Miltiadis filius, Atheniensis, duro admodum initio usus est adolescentiæ. Nam, quum pater ejus litem æstimatam populo solvere non potuisset, ob eamque causam in vinculis publicis decessisset, Cimon eadem custodia tenebatur[1], neque legibus Atheniensium emitti poterat, nisi pecuniam, qua pater mulctatus esset, solvisset. Habebat autem in matrimonio sororem germanam suam, nomine Elpinicen, non magis amore quam more ductus : nam Atheniensibus licet eodem patre natas uxores ducere. Hujus conjugii cupidus Callias quidam, non tam generosus quam pecuniosus, qui magnas pecunias ex metallis fecerat, egit cum Cimone ut eam sibi uxorem daret : id si impetrasset, se pro illo pecuniam soluturum. Is quum talem conditionem aspernaretur, Elpinice negavit se passuram Miltiadis progeniem in vinculis publicis

---

CIMON.

I. La première jeunesse de Cimon l'Athénien, fils de Miltiade, fut extrêmement dure ; son père n'ayant pu payer l'amende à laquelle le peuple l'avait condamné, et étant mort en prison, il y fut détenu lui-même, et les lois ne permettaient pas qu'il recouvrât sa liberté avant d'avoir acquitté cette amende. Il avait épousé sa sœur, nommée Elpinicé, suivant en cela sa propre inclination autant que l'usage du pays ; car il est permis aux Athéniens d'épouser leur sœur de père. Un certain Callias, qui s'était enrichi dans les mines et qui avait moins de naissance que d'argent, désirant posséder Elpinicé, proposa à Cimon de payer pour lui, s'il voulait la lui céder pour épouse. Cimon rejetant cette offre avec mépris, Elpinicé protesta qu'elle ne laisserait point éteindre dans les fers la race de Miltiade,

CIMON.

I. Cimon,
filius Miltiadis,
Atheniensis,
usus est initio adolescentiæ
admodum duro.
Nam, quum pater ejus
non potuisset
solvere populo
litem æstimatam,
ob eamque causam
decessisset
in vinculis publicis,
Cimon tenebatur
eadem custodia,
neque poterat emitti
legibus Atheniensium,
nisi solvisset pecuniam
qua pater mulctatus esset.
Habebat autem
in matrimonio
suam sororem germanam,
nomine Elpinicen,
ductus
non magis amore
quam more :
nam licet Atheniensibus
ducere uxores
natas eodem patre.
Quidam Callias
cupidus conjugii hujus,
non tam generosus
quam pecuniosus,
qui fecerat ex metallis
magnas pecunias,
egit cum Cimone
ut daret eam sibi
uxorem :
si impetrasset id,
se soluturum pecuniam
pro illo.
Quum is aspernaretur
talem conditionem,
Elpinice
negavit se passuram
progeniem Miltiadis

CIMON.

I. Cimon,
fils de Miltiade,
Athénien,
fit-usage d'un commencement de jeunesse
fort dur.
Car, comme le père de lui
n'avait pas pu
payer au peuple
les dépens fixés,
et pour ce motif
était mort
dans les chaînes (la prison) d'-État,
Cimon était tenu
sous la même garde,
et ne pouvait pas être relâché
d'après les lois des Athéniens,
s'il n'avait payé la somme-d'argent
dont *son* père avait été frappé *comme*
Or il avait [*amende*.
en mariage
sa sœur germaine,
de nom (appelée) Elpinicé,
ayant été conduit *à l'épouser*
non plus par l'amour
que par la coutume :
car il est permis aux Athéniens
d'emmener *pour* épouses (d'épouser)
des *femmes* nées du même père *qu'eux*.
Un certain Callias
désireux de l'hymen de celle-ci,
homme qui n'était pas aussi noble
que riche-en-argent,
qui s'était fait (avait retiré) des mines
de grandes sommes-d'argent,
négocia avec Cimon
pour qu'il donnât elle à lui-même
comme épouse :
disant, s'il avait obtenu cela,
lui-même devoir payer la somme
pour celui-là (Cimon).
Comme celui-ci (Cimon) rejetait
un tel arrangement,
Elpinicé [ne souffrirait pas)
nia elle-même devoir souffrir (dit qu'elle
le rejeton de Miltiade

interire, quoniam prohibere posset, seque Calliæ nupturam si ea, quæ polliceretur, præstitisset.

II. Tali modo custodia liberatus, Cimon celeriter ad principatum pervenit. Habebat enim satis eloquentiæ, summam liberalitatem, magnam prudentiam quum juris civilis tum rei militaris, quod cum patre a puero in exercitu fuerat versatus. Itaque hic et populum urbanum in sua tenuit potestate, et apud exercitum plurimum valuit auctoritate. Primum, imperator, apud flumen Strymona magnas copias Thracum fugavit; oppidum Amphipolim constituit, eoque decem millia Atheniensium in coloniam misit. Idem iterum, apud Mycalen [1], Cypriorum et Phœnicum ducentarum navium classem devictam cepit; eodemque die pari fortuna in terra usus est : namque, hostium navibus captis, statim ex classe copias suas

alors qu'elle pouvait l'empêcher, et qu'elle s'unirait à Callias, s'il remplissait sa promesse.

II. Cimon, devenu libre de cette manière, parvint rapidement aux premières magistratures. Il avait en effet assez d'éloquence, une extrême générosité, une grande connaissance du droit civil et de l'art militaire, car il avait vécu dans les camps avec son père depuis son enfance. Aussi domina-t-il complétement ses concitoyens, et eut-il beaucoup d'autorité dans les armées. Élevé au commandement, il mit d'abord en fuite, sur les bords du fleuve Strymon, les nombreuses troupes des Thraces. Il fonda la ville d'Amphipolis, et y envoya une colonie de dix mille Athéniens. Il défit encore, près de Mycale, la flotte des Cypriens et des Phéniciens, composée de deux cents voiles, et la captura. Le même jour, il eut sur terre et sur mer un égal succès : car, dès qu'il se fut emparé des vaisseaux ennemis,

interire	mourir
in vinculis publicis,	dans les chaînes (la prison) d'.
quoniam posset prohibere;	puisqu'elle pouvait *l'*empêcher,
seque nupturam Calliæ,	et *elle dit* elle-même devoir épouser Callias,
si præstitisset	s'il avait exécuté
ea quæ polliceretur.	ce qu'il promettait.
II. Liberatus custodia	II. Délivré de garde (prison)
tali modo,	d'une telle façon,
Cimon pervenit celeriter	Cimon arriva promptement
ad principatum.	au premier-rang.
Habebat enim	Il avait en effet
satis eloquentiæ,	assez d'éloquence,
summam liberalitatem,	une très-haute libéralité,
magnam prudentiam	une grande connaissance
quum juris civilis	tant du droit civil
tum rei militaris,	que de l'art militaire,
quod a puero	parce que dès *le temps où il était* enfant
versatus fuerat cum patre	il avait vécu avec *son* père
in exercitu.	à l'armée.
Itaque hic	En-conséquence celui-ci
et tenuit in sua potestate	et tint en son pouvoir
populum urbanum,	le peuple de-la-ville,
et valuit plurimum	et eut-du-crédit très-grandement
apud exercitum	auprès de l'armée
auctoritate.	par *son* autorité.
Primum, imperator,	D'abord, *étant* général,
fugavit	il mit-en-fuite
apud flumen Strymona	auprès du fleuve Strymon
magnas copias Thracum;	de grandes troupes de Thraces:
constituit	il établit (fonda)
oppidum Amphipolim,	la ville d'Amphipolis;
misitque eo in coloniam	et envoya là en colonie
decem millia	dix milliers
Atheniensium.	d'Athéniens.
Idem iterum,	Le même *Cimon* de nouveau,
apud Mycalen,	auprès de Mycale,
cepit devictam	prit *après l'avoir* vaincue
classem	une flotte
ducentarum navium	de deux-cents vaisseaux
Cypriorum et Phœnicum;	des Cypriotes et des Phéniciens;
eodemque die	et le même jour
usus est in terra	il profita sur terre
fortuna pari:	d'un bonheur égal:
namque, navibus hostium	car, les vaisseaux des ennemis
captis,	ayant été pris,
statim eduxit suas copias	aussitôt il fit-sortir ses troupes
ex classe,	de la flotte,

eduxit, barbarorum uno concursu maximam vim prostravit. Qua victoria magna præda potitus [1], quum domum reverteretur, quod jam nonnullæ insulæ propter acerbitatem imperii defecerant, bene animatas confirmavit, alienatas ad officium redire coegit. Scyrum, quam eo tempore Dolopes incolebant, quod contumacius se gesserat, vacuefecit, sessores veteres urbe insulaque ejecit, agros civibus divisit. Thasios, opulentia fretos [2], suo adventu fregit. His ex manubiis arx Athenarum, qua ad meridiem vergit, est ornata.

III. Quibus rebus quum unus in civitate maxime floreret, incidit in eamdem invidiam quam pater suus ceterique Atheniensium principes ; nam testarum suffragiis, quod illi *ostracismum* vocant, decem annorum exsilio mulctatus est. Cujus facti celerius Athenienses, quam ipsum, pœnituit. Nam, quum ille forti animo invidiæ ingratorum civium cessisset,

il débarqua ses troupes, et renversa d'un seul choc une armée innombrable de barbares. Cette victoire lui procura un riche butin. Comme quelques îles s'étaient révoltées contre Athènes, à cause de la dureté de son gouvernement, en revenant dans ses foyers, il affermit dans leurs dispositions celles qui étaient bien intentionnées, et fit rentrer dans leur devoir celles qui s'en étaient écartées. Scyros, alors habitée par les Dolopes, ayant montré trop d'obstination et d'insolence, il la dépeupla, chassa de la ville et de l'île tous les anciens habitants, et distribua les terres à ses concitoyens. Les Thasiens, qui se confiaient dans leurs richesses, furent terrassés par sa présence. Le côté méridional de la citadelle d'Athènes fut orné de leurs dépouilles.

III. Élevé par tant d'exploits au-dessus de tous ses concitoyens, Cimon fut en butte à la même haine qui avait poursuivi son père et les autres grands hommes d'Athènes. Il se vit condamné à un exil de dix ans, par le jugement appelé ostracisme. Les Athéniens en eurent plus de regret que lui-même. Les Spartiates leur ayant déclaré la guerre,

prostravit uno concursu
maximam vim
barbarorum.
Qua victoria
potitus magna præda,
quum reverteretur domum,
quod jam nonnullæ insulæ
defecerant
propter acerbitatem
imperii,
confirmavit
bene animatas,
coegit redire ad officium
alienatas.
Vacuefecit Scyrum,
quam Dolopes incolebant
eo tempore,
quod se gesserat
contumacius,
ejecit urbe insulaque
veteres sessores,
divisit agros civibus.
Fregit suo adventu
Thasios,
fretos opulentia.
Ex his manubiis
arx Athenarum ornata est,
qua vergit ad meridiem.
III. Quibus rebus
quum unus
floreret maxime
in civitate,
incidit in eamdem invidiam
quam suus pater
ceterique principes
Atheniensium :
nam mulctatus est
exsilio decem annorum
suffragiis testarum,
quod illi
vocant ostracismum.
Cujus facti
pœnituit Athenienses
celerius quam ipsum.
Nam, quum ille
animo forti
cessisset invidiæ

et abattit d'un seul choc
une très-grande quantité
de barbares.
Par laquelle victoire
s'étant emparé d'un grand butin,
comme il revenait vers sa demeure,
parce que déjà quelques îles
avaient fait-défection
à-cause-de la rigueur
du commandement,
il affermit *dans l'obéissance*
celles *qui étaient* bien disposées,
et força de rentrer dans le devoir
celles qui s'étaient détachées.
Il dépeupla Scyros,
que les Dolopes habitaient
à cette époque,
parce qu'elle s'était comportée
trop opiniâtrément,
chassa de la ville et de l'île
les anciens occupants,
partagea les terres aux citoyens.
Il brisa (abattit par son arrivée
les habitants-de-Thasos,
qui comptaient sur *leur* opulence.
Avec ces dépouilles
la citadelle d'Athènes fut ornée,
du côté où elle incline vers le midi.
III. Par lesquels faits
comme seul *entre tous*
il était-florissant le plus
dans la cité,
il tomba dans (devint l'objet de) la même [envie
que son père
et tous-les-autres principaux
des Athéniens :
car il fut frappé
d'un exil de dix ans
par les suffrages des coquilles,
ce que ceux-là (les Athéniens)
appellent ostracisme.
De laquelle chose faite
le-repentir-fut aux Athéniens
plus promptement qu'à lui-même.
Car, lorsque celui-ci
d'un cœur courageux
se fut retiré devant l'envie

bellumque Lacedæmonii Atheniensibus indixissent, confestim notæ ejus virtutis desiderium consecutum est. Itaque, post annum quintum quo expulsus erat, in patriam revocatus est. Ille, quod hospitio Lacedæmoniorum utebatur, satius existimans contendere Lacedæmonem, sua sponte est profectus, pacemque inter duas potentissimas civitates conciliavit. Post neque ita multo, Cyprum cum ducentis navibus imperator missus, quum ejus majorem partem insulæ devicisset, in morbum implicitus, in oppido Citio est mortuus.

IV. Hunc Athenienses non solum in bello, sed in pace diu desideraverunt. Fuit enim tanta liberalitate, quum compluribus locis prædia hortosque haberet, ut nunquam in eis custodem imposuerit, fructus servandi gratia, ne quis impediretur quominus ejus rebus, quibus quisque vellet, frueretur. Semper eum pedisequi cum nummis sunt secuti, ut, si quis

après que Cimon eut courageusement supporté leur envie et leur ingratitude, ils regrettèrent sa valeur, qu'ils connaissaient, et le rappelèrent, cinq ans après, de son exil. Cimon, qui jouissait de l'hospitalité chez les Spartiates, pensant que les deux peuples gagneraient plus à vivre d'intelligence qu'à se combattre, partit de lui-même pour Lacédémone, et ménagea la paix entre ces deux puissantes cités. Peu de temps après, il fut envoyé contre l'île de Chypre avec deux cents vaisseaux. Il en avait déjà réduit la plus grande partie, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie dont il mourut dans la ville de Citium.

IV. Les Athéniens le regrettèrent longtemps, non-seulement dans la guerre, mais dans la paix. Il était, en effet, si libéral, qu'ayant en plusieurs endroits des terres et des jardins, il ne faisait jamais garder ses fruits, pour n'empêcher personne d'en jouir à volonté. Les serviteurs qui le suivaient avaient toujours de l'argent sur

civium ingratorum,	de citoyens ingrats,
Lacedæmoniique	et que les Lacédémoniens
indixissent bellum	eurent déclaré la guerre
Atheniensibus,	aux Athéniens,
confestim desiderium	aussitôt le regret
virtutis notæ ejus	de la valeur *bien* connue de lui
consecutum est.	suivit (se fit sentir).
Itaque,	En-conséquence,
post quintum annum	après la cinquième année (cinq ans après)
quo expulsus erat,	qu'il avait été chassé,
revocatus est in patriam.	il fut rappelé dans *sa* patrie.
Ille, quod utebatur	Celui-ci, parce qu'il usait [démoniens,
hospitio Lacedæmoniorum,	de relations-d'hospitalité avec les Lacé-
existimans satius	jugeant préférable
contendere Lacedæmonem,	de se rendre à Lacédémone,
profectus est sua sponte,	partit de son propre-mouvement
conciliavitque pacem	et arrangea la paix
inter duas civitates	entre les deux cités
potentissimas.	les plus puissantes. [après
Neque ita multo post,	Et pas tellement beaucoup (peu de temps)
missus imperator Cyprum	envoyé *comme* général à Cypre
cum ducentis navibus,	avec deux-cents vaisseaux,
quum devicisset	après qu'il avait vaincu
majorem partem	la plus grande partie
ejus insulæ,	de cette île,
implicitus in morbum,	ayant été enlacé dans une maladie.
mortuus est	il mourut
in oppido Citio.	dans la ville *de* Citium.
IV. Athenienses	IV. Les Athéniens
desideraverunt hunc diu	regrettèrent celui-ci longtemps
non solum in bello,	non-seulement dans la guerre,
sed in pace.	mais dans la paix.
Fuit enim	Il fut en effet
tanta liberalitate,	d'une si-grande libéralité,
quum haberet	tandis qu'il avait
compluribus locis	en plusieurs endroits
prædia hortosque,	des fermes et des jardins,
ut nunquam	que jamais
imposuerit custodem in eis,	il ne mit de gardien dans eux,
gratia servandi fructus,	en vue de conserver les fruits,
ne quis impediretur	de peur que quelqu'un ne fût empêché
quominus frueretur	qu'il ne profitât (de profiter)
rebus ejus,	des biens de lui,
quibus quisque vellet.	*de ceux* dont chacun voudrait *profiter*.
Semper pedisequi	Toujours des valets-de-pied
secuti sunt eum	suivirent lui
cum nummis,	avec des pièces-d'argent,

opis ejus indigeret, haberet quod statim daret, ne differendo videretur negare. Sæpe, quum aliquem offensum fortuna videret minus bene vestitum, suum amiculum dedit. Quotidie sic cœna ei coquebatur ut, quos invocatos vidisset in foro, omnes devocaret; quod facere nullum diem prætermittebat. Nulli fides ejus, nulli opera, nulli res familiaris defuit. Multos locupletavit; complures pauperes mortuos, qui, unde efferrentur, non reliquissent, suo sumptu extulit. Sic se gerendo, minime est mirandum si et vita ejus fuit secura et mors acerba.

LYSANDER.

I. Lysander[1], Lacedæmonius, magnam reliquit sui famam, magis felicitate quam virtute partam. Athenienses enim, in Peloponnesios sexto et vicesimo anno bellum gerentes, con-

eux, afin que, si quelqu'un avait besoin de ses secours, il pût l'assister sur-le-champ, craignant qu'un délai ne fût regardé comme un refus. Plus d'une fois, ayant rencontré un citoyen peu fortuné et mal vêtu, il lui donna son manteau. Il avait toujours une table assez abondante pour inviter tous ceux qu'il trouvait sur la place publique et qui n'étaient point priés ailleurs; c'est ce qu'il faisait chaque jour. Son crédit, ses soins, sa fortune ne manquaient à personne. Il enrichit plusieurs citoyens. Il fit ensevelir à ses frais beaucoup de pauvres, qui n'avaient pas laissé de quoi payer leurs funérailles. Avec cette conduite, il ne faut nullement être surpris si sa vie fut si tranquille, et sa mort suivie de tant de regrets.

LYSANDRE.

I. Lysandre, de Sparte, a laissé une grande réputation qu'il a due à sa fortune plus qu'à son mérite. On sait qu'il défit entièrement les Athéniens, dans la vingt-sixième année de la guerre du Pélopo-

ut, si quis	afin que, si quelqu'un
indigeret opis ejus,	avait-besoin du secours de lui,
haberet	il eût *un présent*
quod daret statim,	qu'il donnât sur-le-champ,
ne differendo	de peur qu'en remettant
videretur negare.	il ne parût refuser.
Sæpe, quum videret	Souvent, lorsqu'il voyait
aliquem offensum fortuna	quelqu'un de maltraité par la fortune
minus bene vestitum,	moins bien vêtu *qu'il n'eût fallu*,
dedit suum amiculum.	il donna son manteau.
Quotidie cœna	Tous-les-jours le dîner
coquebatur ei sic	était cuit pour lui de-telle-sorte
ut devocaret	qu'il invitât
omnes quos vidisset	tous ceux qu'il avait vus
in foro	sur la place-publique
invocatos;	non-invités;
quod prætermittebat facere	ce qu'il *n'*omettait de faire
nullum diem.	aucun jour.
Fides ejus defuit nulli,	La protection de lui ne fit-défaut à personne,
opera nulli,	*son* aide à personne,
res familiaris nulli.	*son* bien de-famille à personne.
Locupletavit multos;	Il enrichit beaucoup *de citoyens;*
extulit suo sumptu	il fit-enlever (enterrer) à ses frais
complures	plusieurs *citoyens*
mortuos pauperes,	morts pauvres,
qui non reliquissent	qui n'avaient pas laissé
unde efferrentur.	de quoi ils fussent enlevés (se faire enterrer).
Se gerendo sic,	En se conduisant ainsi,
mirandum est minime	il ne faut pas s'étonner du tout
si et vita ejus fuit secura	si la vie de lui fut tranquille
et mors	et *sa* mort
acerba.	douloureuse *à ses concitoyens.*

LYSANDER.	LYSANDRE.
I. Lysander,	I. Lysandre,
Lacedæmonius,	Lacédémonien,
reliquit	laissa
magnam famam sui,	un grand renom de lui-même,
partam felicitate	acquis par *son* bonheur
magis quam virtute.	plus que par *son* mérite.
Apparet enim	Il paraît en effet
confecisse Athenienses,	*lui* avoir achevé (accablé) les Athéniens,
gerentes bellum	qui faisaient la guerre
sexto et vicesimo anno	la sixième et vingtième année (depuis 26 ans)
in Peloponnesios:	contre les Péloponésiens:

fecisse apparet: id qua ratione consecutus sit, latet. Non enim virtute sui exercitus, sed immodestia factum est adversariorum; qui, quod dicto audientes imperatoribus suis non erant, dispalati in agris, relictis navibus, in hostium venerunt potestatem. Quo facto, Athenienses se Lacedæmoniis dediderunt. Hac victoria Lysander elatus, quum antea semper factiosus audaxque fuisset, sic sibi indulsit ut ejus opera in maximum odium Græciæ Lacedæmonii pervenerint. Nam, quum hanc causam Lacedæmonii dictitassent sibi esse belli, ut Atheniensium impotentem dominationem refringerent, postquam apud Ægos flumen[1] Lysander classis hostium est potitus, nihil aliud molitus est quam ut omnes civitates in sua teneret potestate, quum id se Lacedæmoniorum causa facere simularet. Namque undique, qui Atheniensium rebus stu-

nèse; mais on ignore de quelle manière. Ce succès fut l'effet, non de la valeur de ses troupes, mais de l'indiscipline des Athéniens qui, n'obéissant point à leurs chefs et ayant quitté leurs vaisseaux pour se disperser dans les campagnes, tombèrent entre les mains de l'ennemi. Dès lors Athènes fut forcée de se rendre. Lysandre, enflé de cette victoire, avant laquelle il avait toujours été factieux et plein d'audace, se livra tellement à son caractère, qu'il rendit les Lacédémoniens l'horreur de la Grèce. Ces derniers avaient souvent dit qu'ils prenaient les armes pour briser le despotisme des Athéniens; mais, quand Lysandre se fut emparé de leur flotte à Ægos-Potamos, il ne travailla qu'à mettre toutes les villes sous sa propre dépendance, en feignant d'agir pour les Lacédémoniens. Après en avoir chassé tous

latet,	*mais ceci* est caché,
qua ratione	par quel moyen
consecutus sit id.	il arriva à cela.
Factum est enim	En effet *cela* fut fait
non virtute sui exercitus,	non par la valeur de son armée,
sed immodestia	mais par l'indiscipline
adversariorum ;	de *ses* adversaires ;
qui, quod non erant	lesquels, parce qu'ils n'étaient pas
audientes dicto	obéissant à la parole (aux ordres)
suis imperatoribus,	à (de) leurs généraux,
dispalati in agris,	s'étant éparpillés dans les champs,
navibus relictis,	*leurs* vaisseaux ayant éte abandonnés,
venerunt in potestatem	vinrent (tombèrent) au pouvoir
hostium.	des ennemis.
Quo facto,	Laquelle chose ayant été faite,
Athenienses	les Athéniens
se dediderunt	se rendirent
Lacedæmoniis.	aux Lacédémoniens.
Elatus hac victoria,	Enflé par cette victoire,
Lysander,	Lysandre,
quum semper antea	comme toujours auparavant
fuisset factiosus audaxque,	il avait été factieux et audacieux,
indulsit sibi	eut-de-la-complaisance pour lui-même
sic ut opera ejus	tellement que par le soin de lui
Lacedæmonii	les Lacédémoniens
pervenerint	vinrent
in maximum odium	en très-grande haine
Græciæ.	à la Grèce.
Nam, quum Lacedæmonii	Car, alors que les Lacédémoniens
dictitassent	avaient dit-souvent
hanc causam belli	ce motif de guerre
esse sibi,	être à eux-mêmes,
ut refringerent	qu'ils brisassent [(tyrannique)
dominationem impotentem	la domination peu-maîtresse-d'elle-même
Atheniensium,	des Athéniens,
postquam Lysander	après que Lysandre
apud flumen Ægos	auprès du fleuve Ægos
potitus est classis hostium,	se fut emparé de la flotte des ennemis,
molitus est nihil aliud	il *ne* travailla à rien d'autre
quam ut teneret	qu'*à ceci*, qu'il tînt
in sua potestate	en son pouvoir
omnes civitates,	toutes les cités,
quum simularet	bien qu'il feignît
se facere id	lui-même faire cel
causa Lacedæmoniorum.	dans l'intérêt des Lacédémoniens.
Namque undique	Car de-tous-côtés
ejectis,	*ceux-là* ayant été chassés,

duissent, ejectis, decem delegerat in unaquaque civitate[1], quibus summum imperium potestatemque omnium rerum committeret. Horum in numerum nemo admittebatur, nisi qui aut ejus hospitio contineretur, aut se illius fore proprium fide confirmaret. Ita decemvirali potestate in omnibus urbibus constituta, ipsius nutu omnia gerebantur.

II. Cujus de crudelitate ac perfidia satis est unam rem, exempli gratia, proferre, ne, de eodem plura enumerando, defatigemus lectores. Victor ex Asia quum reverteretur, Thasumque devertisset, quod ea civitas præcipua fide fuerat erga Athenienses, proinde ac si iidem firmissimi solerent esse amici qui constantes fuissent inimici, eam pervertere concupivit. Vidit autem, nisi in eo occultasset voluntatem,

les partisans des Athéniens, il avait choisi, dans chacune, dix citoyens auxquels il avait confié le pouvoir suprême, n'admettant dans ce nombre de magistrats que des gens qui lui étaient attachés par les liens de l'hospitaliié, ou qui lui avaient fait le serment d'être à lui. Ce décemvirat établi dans toutes les villes, tout s'y fit à sa volonté.

II. Pour ne pas fatiguer le lecteur du détail de ses cruautés et de ses perfidies, je me borne à en rapporter un seul exemple. En revenant de l'Asie, il se détourna vers Thasos. Parce que cette ville avait signalé sa fidélité pour les Athéniens, comme si les ennemis les plus constants devenaient ordinairement les plus fermes amis, il désira de la renverser de fond en comble. Il vit que, s'il ne cachait

qui studuissent	qui avaient favorisé
rebus Atheniensium,	les affaires (intérêts) des Athéniens,
delegerat	il avait choisi
in unaquaque civitate	dans chaque cité
decem,	dix *hommes*,
quibus committeret	auxquels il confiât
imperium summum	le commandement suprême
potestatemque	et le pouvoir
omnium rerum.	de toutes choses.
Nemo admittebatur	Personne n'était admis
in numerum horum,	dans le nombre de ceux-ci,
nisi qui aut contineretur	sinon *quelqu'un* qui ou fût embrassé
hospitio ejus,	par les relations-d'hospitalité de lui,
aut confirmaret fide	ou affirmât par serment
se fore	lui-même devoir être
proprium illius.	tout-dévoué à lui.
Ita potestate decemvirali	Ainsi un pouvoir décemviral
constituta	ayant été établi
in omnibus urbibus,	dans toutes les villes,
omnia gerebantur	toutes choses se géraient
nutu ipsius.	par le signe (la volonté) de lui-même.
II. De crudelitate	II. Au-sujet-de la cruauté
ac perfidia cujus	et de la perfidie duquel
est satis	c'est assez
proferre unam rem,	de mettre-en-avant un-seul fait,
gratia exempli,	en vue de l'exemple,
ne enumerando	de peur qu'en énumérant
plura	des *particularités* plus nombreuses
de eodem	sur le même *homme*
defatigemus lectores.	nous ne fatiguions les lecteurs.
Quum reverteretur victor	Comme il revenait vainqueur
ex Asia,	de l'Asie,
devertissetque Thasum,	et s'était détourné vers Thasos,
quod ea civitas	parce que cette cité
fuerat fide præcipua	avait été d'une fidélité toute-particulière
erga Athenienses,	envers les Athéniens,
proinde ac si iidem	de même que si les mêmes *hommes*
qui fuissent	qui ont été
inimici constantes	ennemis constants
solerent	avaient-coutume
esse amici firmissimi,	d'être les amis les plus fermes,
concupivit pervertere eam.	il résolut de renverser elle.
Vidit autem,	Mais il vit,
nisi occultasset voluntatem	s'il n'avait caché sa volonté
in eo,	sur ce *point*,
futurum	devoir arriver (qu'il arriverait)
ut Thasii dilaberentur	que les Thasiens se disperseraient

futurum ut Thasii dilaberentur, consulerentque rebus suis. Itaque[1]....

III. Decemviralem suam potestatem sui ab illo constitutam sustulerunt. Quo dolore incensus, iniit consilia reges Lacedæmoniorum tollere; sed sentiebat id se sine ope deorum facere non posse, quod Lacedæmonii omnia ad oracula referre consueverant. Primum Delphos corrumpere est conatus. Quum id non potuisset, Dodonam adortus est. Hinc quoque repulsus, dixit se vota suscepisse quæ Jovi Ammoni solveret, existimans se Afros facilius corrupturum. Hac spe quum profectus esset in Africam, multum eum antistites Jovis fefellerunt : nam non solum corrumpi non potuerunt, sed etiam legatos Lacedæmona miserunt, qui Lysandrum accusarent quod sacerdotes fani corrumpere conatus esset. Accusatus hoc crimine, judicumque absolutus sententiis, Orcho-

pas son dessein, les Thasiens lui échapperaient par la fuite et se mettraient en sûreté. En conséquence....

III. Les Lacédémoniens abolirent donc la puissance décemvirale qu'il avait établie. Lysandre, outré de ressentiment, forma le projet de détruire la royauté dans Lacédémone. Sentant qu'il ne pouvait l'exécuter sans le secours des dieux, parce que les Spartiates avaient coutume de référer tout aux oracles, il tâcha d'abord de corrompre les prêtres de Delphes. N'ayant pu en venir à bout, il tenta ceux de Dodone. Rebuté aussi de ce côté, il dit qu'il avait fait à Jupiter Ammon un vœu dont il devait s'acquitter, s'imaginant qu'il aurait moins de peine à gagner les prêtres africains. Il partit pour l'Afrique dans cette espérance; mais les principaux ministres du temple de Jupiter trompèrent beaucoup son attente. Non-seulement ils furent incorruptibles, mais ils envoyèrent encore des députés à Lacédémone pour accuser Lysandre d'avoir essayé de séduire leurs prêtres. Appelé en justice pour ce crime, il fut absous par ses juges. On

consulerentque	et pourvoiraient
suis rebus.	à leurs intérêts (leur salut).
Itaque....	En-conséquence....
III. Sui	III. Les siens (ses concitoyens)
sustulerunt	firent-disparaître (abolirent)
suam potestatem	leur pouvoir
decemviralem	décemviral
constitutam ab illo.	établi par lui.
Quo dolore incensus,	Par lequel ressentiment enflammé,
iniit consilia	il entra-dans des complots
tollere	pour faire-disparaître
reges Lacedæmoniorum ;	les rois des Lacédémoniens ;
sed sentiebat	mais il comprenait
se non posse facere id	lui-même ne pouvoir pas faire cela
sine ope deorum,	sans l'aide des dieux,
quod Lacedæmonii	parce que les Lacédémoniens
consueverant	avaient-coutume [sur tout)
referre omnia	de rapporter toutes choses (de consulter
ad oracula.	aux (les) oracles.
Primum conatus est	D'abord il essaya
corrumpere Delphos.	de corrompre *l'oracle de* Delphes.
Quum non potuisset id,	Comme il n'avait pu *accomplir* cela,
adortus est Dodonam.	il attaqua Dodone.
Repulsus hinc quoque,	Repoussé de là aussi,
dixit se suscepisse vota	il dit lui-même s'être chargé de vœux
quæ solveret	qu'il devait payer
Jovi Ammoni,	à Jupiter Ammon,
existimans	pensant
se corrupturum Afros	lui-même devoir corrompre les Africains
facilius.	plus facilement.
Hac spe	Dans cet espoir
quum profectus esset	comme il était parti
in Africam,	pour l'Afrique,
antistites Jovis	les prêtres de Jupiter
fefellerunt eum multum :	trompèrent lui beaucoup :
nam non solum	car non-seulement
non potuerunt corrumpi,	ils ne purent pas être corrompus,
sed etiam	mais encore
miserunt Lacedæmona	ils envoyèrent à Lacédémone
legatos,	des députés,
qui accusarent Lysandrum,	qui devaient accuser Lysandre,
quod conatus esset	parce qu'il avait essayé
corrumpere	de corrompre
sacerdotes fani.	les prêtres du temple.
Accusatus hoc crimine,	Accusé de ce chef,
absolutusque	et absous
sententiis judicum,	par les votes des juges,

meniis missus subsidio[1], occisus est a Thebanis apud Haliartum. Quam vere de eo foret judicatum, oratio indicio fuit quæ post mortem in domo ejus reperta est, in qua suadet Lacedæmoniis ut, regia potestate dissoluta, ex omnibus dux deligatur ad bellum gerendum; sed ita scripta ut deorum videretur congruere sententiæ, quam ille se habiturum, pecunia fidens, non dubitabat. Hanc ei scripsisse Cleon Halicarnasseus dicitur.

IV. Atque hoc loco non est prætereundum factum Pharnabazi[2], satrapis regii. Nam quum Lysander, præfectus classis, bello multa crudeliter avareque fecisset, deque his rebus suspicaretur ad cives suos esse perlatum, petiit a Pharnabazo ut ad ephoros sibi testimonium daret, quanta sanctitate bellum gessisset sociosque tractasset, deque ea re accurate

l'envoya au secours d'Orchomène. Il fut tué par les Thébains auprès d'Haliarte. Une harangue trouvée dans sa maison, après sa mort, justifia l'idée qu'on avait de lui. Il y conseille aux Lacédémoniens d'abolir la puissance royale, et de choisir, parmi tous les citoyens, un général chargé de faire la guerre. Cette pièce était d'ailleurs tournée de manière qu'elle paraissait s'accorder avec la décision divine, qu'il ne doutait pas d'obtenir à prix d'argent. On dit que c'est Cléon d'Halicarnasse qui l'avait composée.

IV. Il ne faut point omettre ici le trait de Pharnabaze, satrape du roi de Perse. Lysandre, commandant la flotte, avait commis, dans le cours de la guerre, beaucoup d'actes d'avarice et de cruauté. Soupçonnant qu'on avait informé de ces faits les Lacédémoniens, il pria Pharnabaze de lui donner pour les éphores une attestation de la manière intègre avec laquelle il avait fait la guerre et traité les al-

missus subsidio	envoyé à (au) secours
Orchomeniis,	aux (des) Orchoméniens,
occisus est a Thebanis	il fut tué par les Thébains
apud Haliartum.	auprès d'Haliarte.
Oratio	Un discours
quæ reperta est	qui fut trouvé
post mortem	après *sa* mort
in domo ejus	dans la maison de lui
fuit indicio	fut à preuve (démontra)
quam vere	combien justement
judicatum foret	on avait porté-un-jugement
de eo,	sur lui,
in qua	*discours* dans lequel
suadet Lacedæmoniis	il conseille aux Lacédémoniens
ut, potestate regia	que, le pouvoir royal
dissoluta,	étant aboli,
dux deligatur ex omnibus	un chef soit choisi entre tous
ad gerendum bellum;	pour faire la guerre;
sed scripta ita	mais *discours* écrit de-telle-sorte
ut videretur congruere	qu'il parût s'accorder
sententiæ deorum,	avec l'avis des dieux,
quam ille, fidens pecunia,	que celui-là, comptant sur *son* argent,
non dubitabat	ne doutait pas
se habiturum.	lui-même devoir avoir (obtenir).
Cleon Halicarnasseus	Cléon d'-Halicarnasse
dicitur	est dit
scripsisse hanc ei.	avoir écrit ce *discours* pour lui.
IV. Atque hoc loco	IV. Et en cet endroit
factum Pharnabazi,	l'action de Pharnabaze,
satrapis regii,	satrape du-roi *de Perse*,
non prætereundum est.	ne doit pas être passée-sous-silence.
Nam quum Lysander,	Car comme Lysandre,
præfectus classis,	commandant de la flotte,
fecisset multa	avait fait de nombreuses choses
in bello	à la guerre
crudeliter avareque,	avec-cruauté et avec-avarice,
suspicareturque	et qu'il soupçonnait,
perlatum esse	un-rapport-avoir-été-fait
de his rebus	sur ces faits
ad suos cives,	à ses concitoyens,
petiit a Pharnabazo	il demanda à Pharnabaze
ut daret sibi testimonium	qu'il donnât (rendît) à lui témoignage
ad ephoros,	devant les éphores,
quanta sanctitate	avec quelle-grande intégrité
gessisset bellum	il avait conduit la guerre
tractassetque socios,	et avait traité les alliés,
scriberetque accurate	et qu'il écrivît avec-soin

scriberet : magnam enim ejus auctoritatem in ea re futuram. Huic ille liberaliter pollicetur ; librum gravem multis verbis conscripsit, in quo summis eum effert laudibus. Quem quum legisset probassetque[1], dum obsignatur, alterum pari magnitudine, tanta similitudine ut discerni non posset, signatum subjecit, in quo accuratissime ejus avaritiam perfidiamque accusarat. Hinc Lysander domum quum rediisset, postquam de suis rebus gestis apud maximum magistratum, quæ voluerat, dixerat, testimonii loco librum a Pharnabazo datum tradidit. Hunc, submoto Lysandro, quum ephori cognossent, ipsi legendum dederunt. Ita ille imprudens ipse suus fuit accusator.

ALCIBIADES.

I. Alcibiades, Cliniæ filius, Atheniensis. In hoc natura, quid efficere possit, videtur experta. Constat enim inter om-

liés, et de s'étendre sur ce point dans sa lettre, parce que son autorité serait d'un grand poids à cet égard. Pharnabaze lui promet tout son zèle ; il écrit une longue lettre où il le comble d'éloges, et la lit à Lysandre qui s'en montre satisfait. Mais le satrape, en la fermant, en substitue une autre toute cachetée, du même volume et d'une forme si semblable, qu'il était impossible de la distinguer de la première. Il faisait dans celle-ci le détail le plus exact de son avarice et de sa perfidie. Lysandre, retourné à Sparte, après avoir rendu le compte qu'il lui plut de sa conduite au premier magistrat, lui remit, comme un certificat, la lettre de Pharnabaze. Les éphores, l'ayant fait retirer, en prirent connaissance et la lui donnèrent ensuite à lire. Il fut ainsi, sans le savoir, son propre accusateur.

ALCIBIADE.

I. Alcibiade, fils de Clinias, était Athénien. La nature, en le formant, semble avoir voulu éprouver ses forces. Tous les historiens qui

de ea re :	sur cet objet :
auctoritatem enim ejus	*disant* en effet l'autorité de lui
futuram magnam	devoir être grande
in ea re.	dans cette circonstance.
Ille pollicetur huic	Celui-là (Pharnabaze) *le* promet à celui-ci
liberaliter ;	de-bonne-grâce ;
conscripsit multis verbis	il écrivit avec beaucoup-de termes
librum gravem,	un mémoire de-grand-poids,
in quo effert eum	dans lequel il élève lui
summis laudibus.	par les plus hautes louanges.
Quem quum legisset	Comme il avait lu ce *mémoire*
probassetque,	et *l'*avait fait-approuver *à Lysandre*,
dum obsignatur,	tandis qu'il est cacheté,
subjecit alterum signatum	il *en* substitua un autre *tout* cacheté
magnitudine pari,	d'une grandeur pareille,
tanta similitudine	d'une si-grande ressemblance
ut non posset discerni,	qu'il ne pouvait être distingué,
in quo accusarat	dans lequel il avait accusé [tails)
accuratissime	avec-un-très-grand-soin (de grands dé-
avaritiam	l'avarice
perfidiamque ejus.	et la perfidie de lui.
Quum Lysander	Comme Lysandre
rediisset hinc domum,	était revenu de là à *sa* demeure,
postquam dixerat [tum	après qu'il avait dit
apud maximum magistra-	devant le plus grand magistrat
de suis rebus gestis	au-sujet-de ses actions accomplies
quæ voluerat,	ce qu'il avait voulu,
tradidit loco testimonii	il remit au lieu de témoignage
librum	le mémoire
datum a Pharnabazo.	donné par Pharnabaze.
Quum ephori,	Après que les éphores,
Lysandro submoto,	Lysandre ayant été éloigné,
cognossent hunc,	eurent pris-connaissance de ce *mémoire*,
dederunt legendum ipsi.	ils *le* donnèrent à-lire à lui-même.
Ita ille imprudens	Ainsi celui-là ne-s'en-doutant-pas
fuit ipse suus accusator.	fut lui-même son accusateur.

ALCIBIADES.	ALCIBIADE.
I. Alcibiades,	I. Alcibiade,
filius Cliniæ,	fils de Clinias,
Atheniensis.	*était* Athénien.
Natura	La nature
videtur experta in hoc	paraît avoir essayé en lui
quid possit efficere.	ce qu'elle peut accomplir.
Constat enim	En effet il est avéré

nes qui de eo memoriæ prodiderunt, nihil illo fuisse excellentius vel in vitiis vel in virtutibus. Natus in amplissima civitate, summo genere, omnium ætatis suæ multo formosissimus, ad omnes res aptus, consiliique plenus : namque imperator fuit summus et mari et terra; disertus, ut in primis dicendo valeret; et tanta erat commendatio oris atque orationis, ut nemo ei dicendo posset resistere, deinde, quum tempus posceret, laboriosus, patiens, liberalis, splendidus non minus in vita quam victu; affabilis, blandus, temporibus callidissime inserviens. Idem, simul ac se remiserat, neque causa suberat quare animi laborem perferret, luxuriosus, dissolutus, libidinosus, intemperans reperiebatur : ut omnes admirarentur in uno homine tantam inesse dissimilitudinem tamque diversam naturam. Educatus est in

ont parlé de lui s'accordent à dire que personne ne l'a surpassé, ni en vices ni en vertus. Né dans une ville illustre, issu d'une grande famille, le plus beau des Athéniens de son âge, il était propre à tout, plein de jugement et d'habileté, grand capitaine sur mer et sur terre. Il était très-disert et l'un des plus habiles orateurs d'Athènes; tel était le charme de sa figure et de sa voix, que personne ne pouvait résister à ses discours. Laborieux et patient quand il fallait l'être; libéral, splendide au dehors comme chez lui; affable, gracieux, se pliant avec adresse aux circonstances, lorsqu'il s'abandonnait au relâchement, et qu'aucun motif n'excitait l'activité de son esprit, on le voyait prodigue, débauché, intempérant; en sorte que tout le monde s'étonnait de trouver dans un seul et même homme des mœurs si dissemblables

inter omnes	entre tous ceux
qui prodiderunt memoriæ	qui ont transmis *des récits* à la mémoire
de eo,	au-sujet-de lui,
nihil fuisse excellentius illo	rien n'avoir été plus éminent que lui
vel in vitiis	soit dans les vices
vel in virtutibus.	soit dans les vertus.
Natus	Étant né
in civitate amplissima,	dans une cité très-considérable,
genere summo,	d'une naissance très-haute,
multo formosissimus	*il fut* de beaucoup le plus beau
omnium suæ ætatis,	de tous ceux de son siècle,
aptus ad omnes res,	apte à toutes les entreprises,
plenusque consilii:	et plein de conseil:
namque fuit	car il fut
summus imperator	très-grand capitaine
et mari et terra;	et sur mer et sur terre;
disertus,	éloquent *à tel point*,
ut valeret dicendo	qu'il avait-de-l'autorité en parlant
in primis;	entre les premiers;
et commendatio	et la recommandation (séduction)
oris atque orationis	de *son* visage et de *son* langage
erat tanta,	était si-grande,
ut nemo	que personne (aucun orateur),
posset resistere ei	ne pouvait tenir-tête à lui
dicendo;	en parlant;
deinde, quum tempus	puis, lorsque la circonstance
posceret,	*le* demandait,
laboriosus,	laborieux,
patiens, liberalis,	patient, libéral,
splendidus	plein-d'éclat
non minus in vita	non moins dans *sa* vie *publique*
quam victu;	que dans *sa* manière-de-vivre *chez lui;*
affabilis, blandus,	affable, caressant,
inserviens temporibus	servant les (profitant des) circonstances
callidissime.	très-adroitement.
Idem,	Le même *homme*,
simul ac se remiserat,	dès qu'il s'était relâché,
neque suberat causa	et qu'il ne subsistait pas de motif
quare perferret	pour qu'il continuât-à-supporter
laborem animi,	le travail de l'esprit,
reperiebatur luxuriosus,	était trouvé fastueux,
dissolutus, libidinosus,	dissolu, débauché,
intemperans:	intempérant:
ut omnes admirarentur	*à tel point* que tous s'étonnaient
tantam dissimilitudinem	une si-grande dissemblance
naturamque tam diversam	et une nature si contrastée
inesse in uno homine.	être dans un seul homme.

domo Periclis (privignus[1] enim ejus fuisse dicitur), eruditus a Socrate; socerum habuit Hipponicum, omnium Græca lingua loquentium divitissimum : ut, si ipse fingere vellet, neque plura bona reminisci, neque majora posset consequi quam vel fortuna vel natura tribuerat.

II. Bello Peloponnesiaco, hujus consilio atque auctoritate Athenienses bellum Syracusanis indixerunt : ad quod gerendum ipse dux delectus est. Duo præterea collegæ dati, Nicias et Lamachus. Id quum appararetur, priusquam classis exiret, accidit ut una nocte omnes Hermæ[2], qui in oppido erant Athenis, dejicerentur, præter unum qui ante januam Andocidis erat : itaque ille postea *Mercurius Andocidis* vocitatus est. Hoc quum appareret non sine magna multorum consensione esse factum, quod non ad privatam, sed ad pu-

et un caractère si plein de contrastes. Alcibiade fut élevé dans la maison de Périclès, dont on dit qu'il était beau-fils, et il fut instruit par Socrate. Il épousa la fille d'Hipponicus, le plus riche de tous les Grecs de ce temps-là ; de manière que, s'il eût donné l'essor à son imagination, il n'aurait pu ni se figurer plus de faveurs, ni en obtenir de plus grandes que celles qu'il avait reçues et de la fortune et de la nature.

II. Dans la guerre du Péloponèse, ses conseils et son autorité décidèrent les Athéniens à attaquer Syracuse. Il fut lui-même élu général, et chargé de cette guerre. On lui donna en outre deux collègues, Nicias et Lamachus. Pendant qu'on faisait les préparatifs de l'expédition, et avant la sortie de la flotte, il arriva que tous les bustes de Mercure furent renversés dans une seule nuit, à l'exception de celui qui était placé devant la porte d'Andocide, et qu'on appela depuis, pour cette raison, le Mercure d'Andocide. Cet accident étant évidemment l'effet d'un complot, parce qu'il intéressait l'État, et

Educatus est	Il fut élevé
in domo Periclis	dans la maison de Périclès
(dicitur enim	(car il est dit
fuisse privignus ejus)	avoir été le beau-fils de lui),
eruditus a Socrate;	*et* instruit par Socrate;
habuit socerum	il eut *pour* beau-père
Hipponicum,	Hipponique,
divitissimum	le plus riche
omnium loquentium	de tous ceux qui parlaient
lingua Græca :	en langue grecque :
ut, si ipse	*de telle sorte* que, si lui-même
vellet fingere,	avait voulu *se* forger *une destinée*,
posset neque reminisci	il *n'*aurait pu ni imaginer-dans-sa-mémoire
bona plura	des avantages plus nombreux
neque consequi majora	ni *en* atteindre de plus grands
quam vel fortuna	que *ceux que* ou la fortune
vel natura tribuerat.	ou la nature *lui* avait accordés.
II. Bello	II. Dans la guerre
Peloponnesiaco,	du-Péloponèse,
consilio	par le conseil
atque auctoritate hujus,	et l'autorité de celui-ci,
Athenienses	les Athéniens
indixerunt bellum	déclarèrent la guerre
Syracusanis :	aux Syracusains :
ad quod gerendum	pour laquelle *guerre* devant être faite
ipse delectus est dux.	lui-même fut choisi *comme* général.
Præterea	En outre
duo collegæ dati,	deux collègues *lui* furent donnés,
Nicias et Lamachus.	Nicias et Lamaque.
Quum id appararetur,	Comme cette *guerre* se préparait,
priusquam classis exiret,	avant que la flotte sortît,
accidit ut una nocte	il arriva qu'en une-seule nuit
omnes Hermæ	tous les Hermès
qui erant Athenis in oppido	qui étaient à Athènes dans la ville
dejicerentur,	furent abattus,
præter unum	excepté un-seul
qui erat ante januam	qui était devant la porte
Andocidis :	d'Andocide :
itaque ille postea	aussi cet *Hermès* dans-la-suite
vocitatus est	fut appelé
Mercurius Andocidis.	le Mercure d'Andocide.
Quum appareret	Comme il paraissait-évident
hoc non factum esse	ceci n'avoir pas été fait
sine magna consensione	sans un grand complot
multorum,	de *personnes* nombreuses,
quod pertineret	parce que cela avait-rapport
non ad rem privatam,	non à un intérêt privé,

blicam rem pertineret, magnus multitudini timor est injectus ne qua repentina vis in civitate exsisteret, quæ libertatem opprimeret populi. Hoc maxime convenire in Alcibiadem videbatur, quod et potentior et major quam privatus existimabatur : multos enim liberalitate devinxerat, plures etiam opera forensi suos reddiderat. Quare fiebat ut omnium oculos, quotiescumque in publicum prodiisset, ad se converteret, neque ei par quisquam in civitate poneretur. Itaque non solum spem in eo habebant maximam, sed etiam timorem, quod et obesse plurimum et prodesse poterat. Adspergebatur etiam infamia, quod in domo sua facere mysteria[1] dicebatur (quod nefas erat more Atheniensium); idque non ad religionem, sed ad conjurationem, pertinere existimabatur.

III. Hoc crimine in concione ab inimicis compellabatur. Sed instabat tempus ad bellum proficiscendi. Id ille intuens,

non les particuliers, le peuple, épouvanté, craignit que quelque coup violent et subit n'opprimât la liberté publique. Le soupçon semblait devoir tomber sur Alcibiade, parce qu'il était réputé plus puissant et plus élevé qu'un homme privé ne doit l'être. Il s'était, en effet, attaché beaucoup de gens par ses libéralités, et un plus grand nombre encore en les défendant en justice. Aussi, toutes les fois qu'il paraissait en public, il attirait sur lui tous les yeux, et on ne lui égalait aucun citoyen. Il inspirait donc à la fois et de grandes espérances et de grandes craintes, parce qu'il pouvait ou beaucoup nuire, ou beaucoup servir. Il était d'ailleurs mal famé, par la raison qu'il célébrait, disait-on, les mystères dans sa maison, ce qui était un sacrilége aux yeux des Athéniens et semblait cacher quelque conjuration sous des dehors religieux.

III. Ses ennemis le chargeaient de ce délit dans les assemblées du peuple, et le temps de partir pour la guerre approchait. Alcibiade,

sed ad publicam,
magnus timor
injectus est multitudini
ne qua vis repentina
exsisteret in civitate,
quæ opprimeret
libertatem populi.
Hoc videbatur convenire
in Alcibiadem maxime,
quod existimabatur
et potentior et major
quam privatus :
devinxerat enim multos
liberalitate,
reddiderat suos
plures etiam
opera forensi.
Quare fiebat
ut, quotiescumque
prodiisset in publicum,
converteret ad se
oculos omnium,
neque quisquam in civitate
poneretur par ei.
Itaque
habebant in eo
non solum maximam spem,
sed etiam timorem,
quod poterat
et obesse plurimum
et prodesse.
Adspergebatur etiam
infamia,
quod dicebatur
facere mysteria in sua domo
(quod erat nefas
more Atheniensium);
idque existimabatur
pertinere
non ad religionem,
sed ad conjurationem.
III. Compellabatur
hoc crimine in concione
ab inimicis.
Sed tempus
proficiscendi ad bellum
instabat.

mais à l'*intérêt* public,
une grande crainte
fut inspirée à la multitude
que quelque violence soudaine
ne s'élevât dans la cité,
laquelle étouffât (pour étouffer)
la liberté du peuple.
Cela paraissait s'appliquer
à Alcibiade surtout,
parce qu'il était estimé
et plus puissant et plus grand
qu'un simple-particulier *n'eût dû être:*
en effet il *s*'était attaché beaucoup de *ci-*
par *sa* libéralité, [*toyens*
et avait rendu siens (gagné à ses intérêts)
de plus nombreux encore
par *son* secours au-barreau.
C'est-pourquoi il arrivait
que, toutes-les-fois-que
il s'avançait en public,
il tournait vers lui-même (attirait)
les yeux de tous,
et que nul dans la cité [que) lui.
n'était placé égal à (mis au même rang
Aussi *les Athéniens*
avaient (mettaient) en lui
non-seulement un très-grand espoir,
mais encore une *très-grande* crainte,
parce qu'il pouvait
et nuire très-grandement
et être-utile *très-grandement.*
Il était éclaboussé aussi
d'infamie,
parce qu'il était dit [son
faire (célébrer) des mystères dans sa mai-
(ce qui était un grand-crime
selon les coutumes des Athéniens);
et ceci était présumé
avoir-rapport
non à la religion,
mais à une conspiration.
III. Il était apostrophé
sur ce grief dans l'assemblée
par *ses* ennemis.
Mais le moment
de partir pour la guerre
pressait (approchait).

neque ignorans civium suorum consuetudinem, postulabat ut, si quid de se agi vellent, potius de præsenti quæstio haberetur quam absens invidiæ crimine accusaretur. Inimici vero ejus, quiescendum in præsenti, quia noceri non posse intelligebant, et illud tempus exspectandum decreverunt quo exiisset, ut sic absentem aggrederentur : itaque fecerunt. Nam, postquam in Siciliam eum pervenisse crediderunt, absentem, quod sacra violasset, reum fecerunt. Qua de re quum ei nuntius a magistratu in Siciliam missus esset, ut domum ad causam dicendam rediret, essetque in magna spe provinciæ bene administrandæ, non parere noluit, et in triremem, quæ ad eum deportandum erat missa, ascendit. Hac Thurios[1] in Italiam pervectus, multa secum reputans de

considérant cette circonstance et n'ignorant point la conduite ordinaire des Athéniens, demandait que, si on voulait lui intenter quelque affaire, on informât contre lui pendant qu'il était présent, plutôt que de l'exposer, pendant son absence, aux accusations de la haine. Mais ses ennemis, sentant qu'ils ne pouvaient alors lui nuire, résolurent de rester en repos pour le moment et d'attendre qu'il fût parti, pour l'attaquer absent : c'est ce qu'ils firent. Quand ils le crurent arrivé en Sicile, ils lui intentèrent un procès pour sacrilége. Le magistrat lui ayant à ce sujet envoyé un message en Sicile, avec ordre de revenir pour se défendre, il ne voulut point désobéir, quoiqu'il eût un grand espoir de réussir dans l'expédition qui lui était confiée, et il monta sur la trirème qu'on lui avait envoyée pour le porter. Abordé à Thurium, en Italie, il se mit à réfléchir sur l'abus que ses conci-

Ille intuens id,	Celui-ci considérant cela,
neque ignorans	et n'ignorant pas
consuetudinem	l'habitude
suorum civium,	de ses concitoyens
postulabat ut,	demandait que, [être condui
si vellent quid agi	s'ils voulaient quelque chose (un procès)
de se,	au-sujet-de (contre) lui-même,
quæstio haberetur	l'enquête fût tenue
de præsenti	au-sujet-de *lui* présent
potius quam absens	plutôt que, *une fois* absent,
accusaretur	il ne fût accusé
crimine invidiæ.	par les griefs de l'envie.
Inimici vero ejus	Mais les ennemis de lui
decreverunt	décidèrent
quiescendum	qu'il fallait-se-tenir-en-repos
in præsenti,	dans le *moment* présent,
quia intelligebant	parce qu'ils comprenaient
non posse noceri,	ne pouvoir pas être fait-de-mal à *lui*,
et exspectandum	et qu'il fallait attendre
illud tempus	ce le temps
quo exiisset,	où il serait sorti *d'Athènes*,
ut aggrederentur sic	afin qu'ils attaquassent ainsi
absentem :	*lui* absent :
feceruntque ita.	et ils firent ainsi.
Nam,	En effet,
postquam crediderunt	lorsqu'ils crurent
eum pervenisse in Siciliam,	lui être arrivé en Sicile,
fecerunt reum	ils firent accusé (mirent en accusation)
absentem,	*lui* absent,
quod violasset sacra.	parce qu'il avait profané les choses sacrées.
Qua de re	Sur cet objet
quum nuntius	comme un message
missus esset ei in Siciliam	avait été envoyé à lui en Sicile
a magistratu,	par le magistrat,
ut rediret domum	afin qu'il revînt au pays
ad dicendam causam,	pour plaider *sa* cause,
essetque in magna spe	et qu'il était en grand espoir
bene administrandæ	de bien conduire
provinciæ,	*sa* mission,
noluit non parere,	il ne-voulut-pas ne pas obéir,
et ascendit in triremem	et monta sur une trirème
quæ missa erat	qui avait été envoyée
ad eum deportandum.	pour le transporter.
Pervectus hac	Arrivé sur cette *trirème*
Thurios in Italiam,	à Thurium en Italie,
reputans multa	repassant beaucoup de choses
secum	avec lui-même (en son esprit)

immoderata civium suorum licentia crudelitateque erga nobiles, utilissimum ratus impendentem evitare tempestatem, clam se a custodibus subduxit, et inde primum Elidem, deinde Thebas venit. Postquam autem se capitis damnatum, bonis publicatis, audivit, et, id quod usu venerat, Eumolpidas[1] sacerdotes a populo coactos ut se devoverent, ejusque devotionis, quo testatior esset memoria, exemplum, in pila lapidea incisum, esse positum in publico, Lacedæmonem demigravit. Ibi, ut ipse prædicare consueverat, non adversus patriam, sed inimicos suos bellum gessit, quod iidem hostes essent civitati : nam, quum intelligerent se plurimum prodesse posse reipublicæ, ex ea ejecisse, plusque iræ suæ quam utilitati communi paruisse. Itaque, hujus consilio, Lacedæmonii cum Persarum rege amicitiam fecerunt; deinde Deceliam[2] in Attica munierunt, præsidioque perpetuo ibi

toyens faisaient de la liberté, sur leur cruauté envers les nobles, et jugea que le meilleur parti était d'esquiver la tempête qui le menaçait. Il se déroba donc à ses gardes et se rendit d'abord à Élis, et ensuite à Thèbes. Mais lorsqu'il eut appris qu'il avait été condamné à mort, que ses biens avaient été confisqués, que le peuple avait forcé les Eumolpides à le maudire, selon la coutume, et que, pour mieux consacrer la mémoire de cet anathème, on en avait gravé la copie sur un pilier de pierre élevé dans un lieu public, il se retira à Lacédémone. Là il fit la guerre, non à sa patrie, mais à ses ennemis personnels, parce qu'ils étaient aussi ceux de sa patrie, comme il le disait lui-même ouvertement, qu'ils l'en avaient chassé, dans l'opinion qu'il pouvait lui rendre de grands services, et qu'ils avaient plus consulté leur haine particulière que le bien commun. Les Lacédémoniens firent d'abord amitié, par son conseil, avec le roi de Perse; ensuite ils fortifièrent Décélie, dans l'Attique, et y établirent une

de licentia immoderata	sur la licence sans-bornes
suorum civium	de ses concitoyens
crudelitateque	et *leur* cruauté
erga nobiles,	envers les nobles,
ratus utilissimum	ayant jugé le plus avantageux
evitare tempestatem	d'éviter la tempête
impendentem,	suspendue-sur *lui*,
se subduxit clam	il se déroba furtivement
a custodibus,	à *ses* gardes,
et venit inde	et se rendit de là
primum Elidem,	d'abord à Élis,
deinde Thebas.	ensuite à Thèbes.
Postquam autem audivit	Mais lorsqu'il eut appris [capitale,
se damnatum capitis,	lui-même avoir été condamné à la peine-
bonis publicatis,	*ses* biens ayant été confisqués,
et, id quod venerat usu,	et, ce qui était venu (passé) en usage,
sacerdotes Eumolpidas	les prêtres Eumolpides
coactos a populo	avoir été forcés par le peuple
ut devoverent se,	à ce qu'ils maudissent lui,
exemplumque	et la formule
ejus devotionis,	de cette malédiction,
quo memoria	afin que le souvenir
esset testatior,	*en* fût mieux-attesté,
incisum in pila lapidea,	gravée sur une colonne de-pierre,
positum esse in publico,	avoir été placée dans un *lieu* public,
demigravit Lacedæmona.	il se retira à Lacédémone.
Ibi, ut ipse	Là, comme lui-même
consueverat prædicare,	avait-coutume de *le* dire,
gessit bellum	il fit la guerre
non adversus patriam,	non contre *sa* patrie,
sed suos inimicos,	mais *contre* ses ennemis,
quod iidem	parce que les mêmes *hommes*
essent hostes civitati :	étaient des ennemis pour la cité :
nam, quum intelligerent	car *il disait*, comme ils comprenaient
se posse prodesse plurimum	lui-même pouvoir être-utile très-grande-
reipublicæ,	à la république, [ment
ejecisse ex ea,	*eux l'*avoir chassé d'elle,
paruisseque plus suæ iræ	et avoir obéi plus à leur colère
quam utilitati communi.	qu'à l'utilité commune.
Itaque, consilio hujus,	En-conséquence, sur le conseil de celui-ci,
Lacedæmonii	les Lacédémoniens
fecerunt amicitiam	firent amitié
cum rege Persarum ;	avec le roi des Perses ;
deinde munierunt	ensuite ils fortifièrent
Deceliam in Attica,	Décélie dans l'Attique,
præsidioque perpetuo	et une garnison permanente
posito ibi,	ayant été placée là,

posito, in obsidione Athenas tenuerunt. Ejusdem opera Ioniam a societate averterunt Atheniensium : quo facto, multo superiores bello esse cœperunt.

IV. Neque vero his rebus tam amici Alcibiadi sunt facti quam timore ab eo alienati. Nam, quum acerrimi viri præstantem prudentiam in omnibus rebus cognoscerent, pertimuerunt ne, caritate patriæ ductus, aliquando ab ipsis descisceret, et cum suis in gratiam rediret : itaque tempus ejus interficiendi quærere instituerunt. Id Alcibiadi diutius celari non potuit : erat enim ea sagacitate ut decipi non posset, præsertim quum animum attendisset ad cavendum. Itaque ad Tissaphernem, præfectum regis Darii, se contulit. Cujus quum in intimam amicitiam pervenisset, et Atheniensium, male gestis in Sicilia rebus, opes senescere, contra Lacedæ-

garnison pour tenir Athènes en échec. Ce fut aussi par ses soins qu'ils détachèrent l'Ionie de l'alliance des Athéniens, ce qui leur donna la supériorité dans la guerre.

IV. Cependant ces services inspirèrent aux Lacédémoniens moins d'amitié que de défiance et d'éloignement pour Alcibiade. Connaissant son ardent courage et sa grande habileté dans toutes les affaires, ils craignirent que l'amour de la patrie ne le portât quelque jour à les abandonner et à se réconcilier avec les siens. Ils songèrent en conséquence à chercher le moment de l'assassiner. Ce dessein ne put longtemps être ignoré d'Alcibiade. Il était si pénétrant qu'on ne pouvait le surprendre, surtout lorsqu'il s'étudiait à se tenir sur ses gardes. Il se retira donc auprès de Tissapherne, général de Darius. Quand il fut devenu son intime ami, voyant les forces des Athéniens s'affaiblir par leurs revers en Sicile, et celles des Spartiates s'accroître,

tenuerunt Athenas	ils tinrent Athènes
in obsidione.	en *état de* siége.
Opera ejusdem	Par les soins du même *Alcibiade*
averterunt Ioniam	ils détournèrent l'Ionie
a societate Atheniensium :	de l'alliance des Athéniens :
quo facto,	laquelle chose ayant été faite,
cœperunt	ils commencèrent
esse multo superiores	à être de beaucoup supérieurs
bello.	dans la guerre.
IV. Neque vero his rebus	IV. Mais par ces choses
facti sunt tam amici	ils ne furent pas faits aussi bienveillants
Alcibiadi	pour Alcibiade
quam alienati ab eo	que détournés de lui
timore.	par la crainte.
Nam, quum cognoscerent	Car, comme ils reconnaissaient
prudentiam præstantem	la prévoyance éminente
in omnibus rebus	en toutes choses
viri acerrimi,	de *cet* homme très-pénétrant,
pertimuerunt ne,	ils craignirent-fortement que,
ductus caritate patriæ,	conduit (poussé) par l'amour de la patrie,
descisceret aliquando	il ne se détachât quelque-jour
ab ipsis,	d'eux-mêmes,
et rediret in gratiam	et ne rentrât en grâce
cum suis :	avec les siens :
itaque instituerunt	en-conséquence ils entreprirent
quærere tempus	de chercher le moment
ejus interficiendi.	de le tuer.
Id non potuit	Cela ne put pas
celari diutius Alcibiadi ;	être caché bien-longtemps à Alcibiade :
erat enim ea sagacitate	en effet il était de cette (d'une telle) saga-
ut non posset decipi,	qu'il ne pouvait pas être trompé, [cité
præsertim	surtout
quum attendisset animum	lorsqu'il avait appliqué *son* esprit
ad cavendum.	à se-tenir-sur-ses-gardes.
Itaque se contulit	En conséquence il se transporta
ad Tissaphernem,	auprès de Tissapherne,
præfectum regis Daris.	préfet (satrape) du roi Darius.
Quum pervenisset	Comme il était arrivé
in amicitiam intimam	à l'amitié intime
cujus,	de celui-ci,
et videret,	et qu'il voyait,
rebus in Sicilia	les affaires en Sicile
gestis male,	ayant été conduites mal,
opes Atheniensium	les forces des Athéniens
senescere,	vieillir (s'affaiblir),
contra Lacedæmoniorum	*et* au contraire *celles* des Lacédémoniens
crescere	s'accroître,

moniorum crescere videret, initio cum Pisandro prætore, qui apud Samum exercitum habebat, per internuntios colloquitur, et de reditu suo facit mentionem : erat enim eodem, quo Alcibiades, sensu, populi potentiæ non amicus et optimatum fautor. Ab hoc destitutus, primum per Thrasybulum [1], Lyci filium, ab exercitu recipitur, prætorque fit apud Samum. Post, suffragante Theramene, populiscito restituitur, parique absens imperio præficitur simul cum Thrasybulo et Theramene. Horum in imperio tanta commutatio rerum facta est ut Lacedæmonii, qui paulo ante victores viguerant, perterriti pacem peterent. Victi enim erant quinque prœliis terrestribus, tribus navalibus [2], in quibus ducentas naves triremes amiserant, quæ captæ in hostium venerant potestatem. Alcibiades simul cum collegis receperat Ioniam, Hellespontum, multas præterea urbes Græcas, quæ in ora sitæ

il envoya des émissaires au préteur Pisandre, qui avait son armée sous les murs de Samos, afin de concerter son retour. Ce préteur partageait les vues d'Alcibiade ; il était ennemi de la puissance du peuple, et partisan de la noblesse. Il échoua cependant dans cette tentative ; mais Thrasybule, fils de Lycus, le fit d'abord recevoir par l'armée, et créer général à Samos ; et Théramène ayant ensuite proposé son rappel, il fut rappelé par un décret du peuple, et associé à eux, quoique absent, dans le commandement de l'armée. La conduite de ces généraux changea tellement la face des affaires, que les Lacédémoniens, peu auparavant vainqueurs et puissants, furent épouvantés et demandèrent la paix. Ils avaient été vaincus cinq fois sur terre et trois fois sur mer ; ils avaient perdu deux cents trirèmes, dont l'ennemi s'était emparé. Conjointement avec ses collègues, Alcibiade avait recouvré l'Ionie, l'Hellespont et beaucoup de villes grecques, situées sur les côtes d'Asie. Ils en avaient emporté d'emblée

initio colloquitur	d'abord il s'entretient
per internuntios	au moyen d'intermédiaires
cum prætore Pisandro,	avec le général Pisandre,
qui habebat exercitum	qui avait une armée
apud Samum,	auprès de Samos,
et facit mentionem	et fait mention
de suo reditu :	de son retour :
erat enim eodem sensu	car *Pisandre* était du même sentiment
quo Alcibiades ;	qu'Alcibiade,
non amicus potentiæ populi	non ami de la puissance du peuple
et fautor optimatum.	et partisan des grands.
Destitutus ab hoc,	Trompé par celui-ci,
primum per Thrasybulum,	d'abord à-l'aide-de Thrasybule,
filium Lyci,	fils de Lycus,
recipitur ab exercitu,	il est reçu par l'armée,
fitque prætor apud Samum.	et devient général auprès de Samos.
Post,	Ensuite,
Theramene suffragante,	Théramène donnant-son-suffrage,
restituitur plebiscito,	il est rétabli (rappelé) par un décret-du-peuple,
absensque	et *quoique* absent,
præficitur imperio pari	est mis-à-la-tête d'un commandement égal
cum Thrasybulo	avec Thrasybule
et Theramene.	et Théramène.
In imperio horum	Sous le commandement de ceux-ci
tanta commutatio rerum	un si-grand changement de situation
facta est,	fut fait,
ut Lacedæmonii,	que les Lacédémoniens,
qui paulo ante victores	qui peu auparavant vainqueurs
viguerant,	avaient eu-de-la-puissance,
perterriti peterent pacem.	épouvantés demandèrent la paix.
Victi enim erant	En effet ils avaient été vaincus
quinque prœliis	dans cinq batailles
terrestribus,	sur-terre,
tribus navalibus,	trois *batailles* navales
in quibus amiserant	dans lesquelles ils avaient perdu
ducentas naves	deux-cents vaisseaux
triremes,	à-trois-rangs-de-rames,
quæ captæ	lesquels ayant été pris
venerant in potestatem	étaient venus (tombés) au pouvoir
hostium.	des ennemis.
Alcibiades	Alcibiade
simul cum collegis	ensemble avec *ses* collègues
receperat Ioniam,	avait recouvré l'Ionie,
Hellespontum,	l'Hellespont,
præterea	*et* en outre
multas urbes Græcas,	de nombreuses villes grecques,
quæ sitæ sunt in ora Asiæ,	qui sont situées sur la côte d'Asie,

sunt Asiæ, quarum expugnarant complures : in his Byzantium. Neque minus multas consilio ad amicitiam adjunxerant, quod in captos clementia fuerant usi. Inde præda onusti, locupletato exercitu, maximis rebus gestis, Athenas venerunt.

V. His quum obviam universa civitas in Piræum descendisset, tanta fuit omnium exspectatio visendi Alcibiadis ut ad ejus triremem vulgus conflueret, perinde ac si solus advenisset. Sic enim populo erat persuasum, et adversas superiores et præsentes secundas res accidisse ejus opera. Itaque et Siciliæ amissum, et Lacedæmoniorum victorias culpæ suæ tribuebant, quod talem virum e civitate expulissent. Neque id sine causa arbitrari videbantur : nam, postquam exercitui præesse cœperat, neque terra, neque mari hostes pares esse potuerant. Hic ut navi egressus est, quanquam Theramenes et Thrasybulus eisdem rebus præfuerant, simulque

un grand nombre, entre autres Byzance, et n'en avaient pas moins gagné par la clémence politique dont ils avaient usé envers les vaincus. Après de si glorieux exploits, ils revinrent à Athènes chargés de butin, avec une armée enrichie des dépouilles de l'ennemi.

V. Toute la ville étant descendue au-devant d'eux au Pirée, on avait un si grand désir de voir Alcibiade, que le peuple accourait en foule à sa trirème, comme s'il fût arrivé seul. On était en effet persuadé qu'il avait été l'auteur et des revers passés et des succès présents. On attribuait la perte de la Sicile et les victoires des Lacédémoniens à la faute qu'on avait commise en bannissant un homme de ce mérite. Et cette opinion semblait fondée ; car, depuis qu'Alcibiade avait commandé l'armée, les Lacédémoniens n'avaient pu tenir tête aux Athéniens. Quoique Théramène et Thrasybule eussent présidé aux mêmes opérations et débarqué avec lui au Pirée, le peuple

quarum expugnarant	desquelles ils avaient pris-de-force
complures,	plusieurs,
in his Byzantium.	*et* parmi celles-ci Byzance.
Neque adjunxerant	Et ils n'*en* avaient pas attaché
ad amicitiam	à *leur* amitié
minus multas	de moins nombreuses
consilio,	par *le fait de leur* sagesse,
quod usi fuerant clementia	parce qu'ils avaient usé de clémence
in captos.	envers les *peuples* pris.
Inde onusti præda,	De là chargés de butin,
exercitu locupletato,	*leur* armée ayant été enrichie,
rebus maximis gestis,	des choses très-grandes ayant été faites,
venerunt Athenas.	ils vinrent à Athènes.
V. Quum civitas	V. Comme la cité
universa	tout-entière
descendisset in Piræum	était descendue au Pirée
obviam his,	au-devant de ceux-ci,
exspectatio omnium	l'attente de tous
visendi Alcibiadis	de (pour) voir Alcibiade
fuit tanta,	fut si-grande,
ut vulgus confluerct	que le peuple affluait
ad triremem ejus,	vers la trirème de lui,
perinde ac	de même que
si advenisset solus.	s'il était arrivé seul.
Persuasum enim erat sic	En effet il était persuadé ainsi (cette con
populo,	au (chez le) peuple, [viction existait)
et superiores res adversas	et les précédentes affaires contraires
et præsentes secundas	et les présentes *affaires* heureuses
accidisse opera ejus.	être arrivées par les soins de lui.
Itaque	En-conséquence
tribuebant suæ culpæ	ils attribuaient à leur *propre* faute
et amissum Siciliæ	et la perte de la Sicile
et victorias	et les victoires
Lacedæmoniorum,	des Lacédémoniens,
quod expulissent e civitate	parce qu'ils avaient chassé de la cité
talem virum.	un tel homme.
Neque videbantur	Et ils ne paraissaient pas
arbitrari id sine causa :	croire cela sans motif :
nam, postquam cœperat	car, après qu'il avait commencé
præesse exercitui,	à être-à-la-tête de l'armée,
hostes potuerant esse pares	les ennemis *n*'avaient pu être égaux.
neque terra neque mari.	ni sur terre ni sur mer.
Ut hic egressus est navi,	Dès que celui-ci fut sorti du vaisseau,
quanquam Theramenes	quoique Théramène
et Thrasybulus	et Thrasybule
præfuerant eisdem rebus,	eussent été-à-la-tête des mêmes affaires,
venerantque simul	et fussent arrivés en-même-temps

venerant in Piræum, tamen illum unum omnes prosequebantur; et, id quod nunquam antea usu venerat nisi Olympiæ victoribus, coronis aureis æneisque vulgo donabatur. Ille lacrimans talem benevolentiam civium suorum accipiebat, reminiscens pristini temporis acerbitatem. Postquam Astu venit, concione advocata, sic verba fecit ut nemo tam ferus fuerit quin ejus casum lacrimarit, inimicumque his se ostenderit quorum opera patria pulsus fuerat : proinde ac si alius populus, non ille ipse qui tum flebat, eum sacrilegii damnasset. Restituta ergo huic sunt publice bona, iidemque illi Eumolpidæ sacerdotes rursus resecrare sunt coacti, qui eum devoverant; pilæque illæ, in quibus devotio fuerat scripta, in mare præcipitatæ.

VI. Hæc Alcibiadi lætitia non nimis fuit diuturna. Nam, quum ei essent omnes honores decreti, totaque respublica domi bellique tradita, ut unius arbitrio gereretur, et ipse postu-

n'accompagnait qu'Alcibiade; et, ce qui jusqu'alors n'avait été usité que pour les vainqueurs d'Olympie, on lui présentait à l'envi des couronnes d'or et d'airain. Alcibiade, se rappelant ses disgrâces passées, recevait en pleurant de joie ces marques de l'affection de ses concitoyens. Lorsqu'il fut arrivé dans la ville, il convoqua le peuple et le harangua d'un ton si touchant, que les cœurs les plus durs versèrent des larmes sur son infortune et firent éclater leur indignation contre les auteurs de son exil. On eût dit que c'était un autre peuple, et non celui qui pleurait alors, qui l'avait condamné comme sacrilége. Ses biens lui furent rendus par un décret public; les prêtres Eumolpides furent forcés de révoquer leur anathème, et les piliers sur lesquels on l'avait transcrit furent jetés dans la mer.

VI. La joie d'Alcibiade dura peu. On lui avait décerné toutes sortes d'honneurs, on l'avait entièrement chargé de l'administration civile et militaire, et rendu l'arbitre de tout; il demanda et obtint

in Piræum,	au Pirée,
tamen omnes	cependant tous
prosequebantur	accompagnaient
illum unum ;	celui-là seul ;
et, id quod nunquam antea	et, ce qui jamais auparavant
venerat usu	n'était venu en pratique
nisi victoribus Olympiæ,	sinon pour les vainqueurs d'Olympie
donabatur vulgo	il était gratifié çà-et-là
coronis aureis æneisque.	de couronnes d'-or et d'-airain.
Ille accipiebat lacrimans	Celui-ci accueillait en pleurant
talem benevolentiam	une telle bienveillance
suorum civium,	de ses concitoyens,
reminiscens acerbitatem	se souvenant de l'acharnement
pristini temporis.	de l'ancien temps.
Postquam venit Astu,	Après qu'il fut arrivé à la ville, [quée,
concione advocata,	une assemblée *du peuple* ayant été convo-
fecit verba sic	il fit (prononça) des paroles de-telle-sorte
ut fuerit nemo tam ferus	qu'il n'y eut personne de si dur
quin lacrimarit casum ejus,	qui ne pleurât sur le malheur de lui,
seque ostenderit inimicum	et ne se montrât ennemi
his opera quorum	de ceux par le soin desquels
pulsus fuerat patria :	il avait été chassé de *sa* patrie :
proinde ac si alius populus,	de même que si un autre peuple,
non ille ipse	*et* non celui-là même
qui tum flebat,	qui alors pleurait,
damnasset eum sacrilegii.	avait condamné lui pour sacrilége
Ergo bona	En-conséquence les biens *confisqués*
restituta sunt huic	furent restitués à celui-ci
publice,	au-nom-de-l'État,
illique iidem sacerdotes	et ces mêmes prêtres
Eumolpidæ,	Eumolpides,
qui devoverant eum,	qui avaient maudit lui,
coacti sunt rursus	furent forcés de nouveau
resecrare ;	à *le* relever-de-l'anathème ;
illæque pilæ,	et ces colonnes,
in quibus devotio	sur lesquelles la malédiction
scripta fuerat,	avait été écrite,
præcipitatæ in mare.	*furent* jetées dans la mer
VI. Hæc lætitia	VI. Cette joie
non fuit nimis diuturna	ne fut pas trop longue
Alcibiadi.	pour Alcibiade.
Nam, quum omnes honores	Car, après que tous les honneurs
decreti essent ei,	avaient été décernés à lui,
respublicaque tota	et que l'État tout-entier
domi belliqué	à l'intérieur et à la guerre
tradita,	*lui* avait été remis,
ut gereretur	afin qu'il fût dirigé

lasset ut duo sibi collegæ darentur, Thrasybulus et Adimantus, neque id negatum esset, classe jam in Asiam profectus, quod apud Cymen[1] minus ex sententia rem gesserat, in invidiam recidit. Nihil enim eum non efficere posse ducebant : ex quo fiebat ut omnia minus prospere gesta ejus culpæ tribuerent, quum eum aut negligenter aut malitiose fecisse loquerentur. Sicut tum accidit : nam corruptum a rege capere Cymen noluisse arguebant. Itaque huic maxime putamus malo fuisse nimiam opinionem ingenii atque virtutis : timebatur enim non minus quam diligebatur, ne, secunda fortuna magnisque opibus elatus, tyrannidem concupisceret. Quibus rebus factum est ut absenti magistratum abrogarent, et alium[2] in ejus locum substituerent. Id ille ut audivit, domum reverti noluit, et se Pactyen[3] contulit; ibique tria castella commu-

pour collègues Thrasybule et Adimante, et partit pour l'Asie avec une flotte; mais il n'eut pas devant Cymé le succès auquel il s'attendait, et retomba dans la disgrâce du peuple. Comme on croyait que rien ne lui était impossible, on lui imputait tous les revers, en l'accusant ou de négligence ou de mauvaise volonté. C'est ce qui arriva dans cette occasion. On prétendait que, corrompu par le roi de Perse, il n'avait pas voulu prendre Cymé. Rien ne lui fut plus funeste, selon nous, que la trop haute opinion que l'on avait de son génie et de sa valeur. On le redoutait autant qu'on l'aimait. On craignait que, fier de son bonheur et de sa grande naissance, il n'ambitionnât la tyrannie. Sur ces motifs, on le destitua dans son absence, et l'on mit un autre à sa place. Alcibiade, en ayant été instruit, ne voulut point retourner à Athènes. Il se retira à Pactyé

arbitrio unius,	au gré de *lui* seul,
et ipse postulasset	et que lui-même avait demandé
ut duo collegæ	que deux collègues
darentur sibi,	fussent donnés à lui-même,
Thrasybulus et Adimantus,	Thrasybule et Adimante,
neque id negatum esset,	et que cela ne *lui* avait pas été refusé,
profectus jam classe	parti déjà avec une flotte
in Asiam,	en Asie,
quod apud Cymen	parce qu'auprès de Cymé
gesserat rem	il avait conduit l'affaire (réussi) [voulu],
minus ex sententia,	moins selon le gré (autrement qu'on n'eût
recidit in invidiam.	il retomba dans la haine *des Athéniens.*
Ducebant enim	En effet ils estimaient
nihil	rien *n'être*
eum non posse efficere :	qu'il ne pût exécuter :
ex quo fiebat	par-suite-de quoi il se faisait
ut tribuerent culpæ ejus	qu'ils imputaient à la faute de lui
omnia	toutes les choses
gesta minus prospere,	accomplies moins heureusement,
quum loquerentur eum	alors qu'ils disaient lui
fecisse aut negligenter	avoir agi ou négligemment
aut malitiose.	ou méchamment.
Sicut accidit tum :	Comme il arriva alors :
nam arguebant	car ils *l'*accusaient
noluisse capere Cymen,	de n'avoir-pas-voulu prendre Cymé,
corruptum a rege.	ayant été corrompu par le roi.
Itaque putamus	C'est-pourquoi nous pensons
nimiam opinionem	la trop-grande opinion
ingenii atque virtutis	de *son* génie et de *sa* valeur
fuisse maxime huic	avoir été principalement à celui-ci
malo :	à malheur (une cause de malheur) :
timebatur enim	en effet il était craint
non minus	non moins
quam diligebatur,	qu'il *n'*était chéri,
ne, elatus	de-peur-que, enflé
fortuna secunda	par *sa* fortune favorable
magnisque opibus,	et *sa* grande puissance,
concupisceret tyrannidem.	il n'ambitionnât la tyrannie.
Quibus rebus factum est	Par lesquelles causes il fut fait
ut abrogarent magistratum	qu'ils retirèrent la magistrature
absenti,	à *lui* absent,
et substituerent alium	et *en* mirent un autre
in locum ejus.	à la place de lui.
Ut ille audivit id,	Dès que celui-là eut appris ceci, [meure,
noluit reverti domum,	il ne-voulut-pas retourner dans *sa* de-
et se contulit Pactyen;	et se transporta à Pactyé;
ibique communivit	et là il fortifia

nivit, Bornos, Bisanthen, Neontichos, manuque collecta, primus Græciæ civitatis in Thraciam introiit, gloriosius existimans barbarorum præda locupletari quam Graiorum. Qua ex re creverat quum fama, tum opibus, magnamque amicitiam sibi cum quibusdam regibus Thraciæ pepererat.

VII. Neque tamen a caritate patriæ potuit recedere. Nam quum apud Ægos flumen Philocles, prætor Atheniensium, classem constituisset suam, neque longe abesset Lysander[1], prætor Lacedæmoniorum, qui in eo erat occupatus ut bellum quam diutissime duceret, quod ipsis pecunia a rege[2] suppeditabatur, contra Atheniensibus exhaustis, præter arma et naves, nihil erat super; Alcibiades ad exercitum venit Atheniensium, ibique, præsente vulgo, agere cœpit, si vellent, se coacturum Lysandrum aut dimicare aut pacem petere: Lacedæmonios eo nolle confligere classe, quod pedestribus

y fortifia trois châteaux, Bornos, Bisanthé et Néontique, et, ayant ramassé un corps de troupes, pénétra, le premier des Grecs, dans la Thrace, jugeant plus glorieux pour lui de s'enrichir des dépouilles des barbares que de celles de la Grèce. Par cette expédition, il accrut sa renommée et ses richesses, et se lia d'une étroite amitié avec quelques rois de la Thrace.

VII. Il ne put pas cependant détacher son cœur de sa patrie. Philoclès, général des Athéniens, ayant fait stationner sa flotte près d'Ægos-Potamos, non loin de celle de Lysandre, chef des Lacédémoniens, qui s'appliquait à traîner la guerre en longueur, autant qu'il lui était possible, parce que le roi de Perse leur fournissait de l'argent, et qu'au contraire Athènes épuisée n'avait plus que des armes et des vaisseaux, il se rendit à l'armée navale des Athéniens; et là, en présence de tout le monde, il exposa que, si l'on voulait, il forcerait Lysandre ou à combattre ou à demander la paix; que les Spartiates évitaient une bataille navale, parce qu'ils étaient

tria castella,
Bornos, Bisanthen,
Neontichos;
manuque collecta,
primus civitatis Græciæ
introiit in Thraciam,
existimans gloriosius
locupletari
præda barbarorum
quam Graiorum.
Ex qua re
creverat quum fama,
tum opibus,
pepereratque sibi
magnam amicitiam
cum quibusdam regibus
Thraciæ.
VII. Neque tamen potuit
recedere a caritate patriæ.
Nam quum Philocles,
prætor Atheniensium,
constituisset suam classem
apud flumen Ægos,
neque Lysander,
prætor Lacedæmoniorum,
abesset longe
qui occupatus erat in eo,
ut duceret bellum
quam diutissime,
quod pecunia
suppeditabatur ipsis
a rege,
contra nihil,
præter arma et naves,
erat super
Atheniensibus exhaustis;
Alcibiades
venit ad exercitum
Atheniensium,
ibique, vulgo præsente,
cœpit agere,
si vellent,
se coacturum Lysandrum
aut dimicare
aut petere pacem;
Lacedæmonios
nolle confligere classe

trois châteaux,
Bornos, Bisanthé,
Néontichos;
et une troupe ayant été rassemblée,
le premier d'une cité de la Grèce
il entra en Thrace,
jugeant plus glorieux
de s'enrichir
des dépouilles des barbares
que *de celles* des Grecs.
Par-suite-de laquelle circonstance
il avait grandi et en renommée,
et en ressources,
et avait créé à lui-même
une grande amitié
avec certains rois
de la Thrace.
VII. Et cependant il ne put pas
se retirer de (renoncer à) l'amour de la patrie.
Car comme Philoclès,
général des Athéniens,
avait établi sa flotte
auprès du fleuve Ægos,
et que Lysandre,
général des Lacédémoniens,
n'était pas loin *de là*,
Lysandre qui était appliqué à ceci,
qu'il prolongeât la guerre
le plus longtemps possible,
parce que de l'argent
était fourni à eux-mêmes (aux Lacédémoniens)
par le roi *de Perse*,
et qu'au contraire rien,
excepté des armes et des vaisseaux
n'était de-reste
aux Athéniens épuisés;
Alcibiade
vint auprès de l'armée
des Athéniens,
et là, la foule étant présente,
il commença à exposer,
s'ils *le* voulaient,
lui-même devoir forcer Lysandre
ou à combattre
ou à demander la paix;
ajoutant les Lacédémoniens
ne-vouloir-pas lutter avec une flot

copiis plus quam navibus valerent; sibi autem esse facile Seuthen, regem Thracum, deducere ut eos terra depelleret: quo facto, necessario aut classe conflicturos aut bellum compositaros. Id etsi vere dictum Philocles animadvertebat, tamen postulata facere noluit, quod sentiebat se, Alcibiade recepto, nullius momenti apud exercitum futurum, et, si quid secundi evenisset, nullam in ea re suam partem fore; contra ea, si quid adversi accidisset, se unum ejus delicti futurum reum. Ab hoc discedens Alcibiades: « Quoniam, inquit, victoriæ patriæ repugnas, illud moneo: juxta hostes castra habeas nautica[1]; periculum est enim ne immodestia militum nostrorum occasio detur Lysandro nostri opprimendi exercitus. » Neque ea res illum fefellit: nam Lysander, quum per speculatores comperisset vulgum Atheniensium in terram

plus forts sur terre que sur mer; mais qu'il lui était facile d'engager Seuthès, un des rois de Thrace, à les chasser de la terre ferme, et que, par cette mesure, ils seraient réduits à la nécessité de se battre sur mer ou de mettre fin à la guerre. Quoique Philoclès sentît qu'il avait raison, il ne voulut pas cependant suivre son avis; il prévoyait qu'il n'aurait plus d'autorité dans l'armée, s'il y recevait Alcibiade; que, si l'on avait quelque succès, il n'en partagerait nullement la gloire, et qu'au contraire, s'il arrivait quelque revers, il en serait seul accusé. Alcibiade lui dit en se retirant: « Puisque tu t'opposes au triomphe de la patrie, je t'avertis de tenir ta flotte près des ennemis; car il est à craindre que la licence des soldats ne fournisse à Lysandre l'occasion de surprendre et d'accabler notre armée. » Alcibiade ne fut point trompé à cet égard. En effet Lysandre, ayant appris de ses espions que les Athéniens étaient descendus terre

eo quod valerent	parce qu'ils étaient-forts
copiis pedestribus	par les troupes de-terre
plus quam navibus;	plus que par les vaisseaux;
esse autem facile sibi	or être (qu'il était) facile à lui-même
deducere Seuthen,	d'amener Seuthès,
regem Thracum,	roi des Thraces,
ut depelleret eos terra :	à ce qu'il chassât eux de la terre *ferme* :
quo facto,	laquelle chose ayant été faite,
necessario	*eux* nécessairement
aut conflicturos classe	ou devoir lutter avec une flotte [paix).
aut composituros bellum.	ou devoir accommoder la guerre (faire la
Etsi Philocles	Bien que Philoclès
animadvertebat	sentît
id dictum vere,	ceci *être* dit avec-justesse,
tamen noluit	cependant il ne-voulut-pas
facere postulata,	faire les choses demandées,
quod sentiebat,	parce qu'il comprenait,
Alcibiade recepto,	Alcibiade *une fois* reçu,
se futurum	lui-même *ne* devoir être
nullius momenti	d'aucun poids
apud exercitum;	auprès de l'armée;
et, si quid secundi	et, si quelque chose d'heureux
evenisset,	était arrivé,
suam partem in ea re	sa part dans cette circonstance
fore nullam;	devoir être nulle;
contra ea,	contrairement-à cela (au contraire),
si quid adversi accidisset,	si quelque chose de contraire était arrivé,
se unum futurum reum	lui-même seul devoir être accusé
ejus delicti.	de cette faute.
Alcibiades	Alcibiade
discedens ab hoc :	s'éloignant de celui-ci :
« Quoniam, inquit,	« Puisque, dit-il,
repugnas victoriæ patriæ,	tu t'opposes à la victoire de *ta* patrie,
moneo illud :	je *t'*avertis de ceci :
habeas castra nautica	tiens *ton* camp naval
juxta hostes;	auprès des ennemis;
est enim periculum	en effet il y a danger
ne immodestia	que par l'indiscipline
nostrorum militum	de nos soldats
occasio	une occasion
opprimendi nostri exercitus	d'écraser notre armée
detur Lysandro. »	ne soit donnée à Lysandre. »
Neque ea res fefellit illum :	Et ce fait ne trompa pas lui :
nam Lysander,	car Lysandre,
quum comperisset	comme il avait appris
per speculatores	par *ses* espions
vulgum Atheniensium	la foule des Athéniens

prædatum exiisse navesque pæne inanes relictas, tempus rei gerendæ non dimisit, eoque impetu totum bellum delevit.

VIII. At Alcibiades, victis Atheniensibus, non satis tuta eadem loca sibi arbitratus, penitus in Thraciam se supra Propontidem abdidit, sperans ibi facillime suam fortunam occuli posse : falso. Nam Thraces, postquam eum cum magna pecunia venisse senserunt, insidias ei fecerunt; qui ea, quæ apportarat, abstulerunt, ipsum capere non potuerunt. Ille, cernens nullum locum sibi tutum in Græcia propter potentiam Lacedæmoniorum, ad Pharnabazum in Asiam transiit. Quem quidem adeo sua cepit humanitate, ut eum nemo in amicitia antecederet. Namque ei Grunium dederat, in Phrygia castrum, ex quo quinquagena talenta[1] vectigalis capiebat. Qua fortuna Alcibiades non erat contentus, neque

pour piller, et qu'ils avaient presque entièrement évacué leurs vaisseaux, ne laissa point échapper l'occasion d'agir, et d'un seul coup mit fin à la guerre.

VIII. Alcibiade, après la défaite des Athéniens, ne se jugeant plus en sûreté où il était, se retira dans le fond de la Thrace, au-dessus de la Propontide, espérant pouvoir y cacher sa fortune ; mais il se trompait. Quand les Thraces s'aperçurent qu'il y était venu avec de grosses sommes d'argent, ils lui tendirent des embûches ; ils lui enlevèrent les richesses qu'il avait apportées, mais ils ne purent le prendre lui-même. Alcibiade, ne voyant aucun lieu sûr pour lui dans la Grèce, à cause de la puissance des Lacédémoniens, passa en Asie, chez Pharnabaze, et le charma tellement par la douceur de ses manières, que bientôt il tint le premier rang dans son amitié. Ce satrape lui fit présent du château de Grynium en Phrygie, dont il retirait cinquante talents de revenu. Cette fortune ne contenta pas

exiisse in terram prædatum	être sortie à terre pour butiner
navesque	et les vaisseaux
relictas pæne inanes,	*avoir été* laissés presque vides,
non dimisit	ne laissa-pas-échapper
tempus gerendæ rei,	le moment de conduire l'action,
eoque impetu	et par ce coup
delevit totum bellum.	il anéantit (termina) toute la guerre.
VIII. At Alcibiades,	VIII. Cependant Alcibiade,
Atheniensibus victis,	les Athéniens ayant été vaincus,
arbitratus eadem loca	ayant estimé les mêmes lieux
non satis tuta sibi,	n'*être* pas assez sûrs pour lui-même,
se abdidit penitus	s'enfonça profondément
in Thraciam	dans la Thrace
supra Propontidem,	au-dessus de la Propontide,
sperans suam fortunam	espérant sa fortune
posse occuli ibi	pouvoir être cachée là
facillime :	très-facilement :
falso.	*mais* à tort.
Nam Thraces,	Car les Thraces,
postquam senserunt	lorsqu'ils se furent aperçus
eum venisse	lui être venu
cum magna pecunia,	avec une grande somme-d'argent,
fecerunt insidias ei ;	firent (tendirent) des embûches à lui ;
qui abstulerunt	lesquels lui enlevèrent
ea quæ apportarat,	ce qu'il avait apporté,
non potuerunt	*mais* ne purent
capere ipsum.	*le* prendre lui-même.
Ille, cernens	Celui-ci, voyant
nullum locum in Græcia	aucun endroit en Grèce
tutum sibi	*n'être* sûr pour lui-même
propter potentiam	à-cause-de la puissance
Lacedæmoniorum,	des Lacédémoniens,
transiit in Asiam	passa en Asie
ad Pharnabazum.	auprès de Pharnabaze.
Quem quidem cepit adeo	Lequel à la vérité il captiva à-tel-point
sua humanitate,	par son charme,
ut nemo antecederet eum	que personne ne devançait lui
in amicitia.	dans l'amitié *de Pharnabaze.*
Namque dederat ei	Car il avait donné à lui
Grunium,	Grunium,
castrum in Phrygia,	château-fort dans la Phrygie,
ex quo capiebat	duquel il retirait
quinquagena talenta	cinquante talents
vectigalis.	de revenu.
Qua fortuna	De laquelle *heureuse* fortune
Alcibiades	Alcibiade
non erat contentus,	n'était pas content,

Athenas victas Lacedæmoniis servire poterat pati : itaque ad patriam liberandam omni ferebatur cogitatione. Sed videbat id sine rege Persarum[1] non posse fieri, ideoque eum amicum sibi cupiebat adjungi. Neque dubitabat facile se consecuturum, si modo ejus conveniendi habuisset potestatem : nam Cyrum fratrem ei bellum clam parare, Lacedæmoniis adjuvantibus, sciebat. Id si ei aperuisset, magnam se ab eo initurum gratiam videbat.

IX. Hæc quum moliretur, peteretque a Pharnabazo ut ad regem mitteretur, eodem tempore Critias ceterique tyranni Atheniensium certos homines ad Lysandrum in Asiam miserunt, qui eum certiorem facerent, nisi Alcibiadem sustulisset, nihil earum rerum fore ratum quas ipse Athenis constituisset : quare, si suas res gestas manere vellet, illum persequeretur. His Laco rebus commotus, statuit accuratius

Alcibiade. Il ne pouvait souffrir qu'Athènes fût vaincue et asservie à Lacédémone. Il ne pensait uniquement qu'à affranchir sa patrie ; mais il voyait qu'il ne pouvait exécuter ce dessein sans le roi de Perse. Il désirait donc de s'en faire un ami, ne doutant point d'en venir facilement à bout, s'il pouvait seulement l'aborder. Il savait que son frère Cyrus se préparait secrètement à lui faire la guerre, avec l'aide des Spartiates ; et il voyait qu'en lui découvrant ce complot il acquerrait une grande faveur auprès de lui.

IX. Pendant qu'il méditait ce projet et qu'il demandait à Pharnabaze de l'envoyer vers le roi, Critias et les autres tyrans d'Athènes dépêchèrent des gens affidés à Lysandre en Asie, pour l'aviser que, s'il ne faisait pas périr Alcibiade, le gouvernement qu'il avait établi lui-même dans Athènes ne pourrait pas subsister ; s'il voulai que son ouvrage durât, il devait poursuivre Alcibiade. Le Spartiate animé par cet avis, résolut d'agir plus fortement auprès de Pharna-

neque poterat pati	et il ne pouvait pas souffrir
Athenas victas	Athènes vaincue
servire Lacedæmoniis :	être-esclave des Lacédémoniens :
itaque ferebatur	c'est-pourquoi il se portait
omni cogitatione	de toute pensée
ad patriam liberandam.	vers *sa* patrie devant être délivrée.
Sed videbat	Mais il voyait
id non posse fieri	cela ne pouvoir pas se faire
sine rege Persarum,	sans le roi des Perses,
ideoque cupiebat	et pour-cela il désirait
eum adjungi sibi	lui (le roi) s'unir à lui-même
amicum.	*comme* ami.
Neque dubitabat	Et il ne doutait pas
se consecuturum facile,	lui-même devoir obtenir *cela* facilement,
si modo	si seulement
habuisset potestatem	il avait eu la faculté
ejus conveniendi :	de le joindre :
nam sciebat Cyrum fratrem	car il savait Cyrus *son* frère
parare bellum ei clam,	préparer la guerre contre lui secrètement,
Lacedæmoniis	les Lacédémoniens
adjuvantibus.	*l'*aidant.
Si aperuisset id ei,	S'il avait découvert cela à lui (au roi),
videbat	il voyait
se initurum	lui-même devoir entrer
magnam gratiam	dans une grande faveur
ab eo.	de-la-part-de lui (auprès du roi).
IX. Quum	IX. Tandis que
moliretur hæc,	il préparait ces choses,
peteretque a Pharnabazo	et demandait à Pharnabaze
ut mitteretur ad regem,	qu'il fût envoyé vers le roi,
eodem tempore Critias	dans le même temps Critias
ceterique tyranni	et les autres tyrans
Atheniensium	des Athéniens
miserunt ad Lysandrum	envoyèrent vers Lysandre
in Asiam	en Asie
homines certos,	des hommes sûrs, [l'avertir),
qui facerent eum certiorem,	qui devaient faire lui mieux-informé
nisi sustulisset Alcibiadem,	s'il n'avait fait-disparaître Alcibiade,
nihil earum rerum	rien de ces choses
quas constituisset Athenis	qu'il avait établies à Athènes
fore ratum :	ne devoir être sanctionné (subsister) :
quare, si vellet	en-conséquence, s'il voulait
suas res gestas manere,	ses actes accomplis subsister,
persequeretur illum.	qu'il poursuivît celui-là (Alcibiade).
Commotus his rebus,	Ému de ces faits,
Laco statuit	le Lacédémonien décida
agendum sibi	*la chose* devoir être traitée par lui-même

sibi agendum cum Pharnabazo. Huic ergo renuntiat, quæ regi cum Lacedæmoniis essent, irrita futura, nisi Alcibiadem vivum aut mortuum tradidisset. Non tulit hoc satrapes, et violare clementiam, quam regis opes minui, maluit. Itaque misit Sysamithren et Bagoam ad Alcibiadem interficiendum, quum ille esset in Phrygia, iterque ad regem pararet. Missi clam vicinitati, in qua tum Alcibiades erat, dant negotium ut eum interficiant. Illi, quum eum ferro aggredi non auderent, noctu ligna contulerunt circa casam eam in qua quiescebat, eamque succenderunt, ut incendio conficerent quem manu superari posse diffidebant. Ille autem, ut sonitu flammæ est excitatus, quod gladius ei erat subductus, familiaris sui subalare telum eripuit: namque erat cum eo quidam ex Arcadia hospes, qui nunquam discedere voluerat. Hunc sequi se jubet, et id quod in præsentia vestimentorum fuit,

baze. Il lui déclara donc que les relations qui existaient entre le roi et les Lacédémoniens cesseraient, s'il ne livrait Alcibiade mort ou vif. Le satrape ne supporta point cette menace, et il aima mieux violer l'humanité qu'affaiblir la puissance du roi. En conséquence, il chargea Sysamithrès et Bagoas d'aller tuer Alcibiade, dans le temps qu'il était en Phrygie et préparait son voyage à la cour de Perse. Ces envoyés donnent secrètement aux voisins d'Alcibiade la commission de l'assassiner. Ceux-ci, n'osant pas l'attaquer avec le fer, entassèrent du bois, pendant la nuit, autour de la cabane où il reposait, et y mirent le feu, pour faire périr dans l'incendie un homme qu'ils ne se flattaient pas de pouvoir accabler par la force. Alcibiade, éveillé par le bruit de la flamme, voyant qu'on lui avait soustrait son épée, saisit le poignard de son ami : c'était un Arcadien qu'il avait logé, et qui n'avait jamais voulu le quitter. Il lui ordonne de le suivre, rassemble tous les vêtements qu'il trouve sous sa

accuratius	avec-plus-de-soin *qu'une affaire ordinaire*
cum Pharnabazo.	avec Pharnabaze.
Renuntiat ergo huic	Il signifie donc à celui-ci
quæ essent regi	*les traités* qui étaient au roi
cum Lacedæmoniis	avec les Lacédémoniens
futura irrita,	devoir être non-ratifiés (nuls),
nisi tradidisset Alcibiadem	s'il n'avait livré Alcibiade
vivum aut mortuum.	vivant ou mort.
Satrapes	Le satrape
non tulit hoc,	ne supporta pas (ne résista pas à) cela,
et maluit	et il aima-mieux
violare clementiam	violer l'humanité
quam opes regis	que *de voir* la puissance du roi
minui.	être amoindrie.
Itaque misit Sysamithren	En conséquence il envoya Sysamithrès
et Bagoam [dem,	et Bagoas
ad interficiendum Alcibia-	pour tuer Alcibiade,
quum ille esset in Phrygia	tandis que celui-ci était en Phrygie
pararetque iter ad regem.	et préparait *son* voyage vers le roi.
Missi	Les envoyés
dant negotium clam	donnent mission secrètement
vicinitati	au voisinage (aux habitants du voisinage)
in qua tum Alcibiades erat	dans lequel alors Alcibiade était
ut interficiant eum.	qu'ils tuent lui.
Illi, quum non auderent	Ceux-là, comme ils n'osaient pas
aggredi eum ferro,	attaquer lui avec le fer,
contulerunt noctu ligna	amassèrent de nuit du bois
circa eam casam	autour de cette (la) maisonnette
in qua quiescebat,	dans laquelle il reposait,
succenderuntque eam,	et mirent-le-feu à elle, [l'incendie
ut conficerent incendio	afin qu'ils achevassent (firent périr) par
quem diffidebant	*celui* qu'ils ne-croyaient-pas
posse superari manu.	pouvoir être vaincu par le bras.
Ille autem,	Mais celui-là (Alcibiade),
ut excitatus est	dès qu'il eut été éveillé
sonitu flammæ,	par le bruit de la flamme,
quod gladius	parce que l'épée
subductus erat ei,	avait été retirée à lui,
eripuit telum subalare	saisit l'arme qui-pouvait-se-cacher-sous-
sui familiaris :	de son ami : [le-bras (le poignard)
namque erat cum eo	car il y avait avec lui
quidam hospes ex Arcadia,	un certain hôte d'Arcadie,
qui nunquam voluerat	qui jamais n'avait voulu
discedere.	s'éloigner de lui.
Jubet hunc sequi se,	Il ordonne à celui-ci de suivre lui-même,
et arripuit	et il saisit
id vestimentorum	cela de (tous les) vêtements

arripuit; his in ignem ejectis, flammæ vim transiit. Quem ut barbari incendium effugisse eminus viderunt, telis missis interfecerunt, caputque ejus ad Pharnabazum retulerunt. At mulier, quæ cum eo vivere consuerat, muliebri sua veste contectum, ædificii incendio mortuum cremavit, quod ad vivum interimendum erat comparatum. Sic Alcibiades, annos circiter quadraginta natus, diem obiit supremum.

X. Hunc, infamatum a plerisque, tres gravissimi historici summis laudibus extulerunt: Thucydides, qui ejusdem ætatis fuit; Theopompus[1], qui fuit post aliquanto natus, et Timæus. qui quidem duo maledicentissimi, nescio quo modo, in illo uno laudando consenserunt. Nam ea, quæ supra diximus, de eo prædicarunt, atque hoc amplius, quum Athenis splendidissima civitate natus esset, omnes Athenienses splendore ac dignitate vitæ superasse; postquam inde expulsus Thebas

main, les jette au feu et échappe ainsi à la violence des flammes. Les barbares, voyant de loin qu'il s'était dérobé à l'incendie, le tuèrent à coups de traits et portèrent sa tête à Pharnabaze. Une femme qui vivait avec lui couvrit son corps de sa robe, et fit consumer son cadavre par ces mêmes flammes qu'on avait préparées pour le dévorer tout vivant. C'est ainsi qu'Alcibiade finit ses jours, à l'âge d'environ quarante ans.

X. Cet homme diffamé par plusieurs auteurs, trois historiens très graves l'ont comblé des plus grands éloges : Thucydide, son contemporain, Théopompe, qui naquit peu de temps après, et Timée ; ces deux derniers, assurément très-médisants, se sont accordés, je ne sais comment, à ne louer que lui. Ils en ont écrit ce que j'ai rapporté ci-dessus, et en outre ceci : qu'étant né dans Athènes, la ville la plus brillante de la Grèce, il avait surpassé tous les Athéniens par l'éclat et la dignité de sa vie ; que venu à Thèbes, après avoir été



quod fuit in præsentia;
his ejectis in ignem,
transiit vim flammæ.
Ut barbari
viderunt eminus
quem effugisse incendium,
interfecerunt telis missis,
retuleruntque caput ejus
ad Pharnabazum.
At mulier,
quæ consuerat
vivere cum eo,
cremavit mortuum,
contectum
sua veste muliebri,
incendio ædificii
quod comparatum erat
ad interimendum vivum.
Sic Alcibiades
obiit supremum diem,
natus quadraginta annos
circiter.
X. Tres historici
gravissimi
extulerunt
summis laudibus
hunc,
infamatum a plerisque :
Thucydides,
qui fuit ejusdem ætatis;
Theopompus,
qui natus fuit
aliquanto post,
et Timæus :
qui quidem duo
maledicentissimi
consenserunt,
nescio quo modo,
in laudando illo uno.
Nam prædicarunt de eo
ea quæ diximus supra,
atque hoc amplius,
quum natus esset Athenis,
civitate splendidissima,
superasse
omnes Athenienses
splendore ac dignitate vitæ;

qui se trouva (se trouvèrent) *là* dans le mo-
ceux-ci ayant été jetés dans le feu, [ment;
il traversa la violence de la flamme.
Dès que les barbares
eurent vu de loin
celui-ci avoir échappé à l'incendie,
ils *le* tuèrent avec des traits lancés,
et rapportèrent la tête de lui
à Pharnabaze.
Cependant une femme,
qui avait habitude
de vivre avec lui,
brûla *lui* mort (son corps),
couvert
de sa robe de-femme,
dans l'incendie de la maison
qui avait été préparé
pour *le* faire-périr vivant.
Ainsi Alcibiade
s'acquitta du dernier jour,
étant né depuis quarante ans
environ.
X. Trois historiens
de-très-grand-poids
ont exalté
par les plus grandes louanges
celui-ci,
décrié par la plupart :
Thucydide,
qui fut de la même époque;
Théopompe,
qui naquit
quelque-peu après,
et Timée : [rité
lesquels deux (ces deux derniers) à la vé-
très-portés-à-dire-du-mal
se sont accordés,
je ne sais de quelle manière,
à louer celui-là seul.
Car ils ont fait-valoir au-sujet de lui
ce que nous avons dit ci-dessus,
et ceci de plus,
lorsqu'il était né à Athènes,
la cité la plus brillante,
lui avoir surpassé
tous les Athéniens
par l'éclat et la dignité de *sa* vie;

venerit, adeo studiis eorum inserviisse, ut nemo eum labore corporisque viribus posset æquiparare : omnes enim Bœotii magis firmitati corporis quam ingenii acumini inserviunt[1]. Eumdem apud Lacedæmonios, quorum moribus summa virtus in patientia ponebatur, sic duritiæ se dedisse, ut parsimonia victus atque cultus omnes Lacedæmonios vinceret. Fuisse apud Thracas, homines vinolentos rebusque venereis deditos: hos quoque in his rebus antecessisse. Venisse ad Persas, apud quos summa laus esset fortiter venari, luxuriose vivere : horum sic imitatum consuetudinem, ut illi ipsi eum in his maxime admirarentur. Quibus rebus effecisse ut, apud quoscumque esset, princeps poneretur, habereturque carissimus. Sed satis de hoc; reliquos ordiamur.

expulsé de sa patrie, il s'était si bien conformé aux goûts de ses habitants, qu'aucun d'entre eux ne pouvait l'égaler pour l'ardeur au travail et la force du corps (car tous les Béotiens s'appliquent plus à fortifier leurs membres qu'à aiguiser leur esprit); qu'à Lacédémone, dont les mœurs plaçaient la suprême vertu dans la patience, il s'était livré à une vie si dure, qu'il vainquit tous les Spartiates en parcimonie de table, d'habillement et de train; que se trouvant chez les Thraces, gens ivrognes et adonnés à la débauche, il les avait surpassés aussi dans ces excès; qu'arrivé chez les Perses, parmi lesquels la plus grande gloire est de chasser avec intrépidité et de vivre avec luxe et avec mollesse, il copia si bien ces mœurs, qu'il parvint à se faire admirer; que, par cette conduite, il sut toujours conquérir le premier rang dans l'estime et l'affection des peuples. Mais en voilà assez sur Alcibiade. Parlons des autres capitaines.

postquam expulsus inde	après que chassé de là
venerit Thebas,	il fut venu à Thèbes,
inserviisse adeo	*lui* s'être accommodé tellement
studiis eorum,	aux goûts d'eux (des Thébains),
ut nemo	que personne
posset æquiparare eum	ne pouvait égaler lui
labore	par le travail
viribusque corporis :	et par les forces du corps :
omnes enim Bœotii	en effet tous les Béotiens
inserviunt magis	s'appliquent plutôt
firmitati corporis	à la solidité du corps
quam acumini ingenii.	qu'à la pénétration de l'esprit.
Eumdem	Le même *homme*
apud Lacedæmonios,	chez les Lacédémoniens,
moribus quorum	selon les mœurs desquels
summa virtus	la plus haute vertu
ponebatur in patientia,	était placée dans la patience,
se dedisse sic duritiæ,	s'être adonné tellement à une vie-dure,
ut vinceret	qu'il surpassait
omnes Lacedæmonios	tous les Lacédémoniens
parsimonia victus	par l'économie de *son* régime
atque cultus.	et de *sa* tenue.
Fuisse apud Thracas,	*Lui* avoir été (habité) chez les Thraces,
homines vinolentos	hommes aimant-le-vin
deditosque rebus venereis :	et adonnés aux choses de-l'amour :
antecessisse hos quoque	*et* avoir devancé aussi ceux-ci
in his rebus.	dans ces choses.
Venisse ad Persas,	Être venu chez les Perses,
apud quos summa laus	chez lesquels le plus haut titre-de-gloire
esset venari fortiter,	était de chasser vaillamment,
vivere luxuriose :	de vivre mollement :
imitatum	*et* avoir imité
consuetudinem horum	la coutume de ceux-ci
sic ut illi ipsi	de-telle-sorte que ceux-là mêmes
admirarentur eum maxime	admiraient lui le plus
in his.	dans ces *pratiques*.
Quibus rebus	Par lesquelles choses
effecisse ut,	*lui* avoir fait *en sorte* que,
apud quoscumque esset,	chez quelques *peuples* qu'il fût,
poneretur princeps	il fût placé le premier
habereturque carissimus.	et fût tenu le plus cher.
Sed satis de hoc ;	Mais *c'est* assez sur celui-ci ;
ordiamur reliquos.	abordons les autres.

THRASYBULUS.

I. Thrasybulus, Lyci filius, Atheniensis. Si per se virtus sine fortuna ponderanda sit, dubito an hunc primum omnium ponam. Illi sine dubio neminem præfero fide, constantia, magnitudine animi, in patriam amore. Nam, quod multi voluerunt, pauci potuerunt, ab uno tyranno patriam liberare, huic contigit ut a triginta oppressam tyrannis ex servitute in libertatem vindicaret. Sed, nescio quo modo, quum eum nemo anteiret his virtutibus, multi nobilitate præcucurrerunt. Primum, Peloponnesio bello, multa hic sine Alcibiade gessit, ille nullam rem sine hoc: quæ ille universa naturali quodam bono fecit lucri. Sed illa tamen omnia communia imperatoribus cum militibus et fortuna, quod in prœlii concursu abit res a consilio ad vires vimque pugnantium. Itaque, jure suo, nonnulla

---

THRASYBULE.

I. Thrasybule, fils de Lycus, était Athénien. S'il fallait juger du mérite par lui-même, et sans égard à la fortune, je serais tenté de mettre Thrasybule au-dessus de tous les capitaines. Je ne lui préfère assurément personne pour la bonne foi, la constance, la grandeur d'âme, l'amour de la patrie. Plusieurs ont voulu, peu ont pu délivrer leur patrie d'un seul tyran ; il lui fut réservé d'affranchir la sienne des trente tyrans qui l'opprimaient. Mais je ne sais comment, tandis que ses vertus ne le cédaient à l'éclat d'aucune autre, plus d'une réputation a éclipsé la sienne. Il fit d'abord, dans la guerre du Péloponèse, bien des choses sans Alcibiade; Alcibiade n'en fit aucune sans lui : mais, par un certain avantage qui lui était naturel, il les tourna toutes à son profit. Du reste, les généraux partagent tous leurs exploits avec les soldats et la fortune, parce que, dans le choc des armées, le conseil est remplacé par les forces et par l'impétuosité

THRASYBULUS.	THRASYBULE.
I. Thrasybulus,	I. Thrasybule,
filius Lyci,	fils de Lycus,
Atheniensis.	*était* Athénien.
Si virtus	Si la vertu
ponderanda sit per se	devait être pesée par (en) elle-même
sine fortuna,	sans la fortune,
dubito an ponam hunc	je doute si je *ne* placerais *pas* celui-ci
primum omnium.	le premier de tous.
Sine dubio	Sans hésitation
præfero illi neminem	je *ne* mets-au-dessus de celui-là personne
fide, constantia,	en loyauté, en constance,
magnitudine animi,	en grandeur d'âme,
amore in patriam.	en amour pour la patrie.
Nam,	En effet,
quod multi voluerunt,	ce que beaucoup ont voulu
pauci potuerunt,	*et* peu ont pu,
liberare patriam	délivrer *leur* patrie
ab uno tyranno,	d'un-seul tyran,
contigit huic	il échut à celui-ci
ut vindicaret	qu'il réclamât (fît passer)
ex servitute in libertatem	de la servitude à la liberté
oppressam	*sa patrie* opprimée
a triginta tyrannis.	par trente tyrans.
Sed, nescio quo modo,	Mais, je ne sais de quelle façon,
quum nemo anteiret eum	tandis que personne ne devançait lui
his virtutibus,	par ces vertus,
multi præcucurrerunt	beaucoup *le* surpassèrent
nobilitate.	par la renommée.
Primum,	D'abord,
bello Peloponnesio,	dans la guerre du-Péloponèse,
hic gessit multa	celui-ci fit beaucoup de choses
sine Alcibiade,	sans Alcibiade,
ille nullam rem	*et* celui-là (Alcibiade) *ne fit* aucune chose
sine hoc :	sans celui-ci :
quæ universa	lesquelles choses toutes
ille	celui-là (Alcibiade)
fecit lucri	fit de bénéfice (se vit attribuer)
quodam bono naturali.	par un certain bonheur naturel.
Sed omnia illa tamen	Mais tous ces *exploits* cependant
communia imperatoribus	*sont* communs aux généraux
cum militibus et fortuna,	avec les soldats et la fortune,
quod in concursu prœlii	parce que dans le choc du combat
res abit a consilio	l'affaire passe de la sagesse *du général*
ad vires vimque	aux forces et à la vigueur
pugnantium.	de ceux qui se battent.

ab imperatore miles, plurima vero fortuna vindicat, seque hic plus valuisse quam ducis prudentiam, vere potest prædicare. Quare illud magnificentissimum factum proprium est Thrasybuli. Nam, quum triginta tyranni, præpositi a Lacedæmoniis, servitute oppressas tenerent Athenas, plurimos cives, quibus in bello pepercerat fortuna, partim patria expulissent, partim interfecissent[1], plurimorum bona publicata inter se divisissent, non solum princeps, sed et solus initio bellum his indixit.

II. Hic enim quum Phylen confugisset (quod est castellum in Attica munitissimum), non plus habuit secum quam triginta[2] de suis. Hoc initium fuit salutis Atticorum, hoc robur libertatis clarissimæ civitatis. Neque vero hic non contemptus est primo a tyrannis, atque ejus solitudo. Quæ quidem res et

des combattants. Le soldat revendique justement du général quelque portion du succès; la fortune en réclame la plus grande part, et peut se vanter, avec raison, d'avoir plus fait que la prudence du chef. Mais le trait héroïque de Thrasybule n'appartient qu'à lui seul. En effet, les trente tyrans que les Spartiates avaient chargés du gouvernement d'Athènes, ayant opprimé cette ville, banni ou mis à mort une foule de citoyens échappés au hasard des combats, confisqué, pour se les partager entre eux, les biens du plus grand nombre, Thrasybule fut non-seulement le premier, mais le seul, qui se déclara ouvertement leur adversaire.

II. Quand il se réfugia dans Phylé, château très-fort en Attique, il n'avait avec lui que trente des siens. Tel fut le principe du salut d'Athènes; telle fut la force qui rendit la liberté à cette illustre république. Les tyrans méprisèrent d'abord Thrasybule et le petit

Itaque,	En-conséquence,
jure suo,	par un droit qui-leur-appartient,
miles vindicat nonnulla	le soldat réclame quelques *parts du succès*
ab imperatore,	au général,
fortuna vero	mais la fortune
plurima,	*revendique les parts* les plus nombreuses,
potestque prædicare	et peut dire hautement
vere	avec-vérité
se valuisse hic	elle-même avoir eu-du-pouvoir là
plus quam prudentiam	plus que la prévoyance
ducis.	du chef.
Quare	C'est-pourquoi
illud factum	cette action
magnificentissimum	très-belle
est proprium Thrasybuli.	est (appartient) en-propre à Thrasybule.
Nam,	En effet,
quum triginta tyranni	tandis que les trente tyrans
præpositi	mis-à-la-tête *de l'État*
a Lacedæmoniis,	par les Lacédémoniens,
tenerent Athenas	tenaient Athènes
oppressas servitute,	opprimée par la servitude,
expulissent partim patria,	avaient chassé-en-partie de la patrie,
interfecissent partim	avaient fait-périr en-partie
cives plurimos,	des citoyens très-nombreux,
quibus fortuna	que la fortune
pepercerat in bello,	avait épargnés dans la guerre,
divisissent inter se	avaient partagé entre eux
bona publicata	les biens confisqués
plurimorum,	de *citoyens* très-nombreux,
non solum princeps,	non-seulement le premier,
sed et solus initio	mais aussi le seul au commencement
indixit bellum his.	il déclara la guerre à ceux-ci.
II. Quum enim hic	II. En effet comme celui-ci
confugisset Phylen	s'était réfugié à Phylé
(quod est castellum	(qui est un château
munitissimum	très-fort
in Attica),	dans l'Attique),
non habuit secum	il n'eut pas avec lui
plus quam triginta de suis.	plus que trente des siens.
Hoc fuit initium	Ce fut *là* le commencement
salutis Atticorum,	du salut des habitants-de-l'Attique,
hoc robur libertatis	ce *fut là* la force de la liberté
civitatis clarissimæ.	d'une cité très illustre.
Neque vero hic	Mais *il* ne *serait* pas *vrai de dire que* ce-[lui-ci
non contemptus est primo	ne fut pas méprisé d'abord
a tyrannis,	par les tyrans,
atque solitudo ejus.	et *aussi* l'isolement de lui.

illis contemnentibus perniciei, et huic despecto saluti fuit Hæc enim illos ad persequendum segnes, hos autem, tempore ad comparandum dato, fecit robustiores. Quo magis præceptum illud omnium in animis esse debet : *Nihil in bello oportère contemni;* nec sine causa dici : *Matrem timidi flere non solere*. Neque tamen pro opinione Thrasybuli auctæ sunt opes[1] : nam jam tum illis temporibus fortius boni pro libertate loquebantur quam pugnabant. Hinc in Piræum transiit, Munychiamque munivit. Hanc bis tyranni oppugnare sunt adorti, ab eaque turpiter repulsi, protinus in urbem, armis impedimentisque amissis, refugerunt. Usus est Thrasybulus non minus prudentia quam fortitudine : nam cedentes violari vetuit; cives enim civibus parcere æquum censebat; neque

nombre de ses gens. Ce mépris fut fatal à eux-mêmes, et salutaire à celui qui en était l'objet; car il retarda la poursuite des uns, et rendit les autres plus forts, en leur donnant le temps de se préparer. Tant doit être gravée dans tous les esprits cette maxime, que, dans la guerre, il ne faut rien négliger; et tant on a raison de dire, qu'on voit rarement pleurer la mère de l'homme qui sait craindre à propos. Cependant les forces de Thrasybule n'augmentèrent pas autant qu'il le pensait; car, dès ce temps-là, les gens de bien parlaient plus courageusement pour la liberté qu'ils ne combattaient pour elle. Thrasybule passa de là au Pirée, et fortifia Munychie. Les tyrans en tentèrent deux fois l'attaque, et deux fois, honteusement repoussés, ils se réfugièrent au plus tôt dans la ville, après avoir perdu armes et bagages. Thrasybule fut aussi modéré que courageux ; il défendit de maltraiter ceux qui se rendaient, pensant qu'il était juste que des citoyens épargnassent des citoyens. Il n'y

Quæ quidem res	Laquelle circonstance à la vérité
et fuit perniciei	et fut à perte (causa la perte)
illis contemnentibus,	à (de) ceux-là qui méprisaient,
et saluti	et à salut (et causa le salut)
huic despecto.	à (de) celui-ci méprisé.
Hæc enim	Cette *circonstance* en effet
fecit illos	fit ceux-là (rendit les tyrans)
segnes ad persequendum,	négligents pour poursuivre,
hos autem	mais ceux-ci (les partisans de Thrasybule)
robustiores,	plus forts,
tempore dato	du temps *leur* ayant été donné
ad comparandum.	pour se préparer.
Quo illud præceptum	Par quoi (aussi) cette maxime
debet esse magis	doit être davantage
in animis omnium :	dans les esprits de tous :
« Oportere nihil contemni	« Qu'il faut rien n'être dédaigné
in bello ; »	à la guerre ; »
nec dici sine causa :	et *ceci* n'être pas dit sans motif :
« Matrem timidi	« La mère de l'*homme* circonspect
non solere flere. »	n'avoir-pas-coutume de pleurer. »
Neque tamen	Et cependant
opes Thrasybuli	les forces de Thrasybule
auctæ sunt	ne s'augmentèrent pas
pro opinione :	selon *son* attente :
nam jam tum	car déjà alors
illis temporibus	dans ces temps-là
boni	les *gens* de-bien
loquebantur pro libertate	parlaient pour la liberté
fortius	plus courageusement
quam pugnabant.	qu'ils ne combattaient *pour elle*.
Hinc transiit in Piræum,	De là il passa dans le Pirée,
munivitque Munychiam.	et fortifia Munychie.
Bis tyranni adorti sunt	Deux-fois les tyrans entreprirent
oppugnare hanc	d'assiéger cette *ville*,
repulsique turpiter ab ea,	et repoussés honteusement loin d'elle,
refugerunt in urbem	ils se réfugièrent dans la ville (Athènes)
protinus,	sans-s'arrêter,
armis impedimentisque	*leurs* armes et *leurs* bagages
amissis.	ayant été perdus.
Thrasybulus	Thrasybule
usus est prudentia	usa de prudence
non minus	non moins
quam fortitudine :	que de bravoure :
nam vetuit	car il défendit
cedentes violari ;	ceux qui ne-résistaient-pas être maltraités ;
censebat enim æquum	il estimait en effet *qu'il était* juste
cives parcere civibus ;	les citoyens épargner des citoyens ;

quisquam est vulneratus, nisi qui prior impugnare voluit. Neminem jacentem veste spoliavit; nil attigit, nisi arma, quorum indigebat, et quæ ad victum pertinebant. In secundo prœlio cecidit Critias, dux tyrannorum, quum quidem exadversus Thrasybulum fortissime pugnaret.

III. Hoc dejecto, Pausanias venit Atticis auxilio, rex Lacedæmoniorum. Is, inter Thrasybulum et eos qui urbem tenebant, fecit pacem his conditionibus, ne qui, præter triginta tyrannos et decem qui, postea[1] prætores creati, superioris more crudelitatis erant usi, afficerentur exsilio, neve bona publicarentur; reipublicæ procuratio populo redderetur. Præclarum hoc quoque Thrasybuli, quod, reconciliata pace, quum plurimum in civitate posset, legem tulit: *Ne quis anteactarum rerum accusaretur neve mulctaretur*, eamque illi legem *obli-*

eut de blessés que ceux qui voulurent attaquer les premiers. Il ne dépouilla aucun mort; il ne toucha à rien, si ce n'est aux armes, dont il avait besoin, et aux provisions de bouche. Dans la seconde action, Critias, le chef des tyrans, fut tué, en combattant très-vaillamment contre Thrasybule.

III. Critias abattu, Pausanias, roi de Sparte, vint au secours des Athéniens. Il fit la paix entre Thrasybule et ceux qui occupaient la ville, à condition qu'on ne punirait de l'exil que les trente tyrans et les dix citoyens qui, créés ensuite préteurs, avaient usé de la même cruauté, et qu'on rendrait au peuple l'administration de la république. Thrasybule, après la conclusion de la paix, fit encore une belle action. Alors qu'il était tout-puissant dans Athènes, il fit porter une loi qui défendait d'accuser ou de punir personne pour les faits passés;

neque quisquam
vulneratus est,
nisi qui voluit
impugnare prior.
Spoliavit veste
neminem jacentem ;
attigit nil,
nisi arma,
quorum indigebat,
et quæ pertinebant
ad victum.
In secundo prælio
cecidit Critias,
dux tyrannorum,
quum quidem
pugnaret fortissime
exadversus Thrasybulum.
III. Hoc dejecto,
Pausanias,
rex Lacedæmoniorum,
venit auxilio Atticis.
Is fecit pacem
inter Thrasybulum
et eos qui tenebant urbem,
his conditionibus,
ne qui
afficerentur exsilio,
præter triginta tyranni
et decem qui,
creati postea prætores,
usi erant more
crudelitatis
superioris,
neve bona
publicarentur ;
procuratio reipublicæ
redderetur populo.
Hoc quoque Thrasybuli
præclarum,
quod, pace reconciliata,
quum posset plurimum
in civitate,
tulit legem :
« Ne quis accusaretur
rerum anteactarum,
neve mulctaretur ; »
illique

et personne
ne fut blessé,
sinon celui qui voulut
attaquer le premier.
Il ne dépouilla de *ses* vêtements
nul *citoyen* étendu *mort ;*
il *ne* toucha à rien,
sinon aux armes,
dont il avait-besoin,
et à ce qui avait-rapport
à la subsistance.
Dans le second combat
tomba (périt) Critias,
chef des tyrans,
tandis qu'à la vérité
il combattait très-vaillamment
en-face-de (contre) Thrasybule.
III. Celui-ci ayant été abattu,
Pausanias,
roi des Lacédémoniens,
vint au secours des Attiques.
Celui-ci fit une paix
entre Thrasybule
et ceux qui occupaient la ville,
à ces conditions,
que quelques-uns
ne seraient pas punis d'exil,
hormis les trente tyrans
et les dix *citoyens* qui,
créés (élus) ensuite préteurs,
avaient mis-en-pratique les procédés
de la cruauté
précédente (de leurs prédécesseurs),
ou (et) que des biens
ne seraient pas confisqués ;
que l'administration de la république
serait rendue au peuple.
Ce *trait* aussi de Thrasybule
est très-éclatant,
que, la paix ayant été rétablie,
tandis qu'il avait-du-pouvoir très-grandement
dans l'État,
il porta une loi *disant :*
« Que personne ne fût accusé
pour les actions faites-précédemment,
ou (et) ne fût puni ; »
et ceux-là (les Athéniens)

vionis appellarunt. Neque vero hanc tantum ferendam curavit, sed etiam, ut valeret, effecit. Nam, quum quidam ex his, qui simul cum eo in exsilio fuerant, cædem facere eorum vellent cum quibus in gratiam reditum erat, publice prohibuit, et id, quod pollicitus erat, præstitit.

IV. Huic, pro tantis meritis, honoris corona a populo data est, facta duabus virgulis oleaginis. Quæ, quod amor civium, non vis expresserat, nullam habuit invidiam, magnaque fuit gloria. Bene ergo Pittacus ille, qui septem Sapientium[1] numero est habitus, quum ei Mitylenæi multa millia jugerum agri muneri darent : « Nolite, oro vos, inquit, id mihi dare quod multi invideant, plures etiam concupiscant. Quare ex istis nolo amplius quam centum jugera, quæ et meam animi æquitatem et vestram voluntatem indicent. nam parva munera,

et l'on appela cette loi la loi d'oubli. Non-seulement il la publia, mais il la fit exécuter. Quelques-uns de ses compagnons d'exil voulant qu'on massacrât ceux avec lesquels on s'était réconcilié, il l'empêcha par autorité publique, et tint la parole qu'il avait donnée.

IV. Pour récompenser de si grands services, le peuple lui décerna une couronne d'honneur, formée de deux petites branches d'olivier. Comme c'était l'amour de ses concitoyens, et non la violence, qui la lui avait fait obtenir, elle n'excita aucune envie, et le couvrit de gloire. C'est donc avec raison que Pittacus, qu'on met au nombre des sept sages, dit aux habitants de Mitylène, lorsqu'ils lui offraient plusieurs milliers d'arpents de terre : « Ne me donnez point, je vous prie, ce que plusieurs m'envieraient, et qui serait convoité du plus grand nombre. Je n'accepte que cent de ces arpents, qui marqueront et ma modération et votre bienveillance. En effet, un petit présent

appellarunt eam legem	appelèrent cette loi
oblivionis.	*loi* d'oubli (amnistie).
Neque vero curavit tantum	Et il ne s'occupa pas seulement
hanc ferendam,	de cette *loi* devant être portée,
sed etiam effecit	mais encore il fit-en-sorte
ut valeret.	qu'elle fût-en-vigueur.
Nam, quum quidam ex his,	Car, alors que quelques-uns de ceux-là,
qui fuerant in exsilio	qui avaient été en exil
simul cum eo,	en-même-temps avec (que) lui,
vellent facere cædem	voulaient faire un massacre
eorum cum quibus	de ceux avec lesquels
reditum erat in gratiam,	on était rentré en amitié,
prohibuit publice,	il *l'*empêcha par-autorité-publique,
et præstitit	et effectua
id quod pollicitus erat.	ce qu'il avait promis.
IV. Pro tantis meritis,	IV. Pour de si-grands services,
corona honoris,	une couronne d'honneur,
facta	faite
duabus virgulis oleaginis,	de deux baguettes d'-olivier,
data est huic a populo.	fut donnée à celui-ci par le peuple.
Quæ,	Laquelle *couronne*, [*qui l'avait décernée*,
quod amor civium,	parce que *c'était* l'amour des citoyens
non vis	*et* non la violence
expresserat,	*qui l'*avait arrachée,
habuit nullam invidiam,	*n'*eut (n'excita) aucune haine,
fuitque magna gloria.	et fut *pour lui* une grande gloire.
Ergo ille Pittacus,	Aussi ce *célèbre* Pittacus,
qui habitus est numero	qui fut tenu (compté) au nombre
septem Sapientium,	des sept sages,
inquit bene,	dit bien (eut raison de dire),
quum Mitylenæi	quand les habitants-de-Mitylène
darent ei muneri	donnaient à lui en présent
multa millia	de nombreux milliers
jugerum agri :	d'arpents de terre :
« Nolite, oro vos,	« Ne-veuillez-pas, je vous prie,
dare mihi id	donner à moi cette (une) chose
quod multi invideant,	que beaucoup envieraient,
plures etiam	*que* de plus nombreux encore
concupiscant.	convoiteraient.
Quare ex istis	C'est pourquoi de ces *arpents*
nolo amplius	je ne-veux-pas plus
quam centum jugera,	que cent arpents,
quæ indicent	qui indiquent
et meam æquitatem animi	et ma modération d'âme
et vestram voluntatem ;	et votre *bon* vouloir :
nam parva munera	car les petits présents
diutina ;	*sont* de-longue-durée ;

diutina; locupletia, non propria[1] esse consueverunt. » Illa igitur corona contentus Thrasybulus, neque amplius requisivit, neque quemquam honore se antecessisse existimavit. Hic, sequenti tempore, quum prætor classem ad Ciliciam appulisset, neque satis diligenter in castris ejus agerentur vigiliæ, a barbaris, ex oppido noctu eruptione facta, in tabernaculo interfectus est.

CONON.

I. Conon[2], Atheniensis, Peloponnesio bello accessit ad rempublicam, in eoque ejus opera magni fuit: nam et prætor pedestribus exercitibus præfuit, et præfectus classis res magnas mari gessit. Quas ob causas præcipuus ei honos habitus est. Namque omnibus unus insulis præfuit; in qua potestate Pheras[3] cepit, coloniam Lacedæmoniorum. Fuit etiam extremo Peloponnesio bello prætor, quum apud Ægos flumen copiæ

se conserve; un présent trop riche ne reste guère. » Thrasybule, content de cette couronne, ne prétendit rien de plus, et pensa qu'aucun citoyen n'avait jamais été plus honoré. Fait préteur dans la suite, et chargé du commandement d'une flotte, il aborda en Cilicie. Comme son camp n'était pas assez diligemment gardé, les barbares firent de nuit une sortie et le tuèrent dans sa tente.

CONON.

I. Conon, d'Athènes, entra dans les affaires publiques pendant la guerre du Péloponèse, dans laquelle il rendit de grands services. Il commanda les armées de terre en qualité de préteur, et, à la tête des forces navales, il fit de grandes choses sur mer. Ses exploits lui valurent une distinction particulière; on le nomma gouverneur unique de toutes les îles. Durant son gouvernement, il prit Phères, colonie de Lacédémone. Il fut aussi préteur sur la fin de la guerre du Péloponèse, lorsque les troupes des Athéniens furent défaites par

locupletia consueverunt
non esse propria. »
Thrasybulus igitur,
contentus illa corona,
neque requisivit amplius,
neque existimavit
quemquam antecessisse se
honore.
Hic, tempore sequenti,
quum prætor
appulisset classem
ad Ciliciam,
neque vigiliæ
agerentur satis diligenter
in castris ejus,
eruptione facta noctu
ex oppido,
interfectus est a barbaris
in tabernaculo.

les riches *présents* ont-coutume
de n'être pas stables. »
Thrasybule donc,
content de cette couronne,
et ne demanda pas davantage,
et ne jugea pas
quelqu'un avoir dépassé lui-même
en honneur.
Celui-ci, dans le temps qui suivit,
comme *en qualité de* commandant
il avait fait aborder *sa* flotte
en Cilicie,
et que les veilles
n'étaient pas faites assez avec-zèle
dans le camp de lui,
une sortie ayant été faite de nuit
hors de la place,
fut tué par les barbares
dans *sa* tente.

CONON.

I. Conon, Atheniensis,
accessit ad rempublicam
bello Peloponnesio,
operaque ejus in eo
fuit magna :
nam et prætor
præfuit
exercitibus pedestribus,
et præfectus classis
gessit mari
magnas res.
Ob quas causas
honos præcipuus
habitus est ei.
Namque unus
præfuit omnibus insulis ;
in qua potestate
cepit Pheras,
coloniam
Lacedæmoniorum.
Fuit etiam prætor
extremo bello
Peloponnesio,
quum copiæ Atheniensium

CONON.

I. Conon, Athénien,
entra dans les affaires-publiques
pendant la guerre du-Péloponèse,
et les services de lui dans cette *guerre*
furent grands :
car et *comme* général
il fut-à-la-tête
des armées de-terre,
et *comme* commandant de la flotte
il fit sur mer
de grandes choses.
Pour lesquels motifs
un honneur tout-particuli
fut rendu à lui.
En effet seul
il fut-à-la-tête de toutes les îles ;
pendant lequel exercice-de-pouvoir
il prit Phères,
colonie
des Lacédémoniens.
Il fut encore général
à la fin-de la guerre
du-Péloponèse,
lorsque les forces des Athéniens

Atheniensium a Lysandro sunt devictæ. Sed tum abfuit[1], eoque pejus res administrata est : nam et prudens rei militaris et diligens erat imperii. Itaque nemini erat his temporibus dubium, si adfuisset, illam Athenienses calamitatem accepturos non fuisse.

II. Rebus autem afflictis, quum patriam obsideri audiisset, non quæsivit ubi ipse tuto viveret, sed unde præsidio posset esse civibus suis. Itaque contulit se ad Pharnabazum, satrapem Ioniæ et Lydiæ, eumdemque generum regis et propinquum; apud quem ut multum gratia valeret, multo labore multisque effecit periculis. Nam, quum Lacedæmonii, Atheniensibus devictis, in societate non manerent quam cum Artaxerxe fecerant, Agesilaumque bellatum misissent in Asiam, maxime impulsi a Tissapherne, qui ex intimis regis[2] ab amicitia ejus defecerat et cum Lacedæmoniis coierat so-

Lysandre, près du fleuve Ægos. Mais il était alors absent, et l'affaire en fut conduite plus mal, car il était général habile et rigide sur la discipline. Aussi tout le monde pensait en ce temps-là que, s'il avait été présent, les Athéniens n'auraient pas éprouvé cette disgrâce.

II. Les affaires ainsi ruinées, ayant appris que sa patrie était assiégée, il ne chercha point une retraite où il pourrait vivre lui-même en sûreté, mais un lieu d'où il pourrait secourir ses concitoyens. Il se rendit donc auprès de Pharnabaze, satrape d'Ionie et de Lydie, et en même temps gendre et parent du roi de Perse. Pour gagner ses bonnes grâces, il n'épargna ni peines ni dangers. Les Lacédémoniens, après la défaite des Athéniens, avaient rompu l'alliance qu'ils avaient faite avec Artaxerxès, et avaient envoyé Agésilas faire la guerre en Asie, sur les sollicitations pressantes de Tissapherne, l'un des intimes du roi, qui s'était détaché de son amitié, et s'était

devictæ sunt a Lysandro
apud flumen Ægos.
Sed tum abfuit,
eoque res
administrata est pejus :
nam erat
et prudens rei militaris
et diligens imperii.
Itaque his temporibus
erat dubium nemini,
si adfuisset,
Athenienses
non accepturos fuisse
illam calamitatem.
II. Rebus autem
afflictis,
quum audiisset
patriam obsideri,
non quæsivit
ubi ipse viveret tuto,
sed unde posset
esse præsidio
suis civibus.
Itaque se contulit
ad Pharnabazum,
satrapem Ioniæ et Lydiæ,
eumdemque
generum et propinquum
regis ;
apud quem
effecit multo labore
multisque periculis
ut valeret multum
gratia.
Nam, quum Lacedæmonii,
Atheniensibus devictis,
non manerent in societate
quam fecerant
cum Artaxerxe,
misissentque Agesilaum
bellatum in Asiam,
impulsi
maxime a Tissapherne,
qui ex intimis regis
defecerat ab amicitia ejus
et coierat societatem
cum Lacedæmoniis,

furent vaincues par Lysandre
auprès du fleuve Égos.
Mais alors il fut (était)-absent,
et pour cela l'affaire
fut conduite plus mal :
car il était
et habile dans l'art militaire
et ayant-le-zèle de l'autorité.
Aussi dans ces temps-là
il *n*'était douteux pour personne,
s'il avait été-présent,
que les Athéniens [essuyé)
n'avoir pas dû recevoir (n'auraient pas
ce désastre.
II. Mais les affaires
ayant été abattues (ruinées),
comme il avait entendu *dire*
sa patrie être assiégée,
il ne chercha pas *un lieu*
où lui-même vécût en-sûreté
mais *un lieu* d'où il pût
être à secours (venir en aide)
à ses concitoyens.
En-conséquence il se transporta
auprès de Pharnabaze,
satrape d'Ionie et de Lydie,
et le même (en même temps)
gendre et parent
du roi ;
auprès duquel
il fit par de grandes fatigues
et de nombreux dangers
qu'il fût puissant beaucoup
par le crédit.
Car, comme les Lacédémoniens,
les Athéniens ayant été vaincus,
ne restaient pas dans l'alliance
qu'ils avaient faite
avec Artaxerxès,
et avaient envoyé Agésilas
faire la guerre en Asie,
poussés
surtout par Tissapherne,
qui *étant un* des intimes du roi
s'était détaché de l'amitié de lui
et était entré en alliance
avec les Lacédémoniens,

cietatem, hunc adversus Pharnabazus habitus est imperator : re quidem vera exercitui præfuit Conon, ejusque omnia arbitrio gesta sunt. Hic multum ducem summum Agesilaum impedivit, sæpeque ejus consiliis obstitit. Neque vero non fuit apertum, si ille non fuisset, Agesilaum Asiam, Tauro tenus, regi fuisse erepturum. Qui posteaquam domum a suis civibus revocatus est, quod Bœotii et Athenienses Lacedæmoniis bellum indixerant, Conon nihilo secius apud præfectos regis versabatur, hisque omnibus maximo erat usui.

III. Defecerat a rege Tissaphernes, neque id tam Artaxerxi quam ceteris erat apertum · multis enim magnisque meritis apud regem, etiam quum in officio non maneret, valebat. Neque id mirandum, si non facile ad credendum inducebatur, reminiscens ejus se opera Cyrum fratrem superasse. Hujus accusandi gratia Conon a Pharnabazo ad regem missus,

ligué avec les Spartiates; Pharnabaze eut le titre de général des troupes opposées à Agésilas, mais en effet Conon les commanda, et tout se fit d'après sa volonté. Il embarrassa beaucoup cet excellent capitaine, et traversa souvent ses mesures; et il est clair que, s'il n'eût pas été dans l'armée, Agésilas aurait enlevé au roi l'Asie jusqu'au mont Taurus. Après que les Spartiates eurent rappelé leur général, parce que les Béotiens et les Athéniens avaient déclaré la guerre à Lacédémone, Conon n'en resta pas moins auprès des généraux du roi, et leur fut à tous très-utile.

III. Tissapherne avait abandonné Artaxerxès; mais ce prince croyait moins que tout autre à sa défection. Par ses grands et nombreux services il avait encore du crédit auprès du roi, lors même qu'il ne restait plus dans le devoir. Il n'est pas étonnant qu'Artaxerxès ne se portât pas facilement à le croire coupable, en se rappelant que c'était par son moyen qu'il avait vaincu son frère Cyrus. Conon, envoyé vers lui par Pharnabase pour l'accuser, s'adressa d'a-

Pharnabazus
habitus est imperator
adversus hunc:
re quidem vera
Conon præfuit exercitui,
omniaque gesta sunt
arbitrio ejus.
Hic impedivit multum
Agesilaum,
ducem summum,
sæpeque
obstitit consiliis ejus.
Neque vero
non fuit apertum,
si ille non fuisset,
Agesilaum
erepturum fuisse regi
Asiam, tenus Tauro.
Qui posteaquam
revocatus est domum
a suis civibus,
quod Bœotii et Athenienses
indixerant bellum
Lacedæmoniis,
Conon nihilo secius
versabatur
apud præfectos regis,
eratque maximo usui
omnibus his.
III. Tissaphernes
defecerat a rege,
neque id erat tam apertum
Artaxerxi quam ceteris :
valebat enim
apud regem
multis magnisque meritis,
etiam quum non maneret
in officio.
Neque id mirandum,
si non inducebatur facile
ad credendum,
reminiscens se
opera ejus
superasse Cyrum fratrem.
Conon,
missus ad regem
a Pharnabazo

Pharnabaze
fut tenu (passa) *pour* général
contre celui-ci (Agésilas) :
mais certes par le fait vrai
Conon fut-à-la-tête-de l'armée,
et toutes choses furent faites
par la décision de lui.
Celui-ci entrava beaucoup
Agésilas,
chef éminent,
et souvent
fit-obstacle aux plans de lui.
Et en vérité *il* ne *serait* pas *exact de dire*
qu'il ne fut pas manifeste,
si celui-là (Conon) n'avait pas été *là*,
qu'Agésilas
avoir dû enlever (aurait enlevé) au roi
l'Asie, jusqu'au Taurus.
Après que celui-ci (Agésilas)
eut été rappelé dans *ses* foyers
par ses concitoyens,
parce que les Béotiens et les Athéniens
avaient déclaré la guerre
aux Lacédémoniens,
Conon en rien moins
ne se trouvait-habituellement
auprès des généraux du roi,
et était à très-grande utilité (rendait de
à tous ceux-ci. [très-grands services)
III. Tissapherne
s'était détaché du roi,
et cela n'était pas aussi manifeste
pour Artaxerxès que pour les autres :
en effet il avait-du-crédit
auprès du roi
par de nombreux et grands services,
même alors qu'il ne restait pas
dans (fidèle à) *son* devoir.
Et ceci n'*est* pas étonnant,
s'il n'était pas amené facilement
à croire *à cette trahison*;
se souvenant lui-même
par l'aide de lui (de Tissapherne)
avoir vaincu Cyrus *son* frère.
Conon,
envoyé vers le roi
par Pharnabaze

posteaquam venit, primum, ex more Persarum, ad chiliarchum[1] qui secundum gradum imperii tenebat, Tithraustem, accessit, seque ostendit cum rege colloqui velle : nemo enim sine hoc admittitur. Huic ille : « Nulla mora est; sed tu delibera utrum colloqui malis, an litteris edere quæ cogitas. Necesse est enim, si in conspectum veneris, venerari te regem. (Quod προσκυνεῖν[2] illi vocant.) Hoc si tibi grave est, per me nihilo secius, editis mandatis, conficies quod studes. » Tum Conon : « Mihi vero, inquit, non est grave quemvis honorem habere regi; sed vereor ne civitati meæ sit opprobrio, si, quum ex ea sim profectus quæ ceteris gentibus imperare consueverit, potius barbarorum quam illius more fungar. » Itaque huic, quæ volebat, scripta tradidit.

bord, suivant l'usage des Perses, au chiliarque nommé Tithraustès, officier qui occupait la seconde place de l'empire, et lui exposa qu'il désirait conférer avec le roi : car on n'a point d'audience sans le chiliarque. « Rien ne s'y oppose, lui dit celui-ci; mais examine si tu aimes mieux lui exposer de vive voix ce que tu as dans l'esprit, ou avoir recours à une lettre. Si tu parais en présence du roi, il est nécessaire que tu te prosternes devant lui. S'il t'en coûte de te soumettre à cet usage, confie-moi ta mission, tu n'en atteindras pas moins sûrement ton but. — Il ne me répugne point, lui répondit Conon, de rendre au roi tous les hommages qui lui sont dus; mais je crains d'avilir ma patrie, qui est accoutumée à commander aux autres peuples, si je suis plutôt les usages des étrangers que les siens. » Il lui remit donc par écrit ce qu'il voulait.

causa accusandi hujus,	en vue d'accuser celui-ci,
posteaquam venit,	après qu'il fut arrivé,
primum,	d'abord,
ex more Persarum,	selon la coutume des Perses,
accessit	se rendit
ad chiliarchum	vers le chiliarque
Tithraustem,	Tithraustès,
qui tenebat	qui occupait
secundum gradum imperii,	le second degré (rang) de l'empire,
ostenditque	et déclara
se velle colloqui cum rege:	lui-même vouloir s'entretenir avec le roi:
nemo enim	personne en effet
admittitur sine hoc.	n'est admis sans ce *chiliarque*.
Ille huic :	Celui-là (le chiliarque) *dit* à celui-ci :
« Nulla mora est;	« Aucun empêchement n'existe;
sed tu delibera	mais toi réfléchis
utrum malis colloqui,	si tu aimes-mieux t'entretenir,
an edere litteris	ou découvrir par une lettre
quæ cogitas.	ce que tu as-dans-l'esprit.
Est enim necesse,	Il est en effet nécessaire,
si veneris in conspectum,	si tu viens en *sa* présence,
te venerari regem.	toi te-prosterner-devant le roi.
(Quod illi	(Ce que ceux-là
vocant προσκυνεῖν.)	appellent προσκυνεῖν.)
Si hoc est grave tibi,	Si ceci est pénible à toi,
mandatis editis,	*tes* instructions étant déclarées,
conficies per me	tu accompliras par *l'intermédiaire de* moi
nihilo secius	en rien moins (tout aussi bien)
quod studes. »	ce que tu as-à-cœur. »
Tum Conon :	Alors Conon :
« Non est vero grave mihi,	« En vérité il n'est pas pénible à moi,
inquit,	dit-il,
habere regi	de rendre au roi
honorem quemvis;	un honneur quel-qu'il-soit;
sed vereor ne	mais je crains que *ceci*
sit opprobrio	ne soit à déshonneur (ne fasse honte)
meæ civitati,	à ma cité,
si, quum profectus sim	si, lorsque je suis parti
ex ea	de cette (d'une telle) *cité*
quæ consueverit	qui a-coutume
imperare ceteris gentibus,	de commander à toutes-les-autres nations,
fungar	je m'acquitte
more barbarorum	d'un usage des barbares
potius quam illius. »	plutôt que *d'un usage* d'elle. »
Itaque	En-conséquence
tradidit scripta huic	il remit écrites à celui ci
quæ volebat.	les choses qu'il voulait.

IV. Quibus cognitis, rex tantum auctoritate ejus motus est, ut et Tissaphernem hostem judicarit, et Lacedæmonios bello persequi jusserit, et ei permiserit, quem vellet, eligere ad dispensandam pecuniam. Id arbitrium Conon negavit sui esse consilii, sed ipsius qui optime suos nosse deberet; sed se suadere, Pharnabazo id negotii daret. Hinc, magnis muneribus donatus, ad mare est missus, ut Cypriis et Phœnicibus ceterisque civitatibus maritimis naves longas imperaret, classemque, qua proxima æstate mare tueri posset, compararet, dato adjutore Pharnabazo, sicut ipse voluerat. Id ut Lacedæmoniis est nuntiatum, non sine cura[1] rem administrarunt, quod majus bellum imminere arbitrabantur quam si cum barbaro solum contenderent. Nam ducem fortem et prudentem regiis opibus præfuturum ac secum dimicaturum videbant, quem neque consilio neque copiis superare possent.

IV. Le roi, en ayant pris connaissance, fut si ému de son témoignage, qu'il déclara Tissapherne ennemi de l'État, ordonna de poursuivre par les armes les Lacédémoniens, et permit à Conon de choisir qui il voudrait pour trésorier de l'armée. Conon lui dit que ce n'était pas à lui, mais au roi même, qui devait très-bien connaître les siens, à faire ce choix; toutefois il lui conseillait de donner ce soin à Pharnabaze. Après avoir reçu de grands présents, il fut envoyé sur les côtes, pour imposer aux Cypriens, aux Phéniciens et aux autres États maritimes, une réquisition de galères, et pour équiper une flotte avec laquelle il pût garder la mer l'été suivant; Pharnabaze lui avait été donné pour collègue, comme il l'avait lui-même voulu. Les Lacédémoniens, apprenant cette nouvelle, se disposèrent avec inquiétude à la lutte, parce qu'ils se jugeaient menacés d'une plus grande guerre que s'ils n'avaient eu à combattre qu'un barbare. Ils voyaient qu'un général courageux et prudent serait à la tête des forces du roi, et savaient qu'ils ne pouvaient avoir sur lui l'avantage

IV. Quibus cognitis,	**IV. Lesquelles choses étant connues,**
rex motus est adeo	le roi fut ébranlé tellement
auctoritate ejus,	par l'autorité de lui,
ut et judicarit	que et il déclara
Tissaphernem hostem,	Tissapherne ennemi *de l'État*,
et jusserit	et ordonna
persequi Lacedæmonios	de poursuivre les Lacédémoniens
bello,	par la guerre,
et permiserit ei	et permit à lui (à Conon)
eligere quem vellet	de choisir *celui* qu'il voudrait
ad dispensandam	pour administrer
pecuniam.	l'argent.
Conon negavit id arbitrium	Conon nia ce choix
esse sui consilii,	être de sa décision,
sed ipsius	mais *plutôt* de celui-là même
qui deberet	qui devait
nosse optime suos;	connaître très-bien les siens;
sed se suadere	mais *il ajouta* lui-même conseiller *au roi*
daret Pharnabazo	qu'il donnât à Pharnabaze
id negotii. [bus,	cela de (cette) mission.
Donatus magnis muneri-	Gratifié de grands présents,
missus est hinc ad mare,	il fut envoyé de là vers la mer,
ut imperaret naves longas	afin qu'il commandât des vaisseaux longs
Cypriis et Phœnicibus	aux Cypriotes et aux Phéniciens
ceterisque civitatibus	et aux autres cités
maritimis,	maritimes,
compararetque classem,	et équipât une flotte,
qua posset tueri mare	avec laquelle il pût garder la mer
æstate proxima,	l'été prochain (suivant),
Pharnabazo dato	Pharnabaze *lui* ayant été donné
adjutore,	*pour* auxiliaire,
sicut ipse voluerat.	comme lui-même avait voulu.
Ut id nuntiatum est	Dès que ceci eut été annoncé
Lacedæmoniis,	aux Lacédémoniens,
administrarunt rem	ils conduisirent l'affaire
non sine cura,	non sans soin,
quod arbitrabantur	parce qu'ils estimaient
bellum majus imminere	une guerre plus grande être-imminente
quam si contenderent	que s'ils luttaient
solum cum barbaro.	seulement avec le barbare.
Nam videbant	Car ils voyaient
ducem fortem et prudentem	un général brave et prudent
præfuturum opibus regis	devoir être-à-la-tête des forces du-roi
ac dimicaturum secum,	et devoir combattre avec eux-mêmes,
quem possent superare	*général* qu'ils *ne* pourraient surpasser
neque consilio	ni par la sagesse
neque copiis.	ni par les troupes (par le nombre).

Hac mente magnam contrahunt classem, proficiscuntur Pisandro[1] duce. Hos Conon, apud Cnidum adortus, magno prœlio fugat, multas naves capit, complures deprimit. Qua victoria non solum Athenæ, sed etiam cuncta Græcia, quæ sub Lacedæmoniorum fuerat imperio, liberata est. Conon cum parte navium in patriam venit, muros dirutos a Lysandro utrosque et Piræi et Athenarum reficiendos curat, pecuniæque quinquaginta talenta[2], quæ a Pharnabazo acceperat, civibus suis donat.

V. Accidit huic quod ceteris mortalibus, ut inconsideratior in secunda quam in adversa esset fortuna. Nam, classe Peloponnesiorum devicta, quum ultum se injurias patriæ putaret, plura concupivit quam efficere potuit. Neque tamen ea non pia et probanda fuerunt, quod potius patriæ opes augeri quam

de l'habileté ni celui du nombre. Ils rassemblent donc une grande flotte, et partent sous la conduite de Pisandre. Conon, les attaquant près de Cnide, les met en fuite après un rude combat, leur prend plusieurs vaisseaux, et en coule à fond un plus grand nombre. Par cette victoire, non-seulement Athènes, mais encore toute la Grèce, qui avait été sous la domination maritime des Spartiates, fut délivrée. Conon revient dans sa patrie avec une partie des vaisseaux, fait rétablir en même temps les murs du Pirée et ceux d'Athènes, ruinés par Lysandre, et donne à ses concitoyens cinquante talents qu'il avait reçus de Pharnabaze.

V. Il arriva à Conon ce qui arrive à tous les hommes, d'être plus inconsidéré dans le bonheur que dans l'adversité. Croyant avoir vengé les injures de sa patrie, après avoir défait la flotte du Péloponèse, il forma plus de vœux qu'il n'en put réaliser. Cependant ces vœux n'étaient ni impies ni blâmables, puisqu'il aimait mieux aug-

Hac mente	Dans cette disposition
contrahunt	ils rassemblent
magnam classem,	une grande flotte,
proficiscuntur	*et* ils partent
Pisandro duce.	Pisandre *étant leur* chef.
Conon,	Conon,
adortus apud Cnidum	*les* ayant attaqués auprès de Cnide,
fugat hos	met-en-fuite ceux-ci
magno prœlio,	dans une grande bataille,
capit multas naves,	prend de nombreux vaisseaux,
deprimit complures.	*en* coule de plus nombreux.
Qua victoria	Par laquelle victoire
non solum Athenæ,	non-seulement Athènes,
sed etiam cuncta Græcia,	mais encore toute la Grèce,
quæ fuerat sub imperio	qui avait été sous l'autorité
Lacedæmoniorum,	des Lacédémoniens,
liberata est.	fut délivrée.
Conon venit in patriam	Conon vient dans *sa* patrie
cum parte navium ;	avec une partie des vaisseaux
curat	il prend-soin
utrosque muros	de l'une-et-l'autre enceinte-de-murs
et Piræi et Athenarum	et du Pirée et d'Athènes
dirutos a Lysandro	détruite par Lysandre
reficiendos,	devant être rétablie,
donatque suis civibus	et donne à ses concitoyens
quinquaginta talenta	cinquante talents
pecuniæ,	d'argent,
quæ acceperat	qu'il avait reçus
a Pharnabazo.	de Pharnabaze.
V. Accidit huic	V. Il arriva à celui-ci
quod ceteris mortalibus,	ce qui *arrive* aux autres mortels,
ut esset inconsideratior	qu'il fut plus imprudent
in fortuna secunda	dans la fortune favorable
quam in adversa.	que dans la *fortune* contraire.
Nam ,	En effet,
classe Peloponnesiorum	la flotte des Péloponésiens
devicta,	ayant été vaincue,
quum putaret	alors qu'il pensait
se ultum	lui-même avoir vengé
injurias patriæ,	les injures de *sa* patrie,
concupivit plura	il ambitionna plus de choses
quam potuit efficere.	qu'il ne put *en* exécuter.
Neque tamen	Et cependant *il ne serait pas vrai de dire*
ea non fuerunt pia	*que* ces *projets* ne furent pas purs
et probanda,	et dignes-d'être-approuvés,
quod maluit	parce qu'il aima-mieux
opes patriæ augeri	la puissance de *sa* patrie être augmentée

regis maluit : nam, quum magnam auctoritatem sibi pugna illa navali, quam apud Cnidum fecerat, constituisset, non solum inter barbaros, sed etiam inter omnes Græciæ civitates, clam dare operam cœpit ut Ioniam et Æoliam restitueret Atheniensibus. Id quum minus diligenter esset celatum, Teribazus, qui Sardibus præerat, Cononem evocavit, simulans ad regem eum se mittere velle, magna de re. Hujus nuntio parens, quum venisset, in vincula conjectus est; in quibus aliquandiu fuit. Inde nonnulli eum ad regem abductum, ibique periisse, scriptum reliquerunt. Contra ea, Dinon[1] historicus, cui nos plurimum de Persicis rebus credimus, effugisse scripsit. Illud addubitat, utrum Teribazo sciente an imprudente sit factum

menter la puissance de sa patrie que celle du roi de Perse. Comme il s'était acquis une grande autorité par cette bataille navale qu'il avait livrée près de Cnide, non-seulement parmi les barbares, mais encore parmi tous les peuples de la Grèce, il travailla sourdement à rendre aux Athéniens l'Ionie et l'Éolie. Mais ce dessein ne put être caché avec assez de soin, et Téribaze, qui commandait à Sardes, l'appela auprès de lui, feignant de vouloir lui confier une importante mission auprès du roi. Conon obéit à ce message ; mais en arrivant, il fut jeté dans une prison, où il resta quelque temps. Quelques-uns ont écrit qu'il fut conduit à la cour et qu'il y périt. Mais l'historien Dinon, auquel j'ajoute beaucoup de foi sur les affaires des Perses, dit au contraire qu'il s'enfuit. Il doute seulement si ce fut au su de Téribaze ou à son insu.

potius quam regis :	plutôt que *celle* du roi :
nam,	en effet, [(s'était acquis)
quum constituisset sibi	comme il avait établi pour lui-même
illa pugna navali,	par cette bataille navale,
quam fecerat	qu'il avait faite (livrée)
apud Cnidum,	auprès de Cnide,
magnam auctoritatem,	une grande autorité,
non solum inter barbaros,	non-seulement parmi les barbares,
sed etiam	mais encore
inter omnes civitates	parmi toutes les cités
Græciæ,	de la Grèce,
cœpit dare operam	il commença à donner *ses* soins
clam	secrètement
ut restitueret	à ce qu'il rendît
Atheniensibus	aux Athéniens
Ioniam et Æoliam.	l'Ionie et l'Éolie.
Quum id celatum esset	Comme ceci avait été caché
minus diligenter,	moins soigneusement *qu'il n'eût fallu*,
Teribazus,	Tériboze,
qui præerat Sardibus,	qui était-à-la-tête de Sardes,
evocavit Cononem,	appela Conon,
simulans	feignant
se velle mittere eum	lui-même vouloir envoyer lui
ad regem	vers le roi
de magna re.	au-sujet d'une grande affaire.
Parens nuntio hujus,	Obéissant au message de celui-ci,
quum venisset,	comme il était arrivé,
conjectus est in vincula ;	il fut jeté dans les fers ;
in quibus fuit aliquandiu.	dans lesquels il fut (resta) quelque-temps.
Nonnulli	Quelques *historiens*
reliquerunt scriptum	ont laissé écrit (rapportent)
eum abductum inde	lui *avoir été* emmené de là
ad regem,	vers le roi,
periisseque ibi.	et avoir péri là.
Contra ea,	Contrairement-à cela,
Dinon historicus,	Dinon l'historien,
cui nos credimus plurimum	que nous croyons le plus
de rebus Persicis,	touchant les affaires de-la-Perse,
scripsit effugisse.	a écrit *Conon* s'être échappé.
Addubitat illud,	Il doute de ceci,
utrum factum sit	si *cela* se fit
Teribazo sciente	Tériboze *le* sachant
an imprudente.	ou *l'*ignorant.

DION.

I. Dion, Hipparini filius, Syracusanus, nobili genere natus, utraque implicatus tyrannide Dionysiorum. Namque ille superior[1] Aristomachen, sororem Dionis, habuit in matrimonio, ex qua duos filios, Hipparinum et Nysæum, procreavit, totidemque filias, nomine Sophrosynen et Areten, quarum priorem Dionysio filio[2], eidem cui regnum reliquit, nuptum dedit; alteram, Areten, Dioni. Dion autem, præter nobilem propinquitatem generosamque majorum famam, multa alia a natura habuit bona : in his ingenium docile, come, aptum ad artes optimas; magnam corporis dignitatem, quæ non minimum commendatur; magnas præterea divitias a patre relictas, quas ipse tyranni muneribus auxerat. Erat intimus Dionysio priori, neque minus propter mores quam affinitatem. Namque, etsi Dionysii crudelitas ipsi displicebat, tamen sal-

---

DION.

I. Dion de Syracuse, fils d'Hipparinus, né d'une famille illustre, se trouva mêlé aux affaires publiques sous la tyrannie des deux Denys. Car le premier Denys avait épousé Aristomaque, sœur de Dion, dont il eut deux fils, Hipparinus et Nysée, et autant de filles, nommées Sophrosyné et Arété. Il maria la première à Denys, son fils, auquel il laissa son trône, et la seconde, Arété, à Dion. Indépendamment de cette illustre alliance et de l'excellente réputation de ses ancêtres, Dion tenait encore de la nature beaucoup d'autres avantages : un esprit docile, honnête, propre aux meilleures études, cette dignité d'extérieur qui impose aux hommes, et en outre, de grandes richesses que son père lui avait laissées, et qu'il avait lui-même augmentées des présents du tyran. Il était très-cher au premier Denys, non moins à cause de ses mœurs qu'à cause de sa parenté; car, quoique la cruauté de ce

DION.	DION.
I. Dion, filius Hipparini,	I. Dion, fils d'Hipparinus,
Syracusanus,	Syracusain,
natus genere nobili,	né de race noble,
implicatus [siorum.	*fut* engagé [rannie des deux) Denys.
utraque tyrannide Diony-	dans l'une-et-l'autre tyrannie des (la ty-
Namque ille superior	Car *ce célèbre Denys* l'ancien
habuit in matrimonio	eut en mariage
Aristomachen,	Aristomaché,
sororem Dionis,	sœur de Dion,
ex qua procreavit	de laquelle il fit-naître
duos filios,	deux fils,
Hipparinum et Nysæum,	Hipparinus et Nysée,
totidemque filias,	et tout-autant-de filles,
nomine Sophrosynen	de nom Sophrosyné
et Areten,	et Arété, [riage)
quarum dedit nuptum	desquelles il donna pour épouser (en ma-
priorem	la première
Dionysio filio,	à Denys *son* fils,
eidem cui reliquit regnum;	le même à qui il laissa *sa* royauté ;
alteram, Areten,	*et il donna* l'autre, Arété,
Dioni.	à Dion.
Dion autem,	Or Dion,
præter	outre
nobilem propinquitatem	*sa* noble parenté
generosamque famam	et l'illustre renommée
majorum,	de *ses* ancêtres,
habuit a natura	eut (reçut) de la nature
multa alia bona :	beaucoup d'autres avantages : [sément,
in his ingenium docile,	parmi ceux-ci un caractère apprenant-ai
come,	doux,
aptum ad artes optimas;	disposé aux pratiques les meilleures;
magnam dignitatem	une grande dignité
corporis,	de corps,
quæ non commendatur	qui ne se recommande pas
minimum;	le moins *de toutes les qualités;*
præterea magnas divitias	outre-cela de grandes richesses
relictas a patre,	laissées par *son* père,
quas ipse auxerat	que lui-même avait accrues
muneribus tyranni.	par les présents du tyran.
Erat intimus	Il était intime-ami
Dionysio priori,	de Denys l'ancien,
neque minus propter mores	et non moins pour *son* caractère
quam affinitatem.	que *pour sa* parenté.
Namque,	En effet,
etsi crudelitas Dionysii	bien que la cruauté de Denys

vum esse propter necessitudinem, magis etiam suorum causa, studebat. Aderat in magnis rebus; ejusque consilio multum movebatur tyrannus, nisi qua in re major ipsius cupiditas intercesserat. Legationes vero omnes, quæ essent illustriores, per Dionem administrabantur; quas quidem ille diligenter obeundo, fideliter administrando, crudelissimum nomen tyranni sua humanitate tegebat. Hunc, a Dionysio missum, Carthaginienses suspexerunt, ut neminem unquam Græca lingua loquentem magis sint admirati.

II. Neque vero hæc Dionysium fugiebant. Nam quanto esset sibi ornamento sentiebat : quo fiebat ut uni huic maxime indulgeret, neque eum secus diligeret ac filium. Qui quidem, quum Platonem Tarentum venisse fama in Siciliam esset

prince lui déplût, il s'intéressait cependant à sa conservation, parce qu'il était son allié, et plus encore pour l'avantage de sa famille. Il assistait aux grandes affaires; Denys suivait volontiers ses conseils, sauf dans les occasions où une passion trop violente venait se placer entre eux et lui. Toutes les ambassades les plus honorables étaient remplies par Dion, qui s'en acquittait avec zèle, et, en les exerçant avec fidélité, couvrait par son affabilité la dureté du nom de tyran Les Carthaginois, vers lesquels il fut envoyé par Denys, ressentirent pour lui une admiration qu'ils n'avaient jamais eue pour aucun homme parlant la langue grecque.

II. Denys n'ignorait point tout cela, et il sentait combien Dion lui faisait d'honneur à lui-même : aussi avait-il pour lui plus de complaisance que pour personne, et l'aimait-il comme s'il eût été son fils. La nouvelle étant arrivée que Platon était venu à Tarente il ne

displicebat ipsi,	déplût à lui-même,
tamen studebat	cependant il avait-à-cœur
esse salvum	*Denys* être sain-et-sauf
propter necessitudinem,	à cause de *son* alliance *avec lui*,
magis etiam causa suorum.	*et* plus encore dans l'intérêt des siens.
Aderat	Il était-présent
in magnis rebus;	dans les grandes affaires;
tyrannusque	et le tyran
movebatur multum	était touché beaucoup
consilio ejus,	par l'avis de lui, [affaire
nisi in qua re	si-ce-n'est *dans une affaire* dans laquelle
cupiditas major ipsius	la passion plus grande de lui
intercesserat.	était intervenue.
Omnes vero legationes	D'autre-part toutes les ambassades
quæ essent illustriores	qui étaient plus-en-vue
administrabantur	étaient conduites
per Dionem;	par-l'intermédiaire-de Dion;
quas quidem	lesquelles à la vérité
obeundo diligenter,	en entreprenant avec-zèle,
administrando fideliter,	en conduisant avec-fidélité,
ille tegebat	celui-là (Dion) couvrait
sua humanitate	de son affabilité
nomen crudelissimum	le nom très-cruel
tyranni.	du tyran.
Carthaginienses	Les Carthaginois
suspexerunt hunc,	regardèrent-avec-respect celui-ci,
missum a Dionysio,	envoyé par Denys,
ut admirati sint unquam	*de telle sorte* qu'ils *n'*admirèrent jamais
magis	davantage
neminem loquentem	personne parlant
lingua Græca.	en langue grecque.
II. Neque vero hæc	II. Et en vérité ces *circonstances*
fugiebant Dionysium.	n'échappaient pas à Denys.
Nam sentiebat	Car il comprenait [neur)
quanto ornamento	à quel-grand ornement (quel grand hon-
esset sibi :	*Dion* était (faisait) à lui-même :
quo fiebat	par quoi il se faisait (d'où il résultait)
ut indulgeret maxime	qu'il avait-de-l'indulgence le plus
huic uni,	pour celui-ci seul,
neque diligeret eum	et ne chérissait pas lui
secus ac filium.	autrement (moins) qu'un fils.
Qui quidem,	*Denys* qui à la vérité,
quum fama	comme le bruit
perlata esset in Siciliam	avait été apporté en Sicile
Platonem	Platon
venisse Tarentum,	être venu à Tarente,
non potuit	ne put pas

perlata, adolescenti negare non potuit quin eum arcesseret, quum Dion ejus audiendi cupiditate flagraret. Dedit ergo huic veniam, magnaque eum ambitione Syracusas perduxit. Quem Dion adeo admiratus est atque adamavit, ut se totum ei traderet. Neque vero minus Plato delectatus est Dione. Itaque, quum a Dionysio tyranno crudeliter violatus esset (quippe quem venundari jussisset[1]), tamen eodem rediit, ejusdem Dionis precibus adductus. Interim in morbum incidit Dionysius. Quo quum gravi conflictaretur, quæsivit a medicis Dion quemadmodum se haberet; simulque ab his petiit, si forte majori esset periculo, ut sibi faterentur. « Nam velle se cum eo colloqui de partiendo regno, quod sororis suæ filios ex illo natos partem regni putabat debere habere. » Id medici non tacuerunt, et ad Dionysium filium sermonem retulerunt. Quo ille commotus, ne agendi cum eo esset Dioni potestas,

put refuser au jeune Dion, qui brûlait d'envie de l'entendre, de le mander en Sicile. Il lui accorda donc sa demande, et fit conduire en grande pompe le philosophe à Syracuse. Dion admira et chérit tellement Platon, qu'il se livrait tout entier à lui. Platon ne fut pas moins charmé de Dion; car, après avoir été cruellement outragé par le tyran, qui avait ordonné de le vendre, il se rendit à ses prières, et revint à la même cour. Sur ces entrefaites, Denys tomba malade. Comme son état inspirait de graves inquiétudes, Dion demanda aux médecins comment il était. Il les pria en même temps que, s'il se trouvait par hasard dans un danger sérieux, ils le lui déclarassent, disant « qu'il voulait l'entretenir sur le partage du royaume, parce qu'il pensait que les enfants nés de sa sœur et de Denys devaient en avoir une partie. « Les médecins ne turent point ce propos; ils le rapportèrent à Denys le fils, qui s'en émut vivement, et força les médecins de donner à son père un somnifère, afin que

negare adolescenti	refuser au jeune-homme (Dion)
quin arcesseret eum,	qu'il fit-venir lui,
quum Dion flagraret	vu que Dion brûlait
cupiditate ejus audiendi.	du désir de l'entendre.
Dedit ergo huic	Il donna donc à celui-ci
veniam,	*cette* permission,
perduxitque eum Syracusas	et fit-conduire lui (Platon) à Syracuse
magna ambitione.	avec un grand appareil.
Quem Dion admiratus est	Lequel Dion admira
atque adamavit adeo,	et aima tellement,
ut se traderet ei totum.	qu'il se livra à lui tout-entier.
Neque vero Plato	Et d'autre-part Platon
delectatus est minus Dione.	ne fut pas charmé moins de Dion.
Itaque,	En conséquence,
quum violatus esset	bien qu'il eût été maltraité
crudeliter	cruellement
a Dionysio tyranno	par Denys le tyran
(quippe quem	(*lui* en effet que *Denys*
jussisset venundari),	avait ordonné être vendu),
tamen rediit eodem,	cependant il revint là-même (à Syracuse),
adductus precibus	déterminé par les prières
ejusdem Dionis.	du même Dion.
Interim Dionysius	Cependant Denys
incidit in morbum.	tomba dans une maladie.
Quo gravi	Par laquelle *maladie* grave
quum conflictaretur,	comme il était tourmenté,
Dion quæsivit a medicis	Dion demanda aux médecins
quemadmodum se haberet;	comment il se portait;
simulque petiit ab iis,	et en-même-temps il demanda à eux,
si forte	si par hasard
esset majori periculo,	il était dans un plus grand danger,
ut faterentur sibi	qu'ils *l'*avouassent à lui-même.
« Nam se velle	« Car *il disait* lui-même vouloir
colloqui cum eo	s'entretenir avec lui
de regno partiendo,	touchant le royaume à-partager,
quod putabat	parce qu'il croyait
filios suæ sororis	les fils de sa sœur
natos ex illo	nés de celui-là (Denys)
debere habere	devoir avoir
partem regni. »	une partie du royaume. »
Medici	Les médecins
non tacuerunt id,	ne turent pas cela,
et retulerunt sermonem	et rapportèrent *ce* propos
ad Dionysium filium.	à Denys le fils.
Quo ille commotus,	Par lequel *propos* celui-là troublé,
ne potestas esset Dioni	de peur que le pouvoir ne fût à Dion
agendi cum eo,	de traiter *la question* avec lui,

patri soporem medicos dare coegit. Hoc æger sumpto, ut somno sopitus, diem obiit supremum.

III. Tale initium fuit Dionis et Dionysii simultatis; eaque multis rebus aucta est; sed tamen primis temporibus aliquandiu simulata inter eos amicitia mansit. Quumque Dion non desisteret obsecrare Dionysium ut Platonem Athenis arcesseret, et ejus consiliis uteretur, ille, qui in aliqua re vellet patrem imitari, morem ei gessit. Eodemque tempore Philistum historicum[1] Syracusas reduxit, hominem amicum non magis tyranno quam tyrannidi. Sed de hoc in eo meo libro[2] plura sunt exposita, qui de historicis conscriptus est. Plato autem tantum apud Dionysium auctoritate potuit valuitque eloquentia, ut ei persuaserit tyrannidis facere finem, libertatemque reddere Syracusanis. A qua voluntate Philisti consilio deterritus, aliquanto crudelior esse cœpit.

Dion n'eût pas le pouvoir de conférer avec lui. Le malade prit le breuvage, s'assoupit profondément, et mourut.

III. Tel fut le commencement de la haine cachée que Dion et Denys avaient l'un pour l'autre, et qui s'accrut par plusieurs raisons. Mais d'abord une amitié simulée subsista quelque temps entre eux. Dion ne cessait point de supplier Denys de faire venir Platon d'Athènes et d'user de ses conseils; Denys, qui voulait imiter son père en quelque chose, fit ce qu'il souhaitait; et, en même temps, il rappela à Syracuse l'historien Philiste, plus ami encore de la tyrannie que du tyran. Mais j'ai parlé de Philiste assez au long dans l'ouvrage que j'ai écrit sur les historiens grecs. Platon eut tant de pouvoir sur Denys par son autorité, et tant de force par son éloquence, qu'il lui persuada de mettre fin à la tyrannie et de rendre la liberté aux Syracusains. Mais, détourné de ce dessein par le conseil de Philiste, il n'en devint que plus cruel.

coegit medicos
dare soporem patri.
Hoc sumpto,
æger,
ut sopitus somno,
obiit supremum diem.
III. Tale fuit
initium simultatis
Dionis et Dionysii;
eaque aucta est
multis rebus;
sed tamen
primis temporibus
amicitia simulata
mansit aliquandiu inter eos.
Quumque Dion
non desisteret
obsecrare Dionysium
ut arcesseret Platonem
Athenis,
et uteretur consiliis ejus,
ille, qui vellet
imitari patrem in aliqua re,
gessit morem ei.
Eodemque tempore
reduxit Syracusas
Philistum historicum,
hominem amicum
non magis tyranno
quam tyrannidi.
Sed plura
exposita sunt de hoc
in eo libro meo
qui conscriptus est
de historicis.
Plato autem
potuit tantum auctoritate
valuitque eloquentia
apud Dionysium,
ut persuaserit ei
facere finem tyrannidis
reddereque libertatem
Syracusanis.
A qua voluntate deterritus
consilio Philisti,
cœpit
esse aliquanto crudelior

força les médecins
de donner un narcotique à son père.
Ce *narcotique* ayant été pris,
le malade,
comme assoupi par le sommeil,
s'acquitta du dernier jour (mourut).
III. Tel fut
le commencement de l'inimitié
de Dion et de Denys;
et cette *inimitié* fut accrue
par de nombreuses circonstances;
mais cependant
dans les premiers temps
une amitié feinte
subsista quelque-temps entre eux.
Et comme Dion
ne cessait pas
de supplier Denys
qu'il fît-venir Platon
d'Athènes,
et se servît des conseils de lui,
celui-là (Denys), qui voulait
imiter *son* père en quelque chose,
fit la volonté à lui.
Et dans le même temps
il fit revenir à Syracuse
Philiste l'historien,
homme ami
non davantage du tyran (Denys)
que de la tyrannie.
Mais des *détails* plus nombreux
ont été développés sur celui-ci
dans ce livre mien
qui a été écrit
sur les historiens.
Mais Platon
eut-du-pouvoir tellement par *son* autorité
et eut-de-l'influence *tellement* par *son* élo-
auprès de Denys, [quence
qu'il persuada à lui
de mettre fin à *sa* tyrannie
et de rendre la liberté
aux Syracusains.
De laquelle volonté détourné
par le conseil de Philiste,
il commença
à être quelque-peu plus cruel.

IV. Qui quidem quum a Dione se superari videret ingenio, auctoritate, amore populi, verens ne, si eum secum haberet, aliquam occasionem sui daret opprimendi, navem ei triremem dedit, qua Corinthum deveheretur, ostendens se id utriusque facere causa, ne, quum inter se timerent, alteruter alterum præoccuparet. Id quum factum multi indignarentur, magnæque esset invidiæ[1] tyranno, Dionysius omnia, quæ moveri poterant, Dionis in naves imposuit, ad eumque misit : sic enim existimari volebat id se non odio hominis, sed suæ salutis fecisse causa. Postea vero quam audivit eum in Peloponneso manum comparare, sibique bellum facere conari, Areten, Dionis uxorem, alii nuptum dedit, filiumque ejus sic educari jussit ut, indulgendo, turpissimis imbueretur cupiditatibus.

IV. Se voyant surpasser par Dion en lumières, en crédit, en popularité, et craignant, s'il le gardait auprès de lui, de lui fournir quelque occasion de le renverser, il lui donna un navire de trois rangs de rames pour le transporter à Corinthe, lui représentant qu'il le faisait pour tous les deux, car leur défiance mutuelle pouvait leur faire craindre à chacun d'être prévenu par l'autre. Comme cette conduite indignait un grand nombre de citoyens et inspirait une vive haine contre le tyran, Denys fit embarquer tous les effets mobiliaires de Dion, et les lui envoya : il voulait faire croire par là qu'il avait agi ainsi, non par haine de la personne, mais pour son propre salut. Mais, après qu'il eut appris que Dion ramassait un corps d'armée, et qu'il songeait à lui faire la guerre, il maria sa femme Arété à un autre, et ordonna qu'on élevât son fils de manière qu'en lui permettant tout il s'abreuvât des plus honteuses

IV. Qui quidem	IV. Lequel (Denys) à la vérité
quum videret	comme il voyait
se superari a Dione	lui-même être surpassé par Dion
ingenio, auctoritate,	en génie, en influence,
amore populi,	en amour du peuple,
verens ne,	craignant que,
si haberet eum secum,	s'il avait (gardait) lui avec lui-même,
daret aliquam occasionem	il ne *lui* donnât quelque occasion
opprimendi sui,	de renverser lui-même (Denys),
dedit ei	il donna à lui
navem triremem,	un vaisseau à-trois-rangs-de-rames,
qua deveheretur	sur lequel il fût transporté
Corinthum,	à Corinthe,
ostendens	*lui* montrant
se facere id	lui-même faire cela
causa utriusque,	dans l'intérêt de l'un-et-l'autre,
ne,	de peur que, [tuellement),
quum timerent inter se,	comme ils *se* craignaient entre eux (mu-
alteruter	l'un-ou-l'autre
præoccuparet alterum.	ne devançât (ne surprît) l'autre.
Quum multi	Comme de nombreux *Syracusains*
indignarentur id factum,	s'indignaient de cette action, [haine
essetque magnæ invidiæ	et qu'elle était à (excitait une) grande
tyranno,	au (contre le) tyran,
Dionysius	Denys
imposuit in naves	mit sur des vaisseaux
omnia Dionis	tous *les objets* de Dion
quæ poterant moveri,	qui pouvaient être déplacés,
misitque ad eum ;	et *les* envoya vers lui :
volebat enim sic	il voulait en effet ainsi
existimari	être pensé (que l'on crût)
se fecisse id	lui-même avoir fait cela
non odio hominis,	non par haine pour l'homme,
sed causa suæ salutis.	mais en vue de son salut.
Postea vero quam audivit	Mais après qu'il eut entendu *dire*
eum comparare manum	lui (Dion) rassembler des forces
in Peloponneso,	dans le Péloponèse,
conarique	et entreprendre
facere bellum sibi,	de faire la guerre à lui-même (Denys),
dedit alii nuptum	il donna à un autre pour *l'*épouser
Areten,	Arété,
uxorem Dionis,	femme de Dion,
jussitque filium ejus	et ordonna le fils de lui
educari sic,	être élevé de-telle-sorte, [sance,
ut, indulgendo,	que, en *lui* témoignant-de-la-complai-
imbueretur	il fût pénétré
turpissimis cupiditatibus.	des plus honteuses passions.

Nam puero, priusquam pubes esset, scorta adducebantur; vino epulisque obruebatur; neque ullum tempus sobrio relinquebatur. Is usque eo vitæ statum commutatum ferre non potuit, postquam in patriam rediit pater (namque appositi erant custodes qui eum a pristino victu deducerent), ut sese superiore parte ædium dejecerit, atque ita interierit. Sed illuc revertor.

V. Postquam Corinthum pervenit Dion, et eodem perfugit Heraclides, ab eodem expulsus Dionysio, qui præfectus fuerat equitum, omni ratione bellum comparare cœperunt; sed non multum proficiebant, quod multorum annorum tyrannis magnarum opum putabatur. Quam ob causam pauci ad societatem periculi perducebantur. Sed Dion, fretus non tam suis copiis quam odio tyranni, maximo animo, duabus onerariis navibus, quinquaginta annorum imperium, munitum quin-

passions. Avant qu'il fût pubère, on lui amenait des courtisanes; on le chargeait de vin et de viandes; on ne lui laissait aucun moment de sobriété. Cet enfant put si peu supporter un changement de vie, après que son père fut revenu dans sa patrie (car on avait mis auprès de lui des surveillants chargés de le retirer de ses habitudes passées), qu'il se jeta du haut de la maison, et qu'il mourut de sa chute. Mais je reviens où j'en étais.

V. Après que Dion fut arrivé à Corinthe, et qu'Héraclide, chassé aussi par Denys, dont il commandait la cavalerie, se fut retiré dans la même ville, ils se préparèrent de toute manière, l'un et l'autre, à faire la guerre au tyran. Mais ils n'avançaient pas beaucoup, parce qu'une tyrannie de tant d'années était considérée comme fort puissante. C'est pourquoi peu d'hommes se décidaient à partager leurs périls. Mais Dion, ne se confiant pas tant sur ses troupes que sur la haine qu'on portait au tyran, partit, plein de courage, avec deux bâtiments de charge, pour attaquer un empire de cinquante ans, dé-

Nam scorta	Car des courtisanes
adducebantur puero,	étaient amenées à *ce* jeune-garçon,
priusquam esset pubes;	avant qu'il fût en-âge-de-puberté;
obruebatur vino	il était surchargé de vin
epulisque;	et de mets;
neque ullum tempus	et aucun temps
relinquebatur	n'était laissé *à lui*
sobrio.	*pour être* non-ivre. [porter
Is non potuit ferre	Celui-ci ne put (fut incapable de) sup-
statum vitæ commutatum,	*son* état (genre) de vie changé,
postquam pater	après que *son* père
rediit in patriam	fut revenu dans *sa* patrie
(namque custodes	(car des gardiens
appositi erant,	avaient été apostés,
qui deducerent eum	lesquels devaient ramener lui
a pristino victu),	de *son* ancienne manière-de-vivre),
usque eo ut sese dejecerit	jusqu'à ce point qu'il se précipita
parte superiore ædium,	de la partie la plus élevée de la maison,
atque interierit ita.	et périt ainsi.
Sed revertor illuc.	Mais je reviens là (à mon récit).
V. Postquam Dion	V. Après que Dion
pervenit Corinthum,	fut arrivé à Corinthe,
et Heraclides,	et qu'Héraclide,
qui fuerat	qui avait été
præfectus equitum,	commandant des cavaliers,
expulsus	chassé
ab eodem Dionysio,	par le même Denys,
perfugit eodem,	se fut réfugié au-même-endroit,
cœperunt	ils commencèrent
comparare bellum	à préparer la guerre
omni ratione;	par tous les moyens;
sed non proficiebant	mais ils n'avançaient pas
multum,	beaucoup,
quod tyrannis	parce qu'une tyrannie
multorum annorum	de nombreuses années
putabatur	était réputée
magnarum opum.	*être en possession* de grandes forces.
Ob quam causam	Pour lequel motif
pauci perducebantur	peu étaient (pouvaient être) amenés
ad societatem periculi.	au partage du péril.
Sed Dion,	Mais Dion,
fretus non tam suis copiis	comptant non pas tant sur ses forces
quam odio tyranni,	que sur la haine du (pour le) tyran,
maximo animo,	avec un très-grand courage,
duabus navibus onerariis,	avec deux vaisseaux de-transport,
profectus	étant parti
oppugnatum imperium	pour attaquer une puissance

gentis longis navibus[1], decem equitum, centum peditum millibus, profectus oppugnatum, quod omnibus gentibus admirabile est visum, adeo facile perculit, ut, post diem tertium quam Siciliam attigerat, Syracusas introierit : ex quo intelligi potest nullum esse imperium tutum, nisi benevolentia munitum. Eo tempore aberat Dionysius, et in Italia classem opperiebatur[2], adversariorum ratus neminem sine magnis copiis ad se venturum. Quæ res eum fefellit : nam Dion iis ipsis, qui sub adversarii fuerant potestate, regios spiritus repressit, totiusque ejus partis Siciliæ potitus est, quæ sub Dionysii potestate fuerat; parique modo urbis Syracusarum, præter arcem[3] et insulam adjunctam oppido, eoque rem perduxit, ut talibus pactionibus pacem tyrannus facere vellet : « Siciliam Dion obtineret; Italiam Dionysius; Syracusas Apollocrates[4], cui maximam fidem uni habebat Dionysius. »

fendu par cinq cents galères, cent mille hommes de pied et dix mille chevaux, et, ce qui étonna toutes les nations, il l'abattit si facilement, que le troisième jour après avoir touché en Sicile, il entra dans Syracuse. D'où l'on peut conclure qu'aucune domination n'est assurée, si elle n'a pour rempart l'amour du peuple. Denys était alors absent, et il attendait sa flotte en Italie, croyant qu'aucun de ses ennemis ne viendrait à lui sans de grandes forces. Mais il fut bien déçu; car Dion réprima l'orgueil du tyran en se servant de ceux-là même qui avaient été sous la puissance de son adversaire. Il s'empara de toute cette partie de la Sicile qui avait été soumise à Denys, et de la même manière, de Syracuse, à l'exception de la citadelle et de l'île attenante à la ville. Il conduisit l'affaire au point que Denys voulut conclure la paix aux conditions suivantes : « Dion posséderait la Sicile, Denys l'Italie, et Apollocrate, dans qui seul il avait la plus grande confiance, Syracuse. »

quinquaginta annorum,	de cinquante années,
munitum,	forte
quingentis navibus longis,	de cinq-cents vaisseaux longs,
decem millibus equitum,	de dix milliers de cavaliers,
centum peditum,	cent *milliers* de fantassins,
quod visum est admirabile	ce qui parut admirable
omnibus gentibus,	à toutes les nations,
perculit adeo facile,	*la* renversa tellement facilement, [après)
ut, post tertium diem	que après le troisième jour (trois jours
quam attigerat Siciliam,	qu'il avait touché la (abordé en) Sicile,
introierit Syracusas :	il entra dans Syracuse :
ex quo potest intelligi	par quoi il peut être compris
nullum imperium	aucune puissance
esse tutum,	n'être sûre,
nisi munitum	sinon appuyée
benevolentia.	sur l'affection.
Eo tempore	En ce temps
Dionysius aberat,	Denys était-absent,
et opperiebatur classem	et attendait *sa* flotte
in Italia,	en Italie,
ratus	persuadé
neminem adversariorum	aucun de *ses* ennemis
venturum ad se	ne devoir venir vers lui-même
sine magnis copiis.	sans de grandes forces.
Quæ res fefellit eum :	Laquelle chose (croyance) trompa lui :
nam Dion iis ipsis,	car Dion avec ceux-là même,
qui fuerant	qui avaient été
sub potestate adversarii,	sous le pouvoir de *son* ennemi,
repressit spiritus regios,	comprima *ses* aspirations de-roi,
potitusque est	et s'empara
totius ejus partis Siciliæ	de toute cette partie de la Sicile
quæ fuerat	qui avait été
sub potestate Dionysii;	sous le pouvoir de Denys;
parique modo	et d'une pareille manière
urbis Syracusarum,	*il s'empara* de la ville de Syracuse,
præter arcem et insulam	hormis la citadelle et l'île
adjunctam oppido;	jointe à la place;
perduxitque rem eo	et il amena l'affaire à ce *point*
ut tyrannus	que le tyran
vellet facere pacem	voulût faire la paix
talibus pactionibus :	à de telles conditions :
« Dion obtineret Siciliam,	« que Dion possédât la Sicile,
Dionysius Italiam;	Denys l'Italie;
Apollocrates,	qu'Apollocrate,
cui uni Dionysius	en lequel seul Denys
habebat maximam fidem,	avait la plus grande confiance,
Syracusas. »	*possédât* Syracuse. »

VI. Has tam prosperas tamque inopinatas res consecuta est subita commutatio, quod fortuna sua mobilitate, quem paulo ante extulerat, demergere est adorsa. Primum in filio, de quo commemoravi supra, suam vim exercuit. Nam, quum uxorem reduxisset, quæ alii fuerat tradita, filiumque vellet revocare ad virtutem a perdita luxuria, accepit gravissimum parens vulnus morte filii. Deinde orta dissensio est inter eum et Heraclidem : qui quidem, Dioni principatum non concedens, factionem comparavit. Neque is minus valebat apud optimates, quorum consensu præerat classi, quum Dion exercitum pedestrem teneret. Non tulit hoc animo æquo Dion, et versum illum Homeri retulit ex secunda rhapsodia, in quo hæc sententia est : « Non posse bene geri rempublicam multorum imperiis[1]. » Quod dictum magna invidia consecuta est :

VI. Un changement subit suivit des succès si prospères et si inopinés ; la fortune, dans son inconstance, entreprit d'abîmer celui qu'un peu auparavant elle avait élevé. Elle exerça d'abord sa cruauté sur le fils, dont j'ai parlé ci-dessus ; car, lorsque Dion eut repris sa femme, qui avait été donnée à un autre, et voulut ramener son fils de la plus excessive débauche à la vertu, ce père reçut par sa mort une douloureuse blessure. Il s'éleva ensuite une dissension entre lui et Héraclide. Celui-ci, qui ne voulait pas céder le premier rang, forma une faction ; il n'avait pas moins de crédit que Dion parmi les grands, du consentement desquels il était à la tête de l'armée navale, pendant que Dion commandait l'armée de terre. Dion ne put se résigner, et cita le vers d'Homère, au second livre de l'*Iliade*, où se trouve cette maxime « que l'État ne peut être bien gouverné par plusieurs maîtres. » Ce mot souleva une grande haine contre lui ;

VI. Commutatio subita
consecuta est has res
tam prosperas
tamque inopinatas,
quod fortuna
sua mobilitate
adorsa est demergere
quem paulo ante
extulerat.
Primum exercuit suam vim
in filio,
quem commemoravi
supra.
Nam,
quum reduxisset uxorem,
quæ tradita fuerat alii,
velletque revocare filium
a luxuria perdita
ad virtutem,
accepit parens
vulnus gravissimum
morte filii.
Deinde dissensio orta est
inter eum et Heraclidem :
qui quidem,
non concedens Dioni
principatum,
comparavit factionem.
Neque is valebat minus
apud optimates,
consensu quorum
præerat classi,
quum Dion
teneret
exercitum pedestrem.
Dion non tulit hoc
animo æquo,
et retulit
illum versum Homeri
ex secunda rhapsodia,
in quo est hæc sententia :
« Rempublicam
non posse geri bene
imperiis multorum. »
Quod dictum
magna invidia
consecuta est :

VI. Un changement soudain
suivit ces événements
si heureux
et si inattendus,
parce que la fortune
avec son inconstance *ordinaire*
entreprit de plonger *dans l'abîme*
celui que peu auparavant
elle avait élevé.
D'abord elle exerça sa rigueur
dans *la personne de son* fils,
que j'ai mentionné
ci-dessus.
Car,
après qu'il avait ramené *chez lui son* [épouse,
qui avait été donnée à un autre,
et qu'il voulait rappeler *son* fils
d'une débauche effrénée
à la vertu,
il reçut *comme* père
une blessure très-grave
par la mort de *son* fils.
Ensuite un désaccord s'éleva
entre lui et Héraclide :
lequel à la vérité,
ne cédant pas à Dion
le premier-rang,
forma un parti.
Et celui-ci n'était-pas-puissant moins [*que Dion*
auprès des grands,
par l'assentiment desquels
il était-à-la-tête de la flotte,
tandis que Dion
possédait
l'armée de-terre.
Dion ne supporta pas cela
d'une âme égale,
et il cita
ce vers d'Homère
tiré du second chant,
dans lequel est cette pensée :
« L'État
ne pouvoir pas être administré bien
par l'autorité de *chefs* nombreux. »
Laquelle parole
une grande haine
suivit :

namque aperuisse videbatur se omnia in sua potestate esse velle. Hanc ille non lenire obsequio, sed acerbitate opprimere studuit, Heraclidemque, quum Syracusas venisset, interficiendum curavit.

VII. Quod factum omnibus maximum timorem injecit : nemo enim, illo interfecto, se tutum putabat. Ille autem, adversario remoto, licentius eorum bona, quos sciebat adversus se sensisse, militibus dispertivit. Quibus divisis, quum quotidiani maximi fierent sumptus, celeriter pecunia deesse cœpit; neque, quo manus porrigeret, suppetebat, nisi in amicorum possessiones. Id ejusmodi erat ut, quum milites reconciliasset, amitteret optimates. Quarum rerum cura frangebatur; et, insuetus male audiendi, non æquo animo ferebat de se ab his male existimari, quorum paulo ante in cœlum fuerat

car il semblait avoir déclaré par là qu'il voulait que tout fût sous sa puissance. Il s'appliqua, non à adoucir la haine par la complaisance, mais à la réprimer par la rigueur, et fit tuer Héraclide, lorsqu'il fut arrivé à Syracuse.

VII. Cette action causa la plus grande crainte à tout le monde; car, Héraclide mis à mort, personne ne se croyait en sûreté. Dion, ayant écarté son adversaire, partagea plus librement aux soldats les biens de ceux qu'il savait opposés à ses intérêts. Ces biens distribués, comme il se faisait tous les jours de très-grandes dépenses, l'argent commença bientôt à lui manquer, et il ne vit plus à quoi s'en prendre, sinon aux biens de ses amis. Telle était sa position, qu'en gagnant les soldats, il perdait les grands. Ces chagrins l'accablaient. N'étant point accoutumé à un mauvais renom, il ne souffrait point patiemment d'être mésestimé de ceux qui peu auparavant l'avaient

namque videbatur	car il paraissait
aperuisse	avoir manifesté
se velle omnia	lui-même vouloir toutes choses
esse in sua potestate.	être en son pouvoir.
Ille studuit	Celui-là (Dion) s'appliqua
non lenire hanc	non pas à adoucir cette *haine*
obsequio,	par *sa* condescendance,
sed opprimere acerbitate,	mais à *l'*étouffer par *sa* rigueur.
curavitque Heraclidem	et il prit-soin d'Héraclide
interficiendum,	devant être tué,
quum venisset Syracusas.	après qu'il était venu à Syracuse
VII. Quod factum	VII. Laquelle action
injecit omnibus	jeta dans (inspira à) tous
maximum timorem :	une très-grande crainte :
nemo enim,	personne en effet,
illo interfecto,	celui-là ayant été tué,
putabat se tutum.	ne croyait soi-même en-sûreté.
Ille autem,	Cependant celui-là (Dion),
adversario remoto,	*son* ennemi ayant été écarté,
dispertivit militibus	distribua aux soldats
licentius	par-un-excès-de-pouvoir
bona eorum	les biens de ceux
quos sciebat sensisse	qu'il savait avoir pensé
adversus se.	contre lui-même.
Quibus divisis,	Lesquels *biens* ayant été partagés,
quum maximi sumptus	comme de très-grandes dépenses
quotidiani	de-chaque-jour
fierent,	se faisaient,
pecunia cœpit deesse	l'argent commença à manquer
celeriter;	promptement;
neque suppetebat	et il ne se présentait pas *à lui*
quo porrigeret manus,	où il étendrait les mains,
nisi in possessiones	sinon sur les propriétés
amicorum.	de *ses* amis. [pour résultat)
Id erat ejusmodi	Cela était de-telle-nature (devait avoir
ut, quum reconciliasset	que, après qu'il avait regagné
milites,	les soldats,
amitteret optimates.	il perdit les grands.
Cura quarum rerum	Par le souci desquelles choses
frangebatur ;	il était brisé ;
et, insuetus	et, inhabitué
audiendi male,	à entendre *parler* mal *de lui*,
non ferebat	il ne supportait pas
animo æquo	d'une âme égale
existimari male	être pensé mal (qu'il y eût une mauvaise
de se	sur lui-même [opinion)
ab his	de-la-part de ceux

elatus laudibus. Vulgus autem, offensa in eum militum voluntate, liberius loquebatur, et tyrannum non ferendum dictitabat.

VIII. Hæc ille intuens quum, quemadmodum sedaret, nesciret, et, quorsum evaderent, timeret, Callicrates quidam, civis Atheniensis, qui simul cum eo ex Peloponneso in Siciliam venerat, homo et callidus et ad fraudem acutus, sine ulla religione ac fide, adit ad Dionem, et ait : « Eum in magno periculo esse, propter offensionem populi et odium militum; quod nullo modo evitare posset, nisi alicui suorum negotium daret, qui se simularet illi inimicum; quem si invenisset idoneum, facile omnium animos cogniturum, adversariosque sublaturum, quod inimici ejus dissidenti suos sensus aperturi forent. » Tali consilio probato, excipit has partes ipse Calli-

élevé jusqu'au ciel par leurs éloges. Le bas peuple, voyant qu'il était devenu désagréable aux soldats, ne cessait de dire que le tyran était insupportable.

VIII. Tandis que Dion, considérant l'état des choses, ne savait comment calmer l'exaspération dont il craignait les effets, un certain Callicrate, citoyen d'Athènes, qui était venu avec lui du Péloponèse en Sicile, homme fin et adroit à tromper, sans aucune religion, sans aucune foi, vint le trouver, et lui dit qu'il était dans un grand danger à cause du mécontentement du peuple et de la haine des soldats; qu'il ne pourrait s'y soustraire qu'en chargeant quelqu'un des siens de se feindre son ennemi; que, s'il en trouvait un qui fût propre à cette commission, il connaîtrait aisément les dispositions de tout le monde, et se déferait de ses adversaires, parce qu'ils découvriraient leurs sentiments à un homme en mésintelligence avec lui. Ce dessein approuvé, Callicrate prend lui-

laudibus quorum	par les louanges desquels
paulo ante	peu auparavant
elatus fuerat in cœlum.	il avait été élevé au ciel
Vulgus autem,	D'autre-part le peuple,
voluntate militum	les dispositions des soldats
offensa in eum,	étant irrités contre lui,
loquebatur liberius,	parlait plus librement,
et dictitabat	et disait-à-tout-moment
tyrannum non ferendum.	le tyran n'*être* pas supportable.
VIII. Quum ille,	VIII. Tandis que celui-là (Dion)
intuens hæc,	considérant ces *dispositions*,
nesciret	ne-savait-pas
quemadmodum sedaret,	comment il *les* apaiserait,
et timeret	et se-demandait-avec-crainte
quorsum evaderent,	où elles aboutiraient,
quidam Callicrates,	un certain Callicrate,
civis Atheniensis,	citoyen athénien,
qui venerat	qui était venu
simul cum eo	en-même-temps avec (que) lui
ex Peloponneso	du Péloponèse
in Siciliam,	en Sicile,
homo et callidus	homme et rusé
et acutus ad fraudem,	et subtil pour la tromperie,
sine ulla religione	sans aucune religion
ac fide,	et *sans* foi,
adit ad Dionem,	se rend auprès de Dion,
et ait « Eum	et dit « Lui
esse in magno periculo,	être dans un grand danger,
propter offensionem populi	à-cause-de l'irritation du peuple
et odium militum ;	et de la haine des soldats ;
quod posset evitare	*danger* qu'il *ne* pouvait éviter
nullo modo,	d'aucune manière,
nisi daret negotium	à moins qu'il ne donnât mission
alicui suorum,	à quelqu'un des siens,
qui simularet	qui feindrait
se inimicum illi ;	lui-même *être* ennemi de lui (de Dion) ;
quem si invenisset	lequel s'il avait trouvé (s'il trouvait un
idoneum,	propre *à ce rôle*, [homme)
cogniturum facile	*lui* devoir connaître facilement
animos omnium,	les dispositions de tous,
sublaturumque	et devoir faire-disparaître
adversarios,	*ses* adversaires,
quod inimici ejus	parce que les ennemis de lui
aperturi forent suos sensus	découvriraient leurs sentiments
dissidenti. »	à un *homme* faisant-scission *avec lui*. »
Tali consilio probato,	Un tel conseil ayant été approuvé,
Callicrates ipse	Callicrate lui-même

crates, et se armat imprudentia Dionis. Ad eum interficiendum socios conquirit; adversarios ejus convenit, conjurationem confirmat. Res, multis consciis quæ gereretur, elata, defertur ad Aristomachen, sororem Dionis, uxoremque Areten. Illæ, timore perterritæ, conveniunt cujus de periculo timebant. At ille negat a Callicrate fieri sibi insidias, sed illa, quæ agerentur, fieri præcepto suo. Mulieres nihilo secius Callicratem in ædem Proserpinæ deducunt, ac jurare cogunt nihil ab illo periculi fore Dioni. Ille hac religione non modo ab incepto non deterritus, sed ad maturandum concitatus est, verens ne prius consilium suum aperiretur quam conata perfecisset.

IX. Hac mente, proximo die festo, quum a conventu remotum se Dion domi teneret, atque in conclavi edito recubuis-

même ce rôle, et s'arme de l'imprudence de Dion. Il cherche des complices pour lui ôter la vie ; il s'abouche avec ses adversaires ; il forme une conjuration. La chose, confiée à beaucoup de personnes, ayant transpiré, est rapportée à Aristomaque, sœur de Dion, et à son épouse Arété. Ces femmes effrayées vont trouver celui qu'elles croient en danger. Mais Dion leur dit que Callicrate ne lui tend pas de piége, et que ce qui se fait, se fait par son ordre. Elles n'en conduisent pas moins Callicrate dans le temple de Proserpine, et le forcent d'y jurer que Dion n'a rien à craindre de lui. Non-seulement celui-ci ne fut point détourné par ce serment de son entreprise, mais il en fut plus animé à la hâter, craignant que le projet ne fût découvert avant qu'il l'eût exécuté.

IX. Dans cette résolution, le premier jour de fête, pendant que Dion se tenait chez lui, éloigné de la foule, et reposait dans un ca-

excipit has partes,	prend ce rôle,
et se armat	et s'arme
imprudentia Dionis.	de l'imprudence de Dion.
Conquirit socios	Il cherche-de-tous-côtés des compagnons
ad eum interficiendum ;	pour le tuer ;
convenit adversarios ejus,	il va-trouver les ennemis de lui,
confirmat conjurationem.	il organise une conspiration.
Res, quæ gereretur	*Cette* affaire, qui se conduisait [sance,
multis consciis,	beaucoup d'*hommes en* ayant-connais-
elata,	ayant été divulguée,
defertur ad Aristomachen,	est dénoncée à Aristomaque,
sororem Dionis,	sœur de Dion,
uxoremque Areten.	et à *son* épouse Arété.
Illæ, perterritæ timore,	Celles-là, épouvantées de frayeur,
conveniunt	vont trouver *celui*
de periculo cujus	pour le danger duquel
timebant.	elles craignaient.
At ille negat	Mais celui-là nie
insidias fieri sibi	des embûches être faites (tendues) à lui
a Callicrate,	par Callicrate,
sed illa, quæ agerentur,	mais *dit* ces choses, qui se menaient,
fieri suo præcepto.	se faire sur son ordre.
Mulieres nihilo secius	Les femmes en rien moins (néanmoins)
deducunt Callicratem	conduisent Callicrate
in ædem Proserpinæ,	dans le temple de Proserpine,
ac cogunt jurare	et *le* forcent de jurer
nihil periculi	rien de (aucun) danger
fore Dioni	ne devoir être à Dion
ab illo.	de-la-part-de lui.
Ille non modo	Celui-là non-seulement
non deterritus est	ne fut pas détourné
ab incepto	de *son* entreprise
hac religione,	par cet engagement-religieux,
sed concitatus est	mais fut excité
ad maturandum,	à *la* hâter,
verens ne suum consilium	craignant que son dessein
aperiretur	ne fût découvert
priusquam perfecisset	avant qu'il eût mené-à-fin
conata.	*ses* tentatives.
IX. Hac mente,	IX. Dans cette résolution,
proximo die festo,	au plus proche (premier) jour de fête,
quum Dion	comme Dion
se teneret domi	se tenait (restait) dans *sa* maison
remotum a conventu,	éloigné de l'assemblée,
atque recubuisset	et s'était couché
in conclavi edito,	dans un appartement élevé (d'en haut),
tradit consciis	il livre à *ses* complices

set, consciis loca munitiora oppidi tradit, domum custodibus sepit, a foribus qui non discedant, certos præficit. Navem triremem armatis ornat, Philostratoque fratri suo tradit, eamque in portû agitari jubet, ut si exercere remiges vellet; cogitans, si forte consiliis obstitisset fortuna, ut haberet quo fugeret ad salutem. Suorum autem e numero Zacynthios adolescentes[1] quosdam eligit, quum audacissimos, tum viribus maximis, hisque dat negotium ut ad Dionem eant inermes, sic uti conveniendi gratia viderentur venire. Hi propter notitiam sunt intromissi. At illi, ut limen ejus intrarunt, foribus obseratis, in lecto cubantem invadunt, colligant : fit strepitus, adeo ut exaudiri posset foris. Hic, sicut ante sæpe dictum est, quam invisa sit singularis potentia, et miseranda vita,

binet, à l'étage supérieur, il livre les postes les plus fortifiés de la ville aux conjurés, cerne les maisons avec des gardes, place des gens sûrs aux portes, avec ordre de n'en pas bouger, garnit une trirème d'hommes armés, la confie à Philostrate son frère, et lui ordonne de la promener dans le port, comme s'il voulait exercer les rameurs, afin que, si la fortune traversait ses desseins, il lui restât un moyen de se mettre en sûreté. Dans le nombre des siens, il choisit quelques jeunes Zacynthiens, très-hardis et très-vigoureux, et les charge d'aller désarmés chez Dion, de manière qu'ils paraissent venir le visiter. Ceux-ci, étant connus, sont introduits. Mais dès qu'ils sont entrés, ils ferment la porte à clef, se jettent sur Dion, le saisissent dans son lit et le garrottent. Il se fit un grand bruit, tel qu'on pouvait l'entendre du dehors. Dans cette occasion, il fut facile à chacun de sentir, comme il a été souvent dit auparavant, combien la puissance d'un particulier est odieuse, et combien est misérable la vie de ceux

loca munitiora oppidi,	les endroits les plus fortifiés de la place,
sepit domum custodibus,	entoure la maison *de Dion* de gardes,
præficit certos,	dispose des *hommes* sûrs,
qui non discebant a foribus.	qui ne devaient pas s'éloigner des portes.
Ornat armatis	Il garnit de *gens* armés
navem triremem,	un vaisseau à-trois-rangs-de-rames,
traditque	et *le* remet
suo fratri Philostrato,	à son frère Philostrate,
jubetque eam	et ordonne ce *vaisseau*
agitari in portu,	être manœuvré dans le port,
ut si vellet	comme s'il voulait
exercere remiges;	exercer les rameurs;
cogitans,	songeant,
si forte fortuna	si par hasard la fortune
obstitisset consiliis,	faisait-obstacle à *ses* projets,
ut haberet	à ce qu'il eût *un endroit*
quo fugeret ad salutem.	où il pût fuir pour *son* salut.
Eligit autem	D'autre-part il choisit
e numero suorum	d'entre le nombre des siens
quosdam adolescentes	certains jeunes-hommes
Zacynthios,	de-Zacynthe,
quum audacissimos,	et très-audacieux,
tum maximis viribus,	et *doués* de très-grandes forces,
datque negotium his	et donne mission à ceux-ci
ut inermes	que sans-armes
eant ad Dionem,	ils aillent vers Dion,
sic	de-telle-sorte
uti viderentur venire	qu'ils parussent venir
gratia conveniendi.	en vue de *le* visiter.
Hi intromissi sunt	Ceux-ci furent introduits
propter notitiam.	à-cause-de la connaissance (parce qu'on les connaissait.
At illi,	Mais ceux-là,
ut intrarunt	dès qu'ils furent entrés
limen ejus,	dans le seuil (la chambre) de lui,
foribus obseratis,	les portes ayant été fermées,
invadunt	se jettent-sur *lui*
cubantem in lecto,	couché dans *son* lit,
colligant:	*le* garrottent:
fit strepitus,	il se fait un bruit,
adeo ut posset exaudiri	à-tel-point qu'il pouvait être entendu
foris.	au dehors.
Hic fuit facile cuivis	Alors il fut facile à tout *homme*
intellectu,	de comprendre,
sicut dictum est sæpe	comme il a été dit souvent *par moi*
ante,	auparavant,
quam potentia singularis	combien le pouvoir d'un-seul
sit invisa,	est odieux,

qui se metui quam amari malunt, cuivis facile intellectu fuit. Namque illi ipsi custodes, si propitia fuissent voluntate, foribus effractis servare eum potuissent, quod illi inermes, telum foris flagitantes, vivum tenebant. Cui quum succurreret nemo, Lyco quidam Syracusanus per fenestras gladium dedit, quo Dion interfectus est.

X. Confecta cæde, quum multitudo visendi gratia introisset, nonnulli ab insciis pro noxiis conciduntur. Nam celeri rumore dilato, Dioni vim allatam, multi concurrerant, quibus tale facinus displicebat. Hi, falsa suspicione ducti, immerentes, ut sceleratos, occidunt. Hujus de morte ut palam factum est, mirabiliter vulgi immutata est voluntas : nam qui vivum eum tyrannum vocitarant, iidem liberatorem patriæ tyrannique expulsorem prædicabant. Sic subito misericordia odio successerat, ut eum suo sanguine, si possent, ab Ache-

qui aiment mieux être craints qu'aimés : car, si les gardes mêmes de Dion eussent été dans des dispositions favorables, ils auraient pu le sauver en brisant la porte, puisque ses assassins étaient sans armes et en demandaient à ceux du dehors. Comme personne ne venait à son secours, un certain Lycon, Syracusain, leur passa par la fenêtre une épée, avec laquelle il fut tué.

X. Le meurtre une fois accompli, la multitude étant entrée pour voir ce qui s'était passé, quelques personnes furent massacrées par méprise; car le bruit s'était bientôt répandu qu'on avait attenté à la vie de Dion, et un grand nombre de citoyens, qu'un tel crime indignait, étaient accourus. Égarés par de faux soupçons, ils égorgèrent des innocents comme coupables. Dès que la mort de Dion fut divulguée, l'esprit du peuple changea d'une manière étonnante ; car ceux qui, de son vivant, le nommaient sans cesse tyran, l'appelaient alors publiquement le libérateur de la patrie et le destructeur de la tyrannie. La compassion avait si subitement succédé à la haine, qu'ils

et miseranda vita	et *combien est* à-plaindr la vie
qui malunt	*de ceux* qui aiment mieux
se metui	eux-mêmes être craints
quam amari.	*plutôt* qu'être aimés.
Namque illi custodes ipsi,	Car ces gardes mêmes,
si fuissent	s'ils avaient été
voluntate propitia,	de (dans des) dispositions favorables,
potuissent servare	auraient pu sauver *lui*
foribus effractis,	les portes ayant été brisées, [armes
quod illi inermes,	parce que ceux-là (les agresseurs) sans-
flagitantes telum foris,	demandant une arme au dehors,
tenebant vivum. [ret,	tenaient *Dion* vivant.
Cui quum nemo succurre-	Comme personne ne le secourait
quidam Lyco, Syracusanus,	un certain Lycon, Syracusain,
dedit per fenestras	donna par la fenêtre
gladium,	une épée,
quo Dion interfectus est.	avec laquelle Dion fut tué.
X. Cæde confecta,	X. Le meurtre étant accompli,
quum multitudo introisset	comme la multitude était entrée
gratia visendi,	en vue de voir,
nonnulli	quelques-uns
conciduntur pro noxiis	sont massacrés comme coupables
ab insciis.	par des *gens* qui-ne-savaient-pas
Nam rumore celeri	Car un bruit rapide
dilato,	s'étant répandu,
vim allatam Dioni,	violence *avoir été* apportée (faite) à Dion,
multi concurrerant,	beaucoup étaient accourus,
quibus tale facinus	auxquels un tel attentat
displicebat.	déplaisait.
Hi, ducti	Ceux-ci, entraînés
suspicione falsa,	par un soupçon faux,
occidunt ut sceleratos	tuent comme criminels
immerentes.	des *gens* qui-ne-*le*-méritaient-pas.
Ut factum est palam	Dès que *le fait* eut été mis en-public (di-
de morte hujus,	au-sujet-de la mort de celui-ci, [vulgué)
voluntas vulgi	les dispositions du peuple
immutata est mirabiliter :	furent changées d'une-façon-étonnante :
nam qui	car ceux qui
vocitarant tyrannum	avaient appelé tyran
eum vivum,	lui vivant,
iidem prædicabant	les mêmes *hommes l'*exaltaient
liberatorem patriæ	*comme* libérateur de la patrie
expulsoremque tyranni.	et bannisseur du tyran.
Misericordia subito	La pitié tout à coup
successerat sic odio,	avait succédé tellement à la haine,
ut cuperent,	qu'ils souhaitaient,
si possent,	s'ils *l'*avaient pu,

ronte cuperent redimere. Itaque in urbe[1], celeberrimo loco, elatus publice, sepulcri monumento donatus est. Diem obiit circiter annos quinquaginta quinque natus, quartum post annum quam ex Peloponneso in Siciliam redierat.

IPHICRATES.

I. Iphicrates[2], Atheniensis, non tam magnitudine rerum gestarum quam disciplina militari nobilitatus est. Fuit enim talis dux ut non solum ætatis suæ cum primis compararetur, sed ne de majoribus natu quidem quisquam anteponeretur. Multum vero in bello est versatus, sæpe exercitibus præfuit[3], nusquam culpa sua male rem gessit, semper consilio vicit, tantumque eo valuit ut multa in re militari partim nova attulerit, partim meliora fecerit. Namque ille pedestria arma

auraient désiré le retirer des enfers, s'ils l'eussent pu, au prix de leur sang. Aussi fut-il enseveli dans la ville et dans le lieu le plus fréquenté, et l'État fit les frais de ses funérailles et de son tombeau. Dion mourut âgé d'environ cinquante-cinq ans, la quatrième année après son retour du Péloponèse.

IPHICRATE.

I. L'Athénien Iphicrate dut son illustration moins à la grandeur de ses exploits qu'à sa science militaire. En effet, c'était un si habile capitaine, que non-seulement on le comparait aux premiers de son siècle, mais qu'on ne lui préférait même aucun de ses devanciers. Il passa presque toute sa vie dans les camps et commanda souvent les armées. Nulle part il n'échoua par sa faute, et toujours il vainquit à force d'habileté; car l'art militaire lui doit une foule d'innovations heureuses ou d'améliorations importantes. Il changea les armes de

redimere eum ab Acheronte
suo sanguine.
Itaque, elatus publice,
donatus est
monumento sepulcri
in urbe,
loco celeberrimo.
Obiit diem
natus [nos
quinquaginta quinque an-
circiter,
quartum annum
postquam redierat
ex Peloponneso
in Siciliam.

racheter lui de l'Achéron
par (au prix de) leur sang. [l'État,
En-conséquence, enterré aux frais-de-
il fut gratifié
du monument d'un tombeau
dans la ville,
dans l'endroit le plus fréquenté.
Il s'acquitta du *dernier* jour (mourut)
étant né
depuis cinquante-cinq ans
environ,
la quatrième année
après qu'il était revenu
du Péloponèse
en Sicile.

IPHICRATES.

I. Iphicrates,
Atheniensis,
nobilitatus est
non tam magnitudine
rerum gestarum
quam disciplina militari.
Fuit enim talis dux
ut non solum
compararetur cum primis
suæ ætatis,
sed ne quisquam quidem
de majoribus natu
anteponeretur.
Versatus est vero multum
in bello,
præfuit sæpe exercitibus,
gessit rem male
nusquam
sua culpa,
vicit semper consilio,
valuitque tantum eo
ut partim attulerit nova,
partim fecerit meliora
multa
in re militari.
Namque ille mutavit
arma pedestria,
quum

IPHICRATE.

I. Iphicrate,
Athénien,
fut illustré
non pas tant par la grandeur
des choses accomplies
que par la science militaire.
Il fut en effet un tel général
que non-seulement
il était comparé avec les premiers
de son siècle,
mais que pas même quelqu'un
de ceux plus anciens par la naissance
ne *lui* était préféré.
Or il s'agita (vécut) beaucoup
à la guerre,
commanda souvent des armées,
ne conduisit l'affaire mal (n'échoua)
nulle-part
par sa faute,
vainquit toujours par la sagesse,
et eut-de-la-vigueur tellement par elle
qu'en-partie il apporta (introduisit) nou-
en-partie il fit meilleures [velles,
beaucoup de choses
dans l'art de-la-guerre.
En effet celui-là changea
les armes du-fantassin,
alors que

mutavit, quum ante illum imperatorem maximis clypeis, brevibus hastis, minutis gladiis uterentur; ille e contrario peltam pro parma fecit, a quo postea *peltastæ*[1] pedites appellantur, ut ad motus concursusque essent leviores. Hastæ modum duplicavit, gladios longiores fecit. Idem genus loricarum mutavit, et, pro sertis atque æneis, linteas[2] dedit. Quo facto expeditiores milites reddidit : nam, pondere detracto, quod æque corpus tegeret et leve esset, curavit.

II. Bellum cum Thracibus gessit[3]; Seuthen, socium Atheniensium, in regnum restituit. Apud Corinthum tanta severitate exercitui præfuit, ut nullæ unquam in Græcia neque exercitatiores copiæ, neque magis dicto audientes fuerint duci; in eamque consuetudinem adduxit ut, quum prœlii signum ab imperatore esset datum, sine ducis opera sic ordinatæ

l'infanterie. Avant qu'il commandât, elle se servait de très-grands boucliers, de piques courtes, de petites épées. Iphicrate, au contraire, substitua la *pelte* à la *parme*, ce qui fit ensuite appeler *peltastes* les fantassins; il les rendit ainsi plus légers pour les mouvements et pour les attaques. Il doubla la mesure de la pique; il allongea les épées. Il changea aussi la matière des cuirasses, et, à la place de celles qui étaient faites d'anneaux d'airain, il en donna de lin. Les soldats devinrent ainsi plus lestes; car, en diminuant le poids de leur armure, il leur en procura une qui couvrait également le corps sans l'appesantir.

II. Il fit la guerre aux Thraces, et rétablit dans son royaume Seuthès, allié des Athéniens. A Corinthe, il commanda l'armée avec une si grande rigidité, qu'il n'y eut jamais dans la Grèce de troupes mieux exercées ni plus obéissantes; il les accoutuma à savoir si bien se mettre d'elles mêmes en bataille, que chaque soldat semblait avoir

ante illum imperatorem,	avant lui (avant qu'il fût) général,
uterentur	ils faisaient-usage
maximis clypeis,	de très-grands boucliers,
hastis brevibus,	de javelines courtes,
minutis gladiis;	de petites épées;
ille e contrario	celui-là au contraire
fecit peltam	fit (leur donna) la pelta
pro parma,	au-lieu-de la parma,
a quo postea	d'après quoi dans-la-suite
pedites	les fantassins
appellantur peltastæ,	sont appelés peltastes,
ut essent leviores	afin qu'ils fussent plus légers
ad motus concursusque.	pour les mouvements et les chocs.
Duplicavit modum	Il doubla la mesure (longueur)
hastæ,	de la javeline,
fecit gladios longiores.	fit les épées plus longues.
Idem mutavit	Le même *Iphicrate* changea
genus loricarum,	le genre de cuirasses,
et pro sertis	et au-lieu-de *cuirasses* faites-de-mailles
atque æneis	et d'-airain
dedit linteas.	il donna des *cuirasses* de-toile.
Quo facto	Par lequel fait
reddidit milites	il rendit les soldats
expeditiores :	plus dégagés :
nam, pondere detracto,	car, le poids ayant été ôté,
curavit	il prit soin de (chercha) *une disposition*
quod æque tegeret corpus	qui également couvrît le corps
et esset leve.	et fût légère.
II. Gessit bellum	II. Il fit la guerre
cum Thracibus;	avec les Thraces;
restituit in regnum	il rétablit dans *son* royaume
Seuthen,	Seuthès,
socium Atheniensium.	allié des Athéniens.
Apud Corinthum	Auprès (au siége de) Corinthe
præfuit exercitui	il commanda à *son* armée
tanta severitate,	avec une si-grande sévérité,
ut nullæ copiæ unquam	qu'aucunes troupes jamais
in Græcia	dans la Grèce
fuerint neque exercitatiores	*ne* furent ni plus exercées
neque magis audientes	ni plus obéissantes
dicto duci;	à la parole au (du) général;
adduxitque	et il *les* amena
in eam consuetudinem ut,	à cette habitude que,
quum signum prœlii	lorsque le signal du combat
datum esset ab imperatore,	avait été donné par le général,
consisterent sic ordinatæ	elles se tinssent tellement en-bon-ordre
sine opera ducis,	sans le soin (l'intervention) du chef,

consisterent, ut singuli a peritissimo imperatore dispositi viderentur. Hoc exercitu *moram*[1] Lacedæmoniorum intercepit, quod maxime tota celebratum est Græcia. Iterum eodem bello omnes copias eorum fugavit : quo facto magnam adeptus est gloriam. Quum Artaxerxes[2] Ægyptio regi bellum inferre voluisset, Iphicratem ab Atheniensibus petivit ducem, quem præficeret exercitui conducticio, cujus numerus duodecim millium fuit. Quem quidem sic omni disciplina militari erudivit ut, quemadmodum quondam *Fabiani*[3] milites Romani appellati sunt, sic *Iphicratenses* apud Græcos in summa laude fuerint Idem, subsidio Lacedæmoniis profectus, Epamonidæ retardavit impetus : nam, nisi ejus adventus appropinquasset, non prius Thebani Sparta abscessissent quam captam incendio delessent.

III. Fuit autem et animo magno et corpore, imperatoriaque

été rangé par le plus habile capitaine. Ce fut avec cette armée qu'il surprit et enleva la fameuse *mora* des Lacédémoniens, action qui fut très-vantée dans toute la Grèce. Il mit en fuite une seconde fois toutes leurs troupes dans la même guerre, et il acquit par cet exploit une grande gloire. Artaxerxès, voulant attaquer le roi d'Égypte, demanda Iphicrate aux Athéniens, pour le mettre à la tête de l'armée étrangère à sa solde, qui était de dix mille hommes. Il les instruisit dans toutes les parties de la discipline militaire; et, comme autrefois les soldats romains formés par Fabius furent nommés les *Fabiens*, les soldats *Iphicratiens* furent très-illustres chez les Grecs. Ayant marché au secours des Lacédémoniens, il arrêta l'impétuosité d'Épaminondas; car sans son approche les Thébains ne se seraient point retirés de devant Sparte qu'ils ne l'eussent prise et détruite par le feu.

III. Iphicrate était d'un grand courage, d'une haute stature et

ut singuli	que chacun
viderentur dispositi	parût *avoir été* placé
ab imperatore peritissimo.	par un général très-expérimenté.
Hoc exercitu	Avec cette armée
intercepit moram	il surprit la mora
Lacedæmoniorum;	des Lacédémoniens;
quod celebratum est	ce qui fut vanté
maxime	très-grandement
tota Græcia.	dans toute la Grèce.
Iterum eodem bello	Une-seconde-fois dans la même guerre
fugavit	il mit-en-fuite
omnes copias eorum:	toutes les troupes d'eux:
quo facto	par laquelle action
adeptus est	il acquit
magnam gloriam.	une grande gloire.
Quum Artaxerxes	Comme Artaxerxès
voluisset inferre bellum	avait voulu apporter la guerre
regi Ægyptio,	au roi d'-Égypte,
petivit ab Atheniensibus	il demanda aux Athéniens
Iphicratem ducem,	Iphicrate *pour* chef. [tête
quem præficeret	lequel il mettrait (pour le mettre)-à-la
exercitui conducticio,	de l'armée prise-à-solde,
cujus numerus	de laquelle le nombre
fuit duodecim millium.	fut de douze mille *hommes*.
Quem quidem	Laquelle *armée* à la vérité
erudivit sic	il instruisit tellement
omni disciplina militari,	dans toute la science militaire,
ut,	que,
quemadmodum quondam	comme autrefois
milites Romani	des soldats romains
appellati sunt Fabiani,	furent appelés Fabiens,
sic apud Græcos	ainsi chez les Grecs
Iphicratenses	les Iphicratiens
fuerint in summa laudi.	furent en très-haute estime.
Idem, profectus	Le même *Iphicrate*, étant parti [niens,
subsidio Lacedæmoniis,	à secours aux (au secours des) Lacédémo-
retardavit	ralentit
impetus Epaminondæ:	l'impétuosité d'Épaminondas:
nam, nisi adventus ejus	car, si l'arrivée de lui
appropinquasset,	n'avait pas approché,
Thebani	les Thébains
non abscessissent Sparta	ne se seraient pas éloignés de Sparte
priusquam delessent	avant qu'ils eussent détruit
incendio	par l'incendie
captam.	*elle* prise.
III. Fuit autem	III. Or il fut
et magno animo et corpore,	et d'une grande âme et d'un *grand* corps,

forma, ut ipso adspectu cuivis injiceret admirationem sui; sed in labore remissus nimis parumque patiens, ut Theopompus[1] memoriæ prodidit; bonus vero civis, fideque magna. Quod quum in aliis rebus declaravit, tum maxime in Amyntæ[2] Macedonis liberis tuendis : namque Eurydice, mater Perdiccæ et Philippi, cum his duobus liberis, Amynta mortuo, ad Iphicratem confugit[3], ejusque opibus defensa est. Vixit ad senectutem, placatis in se suorum civium animis. Causam capitis semel dixit, bello sociali[4], simul cum Timotheo : eoque judicio est absolutus. Menesthea[5] filium reliquit ex Thressa natum, Cotyis regis filia. Is quum interrogaretur utrum pluris patrem matremne faceret : « Matrem, » inquit. Id quum omnibus mirum videretur, at ille : « Merito, inquit, facio : nam pater, quantum in se fuit, Thracem me genuit; contra ea, mater, Atheniensem. »

d'un extérieur fait pour le commandement; en sorte que son seul aspect inspirait l'admiration pour sa personne. Mais il était trop mou dans le travail et peu patient, comme l'a écrit Théopompe; bon citoyen d'ailleurs et plein de loyauté. C'est ce qu'il montra dans plusieurs circonstances, entre autres en protégeant les enfants du Macédonien Amyntas : car Eurydice, mère de Perdiccas et de Philippe, se réfugia chez Iphicrate avec ses deux enfants encore en bas âge, après la mort d'Amyntas, et trouva en lui un protecteur. Il vécut jusqu'à un âge avancé, en conservant l'affection de ses concitoyens. Il n'eut qu'une seule fois à repousser une accusation capitale, dans la guerre sociale, conjointement avec Timothée, et fut absous dans ce procès. Il laissa d'une Thrace, fille du roi Cotys, un fils nommé Ménesthée. Comme on demandait à celui-ci qui de son père ou de sa mère il estimait davantage, il répondit que c'était sa mère. Tout le monde s'étonnant de cette réponse : « C'est avec justice, reprit-il, que je parle ainsi : car mon père, autant qu'il a été en lui, m'a fait naître Thrace; ma mère, au contraire, Athénien. »

formaque imperatoria,	et d'un extérieur de-général,
ut adspectu ipso	*à tel point* que par la vue même (seule)
injiceret cuivis	il inspirait à qui-que-ce-fût
admirationem sui;	l'admiration de lui-même;
sed remissus in labore	mais relâché (mou) dans le travail
parumque patiens,	et trop-peu patient,
ut Theopompus	comme Théopompe
prodidit memoriæ;	*l'a* transmis à la mémoire;
bonus vero civis,	mais bon citoyen,
magnaque fide.	et d'une grande loyauté.
Quod declaravit	Ce qu'il manifesta
quum in aliis rebus,	et dans d'autres circonstances,
tum maxime	et surtout
in tuendis liberis	en protégeant les enfants
Amyntæ Macedonis :	d'Amyntas le Macédonien :
namque Eurydice,	car Eurydice,
mater Perdiccæ et Philippi,	mère de Perdiccas et de Philippe,
Amynta mortuo,	Amyntas étant mort,
confugit ad Iphicratem	se réfugia vers Iphicrate
cum his duobus liberis,	avec ses deux enfants,
defensaque est opibus ejus.	et fut protégée par les secours de lui.
Vixit ad senectutem,	Il vécut jusqu'à la vieillesse,
animis suorum civium	les esprits de ses concitoyens
placatis in se.	*étant* bienveillants envers lui
Dixit semel	Il plaida une-seule-fois
causam capitis,	un procès de tête (capital),
bello sociali,	dans la guerre sociale,
simul cum Timotheo :	en-même-temps avec Timothée :
absolutusque est	et il fut absous
eo judicio.	dans ce jugement.
Reliquit filium Menesthea,	Il laissa un fils, Ménesthée,
natum ex Thressa,	né d'une Thrace,
filia regis Cotyis.	fille du roi Cotys.
Quum is interrogaretur	Comme celui-ci était questionné
utrum faceret pluris	s'il faisait de plus grand *prix* (estimait
patrem matremne :	*son* père ou *sa* mère : [davantage)
« Matrem, » inquit.	« *Ma* mère, » dit-il.
Quum id	Comme cela
videretur mirum omnibus,	paraissait étonnant à tous,
at ille :	cependant celui-là :
« Facio, inquit,	« Je *la* fais de plus grand *prix*, dit-il,
merito :	à-juste-titre :
nam pater,	car *mon* père,
quantum fuit in se,	*autant* qu'il a été en lui,
genuit me Thracem;	a engendré moi Thrace;
contra ea,	contrairement-à cela (au contraire),
mater Atheniensem. »	*ma* mère *m'a enfanté* Athénien. »

CHABRIAS.

I. Chabrias, Atheniensis. Hic quoque in summis habitus est ducibus, resque multas memoria dignas gessit. Sed ex his elucet maxime inventum ejus in prœlio quod apud Thebas fecit, quum Bœotiis subsidio venisset. Namque in eo, victoria fidente summo duce Agesilao, fugatis jam ab eo conducticiis catervis, reliquam phalangem loco vetuit cedere, obnixoque genu scuto, projecta hasta, impetum excipere hostium docuit. Id novum Agesilaus contuens, progredi non est ausus, suosque jam incurrentes tuba revocavit. Hoc usque eo in Græcia fama celebratum est, ut illo statu Chabrias sibi statuam fieri voluerit, quæ publice ei ab Atheniensibus in foro constituta est. Ex quo factum est ut postea athletæ ceterique artifices his statibus in statuis ponendis uterentur, in quibus victoriam essent adepti.

CHABRIAS.

I. L'Athénien Chabrias fut aussi placé parmi les plus grands capitaines, et fit beaucoup de choses dignes de mémoire ; mais la plus brillante est le stratagème qu'il imagina dans la bataille qu'il donna près de Thèbes, lorsqu'il fut venu au secours des Béotiens. Le grand capitaine Agésilas comptait déjà sur la victoire, car il avait mis en déroute les troupes mercenaires ; Chabrias défendit au reste de son infanterie de céder le terrain ; et mettant un genou en terre appuyé contre son bouclier, et présentant la pique en avant, il lui apprit à soutenir le choc des ennemis. Agésilas, surpris de cette nouvelle manœuvre, n'osa pas avancer, et rappela par le son de la trompette ses gens qui allaient déjà charger. Ce trait fut si célébré dans toute la Grèce, que Chabrias voulut que la statue qui lui fut élevée sur la place publique, par un décret du peuple athénien, fût dans cette attitude. D'où il arriva qu'ensuite les athlètes et les artistes de tous les genres firent donner aux statues qu'on leur dressait la pose qu'ils avaient au moment de leur victoire.

CHABRIAS.

I. Chabrias, Atheniensis.
Hic quoque habitus est
in summis ducibus,
gessitque res multas
dignas memoria.
Sed ex his
elucet maxime
inventum ejus
in prœlio quod fecit
apud Thebas,
quum venisset
subsidio Thebanis.
Namque in eo,
Agesilao, duce summo,
fidente victoria,
catervis conducticiis
fugatis jam ab eo,
vetuit reliquam phalangem
cedere loco,
scutoque obnixo genu,
hasta projecta,
docuit
excipere impetum hostium.
Agesilaus,
contuens id novum,
non ausus est progredi,
revocavitque tuba
suos incurrentes jam.
Hoc celebratum est fama
in Græcia
usque eo,
ut Chabrias voluerit
statuam,
quæ constituta est ei
ab Atheniensibus
in foro
publice,
fieri sibi illo statu.
Ex quo factum est
ut postea athletæ
ceterique artifices
in statuis ponendis
uterentur his statibus,
in quibus
adepti essent victoriam.

CHABRIAS.

I. Chabrias, Athénien.
Celui-ci aussi fut tenu (compté)
parmi les plus grands généraux,
et fit des choses nombreuses
dignes de mémoire.
Mais d'entre celles-ci
celle qui brille plus
est l'invention de lui
dans la bataille qu'il fit (livra)
auprès de Thèbes,
alors qu'il était venu
à secours aux (au secours des) Thébains.
Car dans cette *bataille*,
Agésilas, général éminent,
comptant sur la victoire,
les bataillons pris-à-solde
ayant été mis-en-fuite déjà par lui,
il défendit au reste-de la phalange
de se retirer de *son* poste,
et le bouclier appuyé sur le genou,
la lance tendue-en-avant,
il *lui* montra
à recevoir le choc des ennemis.
Agésilas,
regardant cette *tactique* nouvelle,
n'osa pas s'avancer,
et rappela par la trompette
les siens courant-en-avant déjà.
Ceci fut vanté par la renommée
dans la Grèce
jusqu'à ce (un tel) *point*,
que Chabrias voulut
la statue,
qui fut élevée à lui
par les Athéniens
sur la place-publique
aux-frais-de-l'État,
être faite à lui dans cette attitude.
Par-suite-de quoi il fut fait (de là vint)
que désormais les athlètes
et tous les autres artistes *des jeux*
dans *leurs* statues devant être placées
employaient ces (les) attitudes
dans lesquelles
ils avaient obtenu la victoire.

II. Chabrias autem multa in Europa bella administravit quum dux Atheniensium esset; in Ægypto sua sponte gessit : nam, Nectanabin adjutum profectus, regnum ei constituit. Fecit idem Cypri, sed publice, ab Atheniensibus Evagoræ[1] adjutor datus; neque prius inde discessit quam totam insulam bello devinceret. Qua ex re Athenienses magnam gloriam sunt adepti. Interim bellum inter Ægyptios et Persas conflatum est. Athenienses cum Artaxerxe societatem habebant, Lacedæmonii cum Ægyptiis, a quibus magnas prædas Agesilaus rex eorum faciebat. Id intuens Chabrias, quum in re nulla Agesilao cederet, sua sponte eos adjutum profectus, Ægyptiæ classi præfuit, pedestribus copiis Agesilaus.

III. Tum præfecti regis Persiæ legatos miserunt Athenas questum quod Chabrias adversum regem bellum gereret cum

II. Chabrias eut la conduite de plusieurs guerres en Europe comme général des Athéniens. Il en fit spontanément d'autres en Égypte. Il alla au secours de Nectanabis et l'affermit sur le trône. Il fit la même chose à Cypre, mais en vertu d'un décret des Athéniens, qui le donnèrent comme aide à Évagoras; et il n'en partit point qu'il n'eût soumis toute l'île par les armes : exploit par lequel les Athéniens acquirent une grande gloire. Sur ces entrefaites, la guerre fut allumée entre les Égyptiens et les Perses. Les Athéniens étaient unis avec Artaxerxès, les Spartiates avec les Égyptiens, de qui Agésilas leur roi tirait de grandes sommes. Chabrias considérant cet avantage, et ne cédant en rien à Agésilas, alla de lui-même à leur secours : il commanda l'armée navale égyptienne, et Agésilas, les troupes de terre.

III. Les généraux du roi de Perse envoyèrent alors des ambassadeurs à Athènes, pour se plaindre de ce que Chabrias faisait la guerre contre ce prince avec les Égyptiens. Les Athéniens ajournèrent

II. Chabrias autem	II. Mais Chabrias
administravit multa bella	conduisit de nombreuses guerres
in Europa,	en Europe,
quum esset dux	tandis qu'il était général
Atheniensium;	des Athéniens;
gessit sua sponte	il *en* fit *d'autres* de son *propre* gré
in Ægypto :	en Egypte :
nam, profectus	car, étant parti
adjutum Nectanabin,	pour aider Nectanabis,
constituit ei regnum.	il affermit à lui la royauté.
Fecit idem Cypri,	Il fit la même chose à Cypre,
sed publice,	mais au-nom-de-l'État,
datus ab Atheniensibus	ayant été donné par les Athéniens
Evagoræ	à Évagoras
adjutor;	*comme* aide;
neque discessit inde	et il ne se retira pas de là
priusquam devinceret bello	avant qu'il eût vaincu par la guerre
insulam totam.	l'île entière.
Ex qua re Athenienses	Par-suite duquel fait les Athéniens
adepti sunt	obtinrent
magnam gloriam.	une grande gloire.
Interim	Cependant
bellum conflatum est	une guerre s'alluma
inter Ægyptios et Persas.	entre les Égyptiens et les Perses.
Athenienses	Les Athéniens
habebant societatem	avaient une alliance
cum Artaxerxe,	avec Artaxerxès,
Lacedæmonii	*et* les Lacédémoniens
cum Ægyptiis,	avec les Égyptiens,
a quibus Agesilaus,	sur lesquels Agésilas,
rex eorum,	roi d'eux (des Lacédémoniens),
faciebat magnas prædas.	faisait de grands butins.
Chabrias intuens id,	Chabrias considérant cela,
quum cederet Agesilao	comme il ne *le* cédait à Agésilas
in nulla re,	sur aucun point,
profectus sua sponte	étant parti de son *plein* gré
adjutum eos,	pour aider eux,
præfuit classi Ægyptiæ,	commanda la flotte égyptienne
Agesilaus	*et* Agésilas
copiis pedestribus.	les troupes de-terre.
III. Tum præfecti	III. Alors les lieutenants
regis Persiæ	du roi de Perse
miserunt legatos Athenas	envoyèrent des députés à Athènes
questum quod Chabrias	se plaindre de ce que Chabrias
gereret bellum	faisait la guerre
adversum regem	contre le roi
cum Ægyptiis.	avec les Égyptiens.

Ægyptiis. Athenienses diem certam Chabriæ præstituerunt, quam ante, domum nisi redisset, capitis se illum damnaturos denuntiarunt. Hoc ille nuntio Athenas rediit, neque ibi diutius est moratus quam fuit necesse. Non enim libenter erat ante oculos civium suorum, quod et vivebat laute et indulgebat sibi liberalius quam ut invidiam vulgi posset effugere. Est enim hoc commune vitium in magnis liberisque civitatibus, ut invidia gloriæ comes sit, et libenter de iis detrahant quos eminere videant altius, neque animo æquo pauperes alienam opulentium intueantur fortunam. Itaque Chabrias, quoad ei licebat, plurimum aberat. Neque vero solus ille aberat Athenis libenter, sed omnes fere principes fecerunt idem, quod tantum se ab invidia putabant futuros, quantum a conspectu suorum recessissent. Itaque Conon plurimum Cypri vixit, Iphi-

Chabrias, et lui signifièrent que, s'il ne revenait point avant le jour marqué, ils le condamneraient à mort. Sur ce message, il revint à Athènes, et il n'y resta pas plus longtemps qu'il n'était nécessaire: car il n'était pas volontiers devant les yeux de ses concitoyens, parce qu'il vivait trop splendidement et se livrait trop largement à ses goûts pour pouvoir échapper à l'envie de la multitude. C'est en effet un vice commun dans les villes grandes et libres, que l'envie y est la compagne de la gloire, qu'on y médit volontiers de ceux qu'on voit s'élever trop haut, et que les pauvres n'y envisagent pas tranquillement la fortune des riches, qui leur est étrangère. C'est pourquoi Chabrias s'absentait souvent d'Athènes, autant qu'il lui était possible; et il n'était pas le seul qui aimât à s'en absenter. Presque tous les principaux citoyens de cette ville firent de même, parce qu'ils pensaient que s'éloigner des regards de leurs concitoyens c'était s'éloigner de l'envie. Ainsi Conon vécut le plus souvent à Cypre,

Athenienses	Les Athéniens
præstituerunt Chabriæ	fixèrent à Chabrias
diem certam,	un jour déterminé,
ante quam	avant lequel
nisi redisset domum,	s'il n'était pas revenu dans sa demeure,
denuntiarunt	ils déclarèrent
se damnaturos illum	eux-mêmes devoir condamner lui
capitis.	à la peine-capitale.
Hoc nuntio	Sur ce message
ille rediit Athenas,	celui-là revint à Athènes,
neque moratus est ibi	et ne séjourna pas là
diutius quam fuit necesse.	plus longtemps qu'il *ne* fut nécessaire.
Non enim erat libenter	En effet il n'était pas volontiers
ante oculos suorum civium,	devant les yeux de ses concitoyens,
quod et vivebat laute	parce que et il vivait magnifiquement
et indulgebat sibi	et il avait-de-la-complaisance pour lui-
liberalius	plus largement [même
quam ut posset	qu'*il n'eût fallu* pour qu'il pût
effugere invidiam vulgi.	échapper à la haine de la multitude.
Hoc enim vitium	En effet ce vice
est commune	est commun
in civitatibus magnis	dans les cités grandes
liberisque,	et libres,
ut invidia	que l'envie
sit comes gloriæ,	soit la compagne de la gloire,
et detrahant libenter	et qu'on enlève volontiers *quelque-chose*
de iis quos videant	à ceux qu'on voit
eminere altius,	être élevés plus haut,
neque pauperes	et que les pauvres
intueantur animo æquo	ne regardent pas d'une âme égale
fortunam opulentium	la fortune des riches [pas part).
alienam.	*qui leur est* étrangère (à laquelle ils n'ont
Itaque Chabrias,	En-conséquence Chabrias,
quoad licebat ei,	en tant qu'il était permis à lui,
aberat plurimum.	était-absent la-plupart-du-temps.
Neque vero ille solus	Et en vérité *ce* n'*était* pas celui-là seul
aberat Athenis libenter,	*qui* était absent d'Athènes volontiers,
sed fere omnes principes	mais presque tous les premiers *citoyens*
fecerunt idem;	firent de même;
quod putabant	parce qu'ils pensaient
se futuros ab invidia	eux-mêmes devoir être loin de l'envie
tantum	autant
quantum recessissent	qu'ils se seraient éloignés
a conspectu suorum.	de la vue de leurs *concitoyens*.
Itaque Conon	En-conséquence Conon
vixit plurimum Cypri,	vécut la-plupart-du-temps à Cypre,
Iphicrates in Thracia,	Iphicrate en Thrace,

crates in Thracia, Timotheus Lesbi. Chares in Sigeo. Dissimilis quidem Chares horum et factis et moribus[1], sed tamen Athenis et honoratus et potens.

IV. Chabrias autem periit bello sociali[2], tali modo. Oppugnabant Athenienses Chium; erat in classe Chabrias privatus, sed omnes, qui in magistratu erant, auctoritate anteibat, eumque magis milites, quam qui præerant, adspiciebant. Quæ res ei maturavit mortem : nam, dum primus studet portum intrare, et gubernatorem jubet eo dirigere navem, ipse sibi perniciei fuit. Quum enim eo penetrasset, ceteræ non sunt secutæ. Quo facto, circumfusus hostium concursu, quum fortissime pugnaret, navis, rostro percussa, cœpit sidere. Hinc refugere quum posset si se in mare dejecisset, quod suberat classis Atheniensium quæ exciperet natantes, perire maluit quam, armis abjectis, navem relinquere in qua fuerat vectus.

Iphicrate en Thrace, Timothée à Lesbos, Charès à Sigée. A la vérité, ce dernier différait des trois autres par les actions et par les mœurs; mais il fut pourtant honoré et puissant dans Athènes.

IV. Chabrias périt dans la guerre sociale; voici comment. Les Athéniens assiégeaient Chio. Chabrias était sur la flotte en simple particulier; mais il y précédait en autorité tous ceux qui avaient des grades, et les soldats le considéraient plus que ceux qui commandaient. Cette distinction hâta sa mort. Comme il désirait entrer le premier dans le port, et qu'il ordonnait au pilote d'y diriger son vaisseau, il fut lui-même cause de sa perte. Après qu'il eut pénétré, les autres vaisseaux ne le suivirent point. Enveloppé de la multitude des ennemis, il combattait avec la plus grande valeur, quand son vaisseau, frappé d'un coup d'éperon, coula bas. Tandis qu'il pouvait s'en retirer en se lançant dans la mer, parce que la flotte des Athéniens était proche et qu'elle l'aurait recueilli, il aima mieux périr que de jeter ses armes et d'abandonner le vaisseau qui l'avait

Timotheus Lesbi,	Timothée à Lesbos,
Chares in Sigeo.	Charès à Sigée
Chares quidem	Charès, à la vérité,
dissimilis horum	*fut* différent de ceux-ci
et factis et moribus,	et par les actions et par les mœurs,
sed tamen et honoratus	mais cependant et honoré
et potens Athenis.	et puissant à Athènes.
IV. Chabrias autem	IV. Mais Chabrias
periit bello sociali,	périt dans la guerre sociale,
tali modo.	d'une telle manière (de la façon que voici).
Athenienses	Les Athéniens
oppugnabant Chium;	assiégeaient Chio :
Chabrias erat in classe	Chabrias était sur la flotte
privatus,	*comme* simple particulier,
sed anteibat auctoritate	mais il surpassait en autorité
omnes qui erant	tous ceux qui étaient [voir),
in magistratu	avec une magistrature (revêtus du pou-
militesque	et les soldats
adspiciebant eum	regardaient lui
magis quam qui præerant.	plus que ceux qui étaient-à-*leur*-tête.
Quæ res	Cette circonstance
maturavit ei mortem :	hâta à lui la mort :
nam, dum studet	car, tandis qu'il prend-à-cœur
intrare primus portum,	d'entrer le premier dans le port,
et jubet gubernatorem	et qu'il ordonne au pilote
dirigere navem eo,	de diriger *son* vaisseau là,
ipse fuit perniciei	lui-même fut à perte (causa la perte)
sibi.	à (de) lui-même.
Quum enim penetrasset eo,	Et effet, comme il avait pénétré là,
ceteræ non secutæ sunt.	les autres *vaisseaux* ne suivirent pas.
Quo facto,	Par *suite de* laquelle circonstance,
circumfusus	enveloppé
concursu hostium,	par l'affluence des ennemis,
quum pugnaret fortissime,	tandis qu'il combattait très-vaillamment,
navis, percussa rostro,	le vaisseau, frappé par un éperon,
cœpit sidere.	commença à s'enfoncer.
Quum posset	Tandis qu'il pouvait
refugere hinc	se sauver de là
si se dejecisset in mare,	s'il s'était jeté à la mer,
quod classis Atheniensium	parce que la flotte des Athéniens
suberat,	était-tout-près,
quæ exciperet	laquelle pouvait recueillir
natantes,	les *soldats* nageant,
maluit perire quam,	il aima-mieux périr que,
armis abjectis,	*ses* armes étant jetées,
relinquere navem	d'abandonner le vaisseau
in qua vectus fuerat.	sur lequel il avait été transporté.

Id ceteri facere noluerunt, qui nando in tutum pervenerunt. At ille, præstare honestam mortem existimans turpi vitæ, cominus pugnans, telis hostium interfectus est.

TIMOTHEUS.

I. Timotheus, Cononis filius, Atheniensis. Hic a patre acceptam gloriam multis auxit virtutibus. Fuit enim disertus, impiger, laboriosus, rei militaris peritus, neque minus civitatis regendæ. Multa hujus sunt præclare facta, sed hæc maxime illustria. Olynthios et Byzantios bello subegit; Samum cepit, in qua oppugnanda, superiore bello[1], Athenienses mille et ducenta talenta[2] consumpserant. Hanc ille sine ulla publica impensa populo restituit. Adversus Cotyn[3] bella gessit, ab eoque mille et ducenta talenta prædæ in publicum retulit. Cyzicum[4] obsidione liberavit. Ariobarzani[5] simul cum Agesilao

porté. Les autres ne voulurent pas faire de même : ils se sauvèrent à la nage. Chabrias, pensant qu'une mort honnête est préférable à une vie honteuse, soutint de près le choc de l'ennemi et fut percé de traits.

TIMOTHÉE.

I. L'Athénien Timothée, fils de Conon, augmenta par bien des qualités personnelles la gloire qu'il avait reçue de son père. Il fut éloquent, actif, laborieux, également habile dans l'art militaire et dans le gouvernement. Il fit beaucoup de choses glorieuses, dont voici les plus brillantes. Il soumit par les armes les Olynthiens et les Byzantins. Il prit Samos, dont le siége, dans la guerre précédente, avait coûté aux Athéniens douze cents talents, et la leur rendit sans aucune dépense publique. Il fit la guerre à Cotys, et versa au trésor public douze cents talents de butin. Il fit lever le siége de Cyzique.

Ceteri	Les autres
noluerunt facere id,	ne-voulurent-pas faire cela (l'imiter),
qui nando	lesquels en nageant
pervenerunt in tutum.	arrivèrent en *lieu* sûr.
At ille, existimans	Mais celui-là, estimant
mortem honestam	une mort honorable
præstare vitæ turpi,	être-préférable à une vie honteuse,
pugnans cominus,	combattant de près,
interfectus est	fût tué
telis hostium.	par les traits des ennemis.

TIMOTHEUS. — TIMOTHÉE.

I. Timotheus,	I. Timothée,
filius Cononis,	fils de Conon,
Atheniensis.	*était* Athénien.
Hic auxit	Celui-ci augmenta
multis virtutibus	par de nombreuses vertus
gloriam acceptam a patre.	la gloire reçue de *son* père.
Fuit enim disertus,	Il fut en effet éloquent,
impiger, laboriosus,	actif, laborieux,
peritus rei militaris,	habile dans l'art militaire,
neque minus	et non moins *habile*
regendæ civitatis.	à conduire la cité.
Multa hujus sunt	De nombreux *traits* de celui-ci existent
facta præclare,	faits avec-éclat,
sed hæc maxime illustria.	mais ceux-ci *sont* les plus illustres.
Subegit bello	Il soumit par la guerre
Olynthios et Byzantios;	les Olynthiens et les Byzantiens;
cepit Samum,	il prit Samos,
in qua oppugnanda,	en assiégeant laquelle,
bello superiore,	dans la guerre précédente,
Athenienses	les Athéniens
consumpserant	avaient dépensé
mille et ducenta talenta.	mille et deux-cents talents.
Ille	Celui-là (Timothée)
restituit hanc populo	rendit celle-ci (Samos) au peuple
sine ulla impensa publica.	sans aucune dépense publique.
Gessit bella	Il fit des guerres
adversus Cotyn,	contre Cotys,
retulitque ab eo	et rapporta de chez lui
in publicum	au *trésor* public
mille et ducenta talenta	mille et deux-cents talents
prædæ.	de butin.
Liberavit Cyzicum	Il délivra Cyzique
obsidione.	du siége.



auxilio profectus est. a quo quum Laco pecuniam numeratam accepisset, ille cives suos agro atque urbibus augeri maluit, quam id sumere cujus partem domum suam ferre posset. Itaque accepit Crithoten et Sestum.

II. Idem, classi præfectus, circumvehens Peloponnesum Laconicam populatus, classem eorum fugavit[1]. Corcyram sub imperium Atheniensium redegit, sociosque idem adjunxit Epirotas, Athamanas, Chaonas, omnesque eas gentes quæ mare illud adjacent. Quo facto Lacedæmonii de diutina contentione destiterunt, et sua sponte Atheniensibus imperii maritimi principatum concesserunt, pacemque his legibus constituerunt, ut Athenienses mari duces essent. Quæ victoria tantæ fuit Atticis lætitiæ, ut tum primum aræ Paci publice

Il marcha, conjointement avec Agésilas, au secours d'Ariobarzane. Le Spartiate ayant accepté de l'argent comptant, il aima mieux agrandir le domaine de ses concitoyens en territoires et en villes, que de prendre une somme dont il pouvait faire entrer une partie dans sa maison, et obtint pour eux Crithoté et Sestos.

II. A la tête de l'armée navale, il longea les côtes du Péloponèse. et dispersa la flotte des Spartiates. Il réduisit Corcyre sous la puissance des Athéniens, et leur donna pour alliés les Épirotes, les Acarnaniens, les Chaoniens, et tous les peuples qui sont situés sur cette mer. Les Lacédémoniens se désistèrent par là de leur longue prétention, cédèrent spontanément aux Athéniens la prééminence maritime, et la suprématie d'Athènes sur mer fut reconnue par le traité qui intervint. Cette victoire causa une si grande joie aux peuples de l'Attique, qu'alors, pour la première fois, on éleva des autels

Profectus est auxilio
Ariobarzani
simul cum Agesilao :
a quo
quum Laco
accepisset
pecuniam numeratam,
ille maluit
suos cives augeri
agro atque urbibus
quam sumere id
cujus posset ferre partem
suam domum.
Itaque accepit
Crithoten et Sestum.

II. Idem,
præfectus classi,
circumvehens
Peloponnesum,
populatus Laconicam,
fugavit classem eorum.
Redegit Corcyram
sub imperium
Atheniensium,
idemque adjunxit socios
Epirotas, Athamanos,
Chaonas,
omnesque eas gentes
quæ adjacent illud mare.
Quo facto
Lacedæmonii destiterunt
de diutina contentione,
et sua sponte
concesserunt
Atheniensibus
principatum
imperii maritimi,
constitueruntque pacem
his legibus,
ut Athenienses
essent duces mari.
Quæ victoria
fuit tantæ lætitiæ
Atticis,
ut tum primum
aræ factæ sint Paci
publice,

Il partit à (au) secours
à (de) Ariobarzane
en-même-temps avec Agésilas :
duquel (d'Ariobarzane)
tandis que le Lacédémonien
avait reçu
de l'argent compté (comptant),
celui-là aima-mieux
ses concitoyens s'accroître
en territoire et en villes
que de prendre cela (une chose)
dont il pourrait porter une partie
dans sa demeure.
En-conséquence il reçut
Crithoté et Sestos.

II. Le même,
mis-à-la-tête de la flotte,
faisant-le-tour
du Péloponèse,
ayant ravagé la Laconie,
mit-en-fuite la flotte d'eux (des Lacédémoniens).
Il réduisit Corcyre
sous l'empire
des Athéniens,
et le même *leur* adjoignit *pour* alliés
les Épirotes, les Athamans,
les Chaoniens,
et toutes ces nations
qui sont-situées-auprès-de cette mer.
Cette chose ayant été faite
les Lacédémoniens se désistèrent
d'une longue rivalité,
et de leur propre-mouvement
cédèrent
aux Athéniens
le premier-rang
de l'empire de-la-mer,
et établirent la paix
à ces conditions,
que les Athéniens
seraient les chefs sur mer.
Laquelle victoire
fut à si-grande (causa une telle) joie
aux habitants-de-l'Attique,
qu'alors pour-la-première-fois
des autels furent faits (dressés) à la Paix
au-nom-de-l'État,

sint factæ, eique deæ pulvinar[1] sit institutum. Cujus laudis ut memoria maneret, Timotheo publice statuam in foro posuerunt. Qui honos huic uni ante id tempus contigit ut, quum patri populus statuam posuisset, filio quoque daret. Sic, juxta posita, recens filii veterem patris renovavit memoriam.

III. Hic quum esset magno natu et magistratus gerere desisset, bello Athenienses undique premi sunt cœpti. Defecerat Samus; descierat Hellespontus; Philippus[2] jam tum valens Macedo multa moliebatur: cui oppositus Chares[3] quum esset, non satis in eo præsidii putabatur. Fit Menestheus prætor, filius Iphicratis, gener Timothei, et, ut ad bellum proficiscatur, decernitur. Huic in consilium dantur duo, usu et sapientia præstantes, quorum consilio uteretur, pater et socer: quod

à la Paix et qu'on établit un pulvinar pour cette déesse. Afin que la mémoire de ce glorieux événement fût durable, on dressa, par un décret du peuple, une statue à Timothée sur la place publique. Il était sans exemple jusqu'alors qu'on eût honoré le fils d'une statue, après en avoir érigé une au père. L'image de Timothée, placée auprès de celle de Conon, rajeunit la gloire de ce dernier.

III. Timothée était avancé en âge et avait cessé de gérer des emplois, quand les Athéniens commencèrent à être pressés de tous côtés par la guerre. Samos avait quitté leur parti; l'Hellespont s'était révolté; Philippe de Macédoine, déjà puissant, méditait plusieurs entreprises. On lui avait opposé Charès; mais on ne croyait pas que ce général pût défendre Athènes avec succès contre ce prince. On fait préteur Ménesthée, fils d'Iphicrate et gendre de Timothée, et l'on décrète qu'il parte pour cette guerre. On lui donne pour conseil deux hommes éminents en expérience et en sagesse, son père et son beau

pulvinarque	et qu'un reposoir
institutum sit ei deæ.	fut institué pour cette déesse.
Cujus laudis	De laquelle gloire
ut memoria maneret,	afin que le souvenir subsistât,
posuerunt statuam	ils établirent (élevèrent) une statue
Timotheo	à Timothée
in foro	sur la place-publique
publice.	aux-frais-de-l'État.
Qui honos	Lequel honneur
contigit huic uni	fut dévolu à celui-ci seul
ante id tempus,	avant ce temps,
ut, quum populus	que, après que le peuple
posuisset statuam patri,	avait élevé une statue au père,
daret filio quoque.	il *en* donnât *une* au fils aussi.
Sic, posita juxta,	Ainsi, placée tout-auprès,
recens filii	la *statue* nouvelle du fils
renovavit	renouvela (raviva)
veterem memoriam patris.	l'ancien souvenir du père.
III. Quum hic	III. Alors que celui-ci (Timothée)
esset magno natu	était d'un grand âge
et desisset	et avait cessé
gerere magistratus,	d'exercer les magistratures,
Athenienses	les Athéniens
cœpti sunt premi bello	commencèrent à être pressés par la guerre
undique.	de-toutes-parts.
Samus defecerat ;	Samos avait fait-défection ;
Hellespontus descierat ;	l'Hellespont s'était détaché *d'eux;*
Philippus Macedo	Philippe le Macédonien
jam tum valens	déjà alors puissant
moliebatur multa :	préparait de nombreuses *entreprises :*
cui quum Chares	*Philippe* auquel comme Charès
oppositus esset,	avait été opposé,
putabatur	il était cru (on croyait)
non satis præsidii	pas assez d'appui (de force pour défendre)
in eo.	*n'être* en lui.
Menestheus,	Ménesthée,
filius Iphicratis,	fils d'Iphicrate,
gener Timothei,	gendre de Timothée,
fit prætor,	est fait général,
et decernitur	et il est décrété
ut proficiscatur	qu'il parte
ad bellum.	pour la guerre.
Huic dantur in consilium	A celui-ci sont donnés pour le conseil
duo præstantes	deux *hommes* éminents
usu et sapientia,	par l'expérience et la sagesse,
consilio quorum uteretur,	du conseil desquels il devait se servir
pater et socer :	*son* père et *son* beau-père :

in his tanta erat auctoritas ut magna spes esset per eos amissa posse recuperari. Hi quum Samum profecti essent, et eodem Chares, adventu eorum cognito, cum suis copiis proficisceretur, ne quid absente se gestum videretur, accidit, quum ad insulam appropinquaret, ut magna tempestas oriretur : quam evitare duo veteres imperatores utile arbitrati, suam classem suppresserunt. At ille, temeraria usus ratione, non cessit majorum natu auctoritati, et, ut in sua navi esset fortuna, quo contenderat, pervenit; eodemque ut sequerentur, ad Timotheum et Iphicratem nuntium misit. Hinc male re gesta, compluribus amissis navibus, eodem, unde erat profectus, se recepit, litterasque Athenas publice misit, sibi proclive fuisse Samum capere, nisi a Timotheo et Iphicrate desertus esset. Ob eam

père, parce qu'ils avaient une si grande autorité, qu'on espérait grandement recouvrer par eux ce qu'on avait perdu. Ils étaient partis pour Samos, et Charès, informé de leur venue, avait marché vers le même endroit avec ses troupes, de peur qu'il ne parût qu'on eût fait quelque chose sans lui. Mais, comme on approchait de l'île, il s'éleva une grande tempête. Les deux vieux généraux crurent sage de l'éviter et arrêtèrent la marche de leur flotte. Charès, suivant une idée téméraire, ne déféra point à l'autorité de ses anciens, et, comme si la fortune eût été sur son bord, il parvint où il voulait aller, et envoya dire à Timothée et Iphicrate de l'y suivre; puis, ayant échoué dans son entreprise et ayant perdu plusieurs vaisseaux, il se retira au même lieu d'où il était parti, et de là écrivit aux magistrats d'Athènes « qu'il lui aurait été facile de prendre Samos. s'il n'avait pas été abandonné de Timothée et d'Iphicrate. » On leur

quod tanta auctoritas	parce qu'une si-grande autorité
erat in his,	était en ceux-ci,
ut esset magna spes	qu'il y avait grand espoir
amissa	les choses perdues
posse recuperari	pouvoir être recouvrées
per eos.	au-moyen d'eux.
Quum hi	Comme ceux-ci
profecti essent Samum,	étaient partis pour Samos,
et, adventu eorum	et que, la venue d'eux
cognito,	ayant été apprise,
Chares proficisceretur	Charès partait
eodem	pour-le-même-endroit
cum suis copiis,	avec ses troupes [*été* fait
ne quid videretur gestum	de peur que quelque chose ne parût *avoir*
se absente,	lui-même étant-absent,
accidit,	il arriva,
quum appropinquaret	comme il s'approchait
ad insulam,	de l'île,
ut magna tempestas	qu'une grande tempête
oriretur :	s'éleva :
quam	laquelle
duo veteres imperatores	les deux vieux généraux
arbitrati utile evitare,	ayant jugé utile d'éviter,
sup .esserunt	arrêtèrent
suam classem.	leur flotte.
At ille,	Mais celui-là,
usus ratione temeraria,	se servant d'un système téméraire,
non cessit auctoritati	ne céda pas à l'autorité [âgés),
majorum natu,	d'*eux* plus grands par la naissance (plus
et, ut fortuna	et, comme si la fortune
esset in sua navi,	eût été sur son vaisseau,
pervenit quo contenderat ;	il arriva *là* où il s'était dirigé ;
misitque nuntium	et il envoya un message
ad Timotheum	à Timothée
et Iphicratem,	et Iphicrate,
ut sequerentur eodem.	pour qu'ils *le* suivissent au-même-endroit.
Hinc, re gesta male,	De là, l'affaire ayant été conduite mal,
compluribus navibus	plusieurs vaisseaux
amissis,	ayant été perdus,
se recepit eodem	il se retira au-même-endroit
unde profectus erat,	d'où il était parti,
misitque Athenas litteras	et envoya à Athènes une lettre
publice,	officiellement, [même
fuisse proclive sibi	*disant* avoir (qu'il aurait) été cile à lui-
capere Samum,	de prendre Samos,
nisi desertus esset	s'il n'avait été abandonné
a Timotheo et Iphicrate.	par Timothée et Iphicrate.

rem in crimen vocabantur : populus acer, suspicax, mobilis, adversarius, invidus etiam potentiæ, domum revocat; accusantur proditionis. Hoc judicio damnatur Timotheus, lisque ejus æstimatur centum talentis[1]. Ille, odio ingratæ civitatis coactus, Chalcidem se contulit.

IV. Hujus post mortem, quum populum judicii sui pœniteret, mulctæ novem partes detraxit, et decem talenta Cononem filium ejus, ad muri quamdam partem reficiendam, jussit dare. In quo fortunæ varietas est animadversa : nam, quos avus Conon muros ex hostium præda patriæ restituerat, eosdem nepos, cum summa ignominia familiæ, ex sua re familiari reficere coactus est. Timothei autem moderatæ sapientisque vitæ quum pleraque possimus proferre testimonia, uno erimus contenti, quod ex eo facile conjici poterit quam carus

en fit un crime. Le peuple, ardent, soupçonneux, léger, querelleur, et en outre envieux de la puissance, les rappelle. Ils sont accusés de trahison. Timothée est condamné, et son amende est taxée à cent talents. La haine d'une ville ingrate le força de se retirer à Chalcis.

IV. Après sa mort, le peuple, se repentant de son jugement, réduisit l'amende des neuf dixièmes, et ordonna que son fils Conon donnerait dix talents pour rétablir une certaine partie des murs. Ainsi, par un exemple remarquable des variations de la fortune, les mêmes murailles que Conon avait relevées avec les dépouilles des ennemis, son petit-fils fut forcé de les rétablir sur son propre bien de famille, au grand déshonneur de sa maison. Nous pourrions produire plusieurs preuves de la vie modérée et sage de Timothée. Nous nous bornerons à une seule, parce qu'on en pourra facilement conjecturer combien il fut cher aux siens. Il comparut en justice dans

Ob eam rem	Pour ce fait
vocabantur in crimen :	ils étaient appelés (mis) en accusation ;
populus acer, suspicax,	le peuple passionné, soupçonneux,
mobilis,	mobile,
adversarius, invidus etiam	ennemi, envieux même
potentiæ,	de la puissance *des citoyens*,
revocat domum ;	*les* rappelle au pays ;
accusantur proditionis.	ils sont accusés de trahison.
Hoc judicio	Dans ce jugement
Timotheus damnatur,	Timothée est condamné,
lisque ejus	et l'amende de lui
æstimatur centum talentis.	est estimée (fixée) à cent talents.
Ille,	Celui-là (Timothée),
coactus odio	contraint par la haine
civitatis ingratæ,	d'une cité ingrate,
se contulit Chalcidem.	se transporta à Chalcis.
IV. Post mortem hujus,	IV. Après la mort de celui-ci,
quum pœniteret populum	comme du-repentir-était au peuple,
sui judicii,	de son jugement,
detraxit novem partes	il retrancha neuf parts (les neuf dixièmes)
mulctæ,	de l'amende,
et jussit Cononem,	et ordonna Conon,
filium ejus,	fils de lui,
dare decem talenta	donner dix talents
ad quamdam partem muri	pour une certaine partie du rempart
reficiendam.	devant être réparée.
In quo animadversa est	En quoi fut remarquée
varietas fortunæ :	l'inconstance de la fortune :
nam nepos	car le petit-fils
coactus est reficere	fut forcé de réparer
ex sua re familiari,	de son bien de-famille,
cum summa ignominia	avec une très-grande honte
familiæ,	de (pour) *sa* famille,
eosdem muros	ces-mêmes murs
quos avus Conon	que *son* aïeul Conon
restituerat patriæ	avait rendus à (relevés pour) la patrie
ex præda hostium.	avec le butin des (fait sur les) ennemis.
Quum autem possimus	D'autre-part tandis que nous pourrions
proferre	citer
pleraque testimonia	de très-nombreux témoignages
vitæ moderatæ	de la vie modérée
sapientisque	et sage
Timothei,	de Timothée,
erimus contenti uno,	nous serons contents d'un-seul,
quod ex eo	parce que d'après celui-ci [giné
poterit facile conjici	il pourra facilement être conjecturé (ima-
quam fuerit carus suis.	combien il fut cher aux siens.

suis fuerit. Quum Athenis adolescentulus causam diceret, non solum amici privatique hospites ad eum defendendum convenerunt, sed etiam in eis Jason tyrannus[1], qui illo tempore fuit omnium potentissimus. Hic quum in patria sine satellitibus se tutum non arbitraretur, Athenas sine ullo præsidio venit; tantique hospitem fecit ut mallet se capitis periculum adire quam Timotheo, de fama dimicanti, deesse. Hunc adversus tamen Timotheus postea, populi jussu, bellum gessit, patriæque sanctiora jura quam hospitii esse duxit.

Hæc extrema fuit ætas imperatorum Atheniensium, Iphicratis, Chabriæ, Timothei; neque, post illorum obitum, quisquam dux in ulla urbe fuit dignus memoria.

DATAMES.

I. Venio nunc ad fortissimum virum maximique consilii omnium barbarorum, exceptis duobus Carthaginiensibus, Amil-

sa première jeunesse, et non-seulement ses amis et ses hôtes, simples particuliers, se réunirent pour le défendre, mais il se trouva encore parmi eux le tyran Jason, le prince le plus puissant de ce temps-là. Jason, qui ne se croyait pas en sûreté dans sa patrie sans satellites, vint à Athènes sans aucune escorte, et montra tant d'estime pour son hôte, qu'il aima mieux exposer sa vie que de manquer à Timothée en danger de perdre sa réputation. Cependant Timothée lui fit la guerre dans la suite par l'ordre du peuple, et jugea que les droits de la patrie sont plus sacrés que ceux de l'hospitalité.

Ce fut là le dernier âge des grands généraux d'Athènes : ils finirent avec Iphicrate, Chabrias et Timothée, et, après leur mort, il n'y eut dans cette ville aucun capitaine digne de mémoire.

DATAME.

I. Je viens maintenant à l'homme le plus courageux et le plus habile de tous les barbares, si l'on excepte les deux Carthaginois

Quum adolescentulus
diceret causam Athenis,
non solum amici
hospitesque privati
convenerunt
ad eum defendendum,
sed etiam in his
Jason tyrannus,
qui fuit illo tempore
potentissimus omnium.
Quum hic
non arbitraretur se tutum
in patria sine satellitibus,
venit Athenas
sine ullo præsidio;
fecitque tanti hospitem
ut mallet
se adire periculum capitis
quam deesse Timotheo
dimicanti de fama.
Timotheus tamen postea,
jussu populi,
gessit bellum
adversus hunc,
duxitque jura patriæ
esse sanctiora
quam hospitii.
Hæc fuit extrema ætas
imperatorum
Atheniensium,
Iphicratis,
Chabriæ, Timothei;
neque, post obitum illorum
fuit in illa urbe
quisquam dux
dignus memoria.

Alors que tout-jeune-homme
il plaidait *sa* cause à Athènes,
non-seulement *ses* amis
et *ses* hôtes de-condition-privée
se rassemblèrent
pour le défendre,
mais encore parmi ceux-ci
Jason le tyran,
qui fut en ce temps-là
le plus puissant de tous.
Tandis que celui-ci
ne croyait pas lui-même en-sûreté
dans *sa* patrie sans satellites,
il vint à Athènes
sans aucune escorte;
et il fit de si-grand *prix son* hôte
qu'il aima-mieux [(exposer sa vie)
lui-même affronter un péril de la tête
que de faire-défaut à Timothée
combattant au-sujet-de *son* honneur.
Timothée cependant dans-la-suite,
par ordre du peuple,
fit la guerre
contre celui-ci,
et estima les droits de la patrie
être plus sacrés
que *ceux* de l'hospitalité.
Celle-ci fut la dernière génération
des généraux
athéniens,
celle d'Iphicrate,
de Chabrias, de Timothée;
et après la mort de ceux-là
il n'y eut pas dans cette ville-là
quelque général
digne de mémoire.

DATAMES.

I. Venio nunc
ad virum fortissimum
maximique consilii
omnium barbarorum,
duobus Carthaginiensibus
exceptis,
Amilcare et Annibale:

DATAME.

I. Je viens maintenant
à l'homme le plus brave
et du plus grand conseil
de tous les barbares,
deux Carthaginois
exceptés,
Amilcar et Annibal:

care et Annibale; de quo hoc plura referemus, quod et obscuriora sunt ejus gesta pleraque[1], et ea, quæ prospere ei cesserunt, non magnitudine copiarum, sed consilii, quo tantum non omnes superabat, acciderunt. Quorum nisi ratio explicata fuerit, res apparere non poterunt. Datames, patre Camissare, natione Care, matre Scythissa natus, primum militum numero fuit apud Artaxerxem eorum qui regiam tuebantur. Pater ejus Camissares, quod et manu fortis et bello strenuus et regi multis locis fidelis erat repertus, habuit provinciam Ciliciæ, juxta Cappadociam, quam incolunt Leucosyri. Datames, militare munus fungens[2], primum, qualis esset, apparuit bello quod rex adversus Cadusios[3] gessit. Namque hic multis millibus regiorum interfectis, magni fuit ejus opera. Quo factum est ut, quum in eo bello cecidisset Camissares, paterna ei traderetur provincia.

Amilcar et Annibal. J'en parlerai avec d'autant plus de détail, que la plupart des choses qu'il a faites sont peu connues, et que les entreprises qui lui réussirent furent l'effet, non du nombre de ses troupes, mais de sa prudence, par laquelle il surpassait tous les capitaines. Mais l'histoire de sa vie, pour être bien comprise, demande à être exposée avec ordre et avec suite. Datame, fils de Camissare, Carien de naissance, et d'une femme scythe, fut d'abord placé auprès d'Artaxerxès, parmi les soldats qui gardaient le palais. Son père, Camissare, ayant été reconnu pour brave et expérimenté dans la guerre, et fidèle au roi dans plusieurs occasions, eut le gouvernement de la Cilicie, province contiguë à la Cappadoce qu'habitent les Leucosyriens. Ce fut dans la guerre d'Artaxerxès contre les Cadusiens que Datame fit sa première campagne et montra ce qu'il était. On y avait perdu plusieurs milliers de soldats; ses services n'en furent que d'un plus grand prix. En sorte que, Camissare étant mort dans cette guerre, on lui donna le gouvernement de son père.

de quo	au-sujet duquel
referemus plura,	nous rapporterons des détails plus nom-
hoc quod gesta ejus	parce que les actions de lui [breux
sunt pleraque	sont la plupart
obscuriora,	plus obscures (moins connues),
et ea quæ cesserunt ei	et que celles qui ont tourné à lui
prospere,	heureusement,
acciderunt [rum,	sont arrivées
non magnitudine copia-	non par la grandeur des forces,
sed consilii,	mais *par celle* du conseil,
quo superabat	par lequel il surpassait
tantum non omnes.	seulement pas tous (presque tous).
Quorum nisi ratio	Desquelles *actions* si le système
explicata fuerit,	n'a pas été exposé *d'abord*,
res non poterunt apparere.	les faits ne pourront pas être-en-lumière.
Datames,	Datame,
natus patre Camissare,	né d'un père *nommé* Camissare,
Care natione,	Carien de nation,
matre Scythissa,	*et* d'une mère scythe,
fuit primum	fut d'abord
apud Artaxerxem	auprès d'Artaxerxès
numero eorum militum	au nombre de ces soldats
qui tuebantur regiam.	qui gardaient le palais.
Pater ejus Camissares,	Le père de lui, Camissare,
quod repertus erat	parce qu'il avait été trouvé
et fortis manu	et brave par le bras
et strenuus bello	et actif à la guerre
et fidelis regi	et fidèle au roi
multis locis,	en de nombreuses circonstances
habuit provinciam Ciliciæ,	eut la province de Cilicie,
juxta Cappadociam,	auprès de la Cappadoce,
quam incolunt Leucosyri.	qu'habitent les Leucosyriens.
Datames,	Datame,
fungens munus militare,	s'acquittant du service militaire,
apparuit primum	se montra d'abord
qualis esset	*tel* qu'il était
bello quod rex gessit	dans la guerre que le roi fit
adversus Cadusios.	contre les Cadusiens.
Namque hic,	Car là,
multis millibus regiorum	de nombreux milliers de *soldats* du-roi
interfectis,	ayant été tués,
opera ejus fuit magni.	l'aide de lui fut d'un grand *prix*.
Quo factum est ut,	Par quoi il fut fait que,
quum Camissares	comme Camissare
cecidisset in eo bello,	était tombé (mort) dans cette guerre,
provincia paterna	la province paternelle
traderetur ei.	fut donnée à lui.

II. Pari se virtute postea præbuit, quum Autophradates, jussu regis, bello persequeretur eos qui defecerant[1]. Namque hujus opera hostes, quum castra jam intrassent, profligati sunt, exercitusque reliquus conservatus regis est. Qua ex re majoribus rebus præesse cœpit. Erat eo tempore Thyus dynastes[2] Paphlagoniæ, antiquo genere natus a Pylæmene illo, quem Homerus Troico bello a Patroclo interfectum ait[3]. Is regi dicto audiens non erat. Quam ob causam bello eum persequi constituit, eique rei præfecit Datamem, propinquum Paphlagonis : namque ex fratre et sorore erant nati. Quam ob causam Datames omnia primum experiri voluit, ut sine armis propinquum ad officium reduceret. Ad quem quum venisset sine præsidio, quod ab amico nullas vereretur insidias, pæne interiit : nam Thyus eum clam interficere voluit. Erat mater cum Datame, amita Paphlagonis ea, quid ageretur, resciit,

II. Il se montra ensuite aussi vaillant, lorsque Autophradate, par l'ordre du roi, poursuivit, les armes à la main, les peuples qui s'étaient révoltés. Car les ennemis, déjà entrés dans le camp des Perses, furent, grâce à lui, taillés en pièces, et le reste de l'armée du roi fut conservé. Il fut mis en conséquence à la tête de plus grandes entreprises. Thyus, issu de cet antique Pylémène, qu'Homère dit avoir été tué par Patrocle dans la guerre de Troie, était alors dynaste de la Paphlagonie. Comme il n'obéissait point aux ordres du roi, ce prince résolut de le poursuivre par les armes, et chargea de ce soin Datame, proche parent du Paphlagonien; car ils étaient nés, l'un du frère, l'autre de la sœur. Pour cette raison, Datame voulut d'abord tout tenter pour ramener son parent à son devoir, sans employer les armes. Il alla le trouver sans escorte, parce qu'il ne craignait aucun piége d'un ami; mais il faillit périr : car Thyus voulut le tuer secrètement. La mère de Datame, tante paternelle du Paphlagonien, était avec son fils. Elle fut instruite de ce qui se passait

II. Se præbuit postea	II. Il se montra dans-la-suite
virtute pari,	d'un courage égal,
quum Autophradates,	alors qu'Autophradate,
jussu regis,	par l'ordre du roi,
persequeretur	poursuivait
eos qui defecerant.	ceux qui avaient fait-défection.
Namque opera hujus	Car par l'aide de celui-ci (Datame)
hostes, quum jam	les ennemis, alors que déjà
intrassent castra,	ils avaient pénétré dans le camp,
profligati sunt,	furent taillés-en-pièces,
reliquusque exercitus regis	et le reste-de l'armée du roi
conservatus est.	fut sauvé.
Ex qua re	Par-suite-de laquelle action
cœpit præesse	il commença à être-à-la-tête
rebus majoribus.	d'affaires plus importantes.
Eo tempore erat Thyus,	En ce temps était (vivait) Thyus,
dynastes Paphlagoniæ,	dynaste de la Paphlagonie,
natus genere antiquo	né d'une famille ancienne
ab illo Pylæmene,	de ce Pylémène,
quem Homerus ait	qu'Homère dit
interfectum a Patroclo	*avoir été* tué par Patrocle
bello Troico.	dans la guerre de-Troie.
Is non erat audiens	Celui-ci n'était pas obéissant
dicto regi.	à la parole au (du) roi.
Ob quam causam	Pour laquelle cause
constituit	*le roi* résolut
persequi eum bello,	de poursuivre lui par la guerre,
præfecitque ei rei	et mit-à-la-tête de cette entreprise
Datamem,	Datame,
propinquum Paphlagonis :	proche *parent* du Paphlagonien :
namque nati erant	car ils étaient nés
ex fratre et sorore.	*l'un* du frère et *l'autre* de la sœur.
Ob quam causam	Pour laquelle cause
Datames voluit primum	Datame voulut d'abord
experiri omnia,	tenter tous *les moyens*,
ut sine armis	afin que sans *employer* les armes
reduceret propinquum	il ramenât *son* proche *parent*
ad officium.	à *son* devoir.
Ad quem quum venisset	Vers lequel comme il était venu
sine præsidio,	sans escorte, [ami
quod vereretur ab amico	parce qu'il *ne* craignait de-la-part d'un
nullas insidias,	aucune embûche,
interiit pæne :	il périt presque :
nam Thyus voluit	car Thyus voulut
interficere eum clam.	faire-périr lui secrètement.
Cum Datame erat mater,	Avec Datame était *sa* mère,
amita Paphlagonis :	tante du Paphlagonien :

filiumque monuit. Ille fuga periculum evitavit, bellumque indixit Thyo. In quo, quum ab Ariobarzane, præfecto Lydiæ et Ioniæ totiusque Phrygiæ, desertus esset, nihilo segnius perseveravit, vivumque Thyum cepit cum uxore et liberis.

III. Cujus facti ne prius fama ad regem, quam ipse, perveniret, dedit operam. Itaque, omnibus insciis, eo, ubi erat rex, venit, posteroque die Thyum, hominem maximi corporis terribilemque facie, quod et niger et capillo longo barbaque erat prolixa, optima veste texit, quam satrapæ regii gerere consueverant; ornavitque etiam torque et armillis aureis ceteroque regio cultu : ipse agresti duplici amiculo circumdatus hirtaque tunica, gerens in capite galeam venatoriam, dextra manu clavam, sinistra copulam, qua vinctum ante se Thyum agebat, ut si feram bestiam captam duceret. Quem omnes

elle l'en avertit. Datame échappa au péril par la fuite et déclara la guerre à Thyus. Quoiqu'il eût été abandonné, dans cette expédition, par Ariobarzane, gouverneur de la Lydie, de l'Ionie et de toute la Phrygie, il ne la continua pas moins ardemment; et il prit Thyus vivant, avec sa femme et ses enfants.

III. Il eut soin que la nouvelle de cette action ne le devançât pas auprès du roi. Il se rendit donc, à l'insu de tout le monde, à l'endroit où ce prince était; et le lendemain de son arrivée, il revêtit Thyus, homme d'une très-haute taille et d'une figure effrayante, parce qu'il avait la chevelure et la barbe longues, d'une très-belle robe, que les satrapes royaux avaient coutume de porter. Il l'orna aussi d'un collier et de bracelets d'or, et du reste de la parure royale. Pour lui, enveloppé d'un épais manteau de paysan et d'une tunique hérissée de poils, ayant sur la tête un bonnet de chasseur, il tenait de la main droite une massue, et de la gauche une laisse avec laquelle il menait Thyus devant lui, comme une bête sauvage qu'il aurait

ea resciit	celle-ci apprit
quid ageretur,	ce qui se passait,
monuitque filium.	et avertit *son* fils.
Ille evitavit periculum	Celui-là évita le danger
fuga,	par la fuite,
indixitque bellum Thyo.	et déclara la guerre à Thyus.
In quo,	Dans laquelle *guerre*,
quum desertus esset	bien qu'il eût été abandonné
ab Ariobarzane,	par Ariobarzane,
præfecto Lydiæ et Ioniæ	gouverneur de la Lydie et de l'Ionie
totiusque Phrygiæ,	et de toute la Phrygie,
perseveravit	il *ne* persévéra
nihilo segnius,	en rien plus mollement,
cepitque Thyum vivum	et prit Thyus vivant
cum uxore et liberis.	avec *son* épouse et *ses* enfants
III. Cujus facti	III. De laquelle action
dedit operam	il donna *son* soin
ne fama	à ce que la renommée
perveniret ad regem	n'arrivât pas au roi
prius quam ipse.	avant que lui-même *n'arrivât*.
Itaque, omnibus insciis,	En conséquence, tous *l'*ignorant,
venit eo ubi rex erat,	il vint là où le roi était,
dieque postero	et le jour suivant
texit optima veste	il couvrit de la plus belle robe
quam satrapæ regii	que les satrapes du roi
consueverant gerere,	avaient coutume de porter,
Thyum,	Thyus,
hominem maximi corporis	homme d'un très-grand corps
facieque terribili,	et d'un aspect effrayant,
quod erat et niger	parce qu'il était et noir
et capillo longo	et de chevelure longue
barbaque prolixa;	et de barbe allongée;
ornavitque etiam	et il *le* décora même
torque et armillis aureis	d'un collier et de bracelets d'-or
ceteroque cultu regio :	et du reste du costume royal :
ipse circumdatus	lui-même enveloppé
amiculo duplici agresti	d'un manteau double de-paysan
tunicaque hirta,	et d'une tunique hérissée (à longs poils),
gerens in capite	portant sur la tête
galeam venatoriam,	un casque de-chasseur,
manu dextra clavam,	dans la main droite une massue,
sinistra copulam,	dans la gauche une laisse,
qua agebat ante se	avec laquelle il poussait devant lui-même
Thyum vinctum,	Thyus attaché,
ut si duceret	comme s'il avait conduit
bestiam feram captam.	une bête sauvage prise.
Quem quum omnes	Lequel comme tous

quum prospicerent propter novitatem ornatus ignotamque formam, ob eamque rem magnus esset concursus, fuit non nemo qui agnosceret Thyum regique nuntiaret. Primo non accredidit : itaque Pharnabazum misit exploratum. A quo ut rem gestam comperit, statim admitti jussit, magnopere delectatus quum facto, tum ornatu; imprimis quod nobilis rex in potestatem inopinanti venerat. Itaque magnifice Datamem donatum ad exercitum misit qui tum contrahebatur, duce Pharnabazo et Tithrauste, ad bellum Ægyptium, parique eum atque illos imperio esse jussit. Postea vero quam Pharnabazum rex revocavit, illi summa imperii tradita est.

IV. Hic quum maximo studio compararet exercitum, Ægyptumque proficisci pararet, subito a rege litteræ sunt ei missæ, ut Aspim aggrederetur, qui Cataoniam tenebat : quæ gens jacet supra Ciliciam, confinis Cappadociæ. Namque

prise. La nouveauté de cet accoutrement et cette figure inconnue attirant tous les regards, on accourut en foule; Thyus fut reconnu et on l'annonça au roi. D'abord ce prince ne le crut pas; et il envoya Pharnabaze vérifier le fait. Aussitôt que la nouvelle lui eut été confirmée, il ordonna qu'on introduisît Datame, et ne se montra pas moins enchanté du succès obtenu que de la singularité du spectacle, il s'applaudissait surtout de voir ce prince célèbre tombé dans son pouvoir au moment où il l'espérait le moins. Après avoir donc récompensé Datame magnifiquement, il l'envoya à l'armée qui se rassemblait alors, sous la conduite de Pharnabaze et de Tithraustès, pour la guerre d'Égypte; et il ordonna qu'il y eût la même autorité que ces généraux. Mais après qu'il eut rappelé Pharnabaze, il lui donna le commandement en chef.

IV. Pendant que Datame mettait l'armée sur pied avec la plus grande ardeur et qu'il se préparait à partir pour l'Égypte, des dépêches envoyées par le roi lui portèrent l'ordre d'attaquer Aspis, qui occupait la Cataonie, province située au-dessus de la Cilicie et con-

prospicerent	regardaient-de-loin
propter novitatem ornatus	à-cause-de la nouveauté du costume
formamque ignotam,	et de *cette* figure inconnue,
ob eamque rem	et que pour ce fait
esset magnus concursus,	il y avait un grand concours *de monde*,
non fuit nemo	*il* n'*arriva* pas *qu'*il n'y eût personne
qui agnosceret Thyum	qui ne reconnût Thyus
nuntiaretque regi.	et n'annonçât *la chose* au roi.
Primo non accredidit :	D'abord il n'*y* crut pas :
itaque misit Pharnabazum	en-conséquence il envoya Pharnabaze
exploratum.	pour examiner.
A quo ut comperit	Duquel dès qu'il eut appris
rem gestam,	l'action accomplie,
statim jussit	aussitôt il ordonna
admitti,	*Datame* être introduit,
magnopere delectatus	grandement réjoui
quum facto, tum ornatu ;	et de l'événement, et du costume,
imprimis quod rex nobilis	surtout parce qu'un prince fameux
venerat in potestatem	était venu (tombé) au pouvoir
inopinanti.	à (de) *lui* ne-s'y-attendant-pas.
Itaque misit Datamem	En-conséquence il envoya Datame
donatum magnifice	gratifié magnifiquement (de présents magnifiques)
ad exercitum	vers l'armée
qui tum contrahebatur,	qui alors se rassemblait,
Pharnabazo et Tithrauste	Pharnabaze et Tithraustès
duce,	*étant* les chefs,
ad bellum Ægyptium,	pour la guerre d'-Égypte,
jussitque eum	et il ordonna lui
esse pari imperio	être d'une pareille autorité (avoir la même autorité)
atque illos.	que ceux-là.
Postea vero quam rex	Mais après que le roi
revocavit Pharnabazum,	eut rappelé Pharnabaze,
summa imperii	la suprématie du commandement
tradita est illi.	fut remise à lui.
IV. Hic	IV. Là
quum compararet	comme il organisait
exercitum	*son* armée
maximo studio,	avec le plus grand zèle,
pararetque	et se préparait
proficisci Ægyptum,	à partir pour l'Égypte,
subito litteræ	soudain une lettre
missæ sunt ei a rege,	fut envoyée à lui par le roi,
ut aggrederetur Aspim,	pour qu'il attaquât Aspis,
qui tenebat Cataoniam :	qui occupait la Cataonie :
quæ gens	lequel peuple (pays)
jacet supra Ciliciam,	s'étend au-dessus de la Cilicie,
confinis Cappadociæ.	limitrophe de la Cappadoce

Aspis, saltuosam regionem castellisque munitam incolens, non solum imperio regis non parebat, sed etiam finitimas regiones vexabat, et, quæ regi portarentur, abripiebat. Datames, etsi longe aberat ab his regionibus et a majore re abstrahebatur, tamen regis voluntati morem gerendum putavit. Itaque cum paucis, sed viris fortibus, navem conscendit, existimans, id quod accidit, facilius se imprudentem parva manu oppressurum quam paratum, quamvis magno exercitu. Hac delatus, in Ciliciam egressus, inde dies noctesque iter faciens Taurum transiit, eoque, quo studuerat, venit. Quærit quibus locis sit Aspis : cognoscit haud longe abesse profectumque eum venatum. Quem dum speculatur, adventus ejus causa cognoscitur. Pisidas, cum iis quos secum habebat, ad resistendum Aspis comparat. Id Datames

finant à la Cappadoce. Aspis, qui habitait un pays couvert de forêt et garni de forts, non-seulement ne se soumettait pas à la puissance du roi, mais désolait les régions voisines et enlevait les tributs qu'on portait à ce prince. Quoique Datame fût fort éloigné de ces contrées et qu'il se vît arraché à une plus grande entreprise, il crut devoir cependant obéir à la volonté du roi. Il monta donc sur un vaisseau avec un petit nombre de gens, mais qui étaient courageux ; pensant, ce qui arriva, qu'il lui serait plus aisé d'accabler avec une petite troupe un ennemi surpris et non préparé, que de le vaincre avec une grande armée, une fois qu'il serait sur la défensive. Porté par ce navire en Cilicie, il débarque, marche jour et nuit, passe le Taurus, et arrive où il voulait se rendre. Il s'informe en quels lieux est Aspis. Il apprend qu'il n'est pas bien éloigné et qu'il est parti pour la chasse. Pendant qu'il l'épie, on est instruit du sujet de sa venue. Aspis, pour faire résistance, range en ordre des Pisidiens avec les gens qu'il avait avec lui. Datame, en étant informé, prend ses

Namque Aspis,	Car Aspis,
incolens regionem	habitant une contrée
saltuosam	boisée
munitamque castellis,	et pourvue de forteresses,
non solum	non-seulement
non parebat imperio regis,	n'obéissait pas à l'autorité du roi
sed etiam vexabat	mais encore désolait
regiones finitimas,	les contrées voisines,
et abripiebat	et enlevait *les revenus*
quæ portarentur regi.	qui étaient portés au roi.
Datames,	Datame,
etsi aberat longe	bien qu'il fût-à-distance loin
ab his regionibus	de ces contrées
et abstrahebatur	et qu'il fût arraché
a re majore,	à une entreprise plus grande,
tamen putavit	cependant pensa
morem gerendum	de la complaisance devoir être témoignée
voluntati regis.	à la volonté du roi.
Itaque conscendit navem	En-conséquence il monta sur un vaisseau
cum paucis,	avec des *soldats* peu-nombreux,
sed viris fortibus,	mais hommes braves,
existimans,	pensant,
id quod accidit,	ce qui arriva,
se oppressurum facilius	lui-même devoir accabler plus facilement
parva manu	avec une petite troupe
imprudentem	*Aspis* ne-prévoyant-pas
quam paratum,	que *Aspis* préparé, [armée.
quamvis magno exercitu.	quoique *en l'attaquant* avec une grande
Delatus hac,	Porté sur ce *vaisseau*,
egressus in Ciliciam,	ayant débarqué en Cilicie,
faciens iter inde	faisant route de là
dies noctesque,	et les jours et les nuits,
transiit Taurum,	il passa le Taurus,
venitque eo	et arriva là
quo studuerat.	où il avait pris-à-cœur *de venir*.
Quærit quibus locis	Il s'informe en quels lieux
sit Aspis :	est Aspis :
cognoscit eum	il apprend lui
haud abesse longe,	ne pas être-à-distance loin,
profectumque venatum.	et être parti pour chasser.
Quem dum speculatur,	Tandis qu'il épie celui-ci,
causa adventus ejus	le motif de l'arrivée de lui
cognoscitur.	est connu.
Aspis comparat	Aspis rassemble
cum iis quos habebat secum	avec ceux qu'il avait avec lui-même
Pisidas	des Pisidiens
ad resistendum.	pour résister.

ubi audivit, arma capit, suos sequi jubet, ipse equo concitato ad hostem vehitur. Quem procul Aspis conspiciens ad se ferentem, pertimescit, atque a conatu resistendi deterritus sese dedit. Hunc Datames vinctum ad regem ducendum tradit Mithridati[1].

V. Hæc dum geruntur, Artaxerxes, reminiscens a quanto bello ad quam parvam rem principem ducum misisset, se ipse reprehendit, et nuntium ad exercitum Acen[2] misit, quod nondum Datamem profectum putabat, qui diceret ne ab exercitu discederet. Hic priusquam perveniret quo erat profectus, in itinere convenit qui Aspim ducebant. Qua celeritate quum magnam benevolentiam regis Datamis consecutus esset, non minorem invidiam aulicorum excepit, qui illum unum pluris quam se omnes fieri videbant : quo facto, cuncti ad eum opprimendum consenserunt. Hæc Pandates, gazæ custos

armes, ordonne aux siens de le suivre, et pousse rapidement son cheval vers l'ennemi. Aspis, le voyant venir sur lui, est saisi de peur, et, ne pensant plus à se mettre en défense, il se rend de lui-même. Datame le remet, lié, à Mithridate, pour être mené au roi.

V. Pendant que ces choses se passent, Artaxerxès, réfléchissant qu'il avait détourné le meilleur de ses généraux d'une grande guerre pour une expédition peu importante, se le reproche lui-même, et, croyant que Datame n'est point encore parti, il lui dépêche un courrier au camp d'Acé, pour lui dire de ne pas quitter l'armée. Le courrier, avant d'arriver, rencontre en chemin les gens qui amenaient Aspis. Datame, ayant acquis par cette célérité d'exécution toute la bienveillance du roi, s'attira une haine non moindre des courtisans, parce qu'ils voyaient qu'on faisait plus de cas de lui seul que d'eux tous. Ils se réunirent donc tous pour le perdre. Pandate

Ubi Datames audivit id,
capit arma,
jubet suos sequi,
ipse equo concitato
vehitur ad hostem.
Quem conspiciens procul
ferentem ad se,
Aspis pertimescit,
atque deterritus
a conatu resistendi,
sese dedit.
Datames
tradit Mithridati
hunc vinctum
ducendum ad regem.
V. Dum hæc geruntur,
Artaxerxes,
reminiscens a quanto bello
ad rem quam parvam
misisset
principem ducum,
se reprehendit ipse,
et misit nuntium Acen
ad exercitum,
quod putabat Datamem
nondum profectum,
qui diceret
ne discederet ab exercitu.
Priusquam hic
perveniret
quo profectus erat,
convenit in itinere
qui ducebant Aspim.
Qua celeritate
quum Datames
consecutus esset
magnam benevolentiam
regis,
excepit
invidiam non minorem
aulicorum,
qui videbant illum unum
fieri pluris
quam se omnes :
quo facto,
cuncti consenserunt
ad eum opprimendum.

Dès que Datame eut appris cela,
il prend les armes,
ordonne aux siens de *le* suivre,
et lui-même *son* cheval étant lancé
se porte vers l'ennemi.
Lequel apercevant de loin
se portant vers lui-même,
Aspis est pénétré-de-crainte,
et détourné-par-la-frayeur
de *sa* tentative de résister,
se rend.
Datame
remet à Mithridate
celui-ci enchaîné
à-conduire vers le roi.
V. Tandis que ces choses se font,
Artaxerxès,
se rappelant de quelle-grande guerre
à une entreprise combien petite
il avait envoyé
le premier de *ses* généraux,
se blâma lui-même,
et envoya un messager à Acé
vers l'armée,
parce qu'il pensait Datame
ne pas *être* encore parti,
messager qui devait dire *à Datame*
qu'il ne s'éloignât pas de l'armée.
Avant que celui-ci (le messager)
arrivât *à l'endroit*
pour où il était parti,
il rencontra en route
ceux qui conduisaient Aspis.
Par laquelle rapidité
comme Datame
avait acquis
une grande bienveillance
du (auprès du) roi,
il recueillit
une jalousie non moins-grande
des (de la part des) courtisans,
qui voyaient celui-là tout-seul
être fait de plus grand *prix* (plus estimé)
qu'eux tous :
par ce fait,
tous conspirèrent,
pour l'accabler (le perdre).

regiæ, amicus Datami, perscripta ei mittit, in quibus docet « Eum magno fore periculo, si quid, illo imperante, in Ægypto adversi accidisset. Namque eam esse consuetudinem regiam ut casus adversos hominibus tribuant, secundos fortunæ suæ: quo fieri ut facile impellantur ad eorum perniciem, quorum ductu res male gestæ nuntientur: illum hoc majore fore in discrimine, quod, quibus rex maxime obediat, eos habeat inimicissimos. » Talibus ille litteris cognitis, quum jam ad exercitum Acen venisset, quod non ignorabat ea vere scripta, desciscere a rege constituit. Neque tamen quidquam fecit quod fide sua esset indignum: nam Androclem Magnetem exercitui præfecit; ipse cum suis in Cappadociam discedit, conjunctamque huic Paphlagoniam occupat, celans qua voluntate esset in regem. Clam cum Ario-

garde du trésor royal, ami de Datame, lui adresse une lettre par laquelle il lui annonce ces intrigues, et lui marque « qu'il serait en grand danger, s'il arrivait quelque échec en Égypte sous son commandement; que c'est en effet la coutume des rois d'attribuer les revers aux hommes et les succès à leur propre fortune; qu'en conséquence, ils se déterminent facilement à la perte de ceux qui commandent au moment où on leur annonce des malheurs. Datame courait d'autant plus de risque, que ses ennemis étaient les gens qui avaient le plus de crédit auprès du roi. » Datame, déjà de retour à l'armée d'Acé, ayant lu cette lettre, et n'ignorant point la vérité de ce qu'on lui mandait, résolut d'abandonner le roi. Il ne fit pourtant rien qui fût indigne de sa fidélité, car il mit à la tête de l'armée Androclès de Magnésie; puis il se retira avec les siens en Cappadoce, et occupa la Paphlagonie qui lui est contiguë, cachant ses sentiments à l'égard

Pandates,	Pandate,
custos gazæ regiæ,	gardien du trésor du-roi,
amicus Datami,	ami à (de) Datame,
mittit ei hæc perscripta,	envoie à lui ces *détails* rédigés,
in quibus docet	dans lesquels il *l'*instruit
« Eum fore magno periculo,	« Lui devoir être en grand danger,
si quid adversi	si quelque chose de contraire (un revers)
accidisset in Ægypto,	était arrivé en Egypte,
illo imperante.	lui exerçant-le-commandement,
Namque	En effet
consuetudinem regiam	l'habitude des-rois
esse eam,	être celle-ci,
ut tribuant hominibus	qu'ils attribuent aux hommes
casus adversos,	les chances contraires,
secundos suæ fortunæ.	*et* les *chances* favorables à leur fortune :
quo fieri	par quoi se faire (d'où il résulte)
ut impellantur facile	qu'ils soient poussés facilement
ad perniciem eorum	à la perte de (à perdre) ceux
ductu quorum	sous la conduite desquels [ment
res gestæ male	des entreprises accomplies malheureuse-
nuntientur :	sont annoncées :
illum	celui-là (Datame)
fore in discrimine majore	devoir être dans un danger plus grand
hoc quod habeat	parce qu'il avait
inimicissimos	*très-hostiles à lui*
eos quibus rex	ceux que le roi
obediat maxime. »	écoutait le plus. »
Ille,	Celui-là (Datame),
talibus litteris cognitis,	une telle lettre ayant été lue,
quum jam venisset Acen	lorsque déjà il était arrivé à Acé
ad exercitum,	auprès de l'armée,
quod non ignorabat	parce qu'il n'ignorait pas
ea scripta vere,	ces choses *avoir été* écrites selon-la-vérité,
constituit desciscere a rege.	résolut de se détacher du roi.
Neque tamen	Et cependant
fecit quidquam	il ne fit rien
quod esset indignum	qui fût indigne
sua fide :	de sa fidélité :
nam præfecit exercitui	car il mit-à-la-tête de l'armée
Androclem Magnetem ;	Androclès de-Magnésie ;
ipse cum suis	lui-même avec les siens
discedit in Cappadociam,	se retire dans la Cappadoce,
occupatque Paphlagoniam	et occupe la Paphlagonie
conjunctam huic,	jointe à (limitrophe de) celle-ci,
celans qua voluntate	cachant dans quelles dispositions
esset in regem.	il était envers le roi.
Facit amicitiam clam	Il fait amitié secrètement

barzane facit amicitiam, manum comparat, urbes munitas suis tuendas tradit.

VI. Sed hæc propter hiemale tempus minus prospere procedebant. Audit Pisidas quasdam copias adversus se parare : filium eo Arsideum cum exercitu mittit. Cadit in prœlio adolescens : proficiscitur eo pater, non ita cum magna manu, celans quantum vulnus accepisset, quod prius ad hostem pervenire cupiebat quam de re male gesta fama ad suos perveniret, ne, cognita filii morte, animi debilitarentur militum. Quo contenderat, pervenit, hisque locis castra ponit, ut neque circumiri multitudine adversariorum posset, neque impediri quominus ad dimicandum manum haberet expeditam. Erat cum eo Mithrobarzanes, socer ejus, præfectus equitum. Is, desperatis generi rebus, ad hostes transfugit. Id Datames

du roi. Il fit secrètement alliance avec Ariobarzane; il leva un petit corps d'armée, et mit les places fortes entre les mains de ses amis.

VI. Mais ces dispositions n'avaient pas un grand succès à cause de la saison d'hiver. Il apprend que les Pisidiens ramassent quelques troupes contre lui; il envoie vers eux, avec une armée, son fils Arsidée, qui est tué sur le champ de bataille. Lui-même alors se met en marche avec un corps assez peu nombreux, cachant la profonde blessure qu'il avait reçue et désirant atteindre l'ennemi avant que ses soldats fussent instruits de cette défaite, de peur que la connaissance de la mort de son fils n'affaiblît leur courage. Il arrive et s'établit dans une position qui ne permet pas à l'ennemi de l'investir, et où il conserve lui-même la liberté de ses mouvements. Mithrobarzane, son beau-père, commandant la cavalerie, était avec lui. Celui-ci, désespérant de la fortune de son gendre, passa du côté des Pisidiens. Datame, en ayant été informé, sentit que

cum Ariobarzane,	avec Ariobarzane,
comparat manum,	lève des troupes,
tradit suis	remet aux siens
urbes munitas tuendas.	les villes fortifiées à-garder.
VI. Sed hæc	VI. Mais ces *dispositions*
cedebant minus propere	aboutissaient moins heureusement
propter tempus hiemale.	à-cause-de la saison d'-hiver.
Audit Pisidas	Il entend *dire* les Pisidiens
parare quasdam copias	préparer quelques troupes
adversus se :	contre lui-même :
mittit eo	il envoie là
filium Arsideum	*son* fils Arsidée
cum exercitu.	avec une armée.
Adolescens	*Ce* jeune-homme
cadit in prœlio :	tombe (meurt) dans un combat :
pater proficiscitur eo	le père part *pour aller* là
cum manu non ita magna,	avec une troupe pas tellement grande [peu nombreuse),
celans	cachant
quantum vulnus accepisset,	quelle-grande blessure il avait reçue,
quod cupiebat	parce qu'il désirait
pervenire ad hostem	arriver à l'ennemi
priusquam fama	avant que la renommée
de re gesta male	au-sujet-de l'entreprise conduite mal- [heureusement
perveniret ad suos,	ne parvînt aux siens,
ne, morte filii	de peur que, la mort de *son* fils
cognita,	étant connue,
animi militum	les courages des soldats
debilitarentur.	ne fussent affaiblis.
Pervenit quo contenderat,	Il arrive *à l'endroit* où il s'était dirigé,
ponitque castra	et il établit *son* camp
his locis,	dans cette (une telle) position,
ut posset neque circumiri	qu'il *ne* pût ni être tourné
multitudine	par le grand-nombre
adversariorum,	des ennemis,
neque impediri	ni être empêché
quominus haberet	*de façon à ce* qu'il n'eût pas
manum expeditam	*sa* troupe dégagée
ad dimicandum.	pour combattre.
Mithrobarzanes,	Mithrobarzane,
socer ejus,	beau-père de lui,
præfectus equitum,	commandant des cavaliers,
erat cum eo.	était avec lui.
Is, rebus generi	Celui-ci, la situation de *son* gendre
desperatis,	étant crue-désespérée,
transfugit ad hostes.	passa aux ennemis.
Ut Datames audivit id	Dès que Datame eut appris ceci,
sensit,	il comprit,

ut audivit, sensit, si in turbam exisset ab homine tam necessario se relictum, futurum ut ceteri consilium sequerentur. In vulgus edit, « Suo jussu Mithrobarzanem profectum pro perfuga, quo facilius receptus interficeret hostes : quare relinqui eum non par esse, sed omnes confestim sequi. Quod si animo strenuo fecissent, futurum ut adversarii non possent resistere, quum et intra vallum et foris cæderentur. » Hac re probata, exercitum educit; Mithrobarzanem persequitur, qui tantum quod ad hostes pervenerat, Datames signa inferri jubet. Pisidæ,nova re commoti, in opinionem adducuntur perfugas mala fide compositoque egisse, ut, recepti, essent majori calamitati. Primum eos adoriuntur. Illi quum, quid ageretur, aut quare fieret, ignorarent, coacti sunt cum eis pugnare ad quos transierant, ab hisque stare quos reliquerant. Quibus quum neutri parcerent, celeriter

s'il se répandait dans l'armée qu'il avait été abandonné par un homme qui lui appartenait de si près, les autres en feraient bientôt autant. Il publie que, « si Mithrobarzane a fait défection, c'est par son ordre; qu'en se donnant pour transfuge, il sera reçu au milieu des ennemis et assurera leur défaite; qu'il n'est donc pas juste qu'il soit abandonné, mais que tous doivent le suivre à l'instant; que, s'ils agissent avec courage, les ennemis ne pourront résister, mais seront massacrés, et dans leur retranchement et au dehors. » On l'approuve; il met la troupe en campagne, poursuit Mithrobarzane, et, au moment où celui-ci joignait les ennemis, les fait attaquer. Les Pisidiens, troublés de cette manœuvre inattendue, se mettent en tête que les transfuges ont agi de mauvaise foi et de dessein prémédité, pour être reçus dans leur camp et leur causer un plus grand désastre, et ils tombent d'abord sur eux. Ceux-ci, ignorant ce qui se passait et pour quelle raison on les traitait ainsi, sont forcés de se battre avec ceux auxquels ils venaient se joindre et de se ranger du côté de ceux qu'ils avaient abandonnés. Comme ni les uns

si exisset in turbam
se relictum
ab homine tam necessario;
futurum ut ceteri
sequerentur consilium.
Edit in vulgus
« Mithrobarzanem
profectum pro perfuga
suo jussu,
quo receptus
interficeret hostes facilius :
quare non esse par
eum relinqui,
sed omnes sequi confestim.
Quod si fecissent
animo strenuo,
futurum ut adversarii
non possent resistere,
quum cæderentur
et intra vallum
et foris. »
Hac re probata,
educit exercitum;
persequitur
Mithrobarzanem, [nerat
qui tantum quod perve-
ad hostes,
Datames jubet
signa inferri.
Pisidæ,
commoti re nova,
adducuntur
in opinionem,
perfugas egisse mala fide
compositoque,
ut recepti
essent calamitati
majori.
Adoriuntur eos primum.
Quum illi ignorarent
quid ageretur
aut quare fieret,
coacti sunt pugnare
cum eis
ad quos transierant,
stareque ab his
quos reliquerant.

s'il s'était répandu dans la foule
lui-même *avoir été* abandonné
par un homme si proche-parent,
devoir arriver que les autres
suivraient le *même* dessein.
Il publie parmi la foule
« Mithrobarzane
être parti en-guise-de transfuge
par son ordre,
afin qu'ayant été reçu
il fît-périr les ennemis plus facilement.
en-conséquence ne pas être juste
lui être abandonné,
mais tous *le* suivre sur-le-champ.
S'ils avaient fait cela
avec une âme active,
devoir arriver que les ennemis
ne pourraient pas résister,
alors qu'ils seraient massacrés
et au dedans du retranchement
et au dehors. »
Ce plan ayant été approuvé,
il fait-sortir *son* armée ;
il poursuit
Mithrobarzane,
lequel à peine était arrivé
auprès des ennemis
lorsque Datame ordonne
les étendards être portés-en-avant.
Les Pisidiens,
troublés de *cette* manœuvre nouvelle,
sont amenés
à *cette* opinion,
les transfuges avoir agi de mauvaise foi
et d'après-un-plan-concerté,
afin qu'ayant été reçus
ils fussent à (causassent un) désastre
plus grand.
Ils attaquent eux d'abord. [raient
Comme ceux-là (les transfuges) igno-
ce qui se passait
ou (et) pourquoi *cela* se faisait,
ils furent forcés de combattre
avec ceux
vers qui ils avaient passé,
et de se tenir du-côté-de ceux
qu'ils avaient abandonnés.

sunt occisi. Reliquos Pisidas resistentes Datames invadit, primo impetu pellit, fugientes persequitur, multos interficit castra hostium capit. Tali consilio, uno tempore et proditores perculit et hostes profligavit; et, quod ad perniciem fuerat cogitatum, id ad salutem convertit : quo neque acutius ›llius imperatoris cogitatum, neque celerius factum usquam 'egimus.

VII. Ab hoc tamen viro Scismas, maximo natu filius, de-‿c it, ad regemque transiit et de defectione patris detulit. Quo nuntio Artaxerxes commotus, quod intelligebat sibi cum viro forti ac strenuo negotium esse, qui, quum cogitasset, facere auderet, et prius cogitare quam conari consuesset, Autophradatem in Cappadociam mittit. Hic ne intrare posset saltum in quo Ciliciæ portæ sunt sitæ, Datames pæoccupare studuit; sed tam subito copias contrahere non potuit. A qua

ni les autres ne les épargnaient, ils furent bientôt mis en pièces. Datame se jette sur le reste des Pisidiens qui résistaient, les dissipe du premier choc, poursuit les fuyards, en tue un grand nombre et se rend maître de leur camp. Par cette habile manœuvre, d'un seul coup il abattit les traîtres et détruisit les ennemis; et ce qui avait été projeté pour sa perte, il le fit servir pour son salut. Nous ne lisons nulle part qu'aucun capitaine ait imaginé un stratagème plus bile, ni qu'il l'ait plus promptement exécuté.

VII. Scismas, l'aîné des fils de Datame, manqua pourtant de foi à ce grand homme; il passa chez le roi et lui dénonça la défection de son père. Artaxerxès, ému de cette nouvelle, parce qu'il sentait avoir affaire à un homme courageux et habile, qui, après avoir réfléchi, osait agir, et qui avait coutume de réfléchir avant d'entreprendre, envoya Autophradate en Cappadoce. Pour que celui-ci ne pût pas pénétrer dans le défilé montueux où sont les portes de Cilicie, il voulut s'en saisir d'avance mais il ne put rassembler des troupes assez vite. Forcé de

Quibus quum neutri
parcerent,
concisi sunt celeriter.
Datames
invadit reliquos Pisidas
resistentes,
pellit primo impetu,
persequitur fugientes,
interficit multos,
capit castra hostium.
Tali consilio,
uno tempore
et perculit proditores
et profligavit hostes ;
et convertit ad salutem
id quod cogitatum fuerat
ad perniciem :
quo legimus usquam
neque cogitatum acutius
neque factum celerius
ullius imperatoris.
VII. Scismas tamen,
filius maximo natu,
desciit ab hoc viro,
transiitque ad regem,
et detulit
de defectione patris.
Artaxerxes,
commotus quo nuntio,
quod intelligebat
negotium esse sibi
cum viro forti ac strenuo,
qui, quum cogitasset,
auderet facere,
et consuesset cogitare
priusquam conari,
mittit Autophradatem
in Cappadociam.
Ne hic
posset intrare saltum
in quo sitæ sunt
portæ Ciliciæ,
Datames studuit
præoccupare ;
sed non potuit
contrahere copias
tam subito.

Lesquels comme ni-les-uns-ni-les-au-
n'épargnaient, [tres
ils furent taillés-en-pièces promptement.
Datame
fond-sur le reste-des Pisidiens
qui résistaient,
les repousse du premier choc,
poursuit *eux* fuyant,
en tue un-grand-nombre,
prend le camp des ennemis.
Par un tel plan,
en un-seul (même) temps
et il abattit les traîtres
et il tailla-en-pièces les ennemis ;
et il tourna à *son* salut
ce qui avait été médité
pour *sa* perte : [nulle-part
en-comparaison-de-quoi nous *n'*avons lu
ni une conception plus fine
ni une exécution plus prompte
d'aucun général.
VII. Scismas cependant,
son fils du plus grand âge (son fils aîné),
se détacha de ce *grand* homme,
et passa au roi,
et fit-une-dénonciation
au-sujet-de la défection de *son* père
Artaxerxès,
ému de cette nouvelle,
parce qu'il comprenait
affaire être à lui-même
avec un homme brave et actif,
qui, lorsqu'il avait médité,
osait exécuter,
et avait-coutume de méditer
avant que d'entreprendre,
envoie Autophradate
en Cappadoce.
De peur que celui-ci
ne pût entrer dans le défilé
dans lequel sont situées
les portes de la Cilicie,
Datame prit-à-cœur
de *l'*occuper-le-premier ;
mais il ne put pas
rassembler des troupes
si soudainement.

re depulsus, cum ea manu, quam contraxerat, locum delegit talem ut neque circumiretur ab hostibus, neque præteriret adversarius quin ancipitibus locis premeretur et, si dimicare cum eo vellet, non multum obesse multitudo hostium suæ paucitati posset.

VIII. Hæc etsi Autophradates videbat, tamen statuit congredi quam cum tantis copiis refugere, aut tandiu uno loco sedere. Habebat barbarorum equitum viginti, peditum centum millia, quos illi *Cardacas* appellant, ejusdemque generis tria funditorum; præterea Cappadocum octo, Armeniorum decem, Paphlagonum quinque, Phrygum decem, Lydorum quinque, Aspendiorum et Pisidarum circiter tria, Cilicum duo, Captianorum totidem, ex Græcia conductorum tria, levis armaturæ maximum numerum. Has adversus copias spes omnis consistebat Datami in se locique natura : namque

renoncer à ce dessein, il choisit, avec le corps qu'il avait ramassé, une position où l'ennemi ne pouvait ni l'envelopper ni passer outre sans être pressé des deux côtés; et, si on voulait lui livrer bataille en ce lieu, la nature du terrain rétablissait l'égalité entre le petit nombre des siens et les forces considérables de ses adversaires.

VIII. Quoique Autophradate vît tout cela, il jugea cependant plus convenable de livrer bataille que de se retirer avec une armée si puissante ou de rester si longtemps oisif dans un seul endroit. Il avait vingt mille cavaliers barbares, cent mille de ces piétons que les Perses appellent *Cardaces*, et trois mille frondeurs de la même arme; en outre, huit mille Cappadociens, dix mille Arméniens, cinq mille Paphlagoniens, dix mille Phrygiens, cinq mille Lydiens; environ trois mille Aspendiens et Pisidiens, deux mille Ciliciens, autant de Captiens, trois mille Grecs soudoyés, et une très-grande quantité de troupes légères. Contre ces forces, tout l'espoir de Da-

A qua re depulsus,	De laquelle entreprise écarté,
delegit cum ea manu	il choisit avec cette (la) troupe
quam contraxerat	qu'il avait rassemblée
locum talem	une position telle
ut neque circumiretur	que et il ne fût pas enveloppé
ab hostibus,	par les ennemis,
neque adversarius	et *son* ennemi
præteriret	ne passât-pas-au-delà
quin premeretur	sans qu'il fût accablé
locis ancipitibus,	dans des lieux doubles (des deux côtés),
et, si vellet	et, s'il voulait
dimicare cum eo,	combattre avec lui,
multitudo hostium	le grand-nombre des ennemis
non posset obesse multum	ne pût pas nuire beaucoup
paucitati suæ.	au petit-nombre des-siens.
VIII. Etsi Autophradates	VIII. Quoique Autophradate
videbat hæc,	vît ces choses,
tamen statuit congredi	cependant il résolut d'engager-la lutte
quam refugere	*plutôt* que de battre-en-retraite
cum tantis copiis,	avec de si-grandes troupes, [temps
aut sedere tandiu	ou de rester-assis (immobile) si-long-
uno loco.	dans un-seul (le même) endroit.
Habebat viginti millia	Il avait vingt milliers
equitum barbarorum,	de cavaliers barbares,
centum peditum,	cent *milliers* de fantassins,
quos illi	que ceux-là (les Perses)
appellant Cardacas,	appellent Cardaces,
triaque funditorum,	et trois *milliers* de frondeurs,
ejusdem generis;	de la même race;
præterea	outre-cela
octo Cappadocum,	huit *milliers* de Cappadociens,
decem Armeniorum,	dix d'Arméniens,
quinque Paphlagonum,	cinq de Paphlagoniens,
decem Phrygum,	dix de Phrygiens,
quinque Lydorum,	cinq de Lydiens,
circiter tria	environ trois
Aspendiorum	d'Aspendiens
et Pisidarum,	et de Pisidiens,
duo Cilicum,	deux de Ciliciens,
totidem Captianorum,	tout-autant de Captiens,
tria conductorum	trois de *soldats* pris-à-solde
ex Græcia,	*et venus* de Grèce,
maximum numerum	un très-grand nombre
armaturæ levis.	de troupes légères.
Omnis spes	Tout l'espoir
adversus has copias	contre ces forces
consistebat Datami in se	reposait à Datame sur lui-même

hujus partem non habebat vicesimam militum. Quibus fretus conflixit, adversariorumque multa millia concidit, quum de ipsius exercitu non amplius hominum mille[1] cecidisset. Quam ob causam postero die tropæum posuit quo loco pridie pugnatum erat. Hinc quum castra movisset, semperque inferior copiis, superior omnibus prœliis discederet, quod nunquam manum consereret, nisi quum adversarios locorum angustiis clausisset, quod perito regionum callideque cogitanti sæpe accidebat, Autophradates, quum bellum duci majore regis calamitate quam adversariorum videret, ad pacem amicitiamque hortatus est, ut cum rege in gratiam rediret. Quam ille etsi non fidam fore putabat, tamen conditionem accepit, seque ad Artaxerxem legatos missurum dixit. Sic

tame consistait dans lui-même et dans la nature de la position qu'il occupait; car il n'avait pas la vingtième partie de ces troupes. Comptant sur ces avantages, il en vint aux mains, et tailla en pièces plusieurs milliers d'ennemis sans avoir perdu lui-même plus de mille hommes de son armée. Aussi dressa-t-il le lendemain un trophée sur la place où il avait combattu la veille. Après avoir quitté ce poste, il fut supérieur aux Perses dans tous les combats, bien que toujours inférieur en troupes, parce qu'il n'en venait jamais aux mains que lorsqu'il avait enfermé l'ennemi dans d'étroits défilés; et il y réussissait souvent, grâce à sa connaissance des lieux et à son habileté pour combiner ses plans. Autophradate, voyant que la guerre se prolongeait au détriment du roi plutôt que de ses ennemis, exhorta Datame à faire la paix et à rentrer en grâce avec Artaxerxès. Quoique Datame ne crût pas que cette réconciliation dût être sûre, il accepta pourtant ce parti, et dit qu'il enverrait des députés au roi. Ainsi se calma la

naturaque loci :	et *sur* la nature de *sa* position :
namque non habebat	car il n'avait pas
vicesimam partem militum	la vingtième partie des soldats
hujus.	de celui-ci (d'Autophradate).
Quibus fretus	Sur lesquels s'appuyant
conflixit,	il en-vint-aux-mains,
conciditque	et tailla-en-pièces
multa millia	de nombreux milliers
adversariorum,	d'ennemis,
quum de exercitu ipsius	tandis que de l'armée de lui-même
mille hominum	un millier d'hommes
non amplius	*et* pas plus
cecidisset.	était tombé (avait péri).
Ob quam causam	Pour laquelle cause
die postero	le jour suivant
posuit tropæum	il plaça un trophée *dans le lieu*
quo loco pridie	dans lequel lieu la veille
pugnatum erat.	on avait combattu.
Quum movisset castra	Comme il avait déplacé *son* camp
hinc,	de là,
semperque inferior copiis	et que toujours inférieur en forces
discederet superior	il se retirait vainqueur
omnibus prœliis,	de tous les combats,
quod nunquam	parce que jamais
consereret manum,	il n'engageait la main (n'en venait aux mains),
nisi quum clausisset	sinon quand il avait enfermé
adversarios	*ses* ennemis
angustiis locorum,	dans des espaces-étroits de lieux,
quod accidebat sæpe	ce qui arrivait souvent
perito regionum	*à lui* ayant-la-connaissance des contrées
cogitantique callide,	et méditant habilement,
Autophradates,	Autophradate,
quum videret	comme il voyait
bellum duci	la guerre se prolonger
calamitate majore	avec un malheur plus grand
regis quam adversariorum,	du (pour le) roi que de (pour) *ses* ennemis,
hortatus est ad pacem	exhorta *Datame* à la paix
amicitiamque,	et à l'amitié,
ut rediret in gratiam	afin qu'il rentrât en grâce
cum rege.	avec le roi.
Quam etsi ille	Laquelle *réconciliation* bien que celui-là
putabat non fore fidam,	crût ne pas devoir être sincère,
tamen accepit conditionem,	cependant il accueillit l'offre,
dixitque	et dit
se missurum legatos	lui-même devoir envoyer des députés
ad Artaxerxem.	vers Artaxerxès.
Sic bellum	Ainsi la guerre

bellum, quod rex adversus Datamem susceperat, sodatum; Autophradates in Phrygiam se recepit.

IX. At rex, quod implacabile odium in Datamem susceperat, postquam bello eum opprimi non posse animadvertit, insidiis interficere studuit: quas ille plerasque vitavit; sicut, quum nuntiatum esset quosdam sibi insidiari qui in amicorum erant numero, de quibus, quod inimici detulerant, neque credendum neque negligendum putavit, experiri voluit verum falsumne esset relatum. Itaque eo profectus est quo itinere futuras insidias dixerant; sed elegit corpore et statura simillimum sui, eique vestitum suum dedit, atque eo loco ire, quo ipse consueverat, jussit; ipse autem, ornatu vestituque militari, inter corporis custodes iter facere cœpit. At insidiatores, postquam in eum locum agmen pervenit, de-

guerre que le monarque avait entreprise contre Datame. Autophradate se retira dans la Phrygie.

IX. Mais comme le roi avait conçu une haine implacable contre Datame, après avoir considéré qu'il ne pouvait l'accabler par les armes, il entreprit de le faire périr par trahison. Datame évita la plupart de ses piéges : ainsi, on l'avertit que certains, qui étaient du nombre de ses amis, lui tendaient des embûches; mais comme ceux qui lui faisaient ce rapport étaient de ses ennemis, il crut ne devoir ni les croire ni négliger leur avertissement. Il voulut éprouver si l'avis était vrai ou faux. Il partit donc pour l'endroit où on lui avait dit que serait l'embuscade. Mais il choisit un homme parfaitement semblable à lui par le corps et par la taille; il lui donna son habit, et le fit marcher dans le rang où il avait coutume d'être lui-même. Pour lui, vêtu en simple soldat, il se confondit parmi les gardes du corps. Quand la troupe fut arrivée à l'endroit désigné, ceux qui

quod rex susceperat	que le roi avait entreprise
adversus Datamem	contre Datame
sedatum;	*fut* apaisée;
Autophradates	Autophradate
se recepit in Phrygiam.	se retira en Phrygie.
IX. At rex,	IX. Cependant le roi,
quod susceperat	parce qu'il avait conçu
in Datamem	contre Datame
odium implacabile,	une haine implacable,
postquam animadvertit	après qu'il eut reconnu
eum non posse opprimi	lui ne pouvoir pas être écrasé
bello,	par la guerre,
studuit interficere	s'appliqua à *le* faire-périr
insidiis:	par des embûches:
quas ille vitavit	lesquelles celui-là évita
plerasque;	pour la plupart;
sicut,	par-exemple,
quum nuntiatum esset	comme on *lui* avait annoncé
quosdam	certains *hommes*
qui erant in numero	qui étaient au nombre
amicorum	de *ses* amis
insidiari sibi,	tendre-des-embûches à lui-même,
de quibus putavit	au-sujet-desquels il pensa
quod inimici detulerant	ce que *leurs* ennemis avaient dénoncé
neque credendum	et ne devoir pas être cru
neque negligendum,	et ne devoir pas être négligé,
voluit experiri	il voulut éprouver
verum falsumne	si une chose vraie ou une chose fausse
relatum esset.	*lui* avait été rapportée.
Itaque	En-conséquence
profectus est eo	il partit *pour aller* là
itinere quo dixerant	par la route sur laquelle ils avaient dit
insidias futuras;	des embûches devoir être;
sed elegit	mais il choisit
simillimum sui	un *homme* très-semblable à lui
corpore et statura,	par le corps et par la taille,
deditque ei suum vestitum,	et donna à lui son costume,
atque jussit ire	et *lui* ordonna de marcher
eo loco quo ipse	à ce (au) rang où lui-même
consueverat;	avait-coutume de marcher;
ipse autem,	mais lui-même,
ornatu vestituque militari,	avec une tenue et un costume de soldat,
cœpit facere iter	se mit à faire route
inter custodes corporis.	parmi les gardes du corps.
At insidiatores,	Cependant les assassins,
postquam agmen	après que la troupe-en-marche
pervenit in eum locum,	fut arrivée dans cet endroit,

cepti ordine atque vestitu, in eum faciunt impetum qui suppositus erat. Prædixerat autem his Datames cum quibus iter faciebat ut parati essent facere quod ipsum vidissent. Ipse, ut concurrentes insidiatores animadvertit, tela in eos conjecit. Hoc idem quum universi fecissent, priusquam pervenirent ad eum quem aggredi volebant, confixi ceciderunt.

X. Hic tamen tam callidus vir extremo tempore captus est Mithridatis, Ariobarzanis filii, dolo : namque is pollicitus est regi se eum interfecturum, si rex promitteret ut, quodcumque vellet, liceret impune facere, fidemque de ea re, more Persarum, dextram[1] dedisset. Hanc ut recepit a rege missam, copias parat, et absens amicitiam cum Datame facit; regis provincias vexat, castella expugnat, magnas prædas capit, quarum partem suis dispertit, partem ad Datamem

étaient embusqués, trompés par le rang et le costume, coururent sur l'homme qui avait été substitué à Datame. Celui-ci avait prescrit à ceux avec lesquels il marchait de se tenir prêts à faire ce qu'ils lui verraient faire à lui-même. Dès qu'il vit accourir les assassins, il leur lança des traits. Tous ayant fait la même chose, ils furent percés et tombèrent morts avant d'avoir atteint celui qu'ils voulaient attaquer.

X. Cependant cet homme si adroit fut enfin surpris par la ruse de Mithridate, fils d'Ariobarzane. Mithridate avait promis au roi « qu'il ôterait la vie à Datame, s'il lui permettait de faire impunément tout ce qu'il voudrait, et s'il lui donnait sa foi à cet égard, en lui envoyant l'effigie d'une main droite, suivant l'usage des Perses. » Après avoir reçu ce gage, il feint une inimitié entre le roi et lui; il ramasse des troupes, et fait alliance de loin avec Datame; il ravage les provinces du roi; il force des châteaux; il enlève de grandes dépouilles, dont il distribue une partie à ses gens et envoie l'autre à Datame. Il

decepti ordine	trompés par le rang
atque vestitu,	et par le costume,
faciunt impetum	font un élan (s'élancent)
in eum qui suppositus erat.	contre celui qui avait été substitué.
Datames autem	Mais Datame
prædixerat	avait recommandé-d'avance
his cum quibus	à ceux avec lesquels
faciebat iter	il faisait route
ut essent parati facere	qu'ils fussent préparés à faire
quod vidissent ipsum.	ce qu'ils auraient vu lui-même *faire.*
Ipse, ut animadvertit	Lui-même, dès qu'il aperçut
insidiatores concurrentes,	les assassins accourant,
conjecit tela in eos.	lança des traits contre eux.
Quum universi	Comme tous-ensemble
fecissent idem,	avaient fait la même chose,
ceciderunt confixi,	ils tombèrent percés *de traits,*
priusquam pervenirent	avant qu'ils arrivassent
ad eum	à celui
quem volebant aggredi.	qu'ils voulaient attaquer.
X. Tamen	X. Ccpendant
hic vir tam callidus	cet homme si adroit
captus est extremo tempore	fut pris au bout-du temps
dolo Mithridatis,	par la ruse de Mithridate,
filii Ariobarzanis :	fils d'Ariobarzane :
namque is	car celui-ci
pollicitus est regi	promit au roi
se interfecturum eum,	lui-même devoir tuer lui (Datame),
si rex promitteret	si le roi *lui* promettait
ut liceret facere impune	qu'il *lui* serait-permis de faire impunément
quodcumque vellet,	tout ce qu'il voudrait,
dedissetque fidem	et *lui* avait donné *pour* gage
de ea re	touchant cet objet
dextram,	une *main* droite,
more Persarum.	à la mode des Perses.
Ut recepit hanc	Dès qu'il eut reçu cette *main droite*
missam a rege,	envoyée par le roi,
parat copias,	il prépare des troupes,
et absens	et *tout* éloigné *qu'il était*
facit amicitiam	il fait amitié
cum Datame;	avec Datame ;
vexat provincias regis,	il ravage les provinces du roi,
expugnat castella,	enlève-de-force les forteresses,
capit magnas prædas,	prend de grandes dépouilles,
quarum dispertit partem	dont il distribue une partie
suis,	aux siens,
mittit partem ad Datamem;	*et* envoie une partie à Datame ;
pari modo	d'une semblable façon

mittit; pari modo complura castella ei tradit. Hæc diu faciendo persuasit homini se infinitum adversus regem suscepisse bellum, quum nihilo magis, ne quam suspicionem illi præberet insidiarum, neque colloquium ejus petivit, neque in conspectum venire studuit. Sic absens amicitiam gerebat ut non beneficiis mutuis, sed odio communi, quod erga regem susceperant, contineri viderentur.

XI. Id quum satis se confirmasse arbitratus est, certiorem fecit Datamem tempus esse majores exercitus parari, bellum cum ipso rege suscipi; deque ea re, si ei videretur, quo vellet, in colloquium veniret. Probata re, colloquendi tempus sumitur, locusque quo conveniretur. Huc Mithridates cum uno, cui maximam habebat fidem, ante aliquot dies venit, compluribusque locis separatim gladios obruit, eaque loca diligenter notat. Ipso autem colloquendi die, utrique, locum

lui livre de la même manière un grand nombre de forts. En agissant longtemps de la sorte, il lui persuada qu'il avait entrepris une guerre éternelle contre le roi; et, pour ne pas se rendre suspect de trahison, il ne lui demanda pas de conférence et ne voulut pas l'aller trouver. Il restait éloigné et remplissait son rôle d'allié, de sorte qu'ils paraissaient liés, non par des services mutuels, mais par la haine commune qu'ils avaient vouée au roi.

XI. Lorsqu'il crut avoir assez prouvé sa bonne foi, il mande à Datame qu'il est temps de rassembler de plus grandes armées et de faire la guerre contre le roi lui-même; ajoutant qu'il viendrait, si Datame le trouvait bon, conférer avec lui sur cet objet, dans l'endroit qu'il voudrait. Datame y ayant consenti, on fixe l'époque et le lieu de la conférence. Quelques jours auparavant, Mithridate s'y transporta avec un homme dans lequel il avait une très-grande confiance, et il y enfouit séparément des épées en divers endroits qu'il marque avec soin.

tradit ei complura castella.	il livre à lui plusieurs forteresses.
Faciendo diu hæc	En faisant longtemps ces choses
persuasit homini	il persuada à l'homme (à Datame)
se suscepisse	lui-même avoir entrepris
bellum infinitum	une guerre sans-fin
adversus regem,	contre le roi, [plus qu'auparavant),
quum nihilo magis,	tandis qu'en rien davantage (que pas
ne præberet illi	de peur qu'il ne donnât à lui
quam suspicionem	quelque soupçon
insidiarum,	d'embûches,
neque petivit	et il ne demanda
colloquium ejus,	l'entretien de (une entrevue avec) lui,
neque studuit	et il ne chercha
venire in conspectum.	à venir en *sa* présence.
Absens	*Tout* éloigné *qu'il était*
gerebat amicitiam sic	il exerçait l'amitié de-telle-sorte
ut non viderentur	qu'ils ne parussent pas
contineri	être maintenus-unis
beneficiis mutuis,	par des services réciproques,
sed odio communi.	mais par la haine commune
quod susceperant	qu'ils avaient conçue
erga regem.	envers le roi.
XI. Quum arbitratus est	XI. Lorsqu'il pensa
se confirmasse id satis,	lui-même avoir prouvé cela suffisamment,
fecit Datamem certiorem	il fit Datame mieux-informé (manda à Da-
esse tempus	qu'il était temps [tame)
majores exercitus parari,	de plus grandes armées être préparées,
bellum suscipi	la guerre être entreprise
cum rege ipso;	avec le roi lui-même;
veniretque in colloquium	et qu'il vînt à une conférence
de ea re	touchant cet objet
quo vellet,	où il voudrait,
si videretur ei	si *cela* semblait-bon à lui.
Re probata,	La chose ayant été approuvée,
tempus colloquendi	un temps de (pour) conférer
sumitur,	est pris (choisi),
locusque quo conveniretur.	et un lieu où on se réunirait.
Mithridates venit huc,	Mithridate vient là,
aliquot dies ante,	quelques jours auparavant,
cum uno,	avec un-seul *homme*,
cui habebat	en qui il avait
maximam fidem,	la plus grande confiance,
obruitque gladios	et enfouit des glaives
separatim	séparément
compluribus locis,	en plusieurs endroits
notatque diligenter ea loca.	et marque soigneusement ces endroits.
Die autem ipso	Cependant le jour même

qui explorarent atque ipsos scrutarentur, mittunt; deinde ipsi sunt congressi. Hic quum aliquandiu in colloquio fuissent, et diversi discessissent, jamque procul Datames abesset, Mithridates, priusquam ad suos perveniret, ne quam suspicionem pareret, in eumdem locum revertitur, atque ibi, ubi telum erat impositum, resedit, ut si a lassitudine cuperet acquiescere; Datamemque revocavit, simulans se quiddam in colloquio esse oblitum. Interim telum, quod latebat, protulit, nudatumque vagina veste texit, ac Datami venienti ait digredientem se animadvertisse locum quemdam, qui erat in conspectu, ad castra ponenda esse idoneum; quem quum digito demonstraret, et ille conspiceret, aversum ferro transfixit, priusque quam quisquam posset succurrere, interfecit.

Le jour même de l'entrevue, ils envoient l'un et l'autre des gens chargés de visiter les lieux et de les fouiller eux-mêmes. Ensuite ils s'abouchent. Après s'être entretenus quelque temps, ils se retirent chacun de son côté. Datame était déjà loin, quand Mithridate, avant de rejoindre les siens, pour ne pas inspirer quelque soupçon, revient sur ses pas; il s'assied à un endroit où il avait déposé une arme, comme s'il voulait se reposer de sa fatigue, et il rappelle Datame, feignant d'avoir oublié de lui dire quelque chose. En l'attendant, il déterre l'arme qui était cachée, la tire du fourreau et la couvre de sa robe. Comme Datame s'approche, il lui dit qu'en se retirant il avait remarqué qu'un certain poste, qui était en vue, était propre à un campement. Tandis qu'il le montrait du doigt à Datame, et que celui-ci se retournait pour l'examiner, il le perça par derrière de son fer, et, avant que personne pût venir à son secours, lui ôta

colloquendi,	de conférer (de la conférence),
utrique mittunt	les-uns-et-les-autres envoient *des gens*
qui explorarent locum	qui devaient examiner le lieu
atque scrutarentur ipsos;	et devaient *les* fouiller eux-mêmes;
deinde	ensuite
ipsi congressi sunt.	eux-mêmes s'abordèrent.
Quum fuissent hic	Comme ils avaient été là
aliquandiu	pendant-quelque-temps
in colloquio,	en conférence,
et discessissent diversi,	et s'en étaient-allés de-côtés-opposés,
Datamesque	et que Datame
abesset jam procul,	était déjà loin,
Mithridates,	Mithridate,
priusquam perveniret	avant qu'il arrivât
ad suos,	auprès des siens,
ne pareret	de peur qu'il n'engendrât (n'inspirât)
quam suspicionem,	quelque soupçon,
revertitur	revient
in eumdem locum,	dans le même lieu
atque resedit ibi	et s'assied là
ubi telum impositum erat,	où une arme avait été placée,
ut si cuperet acquiescere	comme s'il désirait se reposer
a lassitudine;	par-suite-de fatigue;
revocavitque Datamem,	et il rappela Datame,
simulans	feignant
se oblitum esse quiddam	lui-même avoir oublié quelque chose
in colloquio.	dans la conférence.
Interim protulit telum	Cependant il sortit *de terre* l'arme
quod latebat,	qui était cachée,
texitque veste	et couvrit de *sa* robe
nudatum vagina,	*cette arme* dépouillée (tirée) du fourreau,
ac ait Datami venienti	et dit à Datame qui venait
se digredientem	lui-même en s'en allant
animadvertisse	avoir remarqué
quemdam locum,	un certain lieu,
qui erat in conspectu,	qui était en vue,
esse idoneum	être propre
ad ponenda castra;	pour établir un camp:
quem	lequel *lieu*
quum demonstraret	comme il indiquait
digito,	avec le doigt,
et ille conspiceret,	et que celui-là regardait,
transfixit ferro	il transperça de *son* fer
aversum,	*Datame* détourné (qui tournait le dos),
interfecitque	et *le* tua
priusquam quisquam	avant que personne
posset succurrere.	pût *le* secourir

Ita vir qui multos consilio, neminem perfidia ceperat, simulata captus est amicitia.

EPAMINONDAS.

I. Epaminondas, Polymni[1] filius, Thebanus. De hoc priusquam scribamus, hæc præcipienda videntur lectoribus, ne alienos mores ad suos referant, neve ea, quæ ipsis leviora sunt, pari modo apud ceteros fuisse arbitrentur. Scimus enim musicen nostris moribus abesse a principis persona, saltare vero etiam in vitiis poni; quæ omnia apud Græcos et grata et laude digna ducuntur. Quum autem exprimere imaginem consuetudinis atque vitæ velimus Epaminondæ, nihil videmur debere prætermittere quod pertineat ad eam declarandam Quare dicemus primum de genere ejus; deinde quibus disciplinis et a quibus sit eruditus; tum de moribus ingeniique

la vie. C'est ainsi que ce grand homme, qui avait vaincu un grand nombre d'ennemis par sa prudence et n'avait jamais triomphé par la perfidie, fut surpris à son tour par une amitié simulée.

ÉPAMINONDAS.

I. Épaminondas, fils de Polymnus, était Thébain. Avant de parler de lui, nous croyons devoir avertir nos lecteurs de ne pas mesurer les mœurs étrangères sur les leurs, et de ne pas croire que les choses qui sont frivoles à leurs yeux le soient également chez les autres peuples. Nous savons que, dans nos usages, la musique ne convient point au caractère d'un homme du premier rang, et que la danse est placée parmi les goûts vicieux. Toutes ces choses-là sont cependant réputées, chez les Grecs, agréables et dignes d'éloges. Or, comme nous voulons tracer le tableau de la conduite et de la vie d'Épaminondas, nous pensons ne devoir omettre aucun trait qui soit propre à l'éclairer. Nous parlerons donc d'abord de sa naissance; ensuite de ses études et des maîtres qui le formèrent; puis de ses mœurs, de

Ita vir,	Ainsi cet homme,
qui ceperat multos	qui *en* avait pris beaucoup
consilio,	par *sa* sagesse,
neminem perfidia,	*et* personne par la perfidie,
captus est	fut pris
amicitia simulata.	par une amitié feinte.

EPAMINONDAS.	ÉPAMINONDAS.
I. Epaminondas,	I. Épaminondas,
filius Polymni,	fils de Polymnus,
Thebanus.	*était* Thébain.
Priusquam scribamus	Avant que nous écrivions
de hoc,	sur lui,
hæc videntur præcipienda	ceci paraît devoir-être recommandé
lectoribus,	aux lecteurs,
ne referant	qu'ils ne rapportent pas
mores alienos	des mœurs étrangères
ad suos,	à leurs *propres mœurs,*
neve arbitrentur	ou (et) qu'ils ne croient pas
ea quæ sunt leviora	ces (les) choses qui sont assez-frivoles
ipsis	pour eux-mêmes
fuisse pari modo	avoir été de pareille façon
apud ceteros.	chez tous-les-autres.
Scimus enim musicen	Nous savons en effet la musique
nostris moribus	dans nos mœurs
abesse a persona principis,	être-en-désaccord avec le rôle d'un grand,
saltare vero	*et* d'autre-part danser
poni etiam in vitiis;	être placé même parmi les vices;
quæ omnia apud Græcos	lesquelles choses toutes chez les Grecs
ducuntur et grata	sont jugées et agréables
et digna laude.	et dignes de louange.
Quum autem velimus	Or, comme nous voulons
exprimere imaginem	reproduire une image
consuetudinis atque vitæ	des habitudes et de la vie
Epaminondæ,	d'Épaminondas, [croyons)
videmur	nous paraissons *à nous-mêmes* (nous
debere prætermittere nihil	devoir n'omettre rien
quod pertineat	qui tende
ad eam declarandam.	à la mettre-en-lumière.
Quare dicemus primum	C'est-pourquoi nous parlerons d'abord
de genere ejus;	de l'origine de lui;
deinde	ensuite *nous dirons*
quibus disciplinis	en quelles études
et a quibus eruditus est;	et par quels *maîtres* il fut instruit;
tum de moribus	puis *nous parlerons* de *ses* mœurs

facultatibus, et si qua alia digna memoria erunt; postremo de rebus gestis, quæ a plurimis omnium anteponuntur virtutibus.

II. Natus igitur patre quo diximus, honesto genere, pauper jam a majoribus relictus. Eruditus autem sic ut nemo Thebanus magis : nam et citharizare et cantare ad chordarum sonum doctus est a Dionysio, qui non minore fuit in musicis gloria quam Damon aut Lamprus, quorum pervulgata sunt nomina; carmina cantare tibiis ab Olympiodoro; saltare a Calliphrone. At philosophiæ præceptorem habuit Lysim Tarentinum, Pythagoreum : cui quidem sic fuit deditus ut adolescens tristem et severum senem omnibus æqualibus suis in familiaritate anteposuerit, neque prius eum a se dimiserit quam in doctrinis tanto antecesserit condiscipulos, ut facile intelligi posset pari modo superaturum omnes in ceteris ar-

ses talents, et de ses autres qualités dignes de mémoire; enfin, de ses actions, que la plupart des historiens placent au-dessus de celles de tous les autres grands hommes de la Grèce.

II. Nous avons nommé le père d'Épaminondas; sa famille était honorable, mais tombée dans la pauvreté depuis plusieurs générations. Son éducation fut cependant supérieure à celle des autres Thébains. Il fut instruit à toucher de la cithare et à chanter au son des cordes par Denys, qui n'était pas moins célèbre parmi les musiciens que Damon ou Lamprus, dont les noms sont très-fameux; à jouer de la flûte, par Olympiodore; à danser, par Calliphron. Il eut pour maître de philosophie Lysis de Tarente, pythagoricien, auquel il fut si dévoué, que, jeune comme il était, il préféra le commerce de ce vieillard triste et sévère à celui de tous ceux de son âge, et qu'il ne se sépara de lui qu'après avoir tellement devancé ses condisciples dans les sciences, qu'on pouvait aisément juger qu'il surpasserait également tous ses émules dans les autres exercices.

facultatibusque ingenii,	et des ressources de *son* génie,
et si qua alia	et si quelques autres choses [*dirons;*
erunt digna memoria;	seront (sont) dignes de mémoire, *nous les*
postremo de rebus gestis,	enfin *nous parlerons* des choses exécutées,
quæ anteponuntur	qui sont préférées
a plurimis	par la plupart
virtutibus omnium.	aux qualités de tous *les généraux grecs.*
II. Natus igitur	II. Étant né donc
patre quo diximus,	du père que nous avons dit,
genere honesto,	d'une famille honnête,
relictus pauper	il fut laissé pauvre [tres.
jam a majoribus.	*d'une pauvreté qui venait* déjà de *ses* ancê
Eruditus autem sic	Mais *il fut* instruit tellement
ut nemo Thebanus magis:	qu'aucun Thébain *ne le fut* davantage:
nam doctus est	car il fut dressé
citharizare	à jouer-de-la-cithare
et cantare	et à chanter
ad sonum chordarum	au son des cordes
a Dionysio,	par Denys,
qui fuit in musicis	qui fut parmi les musiciens
gloria non minore	d'une gloire non moindre
quam Damon aut Lamprus,	que Damon ou Lamprus,
quorum nomina	dont les noms
sunt pervulgata;	sont très-répandus;
cantare carmina	*il fut dressé* à chanter (jouer) des airs
tibiis	sur la flûte
ab Olympiodoro;	par Olympiodore:
saltare a Calliphrone.	à danser par Calliphron.
At habuit	D'autre part il eut
præceptorem philosophiæ	*pour* maître de philosophie
Lysim Tarentinum,	Lysis de-Tarente,
Pythagoreum:	pythagoricien:
cui quidem fuit sic deditus	auquel à la vérité il fut si appliqué
ut adolescens	que, *bien que* jeune homme,
anteposuerit	il préféra
in familiaritate	dans le commerce-familier
senem tristem et severum	*ce* vieillard triste et sévère
omnibus suis æqualibus,	à tous ses égaux-en-âge,
neque dimiserit eum	et qu'il ne laissa-pas-aller lui
a se	loin de lui-même
priusquam antecesserit	avant qu'il n'eût dépassé
tanto	tellement
condiscipulos	*ses* condisciples
in doctrinis,	dans les études,
ut posset intelligi facile	qu'il pût être compris facilement
superaturum omnes	*lui* devoir surpasser tous
pari modo	de pareille façon

tibus. Atque hæc ad nostram consuetudinem sunt levia et potius contemnenda ; at in Græcia utique olim magnæ laudi erant. Postquam ephebus factus est, et palæstræ dare operam cœpit, non tam magnitudini virium servivit quam velocitati : illam enim ad athletarum usum, hanc ad belli existimabat utilitatem pertinere. Itaque exercebatur plurimum currendo et luctando, ad eum finem quoad stans complecti posset atque contendere. In armis plurimum studii consumebat.

III. Ad hanc corporis firmitatem plura etiam animi bona accesserant. Erat enim modestus, prudens, gravis, temporibus sapienter utens, peritus belli, fortis manu, animo maximo, adeo veritatis diligens ut ne joco quidem mentiretur ; idem continens, clemens, patiensque admirandum in modum ; non

Relativement à nos usages, tous ces talents sont peu importants, ou même méprisables ; mais certainement, dans la Grèce, ils donnaient une grande gloire. Lorsque Épaminondas fut éphèbe et qu'il commença à s'adonner à la palestre, il ne s'attacha pas tant à acquérir la force que l'agilité du corps, car il pensait que celle-là convenait aux athlètes et que celle-ci était utile aux gens de guerre. Il s'exerçait donc surtout à courir et à lutter, continuant la lutte tant qu'il pouvait, en restant debout, embrasser et combattre son adversaire. Il s'appliquait aussi beaucoup à manier les armes.

III. A cette vigueur du corps se joignaient encore en lui plusieurs belles qualités de l'âme. Il était en effet modeste, prudent, grave ; profitant sagement des circonstances, habile dans la tactique, brave de sa personne et de la plus grande intrépidité ; tellement ami de la vérité, qu'il ne mentait point, même par jeu ; tempérant, doux,

in cæteris artibus.	dans tous-les-autres exercices.
Atque hæc sunt levia	Et ces *talents* sont frivoles
ad nostram consuetudinem,	selon nos habitudes,
et potius contemnenda;	et plutôt méprisables;
at in Græcia utique	mais dans la Grèce sans-exception
olim	autrefois
erant magnæ laudi.	ils étaient à (en) grande estime.
Postquam	Après que
factus est ephebus,	il fut devenu adolescent,
et cœpit dare operam	et qu'il eut commencé à donner *son* application
palæstræ,	à la palestre,
servivit	il rechercha
non tam magnitudini	non pas tant la grandeur
virium	des forces
quam velocitati :	que l'agilité :
existimabat enim	en effet il jugeait
illam	celle-là (la grandeur des forces)
pertinere	être-convenable
ad usum athletarum,	pour la pratique des athlètes,
hanc	celle-ci (l'agilité)
ad utilitatem belli.	pour l'utilité de la guerre.
Itaque	En-conséquence
exercebatur plurimum	il s'exerçait le plus
currendo et luctando,	en courant et en luttant,
ad eum finem,	jusqu'à ce terme,
quoad stans	tant que se-tenant-debout
posset complecti	il pouvait embrasser *son adversaire*
atque contendere.	et faire-effort *contre lui.*
Consumebat in armis	Il employait dans *le maniement des* armes
plurimum studii.	beaucoup d'ardeur.
III. Ad hanc firmitatem	III. A cette solidité
corporis	du corps
accesserant bona animi	s'étaient joints des avantages de l'âme
etiam plura.	encore plus nombreux.
Erat enim modestus,	En effet il était modeste,
prudens, gravis,	prudent, grave,
utens sapienter	usant sagement
temporibus,	des circonstances,
peritus belli,	expérimenté dans la guerre,
fortis manu,	vaillant par le bras,
maximo animo,	d'une très-grande âme,
adeo diligens veritatis	tellement ami de la vérité
ut ne mentiretur quidem	qu'il ne mentait pas même
joco;	par plaisanterie;
idem continens, clemens,	le même (en même temps) continent, clément,
patiensque	et patient
in modum admirandum;	jusqu'à une mesure étonnante;

solum populi, sed etiam amicorum ferens injurias, imprimisque commissa celans: quod interdum non minus prodest quam diserte dicere. Studiosus audiendi: ex hoc enim facillime disci arbitrabatur. Itaque, quum in circulum venisset in quo aut de republica disputaretur aut de philosophia sermo haberetur, nunquam inde prius discessit quam ad finem sermo esset deductus. Paupertatem adeo facile perpessus est ut de republica nihil præter gloriam ceperit. Amicorum in se tuendo caruit facultatibus. Fide ad alios sublevandos sæpe sic usus est, ut possit judicari omnia ei cum amicis fuisse communia: nam, quum aut civium suorum aliquis ab hostibus fuisset captus, aut virgo amici nubilis propter paupertatem collocari non posset, amicorum consilium habebat, et, quantum quisque daret pro cujusque facultatibus, imperabat; eamque

admirablement patient; supportant non-seulement les injustices du peuple, mais encore celles de ses amis; taisant surtout ce qu'on lui confiait, silence quelquefois non moins utile que le talent de la parole. Il aimait à écouter, persuadé que c'est un moyen très-facile de s'instruire. Quand il était venu dans un cercle où l'on discourait sur la politique ou sur la philosophie, il ne se retirait jamais que la conversation ne fût finie. Épaminondas supporta si facilement la pauvreté, que de ses services publics il ne recueillit que de la gloire. Pour se soutenir lui-même il ne recourait point à la bourse de ses amis; mais, pour soulager les autres, il employa souvent son crédit, de telle manière qu'on peut juger que tout était commun entre ses amis et lui. Lorsqu'un de ses concitoyens avait été fait prisonnier par les ennemis, ou que la fille nubile d'un ami ne pouvait s'établir à cause de sa pauvreté, il assemblait tous ses autres amis, et imposait à chacun ce qu'il devait donner, suivant ses moyens; la

ferens injurias	supportant les injustices
non solum populi,	non-seulement du peuple,
sed etiam amicorum,	mais encore de *ses* amis,
imprimisque	et surtout
celans commissa :	taisant les *secrets* confiés :
quod interdum	ce qui parfois
non prodest minus	n'est-pas-utile moins
quam dicere diserte.	que de parler éloquemment.
Studiosus audiendi :	*Il était* jaloux d'écouter :
arbitrabatur enim	il jugeait en effet [lement
disci facillime	être appris (qu'on apprend) le plus faci-
ex hoc.	par-suite-de cela (en écoutant).
Itaque	En-conséquence
quum venisset in circulo	lorsqu'il était venu dans un cercle
in quo aut disputaretur	dans lequel ou on discutait
de republica	sur la politique
aut sermo haberetur	ou une conversation était tenue
de philosophia,	sur la philosophie,
nunquam discessit inde	jamais il ne se retira de là
priusquam sermo	avant que la conversation
deductus esset ad finem.	eût été amenée à *sa* fin.
Perpessus est paupertatem	Il souffrit la pauvreté
adeo facile	si facilement
ut ceperit nihil	qu'il *ne* retira rien
de republica	de l'administration-publique
præter gloriam.	excepté la gloire.
Caruit in se tuendo	Il n'usa-pas pour s'entretenir
facultatibus amicorum.	des ressources de *ses* amis.
Sæpe usus est sic	Souvent il fit-usage de-telle-sorte
fide	des droits *de l'amitié*
ad sublevandos alios,	pour *en* soulager d'autres,
ut possit judicari	qu'il peut être jugé (qu'on peut juger)
omnia fuisse ei	toutes choses avoir été à lui
communia cum amicis :	communes avec *ses* amis :
nam, quum aut aliquis	car, lorsque ou quelqu'un
suorum civium	de ses concitoyens
captus esset ab hostibus,	avait été pris par les ennemis,
aut virgo nubilis	ou la jeune-fille nubile
amici	d'un ami
non posset collocari	ne pouvait pas être établie
propter paupertatem,	à-cause-de *sa* pauvreté,
habebat consilium	il tenait un conseil
amicorum,	de *ses* amis,
et imperabat	et commandait
quantum quisque daret	combien chacun donnerait
pro facultatibus cujusque ;	selon les ressources de chacun ;
quumque fecerat	et lorsqu'il avait fait

summam quum fecerat, priusquam acciperet pecuniam, adducebat eum qui quærebat[1] ad eos qui conferebant, eique ut ipsi numerarent, faciebat, ut ille, ad quem ea res perveniebat, sciret quibus et quantum cuique deberet.

IV. Tentata autem ejus est abstinentia a Diomedonte Cyziceno : namque is, rogatu Artaxerxis[2], Epaminondam pecunia corrumpendum susceperat. Hic magno cum pondere auri Thebas venit, et Micythum adolescentulum quinque talentis[3] ad suam perduxit voluntatem, quem Epaminondas plurimum diligebat. Micythus Epaminondam convenit, et causam adventus Diomedontis ostendit. At ille, Diomedonte coram : « Nihil, inquit, opus pecunia est. nam, si ea rex vult quæ Thebanis sint utilia, gratis facere sum paratus; sin autem contraria, non habet auri atque argenti satis : namque orbis terrarum divitias accipere nolo pro patriæ caritate. Te,

somme une fois réunie, il amenait celui qui demandait à ceux qui contribuaient, et lui faisait compter l'argent à lui-même, afin qu'il sût ce dont il était redevable à chacun.

IV. Diomédon de Cyzique mit à l'épreuve l'intégrité d'Épaminondas. A la prière d'Artaxerxès, il avait entrepris de le corrompre par l'argent. Il vint à Thèbes avec une grosse somme d'or, et, par un don de cinq talents, il fit entrer dans ses vues le jeune Micythus, qu'Épaminondas aimait alors beaucoup. Micythus va trouver Épaminondas et lui expose le sujet de la venue de Diomédon. « Il n'est pas besoin d'argent, dit Épaminondas en présence de ce dernier : car, si le roi de Perse désire des choses qui soient utiles aux Thébains, je suis prêt à les faire gratuitement; mais si ces choses leur sont contraires, il n'a pas assez d'or et d'argent pour me séduire; je ne voudrais point échanger contre tous les trésors de l'univers mon amour pour ma patrie. Toi, Diomédon, qui m'as tenté sans

eam summam,	cette somme,
priusquam acciperet	plutôt qu'il ne reçût
pecuniam,	l'argent,
adducebat	il amenait
eum qui quærebat	celui qui demandait
ad eos qui conferebant,	vers ceux qui contribuaient,
faciebatque ut ipsi	et faisait en sorte qu'eux-mêmes
numerarent ei,	comptassent la somme à lui,
ut ille,	afin que celui-là,
ad quem ea res perveniebat,	à qui cette chose (ce bienfait) revenait
sciret quibus deberet	sût à quels hommes il devait
et quantum cuique.	et combien à chacun.
IV. Abstinentia autem	IV. Or, le désintéressement
ejus	de lui
tentata est	fut mis-à-l'épreuve
a Diomedonte Cyziceno :	par Diomédon de-Cyzique :
namque is,	car celui-ci,
rogatu Artaxerxis,	sur la demande d'Artaxerxès,
susceperat Epaminondam	s'était chargé d'Épaminondas
corrumpendum pecunia.	devant être corrompu par de l'argent.
Hic venit Thebas	Celui-ci vint à Thèbes
cum magno pondere auri,	avec un grand poids d'or,
et perduxit	et amena
ad suam voluntatem	dans ses sentiments
quinque talentis	par (au prix de) cinq talents
Micythum adolescentulum	Micythus, tout-jeune-homme,
quem Epaminondas	qu'Épaminondas
diligebat plurimum.	chérissait très-grandement.
Micythus	Micythus
convenit Epaminondam,	va-trouver Épaminondas,
et ostendit causam	et lui découvre le motif
adventus Diomedontis.	de la venue de Diomédon.
At ille,	Mais celui-là,
coram Diomedonte :	en-présence-de Diomédon :
« Est opus nihil pecunia,	« Il n'est besoin en rien d'argent,
inquit :	dit-il :
nam, si rex vult ea	car, si le roi veut ces (des) choses
quæ sint utilia Thebanis,	qui soient avantageuses aux Thébains,
sum paratus	je suis prêt
facere gratis ;	à les faire gratuitement ;
sin autem contraria,	mais-si d'autre-part il veut des choses contraires,
non habet satis auri	il n'a pas assez d'or
atque argenti :	et d'argent :
namque nolo accipere	car je ne-veux-pas recevoir
divitias	les richesses
orbis terrarum	du cercle des terres (de l'univers entier)
pro caritate patriæ.	en-échange-de l'amour de (pour) la patrie.

quod me incognitum tentasti tuique similem existimasti, non miror; tibique ignosco : sed egredere propere, ne alios corrumpas, quum me non potueris. Tu, Micythe, argentum huic redde; nisi id confestim facis, ego te tradam magistratui. » Hunc Diomedon quum rogaret ut tuto exire, suaque, quæ attulisset, liceret efferre : « Istud, inquit, faciam, neque tua causa, sed mea, ne, si tibi sit pecunia adempta, aliquis dicat id ad me ereptum pervenisse quod delatum accipere noluissem. » A quo quum quæsisset quo se deduci vellet, et ille Athenas dixisse, præsidium ei dedit ut eo tuto perveniret. Neque vero id satis habuit; sed etiam, ut inviolatus in navem ascenderet, per Chabriam Atheniensem, de quo supra mentionem fecimus, effecit. Abstinentiæ erit hoc satis testimonium. Plurima quidem proferre possemus; sed modus adhi-

me connaître et qui m'as cru pareil à toi, je ne suis point étonné de ta démarche, et je te pardonne ; mais sors promptement de Thèbes, de peur que, n'ayant pu me corrompre, tu n'en corrompes d'autres. Toi, Micythus, rends-lui son argent; si tu ne le fais aussitôt, je te livrerai aux magistrats. » Diomédon le priant de faire en sorte qu'il pût se retirer en sûreté et qu'il lui fût permis de remporter les sommes qu'il avait apportées : « Je le ferai, lui dit Épaminondas, non pas pour toi, mais pour moi; de crainte que, si l'on te vole ton argent, on ne m'accuse de m'en être saisi par un larcin, après l'avoir refusé à titre de présent. » Épaminondas lui demanda où il voulait être conduit, et Diomédon ayant désigné Athènes, il lui donna une escorte, afin qu'il s'y rendît en sûreté. Il ne se contenta pas de cela. Il fit en sorte, par le moyen de l'Athénien Chabrias, dont nous avons fait mention ci-dessus, qu'il pût s'embarquer sans être maltraité. Cette preuve du désintéressement d'Épaminondas nous suffira. Nous pourrions sans doute en rapporter un grand nombre d'autres, mais il faut nous

Non miror te,	Je ne m'étonne pas de toi,
quod tentaris	que tu aies tenté *de corrompre*
me incognitum	moi *qui ne te suis* pas-connu
existimastique similem tui;	et que tu m'aies cru semblable à toi ;
ignoscoque tibi :	et je pardonne à toi :
sed egredere propere,	mais sors en-hâte *de Thèbes*,
ne corrumpas alios,	de peur que tu n'*en* corrompes d'autres,
quum non potueris me.	après que tu n'as pas pu me *corrompre*.
Tu, Micythe,	Toi, Micythus,
redde argentum huic ;	rends l'argent à celui-ci ;
nisi facis id confestim,	si tu ne fais cela sur-le-champ,
ego tradam te	moi je livrerai toi
magistratui. »	au magistrat. »
Quum Diomedon	Comme Diomédon
rogaret hunc	priait celui-ci
ut posset exire tuto,	pour qu'il pût sortir en sûreté,
liceretque	et qu'il *lui* fût-permis
efferre sua,	d'emporter ses *biens*,
quæ attulisset :	qu'il avait apportés :
« Faciam istud, inquit,	« Je ferai ceci, dit-il,
neque tua causa, sed mea,	et non dans ton intérêt, mais dans le mien,
ne, si pecunia	de peur que, si l'argent
adempta sit tibi,	avait été enlevé à toi,
aliquis dicat	quelqu'un ne dise
id quod noluissem accipere	ce que je n'avais pas voulu recevoir
delatum	offert (quand on me l'offrait)
pervenisse ad me	être arrivé à moi
ereptum. »	étant ravi (par un vol). » [mandé
A quo quum quæsisset	Auquel (Diomédon) comme il avait de
quo vellet se deduci,	où il voulait lui-même être conduit,
et ille dixisset Athenas,	et que celui-là avait dit à Athènes,
dedit ei præsidium	il donna à lui une escorte
ut perveniret eo tuto.	afin qu'il parvînt là en sûreté.
Neque vero	Et d'autre-part
habuit id satis,	il ne tint pas cela *pour être* assez,
sed etiam effecit	mais encore il fit
per Chabriam	par *l'entremise de* Chabrias
Atheniensem,	l'Athénien,
de quo fecimus mentionem	duquel nous avons fait mention
supra,	ci-dessus,
ut inviolatus	que n'étant-pas-maltraité
ascenderet in navem.	il montât sur un vaisseau.
Hoc testimonium	Cette preuve
abstinentiæ	de *son* désintéressement
erit satis.	sera assez (suffisante).
Possemus quidem	Nous pourrions à la vérité
proferre plurima ;	citer des *faits* très-nombreux ;

bendus est, quoniam uno hoc volumine vitas excellentium virorum complurium concludere constituimus, quorum separatim multis millibus versuum[1] complures scriptores ante nos explicarunt.

V. Fuit etiam disertus, ut nemo Thebanus ei par esset eloquentia; neque minus concinnus in brevitate respondendi quam in perpetua oratione ornatus. Habuit obtrectatorem Meneclidem quemdam, indidem Thebis, et adversarium in administranda republica, satis exercitatum in dicendo, ut Thebanum scilicet: namque illi genti plus inest virium quam ingenii[2]. Is, quod in re militari florere Epaminondam videbat, hortari solebat Thebanos ut pacem bello anteferrent, ne illius imperatoris opera desideraretur. Huic ille: « Fallis, inquit, verbo cives tuos, quod hos a bello avocas: otii enim nomine servitutem concilias. Nam paritur pax bello: itaque qui ea

borner, parce que nous nous sommes proposé de renfermer dans ce seul livre les vies de beaucoup de grands hommes, que d'autres écrivains avant nous ont développées séparément, et en plusieurs milliers de lignes.

V. Sans rival parmi les Thébains pour l'éloquence, Épaminondas n'était pas moins juste et concis dans ses reparties qu'orné dans ses discours suivis. Il eut pour détracteur un certain Ménéclide, né aussi à Thèbes, son adversaire dans l'administration de la république, assez exercé dans la parole, au moins pour un Thébain: car les hommes de cette nation ont plus de force de corps que d'esprit. Ce Ménéclide, voyant qu'Épaminondas excellait dans l'art militaire, avait coutume d'exhorter les Thébains à préférer la paix à la guerre, pour qu'on n'eût pas besoin des services de ce capitaine. « Tu trompes tes concitoyens par l'abus des termes, lui dit Épaminondas, en les détournant de la guerre. Sous le nom de repos, tu leur procures la servitude; car la paix naît de la guerre. Ceux donc qui veulent en

sed modus adhibendus est,	mais une mesure doit être appliquée,
quoniam constituimus	puisque nous avons résolu
concludere	de renfermer
hoc uno volumine	dans ce seul volume
vitas	les vies
complurium virorum	de nombreux hommes
excellentium,	éminents,
quorum	desquels
complures scriptores	plusieurs écrivains
ante nos	avant nous
explicarunt separatim	ont développé séparément *la biograghie*
multis millibus versuum.	en de nombreux milliers de lignes.
V. Fuit etiam disertus	V. Il fut encore disert
ut nemo Thebanus	*au point* qu'aucun Thébain
esset par ei eloquentia;	n'était égal à lui en éloquence;
neque minus concinnus	et non moins élégant [des reparties)
in brevitate respondendi	dans la brièveté de répondre (la vivacité
quam ornatus	qu'orné
in oratione perpetua.	dans le discours suivi.
Habuit obtrectatorem	Il eut *pour* détracteur
quemdam Meneclidem,	un certain Ménéclide,
indidem Thebis,	du-même-lieu (comme lui) de Thèbes,
et adversarium	et opposé *à lui*
in republica	dans l'État
administranda,	devant être gouverné,
satis exercitatum	assez exercé
in dicendo,	à parler,
ut Thebanum	en-tant-que (pour un) Thébain
scilicet :	bien-entendu :
namque inest illi genti	car il y a dans cette nation
plus virium quam ingenii.	plus de forces que d'esprit.
Is, quod videbat	Celui-ci, parce qu'il voyait
Epaminondam florere	Épaminondas fleurir (exceller)
in re militari,	dans l'art de-la-guerre,
solebat hortari Thebanos	avait-coutume d'exhorter les Thébains
ut anteferrent	pour qu'ils préférassent
pacem bello,	la paix à la guerre,
ne opera illius imperatoris	afin que les services de ce *grand* général
desideraretur.	ne fussent pas réclamés.
Ille inquit huic :	Celui-là (Épaminondas) dit à celui-ci :
« Fallis tuos cives	« Tu trompes tes concitoyens
verbo,	par le terme, [guerre :
quod avocas hos a bello :	en ce que tu détournes ceux-ci de la
nomine enim otii	en effet sous le nom de paix
concilias servitutem.	tu *leur* procures la servitude.
Nam pax paritur bello :	Car la paix est enfantée par la guerre :
itaque qui volunt frui	en-conséquence ceux qui veulent jouir

diutina volunt frui, bello exercitati esse debent. Quare si principes Græciæ esse vultis, castris est vobis utendum, non palæstra. » Idem ille Meneclides quum huic objiceret quod liberos non haberet neque uxorem duxisset, maximeque insolentiam, quod sibi Agamemnonis belli gloriam videretur consecutus, at ille : « Desine, inquit, Meneclida, de uxore mihi exprobrare: nam nullius in ista re minus uti consilio volo. (Habebat enim Meneclides suspicionem adulterii.) Quod autem me Agamemnonem æmulari putas, falleris: namque ille cum universa Græcia vix decem annis unam cepit urbem; ego contra ea una urbe nostra dieque uno totam Græciam, Lacedæmoniis fugatis[1], liberavi. »

VI. Idem quum in conventum venisset Arcadum[2], petens ut societatem cum Thebanis et Argivis facerent, contraque Callistratus, Atheniensium legatus, qui eloquentia omnes eo

jouir longtemps doivent être exercés aux combats. Ainsi, Thébains, si vous voulez être le premier peuple de la Grèce, il vous faut vivre dans les camps, non dans les gymnases. » Comme le même Ménéclide lui reprochait de n'avoir point d'enfants et de ne s'être point marié, et surtout d'avoir l'insolence de croire qu'il avait atteint à la gloire militaire d'Agamemnon : « Cesse, Ménéclide, reprit-il, de me reprocher de n'avoir point de femme : il n'est personne que je voulusse moins consulter sur cet article. » Il faut dire que Ménéclide était soupçonné d'adultère. « Tu te trompes encore en pensant que je veuille rivaliser avec Agamemnon. Ce prince, avec les forces de toute la Grèce, prit à peine en dix ans une seule ville : moi, au contraire, avec les seules forces de Thèbes, et en un seul jour, j'ai mis en déroute les Lacédémoniens et délivré la Grèce entière. »

VI. Épaminondas s'étant rendu à l'assemblée générale des Arcadiens, et leur demandant de se liguer avec les Thébains et les Argiens Callistrate, député des Athéniens, qui, dans ce temps-là, surpassait

ea diutina,
debent esse exercitati bello.
Quare si vultis
esse principes Græciæ,
vobis utendum est castris,
non palæstra. »
Quum ille idem Meneclides
objiceret huic
quod non haberet liberos
neque duxisset uxorem,
maximeque insolentiam,
quod videretur sibi
consecutus gloriam belli
Agamemnonis,
at ille inquit :
« Desine, Meneclida,
exprobrare mihi
de uxore :
nam in ista re
volo uti consilio nullius
minus.
— Meneclides enim
habebat suspicionem
adulterii. —
Quod autem putas
me æmulari
Agamemnonem,
falleris :
namque ille
cum Græcia universa
cepit vix unam urbem
decem annis ;
ego contra ea
liberavi totam Græciam
nostra urbe una
unoque die,
Lacedæmoniis fugatis. »
VI. Quum idem
venisset
in conventum Arcadum,
petens
ut facerent societatem
cum Thebanis et Argivis,
contraque Callistratus,
legatus Atheniensium,
qui eo tempore
præstabat omnes

de celle-ci ayant-de-la-durée,
doivent être exercés à la guerre.
C'est-pourquoi si vous voulez
être les premiers de la Grèce,
il vous faut faire-usage des camps,
non de la palestre. »
Comme ce même Ménéclide
reprochait à celui-ci
qu'il n'avait pas d'enfants
et n'avait pas pris d'épouse,
et surtout *lui reprochait son* insolence,
en ce qu'il paraissait à lui-même [rière)
avoir atteint à la gloire de guerre (guer-
d'Agamemnon,
donc celui-là dit :
« Cesse, Ménéclide,
de faire-des-reproches à moi
au-sujet-d'une épouse :
car dans cette matière [sonne
je veux *ne* me servir du conseil de per-
moins *que du tien*.
— Ménéclide en effet
avait soupçon (était soupçonné)
d'adultère. —
D'autre-part en ce que tu penses
moi rivaliser
avec Agamemnon,
tu te trompes :
car celui-là
avec la Grèce tout-entière
prit à peine une-seule ville
en dix ans ;
moi contrairement-à cela
j'ai délivré toute la Grèce
avec notre ville seule
et en un-seul jour, [fuite. »
les Lacédémoniens ayant été mis-en-
VI. Comme le même *Épaminondas*
était venu
dans une assemblée des Arcadiens,
demandant
qu'ils fissent alliance
avec les Thébains et les Argiens,
et que au-contraire Callistrate,
député des Athéniens,
qui en ce temps-là
l'emportait sur tous

præstabat tempore, postularet ut potius amicitiam sequerentur Atticorum, et in oratione sua multa invectus esset in Thebanos et Argivos, in eisque hoc posuisset : « Animadvertere debere Arcadas, quales utraque civitas cives procreasset, ex quibus de ceteris possent judicare : Argivos enim fuisse Orestem et Alcmæonem, matricidas; Thebis OEdipum [1] natum, qui, quum patrem suum interfecisset, ex matre liberos procreasset; » hic in respondendo Epaminondas, quum de ceteris perorasset, postquam ad illa duo opprobria pervenit, admirari se dixit stultitiam rhetoris Attici, qui non animadverteret innocentes illos natos, domi scelere admisso, quum patria essent pulsi, receptos esse ab Atheniensibus. Sed maxime ejus eloquentia eluxit Spartæ. Quo quum omnium sociorum [2] convenissent legati, coram frequentissimo legationum

tous les autres en éloquence, les conjurait au contraire de s'attacher aux peuples de l'Attique. Dans sa harangue, il déclama beaucoup contre les habitants de Thèbes et d'Argos, et, parmi ses invectives : « Arcadiens, dit-il, considérez quels hommes ont enfantés l'une et l'autre ville, et par ceux-là jugez des autres. Oreste et Alcméon, deux parricides, étaient d'Argos; Œdipe, qui, après avoir tué son père, eut des enfants de sa propre mère, était né à Thèbes. » Épaminondas, répondant à ce discours, après avoir fini de parler sur les autres allégations de Callistrate, en vint à ces deux derniers reproches. Il s'étonna de la sottise du rhéteur athénien, qui n'avait pas réfléchi que ces hommes étaient nés innocents, et qu'ayant été chassés de leur patrie après y avoir commis leurs forfaits, ils avaient été reçus par les Athéniens. Mais son éloquence brilla principalement à Sparte. Les députés de tous les alliés s'y étaient réunis; il censura si fortement, devant cette nombreuse

eloquentia,	en éloquence,
postularet ut potius	demandait que plutôt
sequerentur amicitiam	ils suivissent (embrassassent) l'amitié
Atticorum,	des habitants-de-l'Attique,
et in sua oratione	et dans son discours [tives
invectus esset multa	s'était emporté en de nombreuses invec-
in Thebanos et Argivos,	contre les Thébains et les Argiens,
in eisque	et parmi ces *invectives*
posuisset hoc :	avait établi ceci :
« Arcadas	« Les Arcadiens
debere animadvertere	devoir remarquer
quales cives	quels citoyens
utraque civitas procreasset,	l'une-et-l'autre cité avait produits,
ex quibus	d'après lesquels
possent judicare de ceteris :	ils pourraient juger des autres :
Orestem enim	en effet Oreste
et Alcmæonem,	et Alcméon,
matricidas,	meurtriers-de-leur-mère,
fuisse Argivos ;	avoir été Argiens ;
Œdipum natum Thebis,	Œdipe être né à Thèbes,
qui, quum interfecisset	*Œdipe* qui, après qu'il avait tué
suum patrem,	son père,
procreasset liberos	avait engendré des enfants
ex matre ; »	de *sa* mère ; »
hic in respondendo	alors en répondant
Epaminondas,	Épaminondas,
quum peroravisset	lorsqu'il eut fini-de-parler
de ceteris,	sur tous-les-autres *points*,
postquam pervenit	après qu'il *en* fut venu
ad illa duo opprobria,	à ces deux reproches-infamants,
dixit se admirari	dit lui-même s'étonner
stultitiam rhetoris Attici,	de la sottise de l'orateur attique,
qui non animadvertisset	qui n'avait pas remarqué
illos natos innocentes,	ces *hommes* nés innocents, [pays,
scelere admisso domi,	le crime ayant été commis dans-leur-
quum pulsi essent	après qu'ils avaient été chassés
patria,	de *leur* patrie,
receptos esse	avoir été recueillis
ab Atheniensibus.	par les Athéniens.
Sed eloquentia ejus	Mais l'éloquence de lui
eluxit maxime Spartæ.	brilla le plus à Sparte.
Quo quum legati	Là comme des députés
omnium sociorum	de tous les alliés
convenissent,	s'étaient réunis,
coram conventu	en présence de l'assemblée
frequentissimo	très-nombreuse
legationum,	des députations,

conventu sic Lacedæmoniorum tyrannidem coarguit ut non minus illa oratione opes eorum concusserit quam Leuctrica pugna. Tum enim perfecit, quod post apparuit, ut auxilio sociorum Lacedæmonii privarentur.

VII. Fuisse patientem suorumque injurias ferentem civium, quod se patriæ irasci nefas esse duceret, hæc sunt testimonia. Quum eum propter invidiam cives præficere exercitui noluissent, duxque esset delectus belli imperitus, cujus errore eo esset deducta illa multitudo militum, ut omnes de salute pertimescerent, quod, locorum angustiis clausi, ab hostibus obsidebantur, desiderari cœpta est Epaminondæ diligentia: erat enim ibi privatus numero militis. A quo quum peterent opem, nullam adhibuit memoriam contumeliæ, et exercitum obsidione liberatum domum reduxit[1] incolumem. Neque vero

assemblée d'envoyés, la tyrannie des Lacédémoniens, qu'il n'ébranla pas moins leur puissance par ce discours que par la bataille de Leuctres. Il décida dès lors, comme on le vit après, la défection des alliés de Sparte.

VII. Qu'Épaminondas ait été patient, et qu'il ait supporté les injures de ses concitoyens, parce qu'il ne croyait pas qu'il fût permis d'avoir du ressentiment contre sa patrie, c'est ce que prouveront les exemples qui suivent. Les Thébains, n'ayant pas voulu, par un motif d'envie, le mettre à la tête de leur armée, choisirent pour général un homme qui ne connaissait pas la guerre, et qui, par sa faute, engagea de nombreuses troupes dans une telle position, que tout le monde craignait pour leur salut, parce qu'enfermées dans des passages étroits, elles étaient investies par les ennemis. On eut alors besoin de l'habileté d'Épaminondas, qui se trouvait en effet dans l'armée sans grade et en qualité de simple soldat. Lorsqu'on réclama son secours, il ne se souvint pas de l'affront qu'il avait reçu, et, après avoir dégagé l'armée, il la ramena saine et sauve à

coarguit sic	il accusa tellement
tyrannidem	la tyrannie
Lacedæmoniorum,	des Lacédémoniens,
ut non concusserit minus	qu'il n'ébranla pas moins
opes eorum	les forces d'eux
illa oratione	par ce discours-là
quam pugna Leuctrica.	que par la bataille de-Leuctres.
Perfecit enim tum,	Il fit en effet alors,
quod apparuit postea,	*ce* qui fut-manifeste dans-la-suite,
ut Lacedæmonii	que les Lacédémoniens
privarentur	fussent privés
auxilio sociorum.	du secours de *leurs* alliés.
VII. Hæc	VII. Celles-ci
sunt testimonia	sont les preuves
fuisse patientem	*lui* avoir été (qu'il fut) patient
ferentemque injurias	et endurant les injustices
suorum civium,	de ses concitoyens,
quod duceret esse nefas	parce qu'il estimait être une chose-impie
se irasci patriæ.	lui-même s'irriter contre *sa* patrie.
Quum propter invidiam	Comme à-cause-de *leur* jalousie
cives noluissent	*ses* concitoyens n'avaient-pas-voulu
præficere eum exercitui,	le mettre-à-la-tête-de l'armée,
duxque	et qu'un général
imperitus belli	inexpérimenté dans la guerre
delectus esset,	avait été choisi,
errore cujus	par la faute duquel
illa multitudo militum	ce grand-nombre de soldats
deducta esset eo	avait été amené là
ut omnes pertimescerent	que tous craignaient-grandement
de salute,	au-sujet-de *leur* salut,
quod, clausi	parce que, enfermés
angustiis locorum,	dans un espace-resserré de localités,
obsidebantur ab hostibus,	ils étaient assiégés par les ennemis,
diligentia Epaminondæ	le prudent-génie d'Épaminondas
cœpta est desiderari :	commença à être regretté :
erat enim ibi	en effet il était là
privatus	sans-caractère-officiel
numero militis.	au rang de *simple* soldat.
A quo	Auquel
quum peterent opem,	comme on demandait secours,
adhibuit	il *ne* montra
nullam memoriam	aucun souvenir
contumeliæ,	de l'outrage,
et reduxit domum	et ramena à la maison (à Thèbes)
incolumem	saine-et-sauve
exercitum	l'armée
liberatum obsidione.	délivrée du blocus.

hoc semel fecit, sed sæpius. Maxime autem fuit illustre, quum in Peloponnesum exercitum duxisset adversus Lacedæmonios, haberetque collegas duos, quorum alter erat Pelopidas, vir fortis ac strenuus. Hic quum criminibus adversariorum omnes in invidiam venissent, ob eamque rem imperium his esset abrogatum atque in eorum locum alii prætores successissent, Epaminondas populiscito non paruit, idemque ut facerent, persuasit collegis, et bellum, quod susceperat, gessit. Namque animadvertebat, nisi id fecisset, totum exercitum, propter prætorum imprudentiam inscitiamque belli, periturum.

VIII. Lex erat Thebis quæ morte mulctabat si quis imperium diutius retinuisset quam lege præfinitum foret : hanc Epaminondas quum reipublicæ conservandæ causa latam videret, ad perniciem civitatis conferre noluit, et quatuor mensibus diutius, quam populus jusserat, gessit imperium.

Thèbes. C'est ce qu'il fit, non pas une seule fois, mais souvent. Son trait le plus éclatant dans ce genre est celui-ci : Lorsqu'il mena une armée dans le Péloponèse contre les Lacédémoniens, il avait deux collègues, dont l'un était Pélopidas, homme vaillant et habile. Les trois généraux étant tombés dans la disgrâce du peuple, à cause des accusations de leurs ennemis, et ayant été, pour cette raison, destitués du commandement et remplacés par d'autres chefs, Épaminondas n'obéit point au décret, persuada à ses collègues d'agir de même, et continua la guerre qu'il avait entreprise. Il prévoyait en effet que, s'il se soumettait à l'ordre du peuple, toute l'armée périrait par l'inexpérience et l'ignorance des nouveaux chefs. Il y avait à Thèbes une loi qui punissait de mort un général, s'il retenait le commandement au delà du terme prescrit. Épaminondas, considérant qu'elle avait été portée pour le salut de la république, ne voulut pas la faire servir à sa perte, et il exerça le commandement quatre mois de plus que le peuple ne l'avait décrété.

VIII. Quand l'armée fut revenue à Thèbes, ses collègues furent mis en accusation. Épaminondas leur permit de rejeter toute la faute

Neque vero fecit hoc semel,	Or il ne fit pas cela une-seule-fois,
sed sæpius.	mais assez-souvent.
Fuit autem	Mais *cela* fut
maxime illustre,	surtout éclatant,
quum duxisset exercitum	lorsqu'il avait conduit une armée
in Peloponnesum	dans le Péloponèse
adversus Lacedæmonios,	contre les Lacédémoniens,
haberetque duos collegas,	et avait deux collègues,
quorum alter	dont l'un
erat Pelopidas,	était Pélopidas,
vir fortis ac strenuus.	homme vaillant et actif.
Quum omnes hic	Comme tous alors
criminibus adversariorum	par les accusations de *leurs* ennemis
venissent in invidiam,	étaient venus (avaient été pris) en haine,
ob eamque rem	et que pour ce fait
imperium	le commandement
abrogatum esset his,	avait été retiré à ceux-ci,
atque alii prætores	et que d'autres généraux
successissent	étaient venus-en-remplacement
in locum eorum,	à la place d'eux,
Epaminondas	Épaminondas
non paruit populiscito,	n'obéit pas au décret-du-peuple,
persuasitque collegis	et persuada à *ses* collègues
ut facerent idem,	qu'ils fissent la même chose,
et gessit bellum	et dirigea la guerre
quod susceperat.	qu'il avait entreprise.
Namque animadvertebat,	Car il comprenait,
nisi fecisset id,	s'il n'avait pas fait cela,
totum exercitum periturum,	toute l'armée devoir périr,
propter imprudentiam	à-cause-de l'imprudence
prætorum	des généraux
inscitiamque belli.	et de *leur* ignorance de la guerre.
VIII. Erat lex Thebis	VII. Il y avait une loi à Thèbes
quæ mulctabat morte,	qui punissait de mort,
si quis	si quelqu'un
retinuisset imperium	avait conservé le commandement
diutius	plus longtemps
quam præfinitum foret	qu'il n'avait été fixé-d'avance
lege :	par une loi :
quum Epimanondas	comme Épaminondas
videret hanc latam	voyait celle-ci *avoir été* portée
causa	en vue
conservandæ reipublicæ,	de sauver la république,
noluit conferre	il ne-voulut-pas *l'*appliquer
ad perniciem civitatis,	à la perte de l'État,
et gessit imperium	et exerça le commandement
quatuor mensibus diutius	quatre mois plus longtemps

Postquam domum reditum est, collegæ ejus hoc crimine accusabantur. Quibus ille permisit ut omnem causam in se transferrent, suaque opera factum contenderent ut legi non obedirent. Qua defensione illis periculo liberatis, nemo Epaminondam responsurum putabat, quod, quid diceret, non haberet. At ille in judicium venit, nihil eorum negavit quæ adversarii crimini dabant, omniaque, quæ collegæ dixerant, confessus est; neque recusavit quominus legis pœnam subiret, sed unum ab iis petivit, ut in periculo[1] suo conscriberent : « Epaminondas a Thebanis morte mulctatus est, quod eos coegit apud Leuctra superare Lacedæmonios, quos, ante se imperatorem, nemo Bœotiorum ausus fuit adspicere in acie, quodque uno prœlio non solum Thebas ab interitu retraxit, sed etiam universam Græciam in libertatem vindicavit, eoque

sur lui, et de soutenir que c'était à cause de lui qu'ils n'avaient pas obéi à la loi. Ce système de défense les ayant mis hors de danger, personne ne pensait qu'Épaminondas répondît à l'assignation, parce qu'il n'avait rien à dire. Mais il comparut en jugement, ne nia aucun des faits dont ses ennemis lui faisaient des crimes, et avoua tout ce que ses collègues avaient dit. Il consentit à subir la peine infligée par la loi; mais il demanda pour toute grâce à ses juges que, sur sa sentence de condamnation, ils écrivissent ces paroles : « Épaminondas a été puni de mort par les Thébains, parce qu'il les a forcés de vaincre à Leuctres les Lacédémoniens, qu'aucun des Béotiens, avant qu'il fût leur général, n'avait osé regarder sur le champ de bataille; parce que, par un seul combat, il a non seulement sauvé Thèbes de sa ruine, mais encore rendu la liberté à toute la Grèce;

quam populus jusserat.	que le peuple *n*'avait ordonné.
Postquam reditum est	Après qu'on fut revenu
domum,	à la maison,
collegæ ejus	les collègues de lui
accusabantur hoc crimine.	étaient accusés sur ce chef.
Quibus ille permisit	Auxquels celui-là permit
ut transferrent in se	qu'ils fissent-passer (rejetassent) sur lui-même
omnem causam,	toute la cause,
contenderentque	et qu'ils soutinssent
factum sua opera	avoir été fait par son soin
ut non obedirent legi.	qu'ils n'obéissent pas à la loi.
Qua defensione	Par cette défense
illis liberatis periculo,	ceux-là ayant été délivrés du danger,
nemo putabat	personne ne croyait
Epaminondam	Épaminondas
responsurum,	devoir répondre *à l'assignation*,
quod non haberet	parce qu'il n'avait pas
quid haberet.	quoi il pût dire (une excuse à alléguer).
Atque ille	Mais celui-là
venit in judicium,	vint au tribunal,
negavit nihil	*ne* nia rien
eorum quæ adversarii	de ces *faits* que *ses* ennemis
dabant crimini,	donnaient (imputaient) à grief,
confessusque est omnia	et avoua toutes les choses
quæ collegæ dixerant;	que *ses* collègues avaient dites;
neque recusavit	et il ne refusa pas
quominus subiret	qu'il ne subît (de subir)
pœnam legis,	la peine de la loi,
sed petivit ab iis unum,	mais demanda à eux une-seule chose,
ut conscriberent	qu'ils écrivissent
in suo periculo :	sur leur registre :
« Epaminondas	« Épaminondas
mulctatus est morte	a été puni de mort
a Thebanis,	par les Thébains,
quod coegit eos	parce qu'il a forcé eux
superare apud Leuctra	de vaincre auprès de Leuctres
Lacedæmonios,	les Lacédémoniens,
quos nemo Bœotiorum,	que personne des Béotiens,
ante se imperatorem,	avant lui (avant qu'il fût) général,
ausus fuit adspicere	n'avait osé regarder *en face*
in acie,	en bataille (sur un champ de bataille),
quodque uno prœlio	et parce que par un-seul combat
non solum retraxit Thebas	non-seulement il a retiré Thèbes
ab interitu,	de *sa* ruine,
sed etiam	mais encore
vindicavit in libertatem	il a réclamé pour la liberté (affranchi)
Græciam universam,	la Grèce tout-entière,

res utrorumque perduxit ut Thebani Spartam oppugnarent, Lacedæmonii satis haberent si salvi esse possent; neque prius bellare destitit quam, Messene[1] constituta, urbem eorum obsidione clausit. » Hæc quum dixisset, risus omnium cum hilaritate coortus est, neque quisquam judex ausus est ferre suffragium. Sic a judicio capitis maxima discessit gloria.

IX. Hic extremo tempore imperator apud Mantineam[2], quum acie instructa audacius instaret hostes[3], cognitus a Lacedæmoniis, quod in unius pernicie ejus patriæ sitam putabant salutem, universi in unum impetum fecerunt; neque prius abscesserunt quam, magna cæde facta multisque occisis, fortissime ipsum Epaminondam pugnantem, sparo eminus percussum, concidere viderunt. Hujus casu aliquantum retardati sunt Bœotii; neque tamen prius pugna excesserunt quam re-

parce qu'il a mis les affaires des deux peuples dans un tel état, que les Thébains ont assiégé Sparte, et que les Lacédémoniens se sont contentés de pouvoir sauver leurs vies; et parce qu'il n'a pas cessé de faire la guerre qu'il n'ait bloqué la ville en rétablissant Messène. » Quand il eut prononcé ces paroles, une vive hilarité éclata dans toute l'assemblée, et aucun juge n'osa opiner. Il sortit ainsi d'une affaire capitale avec la plus grande gloire.

IX. Sur la fin de sa vie, Épaminondas commandait les Thébains à Mantinée. Comme il pressait trop audacieusement les ennemis dans une bataille rangée, il fut reconnu des Lacédémoniens, qui, faisant uniquement consister leur salut dans sa mort, fondirent tous sur lui seul, et ne se retirèrent, après un grand carnage de part et d'autre, que lorsqu'ils virent Épaminondas même frappé d'un spare lancé de loin pendant qu'il combattait très-vaillamment, et tombé mort. Les Béotiens furent un peu ralentis par sa chute; cependant ils ne quittèrent point le champ de bataille qu'ils n'eussent entièrement défait

perduxitque eo	et a amené là (à ce point)
res utrorumque,	les affaires des deux *peuples*,
ut Thebani	que les Thébains
oppugnarent Spartam,	assiégeassent Sparte,
Lacedæmonii	que les Lacédémoniens
haberent satis	eussent assez (fussent satisfaits)
si possent esse salvi ;	s'ils pouvaient être saufs ;
neque destitit bellare	et qu'il n'a pas cessé de faire-la-guerre
priusquam	avant que,
Messene constituta,	Messène ayant été rétablie,
clausit obsidione	il eût enfermé par blocus (tenu en échec)
urbem eorum. »	la ville d'eux (des Lacédémoniens). »
Quum dixisset hæc,	Après qu'il avait dit ces choses,
risus omnium coortus est	un rire de tous (général) s'éleva
cum hilaritate,	avec gaieté,
neque quisquam judex	et aucun juge
ausus est ferre suffragium.	n'osa porter *son* suffrage *contre lui*.
Sic discessit	Ainsi il sortit
a judicio capitis	d'un procès de tête (capital)
maxima gloria.	avec une très-grande gloire.
IX. Hic	IX. Celui-ci
extremo tempore,	à la fin-de *son* temps,
imperator	général
apud Mantineam,	auprès de Mantinée,
quum, acie instructa,	comme, l'armée ayant été rangée, [ment,
instaret hostes audacius,	il pressait les ennemis trop audacieuse-
cognitus a Lacedæmoniis,	ayant été reconnu par les Lacédémoniens,
quod putabant	parce qu'ils pensaient
salutem patriæ	le salut de *leur* patrie
sitam in pernicie	*être* assis sur (dépendre de) la perte
ejus unius,	de lui seul,
universi	tous-ensemble
fecerunt impetum in unum;	firent irruption contre *lui* seul ;
neque abscesserunt	et ils ne se retirèrent pas
priusquam,	avant que,
magna cæde facta	un grand carnage ayant été fait
multisque occisis,	et beaucoup ayant été tués,
viderunt concidere,	ils eussent vu tomber,
percussum eminus sparo,	frappé de loin d'un javelot,
Epaminondam ipsum,	Épaminondas lui-même,
pugnantem fortissime.	qui combattait très-vaillamment.
Bœotii	Les Béotiens
retardati sunt aliquantum	furent retardés quelque-peu
casu hujus;	par la chute de celui-ci ;
neque tamen excesserunt	et pourtant ils ne sortirent pas
pugna	du combat
prius quam profligarunt	avant qu'ils eussent taillé-en-pièces

pugnantes profligarunt. At Epaminondas, quum animadverteret mortiferum se vulnus accepisse, simulque, si ferrum, quod ex hastili in corpore remanserat, extraxisset, animam statim amissurum, usque eo retinuit quoad renuntiatum est vicisse Bœotios. Id postquam audivit : « Satis, inquit, vixi; invictus enim morior. » Tum, ferro extracto, confestim exanimatus est.

X. Hic uxorem nunquam duxit. In quo quum reprehenderetur, quod liberos non relinqueret, a Pelopida, qui filium habebat infamem, maleque eum in eo patriæ consulere diceret : « Vide, inquit, ne tu pejus consulas, qui talem ex te natum relicturus sis; neque vero stirps mihi potest deesse, namque ex me natam relinquo pugnam Leuctricam, quæ non modo mihi superstes, sed etiam immortalis sit necesse est. » Quo tempore, duce Pelopida, exsules Thebas occuparunt, et

les troupes qui leur résistaient. Comme Épaminondas sentit qu'il avait reçu une blessure mortelle, et qu'il perdrait la vie dès qu'il aurait extrait la pointe du dard qui lui était restée dans le corps, il l'y garda jusqu'au moment qu'on lui annonça que les Béotiens avaient vaincu. Après qu'il eut appris cette nouvelle : « J'ai assez vécu, dit-il, car je meurs sans avoir été vaincu. » Ayant alors arraché le fer, il expira sur-le-champ.

X. Épaminondas ne se maria jamais. Comme Pélopidas, qui avait un fils infâme, le lui reprochait et lui disait qu'il pourvoyait mal aux intérêts de la patrie en ne lui laissant point d'enfants : « Prends garde, lui répondit-il, de lui rendre un plus mauvais service en lui laissant un fils tel que le tien. Mais je ne peux manquer de lignée; car je laisse la bataille de Leuctres, fille née de moi, qui non-seulement doit me survivre, mais encore être immortelle. » Dans le temps que les bannis, conduits par Pélopidas, occupèrent Thèbes et chas-

repugnantes.	*les Lacédémoniens* qui résistaient.
At Epaminondas,	Cependant Épaminondas,
quum animadverteret	comme il comprenait
se accepisse	lui-même avoir reçu
vulnus mortiferum,	une blessure mortelle,
simulque,	et en-même-temps,
si extraxisset ferrum,	s'il avait retiré le fer,
quod ex hastili	qui *détaché* du bois
remanserat in corpore,	était resté dans *son* corps,
amissurum animam statim,	devoir perdre (rendre) l'âme aussitôt,
retinuit usque eo,	*le* garda jusque-là (jusqu'à ce moment),
quoad renuntiatum est	jusqu'à ce qu'on *lui* eût annoncé
Bœotios vicisse.	les Béotiens avoir vaincu.
Postquam audivit id :	Après qu'il eut entendu cela :
« Vixi satis, inquit;	« J'ai vécu assez, dit-il;
morior enim invictus. »	car je meurs invaincu. »
Tum, ferro extracto,	Puis, le fer ayant été retiré,
exanimatus est statim.	il mourut aussitôt.
X. Hic nunquam	X. Celui-ci jamais
duxit uxorem.	ne prit une épouse.
In quo	Au-sujet-de quoi
quum reprehenderetur,	comme il était blâmé,
quod non relinqueret	parce qu'il ne laissait pas
liberos,	d'enfants,
a Pelopida,	par Pélopidas,
qui habebat filium	qui avait un fils
infamem,	perdu-de-réputation,
diceretque	et que *Pélopidas* disait
eum in eo	lui en cela
consuluisse male patriæ :	avoir pourvu mal à *l'intérêt de* la patrie :
« Vide, inquit,	« Vois (prends garde), dit-il,
ne tu consulas pejus,	que toi tu n'y pourvoies plus mal,
qui relicturus sis talem	*toi* qui dois laisser un tel *homme*
natum ex te ;	né de toi ;
neque vero stirps	et en vérité la postérité
potest deesse mihi,	ne peut pas manquer à moi,
namque relinquo	car je laisse
natam ex me	*comme* née de moi
pugnam Leuctricam,	la bataille de-Leuctres,
quæ est necesse	laquelle il est nécessaire
sit non modo	qu'elle soit non-seulement
superstes mihi,	survivant à moi,
sed etiam immortalis. »	mais encore immortelle. »
Quo tempore,	Dans le temps où,
Pelopida duce,	Pélopidas *étant* chef,
exsules occuparunt Thebas	les exilés s'emparèrent de Thèbes
et expulerunt ex arce	et chassèrent de la citadelle

præsidium Lacedæmoniorum ex arce expulerunt, Epaminondas, quandiu facta est cædes civium, domo se tenuit, quod neque malos defendere volebat, neque impugnare, ne manus suorum sanguine cruentaret : namque omnem civilem victoriam funestam putabat. Idem, postquam apud Cadmeam[1] pugnari cum Lacedæmoniis cœpit, in primis stetit. Hujus de virtutibus vitaque satis erit dictum, si hoc unum adjunxero, quod nemo eat infitias : Thebas, et ante Epaminondam natum et post ejusdem interitum, perpetuo alieno paruisse imperio; contra ea, quandiu ille præfuerit reipublicæ, caput fuisse totius Græciæ. Ex quo intelligi potest unum hominem pluris quam civitatem fuisse.

PELOPIDAS.

I. Pelopidas[2], Thebanus, magis historicis quam vulgo notus. Cujus de virtutibus dubito quemadmodum exponam, quod

sèrent de la citadelle la garnison des Lacédémoniens, Épaminondas se tint dans sa maison, tant qu'il se fit un carnage de citoyens, ne voulant ni secourir ni combattre les méchants, pour ne pas rougir ses mains du sang des siens; car il regardait comme funeste une victoire remportée sur des citoyens. Mais quand on commença d'attaquer les Lacédémoniens à la Cadmée, il parut aux premiers rangs. J'aurai assez parlé de ses exploits et de sa vie, si j'ajoute une seule chose que personne ne niera, savoir qu'avant la naissance et après la mort d'Épaminondas, Thèbes fut toujours soumise à une domination étrangère, et qu'au contraire, tant qu'il gouverna la république, elle fut la souveraine de toute la Grèce. D'où l'on peut juger qu'un seul homme valait plus qu'une ville entière.

PÉLOPIDAS

I. Le Thébain Pélopidas est plus connu des historiens que du commun des hommes. Je ne sais de quelle manière exposer ses

præsidium
Lacedæmoniorum,
Epaminondas,
quandiu cædes civium
facta est,
se tenuit domo,
quod volebat
neque defendere malos,
neque impugnare,
ne cruentaret manus
sanguine suorum :
namque putabat
omnem victoriam civilem
funestam.
Idem,
postquam cœpit pugnari
apud Cadmeam
cum Lacedæmoniis,
stetit in primis.
Dictum erit satis
de virtutibus
vitaque hujus,
si adjunxero hoc unum,
quod nemo eat infitias :
Thebas, [tum
et ante Epaminondam na-
et post interitum ejusdem,
paruisse perpetuo
imperio alieno ;
contra ea,
quandiu ille
præfuerit reipublicæ,
fuisse caput
totius Græciæ.
Ex quo potest intelligi
unum hominem
fuisse pluris
quam civitatem.

la garnison
des Lacédémoniens,
Épaminondas, [toyens
tout-le-temps-que le massacre des ci-
se fit,
se tint *enfermé* dans *sa* maison,
parce qu'il *ne* voulait
ni défendre les mauvais *citoyens*,
ni combattre-contre *eux*,
de peur qu'il n'ensanglantât *ses* mains
du sang des siens :
car il pensait [toyens
toute victoire remportée-sur-des-conci-
être funeste.
Le même, [(dès qu'on se battit)
après qu'il commença à être combattu
auprès de la Cadmée
avec les Lacédémoniens,
se tint parmi les premiers *combattants*.
Il aura été dit assez
sur les mérites
et la vie de celui-ci,
si j'ajoute ceci seul,
que personne ne pourrait aller nier :
Thèbes, [(d'Épaminondas)
et avant Épaminondas né (la naissance
et après la mort du même,
avoir obéi toujours
à une domination étrangère ;
contrairement-à cela,
tout-le-temps-que celui-là
fut-à-la-tête-de l'État,
Thèbes avoir été la tête (la première cité)
de toute la Grèce.
D'après quoi il peut être compris
un-seul homme
avoir été de plus *de valeur*
que la cité *entière*.

PELOPIDAS.

I. Pelopidas, Thebanus,
magis notus historicis
quam vulgo.
De virtutibus cujus
dubito

PÉLOPIDAS.

I. Pélopidas, Thébain,
est plus connu des historiens
que du vulgaire.
Sur les mérites duquel
je doute

vereor ne, si res explicare incipiam, non vitam ejus enarrare, sed historiam videar scribere; si tantummodo summas attigero, ne rudibus litterarum Græcarum minus lucide appareat quantus fuerit ille vir. Itaque utrique rei occurram quantum potero, et medebor quum satietati tum ignorantiæ lectorum. Phœbidas, Lacedæmonius, quum exercitum Olynthum duceret [1], iterque per Thebas faceret, arcem oppidi, quæ *Cadmea* nominatur, occupavit, impulsu perpaucorum Thebanorum, qui, adversariæ factioni [2] quo facilius resisterent, Laconum rebus studebant; idque suo privato, non publico fecit consilio. Quo facto eum Lacedæmonii àb exercitu removerunt pecuniaque mulctarunt; neque eo magis arcem Thebanis reddiderunt, quod, susceptis inimicitiis, satius ducebant eos obsi-

grandes actions. Je crains, en entreprenant de les développer, de paraître écrire, non sa vie, mais une histoire; et en ne touchant qu'aux principales, de ne pas montrer assez clairement à ceux qui ne connaissent point l'histoire grecque, combien il a été grand homme. Je préviendrai donc, autant que je pourrai, l'un et l'autre inconvénient, et je remédierai, soit à la satiété, soit à l'ignorance des lecteurs. Le Lacédémonien Phébidas, menant une armée à Olynthe et passant par Thèbes, s'empara de la citadelle de la ville, qu'on nomme la Cadmée, à l'instigation d'un très-petit nombre de Thébains, qui, pour résister plus facilement à la faction contraire, favorisaient les intérêts des Lacédémoniens. Il agit ainsi de sa volonté privée, et non en vertu d'une délibération publique. Les Lacédémoniens lui firent quitter l'armée pour ce fait, et le punirent d'une amende. Ils n'en rendirent pas plus aux Thébains leur citadelle, parce qu'étant dès lors brouillés avec eux, ils jugeaient plus à propos de les tenir assiégés que de les laisser libres. Car, depuis la

quemadmodum exponam,	comment je ferai-un-exposé,
quod vereor ne,	parce que je crains que,
si incipiam	si j'entreprends
explicare res,	de développer les faits,
videar	je ne paraisse
non enarrare vitam ejus,	non pas raconter la vie de lui,
sed scribere historiam;	mais écrire une histoire;
si attigero	*et* si j'ai touché (effleuré)
tantummodo summas,	seulement les *faits* principaux,
ne appareat	*je crains* qu'il n'apparaisse
minus lucide	moins clairement
rudibus	à ceux étrangers
litterarum Græcarum	aux lettres grecques
quantus fuerit ille vir.	combien-grand fut cet homme.
Itaque	En-conséquence
occurram utrique rei	je parerai à l'une-et-l'autre chose
quantum potero,	*autant* que je pourrai,
et medebor	et je remédierai
quum satietati	et à la satiété
tum ignorantiæ lectorum.	et à l'ignorance des lecteurs.
Phœbidas, Lacedæmonius,	Phébidas, Lacédémonien,
quum duceret exercitum	lorsqu'il conduisait une armée
Olynthum,	à Olynthe,
faceretque iter per Thebas,	et faisait route à travers Thèbes,
occupavit arcem oppidi,	s'empara de la citadelle de la ville,
quæ nominatur Cadmea,	qui est appelée la Cadmée,
impulsu	à l'instigation
Thebanorum paucorum,	de Thébains peu-nombreux, [ment
qui, quo resisterent facilius	qui, afin qu'ils résistassent plus facile-
factioni adversariæ,	à la faction opposée,
studebant	favorisaient
rebus Laconum;	les intérêts des Lacédémoniens;
fecitque id	et il fit cela
suo consilio privato,	sur son autorité particulière,
non publico.	non sur *l'autorité* publique.
Quo facto	Laquelle chose ayant été faite
Lacedæmonii	les Lacédémoniens
removerunt eum	écartèrent lui
ab exercitu	de l'armée [mirent à l'amende)
mulctaruntque pecunia;	et *le* privèrent d'une somme-d'argent (le
neque magis eo	et pas plus pour cela
reddiderunt arcem	ils ne rendirent la citadelle
Thebanis,	aux Thébains,
quod, inimicitiis susceptis,	parce que, des inimitiés ayant été formées,
ducebant satius	ils estimaient plus avantageux
eos obsideri	eux (les Thébains) être tenus-en-échec
quam liberari.	que être délivrés.

deri quam liberari. Nam post Peloponnesium bellum Athenasque devictas, cum Thebanis sibi rem esse existimabant, et eos esse solos qui adversus resistere auderent. Hac mente amicis suis summas potestates dederant, alteriusque factionis principes partim interfecerant, alios in exsilium ejecerant: in quibus Pelopidas hic, de quo scribere exorsi sumus, pulsus, patria carebat.

II. Hi omnes fere Athenas se contulerant, non quo sequerentur otium, sed ut, quemque ex proximo locum fors obtulisset, eo patriam recuperare niterentur. Itaque, quum tempus est visum rei gerendæ, communiter cum his, qui Thebis idem sentiebant, diem delegerunt[1], ad inimicos opprimendos civitatemque liberandam, eum quo maximi magistratus simul consueverant epulari. Magnæ sæpe res non ita magnis copiis sunt

guerre du Péloponèse et l'assujettissement d'Athènes, ils pensaient qu'ils avaient affaire avec les Thébains, et que ceux-ci étaient les seuls peuples de la Grèce qui osassent leur résister. Dans cette idée, ils avaient donné à leurs amis les plus hautes magistratures, et ils avaient ou fait mourir ou envoyé en exil les chefs de l'autre faction. Pélopidas, dont nous écrivons la vie, était du nombre de ceux-ci, et se voyait privé de sa patrie.

II. Tous ces bannis s'étaient transportés à Athènes, non pour y rester dans l'oisiveté, mais pour tâcher de recouvrer leur patrie à la première occasion que le hasard leur offrirait si près de Thèbes. Lors donc qu'ils jugèrent qu'il était temps d'exécuter leur dessein, ils choisirent avec ceux qui pensaient comme eux à Thèbes, pour accabler leurs ennemis et délivrer leur cité, le jour où les premiers magistrats avaient coutume de faire un festin entre eux. Souvent de grandes choses ont été accomplies avec de petits moyens; mais,

Nam, post bellum	Car, après la guerre
Peloponnesium	du-Péloponèse
Athenasque devictas,	et Athènes vaincue (la défaite d'Athènes),
existimabant	ils pensaient
rem esse sibi	l'affaire être à eux-mêmes (avoir affaire)
cum Thebanis,	avec les (aux) Thébains,
et eos esse solos	et ceux-là être les seuls
qui auderent	qui oseraient
resistere adversus.	résister contre *eux*.
Hac mente	Dans cette idée
dederant suis amicis	ils avaient donné à leurs amis
potestates summas,	les charges les plus élevées,
interfecerantque partim	et avaient tué en-partie
principes alterius factionis,	les chefs de l'autre faction,
ejecerant alios	et avaient jeté les autres
in exsilium :	en exil :
in quibus	parmi lesquels (parmi ces derniers)
hic Pelopidas,	ce Pélopidas,
de quo exorsi sumus	sur lequel nous avons commencé
scribere,	d'écrire,
pulsus,	chassé,
carebat patria.	était privé de *sa* patrie.
II. Omnes hi fere	II. Tous ceux-ci à peu près
se contulerant Athenas,	s'étaient transportés à Athènes,
non quo sequerentur otium,	non pour qu'ils cherchassent l'oisiveté,
sed ut niterentur	mais afin qu'ils s'efforçassent
recuperare patriam	de recouvrer (rentrer dans) *leur* patrie
eo,	par cette *occasion,*
quemque locum fors	quelle-que-fût l'occasion que le hasard
obtulisset	*leur* aurait offerte
ex proximo.	depuis un *lieu* très-proche.
Itaque,	En-conséquence,
quum tempus gerendæ rei	lorsque le temps d'exécuter l'entreprise
visum est,	*leur* parut *favorable*,
delegerunt diem	ils choisirent un jour
communiter cum his	en-commun avec ceux
qui Thebis	qui à Thèbes
sentiebant idem,	pensaient de même,
ad opprimendos inimicos	pour accabler *leurs* ennemis
liberandamque civitatem,	et délivrer la cité,
eum	*prenant* ce jour
quo magistratus maximi	dans lequel les magistrats les plus élevés
consueverant	avaient-coutume
epulari simul.	de faire-un-banquet ensemble.
Sæpe magnæ res	Souvent de grandes choses
gestæ sunt	ont été opérées
copiis non ita magnis;	avec des ressources pas tellement (peu) [grandes;

gestæ; sed profecto nunquam ab tam tenui initio tantæ opes sunt profligatæ. Nam duodecim adolescentuli coierunt, ex his qui exsilio erant mulctati, quum omnino non essent amplius centum qui tanto se offerrent periculo : qua paucitate perculsa est Lacedæmoniorum potentia. Hi enim non magis adversariorum factioni quam Spartanis eo tempore bellum intulerunt, qui principes erant totius Græciæ. Quorum imperii majestas, neque ita multo post Leuctrica pugna, ab hoc initio perculsa, concidit. Illi igitur duodecim quorum erat dux Pelopidas, quum Athenis interdiu exissent, ut vesperascente cœlo Thebas possent pervenire, cum canibus venaticis exierunt, retia ferentes, vestitu agresti, quo minore suspicione facerent iter. Qui quum tempore ipso, quo studuerant, pervenissent, do-

assurément, jamais une aussi forte puissance ne fut abattue avec de si faibles ressources. Douze jeunes gens, de ceux qui étaient punis de l'exil, se réunirent; et il n'y eut pas plus de cent hommes en tout qui s'exposassent à un si grand péril. La puissance des Lacédémoniens fut renversée par ce petit nombre. Car, en faisant la guerre à la faction de leurs adversaires, les exilés la firent autant aux Spartiates, qui étaient les maîtres de toute la Grèce, et dont l'impérieuse grandeur, ébranlée par ce premier coup, tomba peu de temps après à la bataille de Leuctres. Ces douze bannis, ayant Pélopidas à leur tête, sortirent d'Athènes pendant le jour, pour pouvoir arriver à Thèbes sur le soir, et se mirent en chemin avec des chiens de chasse, portant des rets et vêtus en paysans, afin de faire route sans éveiller les soupçons. Arrivés au moment même qu'ils s'étaient proposé, ils

sed profecto	mais assurément
nunquam tantæ opes	jamais de si-grandes forces
profligatæ sunt	n'ont été abattues
ab initio tam tenui.	*en partant* d'un commencement si faible.
Nam	En effet
duodecim adolescentes	douze jeunes-gens,
ex his	d'entre ceux
qui mulctati erant exsilio,	qui avaient été frappés d'exil,
coierunt,	se rassemblèrent,
quum non essent	alors qu'ils n'étaient pas
amplius centum omnino	plus de cent en tout
qui se offerrent	qui s'offrissent
tanto periculo :	à un si-grand péril :
qua paucitate	par lequel petit-nombre
potentia Lacedæmoniorum	la puissance des Lacédémoniens
perculsa est.	fut ébranlée.
Hi enim eo tempore	En effet ceux-ci en ce temps-là
intulerunt bellum	apportèrent la guerre
non magis	pas plus
factioni adversariorum	à la faction de *leurs* ennemis
quam Spartanis,	qu'aux Spartiates,
qui erant principes	qui étaient les premiers
totius Græciæ.	de toute la Grèce.
Imperii quorum	De l'autorité desquels
majestas,	la grandeur-imposante,
perculsa ab hoc initio,	ébranlée à-partir-de ce commencement,
concidit	tomba [après
neque ita multo post	et pas tellement beaucoup (peu de temps)
pugna Leuctrica.	par la bataille de-Leuctres.
Igitur illi duodecim,	Donc ces douze *jeunes gens*,
quorum Pelopidas	desquels Pélopidas
erat dux,	était le chef,
quum exissent Athenis	comme ils étaient sortis d'Athènes
interdiu,	pendant-le-jour,
ut possent	afin qu'ils pussent
pervenire Thebas	arriver à Thèbes
cœlo vesperascente,	le ciel s'assombrissant (sur le soir),
exierunt	sortirent
cum canibus venaticis,	avec des chiens de-chasse,
ferentes retia,	portant des filets,
vestitu agresti,	en costume de-paysans,
quo facerent iter	afin qu'ils fissent *leur* route
minore suspicione.	avec (en inspirant) moins-de soupçon
Qui,	Lesquels,
quum pervenissent	comme ils étaient arrivés
tempore ipso	au moment même
quo studuerant,	où ils avaient eu-à-cœur *d'arriver*,

mum Charonis[1] devenerunt, a quo et tempus et dies erat datus.

III. Hoc loco libet interponere, etsi sejunctum a re proposita est, nimia fiducia quantæ calamitati soleat esse. Nam magistratuum Thebanorum statim ad aures pervenit exsules in urbem devenisse : id illi, vino epulisque dediti, usque eo despexerunt, ut ne quærere quidem de tanta re laborarint. Accessit etiam, quod magis aperiret eorum dementiam : allata est enim epistola Athenis, ab Archia hierophante, Archiæ[2], qui tum maximum magistratum Thebis obtinebat, in qua omnia de profectione exsulum perscripta erant. Quæ quum jam accubanti in convivio esset data, sicut erat signata, sub pulvinum subjiciens : « In crastinum, inquit, differo res severas. » At illi omnes, quum jam nox processisset, vinolenti

se rendirent à la maison de Charon, qui leur avait donné le jour et l'heure.

III. Je veux insérer en cet endroit une réflexion, quoiqu'elle interrompe mon récit : c'est qu'une trop grande confiance cause souvent de grands malheurs. Il parvint aussitôt aux oreilles des magistrats thébains que les exilés étaient entrés dans la ville. Livrés au plaisir de boire et de manger, ils méprisèrent cette nouvelle, et ne prirent même pas la peine de s'instruire d'un fait aussi important. Il arriva en outre une chose qui manifesta plus encore leur démence. On apporta d'Athènes une lettre d'Archias, hiérophante, à l'Archias qui était alors le suprême magistrat de Thèbes, dans laquelle étaient marqués tous les détails du départ des exilés. Cette lettre lui ayant été remise lorsqu'il était déjà à table, il la plaça sous son coussin, et dit : « Je renvoie à demain les affaires sérieuses. » Mais quand la nuit fut avancée, tous ces magistrats, noyés de vin furent tués par

devenerunt	**se rendirent**
domum Charonis,	à la maison de Charon,
a quo et tempus et dies	par qui et le moment et le jour
datus erat.	*leur* avaient été donnés (indiqués).
III. Hoc loco	III. En cet endroit
libet interponere,	il *me* plaît d'intercaler,
etsi sejunctum est	bien que *cela* soit séparé (étranger)
a re proposita,	de la chose résolue (à mon objet),
quantæ calamitati	à quel-grand malheur
fiducia nimia	une confiance excessive
soleat esse.	a-coutume d'être (aboutit d'ordinaire).
Nam statim	Car aussitôt
pervenit ad aures [rum	il parvint aux oreilles
magistratuum Thebano-	des magistrats Thébains
exsules	les exilés
devenisse in urbem :	être arrivés dans la ville :
illi, dediti vino	ceux-là, livrés au vin,
epulisque,	et aux mets,
despexerunt id usque eo,	dédaignèrent ceci jusqu'à ce *point*,
ut ne laborarint quidem	qu'ils ne s'inquiétèrent même pas
quærere	de s'informer
de re tanta.	au-sujet-d'une affaire si-importante.
Accessit etiam	*A cela* s'ajouta encore *une chose*
quod aperiret magis	qui découvrit (pour manifester) davantage
dementiam eorum :	la démence d'eux :
epistola enim	en effet une lettre
allata est Athenis,	fut apportée d'Athènes,
ab hierophante Archia,	de-la-part-de l'hiérophante Archias,
Archiæ,	à Archias,
qui tum obtinebat Thebis	qui alors possédait à Thèbes
magistratum maximum,	la magistrature la plus élevée,
in qua omnia	dans laquelle *lettre* tous *les détails*
de profectione exsulum	au-sujet du départ des exilés
perscripta erant.	avaient été écrits.
Quæ quum data esset	Comme cette *lettre* avait été donnée
accubanti jam	à *lui* couché déjà
in convivio,	dans le banquet,
subjiciens sub pulvinum,	*la* mettant sous *son* coussin, [vrir) :
sicut signata erat :	comme elle avait été cachetée (sans l'ou-
« Differo in crastinum,	« Je remets à demain,
inquit,	dit-il,
res severas. »	les affaires sérieuses. »
At omnes illi,	Cependant tous ceux-là (les convives),
quum jam nox processisset,	lorsque déjà la nuit était avancée,
vinolenti	pris-de-vin
interfecti sunt	furent tués
ab exsulibus,	par les exilés,

ab exsulibus, duce Pelopida, sunt interfecti. Quibus rebus confectis, vulgo ad arma libertatemque vocato, non solum qui in urbe erant, sed etiam undique ex agris concurrerunt; præsidium Lacedæmoniorum ex arce pepulerunt, patriam obsidione liberaverunt; auctores Cadmeæ occupandæ partim occiderunt, partim in exsilium ejecerunt.

IV. Hoc tam turbido tempore, sicut supra[1] docuimus, Epaminondas, quoad cum civibus dimicatum est, domi quietus fuit. Itaque hæc liberandarum Thebarum propria laus est Pelopidæ; ceteræ fere omnes communes cum Epaminonda : namque in Leuctrica pugna, imperatore Epaminonda, hic fuit dux delectæ manus[2] quæ prima phalangem prostravit Laconum. Omnibus præterea periculis affuit : sicut, Spartam quum oppugnavit, alterum tenuit cornu; quoque Messena celerius restitueretur, legatus in Persas est profectus[3]. Denique

les exilés, sous la conduite de Pélopidas. Cette exécution faite, non-seulement les habitants de la ville, mais encore ceux de la campagne, appelés aux armes et à la liberté, accoururent de toutes parts. Ils chassèrent de la citadelle la garnison des Lacédémoniens, délivrèrent leur patrie de l'état de siége où elle était, et massacrèrent ou bannirent ceux qui avaient conseillé aux ennemis de s'emparer de la Cadmée.

IV. Dans ces moments de trouble, Épaminondas, comme nous l'avons marqué ci-dessus, se tint tranquille chez lui, tant qu'on se battit contre des citoyens. L'honneur d'avoir délivré Thèbes appartient donc en propre à Pélopidas. Quant à ses autres actions glorieuses, elles lui sont presque toutes communes avec Épaminondas. A la bataille de Leuctres, où Épaminondas commandait en chef, il menait la troupe d'élite, qui la première renversa la phalange des Lacédémoniens. Il se trouva encore dans toutes les actions périlleuses de ce général; ainsi, quand Épaminondas assiégea Sparte, il commanda l'une des ailes de son armée, et, afin de hâter le rétablissement de Messène, il se rendit chez les Perses en qualité d'ambassadeur.

Pelopida duce.	Pélopidas *étant* chef.
Quibus rebus confectis,	Ces choses ayant été achevées,
vulgo vocato	le peuple ayant été appelé
ad arma libertatemque,	aux armes et à la liberté,
non solum qui erant in	non-seulement ceux qui étaient dans la
sed etiam [urbe,	mais *les autres* encore [ville,
concurrerunt undique	accoururent de-toutes-parts
ex agris;	des campagnes ;
pepulerunt ex arce	ils chassèrent de la citadelle
præsidium	la garnison
Lacedæmoniorum,	des Lacédémoniens,
liberaverunt patriam	délivrèrent *leur* patrie
obsidione;	de l'occupation *étrangère;*
occiderunt partim,	ils tuèrent en-partie,
ejecerunt partim	jetèrent en-partie
in exsilium	en exil
auctores	ceux-qui-avaient-donné-le-conseil
occupandæ Cadmeæ.	d'occuper la Cadmée.
IV. Hoc tempore	IV. Dans ce moment
tam turbido,	si rempli-de-trouble,
Epaminondas,	Épaminondas,
sicut docuimus supra,	comme nous *l'*avons appris (dit) ci-dessus,
fuit quietus domi,	fut (se tint) paisible dans *sa* maison,
quoad dimicatum est	tant que l'on combattit
cum civibus.	avec les citoyens.
Itaque hæc laus	En-conséquence cette gloire
liberandarum Thebarum	de délivrer Thèbes
est propria Pelopidæ;	est en-propre à Pélopidas;
ceteræ fere	toutes-les-autres à peu près
omnes communes	*lui sont* toutes communes
cum Epaminonda :	avec Épaminondas :
namque	en effet
in pugna Leuctrica,	à la batailles de-Leuctres,
Epaminonda imperatore,	Épaminondas *étant* commandant-en-chef,
hic fuit dux	celui-ci fut chef
manus delectæ	de la troupe choisie
quæ prima prostravit	qui la première abattit
phalangem Laconum.	la phalange des Lacédémoniens.
Affuit præterea	Il assista outre-cela
omnibus periculis :	à tous les dangers :
sicut, quum	ainsi, lorsque
oppugnavit Spartam	*Épaminondas* assiégea Sparte,
tenuit alterum cornu;	il tint (commanda) une aile;
quoque Messena	et afin que Messène
restitueretur celerius,	fût rétablie plus promptement,
profectus est in Persas	il partit *pour aller* chez les Perses
legatus.	*comme* député.

hæc fuit altera persona Thebis, sed tamen secunda, ita ut proxima esset Epaminondæ.

V. Conflictatus autem est cum adversa fortuna : nam et initio, sicut ostendimus, exsul patria caruit, et, quum Thessaliam in potestatem Thebanorum cuperet redigere, legationisque jure satis tectum se arbitraretur, quod apud omnes gentes sanctum esse consuesset, a tyranno Alexandro Pheræo, simul cum Ismenia comprehensus, in vincula conjectus est. Hunc Epaminondas recuperavit, bello persequens Alexandrum. Post id factum, nunquam is animo placari potuit in eum a quo erat violatus. Itaque persuasit Thebanis ut subsidio Thessaliæ proficiscerentur, tyrannosque ejus expellerent. Cujus belli quum ei summa esset data, eoque cum exercitu profectus esset, non dubitavit, simul ac conspexit

Pélopidas fut enfin le second personnage de Thèbes, mais de manière pourtant qu'il approchait de très-près d'Épaminondas.

V. Il eut en outre à lutter contre la mauvaise fortune. D'abord, il fut exilé de sa patrie, comme je l'ai rapporté. Plus tard, voulant réduire la Thessalie sous la puissance des Thébains, et se croyant assez garanti par son caractère d'ambassadeur, lequel est ordinairement sacré chez toutes les nations, il fut arrêté, avec Isménias, et jeté en prison par Alexandre, tyran de Phères. Épaminondas le remit en liberté en faisant la guerre à Alexandre. Après cette captivité, Pélopidas ne put calmer son ressentiment contre celui qui l'avait outragé. Il persuada aux Thébains de marcher au secours de la Thessalie et de chasser ses tyrans. Comme on lui eut donné la conduite de cette guerre, et qu'il fut parti pour ce pays avec une armée, il ne balança point, aussitôt qu'il aperçut l'ennemi, à en venir aux mains avec lui.

Deniqne
hæc fuit altera persona
Thebis,
sed tamen secunda ita
ut esset proxima
Epaminondæ. [tem
V. Conflictatus est au-
cum fortuna adversa :
nam et initio,
sicut ostendimus,
exsul caruit patria,
et, quum cuperet
redigere Thessaliam
in potestatem
Thebanorum,
arbitrareturque
se satis tectum
jure legationis,
quod consuesset
esse sanctum
apud omnes gentes,
comprehensus
a tyranno Alexandro
Pheræo
simul cum Ismenia,
conjectus est in vincula.
Epaminondas
recuperavit hunc,
persequens Alexandrum
bello.
Post id factum,
nunquam is
potuit placari animo
in eum a quo
violatus erat.
Itaque
persuasit Thebanis
ut proficiscerentur
subsidio Thessaliæ,
expellerentque
tyrannos ejus.
Cujus belli
quum summa
data esset ei
profectusque esset eo
cum exercitu,
non dubitavit confligere,

Enfin
ce fut le second personnage
à Thèbes,
mais cependant le second de-telle-sorte
qu'il fût très-proche
d'Épaminondas.
V. Cependant il lutta
avec la fortune contraire :
car et au commencement,
comme nous *l*'avons montré,
exilé il fut privé de *sa* patrie,
et, comme il souhaitait
réduire la Thessalie
sous le pouvoir
des Thébains,
et qu'il jugeait
lui-même *être* assez couvert [bassadeur),
par le droit d'ambassade (le titre d'am-
qui avait-coutume
d'être respecté
chez toutes les nations,
saisi
par le tyran Alexandre
de-Phères
en-même-temps avec Isménias,
il fut jeté dans les chaînes.
Epaminondas
reprit (délivra) celui-ci,
en poursuivant Alexandre
par la guerre.
Après cette action,
jamais celui-ci (Pélopidas)
ne put être apaisé de cœur
envers celui par lequel
il avait été outragé.
En-conséquence
il persuada aux Thébains
qu'ils partissent
à secours à (au secours de) la Thessalie,
et qu'ils chassassent
les tyrans d'elle.
De laquelle guerre
comme le commandement-en-chef
avait été donné à lui
et qu'il était parti *pour aller* là
avec *son* armée,
il n'hésita pas à en-venir-aux-mains,

hostem, confligere. In quo prœlio Alexandrum ut animadvertit, incensus ira, equum in eum concitavit, proculque digressus a suis, conjectu telorum confossus cecidit. Atque hoc secunda victoria accidit : nam jam inclinatæ erant tyrannorum copiæ. Quo facto, omnes Thessaliæ civitates interfectum Pelopidam coronis aureis et statuis æneis, liberosque ejus multo agro donarunt.

AGESILAUS.

I. Agesilaus[1], Lacedæmonius, quum a ceteris scriptoribus, tum eximie a Xenophonte Socratico collaudatus est : eo enim usus est familiarissime. Hic primum de regno cum Leotychide, fratris filio, habuit contentionem. Mos erat enim a majoribus Lacedæmoniis traditus, ut duos haberent semper reges, nomine magis quam imperio[2], ex duabus familiis Proclis et Eurysthenis, qui principes, ex progenie Herculis,

Dès qu'il eut remarqué Alexandre sur le champ de bataille, il poussa son cheval vers lui, tout enflammé de colère ; mais s'étant fort éloigné des siens, il fut percé d'une multitude de traits, et tomba mort sur la place. Cet événement arriva au moment où la victoire le favorisait, car déjà les troupes des tyrans pliaient. Toutes les villes de la Thessalie décernèrent, pour ce service, au général tué, des couronnes d'or et des statues de bronze, et donnèrent à ses enfants des terres considérables.

AGÉSILAS.

I. Le Lacédémonien Agésilas a été loué par tous les historiens ; il l'a été surtout d'une manière particulière par Xénophon, le disciple de Socrate, avec lequel il vivait très-familièrement. Il disputa d'abord le trône à Léotychide, fils de son frère. C'était une coutume transmise aux Lacédémoniens par leurs ancêtres, qu'ils eussent toujours deux rois, qui en avaient le nom plus que l'autorité, tirés des deux familles de Proclès et d'Eurysthène, princes de la race d'Her-

simul ac conspexit hostem.	dès qu'il aperçut l'ennemi.
In quo prœlio	Dans laquelle bataille
ut animadvertit	dès qu'il vit
Alexandrum,	Alexandre,
incensus ira,	enflammé de colère,
concitavit equum in eum,	il lança *son* cheval contre lui,
digressusque procul a suis,	et s'étant écarté loin des siens
cecidit confossus	il tomba tout-percé
conjectu telorum.	d'une décharge de traits.
Atque hoc accidit	Et ceci arriva
victoria secunda :	la victoire *lui étant* favorable :
nam copiæ tyrannorum	car les troupes des tyrans
inclinatæ erant jam.	avaient plié déjà.
Quo facto,	Ceci ayant été fait,
omnes civitates Thessaliæ	toutes les cités de Thessalie
donarunt coronis aureis	gratifièrent de couronnes d'-or
et statuis æneis	et de statues d'-airain
Pelopidam interfectum,	Pélopidas tué,
liberosque ejus	et les enfants de lui
agro multo.	d'un territoire considérable.

AGESILAUS.	AGÉSILAS.
I. Agesilaus,	I. Agésilas,
Lacedæmonius,	Lacédémonien,
collaudatus est [bus,	a été loué
quum a ceteris scriptori-	et par tous-les-autres historiens,
tum eximie	et particulièrement
a Xenophonte Socratico :	par Xénophon *disciple* de-Socrate :
usus est enim eo	car il se servit de (eut commerce avec) lui
familiarissime.	très-familièrement.
Hic primum	Celui-ci d'abord
habuit contentionem	eut une dispute
de regno	au-sujet-de la royauté
cum Leotychide,	avec Léotychide,
filio fratris.	fils de *son* frère.
Mos enim	En effet *cette* coutume
traditus erat Lacedæmoniis	avait été transmise aux Lacédémoniens
a majoribus,	par *leurs* ancêtres,
ut haberent semper	qu'ils eussent toujours
duos reges,	deux rois,
nomine	de titre
magis quam imperio,	plus que d'autorité,
ex duabus familiis	des deux familles
Proclis et Eurysthenis,	de Proclès et d'Eurysthène,
qui principes,	qui les premiers,

Spartæ reges fuerunt. Harum ex altera in alterius familiæ locum fieri non licebat : itaque utraque suum retinebat ordinem. Primum ratio habebatur qui maximus natu esset ex liberis ejus qui regnans decessisset ; sin is virilem sexum non reliquisset, tum deligebatur qui proximus esset propinquitate. Mortuus erat Agis rex, frater Agesilai : filium reliquerat Leotychidem, quem ille natum non agnorat [1], eumdem moriens suum esse dixerat. Is de honore regni cum Agesilao suo patruo contendit; neque id, quod petivit, consecutus est : nam Lysandro suffragante, homine, ut ostendimus supra, factioso et his temporibus potente, Agesilaus antelatus est.

II. Hic simul atque imperii potitus est, persuasit Lacedæmoniis ut exercitum emitterent in Asiam, bellumque regi

cule qui furent les premiers rois de Sparte. Il n'était pas permis de remplacer l'une de ces deux familles par l'autre, en sorte que chacune conservait son rang de succession. On avait premièrement égard à l'ordre de la naissance, et l'on prenait pour roi l'aîné des fils du prince qui était mort sur le trône. S'il n'avait point laissé d'enfant mâle, alors le plus proche parent était choisi. Le roi Agis, frère d'Agésilas, avait laissé pour fils Léotychide, qu'il n'avait point reconnu de son vivant, mais qu'en mourant il avait avoué. Léotychide disputa l'honneur de la royauté à Agésilas, son oncle paternel ; mais il échoua : car, par la faveur de Lysandre, homme factieux, comme nous l'avons dit ci-dessus, et puissant en ce temps-là, Agésilas fut préféré.

II. Dès que celui-ci fut en possession du gouvernement, il persuada aux Lacédémoniens d'envoyer une armée en Asie et de faire la guerre au roi de Perse, leur représentant qu'il était plus à propos

ex progenie Herculis,	*issus* de la race d'Hercule,
fuerunt reges Spartæ.	furent rois à Sparte.
Non licebat	Il n'était pas permis
fieri	*quelqu'un* être fait *roi*
ex altera harum	de l'une de ces *familles*
in locum alterius familiæ :	à la place de l'autre famille :
itaque utraque	en-conséquence l'une-et-l'autre
tenebat suum ordinem.	gardait son rang *d'hérédité.*
Primum ratio habebatur	D'abord compte était tenu (on examinait)
qui esset maximus natu	qui était le plus grand (ancien) par la
ex liberis	des enfants [naissance
ejus qui decessisset	de celui qui était mort
regnans ;	régnant ;
sin is non reliquisset	mais-si celui-ci n'avait pas laissé
sexum virilem,	d'*enfant du* sexe masculin,
tum qui esset proximus	alors celui qui était le plus proche
propinquitate	par la parenté
deligebatur.	était choisi.
Rex Agis,	Le roi Agis,
frater Agesilai,	frère d'Agésilas,
mortuus erat :	était mort :
reliquerat filium,	il avait laissé *pour* fils
Leotychidem,	Léotychide,
quem ille	que celui-là
non agnorat natum,	n'avait pas reconnu né (à sa naissance),
moriens dixerat	*mais* en mourant il avait dit
eumdem esse suum.	le même être à-lui.
Is contendit	Celui-ci lutta
de honore regni	au-sujet-de l'honneur de la royauté
cum Agesilao	avec Agésilas
suo patruo ;	son oncle ;
neque consecutus est	et il n'obtint pas
id quod petivit :	ce qu'il demanda :
nam Lysandro,	car Lysandre,
homine factioso	homme factieux
et potente his temporibus,	et puissant en ces temps-là,
ut ostendimus supra,	comme nous *l*'avons montré ci-dessus,
suffragante,	donnant-son-suffrage,
Agesilaus antelatus est.	Agésilas fut préféré.
II. Simul atque hic	II. Dès que celui-ci
potitus est imperii,	fut-en-possession de l'autorité,
persuasit Lacedæmoniis	il persuada aux Lacédémoniens
ut emitterent exercitum	qu'ils envoyassent une armée
in Asiam	en Asie
facerentque bellum regi ;	et fissent la guerre au roi ;
docens	*leur* montrant
esse satius	être (qu'il était) plus avantageux

facerent; docens satius esse in Asia quam in Europa dimicare. Namque fama exierat Artaxerxem comparare classes pedestresque exercitus, quos in Græciam mitteret. Data potestate, tanta celeritate usus est ut prius in Asiam cum copiis pervenerit quam regii satrapæ eum scirent profectum : quo factum est ut omnes imparatos imprudentesque offenderet. Id ut cognovit Tissaphernes, qui summum imperium tum inter præfectos habebat regios, inducias a Lacone petivit, simulans se dare operam ut Lacedæmoniis cum rege conveniret, re autem vera ad copias comparandas; easque impetravit trimestres. Juravit autem uterque se sine dolo inducias conservaturum : in qua pactione summa fide mansit Agesilaus; contra ea Tissaphernes nihil aliud quam bellum comparavit. Id etsi sentiebat Laco, tamen jusjurandum servabat, multumque in eo se consequi dicebat, « quod Tissaphernes, perjurio

de se battre en Asie qu'en Europe. Le bruit s'était en effet répandu qu'Artaxerxès préparait une flotte et des troupes de terre pour les faire marcher contre la Grèce. Agésilas, ayant reçu le pouvoir d'agir, usa d'une si grande célérité, qu'il arriva en Asie avec une armée avant que les satrapes du roi eussent appris qu'il était parti; de sorte qu'il les trouva tous sans inquiétude et sans défense. Tissapherne, qui avait alors la principale autorité parmi les généraux du roi, instruit de l'arrivée du Lacédémonien, lui demanda une trêve, feignant de travailler à accommoder les Lacédémoniens avec le roi, mais en effet pour rassembler des troupes; et il en obtint une de trois mois. L'un et l'autre jurèrent de l'observer sans supercherie. Agésilas resta très-fidèle à cette convention; Tissapherne, au contraire, ne s'occupa qu'à préparer la guerre. Quoique le Lacédémonien le sentît, il garda pourtant son serment. Il disait « qu'il gagnait beaucoup en cela, parce que Tissapherne aliénait les

dimicare in Asia	de combattre en Asie
quam in Europa.	qu'en Europe.
Namque fama exierat	Car le bruit s'était répandu
Artaxerxem	Artaxerxès
comparare classes	préparer des flottes
exercitusque pedestres	et des armées de-terre
quos mitteret in Græciam.	qu'il enverrait en Grèce.
Potestate data,	L'autorisation *lui* ayant été donnée,
usus est tanta celeritate	il usa d'une si-grande rapidité
ut pervenerit in Asiam	qu'il arriva en Asie
cum copiis	avec *ses* troupes
priusquam satrapæ regii	avant que les satrapes du-roi
scirent eum profectum :	sussent lui parti :
quo factum est	par quoi il fut fait (d'où il résulta)
ut offenderet omnes	qu'il *les* trouva tous
imparatos	non-préparés
imprudentesque.	et ne-prévoyant-pas.
Ut Tissaphernes,	Dès que Tissapherne,
qui habebat tum	qui avait alors
summum imperium	la plus haute autorité
inter præfectos,	parmi les lieutenants *du roi*,
cognovit id,	eut appris cela,
petivit inducias a Lacone,	il demanda une trêve au Lacédémonien,
simulans	feignant
se dare operam	lui-même donner *son* soin
ut conveniret	à ce qu'un-arrangement-se-fît
Lacedæmoniis cum rege,	pour les Lacédémoniens avec le roi,
re autem vera	mais dans le fait vrai
ad comparandas copias;	pour préparer des troupes ;
impetravitque eas	et il obtint cette *trêve*
trimestres.	pour-trois-mois.
Uterque autem juravit	Or l'un-et-l'autre jura
se conservaturum inducias	lui-même devoir observer la trêve
sine dolo :	sans trahison :
in qua pactione	dans (à) laquelle convention
Agesilaus mansit	Agésilas se tint (resta fidèle)
cum summa fide;	avec la plus grande loyauté ; [sapherne
contra ea Tissaphernes	contrairement-à cela (au contraire) Tis-
comparavit nihil aliud	ne prépara rien d'autre
quam bellum.	que la guerre.
Etsi Laco	Quoique le Lacédémonien
sentiebat id,	s'aperçût de cela,
tamen	cependant
servabat jusjurandum,	il observa *son* serment,
dicebatque se in eo	et disait lui-même en cela
consequi multum,	gagner beaucoup,
« quod Tissaphernes,	« parce que Tissapherne,

suo, et homines suis rebus abalienaret et deos sibi iratos redderet; se autem, servata religione, confirmare exercitum, quum animadverteret deorum numen facere secum, hominesque sibi conciliari amiciores, quod his studere consuessent quos conservare fidem viderent. »

III. Postquam induciarum praeteriit dies, barbarus, non dubitans, quod ipsius erant plurima domicilia in Caria, et ea regio his temporibus multo putabatur locupletissima, eo potissimum hostes impetum facturos, omnes suas copias eo contraxerat. At Agesilaus in Phrygiam se convertit, eamque prius depopulatus est quam Tissaphernes usquam se moveret. Magna præda militibus locupletatis, Ephesum hiematum exercitum reduxit, atque ibi officinis armorum institutis, magna industria bellum apparavit; et, quo studiosius armarentur

hommes de sa cause et irritait les dieux par un parjure; mais que lui, en gardant sa foi, raffermissait son armée, qui verrait les dieux se déclarer pour elle et les hommes lui être plus attachés, ces derniers ayant coutume d'embrasser le parti de ceux qu'ils voyaient fidèles à leur promesse. »

III. Quand la trêve fut expirée, le barbare, ne doutant point que les ennemis ne se jetassent de préférence sur la Carie, parce qu'il y possédait de nombreux domaines, et qu'en ce temps-là cette contrée passait pour très-opulente, y avait concentré toutes ses troupes. Mais Agésilas tourna du côté de la Phrygie, et la ravagea avant que Tissapherne eût fait le moindre mouvement. Après que ses soldats se furent enrichis du grand butin qu'ils y firent, il ramena son armée à Éphèse, pour y passer l'hiver, y établit des ateliers d'armes et y fit ses préparatifs de guerre avec la plus grande activité. Afin que ses soldats donnassent plus de soin à leurs armes et à

suo perjurio,	par son parjure,
et abalienaret homines	et indisposait les hommes
suis rebus	pour ses intérêts
et redderet deos	et rendait les dieux
iratos sibi;	irrités contre lui-même;
se autem,	lui-même au contraire,
religione servata,	la religion *du serment* étant observée,
confirmare exercitum,	affermir *son* armée,
quum animadverteret	alors qu'elle comprendrait
numen deorum	la puissance des dieux
facere secum,	agir avec lui-même,
hominesque	et les hommes
conciliari amiciores sibi,	être gagnés plus amis à lui-même,
quod consuessent studere	parce qu'ils avaient-coutume de favoriser
his quos viderent	ceux qu'ils voyaient
conservare fidem. »	garder la parole donnée.
III. Postquam	III. Après que
dies induciarum præteriit,	le jour de la trêve fut passé,
barbarus, non dubitans,	le barbare, ne doutant pas,
quod plurima domicilia	parce que de très-nombreuses habitations
ipsius	de lui-même
erant in Caria,	étaient dans la Carie,
et ea regio	et que cette contrée
his temporibus	dans ces temps-là
putabatur	était réputée
multo locupletissima,	de beaucoup la plus riche,
hostes	les ennemis
facturos impetum eo	devoir faire invasion là
potissimum,	de préférence,
contraxerat eo	avait rassemblé là
omnes suas copias.	toutes ses troupes.
At Agesilaus	Mais Agésilas
se convertit in Phrygiam,	se tourna vers la Phrygie,
depopulatusque est eam	et dévasta elle
priusquam Tissaphernes	avant que Tissapherne
se moveret usquam.	se remuât quelque-part.
Militibus	*Ses* soldats
locupletatis præda magna,	ayant été enrichis d'un butin considérable,
reduxit exercitum	il ramena *son* armée
Ephesum	à Ephèse
hiematum,	pour hiverner,
atque officinis armorum	et des fabriques d'armes
institutis ibi,	ayant été établies là,
apparavit bellum	il prépara la guerre
magna industria;	avec une grande activité;
et, quo armarentur	et, afin qu'ils s'armassent
studiosius	avec-plus-de-zèle

insigniusque ornarentur, præmia proposuit, quibus donarentur quorum egregia in ea re fuisset industria. Fecit idem in exercitationum generibus, ut, qui ceteris præstitissent, eos magnis afficeret muneribus. His igitur rebus effecit ut et ornatissimum et exercitatissimum haberet exercitum. Huic quum tempus esset visum copias extrahere ex hibernaculis, vidit, si, quo esset iter facturus, palam pronuntiasset, hostes non credituros, aliasque regiones præsidiis occupaturos, nec dubitaturos aliud esse facturum ac pronuntiasset. Itaque, quum ille Sardas se iturum dixisset, Tissaphernes eamdem Cariam defendendam putavit. In quo quum eum opinio fefellisset, victumque se vidisset consilio, sero suis præsidio profectus est : nam, quum illo venisset, jam Agesilaus, multis locis expugnatis, magna erat præda potitus. Laco autem quum

leur équipement, il proposa des prix qui seraient donnés à ceux qui se distingueraient par leur zèle. Il fit la même chose pour les différents genres d'exercices, décernant de grandes récompenses à ceux qui y surpassaient les autres. Il parvint, par ces moyens, à avoir une armée très-brillante et très-exercée. Lorsqu'il jugea qu'il était temps de tirer ses troupes des quartiers d'hiver, il fit réflexion que, s'il déclarait publiquement vers quel pays il allait marcher, les ennemis ne le croiraient pas, et qu'ils occuperaient d'autres régions, ne doutant pas qu'il ne dût faire autrement qu'il n'aurait annoncé. En effet, quoiqu'il eût dit qu'il irait à Sardes, Tissapherne crut encore devoir protéger la Carie. Trompé dans son attente et voyant ses plans déconcertés, il partit, mais trop tard, pour aller défendre les siens. Lorsqu'il arriva, Agésilas avait déjà forcé beaucoup de places et enlevé un grand butin. Ce dernier, voyant que les en-

ornarenturque insignius,	et se parassent avec-plus-d'éclat,
proposuit præmia,	il proposa des prix,
quibus donarentur	desquels seraient gratifiés
quorum industria in ea re	*ceux* dont l'activité sur ce point
fuisset egregia.	aurait été hors-ligne.
Fecit idem	Il fit la même chose
in generibus	dans les *divers* genres
exercitationum,	d'exercices,
ut afficeret	*à savoir* qu'il gratifiât
magnis muneribus	de grandes récompenses
eos qui præstitissent	ceux qui l'auraient emporté
ceteris.	sur les autres.
His rebus igitur effecit	Par ces mesures donc il fit
ut haberet exercitum	qu'il eût une armée
et ornatissimum	et très-brillante
et exercitatissimum.	et très-exercée.
Quum tempus	Comme le moment
visum esset huic	avait paru *venu* à celui-ci
extrahere copias	de faire-sortir *ses* troupes
ex hibernaculis,	de *leurs* quartiers-d'hiver,
vidit,	il vit,
si pronuntiasset palam	s'il avait déclaré publiquement
quo facturus esset iter,	pour où il devait faire route,
hostes non credituros,	les ennemis ne devoir pas *le* croire,
occupaturosque præsidiis	et devoir occuper par des garnisons
alias regiones,	d'autres contrées,
nec dubitaturos	et ne devoir pas douter
facturum esse aliud	*lui* devoir faire autre chose
ac pronuntiasset.	qu'il n'aurait déclaré.
Itaque,	En-conséquence,
quum ille dixisset	comme celui-là avait dit
se iturum Sardas,	lui-même devoir aller à Sardes,
Tissaphernes	Tissapherne
putavit eamdem Cariam	pensa la même Carie
defendendam.	devoir être défendue.
In quo quum opinio	En cela comme *sa* croyance
fefellisset eum,	avait trompé lui,
vidissetque se victum	et qu'il avait vu lui-même vaincu
consilio,	par l'habileté,
profectus est sero	il partit *trop* tard
præsidio suis :	à secours aux (au secours des) siens :
nam, quum venisset illo,	car, lorsqu'il fut arrivé là,
jam Agesilaus,	déjà Agésilas, [force,
multis locis expugnatis,	beaucoup-de points ayant été pris-de-
potitus erat magna præda.	s'était emparé d'un grand butin.
Quum autem Laco	Mais comme le Lacédémonien
videret hostes	voyait les ennemis

videret hostes equitatu superare, nunquam in campo sui fecit potestatem, et his locis manum conseruit quibus plus pedestres copiæ valerent. Pepulit ergo, quotiescumque congressus est, multo majores adversariorum copias, et sic in Asia versatus est ut omnium opinione victor duceretur.

IV. Hic quum animo meditaretur proficisci in Persas et ipsum regem adoriri, nuntius ei domo venit, ephororum jussu, bellum Athenienses et Bœotios indixisse Lacedæmoniis; quare venire ne dubitaret. In hoc non minus ejus pietas suspicienda est quam virtus bellica : qui quum victori præesset exercitui, maximamque haberet fiduciam regni Persarum potiundi, tanta modestia dicto audiens fuit jussis absentium magistratuum, ut si privatus in comitio esset Spartæ. Cujus exemplum utinam imperatores nostri sequi voluissent! Sed

nemis lui étaient supérieurs en cavalerie, ne s'exposa jamais en rase campagne, et se battit dans des lieux où les gens de pied étaient les plus forts. Aussi, toutes les fois qu'il en vint aux mains, il repoussa les troupes du roi, malgré leur supériorité numérique, et il se conduisit dans cette guerre de telle sorte que dans l'opinion de tout le monde il était le vainqueur.

IV. Pendant qu'il méditait de partir pour la Perse et d'attaquer le roi lui-même, il lui arriva un courrier dépêché par les éphores et apportant la nouvelle que les Athéniens et les Béotiens avaient déclaré la guerre aux Lacédémoniens; on l'engageait à ne pas hésiter à revenir. On ne doit pas moins admirer en ceci son tendre respect pour sa patrie que son mérite militaire. Étant à la tête d'une armée victorieuse, et ayant le plus grand espoir de se rendre maître du royaume des Perses, il se soumit à l'ordre des magistrats, bien qu'éloigné d'eux, avec autant de docilité que s'il se fût trouvé à Sparte, dans l'assemblée, simple particulier. Plût aux dieux que nos

superare equitatu,	être-supérieurs en cavalerie,
nunquam	jamais [même
fecit potestatem sui	il ne fit (donna) possibilité d'*attaquer* lui-
n campo,	en plaine,
et conseruit manum	et il engagea la main (en vint aux mains)
his locis	dans ces positions
quibus copiæ pedestres	dans lesquelles les troupes de-pied
valerent plus.	avaient-de-la-force davantage.
Pepulit ergo, [est,	Il battit donc,
quotiescumque congressus	toutes-les-fois qu'il engagea-la-lutte,
copias adversariorum	des troupes des ennemis
multo majores,	beaucoup plus grandes *que les siennes*,
et versatus est in Asia	et se conduisit en Asie
sic ut	de-telle-sorte que
duceretur victor	il fût estimé vainqueur
opinione omnium.	dans l'opinion de tous.
IV. Quum hic	IV. Tandis que celui-ci
meditaretur animo	méditait dans *son* esprit
proficisci in Persas	de partir contre les Perses
et adoriri regem ipsum,	et d'attaquer le roi lui-même,
nuntius venit ei	un message vint à lui
domo,	de la maison (patrie),
jussu ephororum,	par l'ordre des éphores,
Athenienses	*annonçant* les Athéniens
et Bœotios	et les Béotiens
indixisse bellum	avoir déclaré la guerre
Lacedæmoniis;	aux Lacédémoniens;
quare	en-conséquence
ne dubitaret venire.	qu'il n'hésitât pas à venir.
In hoc pietas ejus	En ceci l'amour de lui *pour la patrie*
non suspicienda est minus	ne doit pas être admiré moins
quam virtus bellica :	que *sa* valeur guerrière :
qui, quum præesset	*lui* qui, lorsqu'il était-à-la-tête
exercitui victori,	d'une armée victorieuse,
haberetque	et avait
maximam fiduciam	la plus grande confiance
potiundi regni Persarum,	de s'emparer du royaume des Perses,
fuit audiens dicto	fut obéissant à la parole
jussis	aux (des) ordres
magistratuum absentium	des magistrats absents
modestia tanta,	avec une soumission si-grande,
ut si privatus	comme si simple-particulier
esset Spartæ in comitio.	il eût été à Sparte dans l'assemblée.
Cujus utinam	Duquel plût-aux-dieux-que
nostri imperatores	nos généraux
voluissent	eussent voulu
sequi exemplum !	suivre l'exemple !

illuc redeamus. Agesilaus opulentissimo regno præposuit bonam existimationem, multoque gloriosius duxit si institutis patriæ paruisset quam si bello superasset Asiam. Hac igitur mente Hellespontum copias trajecit; tantaque usus est celeritate ut, quod iter Xerxes anno vertente[1] confecerat, hic transierit triginta diebus. Quum jam haud ita longe abesset a Peloponneso, obsistere ei conati sunt Athenienses et Bœotii ceterique eorum socii apud Coroneam[2] : quos omnes gravi prœlio vicit. Hujus victoriæ vel maxima fuit laus quod, quum plerique ex fuga se in templum Minervæ conjecissent, quæreretur que ab eo quid his fieri vellet, etsi aliquot vulnera acceperat eo prœlio, et iratus videbatur omnibus qui adversus arma tulerant, tamen antetulit iræ religionem, et eos vetuit violari. Neque vero hoc solum in Græcia fecit, ut templa deo-

généraux eussent voulu suivre cet exemple! Mais revenons à lui. Agésilas préféra à un puissant empire une bonne renommée, et jugea plus glorieux d'obéir aux lois de sa patrie que de subjuguer l'Asie par les armes. Animé de ces sentiments, il transporta ses troupes de l'autre côté de l'Hellespont avec une telle rapidité, qu'il fit en trente jours un trajet qui avait demandé à Xerxès une année entière. Il approchait du Péloponèse, quand les Athéniens, avec les Béotiens et le reste de leurs alliés, tentèrent, auprès de Coronée, de lui fermer le passage; mais il les défit dans une bataille terrible. Voici peut-être le trait le plus glorieux de sa victoire : la plupart des fuyards s'étant réfugiés dans le temple de Minerve, on lui demanda ce qu'il voulait qu'on fît à leur égard; bien qu'il eût reçu plusieurs blessures dans le combat, et qu'il se montrât irrité contre tous ceux qui avaient porté les armes contre lui, il sacrifia sa colère à la religion et défendit qu'on leur fît aucun mal. Ce ne fut pas seulement

Sed redeamus illuc.	Mais revenons là.
Agesilaus præposuit	Agésilas préféra
regno opulentissimo	à un royaume très-riche
bonam existimationem,	une bonne estime (renommée),
duxitque multo gloriosius	et jugea beaucoup plus glorieux
si paruisset	s'il avait obéi (d'obéir)
institutis patriæ	aux institutions de *sa* patrie
quam si superasset Asiam	que s'il avait vaincu (de vaincre) l'Asie
bello.	par la guerre.
Hac igitur mente	Dans cette pensée donc
trajecit copias	il transporta *ses* troupes
Hellespontum;	au delà de l'Hellespont;
ususque est	et il usa
tanta celeritate,	d'une si-grande rapidité,
ut quod iter Xerxes	que la route que Xerxès avait faite
anno vertente,	en une année accomplissant-sa-révolu-
hic transierit	celui-ci *la* traversa (parcourut) [tion,
triginta diebus.	en trente jours.
Quum jam abesset	Lorsque déjà il était-à-distance
haud ita longe	pas tellement loin
a Peloponneso,	du Péloponèse,
Athenienses et Bœotii	les Athéniens et les Béotiens
ceterique socii eorum	et tous-les-autres alliés d'eux
conati sunt obsistere ei	essayèrent de s'opposer à lui
apud Coroneam :	auprès de Coronée :
quos omnes vicit	lesquels tous il vainquit
gravi prœlio.	dans une rude bataille.
Laus vel maxima	La gloire même la plus grande
hujus victoriæ	de cette victoire
fuit quod,	fut que,
quum plerique	lorsque la plupart
ex fuga	par-suite-de la déroute
se conjecissent	s'étaient jetés
in templum Minervæ,	dans le temple de Minerve,
quærereturque ab eo	et qu'on demandait à lui
quid vellet fieri his,	ce qu'il voulait être fait (qu'on fît) d'eux
etsi eo prœlio	bien que dans cette bataille
acceperat aliquot vulnera	il eût reçu quelques blessures
et videbatur iratus	et parût irrité
omnibus	contre tous ceux
qui tulerant arma	qui avaient porté les armes
adversus,	contre *lui*,
tamen antetulit iræ	cependant il préféra à *sa* colère
religionem,	le respect-de-la-religion,
et vetuit eos violari.	et défendit eux être maltraités.
Neque vero fecit	Et en vérité il ne fit pas
solum in Græcia	seulement en Grèce

rum sancta haberet, sed etiam apud barbaros summa religione omnia simulacra arasque conservavit. Itaque prædicabat mirari se non sacrilegorum numero haberi qui supplicibus eorum nocuissent, aut non gravioribus pœnis affici qui religionem minuerent quam qui fana spoliarent.

V. Post prœlium, collatum est omne bellum circa Corinthum : ideoque *Corinthium* est appellatum. Hic quum una pugna decem millia hostium , Agesilao duce, cecidissent, eoque facto opes adversariorum debilitatæ viderentur, tantum abfuit ab insolentia gloriæ ut commiseratus sit fortunam Græciæ, quod tam multi a se victi vitio adversariorum concidissent : namque illa multitudine, si sana mens esset, Græciæ supplicium Persas dare potuisse. Idem, quum adversarios intra mœnia compulisset, et, ut Corinthum oppugnaret, multi

en Grèce qu'il respecta les temples des dieux; mais chez les barbares même il conserva avec le plus grand scrupule toutes les images et tous les autels. Aussi disait-il souvent qu'il s'étonnait de ne pas voir mettre au nombre des sacriléges ceux qui maltraitaient des suppliants, et de ne pas voir punir ceux qui portaient atteinte à la religion plus sévèrement que ceux qui dépouillaient les temples.

V. Après la bataille de Coronée, tout l'effort de la guerre se concentra autour de Corinthe; ce fut pour cette raison qu'on l'appela la guerre corinthienne. Dans un seul combat où commandait Agésilas, les ennemis perdirent dix mille hommes, et ce revers parut avoir ruiné leurs forces ; mais, loin de tirer vanité de son triomphe, il déplora la fortune de la Grèce, rendue veuve de tant d'enfants par la faute de ses ennemis : car, si les Grecs eussent été sages, c'était là un nombre de soldats suffisant pour tirer des Perses une vengeance éclatante. Lorsqu'il eut contraint les ennemis de se renfermer dans leurs murailles, de tous côtés on le pressait d'assiéger

hoc, ut haberet sancta	ceci, qu'il tînt *pour* sacrés
templa Deorum,	les temples des Dieux,
sed etiam apud barbaros	mais encore chez les barbares
conservavit	il sauva (protégea)
summa religione	avec le plus grand respect-religieux
omnia simulacra arasque.	toutes les statues et les autels.
Itaque prædicabat	Aussi disait-il
se mirari	lui-même s'étonner
non haberi	*ceux-là* n'être pas tenus
numero sacrilegorum	au nombre des sacriléges
qui nocuissent	qui avaient fait-du-mal
supplicibus eorum,	aux suppliants d'eux (des dieux),
aut qui minuerent	ou *ceux* qui affaiblissaient
religionem	le respect-de-la-religion
non affici	ne pas être frappés
pœnis gravioribus	de peines plus sévères
quam qui spoliarent fana.	que *ceux* qui dépouillaient les temples.
V. Post prœlium,	V. Après la bataille,
omne bellum	toute la guerre
collatum est	fut rassemblée
circa Corinthum :	autour de Corinthe :
ideoque	et pour cela
appellatum est Corinthium.	elle fut appelée corinthienne.
Hic quum una pugna,	Là comme en un-seul combat,
Agesilao duce,	Agésilas *étant* chef,
decem millia hostium	dix milliers d'ennemis
cecidissent,	étaient tombés (avaient été tués),
eoque facto	et que par cet événement
opes adversariorum	les forces des ennemis
viderentur debilitatæ,	paraissaient affaiblies,
abfuit tantum	il fut-éloigné tellement
ab insolentia gloriæ,	de l'insolence de (que donne) la gloire,
ut commiseratus sit	qu'il plaignit
fortunam Græciæ,	la fortune de la Grèce,
quod tam multi	parce que des *citoyens* si nombreux
victi a se	vaincus par lui-même
concidissent	étaient tombés
vitio adversariorum :	par la faute de *ses* ennemis :
namque illa multitudine,	car *il disait* avec cette multitude,
si mens esset sana,	si l'esprit *public* avait été sain,
Persas potuisse	les Perses avoir pu
dare supplicium Græciæ.	donner expiation à (être punis par) la Grèce.
Idem,	Le même *Agésilas*,
quum compulisset	comme il avait refoulé
adversarios	*ses* ennemis
intra mœnia,	en dedans des murs,
et multi hortarentur	et que beaucoup *l'*exhortaient

hortarentur, negavit id suæ virtuti convenire : « Se enim eum esse, qui ad officium peccantes redire cogeret, non qui urbes nobilissimas expugnaret Græciæ. Nam si, inquit, eos exstinguere voluerimus qui nobiscum adversus barbaros steterunt, nosmet ipsi nos expugnaverimus, illis quiescentibus; quo facto, sine negotio, quum voluerint, nos oppriment. »

VI. Interim accidit illa calamitas apud Leuctra Lacedæmoniis; quo ne proficisceretur, quum a plerisque ad exeundum premeretur, ut si de exitu divinaret, exire noluit. Idem quum Epaminondas Spartam oppugnaret, essetque sine muris oppidum, talem se imperatorem præbuit ut eo tempore omnibus apparuerit, nisi ille fuisset, Spartam futuram non fuisse. In quo quidem discrimine celeritas ejus consilii saluti fuit universis. Nam quum quidam adolescentuli, hostium adventu

Corinthe; mais il répondit qu'une telle conduite répugnait à son caractère, son rôle étant de forcer à rentrer dans leur devoir ceux qui s'en écartaient, et non de prendre d'assaut les villes les plus célèbres de la Grèce. « En effet, ajouta-t-il, si nous voulons anéantir ceux qui se sont rangés avec nous contre les barbares, ce sera nous vaincre nous-mêmes, sans que les Perses s'en mêlent, et, lorsqu'ils le voudront, ils n'auront plus de peine à nous asservir. »

VI. Cependant arriva cette journée de Leuctres, si désastreuse aux Lacédémoniens; pressé par une foule de citoyens d'entrer en campagne, Agésilas s'y refusa, comme s'il eût prévu l'issue de la lutte. Mais quand Épaminondas mit le siége devant Sparte, bien que la ville n'eût point de remparts, il se montra si grand capitaine que, de l'aveu de tous les contemporains, s'il n'eût existé, c'en était fait de Sparte. Dans ce moment suprême, son activité sauva tout. En effet, tandis que quelques jeunes gens, épouvantés de l'approche

ut oppugnaret Corinthum,	à ce qu'il assiégeât Corinthe,
negavit id convenire	nia cela convenir
suæ virtuti :	à sa valeur :
« Se enim esse eum,	« Lui-même en effet être cet [homme, / un tel]
qui cogeret peccantes	qui forçât ceux qui péchaient
redire ad officium,	de revenir à *leur* devoir,
non qui expugnaret	non qui prît-de-force
urbes nobilissimas	les villes les plus célèbres
Græciæ.	de la Grèce.
Nam si, inquit,	Car si, dit-il,
voluerimus exstinguere	nous avons voulu (nous allons) anéantir
eos qui steterunt nobiscum	ceux qui se sont tenus avec nous
adversus barbaros,	contre les barbares,
nosmet ipsi	nous-mêmes
nos expugnaverimus,	nous nous serons conquis,
illis quiescentibus ;	ceux-là (les barbares) restant-en-repos ;
quo facto,	*et* ceci ayant été fait,
nos oppriment	ils nous accableront
sine negotio,	sans difficulté,
quum voluerint. »	quand ils auront voulu. »
VI. Interim	VI. Cependant
illa calamitas	ce *fameux* désastre
apud Leuctras	auprès de Leuctres
accidit Lacedæmoniis ;	arriva aux Lacédémoniens ;
quo ne proficisceretur,	pour qu'il ne se rendît pas là,
quum premeretur	tandis qu'il était pressé
a plerisque	par la plupart
ad exeundum,	pour sortir,
ut si divinaret	comme s'il eût deviné
de exitu,	au-sujet-de (quelle serait) l'issue,
noluit exire.	il ne-voulut-pas sortir.
Idem,	Le même *Agésilas*,
quum Epaminondas	alors qu'Épaminondas
oppugnaret Spartam,	assiégeait Sparte,
oppidumque	et que la place
esset sine muris,	était sans remparts,
præbuit se	montra lui-même
imperatorem talem,	général tel,
ut eo tempore	qu'en cette circonstance
apparuerit omnibus,	il fut-évident pour tous,
nisi ille fuisset,	si celui-là n'avait pas existé,
Spartam	Sparte
non futuram fuisse.	n'avoir pas dû subsister.
In quo discrimine quidem	Dans laquelle crise certes
celeritas consilii ejus	la promptitude de résolution de lui
fuit saluti universis.	fut à salut à (sauva) tous.
Nam quum quidam	Car comme quelques-uns,

perterriti, ad Thebanos transfugere vellent, et locum extra urbem editum cepissent, Agesilaus, qui perniciosissimum fore videret si animadversum esset quemquam ad hostes transfugere conari, cum suis eo venit, atque, ut si bono animo fecissent, laudavit consilium eorum, quod eum locum occupassent, et se id quoque fieri debere animadvertisse. Sic adolescentulos simulata laudatione recuperavit, et, adjunctis de suis comitibus, locum tutum reliquit: namque illi, aucto numero eorum qui expertes erant consilii, commovere se non sunt ausi, eoque libentius quod latere arbitrabantur quæ cogitarant.

VII. Sine dubio post Leuctricam pugnam Lacedæmonii se nunquam refecerunt, neque pristinum imperium recuperarunt, quum interim Agesilaus non destitit, quibuscumque rebus posset, patriam juvare. Nam quum præcipue Lacedæ-

de l'ennemi, voulaient passer aux Thébains et s'étaient emparés d'une hauteur hors de la ville, Agésilas, comprenant combien ce serait une chose funeste que l'exemple d'une tentative de désertion, se porta sur cette éminence avec les siens, et, comme si les jeunes gens avaient agi dans de bonnes intentions, il les félicita d'avoir eu l'idée d'occuper un poste aussi important, ajoutant qu'il avait songé lui-même à s'en rendre maître. Ces éloges simulés ramenèrent les jeunes déserteurs, et, en laissant avec eux une partie de ceux qui l'avaient accompagné, il s'assura du poste : en effet, voyant leur nombre grossi d'hommes étrangers à leur complot, ils osèrent d'autant moins bouger qu'ils croyaient leurs intentions ignorées.

VII. Il est certain que jamais, après la défaite de Leuctres, les Lacédémoniens ne purent se relever ni recouvrer leur ancienne prééminence ; cependant Agésilas ne cessa jamais d'aider sa patrie de tout son pouvoir. Les Lacédémoniens manquaient surtout d'ar-

adolescentuli,	tout-jeunes-gens,
perterriti	épouvantés
adventu hostium,	de l'approche des ennemis,
vellent	voulaient
transfugere ad Thebanos,	passer aux Thébains,
et cepissent locum editum	et avaient pris une position élevé
extra urbem,	hors de la ville,
Agesilaus, qui videret	Agésilas, qui voyait
fore perniciosissimum	*ceci* devoir être très-funeste,
si animadversum esset	s'il avait été reconnu
quemquam conari	qui-que-ce-fût essayer
transfugere ad hostes,	de passer aux ennemis,
venit eo cum suis,	vint là avec les siens,
atque, ut si fecissent	et, comme s'ils eussent agi
bono consilio,	dans une bonne intention,
laudavit consilium eorum,	il loua le plan d'eux,
quod occupassent	de ce qu'ils avaient occupé
eum locum,	cette position,
et se quoque animadvertisse	et *dit* lui-même aussi avoir remarqué
id debere fieri.	ceci devoir être fait.
Sic recuperavit	Ainsi il regagna
adolescentulos	*ces* jeunes-gens
laudatione simulata,	par *cet* éloge simulé,
et, comitibus de suis	et, des compagnons *tirés* des siens
adjunctis,	*leur* ayant été joints,
reliquit locum tutum :	il laissa la position sûre
namque illi,	car ceux-là,
numero eorum	le nombre de ceux
qui erant expertes consilii	qui étaient sans-participation au complot
aucto,	ayant été augmenté,
non ausi sunt	n'osèrent pas
se commovere,	se bouger,
libentiusque	et *ils se tinrent en repos* plus volontiers
eo quod arbitrabantur	parce qu'ils croyaient
ea quæ cogitarant	ce qu'ils avaient médité
latere.	être caché (ignoré).
VII. Sine dubio	VII. Sans doute
post pugnam Leuctricam	après la bataille de-Leuctres
Lacedæmonii	les Lacédémoniens
se refecerunt nunquam,	*ne* se rétablirent jamais,
quum interim	lorsque (et) cependant
Agesilaus non destitit	Agésilas ne cessa pas
juvare patriam	d'aider *sa* patrie
quibuscumque rebus	par tous les moyens
posset.	qu'il pouvait.
Nam quum Lacedæmonii	Car comme les Lacédémoniens
indigerent præcipue	manquaient surtout

monii indigerent pecunia, ille omnibus, qui a rege defecerant[1], præsidio fuit; a quibus magna donatus pecunia, patriam sublevavit. Atque in hoc illud imprimis fuit admirabile : quum maxima munera ei ab regibus et dynastis civitatibusque conferrentur, nihil unquam in domum suam contulit; nihil de victu, nihil de vestitu Laconum mutavit. Domo eadem fuit contentus qua Eurysthenes, progenitor majorum suorum, fuerat usus : quam qui intrarat, nullum signum libidinis, nullum luxuriæ videre poterat; contra ea, plurima patientiæ atque abstinentiæ : sic enim erat instructa ut nulla in re differret a cujusvis inopis atque privati.

VIII. Atque hic tantus vir, ut naturam fautricem habuerat in tribuendis animi virtutibus, sic maleficam nactus est in corpore fingendo : nam et statura fuit humili, et corpore exi-

gent; il donna son appui à tous ceux qui se détachaient du roi de Perse, et consacra à soulager sa patrie les sommes considérables qu'il reçut d'eux. Un des traits les plus admirables de son caractère, c'est que, tandis que les rois, les gouverneurs et les villes le comblaient de présents magnifiques, il ne prit jamais rien pour lui et ne changea rien ni à la manière de vivre ni aux vêtements des Spartiates. Il se contenta de la maison qu'avait habitée Eurysthène, l'auteur de sa race; on n'y voyait en entrant rien qui annonçât le luxe ou le plaisir; tout, au contraire, y témoignait la patience et la frugalité. Elle était en effet meublée de telle sorte que rien ne la distinguait de l'habitation du plus pauvre particulier.

VIII. Si la nature s'était montrée libérale pour ce grand homme du côté des qualités de l'âme, il la trouva malveillante pour les dons du corps : en effet, il était de petite taille, de chétive apparence, et

pecunia,	d'argent,
ille fuit præsidio	celui-là fut à appui (donna son appui)
omnibus qui defecerant	à tous ceux qui s'étaient détachés
a rege;	du roi *de Perse ;*
a quibus donatus	par lesquels gratifié
magna pecunia,	d'une grande somme-d'argent,
sublevavit patriam.	il soulagea *sa* patrie.
Atque in hoc	Et en celui-ci
illud imprimis	cela surtout
fuit admirabile :	fut admirable :
quum maxima munera	bien que de très-grands présents
conferrentur ei	fussent apportés à lui
ab regibus et dynastis	par des rois et des dynastes
civitatibusque,	et des cités,
contulit nihil unquam	il *n'en* transporta rien jamais
in suam domum ;	dans sa maison;
mutavit nihil de victu,	il *ne* changea rien au régime,
nihil de vestitu	rien au costume
Lacedæmoniorum.	des Lacédémoniens.
Fuit contentus eadem domo	Il fut content de la même maison
qua Eurysthenes,	de laquelle Eurysthène,
progenitor	premier-auteur
suorum majorum,	de ses ancêtres,
usus fuerat :	s'était servi :
quam qui intrarat	dans laquelle celui qui était entré
poterat videre	*ne* pouvait voir
nullum signum libidinis,	aucun signe de déréglement,
nullum luxuriæ ;	aucun de luxe ;
contra ea,	*mais* contrairement-à cela,
plurima	des *signes* très-nombreux
patientiæ	de patience
atque abstinentiæ :	et de continence :
erat enim instructa sic	elle était en effet meublée de-telle-sorte
ut in nulla re differret	que sur aucun point elle ne différait
a cujusvis	de *la maison* d'un *citoyen* quelconque
inopis atque privati.	pauvre et simple-particulier.
VIII. Atque	VIII. Et *pourtant*
hic vir tantus,	cet homme si-grand,
ut habuerat	comme il avait eu (trouvé)
naturam fautricem	la nature favorable
in tribuendis	en *lui* accordant
virtutibus animi,	les qualités de l'âme,
sic nactus est maleficam	ainsi *la* rencontra malveillante
in fingendo corpore :	en façonnant *son* corps :
nam fuit	car il fut
et statura humili,	et d'une taille peu-élevée,
et corpore exiguo,	et d'un corps chétif,

guo, et claudus altero pede. Quæ res etiam nonnullam afferebat deformitatem ; atque ignoti, faciem ejus quum intuerentur, contemnebant ; qui autem virtutes noverant, non poterant admirari satis. Quod ei usu venit, quum, annorum octoginta, subsidio Tacho in Ægyptum isset, et in acta cum suis accubuisset sine ullo tecto, stratumque haberet tale ut terra tecta esset stramentis, neque huc amplius quam pellis esset injecta, eodemque comites omnes accubuissent, vestitu humili atque obsoleto, ut eorum ornatus non modo in his regem neminem significaret, sed hominis non beatissimi suspicionem præberet. Hujus de adventu fama quum ad regios[1] esset perlata, celeriter munera eo cujusque generis sunt allata. His quærentibus Agesilaum, vix fides facta est unum esse ex his qui tum accubabant. Qui quum regis verbis, quæ attulerant, de-

boiteux d'un pied. Cette infirmité le rendait quelque peu difforme : ceux qui le voyaient sans le connaître le méprisaient ; mais ceux qui connaissaient ses grandes qualités ne pouvaient assez l'admirer. Ainsi, lorsqu'à l'âge de quatre-vingts ans il alla en Égypte au secours de Tachos, il s'était couché sur le rivage avec les siens, sans aucun abri, n'ayant pour lit que la terre recouverte de fourrage sur lequel on avait simplement jeté des peaux ; ses compagnons s'étaient couchés près de lui, vêtus d'habits grossiers et usés, et leur costume, loin d'annoncer un roi parmi eux, faisait plutôt soupçonner la présence d'un homme peu opulent. La nouvelle de son arrivée étant parvenue aux officiers du roi, on s'empressa de lui apporter des présents de toute sorte. Ceux qui en étaient chargés demandèrent Agésilas, et on eut peine à leur faire croire que c'était un de ceux qui se trouvaient couchés là. Ils lui remirent au nom du roi les objets qu'ils avaient apportés ; mais il n'accepta rien que des quar-

et claudus altero pede.	et boiteux d'un pied.
Quæ res	Laquelle circonstance
afferebat etiam	*lui* apportait même
nonnullam deformitatem;	quelque difformité;
atque ignoti	et ceux-qui-ne-le-connaissaient-pas
contemnebant,	*le* méprisaient,
quum intuerentur	lorsqu'ils regardaient
faciem ejus;	l'extérieur de lui;
qui autem noverant	mais ceux qui connaissaient
virtutes	*ses* mérites
non poterant	ne pouvaient pas
admirari satis.	l'admirer assez. [par) lui,
Quod venit usu ei,	Ce qui vint à expérience à (fut éprouvé
quum, octoginta annorum,	lorsque *âgé* de quatre-vingts ans,
isset in Ægyptum	il était allé en Egypte
subsidio Tacho,	à secours à (au secours de) Tachos,
et accubuisset in acta	et s'était couché sur le rivage
cum suis	avec les siens
sine ullo tecto,	sans aucun abri,
haberetque stratum tale	et avait un lit tel
ut esset terra	que c'était simplement la terre
tecta stramentis,	couverte de paille,
neque amplius quam pellis	et que pas plus qu'une peau
injecta esset huc,	n'avait été jetée là,
omnesque comites	et que tous *ses* compagnons
accubuissent eodem,	s'étaient couchés là même,
vestitu humili	dans un costume humble
atque obsoleto,	et usé,
ut ornatus eorum	*de telle sorte* que l'accoutrement d'eux
non modo significaret	non-seulement n'indiquait
neminem regem in his,	aucun roi parmi eux, [çonner)
sed præberet suspicionem	mais donnait soupçon de (faisait soup-
hominis non beatissimi.	un homme pas très-opulent.
Quum fama	Comme la renommée (nouvelle)
de adventu hujus	de l'arrivée de celui-ci
perlata esset ad regios,	avait été portée aux satrapes,
munera cujusque generis	des présents de toute sorte
allata sunt eo celeriter.	furent apportés là promptement.
His	Ceux-ci (les envoyés)
quærentibus Agesilaum,	demandant Agésilas, [croire)
vix fides facta est	avec-peine croyance fut faite (on leur fit
esse unum ex his	*Agésilas* être un de ceux
qui tum accubabant.	qui alors étaient couchés.
Qui quum dedissent	Quand ceux-ci *lui* eurent donné
verbis regis	en les termes (au nom) du roi
quæ attulerant,	ce qu'ils avaient apporté,
ille accepit nihil,	celui-là n'accepta rien,

dissent, ille, præter vitulina et hujusmodi genera obsonii quæ præsens tempus desiderabat, nihil accepit; unguenta, coronas, secundamque mensam servis dispertiit; cetera referri jussit. Quo facto eum barbari magis etiam contempserunt, quod eum, ignorantia bonarum rerum, illa potissimum sumpsisse arbitrabantur. Hic quum ex Ægypto reverteretur, donatus a rege Nectanabide ducentis viginti talentis[1], quæ ille muneri populo suo daret, venissetque in portum qui Menelai vocatur, jacens inter Cyrenas[2] et Ægyptum, in morbum implicitus decessit[3]. Ibi eum amici, quo Spartam facilius perferre possent, quod mel non habebant, cera circumfuderunt, atque ita domum retulerunt.

EUMENES.

I. Eumenes, Cardianus[4]. Hujus si virtuti par data esset fortuna, non ille quidem major, sed multo illustrior atque etiam

tiers de veau et d'autres provisions du même genre, qui lui étaient nécessaires pour le moment; il distribua à ses esclaves les parfums, les couronnes, le dessert, et ordonna de remporter le reste. Les barbares le méprisèrent plus encore pour cela, pensant que le choix qu'il avait fait venait de son ignorance des bonnes choses. Il revenait d'Égypte avec deux cent vingt talents que le roi Nectanabis lui avait donnés et qu'il voulait offrir à sa patrie; arrivé au port de Ménélas, qui est situé entre l'Égypte et la Cyrénaïque, il tomba malade et mourut. Ses amis, afin de le transporter plus facilement à Sparte, l'enduisirent de cire, à défaut de miel, et le ramenèrent ainsi dans son pays.

EUMÈNE.

I. Eumène était de Cardie. Si sa fortune avait répondu à son mérite, il n'aurait pas été plus grand, mais il serait devenu beaucoup

præter vitulina — excepté des quartiers-de-veau
et genera obsonii — et les genres de provisions
hujus modi, — de-cette-sorte,
quæ tempus præsens — que la circonstance présente
desiderabat; — réclamait;
dispertiit servis — il distribua aux esclaves
unguenta, coronas, — les parfums, les couronnes,
secundamque mensam; — et le second service;
jussit cetera referri. — il ordonna le reste être remporté.
Quo facto, — Ceci ayant été fait,
barbari — les barbares
contempserunt eum — méprisèrent lui
etiam magis, — encore davantage,
quod arbitrabantur eum, — parce qu'ils croyaient lui,
ignorantia, — par ignorance
bonarum rerum, — des bonnes choses,
sumpsisse illa potissimum. — avoir pris ces *objets*-là de-préférence.
Quum hic — Comme celui-ci
reverteretur ex Ægypto, — revenait d'Égypte,
donatus — gratifié
a rege Nectanabide — par le roi Nectanabis
ducentis viginti talentis, — de deux-cent vingt talents,
quæ ille — que celui-là (Agésilas)
daret muneri suo populo, — devait donner en présent à son peuple,
venissetque in portum — et était arrivé dans le port
qui vocatur Menelai, — qui est appelé *port* de Ménélas,
jacens inter Cyrenas — situé entre Cyrène
et Ægyptum, — et l'Égypte,
implicitus in morbum — embarrassé dans une (atteint d'une) maladie
decessit. — il mourut.
Ibi amici, — Là *ses* amis,
quo possent facilius — afin qu'ils pussent plus facilement
perferre Spartam, — *le* transporter à Sparte,
circumfuderunt eum cera, — enduisirent lui de cire,
quod non habebant mel, — parce qu'ils n'avaient pas de miel,
atque ita — et ainsi
retulerunt domum. — *le* rapportèrent à *sa* demeure.

EUMENES. — EUMÈNE.

I. Eumenes, Cardianus. — I. Eumène, de-Cardie.
Si fortuna par — Si une fortune égale
virtuti hujus — au mérite de celui-ci
data esset, — *lui* avait été donnée,
ille quidem non major, — lui à la vérité n'*eût* pas *été* plus grand,
sed multo illustrior — mais beaucoup plus illustre

honoratior : quod magnos homines virtute metimur, non fortuna. Nam, quum æstas ejus incidisset in ea tempora quibus Macedones florerent, multum ei detraxit, inter eos viventi quod alienæ erat civitatis ; neque aliud huic defuit quam generosa stirps. Etsi ille domestico summo genere erat, tamen Macedones eum sibi aliquando anteponi indigne ferebant : neque tamen non patiebantur ; vincebat enim omnes cura, vigilantia, patientia, calliditate et celeritate ingenii. Hic peradolescentulus ad amicitiam accessit Philippi, Amyntæ filii, brevique tempore, in intimam pervenit familiaritatem : fulgebat enim jam in adolescentulo indoles virtutis. Itaque eum habuit ad manum, scribæ loco ; quod multo apud Graios honorificentius est quam apud Romanos : nam apud nos revera, sicut sunt, mercenarii scribæ existimantur ; et apud illos contrario nemo ad id officium admittitur nisi honesto loco, et

plus célèbre et plus honoré ; car nous mesurons les grands hommes au mérite, et non à la fortune. Vivant à l'époque où florissaient les Macédoniens, son titre d'étranger nuisit beaucoup à son élévation ; il ne lui manqua que la noblesse de la naissance. Bien qu'il fût issu d'une des premières familles de Thrace, les Macédoniens voyaient avec peine qu'on le leur préférât quelquefois ; ils s'y résignaient cependant : car il l'emportait sur eux tous par son zèle, sa vigilance, sa patience, son habileté et la promptitude de son génie. Tout jeune encore, il obtint l'amitié de Philippe, fils d'Amyntas, et fut bientôt admis dans son intime familiarité : car dès le jeune âge un mérite éminent brillait en lui. Le roi le garda donc auprès de lui en qualité de secrétaire, poste beaucoup plus honorable chez les Grecs que chez les Romains. Chez nous, les secrétaires sont considérés comme des mercenaires, ce qu'ils sont en effet ; chez eux, au contraire, nul n'est admis à cet emploi, s'il n'est de naissance noble, d'une honnê-

atque etiam honoratior :	et même plus honoré :
quod metimur	parce que nous mesurons
magnos homines	les grands hommes
virtute, non fortuna.	par le mérite, non par la fortune.
Nam, quum ætas ejus	Car comme la vie de lui
incidisset in ea tempora	était tombée dans ces temps
quibus Macedones	dans lesquels les Macédoniens
florerent,	florissaient,
quod erat civitatis alienæ	*ce fait* qu'il était d'une cité étrangère
detraxit multum ei	ôta beaucoup à lui
viventi inter eos;	vivant parmi eux;
neque aliud defuit huic	et pas autre chose ne manqua à celui-ci
quam stirps generosa.	qu'une origine noble.
Etsi ille erat	Bien qu'il fût
summo genere domestico,	d'une très-haute famille de-son-pays,
tamen Macedones	cependant les Macédoniens
ferebant indigne	supportaient avec-mécontentement
eum aliquando	lui quelquefois
anteponi sibi :	être préféré à eux-mêmes ;
neque tamen	et cependant *il* ne *serait* pas *vrai de dire*
non patiebantur;	*qu*'ils ne *le* souffraient pas ;
vincebat enim omnes	en effet il surpassait tous
cura, vigilantia,	par le soin, la vigilance,
patientia, calliditate	la patience, l'habileté
et celeritate ingenii.	et la promptitude de génie.
Hic peradolescentulus	Celui-ci *étant* tout-à-fait-jeune homme
accessit ad amicitiam	s'approcha de l'amitié
Philippi, filii Amyntæ;	de Philippe, fils d'Amyntas;
temporeque brevi	et en un temps court
pervenit	il arriva
in intimam familiaritatem :	à *son* intime amitié :
indoles enim virtutis	en effet le penchant à la vertu
fulgebat jam	brillait déjà
in adolescentulo.	dans *lui* tout-jeune-homme.
Itaque	En-conséquence
habuit eum ad manum,	il (Philippe) eut lui sous la main,
loco scribæ;	au rang de secrétaire;
quod apud Græcos	ce qui chez les Grecs
est multo honorificentius	est beaucoup plus honorable
quam apud Romanos :	que chez les Romains :
nam apud nos scribæ	car chez nous les secrétaires
revera	en-réalité
existimantur mercenarii,	sont réputés mercenaires,
sicut sunt;	comme ils *le* sont *en effet;*
et apud illos contrario	et chez ceux-là au-contraire
nemo	personne
admittitur ad id officium ,	n'est admis à cet emploi,

fide et industria cognita, quod necesse est omnium consiliorum eum esse participem. Hunc locum tenuit amicitiæ apud Philippum annos septem. Illo interfecto, eodem gradu fuit apud Alexandrum annos tredecim. Novissimo tempore, præfuit etiam alteri equitum alæ, quæ *Hetærice* appellabatur. Utrique autem in consilio semper adfuit, et omnium rerum habitus est particeps.

II. Alexandro Babylone mortuo, quum regna singulis familiaribus dispertirentur, et summa rerum tradita esset tuenda eidem, cui Alexander moriens annulum suum dederat, Perdiccæ, ex quo omnes conjecerant eum regnum ei commendasse, quoad liberi ejus in suam tutelam pervenissent (aberant enim Craterus et Antipater, qui antecedere hunc videbantur; mortuus erat Hephæstio, quem unum Alexander, quod facile

teté et d'une activité éprouvées, parce qu'il faut qu'on le reçoive dans la confidence de tous les secrets. Eumène occupa sept ans ce poste de confiance auprès de Philippe. Quand ce prince eut été tué, il remplit treize ans les mêmes fonctions auprès d'Alexandre. Dans les derniers temps, il eut en outre le commandement de l'un des deux corps de cavalerie qu'on nommait *hétaires*. Toujours il fut admis aux conseils de ces deux rois et prit part à toutes leurs entreprises.

II. Alexandre était mort à Babylone; ses amis se partagèrent ses royaumes, et l'empire suprême fut déféré à celui à qui Alexandre mourant avait remis son anneau, à Perdiccas; car il avait semblé ainsi lui confier sa couronne, jusqu'au moment où ses enfants auraient atteint leur majorité. En effet, ceux qui paraissaient être plus avant que lui dans la faveur du roi, Cratère et Antipater, étaient absents; celui de tous à qui Alexandre avait donné des marques

nisi loco honesto,	sinon d'une situation (naissance) hono-[rable,
et fide	et d'une loyauté
et industria cognita,	et d'une activité reconnues,
quod est necesse	parce qu'il est nécessaire
eum esse participem	lui être ayant-participation
omnium consiliorum.	à toutes les résolutions.
Tenuit	Il occupa
hunc locum amicitiæ	ce poste d'amitié
apud Philippum	auprès de Philippe
septem annos.	pendant sept ans.
Illo interfecto,	Celui-là ayant été tué,
fuit eodem gradu	il fut au même rang
apud Alexandrum	auprès d'Alexandre
tredecim annos.	pendant treize ans.
Novissimo tempore,	Dans le dernier temps,
præfuit etiam	il fut-à-la-tête même
alteri alæ equitum,	de l'un-des-deux corps de cavaliers,
quæ appellabatur	qui était appelé
Hetærice.	Hétéricé.
Adfuit autem semper	Mais il assista toujours
utrique	l'un-et-l'autre
consilio,	dans le conseil,
et habitus est particeps	et fut tenu ayant-participation
omnium rerum.	à toutes les affaires.
II. Alexandro	II. Alexandre
mortuo Babylone,	étant mort à Babylone,
quum regna dispertirentur	comme les royaumes étaient distribués
singulis familiaribus,	à chacun-de *ses* amis,
et summa rerum	et que la suprématie des affaires
tradita esset tuenda	avait été remise à-protéger
eidem,	au même *général*,
cui Alexander moriens	à qui Alexandre mourant
dederat suum annulum,	avait donné son anneau,
Perdiccæ,	à Perdiccas,
ex quo omnes conjecerant	d'après quoi tous avaient conjecturé
eum commendasse ei	lui (Alexandre) avoir confié à lui (Per-[diccas)
regnum,	*son* royaume,
quoad liberi ejus	jusqu'à ce que les enfants de lui
pervenissent	fussent venus
in suam tutelam,	en leur *propre* tutelle (à l'âge de majo-[rité),
— Craterus enim	— en effet Cratère
et Antipater,	et Antipater,
qui videbantur	qui paraissaient
antecedere hunc,	devancer celui-ci *dans la faveur du roi*,
aberant;	étaient-absents;
Hephæstio,	Héphestion,
quem unum Alexander	lequel seul Alexandre

intelligi posset, plurimi fecerat) : hoc tempore data est Eumeni Cappadocia, sive potius dicta; nam tum in hostium erat potestate. Hunc sibi Perdiccas adjunxerat magno studio, quod in homine fidem et industriam magnam videbat; non dubitans, si eum pellexisset, magno usui fore sibi in his rebus quas apparabat. Cogitabat enim (quod fere omnes in magnis imperiis concupiscunt) omnium partes corripere atque complecti. Neque vero hoc ille solus fecit, sed ceteri quoque omnes qui Alexandri fuerant amici. Primus Leonnatus[1] Macedoniam præoccupare destinaverat. Is multis magnis pollicitationibus persuadere Eumeni studuit ut Perdiccam desereret ac secum faceret societatem. Quum perducere eum non posset, interficere conatus est; et fecisset, nisi ille clam noctu ex præsidiis ejus effugisset.

évidentes d'une affection toute particulière, Éphestion, était mort. A cette époque, la Cappadoce fut donnée, ou plutôt assignée à Eumène; car elle était alors au pouvoir des ennemis. Perdiccas s'était empressé de se l'associer, parce qu'il voyait en lui une loyauté et une activité remarquables; bien convaincu, s'il parvenait à le gagner, qu'il lui serait fort utile dans les entreprises qu'il préparait. Il songeait, en effet, ce qui est l'ambition ordinaire à ceux qui ont une grande puissance, à s'approprier et à réunir entre ses mains les parts de tous les autres. Au reste, il ne fut pas le seul à l'essayer; tous les amis d'Alexandre en firent autant. Léonnat le premier avait formé le projet de s'emparer de la Macédoine. Il s'efforça, par de nombreuses et éblouissantes promesses, d'obtenir qu'Eumène abandonnât Perdiccas et fît alliance avec lui. Ne pouvant l'y déterminer, il tenta de le faire périr; et il y serait parvenu, si Eumène ne s'était échappé du camp la nuit et en secret.

fecerat plurimi,	avait fait du plus grand prix (estimé le
quod posset intelligi	ce qui pouvait être compris [plus),
facile,	facilement,
mortuus erat : —	était mort : —
hoc tempore Cappadocia	en ce temps la Cappadoce
data est Eumeni,	fut donnée à Eumène,
sive potius dicta nomine ;	ou plutôt assignée de nom ;
nam erat tum	car elle était alors
in potestate hostium.	au pouvoir des ennemis.
Perdiccas	Perdiccas
adjunxerat hunc sibi	avait attaché celui-ci à lui-même
summo studio,	avec le plus grand empressement,
quod videbat in homine	parce qu'il voyait en *cet* homme
magnam fidem	une grande loyauté
et industriam;	et une *grande* activité ;
non dubitans,	ne doutant pas,
si pellexisset eum,	s'il avait gagné lui, [à lui-même
fore magno usui sibi	*Eumène* devoir être à (d'une) grande utilité
in his rebus quas apparabat.	dans ces (les) choses qu'il préparait.
Cogitabat enim	Il méditait en effet
(quod omnes fere	(ce que tous à peu près
concupiscunt	ambitionnent
in magnis imperiis)	dans les grands commandements)
corripere atque complecti	de prendre et de réunir
partes omnium.	les parts de *tous*.
Neque vero ille solus	Et en vérité *ce* ne *fut* pas celui-là seul
fecit hoc,	*qui* fit cela,
sed quoque omnes ceteri	mais aussi tous les autres
qui fuerant amici	qui avaient été amis
Alexandri.	d'Alexandre.
Leonnatus primus	Léonnat le premier
destinaverat	avait résolu
præoccupare Macedoniam.	de s'emparer de la Macédoine.
Is studuit	Celui s'appliqua
persuadere Eumenem	à persuader à Eumène
sollicitationibus	par des promesses
multis magnis	nombreuses *et* grandes
ut desereret Perdiccam	qu'il abandonnât Perdiccas
ac faceret societatem	et fît alliance
secum.	avec lui-même.
Quum non posset	Comme il ne pouvait pas
perducere eum,	y amener lui,
conatus est interficere;	il essaya de *le* faire-périr ;
et fecisset,	et il *l'*aurait fait,
nisi ille effugisset	si celui-là ne s'était échappé
clam noctu	furtivement *et* de nuit
ex præsidiis ejus.	des postes de lui.

III. Interim conflata sunt illa bella quæ ad internecionem, post Alexandri mortem, gesta sunt, omnesque concurrerunt ad Perdiccam opprimendum. Quem etsi infirmum videbat, quod unus omnibus resistere cogebatur, tamen amicum non deseruit, neque salutis quam fidei fuit cupidior. Præfecerat eum Perdiccas ei parti Asiæ[1] quæ inter Taurum montem jacet atque Hellespontum, et illum unum opposuerat Europæis adversariis[2]; ipse Ægyptum oppugnatum adversus Ptolemæum erat profectus. Eumenes, quum neque magnas copias neque firmas haberet, quod inexercitatæ et non multo ante erant contractæ, adventare autem dicerentur Hellespontumque transiisse Antipater et Craterus magno cum exercitu Macedonum, viri quum claritate tum usu belli præstantes (Macedones vero milites ea tunc erant fama qua nunc Romani feruntur : etenim semper habiti sunt fortissimi qui summam

III. Cependant s'allumaient ces guerres d'extermination qui suivirent la mort d'Alexandre, et tous se réunirent pour accabler Perdiccas. Quoique Eumène vît sa faiblesse, obligé qu'il était de résister seul à tous les autres, cependant il n'abandonna pas son ami, et se montra plus attaché à sa parole qu'à son propre salut. Perdiccas lui avait donné le commandement de cette partie de l'Asie qui est située entre le mont Taurus et l'Hellespont, et l'avait opposé seul à ses ennemis d'Europe : lui-même était parti pour attaquer l'Égypte, que possédait Ptolémée. Eumène avait des troupes peu considérables et peu solides, parce qu'elles n'étaient pas exercées et qu'elles avaient été enrôlées depuis peu ; cependant on annonçait l'approche de Cratère et d'Antipater, qui passaient l'Hellespont avec une armée nombreuse de Macédoniens : c'étaient deux capitaines éminents, tant par leur illustration que par leur expérience de la guerre ; et les soldats macédoniens jouissaient alors de la réputation qu'ont aujourd'hui les troupes romaines ; car les peuples les plus puissants sont toujours

III. Interim	III. Cependant
conflata sunt illa bella	s'allumèrent ces guerres
quæ gesta sunt	qui furent faites
ad internecionem	jusqu'à extermination
post mortem Alexandri,	après la mort d'Alexandre,
omnesque concurrerunt	et tous se réunirent
ad opprimendum Perdic-	pour accabler Perdiccas.
Quem etsi videbat [cam.	Bien qu'*Eumène* vît celui-ci
infirmum,	manquant-de-force,
quod cogebatur	parce qu'il était contraint
unus resistere omnibus,	seul de résister à tous,
tamen	cependant
non deseruit amicum,	il n'abandonna pas *son* ami,
neque fuit cupidior	et ne fut pas plus désireux
salutis	du salut
quam fidei.	que de *l'observation de sa* parole.
Perdiccas præfecerat eum	Perdiccas avait préposé lui
ei parti Asiæ	à cette partie de l'Asie
quæ jacet	qui est située
inter montem Taurum	entre le mont Taurus
atque Hellespontum,	et l'Hellespont,
et opposuerat illum unum	et avait opposé celui-là seul
adversariis Europæis;	à *ses* ennemis d'-Europe ;
ipse profectus erat	lui-même était parti
oppugnatum Ægyptum	pour attaquer l'Égypte
adversus Ptolemæum.	contre Ptolémée.
Eumenes,	Eumène,
quum haberet copias	comme il avait des troupes
neque magnas neque firmas,	ni grandes (nombreuses) ni fortes,
quod erant inexercitatæ	parce qu'elles étaient non-exercées
et contractæ	et réunies
non multo ante,	pas beaucoup (peu de temps) auparavant,
Antipater autem	que d'autre part Antipater
et Craterus,	et Cratère,
viri præstantes	hommes éminents
quum claritate	et par la célébrité
tum usu belli,	et par la pratique de la guerre,
dicerentur adventare	étaient dits approcher
transiisseque Hellespontum	et avoir passé l'Hellespont
cum magno exercitu	avec une grande armée
Macedonum,	de Macédoniens,
— milites vero Macedones	— or les soldats macédoniens [nommée
erant tunc ea fama	étaient (jouissaient) alors de cette re-
qua nunc Romani	par laquelle maintenant les Romains
feruntur :	sont exaltés :
etenim qui potirentur	car ceux qui étaient-maîtres
summam rerum	de l'ensemble des affaires

imperii potirentur); Eumenes intelligebat, si copiæ suæ cognossent adversus quos ducerentur, non modo non ituras, sed simul cum nuntio dilapsuras. Itaque hoc ejus fuit prudentissimum consilium, ut deviis itineribus milites duceret, in quibus vera audire non possent, et his persuaderet se contra quosdam barbaros proficisci. Itaque tenuit hoc propositum, et prius in aciem exercitum eduxit prœliumque commisit quam milites sui scirent cum quibus arma conferrent. Effecit etiam illud, locorum præoccupatione, ut equitatu potius dimicaret, quo plus valebat, quam peditatu, quo erat deterior.

IV. Quorum acerrimo concursu quum magnam partem diei esset pugnatum, cadit Craterus, dux, et Neoptolemus, qui secundum locum imperii tenebat[1]. Cum hoc concurrit ipse Eumenes; qui, quum inter se complexi in terram ex equis

réputés les plus braves. Eumène comprenait que, si ses soldats savaient contre quels adversaires on les conduisait, non-seulement ils ne marcheraient pas, mais ils se disperseraient à la première nouvelle. Il eut donc recours à un stratagème plein de sagesse, en menant ses soldats par des routes détournées, où ils ne pouvaient apprendre la vérité, et en leur persuadant qu'il se portait contre des barbares. Il persista jusqu'au bout dans ce plan, et son armée se trouva rangée en bataille et la lutte engagée avant que les soldats connussent quels étaient leurs adversaires. Il eut même soin de choisir le premier les positions, afin de faire donner sa cavalerie, par laquelle il était supérieur, plutôt que son infanterie, qui était inférieure en nombre.

IV. Au milieu d'un combat acharné qui dura une grande partie du jour, le général en chef Cratère périt, ainsi que Néoptolème, qui commandait en second : Eumène lui-même s'était mesuré avec ce dernier. Enlacés l'un à l'autre, tombés ensemble de leurs che

habiti sunt semper	ont été tenus toujours
fortissimi, —	*pour* les plus braves, —
Eumenes intelligebat,	Eumène comprenait,
si suæ copiæ cognossent	si ses troupes avaient connu
adversus quos	contre quels *ennemis*
ducerentur,	elles étaient conduites,
non modo non ituras,	*elles* non-seulement ne pas devoir *y* aller,
sed dilapsuras	mais devoir se disperser
simul cum nuntio.	en-même-temps avec (aussitôt) la nouvelle.
Itaque hoc fuit	En-conséquence celui-ci fut
consilium prudentissimum	le plan très-sage
ejus,	de lui,
ut duceret milites	qu'il conduisît *ses* soldats
itineribus deviis,	par des chemins détournés,
in quibus non possent	dans lesquels ils ne pussent pas
audire vera,	entendre la vérité,
et persuaderet his	et qu'il persuadât à ceux-ci
se proficisci	lui-même partir
contra quosdam barbaros.	contre quelques barbares.
Itaque tenuit	En-conséquence il maintint
hoc propositum,	ce plan,
et eduxit exercitum	et fit-sortir *son* armée
in aciem	pour la bataille
commisitque prœlium	et engagea le combat
priusquam sui milites	avant que ses soldats
scirent cum quibus	sussent avec quels *ennemis*
conferrent arma.	ils mettaient-aux-prises les armes.
Effecit etiam illud,	Il fit même ceci,
præoccupatione locorum,	par une occupation-préalable des positions,
ut dimicaret potius	qu'il combattît plutôt
equitatu,	avec *sa* cavalerie,
quo valebat plus,	par laquelle il avait-de-la-force-davantage,
quam peditatu,	qu'avec *son* infanterie,
quo erat deterior.	par laquelle il était plus faible.
IV. Concursu acerrimo	IV. Par le choc très-acharné
quorum	desquels (des deux armées)
quum pugnatum esset	comme on avait combattu
magnam partem diei,	une grande partie du jour,
Craterus dux cadit,	Cratère, chef *des ennemis*, tombe,
et Neoptolemus,	et *aussi* Néoptolème,
qui tenebat	qui occupait
secundum locum imperii.	la seconde place du commandement
Eumenes ipse	Eumène lui-même
concurrit cum hoc;	se heurte avec celui-ci
qui, quum complexi	lesquels, comme s'étant enlacés
inter se	entre eux (mutuellement)
decidissent in terram	ils étaient tombés à terre

decidissent, ut facile intelligi posset inimica mente contendisse animoque magis etiam pugnasse quam corpore, non prius distracti sunt quam alterum anima reliquerit. Ab hoc aliquot plagis Eumenes vulneratur : neque eo magis ex prœlio excessit, sed acrius hostes institit. Hic, equitibus profligatis, interfecto duce Cratero, multis præterea et maxime nobilibus captis, pedester exercitus, quod in ea loca erat deductus, ut invito Eumene elabi non posset, pacem ab eo petiit. Quam quum impetrasset, in fide non mansit, et se, simul ac potuit, ad Antipatrum recepit. Eumenes Craterum, ex acie semianimem elatum, recreare studuit. Quum id non potuisset, pro hominis dignitate, proque pristina amicitia (namque illo usus erat, Alexandro vivo, familiariter), amplo funere extulit, ossaque in Macedoniam uxori ejus ac liberis remisit.

vaux, ils firent bien voir quelle haine les animait et que la lutte était plutôt entre leurs cœurs qu'entre leurs corps; car ils ne lâchèrent pas prise avant que l'un des deux eût perdu la vie. Eumène avait reçu quelques blessures de la main de Néoptolème, et cependant il ne se retira pas de la mêlée, mais n'en pressa que plus vivement l'ennemi. Quand la cavalerie eut été taillée en pièces, le général Cratère tué, beaucoup d'officiers distingués faits prisonniers, l'infanterie, engagée dans une position d'où elle ne pouvait sortir que du gré d'Eumène, lui demanda la paix ; elle l'obtint, mais, infidèle à la foi jurée, dès qu'elle le put, elle alla rejoindre Antipater. Eumène essaya de ranimer Cratère, relevé à demi mort du champ de bataille. N'ayant pu y réussir, il lui fit de magnifiquns funérailles, par égard pour le rang élevé de Cratère, pour l'ancienne amitié qui les unissait du temps d'Alexandre, et renvoya ses cendres en Macédoine à sa femme et à ses enfants.

ex equis,	de *leurs* chevaux,
ut posset intelligi	*de sorte* qu'il pût être compris
facile	facilement
contendisse mente inimica	*eux* avoir lutté d'une âme ennemie
pugnasseque	et avoir combattu
magis etiam animo	plus encore de cœur
quam corpore,	que de corps,
non distracti sunt	ne furent pas séparés
priusquam anima	avant que le souffle
reliquerit alterum.	eût quitté l'un-des-deux.
Eumenes vulneratur ab hoc	Eumène est blessé par celui-ci
aliquot plagis :	de quelques coups :
neque excessit magis eo	et il ne se retira pas plus pour cela
prœlio,	du combat,
sed institit hostes	mais pressa les ennemis
acrius.	plus vivement.
Hic, equitibus profligatis,	Là, les cavaliers ayant été taillés-en-pièces,
duce Cratero interfecto,	le général Cratère ayant été tué,
præterea multis	en outre de nombreux *officiers*
et maxime nobilibus	et très-nobles
captis,	ayant été pris,
exercitus pedester,	l'armée de-pied (l'infanterie),
quod deductus erat	parce qu'elle avait été amenée
in ea loca,	dans ces (de tels) lieux,
ut non posset elabi	qu'elle ne pouvait s'échapper
Eumene invito,	Eumène ne-voulant-pas,
petiit pacem ab eo.	demanda la paix à lui.
Quam quum impetrasset,	Laquelle comme elle avait obtenue,
non mansit in fide,	elle ne resta pas dans (n'observa pas) la
et, simul ac potuit,	et, dès qu'elle put, [foi *donnée*,
se recepit ad Antipatrum.	se retira vers Antipater.
Eumenes studuit	Eumène s'appliqua
recreare Craterum,	à ranimer Cratère,
elatum semianimem	emporté demi-mort
ex acie.	de la bataille.
Quum non potuisset id,	Comme il n'avait pas pu *faire* cela,
pro dignitate	en-considération-de la dignité
hominis,	de *cet* homme, [tié
proque pristina amicitia,	et en-considération-de *leur* ancienne ami-
— namque usus erat illo	— car il avait usé de (avait été en rela-
familiariter,	familièrement, [tions avec) lui
Alexandro vivo, —	Alexandre *étant* vivant, —
extulit	il *l'*enterra
funere amplo,	avec des funérailles magnifiques,
remisitque ossa	et renvoya *ses* os
in Macedoniam	en Macédoine
uxori ac liberis ejus.	à la femme et aux enfants de lui.

V. Hæc dum apud Hellespontum geruntur, Perdiccas apud flumen Nilum interficitur a Seleuco et Antigono[1], rerumque summa ad Antipatrum defertur. Hic qui deseruerant, exercitu suffragium ferente, capitis absentes damnantur; in his Eumenes. Hac ille perculsus plaga, non succubuit, neque eo secius bellum administravit. Sed exiles res animi magnitudinem etsi non frangebant, tamen imminuebant. Hunc persequens Antigonus, quum omni genere copiarum abundaret, sæpe in itineribus vexabatur, neque unquam ad manum accedere licebat, nisi his locis quibus pauci possent multis resistere. Sed extremo tempore, quum consilio capi non posset, multitudine circumventus est. Hinc tamen, multis suis amissis, se expedivit, et in castellum Phrygiæ, quod Nora appellatur, confugit. In quo quum circumsederetur, et vere-

V. Tandis que ces événements se passent sur les bords de l'Hellespont, Perdiccas est tué près du Nil par Séleucus et Antigone, et le commandement suprême est déféré à Antipater. Ceux qui avaient abandonné son parti sont condamnés à mort par contumace sur le suffrage de l'armée; parmi eux se trouvait Eumène. Le coup qui le frappait ne l'abattit point, et il n'en continua pas moins la guerre; mais la modicité de ses ressources, sans accabler sa grande âme, lui ôtait cependant de son énergie. Antigone, qui le poursuivait avec de nombreuses troupes de toutes armes, était souvent harcelé dans sa marche et ne pouvait jamais en venir aux mains que dans des positions où il était possible à un petit nombre de tenir tête à des forces considérables. Mais à la fin, celui que l'habileté n'avait pu surprendre se vit enveloppé par la multitude. Il s'échappa cependant, après avoir perdu beaucoup des siens, et se réfugia dans un château de Phrygie, qui s'appelle Nora. Comme il était investi dans ce poste, et qu'il craignait, en séjournant dans un même lieu,

V. Dum hæc geruntur
apud Hellespontum,
Perdiccas interficitur
apud flumen Nilum
a Seleuco et Antigono,
summaque rerum
defertur ad Antipatrum.
Hic qui deseruerant,
exercitu
ferente suffragium,
absentes
damnantur capitis;
in his Eumenes.
Perculsus hac plaga,
ille non succubuit,
neque administravit
bellum
secius eo.
Sed etsi exiles res
non frangebant
magnitudinem animi,
imminuebant tamen.
Antigonus
persequens hunc,
quum abundaret
omni genere copiarum,
vexabatur sæpe
in itineribus,
neque unquam licebat
accedere ad manum,
nisi his locis
quibus pauci
possent resistere multis.
Sed extremo tempore,
quum non posset capi
consilio,
circumventus est
multitudine.
Tamen
se expedivit hinc,
multis suis amissis,
et confugit
in castellum Phrygiæ,
quod appellatur Nora.
In quo
quum circumsederetur,
et vereretur ne,

V. Tandis que ces choses se passent
auprès de l'Hellespont,
Perdiccas est tué
auprès du fleuve *du* Nil
par Séleucus et Antigone
et l'ensemble des affaires
est déféré à Antipater.
Alors ceux qui *l'avaient* abandonné,
l'armée
portant un suffrage (allant aux voix),
quoique absents
sont condamnés à la peine-capitale;
et parmi ceux-ci Eumène.
Frappé de ce coup,
celui-là ne fléchit pas,
et ne conduisit pas
la guerre
moins *ardemment pour* cela.
Mais quoique *ses* faibles ressources
ne brisassent pas
sa grandeur d'âme,
elles *l'*amoindrissaient cependant.
Antigone
poursuivant celui-ci,
bien qu'il fût-largement-pourvu
de toute espèce de troupes,
était harcelé souvent
dans les marches,
et jamais il ne *lui* était-possible
d'en venir aux mains.
sinon dans ces (des) positions
dans lesquelles de peu-nombreux
pouvaient résister à de nombreux.
Mais au bout-du temps,
bien qu'il ne pût être pris
par l'habileté,
il fut enveloppé
par le grand-nombre.
Cependant
il se tira de là,
beaucoup-des siens ayant été perdus,
et se réfugia
dans une forteresse de Phrygie,
qui est appelée Nora.
Dans laquelle
comme il était assiégé,
et qu'il craignait que,

retur ne, uno loco manens, equos militares perderet, quod spatium non esset agitandi, callidum fuit ejus inventum; quemadmodum stans jumentum calefieri exercerique posset, quo libentius et cibo uteretur et a corporis motu non removeretur. Substringebat caput loro, altius quam ut prioribus pedibus plane terram posset attingere, deinde post verberibus cogebat exsultare et calces remittere : qui motus non minus sudorem excutiebat quam si in spatio decurreret. Quo factum est, quod omnibus mirabile est visum, ut jumenta æque nitida ex castello educeret, quum complures menses in obsidione fuisset, ac si in campestribus ea locis habuisset. In hac conclusione, quotiescumque voluit, apparatum et munitiones Antigoni alias incendit, alias disjecit. Tenuit autem se uno loco quandiu fuit hiems. Sed quod castrum subsidia ha-

de ruiner sa cavalerie, parce qu'il n'y avait point d'espace pour la faire manœuvrer, il trouva un moyen adroit d'échauffer et d'exercer le cheval sur place, afin qu'il mangeât plus volontiers, et qu'il ne fût pas privé du mouvement du corps. Il le sanglait sous le poitrail, lui tenait la tête trop haut pour qu'il pût toucher la terre des pieds de devant, et le forçait ensuite à coups de fouet à sauter et à regimber. Ce mouvement ne lui excitait pas moins la sueur que s'il eût couru en rase campagne. D'où il arriva, ce qui parut merveilleux à tout le monde, qu'il tira ses chevaux de ce fort aussi gras, après y avoir été enfermés plusieurs mois, que s'il les eût tenus dans des pâturages. Pendant ce blocus, tantôt il brûla, tantôt il ruina, et toutes les fois qu'il le voulut, les apprêts et les ouvrages d'Antigone. Il se tint dans ce même poste tant que dura

manens uno loco,	restant dans un-seul endroit,
perderet equos militares,	il ne perdît *ses* chevaux de-guerre,
quod non esset spatium	parce qu'il n'y avait pas de place
agitandi,	pour *les* exercer,
inventum ejus	l'invention de lui
fuit callidum,	fut adroite,
quemadmodum jumentum	*à savoir* comment un cheval
stans	se-tenant-en-place
posset calefieri	pourrait être échauffé
exercerique,	et être exercé,
quo et uteretur cibo	afin que et il fît-usage de nourriture
libentius	plus volontiers
et non removeretur	et il ne fût pas éloigné (déshabitué)
a motu corporis.	du mouvement du corps.
Sustringebat caput	Il attachait-par-dessous *sa* tête
loro,	avec le licou,
altius quam	plus haut qu'*il n'eût fallu*
ut posset attingere terram	pour qu'il pût toucher la terre
plane	à-plat
pedibus prioribus,	avec les pieds de-devant,
deinde post	puis par-derrière
cogebat verberibus	il *le* forçait à coups-de-fouet
exsultare	à bondir
et remittere calces :	et à envoyer-en-arrière *ses* pieds (à ruer):
qui motus	lequel mouvement
non excutiebat sudorem	ne faisait-pas-sortir la sueur
minus quam si decurreret	moins que s'il eût couru
in spatio.	dans un espace *libre*.
Quo factum est,	Par quoi il fut fait (d'où il résulta),
quod visum est admirabile	ce qui parut étonnant
omnibus,	à tous,
ut educeret ex castello,	qu'il fit-sortir de la forteresse,
quum fuisset in obsidione	après qu'il avait été en *état de* siége
complures menses,	pendant plusieurs mois,
jumenta nitida	des chevaux luisants (en bon état)
æque ac si habuisset ea	autant que s'il avait tenu eux
in locis campestribus.	dans des lieux de-plaine (des pâturages).
In hac conclusione,	Pendant ce blocus,
quotiescumque voluit,	toutes-les-fois qu'il voulut,
alias incendit,	tantôt il incendia,
alias disjecit	tantôt il détruisit
apparatum et munitiones	le matériel et les travaux
Antigoni.	d'Antigone.
Tenuit autem se	Mais il se tint *enfermé*
uno loco	dans un-seul (le même) lieu,
quandiu hiems fuit.	tant que l'hiver fut (dura).
Sed quod castrum	Mais parce que la forteresse

bere non poterat, et ver appropinquabat, simulata deditione, dum de conditionibus tractat, præfectis Antigoni imposuit, seque ac suos omnes extraxit incolumes.

VI. Ad hunc Olympias, mater quæ fuerat Alexandri, quum litteras et nuntios misisset in Asiam, consultum utrum repetitum Macedoniam veniret (nam tum in Epiro habitabat[1]), et eas res occuparet, huic ille primum suasit ne se moveret, et exspectaret quoad Alexandri filius[2] regnum adipisceretur; sin aliqua cupiditate raperetur in Macedoniam, omnium injuriarum oblivisceretur et in neminem acerbiore uteretur imperio. Horum nihil ea fecit : nam et in Macedoniam profecta est et ibi crudelissime se gessit. Petiit autem ab Eumene absente, « Ne pateretur Philippi domus et familiæ inimicissimos stirpem quoque interimere, ferretque opem liberis Alexandri :

l'hiver. Mais comme il ne pouvait camper en plein air, et que le printemps approchait, il feignit de vouloir se rendre; pendant qu'il traitait des conditions, il trompa les officiers d'Antigone, et se dégagea sain et sauf, lui et tous les siens.

VI. Olympias, mère d'Alexandre, lui ayant expédié en Asie des lettres et des courriers, pour lui demander s'il serait d'avis qu'elle vînt réclamer la Macédoine (car alors elle demeurait en Épire) et qu'elle s'emparât de ce royaume, il lui conseilla d'abord « de ne rien tenter et d'attendre que le fils d'Alexandre fût parvenu à la royauté; mais que, si elle était entraînée en Macédoine par quelque désir ardent, elle oubliât toutes ses injures, et n'usât de rigueur contre personne. » Olympias ne fit rien de tout cela, car elle partit pour la Macédoine, et s'y comporta très-cruellement. Elle pria Eumène, alors éloigné, « de ne pas souffrir que les ennemis déclarés de la maison et de la famille de Philippe anéan

non poterat	ne pouvait pas
habere subsidia,	avoir (recevoir) de ravitaillement,
et ver appropinquabat,	et que le printemps approchait,
deditione simulata,	une reddition ayant été simulée,
dum tractat	tandis qu'il traite
de conditionibus,	des conditions,
imposuit	il donna-le-change
præfectis Antigoni	aux lieutenants d'Antigone,
extraxitque se	et fit-sortir lui-même
ac omnes suos	et tous les siens
incolumes.	sains-et-saufs.
VI. Quum Olympias,	VI. Comme Olympias,
quæ fuerat	qui avait été
mater Alexandri,	mère d'Alexandre,
misisset ad hunc in Asiam	avait envoyé à celui-ci en Asie
litteras et nuntios,	des lettres et des courriers,
consultum	pour *le* consulter
utrum veniret	si elle devait venir
repetitum Macedoniam	réclamer la Macédoine
(nam tum	(car alors
habitabat in Epiro),	elle habitait en Épire), [royaume),
et occuparet eas res,	et devait s'emparer de ces affaires (ce
ille primum	celui-là d'abord
suasit huic	conseilla à celle-ci
ne se moveret,	qu'elle ne se bougeât pas,
et exspectaret	et qu'elle attendît
quoad filius Alexandri	jusqu'à ce que le fils d'Alexandre
adipisceretur regnum;	entrât-en-possession de la royauté;
sin raperetur	mais-si elle était entraînée
in Macedoniam	en Macédoine
aliqua cupiditate,	par quelque désir-ambitieux,
oblivisceretur	qu'elle oubliât
omnium injuriarum	toutes les injures
et uteretur in neminem	et qu'elle *n*'usât envers personne
imperio acerbiore.	d'une autorité trop rigoureuse.
Ea fecit nihil horum :	Celle-ci ne fit rien de cela :
nam et profecta est	car et elle partit
in Macedoniam	pour la Macédoine
et ibi	et là
se gessit crudelissime.	se conduisit très-cruellement.
Petiit autem	D'autre-part elle demanda
ab Eumene absente,	à Eumène *quoique* absent,
« Ne pateretur	« Qu'il ne souffrît pas
inimicissimos	des *hommes* tout-à-fait-ennemis
interimere quoque stirpem	faire-périr aussi la postérité
domus et familiæ Philippi,	de la maison et de la famille de Philippe,
ferretque opem	et qu'il portât secours

quam veniam si sibi daret, quamprimum exercitus pararet, quos sibi subsidio adduceret : id quo facilius faceret, se omnibus præfectis, qui in officio manebant, misisse litteras, ut ei parerent ejusque consiliis uterentur. » His rebus Eumenes permotus, satius duxit, si ita tulisset fortuna, perire bene meritis referentem gratiam, quam ingratum vivere.

VII. Itaque copias contraxit, bellum adversus Antigonum comparavit. Quod una erant Macedones complures nobiles (in his Peucestes, qui corporis custos fuerat Alexandri, tum autem obtinebat Persidem; Antigenes, cujus sub imperio phalanx[1] erat Macedonum), invidiam verens, quam tamen effugere non potuit, si potius ipse, alienigena, summi imperii potiretur quam alii Macedonum, quorum ibi erat multitudo, in principiis[2] nomine Alexandri statuit tabernaculum, in eoque

tissent aussi sa race, et elle le conjura d'assister les enfants d'Alexandre. S'il lui accordait cette faveur, il fallait qu'il rassemblât au plus tôt des troupes, pour les amener à son secours. Afin qu'il le fît plus facilement, elle avait envoyé des lettres à tous les capitaines qui persistaient dans leur devoir, pour qu'ils lui obéissent, et qu'ils suivissent ses conseils. » Eumène, très-ému de ces paroles, jugea plus à propos de périr, si la fortune en décidait ainsi, en témoignant sa reconnaissance à ses bienfaiteurs, que de vivre ingrat.

VII. Il leva donc des troupes et prépara la guerre contre Antigone. Comme il y avait avec lui un grand nombre d'illustres Macédoniens (parmi lesquels étaient Peucestès, qui avait été garde du corps d'Alexandre, et qui alors tenait la Perse; et Antigène, qui commandait la phalange macédonienne), craignant l'envie, qu'il ne put néanmoins éviter, s'il avait, lui étranger, la suprême autorité, plutôt que d'autres Macédoniens, dont il y avait là une multitude,

liberis Alexandri :	aux enfants d'Alexandre :
quam veniam	laquelle faveur
si daret sibi,	s'il accordait à elle-même,
pararet quamprimum	qu'il préparât le-plus-tôt-possible
exercitus,	des armées,
quos adduceret subsidio	qu'il amènerait à (au) secours
sibi :	à (de) elle-même ;
quo faceret id facilius,	afin qu'il fît cela plus facilement,
se misisse litteras	elle-même avoir envoyé des lettres
omnibus præfectis	à tous les lieutenants
qui manebant in officio,	qui restaient dans le devoir,
ut parerent ei	pour qu'ils obéissent à lui
uterenturque	et usassent
consiliis ejus. »	des conseils de lui. »
Permotus his rebus,	Touché de ces choses,
Eumenes	Eumène
duxit satius perire,	jugea préférable de périr,
si fortuna	si la fortune
tulisset ita,	*l'*avait comporté ainsi, [sance
referentem gratiam	en rapportant (payant) de la reconnais-
meritis bene,	à ceux qui avaient mérité bien *de lui*,
quam vivere ingratum.	*plutôt* que de vivre *en étant* ingrat.
VII. Itaque	VII. En-conséquence
contraxit copias,	il rassembla des troupes,
comparavit bellum	il prépara la guerre
adversus Antigonum.	contre Antigone.
Quod complures Macedones	Parce que plusieurs Macédoniens
nobiles	nobles *de naissance*
erant una	étaient ensemble (avec lui)
(in his Peucestes,	(parmi ceux-ci Peucestès,
qui fuerat custos corporis	qui avait été garde du corps
Alexandri,	d'Alexandre,
tum autem	mais alors
obtinebat Persidem ;	occupait la Perse ;
Antigenes,	Antigène,
sub imperio cujus	sous le commandement duquel
erat phalanx Macedonum),	était la phalange des Macédoniens),
verens invidiam,	craignant le mécontentement,
quam tamen	lequel cependant
non potuit effugere,	il ne put éviter,
si ipse, alienigena,	si lui-même, de-race-étrangère,
potiretur imperii summi	jouissait du commandement suprême
potius quam alii	plutôt que d'autres
Macedonum,	des Macédoniens,
quorum multitudo	dont un grand-nombre
erat ibi,	était là,
statuit tabernaculum	il dressa une tente

sellam auream cum sceptro ac diademate jussit poni, eoque omnes quotidie convenire, ut ibi de summis rebus consilia caperentur, credens minore se invidia fore, si specie imperii nominisque simulatione Alexandri, bellum videretur administrare. Quod et fecit : nam, quum non ad Eumenis principia, sed ad regia conveniretur, atque ibi de rebus deliberaretur, quodam modo latebat, quum tamen per eum unum gererentur omnia.

VIII. Hic in Parætacis[1] cum Antigono conflixit, non acie instructa, sed in itinere, eumque male acceptum in Mediam hiematum coegit redire. Ipse in finitima regione Persidis hiematum copias divisit, non ut voluit, sed ut militum cogebat voluntas. Namque illa phalanx Alexandri Magni, quæ Asiam peragrarat deviceratque Persas, inveterata quum gloria, tum

il dressa dans le quartier général un pavillon au nom d'Alexandre, ordonna qu'on y plaçât un siége d'or, avec le sceptre et le diadème, et que tous les officiers s'y rassemblassent chaque jour, pour y délibérer des grandes affaires; croyant qu'il serait moins envié, s'il paraissait conduire la guerre sous l'apparente autorité et à l'ombre du nom d'Alexandre. Il y réussit en effet : car, comme on s'assemblait, non au quartier d'Eumène, mais à celui du roi, et qu'on y tenait conseil, il disparaissait en quelque sorte, tandis que tout se faisait par lui seul.

VIII. Il en vint aux mains avec Antigone dans la Parétacène, non pas en bataille rangée, mais dans une marche; et l'ayant malmené, il l'obligea de retourner en Médie pour hiverner. Quant à lui, il distribua ses troupes sur les frontières de la Perse, non pas comme il le voulut, mais comme le forçait la volonté des soldats. Car cette phalange d'Alexandre le Grand, qui avait parcouru l'Asie et défait les Perses, soit par sa longue gloire, soit encore par sa

in principiis	dans la place-d'armes
nomine Alexandri,	au nom d'Alexandre,
jussitque sellam auream	et ordonna un siége d'-or
cum sceptro ac diademate	avec un sceptre et un diadème
poni in eo,	être placés dans cette *tente*,
omnesque quotidie	et tous tous-les-jours
convenire eo,	se rassembler là,
ut consilia	afin que les résolutions
de rebus summis	sur les affaires les plus importantes
caperentur ibi,	fussent prises là,
credens se fore	croyant lui-même devoir être [moindre,
invidia minore,	d'un (en butte à un) mécontentement
si videretur	s'il paraissait
administrare bellum	conduire la guerre
specie imperii	avec l'apparence du commandement
simulationeque	et le faux-semblant
nominis Alexandri.	du nom d'Alexandre.
Quod et fecit :	Ce que aussi il fit :
nam, quum conveniretur	car, comme on venait
non ad principia Eumenis,	non à la place-d'armes d'Eumène,
sed ad regia,	mais à celle du-roi,
atque deliberaretur ibi	et qu'on délibérait là
de rebus,	sur les affaires,
latebat quodam modo,	il restait-caché en quelque sorte,
quum tamen	tandis que cependant
omnia gererentur	toutes choses se faisaient
per eum unum.	par lui seul.
VIII. Hic conflixit	VIII. Celui-ci en-vint-aux-mains
cum Antigono	avec Antigone
in Parætacis,	chez les Parétacéniens,
non acie instructa,	non en bataille rangée,
sed in itinere,	mais dans une marche,
coegitque eum	et il força lui
male acceptum	mal accueilli (maltraité)
redire hiematum	à retourner hiverner
in Mediam.	dans la Médie.
Ipse divisit copias	Lui-même distribua *ses* troupes
hiematum	pour hiverner
in regione finitima	dans le pays limitrophe
Persidis,	de la Perse,
non ut voluit,	non comme il voulut,
sed ut voluntas militum	mais comme la volonté de *ses* soldats
cogebat.	l'y forçait.
Namque illa phalanx	Car cette *illustre* phalange
Alexandri Magni,	d'Alexandre le Grand,
quæ peragrarat Asiam	qui avait parcouru l'Asie
deviceratque Persas,	et avait vaincu les Perses,

etiam licentia, non parere se ducibus, sed imperare postulabat, ut nunc veterani faciunt nostri. Itaque periculum est ne faciant quod illi fecerunt, sua intemperantia nimiaque licentia ut omnia perdant, neque minus eos cum quibus steterint quam adversus quos fecerint. Quod si quis illorum veteranorum legat facta, paria horum cognoscat; neque rem ullam, nisi tempus, interesse judicet. Sed ad illos revertor. Hiberna sumpserant, non ad usum belli, sed ad ipsorum luxuriam; longeque inter se discesserant. Hoc Antigonus quum comperisset, intelligeretque se parem non esse paratis adversariis, statuit aliquid sibi consilii novi esse capiendum. Duæ erant viæ qua ex Medis, ubi ille hiemabat, ad adversariorum hibernacula posset perveniri : quarum brevior per

licence, prétendait non pas obéir à ses chefs, mais leur commander. C'est ce que font aujourd'hui nos vétérans. Aussi est-il à craindre que, par leur emportement et leur trop grande licence, ils ne fassent ce que ceux-là firent, qu'ils ne ruinent tout et ne perdent pas moins ceux pour lesquels ils ont combattu. Si on lit les actions de ces anciens vétérans, on reconnaîtra que celles des nôtres sont pareilles, et qu'il n'y a point de différence entre elles que le temps. Mais je reviens aux vieux soldats d'Eumène. Ils avaient choisi leurs quartiers d'hiver, consultant moins les règles de la guerre que leur commodité; et ils s'étaient fort éloignés les uns des autres. Antigone l'apprit, et ne se sentant pas égal à des adversaires préparés, il résolut d'employer quelque stratagème nouveau. Il y avait deux chemins, par où l'on pouvait parvenir du pays des Mèdes, où il hivernait, aux quartiers des ennemis : l'un plus court, par

quum gloria	et d'une gloire
tum etiam licentia	et aussi d'une licence
inveterata,	passées-en-habitude,
postulabat	réclamait
se non parere ducibus,	elle-même ne pas obéir aux chefs,
sed imperare,	mais commander,
ut nostri veterani	comme nos vétérans
faciunt nunc.	font maintenant.
Itaque est periculum	Aussi il y a danger
ne faciant	qu'ils ne fassent
quod illi fecerunt,	ce que ceux-là (les Macédoniens) firent,
ut perdant omnia	*savoir* qu'ils perdent tout
sua intemperantia	par leur indiscipline
licentiaque nimia,	et *leur* licence excessive,
neque minus	et *qu'ils* ne *perdent* pas moins
eos cum quibus steterint	ceux avec lesquels ils se seront tenus
quam adversus quos	que *ceux* contre lesquels
fecerint.	ils auront agi.
Quod si quis	Que si quelqu'un
illorum veteranorum	de ces (nos) vétérans
legat facta,	lit *ces* faits (cette histoire),
cognoscat	qu'il *les* reconnaisse
paria horum,	semblables à ceux-ci (à ce qui se passe ici)
neque judicet	et qu'il ne juge pas
ullam rem interesse,	quelque chose être-de-différence,
nisi tempus.	sinon le temps (l'époque).
Sed revertor ad illos.	Mais je reviens à ceux-là.
Sumpserant hiberna,	Ils avaient pris des quartiers-d'hiver,
non ad usum belli,	non selon la pratique de la guerre,
sed ad luxuriam ipsorum;	mais selon le caprice d'eux;
discesserantque longe	et ils s'étaient écartés loin
inter se.	entre eux (les uns des autres).
Quum Antigonus	Comme Antigone
comperisset hoc,	avait reconnu ceci,
intelligeretque	et qu'il comprenait
se non esse parem	lui-même ne pas être égal (capable de résister)
adversariis paratis,	à *ses* ennemis préparés,
statuit	il décida
aliquid consilii novi	quelque chose de (quelque) plan nouveau
capiendum esse sibi.	devoir être pris (formé) par lui-même.
Duæ viæ erant	Deux routes étaient
qua posset perveniri	par où il pouvait être arrivé (on pouvait se rendre)
ex Medis,	de chez les Mèdes,
ubi ille hiemabat,	où celui-là hivernait,
ad hibernacula	aux quartiers-d'hiver
adversariorum:	de *ses* ennemis:
quarum brevior	desquelles la plus courte

loca deserta, quæ nemo incolebat propter aquæ inopiam, ceterum dierum erat fere decem; illa autem, qua omnes commeabant, altero tanto longiorem habebat anfractum, sed erat copiosa omniumque rerum abundans. Hac si proficisceretur, intelligebat prius adversarios rescituros de suo adventu quam ipse tertiam partem confecisset itineris; sin per loca sola contenderet, sperabat se imprudentem hostem oppressurum. Ad hanc rem conficiendam, imperavit quam plurimos utres atque etiam culleos comparari; post hæc pabulum; præterea cibaria cocta dierum decem; utque quam minime fieret ignis in castris: iter, quod habebat, omnes celat. Sic paratus, qua constituerat, proficiscitur.

IX. Dimidium fere spatium confecerat, quum ex fumo castrorum ejus suspicio allata est ad Eumenem, hostem appropinquare. Conveniunt duces; quæritur quid opus sit facto.

des lieux déserts, que personne n'habitait, à cause du manque d'eau, et qui, au reste, était d'environ dix journées; l'autre, par lequel tout le monde allait, avait un circuit qui le rendait une fois plus long que le premier, mais il était fertile et abondant en toutes choses. Il sentait que, s'il prenait celui-ci, les ennemis seraient informés de son approche avant qu'il eût fait le tiers de sa route; au lieu qu'en marchant par les solitudes, il espérait les accabler à l'improviste. Pour exécuter son entreprise, il ordonna qu'on fît provision d'un grand nombre d'outres, et même de sacs de cuir, puis de fourrages et de viandes cuites pour dix jours, et qu'on fît très-peu de feu dans le camp. Il cache à tous ses soldats la marche qu'il va faire; et préparé de la sorte, il part, en prenant le chemin qu'il s'était proposé.

IX. Il avait fait environ la moitié de sa route, quand, par la fumée de son camp, Eumène soupçonna que les ennemis approchaient. Les capitaines s'assemblent; on met en question ce qu'il

per loca deserta,	*allait* par des lieux déserts,
quæ nemo incolebat	que personne n'habitait
propter inopiam aquæ ;	à-cause du manque d'eau ;
ceterum erat	au-reste elle était
fere decem dierum ;	environ de dix jours ;
illa autem,	mais celle-là (l'autre),
qua omnes commeabant,	par laquelle tous allaient-et-venaient,
habebat anfractum	avait un détour [longeait du double),
longiorem altero tanto,	plus long une-autre-fois autant (qui l'al-
sed erat copiosa	mais était pleine-de-ressources
abundansque	et abondante
omnium rerum.	en toutes choses.
Si proficisceretur hac,	S'il partait par celle-ci,
intelligebat	il comprenait
adversarios rescituros	*ses* ennemis devoir être informés
de suo adventu	de son approche
priusquam ipse confecisset	avant que lui-même eût fait
tertiam partem itineris ;	la troisième partie du chemin ;
sin contenderet	mais-s'il se dirigeait
per loca sola,	à travers les lieux solitaires,
sperabat	il espérait
se oppressurum hostem	lui-même devoir accabler l'ennemi
imprudentem.	ne-prévoyant-pas *son arrivée*.
Ad conficiendam hanc rem,	Pour exécuter cette entreprise,
imperavit	il commanda
utres quam plurimos	des outres le plus nombreuses possible
atque etiam culleos	et même des sacs
comparari ;	être préparés ;
post hæc pabulum ;	après cela du fourrage ;
præterea cibaria cocta	en outre des vivres cuits
decem dierum ;	de (pour) dix jours ;
utque ignis	et que du feu
fieret in castris	fût fait dans le camp
quam minime :	le moins possible :
celat omnes	il cache à tous
iter quod habebat.	la route qu'il tenait.
Sic paratus,	Ainsi préparé,
proficiscitur	il part
qua constituerat.	par où il avait décidé.
IX. Confecerat	IX. Il avait achevé
fere dimidium spatium,	environ la moitié-de la distance,
quum ex fumo	lorsque d'après la fumée
castrorum ejus	du camp de lui
suspicio	le soupçon
allata est ad Eumenem,	fut apporté (vint) à Eumène,
hostem appropinquare.	l'ennemi approcher.
Duces conveniunt ;	Les généraux se rassemblent ;

Intelligebant omnes tam celeriter copias ipsorum contrahi non posse quam Antigonus affuturus videbatur. Hic, omnibus titubantibus et de rebus summis desperantibus, Eumenes ait, « Si celeritatem velint adhibere et imperata facere, quod ante non fecerint, se rem expediturum. Nam, quod diebus quinque hostis transisse posset, se effecturum ut non minus totidem dierum spatio retardaretur : quare circumirent, suas quisque copias contraheret. » Ad Antigoni autem refrenandum impetum, tale capit consilium. Certos mittit homines ad infimos montes qui obvii erant itineri adversariorum, hisque præcipit ut prima nocte, quam latissime possint, ignes faciant quam maximos, atque hos secunda vigilia minuant, tertia perexiguos reddant, et, assimulata castrorum consuetudine, suspicionem injiciant hostibus, his locis esse castra, ac de eorum

faut faire. Ils sentaient tous qu'on ne pouvait rassembler les troupes assez promptement pour prévenir l'arrivée d'Antigone. Là, comme ils chancellent tous et qu'ils désespèrent de leur salut, Eumène leur dit que « s'ils veulent user de célérité, et exécuter ses ordres, ce qu'ils n'ont pas fait auparavant, il les sortira d'embarras, et fera si bien que l'ennemi, pouvant franchir en cinq jours l'espace qui les séparait, serait retardé d'autant de jours. Qu'ils allassent donc parcourir leurs quartiers, et que chacun rassemblât ses troupes. » Or, pour arrêter la marche précipitée d'Antigone, il emploie la ruse que voici. Il envoie des gens sûrs vers les plus basses montagnes, qui faisaient face à la route des ennemis ; et il leur ordonne d'allumer et d'étendre aussi loin qu'ils pourront de très-grands feux, à la première veille de la nuit ; de les diminuer à la seconde veille, de les rendre très-faibles à la troisième, et de faire soupçonner aux ennemis, par cette imitation de la pratique des camps, qu'on campe

quæritur	on cherche
quid sit opus facto.	ce qu'il est besoin de faire.
Omnes intelligebant	Tous comprenaient
copias ipsorum	les troupes d'eux-mêmes
non posse contrahi	ne pouvoir pas être réunies
tam celeriter	aussi promptement
quam Antigonus	qu'Antigone
videbatur affuturus.	paraissait devoir arriver.
Hic, omnibus titubantibus	Là, tous chancelant (hésitant)
et desperantibus	et désespérant
de summis rebus,	de l'ensemble-des affaires,
Eumenes ait,	Eumène dit,
« Si velint	« S'ils voulaient
adhibere celeritatem	employer de la promptitude
et facere imperata,	et faire les choses commandées,
quod non fecerint ante,	ce qu'ils n'avaient pas fait auparavant,
se	lui-même
expediturum rem.	devoir dégager l'affaire (les tirer du péril).
Nam, se effecturum	En effet, lui-même devoir faire
ut quod hostis posset trans-	que ce que l'ennemi pouvait avoir traversé
quinque diebus [isse	en cinq jours
retardaretur	fût retardé
non minus spatio	non moins que l'espace (de toute la durée)
totidem dierum :	de tout-autant-de jours :
quare circumirent,	en conséquence qu'ils fissent-leur-ronde,
quisque contraheret	que chacun rassemblât
suas copias. »	ses troupes. »
Capit autem tale consilium	D'autre-part il prend une telle résolution
ad refrenandum	pour réprimer
impetum Antigoni.	l'impétuosité d'Antigone.
Mittit homines certos	Il envoie des hommes sûrs
ad infimos montes	au bas-des montagnes
qui erant obvii	qui étaient sur-le-passage
itineri adversariorum,	de la route des ennemis,
præcipitque his	et prescrit à ceux-ci
ut, prima nocte,	que, au commencement-de la nuit,
faciant ignes	ils fassent des feux
quam maximos	le plus grands possible
quam latissime,	le plus au loin possible,
atque minuant hos	et diminuent ces *feux*
secunda vigilia,	à la seconde veille,
reddant perexiguos tertia,	*les* rendent tout-petits à la troisième,
et, consuetudine castrorum	et, la coutume des camps
assimulata,	étant simulée,
injiciant hostibus	inspirent aux ennemis
suspicionem,	*ce* soupçon,
castra esse his locis,	un camp être dans ces lieux,

adventu esse prænuntiatum; idemque postera nocte faciant. Quibus imperatum erat, diligenter præceptum curant. Antigonus, tenebris obortis, ignes conspicatur; credit de suo adventu esse auditum, et adversarios illuc suas contraxisse copias. Mutat consilium, et, quoniam imprudentes adoriri non posset, flectit iter suum, et illum anfractum longiorem copiosæ viæ capit, ibique diem unum opperitur, ad lassitudinem sedandam militum ac reficienda jumenta, quo integriore exercitu decerneret.

X. Sic Eumenes callidum imperatorem vicit consilio, celeritatemque impedivit ejus. Neque tamen multum profecit: nam invidia ducum cum quibus erat, perfidiaque militum Macedonum veteranorum, quum superior prœlio discessisset, Antigono est deditus[1], quum exercitus ei ter ante, separatis

dans ces lieux-là, et qu'on a été prévenu de leur approche; il recommande de faire la même chose la nuit suivante. Ceux à qui cet ordre avait été donné l'exécutent ponctuellement. Antigone, à l'entrée de la nuit, aperçoit des feux, croit qu'on a eu avis de sa venue et que les ennemis ont concentré leurs forces en cet endroit. Il modifie son plan, et, parce qu'il ne peut pas attaquer à l'improviste, il change de direction, prend les détours plus longs de la route où tout abonde, et s'y arrête un jour pour délasser ses soldats et refaire ses chevaux, afin de combattre avec une armée plus fraîche.

X. C'est ainsi qu'Eumène surpassa en ruse un rusé capitaine, et arrêta sa célérité; mais il n'en profita pas beaucoup: car, par l'envie des officiers avec lesquels il était, et par la perfidie des vieux soldats macédoniens, après être sorti victorieux d'un combat, il fut livré à Antigone, quoique l'armée lui eût juré trois fois, en divers

ac prænuntiatum esse	et nouvelle-avoir-été-donnée-d'avance
de adventu eorum;	de l'arrivée d'eux;
faciantque idem	et qu'ils fassent la même chose
nocte postera.	la nuit suivante.
Quibus imperatum erat	*Ceux* à qui *cela* avait été commandé
curant præceptum	observent la recommandation
diligenter.	avec-soin.
Antigonus,	Antigone,
tenebris obortis,	les ténèbres s'étant élevées,
conspicatur ignes;	aperçoit les feux;
credit auditum esse	il croit qu'on a entendu *parler*
de suo adventu,	de son approche,
et adversarios	et les ennemis
contraxisse illuc	avoir rassemblé là
suas copias.	leurs troupes.
Mutat consilium;	Il change de plan;
et, quoniam non posset	et, puisqu'il ne pouvait pas
adoriri	attaquer *les ennemis*
imprudentes,	ne-prévoyant-pas l'*attaque*,
flectit suum iter,	il détourne sa route,
et capit	et prend
illum anfractum longiorem	ce circuit plus long
viæ copiosæ,	de la route pourvue-de-ressources,
opperiturque ibi	et attend là
unum diem,	un jour,
ad sedandam	pour calmer (diminuer)
lassitudinem militum	la fatigue des soldats
ac reficienda jumenta,	et refaire les chevaux,
quo decerneret	afin qu'il luttât
exercitu integriore.	avec une armée moins entamée (plus fraîche).
X. Sic Eumenes	X. Alors Eumène
vicit consilio	vainquit par *sa* sagesse
callidum imperatorem,	*cet* adroit général,
impedivitque	et entrava
celeritatem ejus.	la rapidité de lui.
Neque tamen	Et pourtant
profecit multum:	il ne gagna pas beaucoup:
nam invidia ducum	car par l'envie des généraux
cum quibus erat,	avec lesquels il était,
perfidiaque	et par la perfidie
militum Macedonum	des soldats macédoniens
veteranorum,	vétérans,
quum discessisset prœlio	après qu'il se fut retiré du combat
superior,	*étant* vainqueur,
deditus est Antigono,	il fut livré à Antigone,
quum exercitus	bien que l'armée
jurasset ei	eût juré à lui

temporibus, jurasset se eum defensurum, nec unquam deserturum. Sed tanta fuit nonnullorum virtutis obtrectatio, ut fidem amittere mallent quam eum non prodere. Atque hunc Antigonus, quum ei fuisset infestissimus, conservasset, si per suos esset licitum, quod ab nullo se plus adjuvari posse intelligebat in his rebus quas impendere jam apparebat omnibus. Imminebant enim Seleucus, Lysimachus, Ptolemæus[1], opibus jam valentes, cum quibus ei de summis rebus erat dimicandum. Sed non passi sunt hi qui circa erant, quod videbant, Eumene recepto, omnes præ illo parvi futuros. Ipse autem Antigonus adeo erat incensus ut, nisi magna spe maximarum rerum, leniri non posset.

XI. Itaque, quum eum in custodiam dedisset, et præfectus custodum quæsisset quemadmodum servari vellet : « Ut

temps, qu'elle le défendrait et ne l'abandonnerait jamais. Mais quelques-uns furent si jaloux de son mérite, qu'ils aimèrent mieux manquer de foi que de ne pas le trahir. Antigone, quoique son ennemi mortel, l'aurait sauvé, si les siens le lui eussent permis, parce qu'il sentait qu'il ne pouvait être mieux aidé d'aucun autre dans les graves événements que l'on voyait déjà se préparer. Car Séleucus, Lysimaque et Ptolémée, déjà puissants en forces, contre lesquels il lui fallait combattre pour l'empire, allaient tomber sur lui. Mais ceux qui l'entouraient ne le souffrirent point, parce qu'ils voyaient qu'Eumène conservé, ils seraient tous peu prisés en comparaison de lui. D'ailleurs Antigone lui-même était tellement enflammé contre Eumène, qu'il ne pouvait s'adoucir que par l'espoir des importants services qu'il attendait de lui.

XI. Lorsqu'il l'eut donc fait mettre en prison, et que l'officier de ses gardes lui eut demandé de quelle manière il voulait qu'on le

ter ante,	trois-fois précédemment,
temporibus separatis,	à des époques séparées,
se defensurum eum	elle-même devoir défendre lui
nec deserturum unquam.	et ne devoir *l'*abandonner jamais.
Sed obtrectatio nonnullorum	Mais la jalousie de plusieurs
virtutis	du (contre le) mérite *de lui*
fuit tanta,	fut si-grande,
ut mallent	qu'ils aimaient-mieux
amittere fidem	renoncer à la parole *donnée*
quam non prodere eum.	que ne pas trahir lui.
Atque Antigonus,	Et-pourtant Antigone,
quum fuisset	bien qu'il eût été
infestissimus ei,	très-acharné contre lui,
conservasset hunc,	aurait sauvé *la vie de* celui-ci,
si licitum esset	si *cela lui* avait été permis
per suos,	par les siens,
quod intelligebat	parce qu'il comprenait
se posse adjuvari plus	lui-même *ne* pouvoir être aidé davantage
a nullo	par personne
in his rebus,	dans ces choses,
quas impendere	lesquelles être-imminentes
apparebat jam omnibus.	était-évident déjà à tous.
Seleucus enim,	En effet Séleucus,
Lysimachus, Ptolemæus,	Lysimaque, Ptolémée,
jam valentes opibus,	déjà forts de ressources,
cum quibus	avec lesquels
dimicandum erat ei	il lui fallait lutter
de summis rebus,	sur l'ensemble-des affaires,
imminebant.	*le* menaçaient.
Sed hi qui erant circa	Mais ceux qui étaient autour *de lui*
non passi sunt,	ne *le* souffrirent pas,
quod videbant,	parce qu'ils voyaient,
Eumene recepto,	*une fois* Eumène reçu *dans son amitié*,
omnes præ illo	tous en-comparaison-de celui-là
futuros parvi.	devoir être de peu *de prix* (peu considérés).
Antigonus autem ipse	D'autre-part Antigone lui-même
erat adeo incensus	était tellement enflammé
ut non posset leniri,	qu'il ne pouvait pas être adouci,
nisi magna spe	sinon par une grande espérance
maximarum rerum.	de très-grandes choses.
XI. Itaque,	XI. En-conséquence,
quum dedisset eum	comme il avait donné (fait mettre) lui
in custodiam,	en garde (en prison),
et præfectus custodum	et que le chef des gardiens
quæsisset	avait demandé
quemadmodum vellet	comment il voulait
servari :	*Eumène* être gardé :

accerrimum, inquit, leonem, aut ferocissimum elephantum. » Nondum enim statuerat servaret eum, necne. Veniebat autem ad Eumenem utrumque genus hominum : et qui, propter odium, fructum oculis ex ejus casu capere vellent; et qui, propter veterem amicitiam, colloqui consolarique cuperent; multi etiam qui ejus formam cognoscere studebant, qualis esset quem tam diu tamque valde timuissent, cujus in pernicie positam spem habuissent victoriæ. At Eumenes, quum diutius in vinculis esset, ait Onomarcho, penes quem summa imperii erat custodiæ, « Se mirari quare jam tertium diem sic teneretur non enim hoc convenire Antigoni prudentiæ, ut sic deuteretur victo; quin aut interfici aut missum fieri juberet. » Hic quum ferocius Onomarcho loqui videretur. « Quid? tu, inquit, animo si isto eras, cur non in prœlio ce

gardât, il répondit : « Comme un lion très-ardent, ou comme un éléphant très-féroce; » car il n'avait pas encore déterminé s'il le sauverait ou non. Deux sortes de personnes allaient voir Eumène : ceux qui, à cause de leur haine, voulaient repaître leurs yeux de sa disgrâce, et ceux qui, à cause de leur ancienne amitié, désiraient l'entretenir et le consoler. Il y venait aussi beaucoup de gens qui étaient curieux de connaître sa figure, et de voir comment était fait cet homme qu'ils avaient craint si longtemps et si vivement, et sur la perte duquel ils avaient fondé l'espoir de leur triomphe. Eumène, se voyant si longtemps dans les fers, dit à Onomarque, qui commandait dans la prison, « qu'il s'étonnait d'être ainsi détenu depuis trois jours; qu'il était indigne de la prudence d'Antigone d'abuser d'un vaincu au point de ne pas ordonner qu'on le mît à mort ou qu'on le relâchât. » Comme il semblait parler à Onomarque avec trop de fierté : « Quel homme es-tu donc? lui dit celui-ci; si tu

quum gloria	et d'une gloire
tum etiam licentia	et aussi d'une licence
inveterata,	passées-en-habitude,
postulabat	réclamait
se non parere ducibus,	elle-même ne pas obéir aux chefs,
sed imperare,	mais commander,
ut nostri veterani	comme nos vétérans
faciunt nunc.	font maintenant.
Itaque est periculum	Aussi il y a danger
ne faciant	qu'ils ne fassent
quod illi fecerunt,	ce que ceux-là (les Macédoniens) firent,
ut perdant omnia	*savoir* qu'ils perdent tout
sua intemperantia	par leur indiscipline
licentiaque nimia,	et *leur* licence excessive,
neque minus	et *qu'ils* ne *perdent* pas moins
eos cum quibus steterint	ceux avec lesquels ils se seront tenus
quam adversus quos	que *ceux* contre lesquels
fecerint.	ils auront agi.
Quod si quis	Que si quelqu'un
illorum veteranorum	de ces (nos) vétérans
legat facta,	lit *ces* faits (cette histoire),
cognoscat	qu'il *les* reconnaisse
paria horum,	semblables à ceux-ci (à ce qui se passe ici)
neque judicet	et qu'il ne juge pas
ullam rem interesse,	quelque chose être-de-différence.
nisi tempus.	sinon le temps (l'époque).
Sed revertor ad illos.	Mais je reviens à ceux-là.
Sumpserant hiberna,	Ils avaient pris des quartiers-d'hiver,
non ad usum belli,	non selon la pratique de la guerre,
sed ad luxuriam ipsorum;	mais selon le caprice d'eux;
discesserantque longe	et ils s'étaient écartés loin
inter se.	entre eux (les uns des autres).
Quum Antigonus	Comme Antigone
comperisset hoc,	avait reconnu ceci,
intelligeretque	et qu'il comprenait [sister)
se non esse parem	lui-même ne pas être égal (capable de ré-
adversariis paratis,	à *ses* ennemis préparés,
statuit	il décida
aliquid consilii novi	quelque chose de (quelque) plan nouveau
capiendum esse sibi.	devoir être pris (formé) par lui-même.
Duæ viæ erant	Deux routes étaient [se rendre)
qua posset perveniri	par où il pouvait être arrivé (on pouvait
ex Medis,	de chez les Mèdes,
ubi ille hiemabat,	où celui-là hivernait,
ad hibernacula	aux quartiers-d'hiver
adversariorum:	de *ses* ennemis:
quarum brevior	desquelles la plus courte

loca deserta, quæ nemo incolebat propter aquæ inopiam, ceterum dierum erat fere decem; illa autem, qua omnes commeabant, altero tanto longiorem habebat anfractum, sed erat copiosa omniumque rerum abundans. Hac si proficisceretur, intelligebat prius adversarios rescituros de suo adventu quam ipse tertiam partem confecisset itineris; sin per loca sola contenderet, sperabat se imprudentem hostem oppressurum. Ad hanc rem conficiendam, imperavit quam plurimos utres atque etiam culleos comparari; post hæc pabulum; præterea cibaria cocta dierum decem; utque quam minime fieret ignis in castris: iter, quod habebat, omnes celat. Sic paratus, qua constituerat, proficiscitur.

IX. Dimidium fere spatium confecerat, quum ex fumo castrorum ejus suspicio allata est ad Eumenem, hostem appropinquare. Conveniunt duces; quæritur quid opus sit facto.

des lieux déserts, que personne n'habitait, à cause du manque d'eau, et qui, au reste, était d'environ dix journées; l'autre, par lequel tout le monde allait, avait un circuit qui le rendait une fois plus long que le premier, mais il était fertile et abondant en toutes choses. Il sentait que, s'il prenait celui-ci, les ennemis seraient informés de son approche avant qu'il eût fait le tiers de sa route; au lieu qu'en marchant par les solitudes, il espérait les accabler à l'improviste. Pour exécuter son entreprise, il ordonna qu'on fît provision d'un grand nombre d'outres, et même de sacs de cuir, puis de fourrages et de viandes cuites pour dix jours, et qu'on fît très-peu de feu dans le camp. Il cache à tous ses soldats la marche qu'il va faire; et préparé de la sorte, il part, en prenant le chemin qu'il s'était proposé.

IX. Il avait fait environ la moitié de sa route, quand, par la fumée de son camp, Eumène soupçonna que les ennemis approchaient. Les capitaines s'assemblent; on met en question ce qu'il

per loca deserta,
quæ nemo incolebat
propter inopiam aquæ;
ceterum erat
fere decem dierum;
illa autem,
qua omnes commeabant,
habebat anfractum
longiorem altero tanto,
sed erat copiosa
abundansque
omnium rerum.
Si proficisceretur hac,
intelligebat
adversarios rescituros
de suo adventu
priusquam ipse confecisset
tertiam partem itineris;
sin contenderet
per loca sola,
sperabat
se oppressurum hostem
imprudentem.
Ad conficiendam hanc rem,
imperavit
utres quam plurimos
atque etiam culleos
comparari;
post hæc pabulum;
præterea cibaria cocta
decem dierum;
utque ignis
fieret in castris
quam minime:
celat omnes
iter quod habebat.
Sic paratus,
proficiscitur
qua constituerat.
IX. Confecerat
fere dimidium spatium,
quum ex fumo
castrorum ejus
suspicio
allata est ad Eumenem,
hostem appropinquare.
Duces conveniunt;

allait par des lieux déserts,
que personne n'habitait
à-cause du manque d'eau;
au-reste elle était
environ de dix jours;
mais celle-là (l'autre),
par laquelle tous allaient-et-venaient,
avait un détour [longeait du double),
plus long une-autre-fois autant (qui l'al-
mais était pleine-de-ressources
et abondante
en toutes choses.
S'il partait par celle-ci,
il comprenait
ses ennemis devoir être informés
de son approche
avant que lui-même eût fait
la troisième partie du chemin;
mais-s'il se dirigeait
à travers les lieux solitaires,
il espérait
lui-même devoir accabler l'ennemi
ne-prévoyant-pas *son arrivée.*
Pour exécuter cette entreprise,
il commanda
des outres le plus nombreuses possible
et même des sacs
être préparés;
après cela du fourrage;
en outre des vivres cuits
de (pour) dix jours;
et que du feu
fût fait dans le camp
le moins possible:
il cache à tous
la route qu'il tenait.
Ainsi préparé,
il part
par où il avait décidé.
IX. Il avait achevé
environ la moitié-de la distance,
lorsque d'après la fumée
du camp de lui
le soupçon
fut apporté (vint) à Eumène,
l'ennemi approcher.
Les généraux se rassemblent;

Intelligebant omnes tam celeriter copias ipsorum contrahi non posse quam Antigonus affuturus videbatur. Hic, omnibus titubantibus et de rebus summis desperantibus, Eumenes ait, « Si celeritatem velint adhibere et imperata facere, quod ante non fecerint, se rem expediturum. Nam, quod diebus quinque hostis transisse posset, se effecturum ut non minus totidem dierum spatio retardaretur : quare circumirent, suas quisque copias contraheret. » Ad Antigoni autem refrenandum impetum, tale capit consilium. Certos mittit homines ad infimos montes qui obvii erant itineri adversariorum, hisque præcipit ut prima nocte, quam latissime possint, ignes faciant quam maximos, atque hos secunda vigilia minuant, tertia perexiguos reddant, et, assimulata castrorum consuetudine, suspicionem injiciant hostibus, his locis esse castra, ac de eorum

faut faire. Ils sentaient tous qu'on ne pouvait rassembler les troupes assez promptement pour prévenir l'arrivée d'Antigone. Là, comme ils chancellent tous et qu'ils désespèrent de leur salut, Eumène leur dit que « s'ils veulent user de célérité, et exécuter ses ordres, ce qu'ils n'ont pas fait auparavant, il les sortira d'embarras, et fera si bien que l'ennemi, pouvant franchir en cinq jours l'espace qui les séparait, serait retardé d'autant de jours. Qu'ils allassent donc parcourir leurs quartiers, et que chacun rassemblât ses troupes. » Or, pour arrêter la marche précipitée d'Antigone, il emploie la ruse que voici. Il envoie des gens sûrs vers les plus basses montagnes, qui faisaient face à la route des ennemis ; et il leur ordonne d'allumer et d'étendre aussi loin qu'ils pourront de très-grands feux, à la première veille de la nuit ; de les diminuer à la seconde veille, de les rendre très-faibles à la troisième, et de faire soupçonner aux ennemis, par cette imitation de la pratique des camps, qu'on campe

quæritur	on cherche
quid sit opus facto.	ce qu'il est besoin de faire.
Omnes intelligebant	Tous comprenaient
copias ipsorum	les troupes d'eux-mêmes
non posse contrahi	ne pouvoir pas être réunies
tam celeriter	aussi promptement
quam Antigonus	qu'Antigone
videbatur affuturus.	paraissait devoir arriver.
Hic, omnibus titubantibus	Là, tous chancelant (hésitant)
et desperantibus	et désespérant
de summis rebus,	de l'ensemble-des affaires,
Eumenes ait,	Eumène dit,
« Si velint	« S'ils voulaient
adhibere celeritatem	employer de la promptitude
et facere imperata,	et faire les choses commandées,
quod non fecerint ante,	ce qu'ils n'avaient pas fait auparavant,
se	lui-même
expediturum rem.	devoir dégager l'affaire (les tirer du péril).
Nam, se effecturum	En effet, lui-même devoir faire
ut quod hostis posset trans-	que ce que l'ennemi pouvait avoir traversé
quinque diebus [isse	en cinq jours
retardaretur	fût retardé
non minus spatio	non moins que l'espace (de toute la durée)
totidem dierum :	de tout-autant-de jours :
quare circumirent,	en conséquence qu'ils fissent-leur-ronde,
quisque contraheret	que chacun rassemblât
suas copias. »	ses troupes. »
Capit autem tale consilium	D'autre-part il prend une telle résolution
ad refrenandum	pour réprimer
impetum Antigoni.	l'impétuosité d'Antigone.
Mittit homines certos	Il envoie des hommes sûrs
ad infimos montes	au bas-des montagnes
qui erant obvii	qui étaient sur-le-passage
itineri adversariorum,	de la route des ennemis,
præcipitque his	et prescrit à ceux-ci
ut, prima nocte,	que, au commencement-de la nuit,
faciant ignes	ils fassent des feux
quam maximos	le plus grands possible
quam latissime,	le plus au loin possible,
atque minuant hos	et diminuent ces *feux*
secunda vigilia,	à la seconde veille,
reddant perexiguos tertia,	*les* rendent tout-petits à la troisième,
et, consuetudine castrorum	et, la coutume des camps
assimulata,	étant simulée,
injiciant hostibus	inspirent aux ennemis
suspicionem,	*ce* soupçon,
castra esse his locis,	un camp être dans ces lieux,

adventu esse prænuntiatum; idemque postera nocte faciant. Quibus imperatum erat, diligenter præceptum curant. Antigonus, tenebris obortis, ignes conspicatur; credit de suo adventu esse auditum, et adversarios illuc suas contraxisse copias. Mutat consilium, et, quoniam imprudentes adoriri non posset, flectit iter suum, et illum anfractum longiorem copiosæ viæ capit, ibique diem unum opperitur, ad lassitudinem sedandam militum ac reficienda jumenta, quo integriore exercitu decerneret.

X. Sic Eumenes callidum imperatorem vicit consilio, celeritatemque impedivit ejus. Neque tamen multum profecit: nam invidia ducum cum quibus erat, perfidiaque militum Macedonum veteranorum, quum superior prœlio discessisset, Antigono est deditus[1], quum exercitus ei ter ante, separatis

dans ces lieux-là, et qu'on a été prévenu de leur approche; il recommande de faire la même chose la nuit suivante. Ceux à qui cet ordre avait été donné l'exécutent ponctuellement. Antigone, à l'entrée de la nuit, aperçoit des feux, croit qu'on a eu avis de sa venue et que les ennemis ont concentré leurs forces en cet endroit. Il modifie son plan, et, parce qu'il ne peut pas attaquer à l'improviste, il change de direction, prend les détours plus longs de la route où tout abonde, et s'y arrête un jour pour délasser ses soldats et refaire ses chevaux, afin de combattre avec une armée plus fraîche.

X. C'est ainsi qu'Eumène surpassa en ruse un rusé capitaine, et arrêta sa célérité; mais il n'en profita pas beaucoup: car, par l'envie des officiers avec lesquels il était, et par la perfidie des vieux soldats macédoniens, après être sorti victorieux d'un combat, il fut livré à Antigone, quoique l'armée lui eût juré trois fois, en divers

ac prænuntiatum esse	et nouvelle-avoir-été-donnée-d'avance
de adventu eorum ;	de l'arrivée d'eux ;
faciantque idem	et qu'ils fassent la même chose
nocte postera.	la nuit suivante.
Quibus imperatum erat	*Ceux* à qui *cela* avait été commandé
curant præceptum	observent la recommandation
diligenter.	avec-soin.
Antigonus,	Antigone,
tenebris obortis,	les ténèbres s'étant élevées,
conspicatur ignes ;	aperçoit les feux ;
credit auditum esse	il croit qu'on a entendu *parler*
de suo adventu,	de son approche,
et adversarios	et les ennemis
contraxisse illuc	avoir rassemblé là
suas copias.	leurs troupes.
Mutat consilium ;	Il change de plan ;
et, quoniam non posset	et, puisqu'il ne pouvait pas
adoriri	attaquer *les ennemis*
imprudentes,	ne-prévoyant-pas l'*attaque*,
flectit suum iter,	il détourne sa route,
et capit	et prend
illum anfractum longiorem	ce circuit plus long
viæ copiosæ,	de la route pourvue-de-ressources,
opperiturque ibi	et attend là
unum diem,	un jour,
ad sedandam	pour calmer (diminuer)
lassitudinem militum	la fatigue des soldats
ac reficienda jumenta,	et refaire les chevaux,
quo decerneret	afin qu'il luttât
exercitu integriore.	avec une armée moins entamée (plus fraîche).
X. Sic Eumenes	X. Alors Eumène
vicit consilio	vainquit par *sa* sagesse
callidum imperatorem,	*cet* adroit général,
impedivitque	et entrava
celeritatem ejus.	la rapidité de lui.
Neque tamen	Et pourtant
profecit multum :	il ne gagna pas beaucoup :
nam invidia ducum	car par l'envie des généraux
cum quibus erat,	avec lesquels il était,
perfidiaque	et par la perfidie
militum Macedonum	des soldats macédoniens
veteranorum,	vétérans,
quum discessisset prœlio	après qu'il se fut retiré du combat
superior,	*étant* vainqueur,
deditus est Antigono,	il fut livré à Antigone,
quum exercitus	bien que l'armée
jurasset ei	eût juré à lui

temporibus, jurasset se eum defensurum, nec unquam deserturum. Sed tanta fuit nonnullorum virtutis obtrectatio, ut fidem amittere mallent quam eum non prodere. Atque hunc Antigonus, quum ei fuisset infestissimus, conservasset, si per suos esset licitum, quod ab nullo se plus adjuvari posse intelligebat in his rebus quas impendere jam apparebat omnibus. Imminebant enim Seleucus, Lysimachus, Ptolemæus[1], opibus jam valentes, cum quibus ei de summis rebus erat dimicandum. Sed non passi sunt hi qui circa erant, quod videbant, Eumene recepto, omnes præ illo parvi futuros. Ipse autem Antigonus adeo erat incensus ut, nisi magna spe maximarum rerum, leniri non posset.

XI. Itaque, quum eum in custodiam dedisset, et præfectus custodum quæsisset quemadmodum servari vellet : « Ut

temps, qu'elle le défendrait et ne l'abandonnerait jamais. Mais quelques-uns furent si jaloux de son mérite, qu'ils aimèrent mieux manquer de foi que de ne pas le trahir. Antigone, quoique son ennemi mortel, l'aurait sauvé, si les siens le lui eussent permis, parce qu'il sentait qu'il ne pouvait être mieux aidé d'aucun autre dans les graves événements que l'on voyait déjà se préparer. Car Séleucus, Lysimaque et Ptolémée, déjà puissants en forces, contre lesquels il lui fallait combattre pour l'empire, allaient tomber sur lui. Mais ceux qui l'entouraient ne le souffrirent point, parce qu'ils voyaient qu'Eumène conservé, ils seraient tous peu prisés en comparaison de lui. D'ailleurs Antigone lui-même était tellement enflammé contre Eumène, qu'il ne pouvait s'adoucir que par l'espoir des importants services qu'il attendait de lui.

XI. Lorsqu'il l'eut donc fait mettre en prison, et que l'officier de ses gardes lui eut demandé de quelle manière il voulait qu'on le

ter ante,	trois-fois précédemment,
temporibus separatis,	à des époques séparées,
se defensurum eum	elle-même devoir défendre lui
nec deserturum unquam.	et ne devoir *l'*abandonner jamais.
Sed obtrectatio nonnullo-	Mais la jalousie de plusieurs
virtutis [rum	du (contre le) mérite *de lui*
fuit tanta,	fut si-grande,
ut mallent	qu'ils aimaient-mieux
amittere fidem	renoncer à la parole *donnée*
quam non prodere eum.	que ne pas trahir lui.
Atque Antigonus,	Et-pourtant Antigone,
quum fuisset	bien qu'il eût été
infestissimus ei,	très-acharné contre lui,
conservasset hunc,	aurait sauvé *la vie de* celui-ci,
si licitum esset	si *cela lui* avait été permis
per suos,	par les siens,
quod intelligebat	parce qu'il comprenait
se posse adjuvari plus	lui-même *ne* pouvoir être aidé davantage
a nullo	par personne
in his rebus,	dans ces choses,
quas impendere	lesquelles être-imminentes
apparebat jam omnibus.	était-évident déjà à tous.
Seleucus enim,	En effet Séleucus,
Lysimachus, Ptolemæus,	Lysimaque, Ptolémée,
jam valentes opibus,	déjà forts de ressources,
cum quibus	avec lesquels
dimicandum erat ei	il lui fallait lutter
de summis rebus,	sur l'ensemble-des affaires,
imminebant.	*le* menaçaient.
Sed hi qui erant circa	Mais ceux qui étaient autour *de lui*
non passi sunt,	ne *le* souffrirent pas,
quod videbant,	parce qu'ils voyaient,
Eumene recepto,	*une fois* Eumène reçu *dans son amitié*,
omnes præ illo	tous en-comparaison-de celui-là
futuros parvi.	devoir être de peu *de prix* (peu considérés).
Antigonus autem ipse	D'autre-part Antigone lui-même
erat adeo incensus	était tellement enflammé
ut non posset leniri,	qu'il ne pouvait pas être adouci,
nisi magna spe	sinon par une grande espérance
maximarum rerum.	de très-grandes choses.
XI. Itaque,	XI. En-conséquence,
quum dedisset eum	comme il avait donné (fait mettre) lui
in custodiam,	en garde (en prison),
et præfectus custodum	et que le chef des gardiens
quæsisset	avait demandé
quemadmodum vellet	comment il voulait
servari :	*Eumène* être gardé :

accerrimum, inquit, leonem, aut ferocissimum elephantum. » Nondum enim statuerat servaret eum, necne. Veniebat autem ad Eumenem utrumque genus hominum : et qui, propter odium, fructum oculis ex ejus casu capere vellent; et qui, propter veterem amicitiam, colloqui consolarique cuperent; multi etiam qui ejus formam cognoscere studebant, qualis esset quem tam diu tamque valde timuissent, cujus in pernicie positam spem habuissent victoriæ. At Eumenes, quum diutius in vinculis esset, ait Onomarcho, penes quem summa imperii erat custodiæ, « Se mirari quare jam tertium diem sic teneretur non enim hoc convenire Antigoni prudentiæ, ut sic deuteretur victo; quin aut interfici aut missum fieri juberet. » Hic quum ferocius Onomarcho loqui videretur. « Quid? tu, inquit, animo si isto eras, cur non in prœlio ce

gardât, il répondit : « Comme un lion très-ardent, ou comme un éléphant très-féroce; » car il n'avait pas encore déterminé s'il le sauverait ou non. Deux sortes de personnes allaient voir Eumène : ceux qui, à cause de leur haine, voulaient repaître leurs yeux de sa disgrâce, et ceux qui, à cause de leur ancienne amitié, désiraient l'entretenir et le consoler. Il y venait aussi beaucoup de gens qui étaient curieux de connaître sa figure, et de voir comment était fait cet homme qu'ils avaient craint si longtemps et si vivement, et sur la perte duquel ils avaient fondé l'espoir de leur triomphe. Eumène, se voyant si longtemps dans les fers, dit à Onomarque, qui commandait dans la prison, « qu'il s'étonnait d'être ainsi détenu depuis trois jours; qu'il était indigne de la prudence d'Antigone d'abuser d'un vaincu au point de ne pas ordonner qu'on le mît à mort ou qu'on le relâchât. » Comme il semblait parler à Onomarque avec trop de fierté : « Quel homme es-tu donc? lui dit celui-ci; si tu

« Ut leonem acerrimum,	« Comme un lion très-furieux,
inquit,	dit-il,
aut elephantum	ou un éléphant
ferocissimum. »	très-féroce. »
Nondum enim statuerat	En effet il n'avait pas encore décidé
servaret eum, necne.	s'il sauverait *la vie de* lui, ou non.
Utrumque autem genus	Or l'une-et-l'autre espèce
hominum	d'hommes
veniebat ad Eumenem :	venait vers Eumène :
et qui, propter odium,	et ceux qui, à-cause-de *leur* haine,
vellent capere oculis	voulaient prendre par les yeux
fructum	une jouissance
ex casu ejus ;	*tirée* du malheur de lui ;
et qui,	et ceux qui,
propter veterem amicitiam,	à-cause-de *leur* ancienne amitié,
cuperent colloqui	souhaitaient de s'entretenir *avec lui*
consolarique ;	et de *le* consoler ;
multi etiam	beaucoup encore
qui studebant	qui avaient-à-cœur
cognoscere formam ejus,	de connaître l'extérieur de lui,
qualis esset	*de voir* quel était
quem timuissent tam diu	celui qu'ils avaient craint si longtemps
tamque valde,	et si fort,
in pernicie cujus	sur la perte duquel
habuissent positam	ils avaient eu placée (avaient fondé)
spem victoriæ.	l'espérance de la victoire.
At Eumenes,	Cependant Eumène,
quum esset diutius	comme il était *tenu* plus longtemps
in vinculis,	dans les liens,
ait Onomarcho,	dit à Onomarque,
penes quem erat	au-pouvoir duquel était
summa imperii	la suprématie du commandement
custodiæ,	de la garde,
« Se mirari quare	« Lui-même s'étonner pourquoi
teneretur sic	il était tenu ainsi
jam tertium diem :	déjà depuis le troisième jour :
hoc enim non convenire	ceci en effet ne pas s'accorder
prudentiæ Antigoni,	avec la prudence d'Antigone,
ut deuteretur sic victo ;	qu'il abusât ainsi d'un vaincu ;
quin juberet	que-plutôt il ordonnât
aut interfici	*lui* ou être tué
aut fieri missum. »	ou être fait relâché (être mis en liberté). »
Quum hic	Comme celui-ci
videretur Onomarcho	paraissait à Onomarque
loqui ferocius :	parler trop fièrement :
« Quid? inquit, tu,	« Eh quoi ! dit-il, toi,
si eras isto animo,	si tu étais dans cette disposition,

cidisti potius quam in potestatem inimici venires? « Huic Eumenes : « Utinam quidem istud evenisset! sed eo non accidit quod nunquam cum fortiore sum congressus : non enim cum quoquam arma contuli quin is mihi succubuerit. Non enim virtute hostium, sed amicorum perfidia decidi. » Neque id falsum : nam.... Et dignitate fuit honesta, et viribus ad laborem ferendum firmis, neque tam magno corpore quam figura venusta.

XII. De hoc Antigonus, quum solus constituere non auderet, ad consilium retulit. Hìc quum plerique omnes[1] primo perturbati admirarentur non jam de eo sumptum esse supplicium a quo tot annos adeo essent male habiti ut sæpe ad desperationem forent adducti, quique maximos duces[2] interfecisset; denique in quo uno esset tantum ut, quoad ille vi-

avais tant de courage, pourquoi n'as-tu pas péri dans le combat, plutôt que de tomber au pouvoir de l'ennemi? » Eumène lui repartit : « Plût aux dieux que cela fût arrivé! Mais cet événement n'a pas eu lieu, parce que je n'ai jamais été aux prises avec un plus fort que moi. Je ne me suis jamais battu avec personne qui n'ait succombé sous moi; car ce n'est point par la valeur de mes ennemis, mais par la perfidie de mes amis, que je suis tombé dans cette infortune. » Et cela n'était point faux.... Eumène avait une belle prestance, et un corps assez fort pour supporter la fatigue, quoiqu'il fût moins grand que bien fait.

XII. Antigone, n'osant pas décider seul de son sort, en référa au conseil. Là, presque tous les officiers, extrêmement troublés, s'étonnèrent d'abord qu'on n'eût pas déjà fait mourir un homme par lequel, depuis tant d'années, ils avaient été si maltraités, qui les avait si souvent réduits au désespoir, et qui avait tué les plus grands capitaines; qui enfin était seul si puissant, que, tant qu'il vivrait, ils

cur non cecidisti	pourquoi n'es-tu pas tombé
in prœlio	dans la bataille
potius quam venires	plutôt que tu vinsses (que de venir)
in potestatem inimici? »	au pouvoir de *ton* ennemi? »
Eumenes huic :	Eumène *répondit* à celui-ci :
« Utinam quidem	« Plût-aux-dieux-que à la vérité
istud evenisset!	ceci fût arrivé!
sed non accidit	mais *cela* n'est pas arrivé
eo quod nunquam	parce que jamais
congressus sum	je n'ai-été-aux-prises
cum fortiore :	avec un plus vaillant *que moi :*
non enim contuli arma	en effet je n'ai engagé les armes (lutté)
cum quoquam	avec personne
quin is	sans que celui-ci (mon adversaire)
succubuerit mihi.	soit tombé-sous moi.
Non enim decidi	Car je n'ai pas succombé
virtute hostium,	par la valeur de *mes* ennemis,
sed perfidia amicorum. »	mais par la perfidie de *mes* amis. »
Neque id falsum :	Et ceci n'*était* pas faux :
nam....	car....
Fuit et dignitate	Il fut et d'une dignité *extérieure*
honesta,	noble (imposante),
et viribus firmis	et de forces solides
ad ferendum laborem,	pour supporter la fatigue,
neque tam corpore magno	et pas tant d'un corps grand
quam figura venusta.	que d'une forme gracieuse.
XII. Antigonus,	XII. Antigone,
quum non auderet	comme il n'osait pas
constituere solus,	décider seul,
retulit de hoc	*en* référa au-sujet-de celui-ci
ad consilium.	à *son* conseil.
Hic quum plerique omnes	Là comme presque tous
primo perturbati	d'abord tout-troublés
admirarentur	s'étonnaient
supplicium	le supplice
non sumptum esse jam	n'avoir pas été tiré déjà
ab eo,	de cet *homme*,
a quo tot annos	par lequel pendant tant d'années
habiti essent male adeo	ils avaient été mis à-mal à-tel-point
ut sæpe adducti forent	que souvent ils avaient été amenés
ad desperationem,	au désespoir,
quique interfecisset	et qui avait fait-périr
maximos duces;	les plus grands généraux;
denique in quo uno	enfin dans lequel seul
esset tantum ut,	il y avait tant *de puissance* que,
quoad ille viveret,	tant que celui-là vivrait,
ipsi non possent	eux-mêmes ne pouvaient pas

veret, ipsi securi esse non possent; interfecto, nihil habituri negotii essent; postremo, « si illi redderet salutem, quærebant quibus amicis esset usurus; sese enim cum Eumene apud eum non futuros : » hic, cognita consilii voluntate, tamen usque ad septimum diem deliberandi sibi spatium reliquit. Tum autem, quum vereretur jam ne qua seditio exercitus oriretur, vetuit ad eum quemquam admitti, et quotidianum victum amoveri jussit : nam negabat se ei vim allaturum qui aliquando fuisset amicus. Hic tamen non amplius quam triduum fame fatigatus, quum castra moverentur, insciente Antigono, jugulatus est a custodibus.

XIII. Sic Eumenes annorum quinque et quadraginta, quum ab anno vicesimo (ut supra ostendimus) septem annos Philippo apparuisset, et tredecim apud Alexandrum eumdem lo-

ne pourraient pas être tranquilles, et après la mort duquel ils n'auraient plus d'embarras et de peines. Ils lui demandaient enfin « quels amis il emploierait à son service, s'il lui rendait la liberté. Pour eux, ils ne resteraient point auprès de lui avec Eumène. » Antigone, ayant connu la volonté du conseil, se laissa cependant encore sept jours pour délibérer là-dessus; mais craignant qu'il ne s'élevât quelque sédition dans l'armée, il défendit que personne ne fût introduit auprès d'Eumène, et ordonna de lui retirer sa nourriture journalière; disant qu'il ne ferait pas souffrir une mort violente à un homme qui autrefois avait été son ami. Cependant Eumène ne fut pas tourmenté de la faim plus de trois jours. Comme on levait le camp, il fut égorgé par ses gardes, à l'insu d'Antigone.

XIII. C'est ainsi qu'à l'âge de quarante-cinq ans, Eumène, qui avait servi depuis sa vingtième année, comme nous l'avons marqué ci-dessus, sept ans auprès de Philippe et treize auprès d'Alexandre,



esse securi,	être en-sécurité,
interfecto	*mais lui* ayant été tué
habituri essent	ils *ne* devaient avoir
nihil negotii	rien de (aucun) embarras ;
postremo quærebant,	enfin ils *lui* demandaient,
« si redderet	« s'il rendait à celui-là (Eumène)
illi salutem,	la vie-sauve,
quibus amicis usurus esset ;	de quels amis il userait (quels amis il aurait) ;
sese enim	eux-mêmes en effet
non futuros apud eum	ne devoir pas être (rester) près de lui
cum Eumene : »	avec Eumène : »
hic, voluntate consilii	celui-ci (Antigone), la volonté du conseil
cognita,	étant connue,
tamen reliquit sibi	cependant laissa à lui-même
spatium deliberandi	le temps de délibérer
usque ad septimum diem.	jusqu'au septième jour.
Tum autem,	Mais alors,
quum vereretur jam	comme il craignait déjà
ne qua seditio exercitus	que quelque révolte de l'armée
oriretur,	ne s'élevât,
vetuit quemquam	il défendit qui-que-ce-fût
admitti ad eum,	être introduit près de lui (d'Eumène),
et jussit	et ordonna
victum quotidianum	*sa* nourriture de-tous-les-jours
amoveri :	être écartée :
nam negabat	car il niait
se allaturum vim	lui-même devoir apporter la violence
ei qui aliquando	à cet (un) *homme* qui dans-un-temps
fuisset amicus.	avait été *son* ami.
Hic tamen,	Celui-ci cependant,
fatigatus fame	travaillé par la faim
non amplius	pas plus
quam triduum,	que trois-jours,
quum castra moverentur,	comme le camp était déplacé,
Antigono insciente,	Antigone *l'*ignorant,
jugulatus est a custodibus.	fut égorgé par les gardiens.
XIII. Sic Eumenes	XIII. Ainsi Eumène
quadraginta	*âgé* de quarante
et quinque annorum,	et cinq ans,
quum a vicesimo anno	après que depuis *sa* vingtième année
(ut ostendimus supra)	(comme nous *l'*avons montré ci-dessus)
apparuisset Philippo	il avait servi Philippe
septem annos,	pendant sept ans,
et obtinuisset	et avait occupé
eumdem locum	le même poste
apud Alexandrum	auprès d'Alexandre
tredecim ;	pendant treize *ans ;*

cum obtinuisset; in his uni equitum alæ præfuisset; post autem Alexandri Magni mortem, imperator exercitus duxisset, summosque duces partim repulisset, partim interfecisset; captus non Antigoni virtute, sed Macedonum perjurio, talem habuit exitum vitæ. In quo quanta fuerit omnium opinio eorum qui post Alexandrum Magnum reges sunt appellati, ex hoc facillime potest judicari, quod nemo, Eumene vivo, rex appellatus est, sed præfectus. Iidem, post hujus occasum, statim regium ornatum nomenque sumpserunt; neque, quod initio prædicarant, se Alexandri liberis regnum servare, id præstare voluerunt, et, uno propugnatore sublato, quid sentirent aperuerunt. Hujus sceleris principes fuerunt Antigonus, Ptolemæus, Seleucus, Lysimachus, Cassander. Antigonus autem Eumenem mortuum propinquis ejus sepeliendum tradidit. Hi militari honesto funere, comitante

en la même qualité de secrétaire, et avait commandé dans cet espace de temps une aile de cavalerie; qui, après la mort d'Alexandre le Grand, avait été à la tête des armées, et avait en partie repoussé, en partie fait périr les plus grands capitaines : c'est ainsi, dis-je, qu'ayant été surpris, non par l'habileté d'Antigone, mais par le parjure des Macédoniens, Eumène termina sa vie. Ce qui fait aisément juger de la haute opinion qu'avaient de lui tous ceux qui, après Alexandre, furent appelés rois, c'est qu'aucun d'entre eux ne prit ce titre du vivant d'Eumène, mais seulement celui de gouverneur. Les mêmes capitaines, après sa mort, s'attribuèrent aussitôt les ornements royaux et le nom de rois. Ils ne voulurent plus tenir la parole qu'ils avaient donnée publiquement, de conserver le royaume aux enfants d'Alexandre; et l'unique défenseur de la race royale n'étant plus en vie, ils laissèrent éclater leurs sentiments. Les premiers qui se chargèrent de ce crime furent Antigone, Ptolémée, Séleucus, Lysimaque et Cassandre. Antigone remit le corps d'Eumène à ses proches, pour l'ensevelir. Ceux-ci lui firent des funérailles militaires et honorables, toute l'armée accompagnant le convoi, et ils eurent soin de faire

in his præfuisset	et pendant ces *années* avait été-à-la tête
uni alæ equitum;	d'un corps de cavaliers;
post autem mortem	mais après la mort
Alexandri Magni,	d'Alexandre le Grand,
duxisset exercitus	avait conduit des armées
imperator,	*en qualité de* général,
partimque repulisset,	et en-partie avait repoussé,
partim interfecisset	en-partie avait fait-périr
summos duces;	les plus grands généraux;
captus	pris
non virtute Antigoni,	non par la valeur d'Antigone,
sed perjurio Macedonum,	mais par le parjure des Macédoniens,
habuit talem exitum vitæ.	eut une telle fin de *sa* vie.
In quo	Au-sujet duquel
quanta fuerit opinio	combien-grande fut l'opinion
omnium eorum qui	de tous ceux qui
post Alexandrum Magnum	après Alexandre le Grand
appellati sunt reges,	s'appelèrent rois,
potest judicari facillime	*cela* peut être jugé très-facilement
ex hoc,	d'après ceci,
quod nemo, Eumene vivo,	que personne, Eumène *étant* vivant,
appellatus est rex,	ne s'appela roi,
sed præfectus.	mais lieutenant.
Iidem, post occasum hujus,	Les mêmes, après la chute de celui-ci,
sumpserunt statim	prirent aussitôt
ornatum	les ornements
nomenque regium;	et le nom de-rois;
neque voluerunt præstare	et ils ne voulurent pas exécuter
id quod prædicarant	ce qu'ils avaient dit-tout-haut
initio,	au commencement,
se servare regnum	eux-mêmes conserver la royauté
liberis Alexandri,	aux enfants d'Alexandre,
et, uno propugnatore	et, *cet* unique défenseur
sublato,	ayant été enlevé (étant mort),
aperuerunt quid sentirent.	ils découvrirent ce qu'ils pensaient.
Principes hujus sceleris	Les premiers *coupables* de ce crime
fuerunt Antigonus,	furent Antigone,
Ptolemæus, Seleucus,	Ptolémée, Séleucus,
Lysimachus, Cassander.	Lysimaque, Cassandre.
Antigonus autem	Cependant Antigone
tradidit Eumenem mor-	remit Eumène mort
suis propinquis [tuum	à *ses* proches
sepeliendum.	devant être enseveli (pour l'ensevelir).
Hi humaverunt	Ceux-ci *l'*enterrèrent [ble).
funere militari honesto,	avec des funérailles militaires convena)
toto exercitu comitante,	toute l'armée faisant-cortége,
curaruntque ossa ejus	et eurent-soin des os de lui

toto exercitu, humaverunt, ossaque ejus in Cappadociam ad matrem atque uxorem liberosque ejus deportanda curarunt.

PHOCION.

I. Phocion[1], Atheniensis. Etsi sæpe exercitibus præfuit, summosque magistratus cepit, tamen multo ejus notior integritas est vitæ quam rei militaris labor. Itaque hujus memoria est nulla, ilius autem magna fama : ex quo, cognomine *Bonus* est appellatus. Fuit enim perpetuo pauper, quum divitissimus esse posset, propter frequentes delatos honores potestatesque summas quæ ei a populo dabantur. Hic quum a rege Philippo munera magnæ pecuniæ repudiaret, legatique hortarentur accipere, simulque admonerent, si ipse his facile careret, liberis tamen suis prospiceret, quibus difficile esset in summa paupertate tantam paternam tueri gloriam;

transporter ses ossements en Cappadoce, auprès de sa mère, de sa femme et de ses enfants.

PHOCION.

I. Quoique l'Athénien Phocion ait souvent été à la tête des armées, et qu'il ait rempli les plus grandes magistratures, cependant l'intégrité de sa vie est beaucoup plus connue que ses travaux militaires. On ne fait donc aucune mention de ceux-ci, mais on célèbre beaucoup celle-là, pour laquelle il fut appelé l'homme de bien. Car il fut perpétuellement pauvre, tandis qu'il pouvait être très-riche, à cause des fréquents honneurs qui lui avaient été conférés et des charges considérables qui lui étaient données par le peuple. Comme il refusait de grands présents en argent de la part du roi Philippe, et que les envoyés de ce prince pour l'engager à les accepter, lui représentaient que, s'il s'en passait facilement lui-même, il devait cependant avoir égard à ses enfants, auxquels il serait difficile, dans une extrême pauvreté, de soutenir la gloire

deportanda	devant être transportés
in Cappadociam	en Cappadoce
ad matrem atque uxorem	à la mère et à l'épouse
liberosque ejus.	et aux enfants de lui.

PHOCION. — PHOCION.

I. Phocion, Atheniensis.	I. Phocion, Athénien.
Etsi sæpe	Quoique souvent
præfuit exercitibus,	il ait été-à-la-tête d'armées,
cepitque	et ait reçu
summos magistratus,	les plus hautes magistratures,
tamen integritas vitæ ejus	cependant l'intégrité de la vie de lui
est multo notior	est beaucoup plus connue
quam labor	que *ses* travaux
rei militaris.	de (dans) l'art militaire.
Itaque memoria hujus	Aussi le souvenir de ceux-ci
est nulla,	est nul,
fama autem illius	mais la renommée de celle-là
magna :	*est* grande :
ex quo	par-suite-de quoi
appellatus est Bonus	il fut appelé Bon
cognomine.	de surnom.
Fuit enim	Il fut en effet
perpetuo pauper,	toujours pauvre,
quum posset	tandis qu'il pouvait
esse divitissimus,	être très-riche,
propter honores frequentes	à-cause des honneurs fréquents
delatos	décernés *à lui*
protestatesque summas	et des charges très-hautes
quæ dabantur ei a populo.	qui étaient données à lui par le peuple.
Quum hic	Comme celui-ci
repudiaret munera	refusait le présent
magnæ pecuniæ	d'une grande somme-d'argent
a rege Philippo,	*offerte* par le roi Philippe,
legatique	et que les envoyés
hortarentur accipere,	*l'*exhortaient à *l'*accepter,
simulque admonerent,	et en-même-temps *l'*avertissaient,
si ipse	si lui-même
careret facile his,	se passait facilement de ces *biens*,
tamen prospiceret	que cependant il eût-de-la-prévoyance
suis liberis,	pour ses enfants,
quibus esset difficile	auxquels il serait difficile
in paupertate summa	dans une pauvreté extrême
tueri tantam gloriam	de soutenir la si-grande gloire
paternam,	de-leur-père,

his ille : « Si mei similes erunt, idem hic, inquit, agellus illos alet qui me ad hanc dignitatem perduxit; sin dissimiles sunt futuri, nolo meis impensis illorum ali augerique luxuriam. »

II. Idem quum prope ad annum octogesimum prospera pervenisset fortuna, extremis temporibus magnum in odium pervenit suorum civium : primo quod cum Demade[1], de urbe tradenda Antipatro, consenserat; ejusque consilio Demosthenes, cum ceteris qui bene de republica mereri existimabantur, populiscito in exsilium erant expulsi. Neque in eo solum offenderat quod patriæ male consuluerat, sed etiam quod amicitiæ fidem non præstiterat : namque, auctus adjutusque a Demosthene, eum, quem tenebat, ascenderat gradum, quum adversus Charetem[2] eum subornaret; ab eodem in judiciis, quum capitis causam diceret, defensus aliquoties,

de leur père, Phocion leur dit : « S'ils sont semblables à moi, ce même petit champ, qui m'a conduit à cette considération, les nourrira; et s'ils ne me ressemblent pas, je ne veux point leur fournir de ressources pour alimenter et accroître leur dérèglement. »

II. La fortune lui ayant été prospère presque jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, il devint, dans les derniers temps de sa vie, très-odieux à ses concitoyens : premièrement, parce qu'il était convenu avec Démade de livrer la ville d'Athènes à Antipater; et, en second lieu, parce que, sur son conseil, Démosthène et tous les autres citoyens qu'on jugeait bien mériter de la république avaient été exilés par un décret du peuple. Et il n'avait pas seulement offensé les esprits en ce qu'il avait mal servi la patrie à cet égard, mais encore en ce qu'il n'avait pas été fidèle à l'amitié : car c'était par la protection et à l'aide de Démosthène, qui le soutenait sous main contre Charès, qu'il était monté au degré d'élévation qu'il occupait : défendu en divers temps par le même Démosthène, dans des affaires

ille inquit his :	celui-là dit à ceux-ci :
« Si erunt similes mei,	« S'ils sont semblables à moi
hic idem agellus	ce même petit-champ
alet illos,	nourrira eux,
qui perduxit me	lequel a conduit moi
ad hanc dignitatem ;	à cette élévation ;
sin futuri sunt	mais-s'ils doivent être
dissimiles,	ne-*me*-ressemblant pas,
nolo luxuriam illorum	je ne-veux-pas le luxe d'eux
ali augerique	être entretenu et être augmenté
meis impensis. »	à mes frais. »
II. Quum idem	II. Comme le même *Phocion*
pervenisset	était parvenu
prospera fortuna	avec une heureuse fortune
prope	presque
ad octogesimum annum,	à *sa* quatre-vingtième année,
extremis temporibus	dans les derniers temps
pervenit in magnum odium	il arriva à (encourut) une grande haine
suorum civium :	de ses concitoyens :
primo quod consenserat	d'abord parce qu'il s'était entendu
cum Demade	avec Démade
de urbe	au-sujet-de la ville
tradenda Antipatro ;	devant être livrée à Antipater ;
consilioque ejus	puis *parce que* par le conseil de lui
Demosthenes	Démosthène
cum ceteris	avec tous-les-autres
qui existimabantur	qui étaient jugés
bene mereri de republica	bien mériter de la république
expulsi erant in exsilium	avaient été chassés en exil
populiscito.	par un décret du peuple.
Neque offenderat	Et il n'avait pas choqué *ses concitoyens*
in eo solum,	en cela seulement,
quod consuluerat male	qu'il avait veillé mal
patriæ,	à *l'intérêt de* la patrie ;
sed etiam	mais encore [foi
quod non præstiterat fidem	parce qu'il n'avait pas montré (gardé) *sa*
amicitiæ :	à l'amitié :
namque, auctus	en effet, grandi
adjutusque a Demosthene,	et aidé par Démosthène,
ascenderat eum gradum	il était monté à ce degré
quem tenebat,	qu'il occupait,
quum subornaret eum	alors que *Démosthène* soutenait lui
adversus Charetem ;	contre Charès ;
defensus aliquoties	défendu plusieurs-fois
ab eodem	par le même
in judiciis,	dans des procès,
quum diceret	alors qu'il plaidait

liberatus discesserat. Hunc non solum in periculis non defendit, sed etiam prodidit. Concidit autem maxime uno crimine : quod, quum apud eum summum esset imperium populi, et Nicanorem, Cassandri præfectum, insidiari Piræo Atheniensium a Dercyllo moneretur, idemque postularet ut provideret ne commeatibus civitas privaretur; hic, audiente populo, Phocion negavit esse periculum, seque ejus rei obsidem fore pollicitus est. Neque ita multo post, Nicanor Piræo est potitus. Ad quem recuperandum, sine quo Athenæ omnino esse non possunt, quum populus armatus concurrisset, ille non modo neminem ad arma vocavit, sed ne armatis quidem præsse voluit.

III. Erant eo tempore Athenis duæ factiones : quarum una populi causam agebat, altera optimatum. In hac erat Phocion et Demetrius Phalereus[1]. Harum utraque Macedonum patro-

où il s'agissait de sa vie, il en était sorti acquitté. Phocion non-seulement ne le protégea point dans ses dangers, mais encore le livra. Une accusation lui fut surtout fatale : tandis qu'il gouvernait la république, Dercylle l'avertit que Nicanor, lieutenant de Cassandre, cherchait à surprendre le Pirée, sans lequel Athènes ne peut absolument pas exister; et le même Dercylle le requérait de pourvoir à ce que la ville ne fût pas privée de vivres : Phocion lui répondit qu'il n'existait point de danger, et qu'il était garant de tout. Cependant, peu de temps après, Nicanor se rendit maître du Pirée. Le peuple étant accouru armé pour reprendre le Pirée, non-seulement Phocion n'appela personne aux armes, mais il ne voulut pas même se mettre à la tête de ceux qui étaient armés.

III. Il y avait alors à Athènes deux factions, dont l'une soutenait la cause du peuple, l'autre celle des grands. Dans celle-ci étaient Phocion et Démétrius de Phalère : l'une et l'autre s'appuyait sur la

causam capitis,	une cause où *il y allait* de sa tête,
discesserat liberatus.	il s'était retiré absous.
Non solum	Non-seulement
non defendit hunc	*Phocion* ne défendit pas celui-ci
in periculis,	dans *ses* dangers,
sed etiam prodidit.	mais même il *le* trahit.
Concidit autem	Mais il tomba
maxime uno crimine :	surtout sur un grief :
quod,	parce que,
quum summum imperium	lorsque le suprême commandement
populi	du peuple
esset apud eum,	était auprès (entre les mains) de lui,
et moneretur a Dercyllo	et qu'il était averti par Dercylle
Nicanorem,	Nicanor,
præfectum Cassandri,	lieutenant de Cassandre,
insidiari	tendre-des-embûches
Piræo Atheniensium,	au Pirée des Athéniens,
idemque	et que le même *Dercylle*
postularet ut provideret	réclamait qu'il pourvût
ne civitas	à ce que la cité
privaretur commeatibus,	ne fût pas privée d'approvisionnements ;
hic, populo audiente,	alors, le peuple *l*'entendant,
Phocion	Phocion
negavit esse periculum,	dit-ne-pas être de danger)
pollicitusque est	et promit
se fore obsidem	lui-même devoir être le garant
ejus rei.	de ce fait.
Neque ita multo post,	Et pas tellement beaucoup (peu de temps) [après,
Nicanor potitus est Piræo.	Nicanor s'empara du Pirée.
Ad quem recuperandum,	Pour recouvrer lequel,
sine quo Athenæ	sans lequel Athènes
non possunt omnino esse,	ne peut pas du tout exister,
quum populus	comme le peuple
concurrisset armatus,	s'était rassemblé en-armes,
ille non modo	celui-là non-seulement
vocavit neminem ad arma,	*n*'appela personne aux armes,
sed ne voluit quidem	mais ne voulut même pas
præesse armatis.	être-à-la-tête des *citoyens* armés.
III. Eo tempore	III. Dans ce temps
duæ factiones	deux factions
erant Athenis :	étaient à Athènes :
quarum una	desquelles l'une
agebat causam populi,	soutenait la cause du peuple,
altera optimatum.	l'autre *celle* des grands.
In hac erat Phocion	Dans celle-ci était Phocion
et Demetrius Phalereus.	et Démétrius de-Phalère.
Utraque harum	L'une-et-l'autre de ces factions

ciniis nitebatur : nam populares Polysperchonti[1] favebant, optimates cum Cassandro sentiebant. Interim a Polysperchonte Cassander Macedonia pulsus est. Quo facto populus superior factus, statim duces adversariæ factionis, capitis damnatos, patria pepulit, in his Phocionem et Demetrium Phalereum; deque ea re legatos ad Polysperchontem misit, qui ab eo peterent ut sua decreta confirmaret. Huc eodem profectus est Phocion. Quo ut venit, causam apud Philippum regem[2] verbo, re ipsa quidem apud Polysperchontem, jussus est dicere : namque is tum regis rebus præerat. Hic ab Agnonide[3] accusatus quod Piræum Nicanori prodidisset, ex consilii sententia in custodiam conjectus, Athenas deductus est, ut ibi de eo legibus fieret judicium.

IV. Huc ubi perventum est, quum propter ætatem pedibus jam non valeret, vehiculoque portaretur, magni concur-

protection des Macédoniens. Car le parti populaire favorisait Polysperchon; les grands étaient pour Cassandre. Cependant celui-ci fut chassé de la Macédoine par Polysperchon. Le peuple, devenu par là le plus fort, bannit aussitôt de leur patrie les chefs de la faction contraire, condamnés à perdre la tête, et parmi eux Phocion et Démétrius de Phalère; et il envoya à cette occasion des ambassadeurs à Polysperchon, pour le prier de confirmer ses décrets. Phocion partit pour le même endroit. Quand il y fut arrivé, il reçut ordre de plaider sa cause, en apparence auprès du roi Philippe, mais en effet auprès de Polysperchon; car ce dernier était alors à la tête des affaires du roi. Accusé par Agnonide d'avoir livré le Pirée à Nicanor, il fut jeté en prison par sentence du conseil, et traduit à Athènes, pour que son procès lui fût fait selon les lois.

IV. Dès qu'on fut arrivé, Phocion étant porté sur une voiture, parce qu'il ne pouvait déjà plus aller à pied à cause de son grand

nitebatur	s'appuyait
patrociniis Macedonum :	sur la protection des Macédoniens :
nam populares	car les partisans-du-peuple
favebant Polysperchonti,	favorisaient Polysperchon,
optimates	et les grands
sentiebant cum Cassandro.	étaient-de-sentiment (s'entendaient) avec [Cassandre.
Interim Cassander	Cependant Cassandre
pulsus est Macedonia	fut chassé de Macédoine
a Polysperchonte.	par Polysperchon.
Quo facto	Par ce fait
populus factus superior	le peuple devenu le plus fort
pepulit statim patria	chassa aussitôt de la patrie
duces factionis contrariæ,	les chefs de la faction contraire,
damnatos capitis,	condamnés à la peine-capitale,
in his Phocionem	*et* parmi ceux-ci Phocion
et Demetrium Phalereum ;	et Démétrius de-Phalère ;
misitque	et il envoya
de ea re	au-sujet-de ce fait
ad Polysperchontem	à Polysperchon
legatos qui peterent ab eo	des députés qui devaient demander à lui
ut confirmaret sua decreta.	qu'il confirmât ses décrets.
Phocion	Phocion
profectus est huc eodem.	se rendit là au-même-endroit.
Quo ut venit,	Dès qu'il y fut arrivé,
jussus est dicere causam	il reçut-ordre de plaider *sa* cause
verbo	par le terme (en apparence)
apud regem Philippum,	auprès du roi Philippe,
re ipsa quidem	*mais* par le fait même certes (en réalité)
apud Polysperchontem :	auprès de Polysperchon :
namque is tum	car celui-ci alors
præerat rebus regis.	était-à-la-tête des affaires du roi.
Accusatus hic	Accusé là
ab Agnonide,	par Agnonide,
quod prodidisset Piræum	parce qu'il avait livré le Pirée
Nicanori,	à Nicanor,
conjectus in custodiam	jeté en prison
ex sententia consilii,	d'après l'avis du conseil,
deductus est Athenas,	il fut conduit à Athènes,
ut ibi	afin que là
judicium fieret de eo	un jugement fût fait sur lui
legibus.	selon les lois.
IV. Ubi	IV. Dès que
perventum est huc,	on fut arrivé là,
quum propter ætatem	comme à-cause-de *son* âge
non valeret jam	il n'avait-plus-de-force déjà
pedibus,	par les pieds,
portareturque vehiculo,	et qu'il était porté sur une voiture,

sus sunt facti, quum alii, reminiscentes veteris famæ, ætatis misererentur, plurimi vero ira exacuerentur, propter proditionis suspicionem Piræi, maximeque quod adversus populi commoda in senectute steterat. Qua de re ne perorandi quidem ei data est facultas et dicendi causam. Inde judicio, legitimis quibusdam confectis, damnatus, traditus est undecimviris, quibus ad supplicium, more Atheniensium, publice damnati tradi solent. Hic quum ad mortem duceretur, obvius ei fuit Emphyletus[1], quo familiariter fuerat usus. Is quum lacrimans dixisset : « Ô quam indigna perpeteris, Phocion ! » huic ille : « At non inopinata, inquit : hunc enim exitum plerique clari viri habuerunt Athenienses. » In hoc tantum

âge, il se fit un grand concours de peuple. Les uns, se rappelant son ancienne réputation, avaient pitié de sa vieillesse ; mais le plus grand nombre était enflammé de colère, parce qu'on le soupçonnait d'avoir livré le Pirée, et surtout parce que, dans sa vieillesse, il s'était déclaré contre les intérêts du peuple. C'est pourquoi on ne lui donna pas même la faculté de parler et de plaider sa cause. Ayant été ensuite condamné par les juges, après quelques formalités légales, il fut livré aux Onze, auxquels, selon l'usage des Athéniens, ceux qui sont condamnés pour trahison ont coutume d'être remis. Pendant qu'il était conduit à la mort, Emphylète, avec qui il avait été lié d'amitié, se présenta devant lui. Ce citoyen lui ayant dit, les larmes aux yeux : « Ah ! Phocion, quel indigne traitement ! » il lui répondit : « Je n'en suis point surpris ; car c'est la fin qu'ont eue la plupart des grands hommes d'Athènes. » La haine de la multitude contre lui fut si forte, qu'aucune personne libre

magni concursus	une grande affluence
facti sunt,	se fit,
quum alii,	alors que les uns,
reminiscentes	se souvenant
veteris famæ,	de *son* ancienne renommée,
misererentur ætatis;	avaient-pitié de *son* âge;
plurimi vero	mais que la plupart
exacuerentur ira,	étaient exaspérés par la colère,
propter suspicionem	à-cause du soupçon
proditionis Piræi,	de la trahison du Pirée,
maximeque	et surtout
quod in senectute	parce que dans *sa* vieillesse
steterat	il s'était tenu (s'était rangé)
adversus commoda populi.	contre les intérêts du peuple.
De qua re	Sur lequel fait
ne facultas quidem	pas même la faculté
perorandi	de parler
et dicendi causam	et de plaider *sa* cause
data est ei.	ne fut donnée à lui.
Damnatus inde judicio,	Condamné ensuite par un jugement,
quibusdam legitimis	certaines *formalités* légales
confectis,	ayant été accomplies,
traditus est undecimviris,	il fut livré aux onze-magistrats,
quibus damnati	auxquels les *citoyens* condamnés
publice	pour-crime-d'État
solent tradi	ont-coutume d'être livrés
ad supplicium,	pour le supplice,
more Atheniensium.	selon l'usage des Athéniens.
Quum hic	Comme celui-ci
duceretur ad mortem,	était conduit à la mort,
Emphyletus,	Emphylète,
quo usus fuerat	dont il avait usé (avec qui il avait eu des relations)
familiariter,	amicalement (amicales),
fuit obvius ei.	se trouva sur-le-passage de lui.
Quum is	Comme celui-ci
dixisset lacrimans:	avait dit en pleurant :
« O quam indigna	« Oh! combien (quels) indignes *traitements*
perpeteris,	tu souffres,
Phocion! »	Phocion! »
Ille inquit huic :	Celui-là (Phocion) dit à celui-ci :
« At non inopinata :	« Mais non des *traitements* inattendus :
plerique enim viri clari	en effet la-plupart-des hommes illustres
Athenienses	d'-Athènes
habuerunt hunc exitum. »	ont eu cette fin. »
Odium multitudinis	La haine de la multitude
in hoc	envers celui-ci
fuit tantum,	fut si-grande,

fuit odium multitudinis ut nemo ausus sit eum liber sepelire : itaque a servis sepultus est.

TIMOLEON.

I. Timoleon[1], Corinthius. Sine dubio magnus, omnium judicio, hic vir exstitit : namque huic uni contigit quod nescio an ulli, ut patriam, in qua erat natus, oppressam a tyranno liberaret, et a Syracusis, quibus auxilio erat missus, inveteratam servitutem depelleret, totamque Siciliam, multos annos bello vexatam, a barbarisque[2] oppressam, suo adventu in pristinum restitueret. Sed in his rebus non simplici fortuna conflictatus est, et, id quod difficilius putatur, multo sapientius tulit secundam quam adversam fortunam. Nam, quum frater ejus Timophanes, dux a Corinthiis delectus, tyrannidem per milites mercenarios occupasset, particepsque regni posset esse, tantum abfuit a societate sceleris ut antetulerit suorum civium libertatem fratris saluti, et

n'osa lui rendre les derniers devoirs. Il fut donc enseveli par des esclaves.

TIMOLÉON.

I. Timoléon de Corinthe fut sans doute un grand homme, au jugement de tout le monde : car il eut le bonheur, unique peut-être, de délivrer le pays où il était né, opprimé par un tyran ; de bannir de Syracuse, au secours de laquelle il avait été envoyé, une servitude invétérée, et de rétablir dans son ancien état, par son arrivée, toute la Sicile, désolée pendant un grand nombre d'années par la guerre, et opprimée par les barbares. Dans ces expéditions, il éprouva l'une et l'autre fortune ; et, ce qui est réputé bien difficile, il supporta beaucoup plus sagement le bonheur que l'adversité. Son frère Timophane, élu général par les Corinthiens, s'étant emparé de la tyrannie par le moyen des soldats mercenaires, et Timoléon pouvant participer à la royauté, il fut si loin de se rendre complice de ce crime, qu'il préféra la liberté de ses concitoyens au salut de son frère, et

ut nemo liber	que nul-homme libre
ausus sit sepelire eum :	n'osa ensevelir lui :
itaque	en-conséquence
sepultus est a servis.	il fut enseveli par des esclaves.

TIMOLEON. / TIMOLÉON.

I. Timoleon, Corinthius.	I. Timoléon, de-Corinthe.
Hic vir exstitit magnus	Cet homme fut grand
sine dubio,	sans conteste,
judicio omnium :	au jugement de tous :
namque huic uni contigit	car à celui-ci seul échut
quod nescio	*un bonheur tel* que je ne-sais
an ulli,	s'*il en échut un pareil* à personne,
ut liberaret	qu'il délivrât
patriam in qua natus erat,	la patrie dans laquelle il était né,
oppressam a tyranno,	opprimée par un tyran,
et depelleret a Syracusis	et éloignât de Syracuse,
quibus auxilio missus erat,	à secours à (au secours de) laquelle il
servitutem inveteratam,	une servitude invétérée, [avait été envoyé,
suoque adventu	et par son arrivée
restitueret in pristinum	rétablît dans *son* ancien *état*
totam Siciliam,	toute la Sicile,
vexatam bello	désolée par la guerre
multos annos,	pendant de nombreuses années,
oppressamque a barbaris.	et opprimée par les barbares.
Sed in his rebus	Mais dans ces entreprises
conflictatus est	il fut-aux-prises
fortuna non simplici,	avec une fortune non d'une-seule-espèce,
et, id quod putatur	et, ce qui est réputé
difficilius,	plus difficile,
tulit fortunam secundam	il supporta la fortune favorable
multo sapientius	beaucoup plus sagement
quam adversam.	que la *fortune* contraire.
Nam, quum Timophanes,	Car, comme Timophane,
frater ejus,	frère de lui,
delectus dux	choisi *pour* général
a Corinthiis,	par les Corinthiens,
occupasset tyrannidem	s'était emparé de la tyrannie
per milites mercenarios,	à-l'aide-de soldats mercenaires,
possetque	et que *Timoléon* pouvait
esse particeps regni,	être ayant-part à la royauté,
abfuit tantum	il fut-éloigné tellement
a societate sceleris,	de la complicité du crime,
ut antetulerit	qu'il préféra
libertatem suorum civium	la liberté de ses concitoyens

patriæ legibus obtemperare, quam imperare, satius duxerit. Hac mente, per aruspicem communemque affinem, cui soror, ex eisdem parentibus nata, nupta erat, fratrem tyrannum interficiendum curavit[1]. Ipse non modo manus non attulit, sed ne adspicere quidem fraternum sanguinem voluit: nam, dum res conficeretur, procul in præsidio fuit, ne quis satelles posset succurrere. Hoc præclarissimum ejus facinus non pari modo probatum est ab omnibus: nonnulli enim læsam ab eo pietatem putabant, et invidia laudem virtutis obterebant. Mater vero, post id factum, neque domum ad se filium admisit, neque adspexit, quin eum fratricidam impiumque, detestans, compellaret. Quibus rebus adeo est commotus ut nonnunquam vitæ finem facere voluerit, atque ex ingratorum hominum conspectu morte decedere.

aima mieux obéir aux lois de sa patrie que de lui commander. Dans cette disposition, il s'entendit avec un aruspice et un homme, leur commun allié, qui avait épousé leur sœur : c'était par eux qu'il voulait faire périr le tyran. Pour lui, non-seulement il ne porta point les mains sur son frère, mais il ne voulut pas même voir son sang : car, pendant que le meurtre s'accomplissait, il se tint éloigné avec une troupe en armes, afin qu'aucun satellite du tyran ne pût courir à son secours. Cette belle action ne fut pas également approuvée de tout le monde. Quelques-uns pensaient qu'il avait attenté à la piété fraternelle, et par envie, ils dépréciaient la gloire de sa vertu. Quant à sa mère, après cette action, elle ne le reçut plus dans sa maison, et jamais elle ne le vit sans le maudire et sans l'appeler fratricide et impie. Il fut si fort touché de ces traitements, qu'il voulut quelquefois mettre fin à sa vie, et se dérober par la mort aux regards d'hommes ingrats.

saluti fratris,	au salut de *son* frère,
et duxerit satius	et jugea préférable
obtemperare legibus patriæ	d'obéir aux lois de *sa* patrie
quam imperare.	*plutôt* que de commander.
Hac mente,	Dans ces sentiments,
per aruspicem	à-l'aide d'un aruspice
affinemque communem,	et d'un parent commun à *son frère et à lui*,
cui soror,	à qui *sa* sœur,
nata ex eisdem parentibus,	née des mêmes père-et-mère,
nupta erat,	s'était mariée,
curavit fratrem tyrannum	il prit-soin de *son* frère le tyran
interficiendum.	devant être tué.
Ipse non modo	Lui-même non-seulement
non attulit manus,	ne porta pas les mains *sur lui*,
sed ne voluit quidem	mais ne voulut même pas
adspicere	voir
sanguinem fraternum :	le sang de-son-frère :
nam, dum res	car, tandis que l'entreprise
conficeretur,	s'achevait,
fuit in præsidio procul,	il fut en garde (fit le guet) à distance,
ne quis satelles	afin que quelque satellite
posset succurrere. [mum	ne pût pas venir-au-secours.
Hoc facinus præclarissi-	Cet acte très-glorieux
ejus	de lui
non probatum est	ne fut pas goûté
ab omnibus	par tous
modo pari :	d'une manière égale :
nonnulli enim	quelques-uns en effet
putabant pietatem	pensaient la piété *fraternelle*
læsam ab eo,	*avoir été* offensée par lui,
et invidia	et par envie
obterebant laudem virtutis.	rabaissaient la gloire de *sa* vertu.
Mater vero,	*Sa* mère d'autre-part,
post id factum,	après (depuis) cette action,
neque admisit filium	et ne laissa-pas-entrer *son* fils
domum ad se,	dans *sa* maison auprès d'elle,
neque adspexit	et ne *l'*aperçut pas
quin compellaret eum	sans qu'elle appelât lui
fratricidam impiumque,	fratricide et impie,
detestans.	en *le* maudissant.
Quibus rebus	Par lesquelles choses (ces reproches)
commotus est adeo,	il fut troublé tellement,
ut nonnunquam voluerit	que plusieurs-fois il voulut
facere finem vitæ	faire la fin de (mettre fin à) *sa* vie
atque decedere morte	et se retirer par la mort
ex conspectu	hors de la vue
hominum ingratorum.	d'hommes ingrats.

II. Interim, Dione Syracusis interfecto, Dionysius rursus Syracusarum potitus est. Cujus adversarii opem a Corinthiis petiverunt, ducemque, quo in bello uterentur, postularunt. Huc Timoleon missus, incredibili felicitate Dionysium tota Sicilia depulit. Quum interficere posset, noluit, tutoque ut Corinthum perveniret, effecit, quod utrorumque Dionysiorum opibus Corinthii sæpe adjuti fuerant : cujus benignitatis memoriam volebat exstare ; eamque præclaram victoriam ducebat in qua plus esset clementiæ quam crudelitatis; postremo ut non solum auribus acciperetur, sed etiam oculis cerneretur, quem, et ex quanto regno, ad quam fortunam detrusisset. Post Dionysii decessum, cum Iceta[1] bellavit, qui adversatus fuerat Dionysio ; quem non odio tyrannidis dissensisse, sed cupiditate, indicio fuit, quod ipse, expulso Dionysio, imperium dimittere noluit. Hoc superato, Timoleon

II. Cependant, Dion ayant été tué à Syracuse, Denys le Jeune s'empara derechef de cette ville. Ses ennemis demandèrent du secours aux Corinthiens, et un général pour mettre à leur tête dans la guerre. Timoléon y fut envoyé, et chassa Denys de toute la Sicile avec un bonheur incroyable. Quoiqu'il pût lui ôter la vie, il ne le voulut pas, et il fit en sorte qu'il se rendît en sûreté à Corinthe, parce que les Corinthiens avaient été souvent aidés des forces de l'un et de l'autre Denys. Timoléon voulait consacrer le souvenir de ces bienfaits; et il pensait que la victoire la plus illustre était celle où il se trouvait plus de clémence que de cruauté. Il désirait enfin que Corinthe n'entendît pas dire seulement, mais vît même de ses yeux quel homme il avait vaincu, et de quel puissant trône il l'avait fait tomber dans la misère. Après la retraite de Denys, il fit la guerre à Icétas, qui avait été contraire à ce prince. Ce qui montra qu'Icétas avait été en désunion avec Denys, non par haine de la tyrannie, mais par ambition, c'est que lui-même, après l'expulsion de Denys, ne voulut pas se démettre du commandement. Icétas dé-

II. Interim,	II. Cependant,
Dione interfecto Syracusis,	Dion ayant été tué à Syracuse,
Dionysius rursus	Denys de nouveau
potitus est Syracusarum.	s'empara de Syracuse.
Cujus adversarii	Duquel (Denys) les ennemis
petiverunt opem	demandèrent du secours
a Corinthiis,	aux Corinthiens,
postularuntque ducem	et sollicitèrent un général
quo uterentur in bello.	dont ils pussent se servir dans la guerre.
Missus huc, Timoleon	Envoyé là, Timoléon
incredibili felicitate	avec un incroyable bonheur
depulit Dionysium	chassa Denys
tota Sicilia.	de toute la Sicile.
Quum posset interficere,	Alors qu'il pouvait *le* faire-périr,
noluit,	il ne-voulut-pas,
effecitque	et fit *en sorte*
ut perveniret Corinthum	qu'il arrivât à Corinthe
tuto,	en-sûreté,
quod sæpe Corinthii	parce que souvent les Corinthiens
adjuti fuerant opibus	avaient été aidés par les secours
utrorumque Dionysiorum :	des deux Denys :
cujus benignitatis	de laquelle bienveillance
volebat	il voulait
memoriam exstare;	le souvenir subsister;
ducebatque	et il estimait
eam victoriam præclaram,	cette (une) victoire *être* très-glorieuse,
in qua esset plus clementiæ	dans laquelle il y avait plus de clémence
quam crudelitatis;	que de cruauté;
postremo ut non solum	enfin *il voulait* que non-seulement [dire),
acciperetur auribus,	il fût reçu par les oreilles (on entendît
sed etiam	mais encore
cerneretur oculis,	il fût vu par les yeux (on vît),
quem	quel *homme*
et ex quanto regno	et de quel-grand empire *renversé*
detrusisset	il avait précipité
ad quam fortunam.	dans quelle *humble* fortune.
Post decessum Dionysii,	Après la mort de Denys,
bellavit cum Iceta,	il fit-la-guerre avec (à) Icétas,
qui adversatus fuerat	qui s'était opposé
Dionysio;	à Denys;
quem fuit indicio	lequel (Icétas) *ceci* fut à preuve (prouva)
dissensisse	avoir été-en-opposition *avec Denys*
non odio tyrannidis,	non par haine de la tyrannie,
sed cupiditate,	mais par ambition,
quod ipse,	que lui-même,
Dionysio expulso,	Denys ayant été chassé,
noluit dimittere imperium.	ne-voulut-pas quitter l'autorité.

maximas copias Carthaginiensium apud Crimessum flumen[9] fugavit, ac satis habere coegit si liceret Africam obtinere, qui jam complures annos possessionem Siciliæ tenebant. Cepit etiam Mamercum[2], Italicum ducem, hominem bellicosum et potentem, qui tyrannos adjutum in Siciliam venerat.

III. Quibus rebus confectis, quum, propter diuturnitatem belli, non solum regiones sed etiam urbes desertas videret, conquisivit, quos potuit, primum Siculos; deinde Corintho arcessivit colonos, quod ab his initio Syracusæ erant conditæ[3]. Civibus veteribus sua restituit, novis bello vacuefactas possessiones divisit; urbium mœnia disjecta, fanaque destructa refecit; civitatibus leges libertatemque reddidit; ex maximo bello tantum otium toti insulæ conciliavit ut hic conditor urbium earum, non illi qui initio deduxerant, vi-

fait, Timoléon mit en fuite, près du fleuve Crimesse, une très-grande armée de Carthaginois, et les réduisit à se contenter de pouvoir conserver l'Afrique, eux qui déjà depuis un grand nombre d'années étaient en possession de la Sicile. Il fit aussi prisonnier Mamercus, général italien, homme belliqueux et puissant, qui était venu en Sicile aider les tyrans.

III. Après avoir terminé ces entreprises, Timoléon, voyant que non-seulement les campagnes, mais encore les villes de Sicile avaient été désertées à cause de la longueur de la guerre, rechercha et réunit d'abord tous les Siciliens qu'il put trouver; ensuite il fit venir des colons de Corinthe, parce que Syracuse avait d'abord été fondée par les habitants de cette ville. Il restitua aux anciens citoyens les biens qui leur appartenaient. Il partagea aux nouveaux les possessions que la guerre avait rendues vacantes. Il releva les murs renversés et les temples détruits, et rendit aux villes leurs lois et leur liberté. Après une très-grande guerre, il procura un si grand repos à toute l'île, qu'il semblait le fondateur de ces villes,

Hoc superato,	Celui-ci ayant été vaincu,
Timoleon fugavit	Timoléon mit-en-fuite
maximas copias	de très-grandes forces
Carthaginiensium	des Carthaginois
apud flumen Crimessum,	auprès du fleuve *du* Crimesse,
ac coegit	et *les* força
habere satis	d'avoir assez (de s'estimer heureux)
si liceret	s'il *leur* était-permis
obtinere Africam,	de conserver l'Afrique,
qui jam	*eux* qui déjà
complures annos	depuis de très-nombreuses années
tenebant	gardaient
possessionem Siciliæ.	la possession de la Sicile.
Cepit etiam Mamercum,	Il prit aussi Mamercus,
ducem Italicum,	général italien,
hominem bellicosum	homme belliqueux
et potentem,	et puissant,
qui venerat in Siciliam	qui était venu en Sicile
adjutum tyrannos.	aider les tyrans.
III. Quibus rebus	III. Ces choses
confectis, [tem	ayant été achevées,
quum, propter diuturnita-	comme, à-cause-de la longueur
belli,	de la guerre,
videret	il voyait
non solum regiones	non seulement les campagnes
sed etiam urbes desertas,	mais même les villes désertes,
conquisivit quos potuit,	il chercha-à-réunir *tous* ceux qu'il put.
primum Siculos;	d'abord des Siciliens;
deinde arcessivit colonos	puis il fit-venir des colons
a Corintho,	de Corinthe,
quod initio Syracusæ	parce que dans l'origine Syracuse
conditæ erant ab his.	avait été fondée par ceux-ci (les Corin-
Restituit sua	Il rendit leurs biens [thiens)
veteribus civibus,	aux anciens citoyens,
divisit novis	distribua aux nouveaux
possessiones	les propriétés
vacuefactas bello;	rendues-vacantes par la guerre;
refecit	il rebâtit
mœnia disjecta urbium	les murailles démolies des villes
fanaque destructa;	et les temples détruits;
reddidit civitatibus	il rendit aux cités
leges libertatemque;	*leurs* lois et *leurs* libertés;
ex maximo bello	au-sortir d'une très-grande guerre
conciliavit toti insulæ	il procura à toute l'île
tantum otium,	une si-grande sécurité,
ut hic videretur	que celui-ci paraissait
conditor earum urbium,	le fondateur de ces villes,

deretur. Arcem Syracusis, quam munierat Dionysius ad urbem obsidendam, a fundamentis disjecit; cetera tyrannidis propugnacula demolitus est, deditque operam ut quam minime multa vestigia servitutis manerent. Quum tantis esset opibus ut etiam invitis imperare posset, tantum autem haberet amorem omnium Siculorum ut nullo recusante regnum obtineret, maluit se diligi quam metui. Itaque, quum primum potuit, imperium deposuit, et privatus Syracusis, quod reliquum vitæ fuit, vixit. Neque vero id imperite fecit : nam, quod ceteri reges imperio vix potuerunt, hic benevolentia tenuit. Nullus honos huic defuit, neque postea res ulla Syracusis gesta est publice de qua prius sit decretum quam Timoleontis sententia cognita; nullius unquam consilium non

plutôt que ceux qui les premiers y avaient conduit des colonies. Il rasa la citadelle de Syracuse, que Denys avait élevée pour tenir la ville en état de siége. Il démolit tous les autres remparts de la tyrannie, et fit en sorte qu'il ne restât que le moins possible de tant de vestiges de la servitude. Assez puissant pour imposer son autorité, assez aimé pour obtenir la royauté sans que personne s'y opposât, Timoléon aima mieux inspirer l'amour que la crainte. Sitôt qu'il le put, il déposa le commandement, et vécut en simple particulier à Syracuse le reste de sa vie. Et en agissant ainsi il fit preuve de sagesse : car, ce que les rois peuvent à peine obtenir de l'autorité, il l'obtint de la bienveillance. Aucun honneur ne lui manqua; et, dans la suite, on ne prit aucune décision publique à Syracuse avant d'avoir connu son sentiment. Jamais on ne préféra,

non illi qui initio	*et* non pas ceux qui dans l'origine
deduxerant.	avaient amené *des habitants.*
Syracusis	A Syracuse
disjecit a fundamentis	il démolit depuis les fondations
arcem	la citadelle
quam Dionysius munierat	que Denys avait bâtie
ad obsidendam urbem;	pour tenir-en-échec la ville;
demolitus est	il détruisit
cetera propugnacula	tous-les-autres remparts
tyrannidis,	de la tyrannie,
deditque operam	et donna *son* soin
ut vestigia servitutis	à ce que les traces de la servitude
manerent	subsistassent
quam minime multa.	le moins nombreuses possible. [forces
Quum esset tantis opibus	Alors qu'il était *maître* de si-grandes
ut posset imperare	qu'il pouvait commander
etiam invitis,	même à ceux ne-voulant-pas,
haberet autem	mais possédait
tantum amorem	une si-grande affection
omnium Siculorum	de tous les Siciliens
ut obtineret regnum	qu'il tenait-en-main l'autorité-royale
nullo recusante,	personne ne refusant,
maluit se diligi	il aima-mieux lui-même être chéri
quam metui.	qu'être craint.
Itaque,	En-conséquence,
quum primum potuit,	lorsque d'abord (dès que) il *le* put,
deposuit imperium,	il déposa le pouvoir,
et vixit	et vécut
quod fuit reliquum vitæ	*le temps* qui *lui* fut de-reste de vie
privatus Syracusis.	simple-particulier à Syracuse.
Neque vero fecit id	Et en vérité il ne fit pas cela
imperite :	d'une-manière-peu-judicieuse :
nam hic tenuit	car celui-ci garda [*peuple*
benevolentia	par les dispositions-bienveillantes *du*
quod ceteri reges	ce que les autres rois
potuerunt vix	purent à peine *garder*
imperio.	par l'autorité.
Nullus honos defuit huic,	Aucun honneur ne manqua à celui-ci,
neque ulla res postea	et aucune affaire dans-la-suite
gesta est Syracusis	ne fut faite à Syracuse
publice	au-nom-de-l'État
de qua decretum sit	sur laquelle on ait statué
prius quam sententia	avant que l'avis
Timoleontis	de Timoléon
cognita;	étant (fût) connu;
consilium nullius unquam	le conseil d'aucun *autre* jamais
non modo antelatum est,	non-seulement ne fut préféré,

modo antelatum, sed ne comparatum quidem est : neque id magis benevolentia factum est quam prudentia.

IV. Hic quum ætate jam provectus esset, sine ullo morbo lumina oculorum amisit. Quam calamitatem ita moderate tulit ut neque eum querentem quisquam audierit, neque eo minus privatis publicisque rebus interfuerit. Veniebat autem in theatrum, quum ibi concilium populi haberetur, propter valetudinem vectus jumentis junctis, atque ita de vehiculo, quæ videbantur, dicebat. Neque hoc illi quisquam tribuebat superbiæ : nihil enim unquam neque insolens neque gloriosum ex ore ejus exiit. Qui quidem, quum suas laudes audiret prædicari, nunquam aliud dixit quam, « Se in ea re maximas Diis gratias agere atque habere, quod, quum Siciliam recreare constituissent, tum se potissimum ducem esse voluissent. » Nihil enim rerum humanarum sine Deorum numine geri pu-

jamais même on ne compara l'avis de personne au sien; et ce n'était pas plus l'effet de l'affection que de la prudence.

IV. Étant déjà fort âgé, Timoléon perdit la vue, sans avoir essuyé aucune maladie. Il supporta ce malheur avec tant de résignation, que personne ne l'entendit jamais se plaindre, et qu'il n'assista pas moins aux affaires particulières et publiques. Il venait au théâtre, quand le conseil du peuple s'y tenait, porté, à cause de son infirmité, dans un char attelé de deux chevaux ; et de ce char, il disait ce qu'il pensait sur l'objet en délibération. Personne n'attribuait cette manière d'agir à l'orgueil; car il ne sortit jamais de sa bouche rien d'arrogant ni de vain. Lorsqu'il entendait publier ses louanges, il ne disait jamais autre chose, sinon « qu'il rendait de très-grandes actions de grâces aux dieux, et qu'il leur était très-obligé de ce qu'ayant résolu de régénérer la Sicile, ils avaient voulu qu'il fût de préférence le chef de cette entreprise. » Car il pensait qu'aucune des choses humaines ne se fait sans la puissance et la volonté des

sed ne comparatum qui-	mais ne fut même mis-en-balance :
neque id factum est [dem :	et cela ne fut pas fait
magis benevolentia	plus par affection
quam prudentia.	que par sagesse.
IV. Quum hic	IV. Comme celui-ci
esset jam provectus ætate,	était déjà avancé en âge,
sine ullo morbo	sans aucune maladie
amisit lumina oculorum.	il perdit la lumière des yeux.
Quam calamitatem	Lequel malheur
tulit ita moderate,	il supporta tellement avec-modération,
ut neque quisquam	que et personne
audierit eum querentem,	n'entendit lui se plaignant,
neque interfuerit minus eo	et il ne prit-pas-part moins pour cela
rebus privatis	aux affaires particulières
publicisque.	et publiques.
Veniebat autem	Mais il venait
in theatrum,	au théâtre,
quum concilium populi	lorsque l'assemblée du peuple
haberetur ibi,	se tenait là,
vectus propter valetudinem	traîné à-cause-de son infirmité
jumentis junctis,	par des chevaux attelés,
atque dicebat ita	et disait ainsi
de vehiculo	du-haut-de *sa* voiture
quæ videbantur.	*les choses* qui *lui* semblaient *utiles*.
Neque quisquam	Et personne
tribuebat hoc illi	n'attribuait cela à lui
superbiæ :	à orgueil :
nihil enim unquam	en effet rien jamais
neque insolens	ni d'arrogant
neque gloriosum	ni de vaniteux
exiit ex ore ejus.	ne sortit de la bouche de lui.
Qui quidem,	*Lui* qui certes,
quum audiret	lorsqu'il entendait
suas laudes prædicari,	ses titres-de-gloire être vantés,
nunquam dixit aliud	jamais ne dit autre chose
quam « Se	que « Lui-même
agere atque habere	rendre et avoir
maximas gratias	de très-grandes actions-de-grâces
Diis	aux dieux,
in ea re, quod,	pour ce fait, que,
quum constituissent	alors qu'ils avaient résolu
recreare Siciliam,	de régénérer la Sicile,
voluissent	ils avaient voulu
se potissimum esse ducem. »	lui-même de-préférence être chef. »
Putabat enim	En effet il pensait
nihil rerum humanarum	rien (aucune) des choses humaines
geri	ne se faire

tabat : itaque suæ domi sacellum αὐτοματίας[1] constituerat, idque sanctissime colebat.

V. Ad hanc hominis excellentem bonitatem mirabiles accesserunt casus. Nam prœlia maxima natali die suo fecit omnia : quo factum est ut ejusdem natalem festum haberet universa Sicilia. Huic quidam Lamestius, homo petulans et ingratus, vadimonium quum vellet imponere, quod cum illo se lege agere diceret, et complures concurrissent qui procacitatem hominis manibus coercere conarentur, Timoleon oravit omnes ne id facerent ; « namque, id ut Lamestio ceterisque liceret, se maximos labores summaque adiisse pericula ; hanc enim speciem libertatis esse, si omnibus, quod quisque vellet, legibus experiri liceret. » Idem, quum quidam, Lamestii similis, nomine Demænetus, in concione populi de rebus gestis

dieux. Aussi avait-il bâti dans sa maison une chapelle à la Toute-Puissance et l'honorait-il très-religieusement.

V. Aux excellentes qualités de Timoléon se joignirent des circonstances merveilleuses ; car il donna ses plus grandes batailles le jour de sa naissance, d'où il arriva que toute la Sicile fit de ce jour un jour de fête. Comme un certain Lamestius, homme insolent et ingrat, voulait le contraindre à comparaître en justice, disant qu'il était en procès avec lui, et que plusieurs citoyens étaient accourus pour réprimer par la force l'impudence de cet homme, Timoléon les pria tous de ne pas le faire ; disant « qu'il avait accepté les plus grands travaux et les plus grands périls, pour que cette conduite fût permise à Lamestius et à tous les autres citoyens ; qu'en effet, le signe visible da la liberté consiste en ce que chacun ait le pouvoir de faire valoir ses prétentions selon les lois. » Un autre citoyen, nommé Déménète, homme pareil à Lamestius, s'étant mis à rabaisser les

sine numine Deorum :	sans la volonté des dieux :
itaque constituerat	en-conséquence il avait établi
suæ domi	dans sa maison
sacellum αὐτοματίας,	une chapelle de la toute-puissance,
colebatque id sanctissime.	et honorait elle très-religieusement.
V. Casus mirabiles	V. Des circonstances merveilleuses
accesserunt	s'ajoutèrent
ad hanc bonitatem	à cette bonté
excellentem	supérieure
hominis.	de *cet* homme.
Nam fecit	En effet il fit (livra)
omnia prœlia maxima	toutes *ses* batailles les plus grandes
die natali :	le jour de-sa-naissance ;
quo factum est	par quoi il fut fait (d'où il résulta)
ut Sicilia universa	que la Sicile tout-entière
haberet festum	tenait *pour un jour* de-fête
natalem ejusdem.	le *jour* natal du même *Timoléon*.
Quum quidam Lamestius,	Comme un certain Lamestius,
homo petulans	homme insolent
et ingratus,	et ingrat,
vellet imponere huic	voulait imposer à celui-ci
vadimonium,	une caution-à-comparaître,
quod diceret	parce qu'il disait
se agere lege	lui-même en-user selon la loi
cum illo,	avec celui-là (Timoléon),
et complures concurrissent,	et que plusieurs *citoyens* étaient accourus,
qui conarentur	qui entreprenaient
coercere manibus	de réprimer par les mains (voies de fait)
procacitatem hominis,	l'insolence de *cet* homme,
Timoleon oravit omnes	Timoléon *les* pria tous
ne facerent id :	qu'ils ne fissent pas cela :
namque se adiisse	en effet lui-même avoir abordé
maximos labores	les plus grands travaux
summaque pericula,	et les plus grands dangers,
ut id liceret	afin que cela fût-permis
Lamestio ceterisque;	à Lamestius et aux autres ;
hanc enim esse	celle-ci en effet être
speciem libertatis,	une marque de liberté,
si liceret omnibus	s'il était-permis à tous
experiri legibus	de tenter selon *les* lois
quod quisque vellet.	ce que chacun voulait.
Idem,	Le même *Timoléon*,
quum quidam,	comme un certain *homme*,
similis Lamestii,	semblable à Lamestius,
nomine Demænetus,	de nom (appelé) Déménète,
cœpisset	avait commencé
in concione populi	dans l'assemblée du peuple

ejus detrahere cœpisset, ac nonnulla inveheretur in Timoleonta, dixit, « Nunc demum se voti esse damnatum : namque hoc a Diis immortalibus semper precatum, ut talem libertatem restitueret Syracusanis, in qua cuivis liceret, de quo vellet, impune dicere. » Hic quem diem supremum obiisset, publice a Syracusanis in gymnasio, quod *Timoleonteum* appellatur, tota celebrante Sicilia, sepultus est.

DE REGIBUS.

I. Hi fere fuerunt Græciæ gentis duces qui memoria digni videbantur, præter reges : namque eos attingere noluimus, quod omnium res gestæ separatim sunt relatæ ; neque tamen hi admodum sunt multi. Lacedæmonius autem Agesilaus nomine, non potestate[1], fuit rex, sicut ceteri Spartani. Ex his vero, qui dominatum imperio tenuerunt, excel-

exploits de Timoléon et à proférer quelques invectives contre lui, Timoléon dit « qu'en ce moment enfin ses vœux étaient exaucés ; qu'effectivement il avait toujours demandé aux dieux de rendre aux Syracusains une liberté telle, qu'il fût licite à chacun de parler impunément de qui il voudrait. » Après sa mort, il fut enseveli par les Syracusains aux frais du trésor public, et avec le concours de toute la Sicile, dans le gymnase qui porte son nom.

DES ROIS.

I. Ce sont à peu près là les capitaines grecs qui nous ont paru dignes de mémoire, à l'exception des rois : car nous n'avons pas voulu toucher à leur histoire, parce qu'il n'en est point dont la vie n'ait été racontée séparément. Ils ne sont cependant pas fort nombreux. Le Lacédémonien Agésilas fut roi de nom et n'eut pas le pouvoir, ainsi que tous les autres rois spartiates. De ceux qui

detrahere
de rebus gestis ejus,
ac inveheretur nonnulla
in Timoleonta,
dixit « Se nunc demum
esse damnatum voti :
namque semper
precatum hoc
a Diis immortalibus,
ut restitueret Syracusanis
libertatem talem,
in qua
liceret cuivis
dicere impune
de quo vellet. »
Quum hic
obiisset diem supremum,
sepultus est a Syracusanis
publice
in gymnasio
quod appellatur
Timoleonteum,
tota Sicilia celebrante.

à retrancher *une part de gloire*
des actions accomplies de (par) lui
et disait-injurieusement plusieurs choses
contre Timoléon,
dit « Lui-même maintenant enfin [vœu :
être condamné à l'*accomplissement de son*
car toujours
avoir demandé ceci
aux dieux immortels,
qu'il rendît aux Syracusains
une liberté telle,
dans laquelle
il serait permis à tout *citoyen*
de parler impunément
sur qui il voudrait. »
Lorsque celui-ci
eut subi le jour suprême,
il fut enseveli par les Syracusains
aux-frais-de-l'État
dans le gymnase
qui est appelé
de-Timoléon,
toute la Sicile assistant *aux funérailles*.

DE REGIBUS.

I. Hi fere
fuerunt duces
gentis Græciæ
qui videbantur
digni memoria,
præter reges :
namque noluimus
attingere eos,
quod res gestæ omnium
relatæ sunt separatim ;
neque tamen hi
sunt admodum multi.
Agesilaus autem
Lacedæmonius
fuit rex nomine,
non potestate.
sicut ceteri Spartani.
Ex his vero
qui tenuerunt dominatum
imperio,

DES ROIS.

I. Ceux-ci (tels) à-peu-près
furent les généraux
de la nation grecque
qui paraissaient
dignes de mémoire,
en-exceptant les rois :
car nous n'avons-pas-voulu
toucher à eux, [tous
parce que les actions accomplies d'*eux*
ont été rapportées à-part ;
et d'ailleurs ceux-ci
ne sont pas fort nombreux.
D'autre-part Agésilas
de-Lacédémone
fut roi de nom,
non de pouvoir,
comme tous-les-autres Spartiates.
Mais de ceux
qui ont occupé la souveraineté
par l'autorité,

lentissimi fuerunt, ut nos judicamus, Persarum Cyrus[1], et Darius Hystaspis filius; quorum uterque, privatus, virtute regnum est adeptus. Prior horum apud Massagetas in prœlio cecidit; Darius senectute diem obiit supremum. Tres sunt præterea ejusdem generis, Xerxes, et duo Artaxerxes, Macrochir et Mnemon. Xerxi maxime est illustre, quod maximis post hominum memoriam exercitibus terra marique bellum intulit Græciæ. At Macrochir præcipuam habet laudem amplissimæ pulcherrimæque corporis formæ, quam incredibili ornavit virtute belli : namque illo Perses nemo fuit manu fortior. Mnemon autem justitiæ fama floruit : nam, quum matris suæ scelere amisisset uxorem, tantum indulsit dolori ut eum pietas vinceret[2]. Ex his duo, eodem nomine[3], morbo

régnèrent par l'autorité, les plus distingués furent, à notre avis, chez les Perses, Cyrus et Darius fils d'Hystaspe. L'un et l'autre, d'abord simples particuliers, acquirent la royauté par leur mérite. Le premier fut tué dans une bataille chez les Massagètes : Darius mourut de vieillesse. Il y a eu encore trois autres célèbres rois de la même nation : Xerxès et les deux Artaxerxès, Longue-Main et Mnémon. L'action la plus illustre de Xerxès, c'est d'avoir porté la guerre dans la Grèce, par terre et par mer, avec les armées les plus nombreuses qu'on eût vues de mémoire d'homme. La principale gloire de Longue-Main fut sa majestueuse et belle prestance, qu'il releva par une valeur guerrière incroyable : car aucun Persan ne fut plus brave que lui. Il brilla aussi par sa réputation de justice. Ayant, en effet, perdu son épouse par le crime de sa mère, il se livra bien à sa douleur, mais de manière qu'il la fit céder à la piété filiale. De ces rois, les deux du même nom payèrent le tribut à la nature,

excellentissimi fuerunt,	les plus remarquables furent,
ut nos judicamus,	selon que nous jugeons,
Cyrus Persarum,	Cyrus *roi* des Perses,
et Darius	et Darius
filius Hystaspis;	fils d'Hystaspe;
quorum uterque,	desquels l'un-et-l'autre,
privatus,	simple-particulier,
adeptus est regnum virtute.	acquit la royauté par *son* mérite.
Prior horum	Le premier de ces *deux*-ci
cecidit in prœlio	tomba (périt) dans un combat
apud Massagetas;	chez les Massagètes;
Darius	Darius
obiit diem supremum	arriva au jour suprême
senectute.	par vieillesse.
Tres sunt præterea	Trois sont en outre
ejusdem generis,	de la même race,
Xerxes,	Xerxès,
et duo Artaxerxes,	et les deux Artaxerxès,
Macrochir et Mnemon.	Longue-Main et Mnémon:
Est maxime illustre	*Ce fait* est le plus éclatant
Xerxi,	pour Xerxès,
quod intulit bellum	qu'il apporta la guerre
Græciæ	à la Grèce
terra marique	sur terre et sur mer
exercitibus maximis	avec les armées les plus grandes
post memoriam hominum.	depuis la mémoire des hommes.
At Macrochir	Mais Longue-Main
habet laudem præcipuam	a la gloire principale
formæ corporis	d'un extérieur de corps
amplissimæ	très-développé
pulcherrimæque,	et très-beau,
quam ornavit	qu'il releva
virtute belli	d'une valeur de guerre (guerrière)
incredibili:	incroyable:
namque nemo Perses	car aucun Perse
fuit fortior illo	ne fut plus vaillant que celui-là
manu.	par le bras.
Mnemon autem	Mnémon d'autre-part
floruit justitia:	fut-florissant par la justice:
nam,	en effet,
quum amisisset uxorem	bien qu'il eût perdu *son* épouse
scelere suæ matris,	par le crime de *sa* mère,
indulsit dolori	il se-laissa-aller à *son* ressentiment
tantum	jusqu'à-ce-point *seulement*
ut pietas vinceret eum.	que la piété *filiale* vainquît lui.
Duo ex his,	Deux de ces *rois*,
eodem nomine,	*ceux qui sont* du même nom,

naturæ debitum reddiderunt; tertius[1] ab Artabano præfecto ferro interemptus est.

II. Ex Macedonum autem genere duo multo ceteros antecesserunt rerum gestarum gloria : Philippus, Amyntæ filius, et Alexander Magnus. Horum alter Babylone morbo consumptus; Philippus Ægis[2] a Pausania, quum spectatum ludos iret, juxta theatrum occisus est. Unus Epirotes, Pyrrhus[3], qui cum populo Romano bellavit. Is quum Argos oppidum oppugnaret in Peloponneso, lapide ictus interiit. Unus item Siculus, Dionysius prior : nam et manu fortis et belli peritus fuit, et (id quod in tyranno non facile reperitur) minime libidinosus, non luxuriosus, non avarus, nullius rei denique cupidus nisi singularis perpetuique imperii, ob eamque rem, crudelis : nam dum id studuit munire, nullius pepercit vitæ quem ejus insi-

en mourant de maladie; le troisième fut égorgé par Artaban, son lieutenant.

II. De la nation des Macédoniens, deux rois ont précédé de beaucoup tous les autres par la gloire de leurs exploits : Philippe, fils d'Amyntas, et Alexandre le Grand. L'un d'eux mourut de maladie à Babylone; Philippe fut tué à Égée par Pausanias, comme il allait assister aux jeux. Le seul roi célèbre d'Épire fut Pyrrhus, qui fit la guerre avec les Romains. Pendant qu'il assiégeait la ville d'Argos, dans le Péloponnèse, il périt, frappé d'un coup de pierre. Il y en eut de même un seul de Sicile, le premier Denys. Il fut, en effet, brave, savant dans la guerre; et, ce qui ne se trouve pas facilement dans un tyran, point débauché, point présomptueux, point avare. Enfin il ne connut point de passion, hors celle de gouverner seul et toujours; et, pour cette raison, il fut cruel. Car, en s'appliquant à affermir sa domination, il n'épargna la vie d'aucun de ceux qu'il soupçonnait de lui tendre des embûches. Ce prince, après s'être

reddiderunt debitum	payèrent *leur* dette
naturæ	à la nature
morbo;	par maladie;
tertius	le troisième
interemptus est ferro	fut tué avec le fer
ab Artabano præfecto.	par Artaban *son* lieutenant.
II. Ex genere autem	II. Mais de la race
Macedonum	des Macédoniens
duo antecesserunt multo	deux *rois* surpassèrent de beaucoup
ceteros	tous-les-autres
gloria rerum gestarum :	par la gloire des actions accomplies :
Philippus, filius Amyntæ,	Philippe, fils d'Amyntas,
et Alexander Magnus.	et Alexandre le Grand.
Alter horum	L'un de ceux-ci
consumptus morbo	fut enlevé par une maladie
Babylone;	à Babylone;
Philippus occisus est Ægis	Philippe fut tué à Égée
juxta theatrum	auprès du théâtre
a Pausania,	par Pausanias,
quum iret spectatum ludos.	comme il allait voir les jeux.
Unus Epirotes,	Un-seul *roi* d'-Épire *se distingua*,
Pyrrhus,	Pyrrhus,
qui bellavit	qui fit-la-guerre
cum populo Romano.	avec le peuple romain.
Is, quum oppugnaret	Celui-ci, comme il assiégeait
oppidum Argos	la ville *d'*Argos
in Peloponneso,	dans le Péloponèse,
interiit ictus lapide.	périt frappé d'une pierre.
Item unus Siculus,	De même un-seul *roi* de-Sicile,
Dionysius prior :	Denys l'ancien :
nam fuit et fortis manu	car il fut et brave par le bras
et peritus belli,	et expérimenté dans la guerre,
et (quod in tyranno	et (ce qui dans un tyran
non reperitur facile)	ne se trouve pas facilement)
minime libidinosus,	point dissolu,
non luxuriosus,	pas ami-du-luxe,
non avarus,	pas avare,
denique cupidus	enfin *n'étant* ambitieux
nullius rei	d'aucune chose
nisi imperii singularis	sinon d'une autorité unique (absolue)
perpetuique,	et perpétuelle,
ob eamque rem crudelis :	et pour ce fait cruel :
nam, dum studuit	car, tant qu'il s'appliqua
munire id,	à fortifier (affermir) cette *autorité*,
pepercit vitæ nullius	il n'épargna la vie d'aucun *homme*
quem putaret	qu'il pouvait croire
insidiatorem ejus.	tendant-des-embûches à cette *autorité*.

diatorem putaret. Hic quum virtute tyrannidem sibi peperisset, magna retinuit felicitate; majorque annos sexaginta natus, decessit florente regno. Neque, in tam multis annis, cujusquam ex sua stirpe funus vidit, quum ex tribus uxoribus liberos procreasset, multique ei nati essent nepotes.

III. Fuerunt præterea magni reges ex amicis Alexandri Magni, qui post obitum ejus imperia ceperunt. In his Antigonus, et hujus filius Demetrius[1]; Lysimachus, Seleucus, Ptolemæus. Ex his Antigonus, quum adversus Seleucum Lysimachumque dimicaret, in prœlio occisus est. Pari leto affectus est Lysimachus a Seleuco : nam, societate dissoluta, bellum inter se gesserunt. At Demetrius, quum filiam suam Seleuco, in matrimonium dedisset, neque eo magis fida inter eos amicitia manere potuisset, captus bello, in custodia socer generi

acquis la tyrannie par son courage, la retint avec un grand bonheur, et mourut âgé de plus de soixante ans, au sein d'un royaume florissant. Dans un espace de tant d'années, il ne vit la mort d'aucune personne de sa race, quoiqu'il eût eu des enfants de trois femmes, et qu'il lui fût né beaucoup de petits-fils.

III. Il y eut aussi de grands rois parmi les amis d'Alexandre, qui, après sa mort, s'emparèrent de ses États. Du nombre furent Antigone et son fils Démétrius, Lysimaque, Séleucus et Ptolémée. Antigone, combattant contre Séleucus et Lysimaque, fut tué dans la bataille. Lysimaque reçut de Séleucus le même genre de mort; car, leur alliance dissoute, ils se firent la guerre entre eux. Démétrius avait donné sa fille en mariage à Séleucus; leur amitié n'en fut pas pou cela plus durable, et le beau-père, pris dans un combat, mourut de maladie dans la prison du gendre. Peu de temps après, Séleucus fut

Quum hic	Après que celui-ci
peperisset sibi tyrannidem	se fut acquis la tyrannie
virtute,	par *son* mérite,
retinuit	il *la* conserva
magna felicitate;	avec un grand bonheur;
natusque major	et devenu plus âgé
sexaginta annos,	que soixante ans,
decessit	il mourut
regno florente.	*son* royaume étant-florissant.
Neque, in annis	Et, dans des années
tam multis,	si nombreuses,
vidit funus	il ne vit pas les funérailles
cujusquam ex sua stirpe,	de qui-que-ce-fût de sa race,
quum procreasset liberos	bien qu'il eût engendré des enfants
ex tribus uxoribus,	de trois épouses,
multique nepotes	et que de nombreux petits-fils
nati essent ei.	fussent nés à lui.
III. Fuerunt præterea	III. Il y eut en outre
magni reges	de grands rois
ex amicis	d'entre les amis
Alexandri Magni,	d'Alexandre le Grand,
qui post obitum ejus	qui après la mort de lui
ceperunt imperia.	prirent des empires.
In his Antigonus,	Parmi ceux-ci Antigone,
et filius hujus, Demetrius;	et le fils de celui-ci, Démétrius;
Lysimachus,	Lysimaque,
Seleucus, Ptolemæus.	Séleucus, Ptolémée.
Ex his Antigonus	De ceux-ci Antigone
occisus est in prœlio,	fut tué dans une bataille,
quum dimicaret	alors qu'il luttait
adversus Seleucum	contre Séleucus
Lysimachumque.	et Lysimaque.
Lysimachus	Lysimaque
affectus est leto pari	fut frappé d'une mort semblable
a Seleuco.	par Séleucus :
nam, societate dissoluta,	car, *leur* alliance étant rompue,
gesserunt bellum inter se.	ils firent la guerre entre eux.
At Demetrius,	Mais Démétrius,
quum dedisset suam filiam	après qu'il avait donné sa fille
in matrimonium Seleuco,	en mariage à Séleucus,
neque amicitia fida	et qu'une amitié fidèle
potuisset magis eo	n'avait pas pu davantage pour cela
manere inter eos,	subsister entre eux,
captus bello,	pris à la guerre,
socer periit morbo	beau-père périt de maladie [gendre.
in custodia generi.	sous la garde de (en prison chez) son

periit morbo[1]. Neque ita multo post, Seleucus a Ptolemæo Cerauno[2] dolo interfectus est : quem ille a patre expulsum Alexandria, alienarum opum indigentem, receperat ; ipse autem Ptolemæus, quum vivus filio regnum tradidisset, ab illo eodem vita privatus dicitur. De quibus quoniam satis dictum putamus, non incommodum videtur non præterire Amilcarem et Annibalem, quos et animi magnitudine et calliditate omnes in Africa natos præstitisse constat.

AMILCAR.

I. Almicar, Annibalis filius, cognomine Barcas, Carthaginiensis. Primo Punico bello, sed temporibus extremis, admodum adolescentulus, in Sicilia præesse cœpit exercitui. Quum ante ejus adventum et mari et terrâ male res gererentur Carthaginiensum, ipse, ubi affuit, nunquam hosti cessit, neque

tué en trahison par Ptolémée Céraune, qu'il avait recueilli lorsqu'il eut été chassé d'Alexandrie par son père et qu'il eut besoin des secours d'autrui. Pour Ptolémée lui-même, après avoir remis de son vivant le royaume à son fils, il fut, dit-on, privé de la vie par ce même fils. Comme nous pensons en avoir assez dit sur ces rois, on nous saura gré peut-être de ne point passer sous silence Amilcar et Annibal, qui ont assurément éclipsé en grandeur d'âme et en habileté tous les capitaines nés en Afrique.

AMILCAR.

I. Amilcar, fils d'Annibal, surnommé Barcas, était Carthaginois. Il commença fort jeune à commander l'armée en Sicile, vers les derniers temps de la première guerre punique. Tandis que, avant son arrivée dans cette île, les affaires des Carthaginois y allaient mal et sur mer et sur terre, aussitôt qu'il y fut présent, il ne céda jamais à l'ennemi, ni ne lui donna lieu de lui nuire ; souvent, au con-

Neque ita multo post,
Seleucus
interfectus est dolo
a Ptolemæo Cerauno :
quem ille
receperat,
expulsum Alexandria
a patre,
indigentem
opum alienarum ;
Ptolemæus autem ipse,
quum vivus
tradidisset regnum filio,
dicitur privatus vita
ab illo eodem.
De quibus
quoniam putamus
dictum satis,
videtur non incommodum
non præterire
Amilcarem et Annibalem,
quos constat
præstitisse
omnes natos in Africa
et magnitudine animi
et calliditate.

Et pas tellement beaucoup (peu de temps)
Séleucus [après,
fut tué en trahison
par Ptolémée Céraune :
Ptolémée que celui-là (Séleucus)
avait reçu,
chassé d'Alexandrie
par *son* père,
et ayant-besoin
de secours étrangers ;
mais Ptolémée lui-même,
après que de-son-vivant
il avait remis *son* royaume à *son* fils,
est dit *avoir été* privé de la vie
par ce même *fils*.
Au-sujet desquels *rois*
parce que nous pensons
qu'il en a été dit assez,
il *nous* paraît ne pas *être* désagréable
de ne pas omettre
Amilcar et Annibal,
lesquels il est établi
avoir surpassé
tous ceux nés en Afrique
et par la grandeur d'âme
et par l'habileté.

AMILCAR.

I. Amilcar,
filius Annibalis,
Barcas cognomine,
Carthaginiensis.
Primo bello Punico,
sed extremis temporibus,
admodum adolescentulus,
cœpit præesse exercitui
in Sicilia.
Quum ante adventum ejus
res Carthaginiensium
gererentur male
et mari et terra,
ipse, ubi affuit,
nunquam cessit hosti,
neque dedit
locum nocendi,

AMILCAR.

I. Amilcar,
fils d'Annibal,
Barcas de surnom,
Carthaginois.
Dans la première guerre punique,
mais dans les derniers temps,
tout-à-fait jeune-homme,
il commença à commander une armée
en Sicile.
Tandis qu'avant l'arrivée de lui
les affaires des Carthaginois
étaient conduites malheureusement
et sur mer et sur terre,
lui-même, dès qu'il fut-présent,
jamais ne recula devant l'ennemi,
et ne *lui* donna pas
l'occasion de nuire,

locum nocendi dedit, sæpeque e contrario, occasione data, lacessivit, semperque superior discessit. Quo facto, quum pæne omnia in Sicilia Pœni amisissent, ille Erycem sic defendit ut bellum eo loco gestum non videretur. Interim Carthaginienses, classe apud insulas Ægates[1] a C. Lutatio, consule Romanorum, superati, statuerunt belli finem facere, eamque rem arbitrio permiserunt Amilcaris. Ille, etsi flagrabat bellandi cupiditate, tamen paci serviendum putavit; quod patriam, exhaustam sumptibus, diutius calamitatem belli ferre non posse intelligebat; sed ita ut statim mente agitaret, si paulum modo res essent refectæ, bellum renovare, Romanosque armis persequi, donicum aut certe vicissent, aut victi manus dedissent[2]. Hoc consilio pacem conciliavit : in qua tanta fuit ferocia ut, quum Catulus negaret se bellum compositurum,

traire, il le provoqua, lorsqu'il en eut l'occasion, et sortit toujours vainqueur du combat. Aussi, quand les Carthaginois avaient presque tout perdu en Sicile, il défendit Éryx de manière qu'il ne semblait point que la guerre eût été faite près de là. Cependant les Carthaginois ayant été vaincus dans un combat naval, aux îles Égates, par Caius Lutatius, consul romain, ils résolurent de mettre fin à la guerre, et laissèrent Amilcar maître des négociations. Quoique celui-ci brûlât du désir de combattre, il crut cependant qu'il fallait s'attacher à la paix, parce qu'il sentait que sa patrie, épuisée de dépenses, ne pouvait pas supporter plus longtemps la calamité de la guerre; mais au même moment il méditait, si les affaires se rétablissaient tant soit peu, de renouveler la guerre, et de poursuivre les Romains par les armes jusqu'à ce qu'ils eussent triomphé à force de valeur, ou que, vaincus, ils eussent demandé quartier. Ce fut dans cette disposition qu'il négocia la paix. Il en traita avec tant de fierté que, Catulus lui déclarant « qu'il ne terminerait point

sæpeque e contrario,	et souvent au contraire,
occasione data,	l'occasion ayant été donnée *à lui-même*,
lacessivit,	*le* provoqua,
semperque	et toujours
discessit superior.	se retira vainqueur. [de cela),
Quo facto,	Laquelle chose ayant été faite (par suite
quum Pœni	alors que les Carthaginois
amisissent pæne omnia	avaient perdu presque tout
in Sicilia,	en Sicile,
ille defendit Erycem	celui-là défendit Éryx
sic ut bellum	de-telle-sorte que la guerre
non videretur gestum	ne parût pas *avoir été* faite
eo loco.	en cet endroit.
Interim Carthaginienses,	Sur-ces-entrefaites les Carthaginois,
superati classe	vaincus par une flotte
apud insulas Ægates	auprès des îles Égates
a C. Lutatio,	par C. Lutatius,
consule Romanorum,	consul des Romains,
statuerunt	résolurent
facere finem belli,	de faire la fin de (mettre fin à) la guerre,
permiseruntque eam rem	et remirent cette affaire
arbitrio Amilcaris.	à la décision d'Amilcar.
Ille, etsi flagrabat	Celui-là, quoiqu'il brûlât
cupiditate bellandi,	du désir de faire-la-guerre,
tamen putavit	cependant pensa
serviendum paci,	qu'il fallait travailler à la paix,
quod intelligebat patriam,	parce qu'il comprenait *sa* patrie,
exhaustam sumptibus,	épuisée par les dépenses,
non posse ferre diutius	ne pouvoir pas supporter plus longtemps
calamitatem belli;	le fléau de la guerre;
sed ita	mais *il s'y résigna* de-telle-sorte
ut statim agitaret mente	que dès lors il méditait en *son* esprit
renovare bellum,	de renouveler la guerre,
si res	si (quand) les affaires
refectæ essent	avaient été (seraient) rétablies
modo paulum,	seulement un peu,
persequique Romanos	et de poursuivre les Romains
armis,	par les armes,
donicum aut vicissent	jusqu'à ce que ou ils auraient vaincu
certe,	décidément,
aut victi	ou vaincus
dedissent manus.	ils auraient tendu les mains.
Hoc consilio	Dans cette intention
conciliavit pacem:	il conclut la paix:
in qua	dans *la conclusion de* laquelle
fuit tanta ferocia, ut,	il fut d'une si-grande fierté, que,
quum Catulus negaret	alors que Catulus niait

nisi ille cum suis, qui Erycem tenuerant, armis relictis Sicilià decederent, succumbente patria, ipse periturum se potius dixerit quam cum tanto flagitio domum rediret : non enim suæ esse virtutis arma, a patria accepta adversus hostes, adversariis tradere. Hujus pertinaciæ cessit Catulus.

II. At ille, ut Carthaginem venit, multo aliter ac sperabat rempublicam se habentem cognovit : namque, diuturnitate externi mali, tantum exarsit intestinum bellum ut nunquam pari periculo fuerit Carthago, nisi quum deleta est. Primo mercenarii milites[1], qui adversus Romanos fuerant, desciverunt; quorum numerus erat viginti millium. Hi totam abalienarunt Africam, ipsam Carthaginem oppugnarunt. Quibus malis adeo sunt Pœni perterriti ut etiam auxilia a Romanis petiverint, eaque impetrarint. Sed extremo, quum prope jam

la guerre, à moins que lui, Amilcar, et ceux des siens qui avaient occupé Éryx, ne sortissent de la Sicile en mettant bas les armes ; » il répondit, « que, bien qu'il vît sa patrie succomber, il périrait plutôt que de retourner chez lui avec une si grande infamie; qu'en effet, il n'était pas digne de son courage de livrer aux ennemis de sa patrie les armes qu'il en avait reçues contre eux. » Catulus dut céder à son obstination.

II. Sitôt qu'il fut arrivé à Carthage, il trouva la république dans un état bien différent de ce qu'il attendait : car, à cause de la longue durée de la lutte extérieure, il s'y alluma une guerre intestine si forte, que Carthage ne fut jamais dans un pareil danger, si ce n'est quand elle fut détruite. D'abord les soldats soudoyés, qui avaient servi contre les Romains, se révoltèrent; et leur nombre était de vingt mille. Ils soulevèrent toute l'Afrique et assiégèrent Carthage même. Les Carthaginois furent tellement épouvantés de ces désastres, qu'ils demandèrent des secours aux Romains ; et ils les obtinrent. Mais à

se compositurum bellum,	lui-même devoir terminer la guerre,
nisi ille	à moins que celui-là (Amilcar)
cum suis,	avec (et) ses *soldats*,
qui tenuerant Erycem,	qui avaient occupé Eryx,
decederent Sicilia	ne se retirassent de là Sicile
armis relictis,	*leurs* armes ayant été quittées (mises bas),
ipse dixerit,	lui-même dit,
patria succumbente,	*sa* patrie succombant,
se periturum	lui-même devoir périr [ner)
potius quam rediret	plutôt qu'il ne retournât (que de retour-
domum	dans *sa* demeure
cum tanto flagitio :	avec une si-grande honte :
non enim esse	en effet ne pas être (ajoutant qu'il ne
suæ virtutis	de (à) sa valeur [convenait pas)
tradere adversariis	de remettre aux ennemis
arma accepta a patria	les armes reçues de *sa* patrie
adversus hostes.	*pour lutter* contre les ennemis.
Catulus cessit	Catulus céda
pertinaciæ hujus.	à l'obstination de celui-ci.
II. At ille,	II. Cependant celui-là,
ut venit Carthaginem,	dès qu'il arriva à Carthage,
cognovit rempublicam	reconnut l'État
se habentem multo aliter	se portant bien autrement
ac sperabat :	qu'il *ne l'*espérait :
namque, diuturnitate	car, par *le fait de* la longue-durée
mali externi,	du fléau du-dehors,
tantum bellum intestinum	une si-grande guerre intestine
exarserat,	s'était allumée,
ut nunquam Carthago	que jamais Carthage
fuerit pari periculo,	ne fut dans un pareil danger,
nisi quum deleta est.	si-ce-n'est quand elle fut détruite.
Primo milites mercenarii,	D'abord les soldats mercenaires,
qui fuerant	qui avaient été (avaient servi)
adversus Romanos,	contre les Romains,
desciverunt ;	firent-défection ;
quorum numerus	desquels le nombre
erat viginti millium.	était de vingt mille.
Hi abalienarunt	Ceux-ci détachèrent *de Carthage*
Africam totam,	l'Afrique tout-entière,
oppugnarunt	*et* assiégèrent
Carthaginem ipsam.	Carthage même.
Quibus malis	Par lesquels maux [point
Pœni perterriti sunt adeo	les Carthaginois furent épouvantés à-tel-
ut etiam petiverint auxilia	que même ils demandèrent des secours
a Romanis,	aux Romains,
impetrarintque ea.	et obtinrent ces *secours*.
Sed extremo,	Mais à la fin,

ad desperationem pervenissent, Amilcarem imperatorem fecerunt. Is non solum hostes a muris Carthaginis removit, quum amplius centum millia facta essent armatorum, sed etiam eo compulit ut, locorum angustiis clausi, plures fame quam ferro interirent. Omnia oppida abalienata, in his Uticam atque Hipponem, valentissima totius Africæ, restituit patriæ. Neque eo fuit contentus, sed etiam fines imperii propagavit; tota Africa tantum otium reddidit ut nullum in ea bellum videretur multis annis fuisse.

III. Rebus his ex sententia peractis, fidenti animo atque infesto Romanis, quo facilius causam bellandi reperiret, effecit ut imperator cum exercitu in Hispaniam mitteretur, eoque secum duxit filium Annibalem, annorum novem. Erat præterea cum eo adolescens illustris, formosus, Asdrubal,

la fin, étant presque réduits au désespoir, ils firent Amilcar général. Non-seulement celui-ci repoussa les ennemis des murs de Carthage, tandis qu'ils étaient montés au nombre de plus de cent mille hommes armés, mais encore il les réduisit, au point qu'enfermés dans des défilés, il en périt plus par la faim que par le fer. Il rendit à sa patrie toutes les villes révoltées, entre autres Utique et Hippone, les plus puissantes de l'Afrique. Non-content de cela, il étendit même les bornes de l'empire, et rétablit dans toute l'Afrique un si grand calme, qu'il semblait qu'il n'y avait eu aucune guerre depuis bien des années.

III. Ces expéditions terminées à souhait, plein de confiance en lui-même et toujours acharné contre les Romains, pour qu'il trouvât plus facilement une cause de guerre, il fit en sorte d'être envoyé, comme général, avec une armée en Espagne; et il y mena son fils Annibal, âgé de neuf ans. Il avait, en outre, avec lui, un jeune homme

quum pervenissent jam	lorsqu'ils *en* étaient venus déjà
prope ad desperationem,	presque au désespoir,
fecerunt Amilcarem	ils firent Amilcar
imperatorem.	général.
Is non solum	Celui-ci non-seulement
removit hostes	écarta les ennemis
a muris Carthaginis,	des murs de Carthage,
quum	bien que
amplius centum millia	plus de cent milliers
armatorum	d'*hommes* armés
facta essent,	eussent été faits (réunis par eux),
sed etiam compulit eo,	mais encore *les* réduisit là,
ut clausi	que renfermés
angustiis locorum,	dans un espace-resserré de lieux (des défilés),
interirent fame	ils périrent par la faim
plures quam ferro.	en-plus-grand-nombre que par le fer.
Restituit patriæ	Il rendit à *sa* patrie
omnia oppida	toutes les places
abalienata,	détachées d'*elle*,
in his Uticam	parmi celles-ci Utique
atque Hipponem,	et Hippone,
valentissima totius Africæ.	les plus fortes de toute l'Afrique.
Neque fuit contentus eo,	Et il ne fut pas content de cela,
sed etiam propagavit	mais encore il recula
fines imperii;	les frontières de l'empire;
reddidit otium tantum	il rétablit une tranquillité si-grande
tota Africa,	dans toute l'Afrique,
ut nullum bellum	qu'aucune guerre
videretur fuisse in ea	ne paraissait avoir été dans elle
multis annis.	depuis de nombreuses années.
III. His rebus	III. Ces choses
peractis ex sententia,	ayant été terminées à *son* gré,
animo fidenti	d'une âme pleine-d'assurance
atque infesto Romanis,	et acharnée contre les Romains,
quo reperiret facilius	afin qu'il trouvât plus facilement
causam bellandi,	un motif de faire-la-guerre,
effecit	il fit *en sorte*
ut mitteretur in Hispaniam	qu'il fût envoyé en Espagne
imperator	*comme* général
cum exercitu,	avec une armée,
duxitque eo secum	et conduisit là avec lui-même
filium Annibalem,	*son* fils Annibal,
novem annorum.	*âgé* de neuf ans.
Erat præterea cum eo	Il y avait en outre avec lui
adolescens illustris,	un jeune homme illustre *de naissance*,
formosus,	*et* beau,
Asdrubal,	Asdrubal,

cui filiam suam in matrimonium dedit. De hoc ideo mentionem fecimus, quod, Amilcare occiso, ille exercitui præfuit, resque magnas gessit, et princeps largitione vetustos pervertit mores Carthaginiensium; ejusdemque post mortem Annibal ab exercitu accepit imperium.

IV. At Amilcar, posteaquam mare transiit in Hispaniamque venit, magnas res secunda gessit fortuna; maximas bellicosissimasque gentes subegit; equis, armis, viris, pecunia, totam locupletavit Africam. Hic quum in Italiam bellum inferre meditaretur, nono anno postquam in Hispaniam venerat, in prœlio pugnans adversus Vettones[1], occisus est. Hujus perpetuum odium erga Romanos maxime concitasse videtur secundum bellum Punicum : namque Annibal, filius ejus, assiduis patris obtestationibus eo est perductus ut interire, quam Romanos non experiri, mallet.

illustre et d'une grande beauté, nommé Asdrubal. Amilcar lui donna sa fille en mariage. Nous avons mentionné cet Asdrubal, parce qu'après qu'Amilcar eut été tué, il commanda l'armée et fit de grandes choses ; ce fut lui aussi qui pervertit le premier par des largesses les mœurs anciennes des Carthaginois ; après sa mort Annibal reçut de l'armée le commandement.

IV. Après qu'Amilcar eut passé la mer, et qu'il fut arrivé en Espagne, il y fit de grands exploits, avec l'aide de la fortune : il soumit des nations très-puissantes et très-belliqueuses ; il enrichit toute l'Afrique de chevaux, d'armes et d'argent. Comme il méditait de porter la guerre en Italie, la neuvième année après qu'il était venu en Espagne, il fut tué en se battant contre les Vettons. Sa haine perpétuelle contre les Romains paraît avoir principalement suscité la seconde guerre punique ; car Annibal, son fils, grâce aux instances continuelles de son père, en vint à mieux aimer périr que de ne pas se mesurer avec les Romains.

---

cui dedit suam filiam	à qui il donna sa fille
in matrimonium.	en mariage.
Fecimus mentionem de hoc	Nous avons fait mention de celui-ci
ideo quod,	parce que,
Amilcare occiso,	Amilcar ayant été tué,
ille præfuit exercitui,	*ce fut* lui *qui* commanda l'armée,
gessitque magnas res,	et fit de grandes choses,
et princeps	et le premier
pervertit largitione	corrompit par *ses* largesses
vetustos mores	les vieilles mœurs
Carthaginiensium;	des Carthaginois;
postque mortem ejusdem	et après la mort du même *Asdrubal*
Annibal accepit imperium	Annibal reçut le commandement
ab exercitu.	*déféré* par l'armée.
IV. At Amilcar,	IV. Cependant Amilcar,
posteaquam transiit mare	après qu'il eut passé la mer
venitque in Hispaniam,	et fut arrivé en Espagne,
gessit magnas res	fit de grandes choses
fortuna secunda;	avec une fortune favorable;
subegit	il soumit
gentes maximas	les nations les plus grandes
bellicosissimasque;	et les plus belliqueuses;
locupletavit Africam totam	il enrichit l'Afrique tout-entière
equis, armis,	de chevaux, d'armes,
viris, pecunia.	d'hommes, d'argent.
Quum hic meditaretur	Comme celui-ci méditait
inferre bellum in Italiam,	de porter la guerre en Italie,
nono anno	la neuvième année
postquam venerat	après qu'il était venu
in Hispaniam,	en Espagne,
occisus est in prœlio,	il fut tué dans une bataille,
pugnans	en combattant
adversus Vettones.	contre les Vettons.
Odium perpetuum hujus	La haîne persévérante de celui-ci
erga Romanos	envers les Romains
videtur maxime concitasse	paraît surtout avoir soulevé
secundum bellum Punicum:	la seconde guerre punique :
namque Annibal,	car Annibal,
filius ejus,	fils de lui,
perductus est	fut amené
obstestationibus assiduis	par les instances continuelles
patris	de son père
eo ut mallet interire	à-ce-point qu'il aimât-mieux périr
quam non experiri	que de ne point mettre-à-l'épreuve
Romanos.	les Romains.

ANNIBAL.

I. Annibal, Amilcaris filius, Carthaginiensis. Si verum est, quod nemo dubitat, ut populus Romanus omnes gentes virtute superarit, non est infitiandum Annibalem tanto præstitisse ceteros imperatores prudentia quanto populus Romanus antecedat fortitudine cunctas nationes : nam, quotiescumque cum eo congressus est in Italia, semper discessit superior. Quod nisi domi[1] civium suorum invidia debilitatus esset, Romanos videretur superare potuisse : sed multorum obtrectatio devicit unius virtutem. Hic autem, velut hereditate relictum, odium paternum erga Romanos sic conservavit ut prius animam quam id deposuerit : qui quidem quum patria pulsus esset et alienarum opum indigeret, nunquam destiterit animo bellare cum Romanis.

II. Nam, ut omittam Philippum[2], quem absens hostem reddidit Romanis, omnium his temporibus potentissimus rex

---

ANNIBAL.

I. Annibal, fils d'Amilcar, était Carthaginois. S'il est vrai, ce dont personne ne doute, que le peuple romain ait surpassé tous les peuples en valeur, on ne doit point nier qu'Annibal n'ait autant excellé en prudence et en habileté par-dessus tous les autres capitaines, que le peuple romain devançait en courage toutes les nations. Car, toutes les fois qu'Annibal en est venu aux mains avec lui, il est toujours sorti vainqueur du combat. Que s'il n'avait pas été affaibli chez lui par l'envie de ses concitoyens, il semble qu'il aurait pu vaincre les Romains. Mais la jalousie d'un grand nombre triompha du mérite d'un seul. Héritier de la haine de son père pour Rome, il y resta si fidèle qu'il mourut avant d'y renoncer; au point qu'ayant été chassé de sa patrie, et ayant besoin de secours étrangers, il ne cessa jamais de nourrir des projets de guerre contre les Romains.

II. En effet, sans parler de Philippe, qu'il rendit de loin l'ennemi de Rome, le roi Antiochus fut le plus puissant de tous ceux de

ANNIBAL.

I. Annibal,
filius Amilcaris,
Carthaginiensis.
Si est verum,
quod nemo dubitat,
ut populus Romanus
superarit virtute
omnes gentes,
non infitiandum est
Annibalem
præstitisse tanto prudentia
ceteros imperatores
quanto populus Romanus
antecedat fortitudine
cunctas nationes :
nam, quotiescumque
congressus est cum eo
in Italia,
semper discessit superior.
Quod nisi debilitatus esset
domi
invidia suorum civium,
videretur potuisse
superare Romanos :
sed obtrectatio multorum
devicit virtutem unius.
Hic autem conservavit sic
odium paternum
erga Romanos,
velut relictum hereditate,
ut deposuerit animam
priusquam id :
qui quidem,
quum pulsus esset patria
et indigeret
opum alienarum,
nunquam destiterit
bellare animo
cum Romanis.
II. Nam,
ut omittam Philippum,
quem absens
reddidit hostem Romanis,
Antiochus
fuit his temporibus

ANNIBAL.

I. Annibal,
fils d'Amilcar,
Carthaginois.
S'il est vrai,
ce dont personne ne doute,
que le peuple romain
ait surpassé en valeur
toutes les nations,
il ne faut pas nier
Annibal
l'avoir emporté autant en habileté
sur tous-les-autres généraux
que le peuple romain
est-supérieur en bravoure
à tous les peuples :
car, toutes-les-fois-que
il (Annibal) en-vint-aux-mains avec lui
en Italie,
toujours il se retira vainqueur.
Que s'il n'avait été affaibli
à l'intérieur
par l'envie de ses concitoyens,
il paraîtrait avoir pu
vaincre les Romains :
mais le dénigrement d'un grand-nombre
vainquit le mérite d'un-seul.
Or celui-ci garda à-tel-point
la haine de-son-père
envers les Romains,
comme laissée en héritage,
qu'il quitta la vie
avant que *de quitter* cette *haine*.
lui qui à la vérité,
lorsqu'il avait été chassé de *sa* patrie
et avait-besoin
des secours d'-autrui,
jamais ne cessa
de faire-la-guerre en pensée
avec les Romains.
II. En effet,
pour que je laisse-de-côté Philippe
lequel *bien qu'*absent (de loin)
il rendit ennemi des Romains,
Antiochus
fut dans ces temps-là

Antiochus[1] fuit. Hunc tanta cupiditate incendit bellandi, ut usque a Rubro mari arma conatus sit inferre Italiæ. Ad quem quum legati venissent Romani, qui de ejus voluntate explorarent, darentque operam consiliis clandestinis ut Annibalem in suspicionem regi adducerent, tanquam ab ipsis corruptum, alia atque antea sentire, neque id frustra fecissent; idque Annibal comperisset, seque ab interioribus consiliis segregari vidisset : tempore dato adiit ad regem, eique quum multa de fide sua et odio in Romanos commemorasset, hoc adjunxit : « Pater, inquit, meus, Amilcar, puerulo me, utpote non amplius novem annos nato, in Hispaniam imperator proficiscens Carthagine, Jovi Optimo Maximo hostias immolavit. Quæ divina res dum conficiebatur, quæsivit a me vellemne secum in

ce temps-là. Annibal enflamma ce prince d'un si grand désir de faire la guerre, qu'il entreprit de porter ses armes en Italie, depuis les bords de la mer Rouge. Des ambassadeurs romains étant venus vers lui pour observer ses dispositions et travaillant par des menées clandestines à lui faire soupçonner qu'Annibal, corrompu par eux-mêmes, avait des sentiments différents de ceux qu'il avait eus auparavant, et ne l'ayant pas fait en vain; Annibal l'apprit, et s'étant vu écarter des conseils secrets, il aborda le roi dans un moment favorable; et, après lui avoir longuement parlé de sa bonne foi et de sa haine pour les Romains, il ajouta ces mots : « Mon père Amilcar, quand j'étais petit enfant, puisque je n'avais pas plus de neuf ans, partant de Carthage pour l'Espagne en qualité de général, immola des victimes au grand Jupiter. Pendant que le sacrifice se faisait, il me demanda si je vou-

rex potentissimus omnium.	le roi le plus puissant de tous.
Incendit hunc	Il enflamma celui-ci
tanta cupiditate bellandi,	d'un si-grand désir de faire-la-guerre,
ut conatus sit	qu'il entreprit
inferre arma Italiæ	de porter *ses* armes en Italie
usque a mari Rubro.	depuis la mer Rouge.
Ad quem	Vers lequel
quum legati Romani	comme des ambassadeurs romains
venissent,	étaient venus,
qui explorarent	lesquels devaient faire-un-essai (s'assurer)
de voluntate ejus,	des dispositions de lui,
darentque operam	et devaient donner *leurs* soins
consiliis clandestinis [nem	par des intrigues clandestines
ut adducerent in suspicio-	à ce qu'ils amenassent en suspicion (ren-
Annibalem regi,	Annibal au roi, [dissent suspect)
tanquam	comme (en insinuant que)
corruptum ab ipsis	corrompu par eux-mêmes
sentire alia	*lui* avoir (il avait)-des sentiments autres
atque antea,	qu'auparavant,
neque fecissent id	et comme ils n'avaient pas fait cela
frustra,	vainement,
Annibalque	et qu'Annibal
comperisset id,	avait reconnu cela,
vidissetque	et avait vu
se segregari	lui-même être écarté
a consiliis interioribus	des conseils intimes
regis;	du roi; [cordé,
tempore dato	un moment *d'entretien lui* ayant été ac-
adiit ad regem,	il se rendit auprès du roi,
quumque	et après que
commemorasset ei	il eut rappelé à lui
multa	des *faits* nombreux
de sua fide	au-sujet-de sa loyauté
et odio in Romanos,	et de *sa* haine contre les Romains,
adjunxit hoc :	il ajouta ceci :
« Meus pater Amilcar,	« Mon père Amilcar,
inquit,	dit-il,
me puerulo,	moi *étant* tout-enfant,
utpote nato	en-tant-que né (car j'étais né)
non amplius novem annos,	depuis pas plus de neuf ans,
proficiscens Carthagine	partant de Carthage
in Hispaniam	pour l'Espagne
imperator,	*comme* général,
immolavit hostias	immola des victimes
Jovi Optimo Maximo.	à Jupiter Très-bon *et* Très-grand.
Dum quæ res divina	Tandis que cette opération sacrée
conficeretur,	s'accomplissait,

castra proficisci. Id quum libenter accepissem, atque ab eo petere cœpissem ne dubitaret ducere, tum ille : « Faciam, « inquit, si fidem mihi, quam postulo, dederis. » Simul me ad aram adduxit, apud quam sacrificare instituerat, eamque, ceteris remotis, tenentem jurare jussit nunquam me in amicitia cum Romanis fore. Id ego jusjurandum patri datum usque ad hanc ætatem ita conservavi ut nemini dubium esse debeat quin reliquo tempore eadem mente sim futurus. Quare, si quid amice de Romanis cogitabis, non imprudenter feceris si me celaris; quum quidem bellum parabis, te ipsum frustraberis si non me in eo principem posueris. »

III. Hac igitur, qua diximus, ætate cum patre in Hispaniam profectus est. Cujus post obitum, Asdrubale imperatore suf-

drais partir avec lui pour l'armée. Comme j'eus reçu cette proposition avec plaisir, et que je me fus mis à le prier de ne pas balancer à m'emmener : *Je le ferai, si tu me donnes la parole que je te demande.* Et en même temps il me conduisit à l'autel, où il avait commencé à sacrifier; et tous les autres assistants étant écartés, il m'ordonna, pendant que j'y posais la main, de jurer que je ne serais jamais en amitié avec les Romains. Ce serment que je fis à mon père, je l'ai gardé jusqu'à ce jour de telle manière, qu'il ne doit être douteux à personne que, durant le reste de ma vie, je ne sois dans la même disposition. Si donc tu médites quelque alliance à l'égard des Romains, tu feras prudemment de me le cacher; mais quand tu prépareras la guerre contre eux, tu te nuiras à toi-même si tu ne me fais pas chef de l'entreprise. »

III. A l'âge donc que nous avons dit, Annibal partit pour l'Espagne avec son père; à la mort d'Amilcar, Asdrubal lui ayant été

quæsivit a me	il demanda à moi
vellemne proficisci secum	si je voulais partir avec lui
in castra.	pour les camps.
Quum accepissem id	Lorsque j'eus accepté cela
libenter,	de-bon-gré,
atque cœpissem	et que j'eus commencé
petere ab eo	à demander à lui
ne dubitaret ducere,	qu'il n'hésitât pas à *m*'emmener,
tum ille :	alors celui-là :
« Faciam, inquit,	« Je *le* ferai, dit-il,
« si dederis mihi	« si tu donnes à moi
« fidem quam postulo. »	« la parole que je demande. »
Simul adduxit me	En-même-temps il amena moi
ad aram,	vers l'autel,
apud quam instituerat	auprès duquel il avait commencé
sacrificare,	à faire-le-sacrifice,
ceterisque remotis,	et tous-les-autres étant éloignés,
jussit	il ordonna *moi*
tenentem eam	tenant (touchant) cet *autel*
jurare me nunquam	jurer moi jamais
fore in amicitia	ne devoir être en amitié
cum Romanis.	avec les Romains.
Ego conservavi	Moi j'ai observé
usque ad hanc ætatem	jusqu'à cet âge
id jusjurandum	ce serment
datum patri,	donné à *mon* père,
ita ut debeat	de-telle-façon qu'il *ne* doive
esse dubium nemini	être douteux pour personne
quin futurus sim	que je ne doive être
eadem mente	dans le même sentiment
reliquo tempore.	le reste-du temps.
Quare,	C'est-pourquoi,
si cogitabis quid amice	si tu médites quelque chose amicalement
de Romanis,	au-sujet-des Romains,
non feceris imprudenter	tu n'auras pas agi sans-prudence
si celaris me ;	si tu *le* caches à moi ;
quum quidem parabis	*mais* en vérité quand tu prépareras
bellum,	la guerre,
frustraberis te ipsum	tu feras-tort à toi-même
si non posueris me	si tu n'établis pas moi
principem in eo. »	tenant-le-premier-rang dans cette *guerre*. »
III. Hac igitur ætate,	III. Donc à cet âge,
qua diximus,	que nous avons dit,
profectus est Hispaniam	il partit pour l'Espagne
cum patre.	avec *son* père.
Post obitum cujus,	Après la mort de celui-ci,
Asdrubale suffecto	Asdrubal ayant été mis-*à-sa*-place



fecto, equitatui omni præfuit. Hoc quoque interfecto, exercitus summam imperii ad eum detulit : id, Carthaginem delatum, publice comprobatum est. Sic Annibal, minor quinque et viginti annis natus, imperator factus, proximo triennio omnes gentes Hispaniæ bello subegit; Saguntum, fœderatam civitatem[1], vi expugnavit : tres exercitus maximos comparavit. Ex his unum in Africam misit, alterum cum Adrusbale fratre in Hispania reliquit, tertium in Italiam secum duxit. Saltum Pyrenæum transiit; quacumque iter fecit, cum omnibus incolis conflixit; neminem nisi victum dimisit. Ad Alpes posteaquam venit, quæ Italiam ab Gallia sejungunt, quas nemo unquam cum exercitu ante eum, præter Herculem Graium[2], transierat (quo facto is hodie saltus *Graius* appellatur), Alpicos, conantes prohibere transitu, concidit, loca patefecit,

donné pour successeur, Annibal commanda toute la cavalerie. Le nouveau général ayant aussi été tué, l'armée lui déféra le suprême commandement. Ce choix, connu à Carthage, y fut approuvé par l'autorité publique. Annibal ainsi fait général, ayant moins de vingt-cinq ans, soumit par les armes, dans le cours des années suivantes, toutes les nations de l'Espagne ; il prit de force Sagonte, ville alliée des Romains ; il forma trois armées très-puissantes. Il en envoya une en Afrique, il en laissa une en Espagne avec son frère Asdrubal ; il mena la troisième avec lui en Italie. Il passa les défilés des Pyrénées. Partout où il fit route, il se battit avec les habitants du pays ; il ne laissa aucun peuple qu'il ne l'eût vaincu. Après qu'il fut arrivé aux Alpes, qui séparent l'Italie de la Gaule, que jamais personne n'avait traversées avant lui avec une armée, si ce n'est l'Hercule grec (d'où vient qu'aujourd'hui elles sont appelées les Alpes grecques), il tailla en pièces les habitants de ces montagnes, qui entreprenaient d'arrêter sa marche. Il s'ouvrit des passages, se fraya des chemins, et fit en

imperatore,	*comme* général,
præfuit omni equitatui.	il fut-à-la-tête-de toute la cavalerie.
Hoc quoque interfecto,	Celui-ci aussi ayant été tué,
exercitus detulit ad eum	l'armée déféra à lui
summam imperii :	l'ensemble du commandement :
id, delatum Carthaginem,	cet *acte*, apporté (annoncé) à Carthage,
comprobatum est publice.	fut approuvé au-nom-de-l'État.
Sic Annibal,	Ainsi Annibal,
natus minor	étant-par-naissance moins-âgé
quinque et viginti annis,	que cinq et vingt (vingt-cinq) ans,
factus imperator,	fait général,
subegit bello	soumit par la guerre
triennio proximo	dans les trois-années suivantes
omnes gentes Hispaniæ ;	toutes les nations de l'Espagne ;
expugnavit vi Saguntum,	il enleva par la force Sagonte,
civitatem fœderatam ;	cité alliée *des Romains ;*
comparavit	il réunit
tres exercitus maximos.	trois armées très-grandes.
Misit unum ex his	Il envoya l'une de celles-ci
in Africam,	en Afrique,
reliquit alterum	laissa la seconde
in Hispania	en Espagne
cum fratre Asdrubale,	avec *son* frère Asdrubal,
duxit tertium secum	emmena la troisième avec lui-même
in Italiam.	en Italie.
Transiit	Il traversa
saltum Pyrenæum ;	la gorge des-Pyrénées ;
quacumque fecit iter,	partout où il fit route (passa),
conflixit cum incolis ;	il lutta avec les habitants ;
dimisit neminem	il *ne* laissa-partir personne
nisi victum.	sinon vaincu.
Posteaquam venit	Lorsqu'il fut arrivé
ad Alpes,	auprès des Alpes,
quæ sejungunt Italiam	qui séparent l'Italie
ab Gallia,	de la Gaule,
quas nemo unquam	*et* que personne jamais
transierat ante eum	n'avait franchies avant lui
cum exercitu,	avec une armée,
præter Herculem Graium	excepté l'Hercule grec
(quo facto	(d'après lequel fait
is saltus hodie	ce défilé aujourd'hui
appellatur Graius),	est appelé Grec),
concidit Alpicos,	il tailla-en-pièces les habitants-des-Alpes,
conantes	qui s'efforçaient
prohibere transitu,	de *l'*écarter du passage,
patefecit loca,	ouvrit *ces* contrées,
munivit itinera,	pratiqua des routes,

itinera munivit, effecitque ut ea elephantus ornatus ire posset, qua antea unus homo inermis vix poterat repere. Hac copias traduxit, in Italiamque pervenit.

IV. Conflixerat apud Rhodanum cum P. Cornelio Scipione consule, eumque pepulerat. Cum hoc eodem, de Clastidio[1], apud Padum decernit, saucium inde ac fugatum dimittit. Tertio, idem Scipio cum collega Tiberio Longo[2] apud Trebiam adversus eum venit; cum his manum conseruit, utrosque profligavit. Inde per Ligures Apenninum transiit, petens Etruriam. Hoc itinere adeo gravi morbo afficitur oculorum ut postea nunquam dextero æque bene usus sit. Qua valetudine quum etiamnunc premeretur lecticaque ferretur, C. Flaminium consulem apud Trasimenum cum exercitu insidiis circumventum occidit; neque multo post, C. Centenium prætorem, cum

sorte qu'un éléphant chargé pût marcher par des endroits où un homme seul et sans armes pouvait à peine ramper. Ce fut par là qu'il fit passer ses troupes, et qu'il parvint en Italie.

IV. Il s'était battu près du Rhône avec le consul Cornélius Scipion, et l'avait repoussé. Il combattit le même consul auprès du Pô, pour Clastidium ; il le renvoya de là blessé et en fuite. Le même Scipion marcha une troisième fois contre lui vers la Trébie, avec son collègue Tibérius Longus. Annibal en vint aux mains avec eux, et les défit l'un et l'autre. De là, il passa l'Apennin par le pays des Liguriens, marchant vers l'Étrurie. Dans cette route il fut attaqué d'un mal d'yeux si grave, que dans la suite il ne se servit jamais aussi bien de l'œil droit qu'auparavant. Tandis qu'il était encore affligé de cette incommodité et qu'il était porté en litière, il fit perdre la vie au consul Caïus Flaminius, et tailla en pièces son armée à Trasimène, après l'avoir cerné dans une embuscade. Il traita de même, peu de temps après, le préteur Caïus Centénius, qui occupait des défilés

effecitque	et fit *en sorte*
ut elephantus ornatus	qu'un éléphant équipé (avec sa charge)
posset ire eo,	pût aller par là,
quo antea	par où auparavant
unus homo inermis	un-seul homme sans-armes
poterat vix repere.	pouvait à-peine se glisser.
Traduxit copias hac,	Il fit-passer *ses* troupes par là,
pervenitque in Italiam.	et arriva en Italie.
IV. Conflixerat	IV. Il en-était-venu-aux-mains
apud Rhodanum	auprès du Rhône
cum P. Cornelio Scipione	avec P. Cornélius Scipion
consule,	consul,
pepuleratque eum.	et avait battu lui.
Decernit cum hoc eodem	Il lutte avec ce même *Scipion*
de Clastidio,	au-sujet-de Clastidium,
apud Padum,	auprès du Pô,
dimittitque inde	et *le* laisse-partir de là
saucium ac fugatum.	blessé et mis-en-fuite.
Tertio	Une-troisième-fois
idem Scipio cum collega	le même Scipion avec *son* collègue
Tiberio Longo	Tibérius Longus
venit adversus eum	s'avança contre lui
apud Trebiam;	auprès de la Trébie ;
conseruit manum	il engagea la main (en vint aux mains
cum his,	avec ceux-ci,
profligavit utrosque.	et *les* battit l'un-et-l'autre.
Inde transiit Apenninum	De là il franchit l'Apennin
per Ligures,	à travers les Liguriens (la Ligurie),
petens Etruriam.	gagnant (pour gagner) l'Étrurie.
Hoc itinere	Dans ce trajet
afficitur morbo oculorum	il est atteint d'une maladie des yeux
adeo gravi	tellement grave
ut nunquam postea	que jamais dans-la-suite
usus sit dextro	il ne se servit de l'*œil* droit
æque bene.	aussi bien *qu'auparavant.*
Qua valetudine	Par laquelle maladie
quum premeretur	tandis qu'il était tourmenté
etiamnunc	alors encore
ferreturque lectica,	et était porté en litière,
occidit	il tua
consulem C. Flaminium	le consul C. Flaminius
circumventum insidiis	enveloppé dans une embuscade
cum exercitu	avec *son* armée
apud Trasimenum;	auprès de Trasimène ;
neque multo post,	et pas beaucoup (peu de temps) après,
prætorem C. Centenium,	*il tua* le préteur C. Centénius,
occupantem saltus	qui occupait les défilés

delecta manu saltus occupantem. Hinc in Apuliam pervenit. Ibi obviam ei venerunt duo consules, Terentius et L. Paulus Æmilius. Utriusque exercitus uno prœlio[1] fugavit; Paulum consulem occidit, et aliquot præterea consulares, in his Cn. Servilium Geminum, qui superiore anno fuerat consul.

V. Hac pugna pugnata, Romam profectus nullo resistente, in propinquis urbis montibus moratus est. Quum aliquot ibi dies castra habuisset, et reverteretur Capuam, Q. Fabius Maximus, dictator Romanus[2], in agro Falerno se ei objecit. Hic, clausus locorum angustiis, noctu sine ullo detrimento exercitus se expedivit. Fabio, callidissimo imperatori, verba dedit : namque, obducta nocte, sarmenta in cornibus juvencorum deligata incendit, ejusque generis multitudinem magnam dispalatam immisit. Quo repentino objectu viso, tantum terrorem injecit exercitui Romanorum, ut egredi extra vallum

avec un corps d'élite. Il entra ensuite en Apulie. Là, vinrent au-devant de lui les deux consuls, Caïus Térentius Varron et L. Paul-Émile. Il mit en fuite leurs deux armées dans une seule bataille. Le consul Paul-Émile, et, en outre, quelques consulaires, y furent tués; parmi ceux-ci, Cnéïus Servilius Géminus, qui l'année précédente avait été consul.

V. Après cette bataille, Annibal marcha vers Rome sans trouver de résistance. Il s'arrêta sur les montagnes voisines de la ville. Après avoir campé là quelques jours, comme il retournait à Capoue, Quintus Fabius Maximus, dictateur des Romains, se présenta devant lui, sur le territoire de Falerne. Annibal, enfermé dans des défilés, s'en dégagea la nuit, sans que son armée eût souffert. Il joua Fabius, général très-rusé : car, pendant une nuit obscure, il mit le feu à des sarments liés aux cornes de jeunes taureaux, et lâcha de tous côtés une grande multitude de ces animaux, qui se dispersèrent çà et là. Par ce spectacle offert tout à coup aux yeux, il jeta une si grande terreur dans l'armée des Romains, qu'aucun d'eux n'osa sortir

cum manu delecta.	avec une troupe d'-élite.
Hinc pervenit in Apuliam.	De là il arriva en Apulie.
Ibi duo consules,	Là les deux consuls,
C. Terentius	C. Terentius
et L. Paulus Æmilius,	et L. Paulus Émilius,
venerunt obviam ei.	vinrent à-la-rencontre à (de) lui.
Fugavit uno prœlio	Il mit-en-déroute en un-seul combat
exercitus utriusque;	les armées de l'un-et-l'autre;
occidit consulem Paulum,	il tua le consul Paulus,
et præterea	et en outre
aliquot consulares,	quelques *personnages* consulaires,
in his	*et* parmi ceux-ci
Cn. Servilium Geminum,	Cn. Servilius Geminus,
qui fuerat consul	qui avait été consul
anno superiore.	l'année précédente.
V. Hac pugna pugnata,	V. Cette bataille ayant été livrée,
profectus Romam,	étant parti pour Rome,
nullo resistente,	personne ne *lui* résistant,
moratus est	il s'arrêta
in montibus	sur les montagnes
propinquis urbis.	voisines de la ville.
Quum habuisset castra ibi	Comme il avait eu *son* camp là
aliquot dies,	pendant quelques jours,
et reverteretur Capuam,	et qu'il retournait à Capoue,
Q. Fabius Maximus,	Q. Fabius Maximus,
dictator Romanus,	dictateur romain,
se objecit ei	se jeta-au-devant de lui
in agro Falerno.	sur le territoire de-Falerne.
Hic, clausus	Là, renfermé [filé),
angustiis locorum,	dans un espace-resserré de lieux (un dé-
se expedivit noctu	il se dégagea de nuit
sine ullo detrimento	sans aucune perte
exercitus.	de *son* armée.
Dedit verba Fabio,	Il donna des paroles à (trompa) Fabius,
imperatori callidissimo :	général très-habile :
namque, nocte obducta,	car, la nuit s'étant étendue *sur la terre*,
incendit sarmenta	il mit-le-feu à des sarments
deligata in cornibus	attachés aux cornes
juvencorum,	de jeunes-taureaux,
immisitque	et lança
magnam multitudinem	un grand nombre
ejus generis	*d'animaux* de cette espèce
dispalatam.	se-répandant-de-tous-côtés.
Quo viso repentino	Ce spectacle soudain (imprévu)
objecto,	ayant été présenté,
injecit tantum terrorem	il jeta une si-grande terreur
exercitui Romanorum,	dans l'armée des Romains,

nemo sit ausus. Hanc post rem gestam, non ita multis diebus, M. Minucium Rufum, magistrum equitum, pari ac dictatorem imperio, dolo productum in prœlium, fugavit. Tiberium Sempronium Gracchum, iterum consulem, in Lucanis absens in insidias inductum sustulit[1]; Marcum Claudium Marcellum, quinquies consulem, apud Venusiam pari modo interfecit. Longum est enumerare prœlia : quare hoc unum satis erit dictum, ex quo intelligi possit quantus ille fuerit : quandiu in Italia fuit, nemo ei in acie restitit; nemo adversus eum, post Cannensem pugnam, in campo castra posuit.

VI. Hic invictus, patriam defensum revocatus, bellum gessit adversus P. Scipionem, filium ejus quem ipse primum apud Rhodanum, iterum apud Padum, tertio apud Trebiam fugaverat. Cum hoc, exhaustis jam patriæ facultatibus, cupivit

de son retranchement. Peu de jours après cette action, il mit en fuite, dans une bataille où il l'avait engagé par ruse, Marcus Minutius Rufus, maître de la cavalerie, qui avait une autorité égale à celle du dictateur. Dirigeant de loin les événements, il fit périr dans la Lucanie, après l'avoir attiré dans des embuscades, Tibérius Sempronius Gracchus, consul pour la seconde fois. Il fit perdre la vie de la même manière, auprès de Venouse, à Marcus Claudius Marcellus, qui avait été cinq fois consul. Il serait long d'énumérer ses batailles. Un mot suffit pour faire juger de sa supériorité : tant qu'il fut dans l'Italie, personne ne lui résista sur un champ de bataille; personne, après la bataille de Cannes, ne campa en plaine devant lui.

VI. Ce guerrier invaincu, rappelé pour défendre sa patrie, fit la guerre contre Publius Scipion, fils de ce Publius Scipion que lui-même avait mis en fuite, d'abord près du Rhône, une seconde fois près du Pô, et une troisième auprès de la Trébie. Les ressources de

ut nemo ausus sit
egredi extra vallum.
Diebus non ita multis
post hanc rem gestam,
fugavit
M. Minucium Rufum,
magistrum equitum,
imperio pari
ac dictatorem,
productum dolo
in prœlium.
Absens
sustulit in Lucanis
Tiberium Sempronium
Gracchum,
consulem iterum,
inductum in insidias;
interfecit pari modo
apud Venusiam
Marcum Claudium
Marcellum,
quinquies consulem.
Est longum
enumerare prœlia :
quare hoc unum dictum
erit satis,
ex quo possit intelligi
quantus ille fuerit :
quandiu fuit in Italia,
nemo restitit ei
in acie;
nemo,
post pugnam Cannensem,
posuit castra adversus eum
in campo.
VI. Hic invictus,
revocatus
defensum patriam,
gessit bellum
adversus P. Scipionem,
filium ejus quem ipse
fugaverat
primum apud Rhodanum,
iterum apud Padum,
tertio apud Trebiam.
Facultatibus patriæ
exhaustis jam,

que personne n'osa
sortir hors du retranchement.
Des jours pas tellement nombreux (peu
après ce fait accompli, [de jours)
il mit en-déroute
M. Minucius Rufus,
maître des cavaliers (de la cavalerie),
révêtu d'une autorité aussi-grande
que le dictateur,
attiré (après l'avoir attiré) par une ruse
à un combat.
Quoique absent
il fit-périr chez les Lucaniens
Tibérius Sempronius
Gracchus,
consul pour-la-seconde-fois,
amené dans des embûches;
il tua d'une pareille manière
auprès de Venouse
Marcus Claudius
Marcellus,
cinq-fois consul.
Il est (serait) long
d'énumérer *ses* batailles :
c'est-pourquoi cette seule chose dite
sera assez, [(pour faire comprendre)
d'après laquelle il puisse être compris
combien-grand celui-là fut :
tant qu'il fut en Italie,
personne ne résista à lui
en bataille-rangée;
personne,
après la bataille de-Cannes,
n'établit *son* camp en-face-de lui
dans la plaine.
VI. Ce *général* invaincu,
rappelé
pour défendre *sa* patrie,
fit la guerre
contre P. Scipion,
fils de celui que lui-même
avait mis-en-déroute
d'abord auprès du Rhône,
une-seconde-fois auprès du Pô,
une-troisième-fois auprès de la Trébie.
Les ressources de *sa* patrie
étant épuisées déjà,

in præsentia bellum componere, quo valentior postea congrederetur. In colloquium convenit : conditiones non convenerunt. Post id factum paucis diebus, apud Zamam cum eodem conflixit. Pulsus, incredibile dictu, biduo et duabus noctibus Adrumetum pervenit, quod abest a Zama circiter millia passuum trecenta[4]. In hac fuga, Numidæ, qui simul cum eo ex acie excesserant, insidiati sunt ei : quos non solum effugit, sed etiam ipsos oppressit. Adrumeti reliquos ex fuga collegit, novis delectibus, paucis diebus, multos contraxit.

VII. Quum in apparando acerrime esset occupatus, Carthaginienses bellum cum Romanis composuerunt. Ille nihilo secius exercitui postea præfuit, resque in Africa gessit; itemque Mago frater ejus, usque ad P. Sulpicium et C. Aurelium consules. His enim magistratibus, legati Carthaginienses

sa patrie étant épuisées, il désira obtenir une trêve, pour l'attaquer dans la suite avec plus de force. Il eut une conférence avec Scipion, mais on ne s'accorda pas sur les conditions de la paix. Peu de jours après cet événement, il en vint aux mains avec le même général auprès de Zama. Battu et mis en fuite, il parvint, ce qui est incroyable à dire, en deux jours et deux nuits, à Adrumète, qui est distante de Zama d'environ trois cents milles. Dans cette fuite, les Numides, qui s'étaient sauvés avec lui du champ de bataille, lui tendirent des embûches ; non-seulement il leur échappa, mais encore il les accabla eux-mêmes. A Adrumète, il recueillit le reste des fuyards, et, par de nouvelles levées, il forma en peu de jours un nombreux corps d'armée.

VII. Pendant qu'il s'occupait avec activité à préparer la guerre, les Carthaginois traitèrent avec les Romains. Annibal n'en fut pas moins, ensuite, à la tête de l'armée, et il fit des entreprises en Afrique, ainsi que son frère Magon, jusqu'au consulat de Publius Sulpicius et de Caïus Aurélius. Ceux-ci étant en charge, des ambassadeurs cartnaginois vinrent à Rome pour rendre grâces au sénat

concupivit	il souhaita [celui-ci
componere bellum cum hoc	d'arranger la guerre (faire la paix) avec
in præsentia,	pour le présent,
quo valentior	afin que plus fort
congrederetur postea.	il en-vint-aux-mains dans-la-suite.
Convenit in colloquium :	Il vint-*le*-trouver à-une entrevue :
conditiones	les conditions
non convenerunt.	ne s'accordèrent pas.
Paucis diebus	Peu de jours
post id factum,	après ceci fait (cette entrevue),
conflixit cum eodem	il engagea-la-lutte avec le même *Scipion*,
apud Zamam.	auprès de Zama.
Pulsus, biduo	Battu, en deux-jours
et duabus noctibus,	et deux nuits,
incredibile dictu,	chose incroyable à dire,
pervenit Adrometum,	il arriva à Adrumète,
quod abest a Zama	qui est-éloignée de Zama
trecenta millia passuum	de trois-cents milliers de pas
circiter.	environ.
In hac fuga, Numidæ	Dans cette fuite, les Numides
qui excesserant ex acie	qui étaient sortis de la bataille
simul cum eo,	en-même-temps avec lui,
insidiati sunt ei :	tendirent-des embûches à lui :
quos non solum effugit,	auxquels non-seulement il échappa,
sed etiam oppressit ipsos.	mais encore il *les* écrasa eux-mêmes.
Collegit Adrumeti	Il rassembla à Adrumète
reliquos ex fuga;	ceux-qui-restaient de la déroute ;
novis delectibus,	par de nouvelles levées,
paucis diebus,	en peu-de jours,
contraxit multos. [patus	il réunit de nombreux *soldats*.
VII. Quum esset occu-	VII. Tandis qu'il était occupé
acerrime	très-activement
in apparando,	à faire-des-préparatifs,
Carthaginienses	les Carthaginois
composuerunt bellum	arrangèrent la guerre (firent la paix)
cum Romanis.	avec les Romains.
Ille nihilo secius	Celui-là en rien moins (néanmoins)
præfuit exercitui	fut-à-la-tête de l'armée
postea,	dans-la-suite,
gessitque res in Africa;	et fit des expéditions en Afrique ;
itemque Mago, frater ejus,	et de même Magon, frère de lui,
usque ad consules	jusqu'aux consuls (au consulat de)
P. Sulpicium	P. Sulpicius
et C. Aurelium.	et C. Aurélius.
His enim magistratibus,	En effet ceux-ci *étant* magistrats,
legati Carthaginienses	des députés carthaginois
venerunt Romam,	vinrent à Rome,

Romam venerunt, qui senatui populoque Romano gratias agerent, quod cum his pacem fecissent, ob eamque rem corona aurea eos donarent, simulque peterent ut obsides eorum Fregellis[1] essent, captivique redderentur. His ex senatusconsulto responsum est, « Munus eorum gratum acceptumque esse; obsides, quo loco rogarent, futuros; captivos non remissuros, quod Annibalem, cujus opera susceptum bellum foret, inimicissimum nomini Romano, etiamnunc cum imperio apud exercitum haberent, itemque fratrem ejus Magonem. » Hoc responso Carthaginienses cognito Annibalem domum Magonemque revocarunt. Hic ut rediit, prætor factus est, postquam rex[2] fuerat anno secundo et vicesimo : ut enim Romæ consules, sic Carthagine quotannis annui bini reges creabantur. In eo magistratu pari diligentia se Annibal præbuit ac fuerat in bello : namque effecit ex novis vectigalibus non solum ut esset pecunia quæ Romanis ex fœdere

et au peuple romain de ce qu'ils avaient fait la paix avec eux, pour leur faire présent d'une couronne d'or, et leur demander en même temps que leurs otages fussent placés à Frégelles, et que leurs prisonniers leur fussent rendus. Il leur fut répondu, par un sénatus-consulte, « que leur présent était agréable et bien reçu; que leurs otages seraient dans le lieu où ils le demandaient; mais qu'on ne leur remettrait point leurs prisonniers, parce qu'ils avaient, alors même encore, à la tête de leur armée, cet Annibal par les mains duquel la guerre avait été entreprise, cet ennemi acharné du nom romain, et en même temps son frère Magon. » Les Carthaginois, ayant appris cette réponse, rappelèrent chez eux Annibal et Magon. Annibal revint et fut fait préteur vingt-deux ans après avoir été roi. Car on créait chaque année à Carthage deux rois annuels, comme deux consuls à Rome. Dans cette magistrature, Annibal montra la même activité qu'il avait eue dans la guerre. Il trouva, en effet, dans de nouveaux impôts, non-seulement de quoi payer aux Ro-

qui agerent gratias	lesquels devaient rendre grâce
senatui	au sénat
populoque Romano,	et au peuple romain,
quod fecissent pacem	de ce qu'ils avaient fait la paix
cum his,	avec ceux-ci (les Carthaginois),
donarentque eos	et devaient gratifier eux
ob eam rem	pour ce fait
corona aurea,	d'une couronne d'-or,
simulque peterent	et en-même-temps devaient demander
ut obsides eorum	que les otages d'eux
essent Fregellis,	fussent à Frégelles, [dus.
captivique redderentur.	et que *leurs* prisonniers *leur* fussent ren-
Responsum est his	Il fut répondu à ceux-ci
ex senatusconsulto	d'après un sénatus-consulte
« Munus eorum	« Le présent d'eux
esse gratum acceptumque;	être agréable et accueilli;
obsides futuros loco	*leurs* otages devoir être dans l'endroit
quo rogarent;	où ils demandaient *qu'ils fussent;*
non remissuros	*les Romains* ne devoir pas *leur* renvoyer
captivos,	*leurs* prisonniers,
quod haberent etiamnunc	parce qu'ils avaient encore-alors
apud exercitum	auprès de *leur* armée
cum imperio	avec un commandement
Annibalem, opera cujus	Annibal, par les soins duquel
bellum susceptum foret,	la guerre avait été entreprise,
itemque Magonem,	et de même Magon,
fratrem ejus. »	frère de lui. »
Carthaginienses,	Les Carthaginois,
hoc responso cognito,	cette réponse étant connue,
revocarunt domum	rappelèrent à la maison
Annibalem Magonemque.	Annibal et Magon.
Ut hic rediit,	Dès que celui-ci (Annibal) fut revenu,
factus est prætor,	il fut fait préteur, [année
secundo et vicesimo anno	la deuxième et vingtième (vingt-deuxième)
postquam fuerat rex :	après qu'il avait été roi :
ut enim consules Romæ,	car comme des consuls *sont élus* à Rome,
sic Carthagine	ainsi à Carthage
bini reges annui	deux rois annuels (pour l'année)
creabantur quotannis.	étaient créés (élus) tous-les-ans.
In eo magistratu	Dans cette magistrature
Annibal se præbuit	Annibal se montra
diligentia pari	d'un zèle aussi-grand
ac fuerat in bello :	qu'il avait été dans la guerre :
namque effecit	car il fit
ex novis vectigalibus	par-suite-de nouveaux impôts
non solum	non-seulement
ut esset pecunia	qu'il y eût de l'argent

penderetur, sed etiam superesset quæ in ærario reponeretur. Deinde, anno post præturam, M. Claudio, L. Furio consulibus, Romani legati Carthaginem venerunt. Hos Annibal sui exposcendi gratia missos ratus, priusquam his senatus daretur, navem conscendit clam, atque in Syriam ad Antiochum profugit. Hac re palam facta, Pœni naves duas, quæ eum comprehenderent, si possent consequi, miserunt; bona ejus publicarunt, domum a fundamentis disjecerunt; ipsum exsulem judicarunt.

VIII. At Annibal, anno tertio postquam domo profugerat, L. Cornelio, Q. Minucio consulibus, cum quinque navibus Africam accessit in finibus Cyrenæorum, si forte Carthaginienses ad bellum, Antiochi spe fiduciaque, inducere posset; cui jam persuaserat ut cum exercitibus in Italiam proficisceretur. Huc Magonem fratrem excivit. Id ubi Pœni re-

mains le tribut stipulé dans le traité, mais encore un excédant à verser dans le trésor public. Un an après sa préture, Marcus Claudius et Lucius Furius étant consuls, des ambassadeurs romains vinrent à Carthage. Annibal, pensant qu'ils avaient été envoyés pour demander instamment qu'on leur livrât sa personne, avant qu'ils fussent admis au sénat, monta clandestinement sur un vaisseau, et s'enfuit en Syrie, auprès d'Antiochus. Cet événement devenu public, les Carthaginois envoyèrent deux bâtiments après lui, pour l'arrêter, s'ils pouvaient l'atteindre. Ils mirent ses biens en vente; ils renversèrent sa maison de fond en comble; ils le déclarèrent banni.

VIII. Trois ans après sa fuite, Lucius Cornélius et Quintus Minucius étant consuls, Annibal aborda en Afrique, sur les frontières des Cyrénéens, avec cinq vaisseaux, pour voir s'il pourrait par hasard entraîner les Carthaginois à faire la guerre, sur l'espoir et l'assurance du secours d'Antiochus, à qui il avait déjà persuadé de transporter ses armées en Italie. Il manda vers lui son frère Magon. Dès

quæ penderetur Romanis	qui fût (pour être payé) aux Romains
ex fœdere,	selon le traité,
sed etiam superesset	mais encore qu'il y *en* eût-de-surplus
quæ reponeretur in ærario.	qui fût mis dans le trésor.
Deinde,	Ensuite,
anno post præturam,	l'année après *sa* préture,
M. Claudio, L. Furio	M. Claudius *et* L. Furius
consulibus,	*étant* consuls,
legati Romani	des ambassadeurs romains
venerunt Carthaginem.	vinrent à Carthage.
Annibal,	Annibal,
ratus hos missos	persuadé ceux-ci *avoir été* envoyés
gratia exposcendi sui,	en vue de demander-l'extradition-de lui,
priusquam senatus	avant qu'*une audience du* sénat
daretur his,	fût donnée à ceux-ci,
conscendit navem clam,	monta sur un vaisseau furtivement,
atque profugit in Syriam	et s'enfuit en Syrie
ad Antiochum.	vers Antiochus.
Hac re facta palam,	Ce fait ayant été mis à-découvert,
Pœni	les Carthaginois
miserunt duas naves,	envoyèrent deux vaisseaux,
quæ comprehenderent eum,	qui devaient saisir lui,
si possent consequi;	s'ils pouvaient *l'*atteindre;
publicarunt bona ejus;	ils confisquèrent les biens de lui;
disjecerunt domum	ils démolirent *sa* maison
a fundamentis;	depuis les fondations;
judicarunt	ils déclarèrent-par-jugement
ipsum exsulem.	lui-même exilé.
VIII. At Annibal,	VIII. Cependant Annibal,
tertio anno postquam	la troisième année après que
profugerat domo,	il s'était enfui de *sa* demeure,
L. Cornelio, Q. Minucio	L. Cornélius *et* Q. Minucius
consulibus,	*étant* consuls,
accessit Africam	aborda en Afrique
cum quinque navibus	avec cinq vaisseaux
in finibus Cyrenæorum,	sur les frontières des Cyrénéens,
si forte posset	*pour voir* si par hasard il pourrait
inducere Carthaginienses	amener les Carthaginois
ad bellum	à la guerre
spe fiduciaque Antiochi;	par l'espoir et la confiance d'Antiochus;
cui jam persuaserat	auquel déjà il avait persuadé
ut proficisceretur	qu'il partît
in Italiam	pour l'Italie
cum exercitibus.	avec des armées.
Excivit huc	Il fit-venir là
fratrem Magonem.	*son* frère Magon.
Ubi Pœni	Dès que les Carthaginois

sciverunt, Magonem eadem, qua fratrem, absentem pœna affecerunt. Illi, desperatis rebus, quum solvissent naves ac vela ventis dedissent, Annibal ad Antiochum pervenit. De Magonis interitu duplex memoria prodita est; namque alii naufragio, alii a servis ipsius interfectum eum, scriptum reliquerunt. Antiochus autem, si tam in agendo bello parere voluisset consiliis ejus quam in suscipiendo instituerat, propius Tiberi quam Thermopylis de summa imperii dimicasset. Quem, etsi multa stulte conari videbat, tamen nulla deseruit in re. Præfuit paucis navibus, quas ex Syria jussus erat in Asiam ducere, hisque adversus Rhodiorum classem in Pamphylio mari conflixit. Quo quum multitudine adversariorum sui superarentur, ipse, quo cornu rem gessit, fuit superior.

que les Carthaginois l'apprirent, ils frappèrent Magon absent de la même peine que son frère. Tout espoir étant perdu, les deux frères ayant levé l'ancre et mis à la voile, Annibal parvint chez Antiochus. On a publié un double rapport sur la mort de Magon; car les uns ont écrit qu'il périt dans un naufrage, les autres qu'il fut tué par ses propres domestiques. Quant à Antiochus, si, pour faire la guerre, il avait voulu se soumettre aux conseils d'Annibal, comme il s'y était d'abord soumis en l'entreprenant, il aurait combattu pour l'empire plus près du Tibre que des Thermopyles. Quoique Annibal lui vît tenter beaucoup d'entreprises d'une manière extravagante, il ne l'abandonna cependant en rien. Il commanda un petit nombre de vaisseaux, qu'il avait ordre de mener de Syrie en Asie, et avec ces vaisseaux il se battit contre la flotte des Rhodiens, sur la mer de Pamphylie. Quoique les siens fussent accablés par la multitude des ennemis, l'aile où il commandait conserva l'avantage.

resciverunt id,	eurent appris ceci,
affecerunt	ils frappèrent
Magonem absentem	Magon absent
eadem pœna qua fratrem.	de la même peine que *son* frère.
Quum illi,	Lorsque ceux-là,
rebus desperatis,	*leur* situation étant jugée-désespérée,
solvissent naves	eurent détaché les vaisseaux
ac dedissent vela ventis,	et eurent livré les voiles aux vents,
Annibal	Annibal
pervenit ad Antiochum.	se rendit auprès d'Antiochus.
Duplex memoria	Une double tradition
tradita est	a été transmise
de interitu Magonis :	au-sujet-de la mort de Magon :
namque alii	car les uns
reliquerunt scriptum	ont laissé écrit (ont écrit)
eum naufragio,	lui *avoir péri* dans un naufrage,
alii interfectum	les autres *lui* avoir été tué
a servis ipsius.	par les esclaves de lui-même.
Antiochus autem,	Mais Antiochus,
si voluisset	s'il avait voulu
tam parere consiliis ejus	autant obéir aux conseils de lui
in agendo bello	en faisant la guerre
quam instituerat	qu'il avait commencé *d'y obéir*
in suscipiendo,	en *l'*entreprenant,
dimicasset	aurait lutté
de summa imperii	pour la suprématie de l'empire
propius Tiberi	plus près du Tibre
quam Thermopylis.	que des Thermopyles.
Quem,	Lequel (Antiochus),
etsi videbat	bien qu'il *le* vît [ment,
conari multa stulte,	entreprendre beaucoup de choses sotte-
deseruit tamen	il (Annibal) *n'*abandonna cependant
in nulla re.	dans aucune affaire. [breux,
Præfuit navibus paucis,	Il commanda des vaisseaux peu-nom-
quas jussus erat ducere	qu'il avait reçu-ordre de conduire
ex Syria in Asiam,	de Syrie en Asie,
hisque conflixit	et avec ceux-ci il lutta
in mari Pamphylio	sur la mer de-Pamphylie
adversus classem	contre la flotte
Rhodiorum.	des Rhodiens.
Quo, quum sui	Sur laquelle *mer*, tandis que les siens
superarentur	étaient vaincus
multitudine	par le grand-nombre
adversariorum,	des ennemis,
ipse, cornu	lui-même, à l'aile [personne),
quo gessit rem,	où il conduisit l'affaire (combattit en
fuit superior.	fut vainqueur.

IX. Antiocho fugato, verens ne dederetur (quod sine dubio accidisset si sui fecisset potestatem), Cretam ad Gortynios venit, ut ibi, quo se conferret, consideraret. Vidit autem vir omnium callidissimus magno se fore periculo, nisi quid providisset, propter avaritiam Cretensium : magnam enim secum pecuniam portabat, de qua sciebat exisse famam Itaque capit tale consilium. Amphoras complures complet plumbo; summas operit auro et argento. Has, præsentibus principibus, deponit in templo Dianæ, simulans se suas fortunas illorum fidei credere. His in errorem inductis, statuas æneas, quas secum portabat, omnes sua pecunia complet, easque in propatulo domi abjicit. Gortynii templum magna cura custodiunt, non tam a ceteris quam ab Annibale, ne quid ille inscientibus his tolleret secumque duceret.

IX. Après la défaite d'Antiochus, Annibal, craignant d'être livré aux Romains, ce qui serait sans doute arrivé, s'il eût exposé sa personne, se rendit en Crète, chez les Gortyniens, pour y réfléchir sur le lieu où il se réfugierait. Cet homme, le plus fin de tous, vit qu'il serait dans un grand péril, s'il ne prenait quelque précaution contre la cupidité des Crétois : car il portait avec lui une grande somme d'argent, et il savait que le bruit s'en était répandu. Voici l'expédient qu'il imagina : il remplit de plomb une grande quantité d'amphores; il en couvre le haut d'or et d'argent; il les dépose dans le temple de Diane, en présence des Gortyniens, feignant de confier ses richesses à leur bonne foi. Après les avoir ainsi induits en erreur, il remplit de son argent des statues d'airain qu'il portait avec lui, et les laisse par terre, à découvert, chez lui. Les Gortyniens gardent avec grand soin le temple, non pas tant contre d'autres que contre Annibal, de peur que celui-ci n'enlevât quelque chose à leur insu et ne l'emportât avec lui.

IX. Antiocho fugato,	IX. Antiochus mis-en-déroute,
timens ne dederetur,	craignant qu'il ne fût livré,
quod accidisset sine dubio,	ce qui serait arrivé sans doute,
si fecisset	s'il avait fait (donné)
facultatem sui,	pouvoir de *se saisir de* lui-même,
venit Cretam	il se rendit en Crète
ad Gortynios,	chez les Gortyniens,
ut ibi consideraret	afin que là il examinât
quo se conferret.	où il se transporterait.
Vir autem	Mais *cet* homme
callidissimus omnium	le plus fin de tous
vidit se fore	vit lui-même devoir être
magno periculo	dans un grand danger,
propter avaritiam	à-cause-de la cupidité
Cretensium,	des Crétois,
nisi providisset quid :	s'il n'avait-pris-ses-précautions en quelque chose :
portabat enim secum	en effet il transportait avec lui-même
magnam pecuniam,	un grande somme-d'argent,
de qua sciebat	au-sujet-de laquelle il savait
famam exisse.	un bruit s'être répandu.
Itaque capit	En-conséquence il prend (forme)
tale consilium.	un tel plan.
Complet plumbo	Il remplit de plomb
complures amphoras,	plusieurs amphores,
operit summas	et *les* couvre en-dessus
auro et argento.	d'or et d'argent.
Principibus præsentibus,	Les principaux *citoyens* étant-présents,
deponit has	il dépose ces *amphores*
in templo Dianæ,	dans le temple de Diane,
simulans	feignant
se credere suas fortunas	lui-même confier ses biens
fidei illorum.	à la bonne-foi de ceux-là.
His inductis in errorem,	Ceux-ci étant induits en erreur,
complet sua pecunia	il remplit de son argent
omnes statuas æreas	toutes les statues d'-airain
quas portabat secum,	qu'il transportait avec lui-même,
abjicitque eas	et jette négligemment celles-ci
in propatulo domi.	dans le vestibule de la maison.
Gortynii	Les Gortyniens
custodiunt templum	gardent le temple
magna cura,	avec un grand soin,
non tam a ceteris	pas tant contre les autres
quam ab Annibale,	que contre Annibal,
ne ille,	de peur que celui-là,
his inscientibus,	ceux-ci (les Gortyniens) ne-*le*-sachant-pas,
tolleret quid	n'enlevât quelque chose
duceretque secum.	et ne *l'*emmenât avec-lui-même.

X. Sic conservatis suis rebus, Pœnus, illusis Cretensibus omnibus, ad Prusiam[1], in Pontum pervenit. Apud quem eodem animo fuit erga Italiam; neque aliud quidquam egit quam regem armavit et exercuit adversus Romanos. Quem quum videret domesticis rebus minus esse robustum, conciliabat ceteros reges, adjungebatque bellicosas nationes. Dissidebat ab eo Pergamenus rex Eumenes, Romanis amicissimus, bellumque inter eos gerebatur et mari et terra : quo magis cupiebat eum Annibal opprimi. Sed utrobique Eumenes plus valebat propter Romanorum societatem : quem si removisset, faciliora sibi cetera fore arbitrabatur. Ad hunc interficiendum talem iniit rationem. Classe paucis diebus erant decreturi : superabatur navium multitudine; dolo erat pugnandum, quum par non esset armis. Imperavit quam

X. Son bien ainsi conservé, et tous les Gortyniens joués, le Carthaginois se rendit auprès de Prusias, dans le Pont. Chez ce prince, il fut dans la même disposition à l'égard des Romains; et il ne fit autre chose que de l'armer et de l'exciter contre eux. Comme il le voyait peu fort par ses ressources domestiques, il lui conciliait les autres rois, et lui unissait des nations belliqueuses. Eumène, roi de Pergame, prince très-ami des Romains, était en dissension avec Prusias, et la guerre se faisait entre eux et par mer et par terre; Annibal désirait d'autant plus vivement qu'Eumène fût accablé. Mais Eumène était plus fort des deux côtés, à cause de l'alliance des Romains. Annibal pensait que, s'il s'en délivrait, les autres entreprises lui seraient plus faciles à exécuter. Pour le faire périr, voici le moyen qu'il employa. Les deux rois devaient combattre sur mer dans peu de jours. Annibal était inférieur par le nombre des vaisseaux : il lui fallait combattre par la ruse, n'étant pas égal par les armes. Il

X. Pœnus,	X. Le Carthaginois,
suis rebus conservatis sic,	ses richesses ayant été sauvées ainsi,
omnibus Cretensibus	tous les Crétois,
illusis,	ayant été joués,
pervenit in Pontum,	arriva dans le Pont,
ad Prusiam.	chez Prusias.
Apud quem	Chez lequel
fuit eodem animo	il fut dans les mêmes dispositions
erga Italiam;	envers l'Italie;
neque egit quidquam aliud	et il ne fit pas quelque autre chose
quam armavit regem	*sinon* qu'il arma le roi
et exercuit	et *le* stimula
adversus Romanos.	contre les Romains.
Quem quum videret	Lequel comme il voyait
esse minus robustum	être moins fort *qu'il n'eût fallu*
rebus domesticis,	par *ses* ressources propres,
conciliabat	il *lui* gagnait
ceteros reges,	les autres rois,
adjungebatque	et *lui* adjoignait *comme alliées*
nationes bellicosas.	des nations belliqueuses.
Rex Pergamenus	Le roi de-Pergame
Eumenes,	Eumène,
amicissimus Romanis,	très-ami des Romains,
dissidebat ab eo,	était-en-dissentiment avec lui (Prusias)
bellumque	et la guerre
gerebatur inter eos	se faisait entre eux
et mari et terra:	et sur mer et sur terre:
quo Annibal	par quoi Annibal
cupiebat magis	désirait davantage
eum opprimi.	lui être accablé.
Sed Eumenes valebat plus	Mais Eumène était-fort davantage
utrobique	sur-les-deux-éléments
propter societatem	à-cause-de l'alliance
Romanorum:	des Romains:
quem si removisset,	lequel s'il avait écarté,
arbitrabatur	*Annibal* estimait
cetera fore faciliora sibi.	le reste devoir être plus facile à lui-même.
Ad interficiendum hunc	Pour faire-périr celui-ci
iniit talem rationem.	il entra-dans (forma) un tel plan.
Decreturi erant	Ils devaient combattre
classe	*chacun* avec *sa* flotte
paucis diebus:	sous peu-de jours:
superabatur	il (Annibal) était surpassé
multitudine navium;	par le nombre des vaisseaux;
pugnandum erat dolo,	il *lui* fallait combattre par la ruse,
quum non esset par	puisqu'il n'était pas d'égale-force
armis.	par les armes.

plurimas venenatas serpentes vivas colligi, easque in vasa fictilia conjici. Harum quum confecissent magnam multitudinem, die ipso, quo facturus erat navale prœlium, classiarios convocat, hisque præcipit ut omnes in unam Eumenis regis concurrant navem, a ceteris tantum satis habeant se defendere; id facile illos serpentium multitudine consecuturos. Rex autem in qua nave veheretur ut scirent, se facturum : quem si aut cepissent aut interfecissent, magno his pollicetur præmio fore.

XI. Tali cohortatione militum facta, classis ab utrisque in prœlium deducitur. Quarum acie constituta, priusquam signum pugnæ daretur, Annibal, ut palam faceret suis quo loco Eumenes esset, tabellarium in scapha cum caduceo[1] mittit; qui, ubi ad naves adversarorium pervenit, epistolam

ordonna qu'on ramassât une grande quantité de serpents venimeux, vivants, et qu'on les enfermât dans des vases de terre. Après qu'il en eut fait un grand amas, le jour même où il devait donner le combat naval, il convoque les soldats de marine, et leur commande de courir tous ensemble sur le seul vaisseau du roi Eumène; de se borner à se défendre des autres, ajoutant qu'ils en viendraient facilement à bout grâce à la multitude de leurs serpents; qu'au reste, il ferait en sorte qu'ils sussent quel vaisseau portait le roi; s'ils le faisaient prisonnier, ou s'ils le tuaient, il leur promettait que cet exploit serait richement récompensé.

XI. Cette exhortation faite aux soldats, les deux flottes s'avancent pour combattre. Rangées en ordre de bataille, avant que le signal du combat fût donné, Annibal, pour indiquer clairement aux siens où se trouvait Eumène, envoie un messager dans un esquif avec le caducée. Aussitôt que celui-ci fut parvenu aux vaisseaux des

Imperavit
serpentes venenatas
quam plurimas
colligi vivas,
easque conjici
in vasa fictilia.
Quum confecissent
magnam multitudinem
harum,
ipso die
quo facturus erat
prœlium navale,
convocat classiarios,
præcipitque his
ut omnes concurrant
in unam navem
regis Eumenis,
habeant satis
se defendere tantum
a ceteris;
illos consecuturos id
facile
multitudine serpentium.
Se autem facturum
ut scirent in qua nave
rex veheretur :
quem si aut cepissent
aut interfecissent,
pollicetur fore his
magno præmio.
XI. Tali cohortatione
militum
facta,
classis
deducitur in prœlium
ab utrisque.
Quarum acie
constituta,
priusquam signum pugnæ
daretur,
Annibal,
ut faceret palam suis
quo loco esset Eumenes,
mittit in scapha
tabellarium cum caduceo;
qui, ubi pervenit
ad naves adversariorum,

Il commanda
des serpents venimeux
le plus nombreux possible
être rassemblés vivants,
et eux être jetés (enfermés)
dans des vases de-terre.
Comme ils avaient complété (réuni)
un grand nombre
de ces *serpents*,
le jour même
où il devait faire (livrer)
la bataille navale,
il convoque les hommes-de-la-flotte,
et recommande à ceux ci
que tous courent-ensemble
sur le seul vaisseau
du roi Eumène,
qu'ils aient assez (se contentent)
de se défendre seulement
contre les autres;
disant eux devoir arriver à cela
facilement
par le grand-nombre des serpents.
Mais lui-même devoir faire *en sorte*
qu'ils sussent sur quel vaisseau
le roi était porté :
lequel si ou ils avaient pris
ou ils avaient tué, [dra à eux)
il promet *cela* devoir être (que cela vau-
à (une) grande récompense.
XI. Une telle exhortation
de (à) *ses* soldats
ayant été faite,
la flotte
est menée au combat
par les deux *partis*.
Desquelles *flottes* la ligne-de-bataille
ayant été formée,
avant que le signal de la bataille
fût donné,
Annibal, [aux siens
pour qu'il mît à-découvert (fît savoir)
en quel endroit était Eumène,
envoie sur un bateau
un messager avec un caducée;
lequel, dès qu'il fut arrivé
auprès des vaisseaux des ennemis,

ostendens, se regem professus est quærere. Statim ad Eumenem deductus est, quod nemo dubitabat aliquid de pace esse scriptum. Tabellarius, ducis nave declarata suis, eodem, unde ierat, se recepit. At Eumenes, soluta epistola, nihil in ea reperit nisi quod ad irridendum eum pertineret. Cujus etsi causam mirabatur, neque reperiebat, tamen prœlium statim committere non dubitavit. Horum in concursu, Bithyni, Annibalis præcepto, universi navem Eumenis adoriuntur. Quorum vim quum rex sustinere non posset, fuga salutem petiit; quam consecutus non esset, nisi intra sua præsidia se recepisset, quæ in proximo littore erant collocata. Reliquæ Pergamenæ naves quum adversarios premerent acrius, repente in eas vasa fictilia, de quibus supra mentionem fecimus, conjici cœpta sunt. Quæ jacta initio risum pu-

ennemis, il déclara, en montrant une lettre, qu'il cherchait le roi. Sur-le-champ il fut conduit à Eumène, parce que personne ne doutait qu'on n'écrivît quelque chose de relatif à la paix. Le messager, après avoir ainsi découvert aux siens le vaisseau du chef, se retira vers le côté d'où il était venu. La lettre ouverte, Eumène n'y trouva rien, sinon des choses propres à le tourner en ridicule. Quoiqu'il fût étonné de cette conduite, et qu'il n'en imaginât pas la cause, il n'hésita cependant point à engager tout de suite le combat. Au premier choc des flottes, les Bithyniens, suivant l'ordre d'Annibal, assaillent tous à la fois le vaisseau d'Eumène. Ce roi, ne pouvant soutenir leur impétueuse attaque, chercha son salut dans la fuite; et il ne l'eût pas trouvé, s'il ne se fût retiré dans ses retranchements, qui étaient établis sur le rivage prochain. Comme les autres vaisseaux pergaméniens pressaient trop vivement leurs adversaires, ceux-ci se mirent tout à coup à lancer les vases de terre dont nous avons fait mention ci-dessus. Ces vases ainsi jetés excitèrent d'abord le

ostendens epistolam,	montrant une lettre,
professus est	déclara
se quærere regem.	lui-même chercher le roi.
Statim	Aussitôt
deductus est ad Eumenem,	il fut conduit vers Eumène,
quod nemo dubitabat	parce que personne ne doutait
aliquid scriptum esse	quelque chose avoir été écrit
de pace.	au-sujet-de la paix.
Tabellarius,	Le messager,
nave ducis	le vaisseau du chef (roi)
declarata suis,	ayant été indiqué aux siens,
se recepit eodem	se retira (revint) au-même-endroit
unde ierat.	d'où il était parti.
At Eumenes,	Cependant Eumène,
epistola soluta,	la lettre ayant été dénouée,
reperit nihil in ea,	ne trouva rien dans elle,
nisi quod pertineret	sinon *quelque chose* qui tendait
ad irridendum eum.	à le railler.
Cujus	De laquelle chose
etsi mirabatur causam,	bien qu'il cherchât-avec-surprise la cause,
neque reperiebat,	et ne *la* trouvât pas,
tamen non dubitavit	cependant il n'hésita pas
committere prœlium	à engager le combat
statim.	aussitôt.
In concursu horum,	Dans le choc de ceux-ci,
Bithyni,	les Bithyniens,
præcepto Annibalis,	selon la recommandation d'Annibal,
adoriuntur universi	attaquent tous-ensemble
navem Eumenis.	le vaisseau d'Eumène.
Quorum quum rex	Desquels comme le roi
non posset sustinere vim,	ne pouvait pas soutenir l'attaque,
petiit salutem fuga;	il chercha *son* salut dans la fuite ;
quam non consecutus esset,	lequel *salut* il n'aurait pas atteint,
nisi se recepisset	s'il ne s'était retiré
intra sua præsidia,	parmi ses réserves,
quæ collocata erant	qui avaient été disposées
in littoro proximo.	sur le rivage le plus proche.
Quum reliquæ naves	Comme le reste-des vaisseaux
Pergamenæ	de-Pergame
premerent adversarios	pressaient *leurs* ennemis
acrius,	trop vivement,
repente vasa fictilia,	tout-à-coup les vases de-terre
de quibus supra	desquels ci-dessus
fecimus mentionem,	nous avons fait-mention,
cœpta sunt conjici in eas.	commencèrent à être jetés sur eux.
Quæ jacta	Lesquels *vases* lancés
initio	au commencement

gnantibus concitarunt, nec, quare id fieret, poterat intelligi. Postquam autem naves completas conspexerunt serpentibus, nova re perterriti, quum, quid potissimum vitarent, non viderent, puppes averterunt, seque ad sua castra nautica retulerunt. Sic Annibal consilio arma Pergamenorum superavit; neque tum solum, sed sæpe alias pedestribus copiis pari prudentia pepulit adversarios.

XII. Quæ dum in Asia geruntur, accidit casu ut legati Prusiæ Romæ apud L. Quintium Flaminium consularem cœnarent; atque ibi de Annibale mentione facta, ex his unus diceret eum in Prusiæ regno esse. Id postero die Flaminius senatui detulit. Patres conscripti, qui Annibale vivo nunquam se sine insidiis futuros existimabant, legatos in Bithyniam miserunt, in his Flaminium, qui a rege peterent ne inimicissimum suum secum haberet, sibique dederet. His Pru-

rire des combattants, et l'on ne pouvait comprendre pourquoi cela se faisait. Mais lorsque les Pergaméniens virent tous leurs vaisseaux remplis de serpents, épouvantés de cette nouveauté, ne voyant point quel péril ils devaient préférablement éviter, ils virèrent de bord, et regagnèrent leur camp naval. Annibal surmonta ainsi, par l'adresse, les forces des Pergaméniens; et non-seulement cette fois, mais souvent, dans d'autres occasions, il mit en fuite les ennemis, par une égale prudence, avec des troupes de terre.

XII. Pendant que ces choses se passaient en Asie, il arriva par hasard que les ambassadeurs de Prusias soupaient chez Lucius Quintus Flaminius, personnage consulaire; on y parla d'Annibal, et un d'entre eux dit qu'il était dans le royaume de Prusias. Le lendemain, Flaminius rapporta ce fait au sénat. Les pères conscrits, qui Annibal vivant, ne croyaient point devoir être jamais exempts de péril, envoyèrent en Bithynie des ambassadeurs, parmi lesquels était Flaminius, pour demander au roi de ne point garder auprès de lui leur ennemi déclaré, mais de le leur livrer. [illegible]

concitarunt risum	excitèrent le rire
pugnantibus,	aux (des) combattants,
nec poterat intelligi	et il ne pouvait pas être compris
quare id fieret.	pourquoi cela se faisait.
Postquam autem	Mais après que
conspexerunt naves	ils eurent vu les vaisseaux
completas serpentibus,	remplis de serpents,
perterriti re nova,	effrayés par *cet* événement nouveau,
quum non viderent	comme ils ne voyaient pas
quid vitarent potissimum,	ce qu'ils devaient éviter de-préférence,
averterunt puppes,	ils détournèrent *leurs* poupes (virèrent de
seque retulerunt	et se ramenèrent (revinrent) [bord),
ad castra nautica.	à *leur* camp naval.
Sic Annibal	Ainsi Annibal
superavit consilio	vainquit par la ruse
arma Pergamenorum;	les armes des Pergaméniens;
neque solum tum,	et non-seulement alors,
sed sæpe alias	mais souvent d'autres-fois
copiis pedestribus	avec des forces de-terre
pepulit adversarios	il battit les ennemis
prudentia pari.	avec une habileté pareille.
XII. Dum quæ	XII. Tandis que ces choses
geruntur in Asia,	se font en Asie,
accidit casu	il arriva par hasard
ut legati Prusiæ	que les députés de Prusias
cœnarent Romæ [nium	dînaient à Rome
apud L. Quintium Flami-	chez L. Quintius Flaminius
consularem;	*personnage* consulaire;
atque ibi mentione facta	et que là mention ayant été faite
de Annibale,	d'Annibal,
unus ex his	un d'entre ceux-ci
diceret eum	dit lui (Annibal)
esse in regno Prusiæ.	être dans le royaume de Prusias.
Die postero	Le jour suivant
Flaminius	Flaminius
detulit id senatui.	rapporta cela au sénat.
Patres conscripti,	Les pères conscrits,
qui existimabant,	qui jugeaient,
Annibale vivo,	Annibal *étant* vivant,
se futuros nunquam	eux-mêmes ne devoir être jamais
sine insidiis,	sans (à l'abri de) piéges,
miserunt in Bithyniam	envoyèrent en Bithynie
legatos,	des ambassadeurs,
in his Flaminium,	*et* parmi ceux-ci Flaminius,
qui peterent a rege	lesquels devaient demander au roi
ne haberet secum	qu'il ne gardât pas avec lui-même
inimicissimum suum,	le plus grand-ennemi d'-eux,

sias negare ausus non est : illud recusavit, ne id a se fieri postularent quod adversus jus hospitii esset : ipsi, si possent, comprehenderent; locum, ubi esset, facile inventuros. Annibal enim uno loco se tenebat, in castello quod ei ab rege datum erat muneri; idque sic ædificarat ut in omnibus partibus ædificii exitum sibi haberet, semper verens ne usu eveniret quod accidit. Huc quum legati Romanorum venissent, ac multitudine domum ejus circumdedissent, puer, ab janua prospiciens, Annibali dixit plures præter consuetudinem armatos apparere. Qui imperavit ei ut omnes fores ædificii circumiret, ac propere sibi renuntiaret num eodem modo undique obsideretur. Puer quum celeriter, quid esset, renuntiasset, omnesque exitus occupatos ostendisset, sensit id non fortuito

le leur refuser. Mais il les pria de ne point exiger qu'il fît une action qui était contre le droit de l'hospitalité; ajoutant qu'ils l'arrêtassent eux-mêmes, s'ils le pouvaient; qu'ils trouveraient facilement l'endroit où il était. Annibal ne se tenait, en effet, que dans un château dont le roi lui avait fait présent; et il l'avait disposé de manière à se ménager des issues de tous les côtés, craignant toujours de voir arriver d'un moment à l'autre ce qui lui arriva. Les ambassadeurs romains s'étant rendus au château et l'ayant fait cerner par une multitude de soldats, un jeune domestique, qui regardait de la porte, dit à Annibal que, contre la coutume, il paraissait un grand nombre d'hommes armés. Annibal lui ordonna de faire le tour de toutes les portes de l'édifice, et de lui rapporter promptement s'il était de même investi de tous côtés. Le domestique lui ayant bientôt annoncé ce qui était, et déclaré que toutes les issues étaient occu-

dederetque sibi.	et qu'il *le* livrât à eux-mêmes.
Prusias non ausus est	Prusias n'osa pas
negare his :	dire-non à ceux-ci :
recusavit illud,	il s'excusa de cela,
ne postularent	*priant* qu'ils ne demandassent pas
id quod esset	cette (une) chose qui était
adversus jus hospitii	contre le droit de l'hospitalité
fieri ab se :	être faite par lui-même :
ipsi comprehenderent,	qu'eux-mêmes *l'*arrêtassent,
si possent ;	s'ils pouvaient ;
inventuros facile	*eux* devoir trouver facilement
locum ubi esset.	le lieu où il était.
Annibal enim	Annibal en effet
se tenebat uno loco,	se tenait dans un-seul lieu,
in castello	dans un château
quod datum erat ei muneri	qui avait été donné à lui à (en) présent
a rege ;	par le roi ; [sorte
ædificaratque id sic	et il avait construit ce *château* de-telle-
ut haberet exitum sibi	qu'il eût une issue pour lui-même
in omnibus partibus	dans toutes les parties
ædificii,	du bâtiment,
verens semper	craignant toujours
ne quod accidit	que la chose qui arriva
eveniret usu.	ne vînt à expérience (ne se présentât)
Quum legati Romanorum	Comme les députés des Romains
venissent huc,	étaient venus là,
ac circumdedissent	et avaient entouré
multitudine	d'un grand nombre *de soldats*
domum ejus,	la demeure de lui,
puer,	un jeune-serviteur,
prospiciens ab janua,	regardant-au-loin depuis la porte,
dixit Annibali	dit à Annibal
plures armatos	plusieurs *hommes* armés
apparere	être-en-vue
præter consuetudinem.	contre l'habitude.
Qui imperavit ei	Celui-ci commanda à lui
ut circumiret	qu'il fît-le tour
omnes fores ædificii,	de toutes les portes du bâtiment,
ac renuntiaret propere sibi	et annonçât promptement à lui
num obsideretur undique	s'il était cerné de-tous-côtés
eodem modo.	de la même manière.
Quum puer	Comme le jeune-serviteur
renuntiasset celeriter	*lui* avait annoncé rapidement
quid esset,	ce qui était,
ostendissetque	et *lui* avait montré (dit)
omnes exitus occupatos	toutes les issues occupées,
sensit	il comprit

factum, sed se peti, neque sibi diutius vitam esse retinendam. Quam ne alieno arbitrio dimitteret, memor pristinarum virtutum, venenum, quod semper secum habere consueverat, sumpsit.

XIII. Sic vir fortissimus, multis variisque perfunctus laboribus, anno acquievit septuagesimo [1]. Quibus consulibus interierit, non convenit : namque Atticus, M. Claudio Marcello Q. Fabio Labeone consulibus mortuum, in annali suo scriptum reliquit; at Polybius, L. Æmilio Paulo et Cn. Bæbio Tamphilo; Sulpicius autem, P. Cornelio Cethego et M. Bæbio Tamphilo. Atque hic tantus vir, tantisque bellis districtus, nonnihil temporis tribuit litteris : namque aliquot ejus libri sunt, Græco sermone confecti; in his, ad Rhodios de Cn. Manlii Vulsonis in Asia rebus gestis. Hujus bella gesta multi

pées, il sentit que cela ne s'était point fait fortuitement, mais qu'on le cherchait, et qu'il ne devait pas conserver la vie plus longtemps. Pour ne pas la quitter au gré d'autrui, se rappelant ses anciennes vertus, il prit le poison qu'il avait coutume d'avoir toujours avec lui.

XIII. C'est ainsi que cet homme courageux, après tant de travaux divers, trouva le repos à l'âge de soixante et dix ans. On ne convient point sous quels consuls il mourut. Car Atticus, dans ses *Annales*, écrit que ce fut sous le consulat de Marcus Claudius Marcellus et de Quintus Fabius Labéon. Mais Polybe dit que ce fut sous celui de Lucius Émilius Paulus et de Cnéius Bébius Tamphilus. et Sulpicius, sous celui de Publius Cornélius Céthégus et de Marcus Bébius Tamphilus. Ce grand homme, au milieu de guerres si importantes, donna quelque temps aux lettres. On a de lui quelques livres écrits en langue grecque. Parmi eux est celui adressé aux Rhodiens, sur les expéditions de Cnéius Manlius Vulson en Asie.

id non factum fortuito,	cela n'*avoir* pas *été* fait par hasard,
sed se peti;	mais lui-même être attaqué,
neque vitam	et la vie
retinendam esse sibi	ne devoir pas être gardée par lui
diutius.	plus longtemps.
Quam ne dimitteret	Pour qu'il ne *la* perdît pas
arbitrio alieno,	au gré d'-autrui,
memor	se souvenant
pristinarum virtutum,	de *ses* anciens traits-de-courage,
sumpsit venenum	il prit du poison
quod consueverat	qu'il avait-coutume
habere semper secum.	d'avoir toujours avec lui-même.
XIII. Sic vir fortissimus,	XIII. Ainsi *cet* homme très-brave,
perfunctus laboribus	s'étant acquitté de travaux
multis variisque,	nombreux et variés,
acquievit	se reposa (mourut)
septuagesimo anno.	dans *sa* soixante-dixième année.
Non convenit	Il n'y a-pas-d'accord *sur ce point,*
quibus consulibus	*savoir* sous quels consuls
interierit :	il mourut :
namque Atticus	car Atticus
reliquit scriptum	a laissé écrit
in suo annali	dans *son* livre-d'annales
mortuum	*lui* être mort
M. Claudio Marcello,	M. Claudius Marcellus
Q. Fabio Labeone	*et* Q. Fabius Labéon
consulibus;	*étant* consuls;
at Polybius,	mais Polybe,
L. Æmilio Paulo	L. Émilius Paulus
et Cn. Bæbio Tamphilo;	et Cn. Bébius Tamphilus *étant consuls;*
Sulpicius autem,	Sulpicius d'autre-part,
P. Cornelio Cethego	P. Cornélius Céthégus
et M. Bæbio Tamphilo.	et M. Bébius Tamphilus *étant consuls.*
Atque hic vir tantus,	Et cet homme si-grand,
distractusque	et distrait *de l'étude*
tantis bellis,	par de si-grandes guerres,
tribuit litteris	accorda aux lettres
nonnihil temporis :	un peu de temps :
namque sunt	car il existe
aliquot libri ejus,	quelques livres de lui,
confecti sermone Græco;	faits (écrits) en langue grecque;
in his,	parmi ceux-ci,
ad Rhodios	*un ouvrage adressé* aux Rhodiens
de rebus gestis	sur les actions accomplies (les campagnes
Cn. Manlii Vulsonis	de Cn. Manlius Vulson
in Asia.	en Asie.
Multi	De nombreux *historiens*

memoriæ prodiderunt; sed ex his duo qui cum eo in castris fuerunt, simulque vixerunt quandiu fortuna passa est, Silenus, et Sosilus Lacedæmonius; atque hoc Sosilo Annibal litterarum Græcarum usus est doctore. Sed nos tempus est hujus libri facere finem, et Romanorum explicare imperatores, quo facilius, collatis utrorumque factis, qui viri præferendi sint, possit judicari.

Plusieurs historiens ont transmis à la postérité les guerres qu'il a faites; principalement deux qui habitèrent les camps et vécurent avec lui, tant que la fortune le permit : Silène et Sosile de Lacédémone. Annibal eut même ce Sosile pour maître de lettres grecques. Mais il est temps, à présent, de finir le premier livre, relatif aux capitaines grecs, et d'exposer les vies des capitaines romains, afin que, des actions des uns et des autres comparées, on puisse plus facilement juger quels sont ceux qu'on doit préférer.

prodiderunt memoriæ	ont transmis à la mémoire
bella gesta ejus ;	les guerres faites de (par) lui ;
sed ex his	mais entre ces *historiens*
duo qui fuerunt cum eo	deux qui furent avec lui
in castris,	dans les camps,
vixeruntque simul	et vécurent ensemble (avec lui)
quandiu fortuna passa est,	tant que la fortune *le* permit,
Silenus	Silène
et Sosilus Lacedæmonius ;	et Sosile le Lacédémonien ;
atque Annibal	et Annibal
usus est hoc Sosilo	se servit de (eut) ce Sosile
doctore	*pour* maître
litterarum Græcarum.	de littérature grecque.
Sed est tempus	Mais il est temps
nos facere finem	nous faire la fin de (que nous terminions)
hujus libri,	ce livre,
et explicare	et développer
imperatores Romanorum,	les généraux des Romains, [tres
quo, factis utrorumque	afin que, les actions des-uns-et-des-au-
collatis,	ayant été comparées,
possit judicari facilius	il puisse être jugé plus facilement
qui viri præferendi sint.	quels hommes doivent être préférés

M. PORCIUS CATO.

(EX LIBRO POSTERIORE CORNELII NEPOTIS.)

I. Cato, ortus municipio[1] Tusculo, adolescentulus, priusquam honoribus operam daret, versatus est in Sabinis, quod ibi heredium a patre relictum habebat. Hortatu L. Valerii Flacci, quem in consulatu censuraque habuit collegam (ut M. Perpenna Censorius narrare solitus est), Romam demigravit, in foroque esse cœpit. Primum stipendium meruit annorum decem septemque, Q. Fabio Maximo, M. Claudio Marcello consulibus: tribunus militum in Sicilia fuit. Inde ut rediit, castra secutus est C. Claudii Neronis, magnique ejus opera existimata est in prœlio apud Senam[2], quo cecidit Asdrubal, frater Annibalis. Quæstor[3] obtigit P. Cornelio Scipioni Africano consuli; cum quo non pro sortis necessitudine vixit: namque ab eo perpetua dissensit vita. Ædilis[4] plebis factus est cum C. Helvio. Prætor provinciam obtinuit Sardiniam,

M. PORCIUS CATON.

(DU SECOND LIVRE DE CORNÉLIUS NÉPOS.)

I. Caton, né au municipe de Tusculum, étant encore fort jeune, avant de briguer les honneurs, habita dans le pays des Sabins, parce qu'il y avait un petit fonds de terre qui lui avait été laissé par son père. Sur les exhortations de Lucius Valérius Flaccus, qu'il eut depuis pour collègue dans le consulat et dans la censure, comme Marcus Perpenna Censorius avait coutume de le raconter, il vint demeurer à Rome, et commença par suivre le barreau. Il fit ses premières armes à l'âge de dix-sept ans. Sous les consuls Quintus Fabius Maxime et Marcus Claudius Marcellus, il fut tribun des soldats en Sicile. Lorsqu'il en fut revenu, il suivit l'armée de Caïus Claudius Néron, et ses services furent d'un grand prix à la bataille donnée à Séna, où périt Asdrubal, frère d'Annibal. Il échut pour questeur au consul Publius Cornélius Scipion, surnommé l'Africain, avec lequel il ne vécut pas aussi bien que son emploi semblait le commander; car il fut en dissension avec lui toute sa vie. Il fut fait édile du peuple avec Caius Helvius. Étant préteur, il obtint le gou-

M. PORCIUS CATO.	M. PORCIUS CATON.
(EX POSTERIORE LIBRO CORNELII NEPOTIS.)	(DU SECOND LIVRE DE CORNÉLIUS NÉPOS.)
I. Cato,	I. Caton,
ortus municipio Tusculo,	originaire du municipe *de* Tusculum,
adolescentulus,	*étant* tout-jeune-homme,
priusquam daret operam	avant qu'il donnât *ses* soins
honoribus,	aux (à la brigue des) honneurs,
versatus est in Sabinis,	vécut chez les Sabins,
quod habebat ibi heredium	parce qu'il avait là un héritage
relictum a patre.	laissé par *son* père.
Hortatu	Sur les exhortations
L. Valerii Flacci,	de L. Valérius Flaccus,
quem habuit collegam	qu'il eut *pour* collègue
in consulatu censuraque	dans le consulat et la censure
(ut M. Perpenna Censorius	(comme M. Perpenna Censorius
solitus est narrare),	a-coutume de *le* raconter),
demigravit Romam,	il vint-s'établir à Rome,
cœpitque esse in foro.	et commença à être au (suivre le) barreau.
Meruit primum stipendium	Il gagna *sa* première solde
decem septemque annorum,	*à l'âge* de dix et sept (dix-sept) ans,
Q. Fabio Maximo,	Q. Fabius Maximus
M. Claudio Marcello	*et* M. Claudius Marcellus
consulibus :	*étant* consuls :
fuit tribunus militum	il fut tribun des soldats
in Sicilia.	en Sicile.
Ut rediit inde,	Lorsqu'il fut revenu de là,
secutus est castra	il suivit le camp (l'armée)
C. Claudii Neronis,	de C. Claudius Néron,
operaque ejus	et l'aide de lui
existimata est magni	fut estimée d'un grand *prix*
in prœlio apud Senam,	dans le combat auprès de Séna,
quo cecidit Asdrubal,	dans lequel tomba Asdrubal,
frater Annibalis.	frère d'Annibal.
Obtigit quæstor	Il échut *comme* questeur
P. Cornelio Scipioni	à P. Cornélius Scipion
Africano, consuli,	l'Africain, consul,
cum quo non vixit	avec lequel il ne vécut pas
pro necessitudine	conformément au lien
sortis :	du sort (établi par le sort) :
namque dissensit ab eo	car il fut-en-dissentiment avec lui
perpetua vita.	dans toute *sa* vie.
Factus est ædilis plebis	Il fut fait édile du peuple
cum C. Helvio.	avec C. Helvius.
Prætor obtinuit	*Nommé* préteur il obtint

ex qua quæstor superiore tempore ex Africa decedens, Q. Ennium poetam[1] deduxerat : quod non minoris existimamus quam quemlibet amplissimum Sardiniensem triumphum.

II. Consulatum gessit cum L. Valerio Flacco, sorte provinciam nactus Hispaniam citeriorem, exque ea triumphum deportavit. Ibi quum diutius[2] moraretur, P. Scipio Africanus consul iterum, cujus in priore consulatu quæstor fuerat, voluit eum de provincia depellere, et ipse ei succedere. Neque hoc per senatum efficere potuit (quum quidem Scipio in civitate principatum obtineret), quod tum non potentia, sed jure respublica administrabatur. Qua ex re iratus senatui, consulatu peracto, privatus in urbe mansit. At Cato, censor cum eodem Flacco factus, severe præfuit ei potestati : nam et in complures nobiles animadvertit, et multas res novas in

vernement de la Sardaigne, d'où il avait amené précédemment, lorsqu'il était questeur, en quittant l'Afrique, le poëte Quintus Ennius; ce que nous n'estimons pas moins que le plus magnifique triomphe sur les Sardes.

II. Caton géra le consulat avec Lucius Valérius Flaccus. Le sort lui donna le gouvernement de l'Espagne citérieure, d'où il revint avec le triomphe. Comme il y restait trop longtemps, P. Scipion l'Africain, consul pour la seconde fois, dont il avait été questeur dans son premier consulat, voulut l'expulser de ce gouvernement, et lui succéder lui-même. Mais le sénat n'y prêta point les mains, parce qu'alors la république était administrée par le droit, et non par la puissance. Scipion, irrité de cela, après être sorti de charge, resta dans la ville en simple particulier. Caton, fait censeur avec le même Flaccus, exerça sévèrement cette magistrature; car il punit un grand nombre de nobles, et il ajouta, en forme d'édit,

provinciam Sardiniam ;
ex qua
tempore superiore,
decedens ex Africa
quæstor
deduxerat
poetam Q. Ennium :
quod non existimamus
minoris quam
quemlibet triumphum
amplissimum
Sardiniensem.
II. Gessit consulatum
cum L. Valerio Flacco,
nactus sorte provinciam
Hispaniam citeriorem,
deportavitque triumphum
ex ea.
Quum moraretur ibi
diutius,
P. Scipio Africanus
consul iterum,
cujus fuerat quæstor
in priore consulatu,
voluit depellere eum
de provincia,
et ipse succedere ei.
Neque per senatum
potuit efficere hoc,
quum quidem Scipio
obtineret principatum
in civitate,
quod tum respublica
administrabatur
non potentia, sed jure.
Ex qua re
iratus senatui,
consulatu peracto,
mansit in urbe
privatus.
At Cato, factus censor
cum eodem Flacco,
præfuit ei potestati
severe :
nam et animadvertit
in complures nobiles,
et addidit multas res novas

la province *de* Sardaigne ;
de laquelle
dans un temps plus ancien,
sortant d'Afrique
comme questeur
il avait amené
le poëte Q. Ennius :
ce que nous n'estimons pas
de moindre prix que
n'importe-quel triomphe
très-magnifique
remporté-sur-les-Sardes.
II. Il exerça le consulat
avec L. Valérius Flaccus,
ayant obtenu par le sort *pour* province
l'Espagne citérieure,
et rapporta le triomphe
d'elle.
Comme il tardait là
trop longtemps,
P. Scipion l'Africain
consul pour-la-seconde-fois,
dont il avait été questeur
pendant *son* premier consulat,
voulut faire-sortir lui
de *sa* province,
et lui-même succéder à lui
Et par le *moyen du* sénat,
il ne put pas exécuter cela,
bien qu'à la vérité Scipion
occupât le premier-rang
dans la cité,
parce qu'alors la république
était gouvernée
non par le crédit, mais par le droit.
Par-suite duquel fait
irrité contre le sénat,
son consulat étant achevé,
il resta dans la ville
comme simple-particulier.
Cependant Caton, fait censeur
avec le même Flaccus,
fut-à-la-tête-de cette charge
avec-sévérité :
car et il sévit
contre plusieurs nobles.
et ajouta beaucoup de choses nouvelles

edictum addidit, quare luxuria reprimeretur, quæ jam tum incipiebat pullulare. Circiter annos octoginta, usque ad extremam ætatem ab adolescentia, reipublicæ causa, suscipere inimicitias non destitit. A multis tentatus[1], non modo nullum detrimentum existimationis fecit, sed, quoad vixit, virtutum laude crevit.

III. In omnibus rebus singulari fuit prudentia et industria : nam et agricola solers[2], et reipublicæ peritus, et juris consultus, et magnus imperator, et probabilis orator, et cupidissimus litterarum fuit. Quarum studium etsi senior arripuerat, tamen tantum in eis progressum fecit ut non facile reperire possis, neque de Græcis neque de Italicis rebus, quod ei fuerit incognitum. Ab adolescentia confecit orationes. Senex scribere historias[3] instituit, quarum sunt libri septem. Primus continet res gestas regum populi Romani; secundus et tertius, unde

beaucoup de nouveaux règlements aux anciennes ordonnances, à l'effet de réprimer le luxe qui commençait dès lors à faire des progrès. Pendant environ quatre-vingts ans, depuis sa première jeunesse jusqu'au dernier temps de sa vie, il ne cessa point de s'attirer des inimitiés dans l'intérêt de la république. Attaqué par plusieurs mécontents, non-seulement il ne perdit rien de sa considération, mais, tant qu'il vécut, la gloire de ses vertus augmenta.

III. Il fut, en tout, d'une intelligence et d'une activité singulières : car il était à la fois et habile agriculteur, et versé dans le gouvernement, et jurisconsulte, et grand général, et orateur estimable et très-passionné pour les lettres. Quoiqu'il s'y fût appliqué étant déjà vieux, il y fit, cependant, de si grands progrès, qu'on ne pourrait pas trouver aisément quelque trait, ni d'histoire grecque ni d'histoire italienne, qui lui fût inconnu. Dans sa première jeunesse, il composa des harangues. Devenu vieux, il se mit à écrire des histoires, dont il existe sept livres. Le premier contient les actions des rois du peuple romain; le second et le troisième marquent d'où

in edictum,	à l'édit *des censeurs*,
quare luxuria,	pour que le luxe,
quæ jam tum	qui déjà alors
incipiebat pullulare,	commençait à se multiplier (à croître),
reprimeretur.	fût réprimé.
Octoginta annos circiter,	Pendant quatre-vingts ans à peu près,
ab adolescentia	depuis l'adolescence
usque ad ætatem	jusqu'à l'âge
extremam,	le plus avancé,
non destitit	il ne cessa pas
suscipere inimicitias	de contracter des inimitiés
causa reipublicæ.	dans l'intérêt de la république.
Tentatus a multis,	Attaqué *en justice* par beaucoup,
non modo	non-seulement
fecit nullum detrimentum	il *ne* fit aucune perte (ne perdit rien)
existimationis,	de l'estime *publique*,
sed, quoad vixit,	mais, tant qu'il vécut,
crevit laude virtutum.	il grandit par la gloire de *ses* vertus.
III. In omnibus rebus	III. En toutes choses
fuit singulari prudentia	il fut d'une rare intelligence
et industria :	et d'une *rare* activité :
nam fuit	car il fut
et agricola solers,	et cultivateur industrieux, [publique,
et peritus reipublicæ,	et expérimenté dans l'administration-
et consultus juris,	et versé dans le droit,
et magnus imperator,	et grand général,
et orator probabilis,	et orateur estimable,
et cupidissimus litterarum.	et très-épris des lettres.
Quarum	Desquelles
etsi arripuerat studium	bien qu'il eût saisi (contracté) le goût
senior,	*étant déjà* vieux,
tamen fecit in eis	cependant il fit en elles
tantum progressum	de si-grands progrès
ut non possis facile	que tu ne pourrais pas facilement
neque de rebus Græcis,	ni sur les choses de-la-Grèce,
neque de Italicis,	ni sur celles de-l'Italie,
reperire	trouver *quelque chose*
quod fuerit incognitum ei.	qui ait été non-connu de lui.
Ab adolescentia	Dès *son* adolescence
confecit orationes.	il composa des harangues.
Senex	Vieillard
instituit scribere historias,	il entreprit d'écrire une histoire,
quarum sunt septem libri.	dont il y a sept livres.
Primus	Le premier
continet res gestas	contient les actions accomplies
regum populi Romani ;	des rois du peuple romain ;
secundus et tertius,	le second et le troisième *exposent*

quæque civitas orta sit Italica : ob quam rem omnes *Origines*[1] videtur appellasse. In quarto autem bellum Punicum primum : in quinto, secundum (atque hæc omnia capitulatim sunt dicta) ; reliquaque bella pari modo persecutus est usque ad præturam Ser. Galbæ, qui diripuit Lusitanos. Atque horum bellorum duces non nominavit, sed sine nominibus res notavit. In iisdem exposuit quæ in Italia Hispaniisque viderentur admiranda : in quibus multa industria et diligentia comparet, multa doctrina. Hujus de vita et moribus in eo libro persecuti sumus quem separatim de eo fecimus[2], rogatu T. Pomponii Attici. Quare studiosos Catonis ad illud volumen relegamus.

est née chaque ville d'Italie, et c'est sans doute pour cela qu'il appela tous ces livres *Origines*. Dans le quatrième, il renferme la première guerre punique ; dans le cinquième, la seconde. Tous ces objets sont racontés sommairement. Il a traité de la même manière les autres guerres des Romains, jusqu'à la préture de Servius Galba, qui pilla les Lusitaniens. Il n'a point nommé les généraux qui eurent la conduite de ces guerres ; il a cité les faits, sans mentionner leurs auteurs. Il a exposé dans ces mêmes livres tous les objets merveilleux qu'on voyait en Italie et dans les Espagnes. Dans cet ouvrage, on trouve beaucoup de soin, d'exactitude et d'érudition. Nous avons dit plus de choses de sa vie et de ses mœurs dans le livre que nous avons fait séparément sur lui, à la prière de Titus Pomponius Atticus. Nous y renvoyons donc les amateurs de Cator

---

unde quæque civitas Italica	d'où chaque cité de-l'Italie
orta sit :	est sortie :
ob quam rem	pour laquelle circonstance
videtur appellasse omnes	il paraît *les* avoir appelés tous
Origines.	les Origines.
In quarto autem	Mais dans le quatrième
primum bellum Punicum ;	la première guerre punique ;
in quinto,	dans le cinquième,
secundum	la seconde *guerre Punique*
(atque hæc omnia	(et toutes ces choses
sunt dicta capitulatim) ;	sont dites sommairement) :
persecutusque est pari modo	et il a poursuivi de la même manière
reliqua bella	toutes-les-autres guerres
usque ad præturam	jusqu'à la préture
Ser. Galbæ,	de Sergius Galba,
qui diripuit Lusitanos.	qui ravagea les Lusitaniens (la Lusitanie).
Atque non nominavit	Et il n'a pas nommé
duces horum bellorum,	les généraux de ces guerres,
sed notavit res	mais a consigné les faits
sine nominibus.	sans les noms.
In iisdem exposuit	Dans ces-mêmes *livres* il a exposé
quæ viderentur admiranda	ce qui semblait digne-d'admiration
in Italia Hispaniisque :	dans l'Italie et les Espagnes :
in quibus	dans lesquels *ouvrages*
comparet multa industria	se manifeste un grand talent
et diligentia,	et une *grande* exactitude,
multa doctrina.	une grande érudition.
Persecuti sumus	Nous avons poursuivi (raconté)
plura	des *faits* plus nombreux
de vita et moribus hujus	sur la vie et les mœurs de celui-ci
in eo libro	dans ce (le) livre
quem fecimus de eo	que nous avons fait sur lui
separatim,	isolément (spécialement),
rogatu	à la demande
T. Pomponii Attici.	de T. Pomponius Athicus.
Quare relegamus	C'est-pourquoi nous renvoyons
ad illud volumen	à ce volume
studiosos Catonis.	ceux-qui-s'intéressent à Caton.

CORNELII NEPOTIS

T. POMPONIUS ATTICUS.

I. T. Pomponius Atticus[1], ab origine ultima stirpis Romanæ[2] generatus, perpetuo a majoribus acceptam equestrem obtinuit dignitatem. Patre usus est diligente, et, ut tum erant tempora, diti, in primisque studioso litterarum. Hic, prout ipse amabat litteras, omnibus doctrinis, quibus puerilis ætas impertiri debet, filium erudivit. Erat autem in puero, præter docilitatem ingenii, summa suavitas oris ac vocis, ut non solum celeriter acciperet quæ tradebantur, sed etiam excellenter pronuntiaret. Qua ex re in pueritia nobilis inter æquales ferebatur, clariusque exsplendescebat quam generosi condiscipuli animo æquo ferre possent. Itaque incitabat omnes studio suo : quo in numero fuerunt L. Torquatus, C. Marius

I. Titus Pomponius Atticus, issu d'une famille aussi ancienne que le peuple romain, conserva toujours le rang de chevalier, qu'il avait reçu de ses ancêtres. Il eut un père économe, riche, eu égard au temps d'alors, et surtout très-passionné pour les lettres. Selon qu'il les aimait lui-même, il fit instruire son fils dans toutes les connaissances qu'on doit donner au premier âge. L'enfant avait, outre l'aptitude et la docilité de l'esprit, une extrême douceur de figure et de voix; en sorte que non-seulement il saisissait avec célérité les choses qu'on lui enseignait, mais encore il les récitait supérieurement. Aussi, dans son enfance, était-il distingué parmi ceux de son âge, et brillait-il avec trop d'éclat pour ne pas piquer l'amour-propre de ses condisciples. C'est pourquoi il les excitait tous par son application et ses succès. De ce nombre furent Lucius

CORNÉLIUS NÉPOS.

VIE DE T. POMPONIUS ATTICUS.

I. T. Pomponius Atticus,	I. T. Pomponius Atticus,
generatus	descendu
ab origine ultima	de l'origine la plus reculée
stirpis Romanæ,	de la race romaine,
obtinuit perpetuo	conserva toujours
dignitatem equestrem	le rang de-chevalier
acceptam a majoribus.	reçu de *ses* ancêtres.
Usus est patre	Il se servit de (eut) un père
diligente,	attentif *à la conduite de sa maison*,
et diti,	et riche,
ut erant tum tempora,	selon qu'étaient alors les temps (pour son époque),
imprimisque	et surtout
studioso litterarum.	ayant-du-goût pour les lettres.
Hic, prout ipse	Celui-ci, attendu que lui-même
amabat litteras,	aimait les lettres,
erudivit filium	instruisit *son* fils
omnibus doctrinis	dans toutes les sciences
quibus ætas puerilis	auxquelles l'âge de-l'enfance
debet impertiri.	doit être consacré.
Erat autem in puero,	Or il y avait dans l'enfant,
præter docilitatem ingenii,	outre la disposition-à-apprendre de l'esprit,
summa suavitas	une extrême douceur
oris ac vocis,	d'organe et de voix,
ut non solum	*de telle sorte* que non-seulement
acciperet celeriter	il saisissait promptement
quæ tradebantur,	*les choses* qui *lui* étaient enseignées,
sed etiam pronuntiaret	mais encore *les* débitait *ensuite*
excellenter.	d'une-manière-parfaite.
Ex qua re	Par-suite-de laquelle circonstance
ferebatur nobilis	il était réputé remarquable
inter æquales,	parmi ceux de-son-âge,
exsplendescebatque clarius	et brillait avec-plus-d'éclat
quam condiscipuli	que *ses* compagnons-d'étude
generosi	de-noble-naissance
possent ferre animo æquo.	ne pouvaient *le* supporter d'une âme égale.
Itaque incitabat omnes	En-conséquence il *les* animait tous
suo studio :	par son zèle :
in quo numero	dans lequel nombre (parmi ses condisciples)
fuerunt L. Torquatus,	furent L. Torquatus,
C. Marius filius,	C. Marius le fils,
M. Cicero;	M. Cicéron;

filius, M. Cicero; quos consuetudine sua sic sibi devinxit ut nemo iis perpetuo fuerit carior.

II. Pater mature decessit. Ipse, adolescentulus, propter affinitatem P. Sulpicii, qui tribunus plebis interfectus est, non expers fuit illius periculi: namque Anicia, Pomponii consobrina, nupserat M. Servio, fratri Sulpicii. Itaque, interfecto Sulpicio, posteaquam vidit Cinnano tumultu[1] civitatem esse perturbatam, neque sibi dari facultatem pro dignitate vivendi, quin alterutram partem offenderet (dissociatis animis civium, quum alii Sullanis, alii Cinnanis faverent partibus), idoneum tempus ratus studiis obsequendi suis, Athenas se contulit. Neque eo secius adolescentem Marium, hostem judicatum, juvit opibus suis; cujus fugam pecunia sublevavit. Ac, ne illa peregrinatio detrimentum aliquod afferret rei familiari, eodem magnam partem fortunarum trajecit suarum.

Torquatus, Caïus Marius le fils, et Marcus Cicéron, dont il sut gagner les cœurs au point qu'ils n'eurent jamais d'ami plus cher que lui.

II. Son père mourut de bonne heure. Étant fort jeune encore, il ne fut pas exempt de péril, à cause de son affinité avec Publius Sulpicius, qui fut tué étant tribun du peuple : car Anicia, cousine germaine d'Atticus, avait épousé Marcus Servius, frère de Publius Sulpicius. Ayant donc vu, après le meurtre de ce dernier, que la ville était troublée par le tumulte de Cinna, et qu'on ne lui donnait pas la faculté de vivre avec dignité, sans choquer l'un ou l'autre parti; les esprits des citoyens étant désunis, tandis que les uns étaient pour la faction de Sylla, les autres pour celle de Cinna; pensant que c'était un temps propre à suivre son goût pour l'étude, il se transporta à Athènes. Il n'en aida pas moins de ses moyens le jeune Marius, déclaré ennemi de la république, et le secourut de son argent dans sa fuite. De peur que cette expatriation n'apportât quelque dommage à ses biens, il fit passer aussi en Grèce une grande partie de sa fortune.

quos devinxit sibi	lesquels il attacha à lui
sua consuetudine	par son commerce
sic ut nemo	de-telle-sorte que personne
fuit carior perpetuo iis.	ne fut plus cher toujours à eux.
II. Pater	II. *Son* père
decessit mature.	mourut de-bonne-heure.
Ipse, adolescentulus,	Lui-même, tout-jeune-homme,
propter affinitatem	à-cause-de la (sa) parenté
P. Sulpicii,	de (avec) P. Sulpicius,
qui tribunus plebis	qui *étant* tribun du peuple
interfectus est,	fut tué,
non fuit expers	ne fut pas exempt
illius periculi :	de ce (du même) danger :
namque Anicia,	car Anicia,
consobrina Pomponii,	cousine-germaine de Pomponius *Atticus*,
nupserat M. Servio,	avait épousé M. Servius,
fratri Sulpicii.	frère de Sulpicius.
Itaque,	En-conséquence,
Sulpicio interfecto,	Sulpicius ayant été tué,
posteaquam vidit	après qu'il eut vu
civitatem	la cité
esse perturbatam	être bouleversée
tumultu Cinnano,	par les troubles de-Cinna,
neque facultatem	et la facilité
vivendi pro dignitate	de vivre selon *sa* dignité
dari sibi,	ne pas être donnée à lui-même,
quin offenderet	sans qu'il choquât
alterutram partem	l'un-ou-l'autre parti
(animis civium dissociatis,	(les cœurs des citoyens étant désunis,
quum alii faverent	alors que les uns favorisaient
partibus Sullanis,	le parti de-Sylla,
alii Cinnanis),	les autres *celui* de-Cinna),
ratus tempus idoneum	persuadé le moment *être* convenable
obsequendi suis studiis,	de (pour) suivre ses goûts,
se contulit Athenas.	il se transporta à Athènes.
Neque juvit secius eo	Et il n'aida pas moins pour cela
suis opibus	de ses ressources
adolescentem Marium,	le jeune Marius,
judicatum hostem;	déclaré ennemi *public ;*
cujus sublevavit fugam	duquel il soulagea l'exil
pecunia.	de *son* argent.
Ac, ne illa peregrinatio	Et, de peur que ce voyage
afferret rei familiari	n'apportât à *son* bien de-famille
aliquod detrimentum,	quelque dommage,
trajecit eodem	il fit-passer au-même-endroit (à Athènes)
magnam partem	une grande partie
suarum fortunarum.	de ses biens.

III. Hic ita vixit ut universis Atheniensibus merito esset carissimus : nam, præter gratiam quæ jam adolescentulo magna erat, sæpe suis opibus inopiam eorum publicam levavit. Quum enim versuram facere[1] publice necesse esset, neque ejus conditionem æquam haberent, semper se interposuit, atque ita ut neque usuram unquam ab iis acceperit, neque longius, quam dictum esset, eos debere passus sit. Quod utrumque erat iis salutare : nam neque indulgendo inveterascere eorum æs alienum patiebatur, neque multiplicandis usuris crescere. Auxit hoc officium alia quoque liberalitate : nam universos frumento donavit, ita ut singulis septem modii tritici darentur; qui modus mensuræ *medimnus*[2] Athenis appellatur. Hic autem sic se gerebat ut communis infimis, par principibus videretur. Quo factum est ut huic

III. Atticus y vécut de telle sorte, qu'il était, avec raison, très-cher à tous les Athéniens. Car, outre qu'il les aidait de son crédit, déjà grand dans un jeune homme, il les assista souvent de ses propres deniers dans les besoins publics. Lorsqu'on était obligé d'emprunter pour acquitter les dettes de l'État, et qu'on ne pouvait le faire qu'à des conditions onéreuses, il s'interposait toujours, et fournissait la somme; mais s'il n'acceptait jamais d'intérêts, il ne souffrait pas non plus qu'on lui dût au delà du terme convenu. L'un et l'autre était avantageux aux Athéniens, puisqu'il ne permettait pas que leur dette vieillît grâce à sa complaisance, ni qu'elle s'accrût par la multiplication des intérêts. Il ajouta à ce service une autre libéralité; car il fit un présent de blé à tous les citoyens, de manière qu'on en donna à chacun d'eux sept boisseaux, mesure qu'on appelle médimne à Athènes. Au reste, telle était sa manière d'agir, qu'il semblait être à la fois l'égal des derniers et des premiers citoyens. Cela fit qu'ils lui rendaient publiquement tous les

III. Vixit hic ita	III. Il vécut là de-telle-sorte
ut esset carissimus	qu'il était très-cher
merito	à-juste-titre
universis Atheniensibus:	à tous les Athéniens :
nam, præter gratiam	car, outre *son* crédit
quæ jam erat magna	qui déjà était grand
adolescentulo,	pour un tout-jeune-homme,
sæpe levavit	souvent il soulagea
suis opibus	de ses ressources
inopiam publicam eorum.	la détresse publique d'eux.
Quum enim esset necesse	En effet lorsqu'il était nécessaire
facere versuram	de faire un emprunt
publice,	au-nom-de-la-cité,
neque haberent	et qu'ils n'avaient (ne trouvaient) pas
conditionem æquam ejus,	une condition raisonnable de (pour) cet [*emprunt*,
semper se interposuit,	toujours il s'offrit,
atque ita ut	et de-telle-sorte que
neque acceperit unquam	et il ne reçut jamais
usuram ab iis,	un intérêt d'eux,
neque passus sit	et il ne souffrit *jamais*
eos debere longius	eux devoir plus longtemps
quam dictum esset.	qu'il n'avait été dit.
Quod utrumque	*Choses* qui l'une-et-l'autre
erat salutare iis :	étaient salutaires pour eux :
nam patiebatur	car il *ne* souffrait
æs alienum eorum	l'argent emprunté (la dette) d'eux
neque inveterascere	ni s'arriérer
indulgendo,	en montrant-de-la-complaisance,
neque crescere	ni s'accroître
multiplicandis usuris.	en multipliant les intérêts.
Auxit hoc officium	Il accrut ce service
alia liberalitate quoque:	par une autre libéralité aussi :
namque donavit frumento	car il fit-cadeau de blé
universos,	à *eux* tous,
ita ut septem modii	de-telle-sorte que sept modius
tritici	de froment
darentur singulis ;	fussent donnés à chacun ;
qui modus mensuræ	laquelle dimension de mesure
appellatur medimnus	s'appelle médimne
Athenis.	à Athènes.
Hic autem	D'autre-part celui-ci
se gerebat sic	se comportait de-telle-sorte
ut videretur communis	qu'il paraissait de-la-classe-ordinaire
infimis,	aux petits,
par principibus.	*et* égal aux premiers (aux grands).
Quo factum est	Par quoi il fut fait (d'où il résulta)
ut haberent huic	qu'ils rendaient à celui-ci

omnes honores, quos possent, publice haberent, civemque facere studerent. Quo beneficio ille uti noluit, quod nonnulli ita interpretantur amitti civitatem Romanam, alia adscita. Quandiu affuit, ne qua sibi statua poneretur, restitit; absens prohibere non potuit. Itaque aliquot ipsi et filiæ locis sanctissimis posuerunt : hunc enim in omni procuratione reipublicæ auctorem actoremque habebant. Igitur primum illud munus fortunæ, quod in ea potissimum urbe natus est in qua domicilium orbis terrarum esset imperii, ut eamdem et patriam haberet et domum; hoc specimen prudentiæ, quod, quum in eam civitatem se contulisset quæ antiquitate, humanitate, doctrina præstaret omnes, ei unus ante alios fuerit carissimus.

IV. Huc ex Asia Sulla decedens quum venisset, quandiu ibi fuit, secum habuit Pomponium, captus adolescentis et hu-

honneurs qu'ils pouvaient, et qu'ils désiraient de le faire citoyen de leur ville. Il ne voulut point user de cette faveur, parce que quelques-uns prétendent qu'on perd le droit de bourgeoisie romaine quand on y en ajoute un autre. Tant qu'il fut présent, il s'opposa à ce qu'on lui élevât aucune statue; mais lorsqu'il fut parti, il ne put pas l'empêcher. Les Athéniens lui en dressèrent donc quelques-unes, à lui et à sa fille, dans les lieux les plus vénérés : car, dans toute l'administration de la république, ils l'avaient eu pour conseil et pour agent. Ainsi ce fut un don de la fortune, que ce premier avantage qu'il eut d'être né préférablement dans une ville où se trouvait le domicile de toute la terre, et de l'avoir à la fois et pour patrie et pour souveraine; mais ce fut une preuve de sa sagesse, que, s'étant transporté chez un peuple qui surpassait tous les autres en antiquité, en politesse, en savoir, il y fut chéri plus que personne.

IV. Sylla, qui vint à Athènes en quittant l'Asie, eut continuellement Pomponius avec lui, tant qu'il y fut, car il était charmé du

publice	au-nom-de-la-cité
omnes honores	tous les honneurs
quos possent,	qu'ils pouvaient,
studerentque	et avaient-à-cœur
facere civem.	de *le* faire citoyen.
Quo beneficio	De laquelle faveur
ille noluit uti,	celui-là ne-voulut-pas user,
quod nonnulli	parce que quelques-uns
interpretantur ita,	interprètent ainsi,
civitatem Romanam amitti,	le droit-de-cité romain être perdu,
alia adscita.	un autre étant reçu.
Quandiu affuit,	Tant qu'il fut-présent,
restitit ne qua statua	il s'opposa à ce que quelque statue
poneretur sibi;	fût établie (élevée) à lui;
absens	*mais une fois* absent
non potuit prohibere.	il ne put *l'*empêcher. [ques-unes
Itaque posuerunt aliquot	En-conséquence ils *en* élevèrent quel-
ipsi et filiæ	à lui-même et à *sa* fille
locis sanctissimis :	dans les lieux les plus saints :
habebant enim hunc	en effet ils avaient celui-ci
auctorem actoremque	*pour* conseiller et *pour* exécuteur
in omni procuratione	dans toute gestion
reipublicæ.	de l'intérêt-public.
Igitur	Donc
illud primum munus	cela *fut* une première faveur
fortunæ,	de la fortune,
quod natus est potissimum	qu'il naquit de-préférence
in ea urbe	dans cette ville
in qua esset	dans laquelle était
domicilium imperii	le siége de l'empire
orbis terrarum,	du cercle des terres (du monde entier),
ut haberet eamdem	afin qu'il eût la même
et patriam et domum;	et *pour* patrie et *pour* séjour ;
hoc specimen prudentiæ,	ceci *fut* une preuve de *sa* sagesse,
quod, quum se contulisset	que, après qu'il se fut transporté
in eam civitatem	dans cette cité
quæ præstaret omnes,	qui l'emportait sur toutes
antiquitate, humanitate,	par l'antiquité, par la civilisation,
doctrina,	par la science,
fuerit carissimus ei	il fut très-cher à elle
unus ante alios.	seul avant (plus que) les autres.
IV. Quum Sulla,	IV. Lorsque Sylla,
decedens ex Asia,	sortant de l'Asie,
venisset huc,	fut venu là,
quandiu fuit ibi,	tant qu'il fut là,
habuit Pomponium secum,	il eut Pomponius avec lui-même,
captus et humanitate	séduit et par l'amabilité

manitate et doctrina. Sic enim Græce loquebatur ut Athenis natus videretur; tanta autem suavitas erat sermonis Latini, ut appareret in eo nativum quemdam leporem esse, non adscitum. Idem poemata pronuntiabat et Græce et Latine sic ut supra nihil posset addi. Quibus rebus factum est ut Sulla nunquam eum ab se dimitteret, cuperetque secum deducere. Qui quum persuadere tentaret : « Noli, oro te, inquit Pomponius, adversum eos me velle ducere, cum quibus ne contra te arma ferrem, Italiam reliqui. » At Sulla, adolescentis officio collaudato, omnia munera ei, quæ Athenis acceperat, proficiscens jussit deferri. Hic complures annos moratus, quum et rei familiari tantum operæ daret quantum non indiligens deberet paterfamilias, et omnia reliqua tempora aut

bon ton et des connaissances de ce jeune homme. Atticus, en effet, parlait si bien le grec, qu'il semblait né à Athènes. Il s'exprimait, d'ailleurs, en latin, avec tant d'agrément, qu'il était clair qu'il y avait chez lui une certaine délicatesse native, et non acquise. Il récitait encore si bien des pièces de vers en grec et en latin, qu'on ne pouvait rien souhaiter de mieux. De là vint que Sylla ne pouvait se séparer d'Atticus, et qu'il désirait de l'emmener avec lui. Comme il tentait de le persuader : « Ne cherche pas, je te prie, lui dit Atticus, à me conduire contre ceux qui m'ont fait abandonner l'Italie pour ne pas porter les armes contre toi avec eux. » Sylla, après avoir beaucoup loué la délicatesse de ses sentiments, ordonna, en partant, qu'on lui remît tous les présents qu'il avait reçus à Athènes. Atticus ayant séjourné plusieurs années dans cette ville, quoiqu'il s'occupât autant du soin de son bien que devait le faire un père de famille non négligent, et qu'il donnât tout le reste de son temps ou aux lettres ou

et doctrina adolescentis.	et par la science du jeune-homme.
Loquebatur enim Græce	En effet il parlait grec
sic ut videretur	de-telle-sorte qu'il paraissait
natus Athenis;	né à Athènes;
suavitas autem	d'autre-part le charme
sermonis Latini	de *son* langage latin
erat tanta	était si-grand
ut appareret	qu'il était-évident
quemdam leporem	une certaine grâce
nativum, non adscitum,	naturelle, *et* non empruntée,
esse in eo.	être en lui.
Idem	Le même
pronuntiabat poemata	déclamait des poésies
et Græce et Latine	et en-grec et en-latin
sic ut nihil	de-telle-sorte que rien
posset addi supra.	ne pouvait être ajouté au delà.
Quibus rebus factum est	Par lesquelles choses il fut fait (d'où il
ut nunquam Sulla	que jamais Sylla [résulta)
dimitteret eum ab se,	ne le laissa-s'éloigner de lui-même,
cuperetque	et qu'il désira
deducere secum.	*l'*emmener avec lui.
Qui quum tentaret	Comme celui-ci (Sylla) essayait
persuadere :	de *le* persuader :
« Noli, oro te,	« Ne-veux-pas, je te prie,
inquit Pomponius,	dit Pomponius,
velle ducere me	vouloir conduire moi
adversum eos	contre ceux [les armes
cum quibus ne ferrem arma	avec lesquels pour que je ne portasse pas
contra te	contre toi
reliqui Italiam. »	j'ai quitté l'Italie. »
At Sulla,	Mais Sylla,
officio adolescentis	le procédé du jeune-homme
collaudato,	ayant été loué,
jussit proficiscens	ordonna en partant
omnia munera	tous les présents
quæ acceperat Athenis	qu'il avait reçus à Athènes
deferri ei.	être portés à lui.
Moratus ibi	Ayant séjourné là
complures annos,	plusieurs années,
quum et daret	comme et il donnait
rei familiari	à *son* bien de-famille
tantum operæ	autant de soin
quantum deberet	que devait *en donner*
paterfamilias	un père-de-famille
non indiligens,	non négligent,
et tribueret	et consacrait
omnia reliqua tempora	tout le-reste-de *ses* moments

litteris aut Atheniensium reipublicæ tribueret, nihilominus amicis urbana officia præstitit. Nam et ad comitia eorum ventitavit, et, si qua res major acta est, non defuit. Sicut Ciceroni, in omnibus ejus periculis, singularem fidem præbuit : cui ex patria fugienti sestertium ducenta et quinquaginta millia[1] donavit. Tranquillatis autem rebus Romanis, remigravit Romam, ut opinor, L. Cotta et L. Torquato consulibus. Quem diem sic universa civitas Atheniensium prosecuta est, ut lacrimis desiderii futuri dolorem indicaret.

V. Habebat avunculum Q. Cæcilium, equitem Romanum, familiarem L. Luculli, divitem, difficillima natura. Cujus sic asperitatem veritus est ut, quem nemo ferre posset, hujus sine offensione ad summam senectutem retinuerit benevolentiam. Quo facto tulit pietatis fructum : Cæcilius enim moriens

aux affaires publiques d'Athènes, il rendait cependant à ses amis d'utiles services; car il allait souvent aux assemblées où se débattaient leurs intérêts, et n'y manquait même jamais dans les occasions importantes. Ce fut ainsi qu'il montra une fidélité singulière à Cicéron, quand il s'enfuit de sa patrie : il lui fit présent de deux cent cinquante mille sesterces. Quand Rome fut plus calme, Atticus revint dans cette ville, sous les consuls Lucius Cotta et Lucius Torquatus, à ce que je crois. Le jour de son départ fut un jour de deuil pour tous les Athéniens; ils témoignèrent par leurs larmes la douleur qu'ils ressentiraient de sa perte dans la suite.

V. Atticus avait pour oncle maternel Quintus Cécilius, chevalier romain, ami de Lucius Lucullus, riche, d'un naturel très-difficile, qu'il ménagea si respectueusement que, sans lui donner jamais de mécontentement, il conserva jusqu'à sa dernière vieillesse la bienveillance d'un homme que personne ne pouvait supporter. Par cette conduite, il recueillit le fruit de sa piété. Car Cécilius, en mourant,

aut litteris	ou aux lettres
aut reipublicæ	ou à l'intérêt-public
Atheniensium,	des Athéniens,
præstitit nihilominus	il rendit néanmoins
amicis	à *ses* amis
officia urbana.	les *bons* offices de-la-ville.
Nam et ventitavit	Car et il vint-souvent [didats),
ad comitia eorum,	aux comices d'eux (où ils se portaient can-
et, si qua res major	et, si quelque affaire plus importante
acta est,	se traita,
non defuit.	il ne fit-pas-défaut.
Sicut præbuit Ciceroni	Ainsi il fit-voir à Cicéron
in omnibus periculis ejus	dans tous les périls de lui
fidem singularem :	un dévouement unique :
cui fugienti patria	auquel *Cicéron* fuyant de *sa* patrie
donavit ducenta	il donna deux-cents
et quinquaginta millia	et cinquante milliers
sestertium.	de sesterces.
Rebus autem Romanis	Cependant les affaires de Rome
tranquillatis,	ayant été rendues-tranquilles,
remigravit Romam,	il revint à Rome,
ut opinor,	comme je crois,
L. Cotta et L. Torquato	L. Cotta et L. Torquatus
consulibus.	*étant* consuls.
Quem diem	Lequel jour
civitas universa	la cité tout-entière
Atheniensium	des Athéniens
prosecuta est sic	accompagna *de sentiments* de-telle-sorte
ut indicaret lacrimis	qu'elle témoigna par *ses* larmes
dolorem desiderii futuri.	la douleur de *son* regret futur.
V. Habebat avunculum	V. Il avait *pour* oncle
Q. Cæcilium,	Q. Cécilius,
equitem Romanum,	chevalier romain,
familiarem L. Luculli,	ami de L. Lucullus,
divitem,	riche,
natura difficillima.	d'un caractère très-difficile.
Cujus	Duquel
veritus est asperitatem	il respecta l'âpreté
sic ut,	de-telle-sorte que,
quum nemo	tandis que personne
posset ferre,	ne pouvait *la* supporter,
retinuerit sine offensione	il conserva sans *lui donner de* déplaisir
benevolentiam hujus	la bienveillance de celui-ci
ad summam senectutem.	jusqu'à l'extrême vieillesse.
Quo facto	Pour lequel fait
tulit fructum pietatis :	il remporta le fruit de *sa* piété :
Cæcilius enim moriens	en effet Cécilius en mourant

testamento adoptavit eum, heredemque fecit ex dodrante[a]. Ex qua hereditate accepit circiter centies sestertium. Erat nupta soror Attici Q. Tullio Ciceroni[a]; easque nuptias M. Cicero conciliarat, cum quo a condiscipulatu vivebat conjunctissime, multo etiam familiarius quam cum Quinto, ut judicari possit, plus in amicitia valere similitudinem morum quam affinitatem. Utebatur autem intime Q. Hortensio, qui iis temporibus principatum eloquentiæ tenebat, ut intelligi non posset uter eum plus diligeret, Cicero an Hortensius; et id, quod erat difficillimum, efficiebat, ut, inter quos tanta laudis esset æmulatio, nulla intercederet obtrectatio, essetque talium virorum copula.

VI. In republica ita est versatus ut semper optimarum partium et esset et existimaretur, neque tamen se civilibus fluctibus committeret, quod non magis eos in sua potestate

le fit son héritier pour les trois quarts de son bien : héritage dont il retira environ dix millions de sesterces. La sœur d'Atticus était mariée à Q. Tullius Cicéron ; et ce mariage avait été traité par Marcus Cicéron, avec lequel il vivait dans une amitié très-étroite, depuis qu'ils avaient été condisciples, et même beaucoup plus familièrement qu'avec Quintus : d'où l'on peut juger qu'en fait d'amitié, la ressemblance des mœurs a plus de force que l'affinité. Il était encore intimement lié avec Quintus Hortensius, qui, dans ces temps-là, occupait le premier rang pour l'éloquence, de manière qu'on ne pouvait distinguer qui le chérissait le plus, de Cicéron ou d'Hortensius. Il vint à bout d'une chose plus difficile encore : c'est qu'aucun sentiment de jalousie ne vint jamais diviser ces deux grands rivaux de gloire, et qu'il fut lui-même le lien qui unit de tels hommes.

VI. Dans les affaires publiques, il se conduisit de façon qu'il était et qu'il paraissait toujours être du meilleur parti, mais qu'il ne s'exposait point cependant aux flots civils, parce qu'il pensait que ceux qui s'y livraient n'étaient pas plus maîtres d'eux-mêmes

adoptavit cum testamento	adopta lui par testament
fecitque heredem	et *le* fit héritier
ex dodrante.	pour les trois-quarts.
Ex qua hereditate	Duquel héritage
accepit circiter	il reçut environ
centies	cent-fois *cent milliers* (dix millions)
sestertium.	de sesterces.
Soror Attici nupta erat	La sœur d'Atticus s'était mariée
Q. Tullio Ciceroni;	à Q. Tullius Cicéron;
Marcusque Cicero	et Marcus Cicéron
conciliarat eas nuptias,	avait arrangé ce mariage,
cum quo vivebat	*Cicéron* avec qui il vivait
a condiscipulatu	depuis *leur* camaraderie-d'études
conjunctissime,	dans-une-union-très-étroite,
etiam multo familiarius	*et* même plus familièrement
quam cum Quinto;	qu'avec Quintus;
ut possit judicari	de-sorte-qu'il peut être jugé (on peut voir)
similitudinem morum	la ressemblance de mœurs
valere in amicitia	avoir-de-l'influence en amitié
plus quam affinitatem.	plus que la parenté-par-alliance.
Utebatur autem intime	D'autre-part il était-en-relations intime-[ment
Q. Hortensio,	avec Q. Hortensius,
qui iis temporibus	qui en ces temps-là
tenebat principatum	occupait le premier-rang
eloquentiæ,	de l'éloquence,
ut non posset intelligi	*au point* qu'il n'aurait pu être reconnu
uter diligeret eum plus,	lequel chérissait lui davantage,
Cicero an Hortensius;	Cicéron ou Hortensius;
et efficiebat id,	et il produisait ceci,
quod erat difficillimum,	qui était très-difficile,
ut nulla obtrectatio	qu'aucune jalousie
intercederet	ne venait-à-la-traverse
inter quos	*entre des hommes* entre lesquels
esset tanta æmulatio laudis,	il y avait une si-grande rivalité de gloire,
essetque copula	et qu'il était le lien
talium virorum.	de tels (si grands) hommes.
VI. Versatus est ita	VI. Il se conduisit de-telle-sorte
in republica,	en politique,
ut semper et esset	que toujours et il fut
et existimaretur	et il fut cru *être*
optimarum partium,	du meilleur parti,
neque tamen se committeret	et cependant ne s'abandonna pas
fluctibus civilibus,	aux vagues (tempêtes) civiles,
quod existimabat	parce qu'il jugeait
eos qui se dedissent iis	ceux qui s'étaient livrés à elles
non esse in potestate sua	ne pas être au pouvoir d'eux-mêmes
magis quam	plus que *ceux*

existimabat esse qui se iis dedissent quam qui maritimis jactarentur. Honores non petiit, quum ei paterent propter vel gratiam vel dignitatem; quod neque peti more majorum, neque capi possent conservatis legibus, in tam effusis ambitus largitionibus, neque geri e republica sine periculo, corruptis civitatis moribus. Ad hastam publicam [1] nunquam accessit. Nullius rei neque præs neque manceps factus est. Neminem neque suo nomine neque subscribens accusavit. In jus de sua re nunquam iit; judicium nullum habuit. Multorum consulum prætorumque præfecturas delatas sic accepit ut neminem in provinciam sit secutus; honore fuerit contentus, rei familiaris despexerit fructum : qui ne cum Quinto quidem Cicerone voluerit ire in Asiam, quum apud eum legati locum obtinere posset. Non enim decere se arbitrabatur, quum præturam gerere noluisset, asseclam esse prætoris. Qua in re non solum dignitati serviebat, sed etiam tranquillitati, quum sus-

que ceux qui étaient battus des flots de la mer. Il ne rechercha point les honneurs, tandis qu'ils lui étaient ouverts, soit à cause de son crédit, soit à cause de son mérite, parce qu'ils ne pouvaient ni être recherchés comme dans les anciens temps de la république, ni être obtenus en observant les lois, au milieu des largesses si excessives de la brigue, ni être gérés sans péril à l'avantage de la république, les mœurs de l'État étant corrompues. Il n'acheta jamais les biens d'aucun proscrit. Il ne fut ni répondant ni adjudicataire. Il n'accusa personne, ni en son nom, ni en se joignant à l'accusateur. Il ne comparut point en justice pour son intérêt particulier; il n'eut aucun procès. Il accepta les préfectures de plusieurs consuls et préteurs qui lui étaient déférées, mais sans jamais suivre personne dans son gouvernement; il se contenta de l'honneur, et dédaigna le profit pécuniaire; il ne voulut même pas aller en Asie avec Quintus Cicéron, tandis qu'il pouvait occuper le rang de son lieutenant. Il ne croyait point, en effet, qu'il lui convînt, après n'avoir pas voulu exercer la préture, d'être à la suite d'un préteur. En quoi il consultait non-seulement sa dignité, mais encore sa tranquillité,

qui jactarentur	qui étaient ballottés
maritimis.	sur les *vagues* de-la-mer.
Non petiit honores,	Il ne brigua pas les honneurs, [lui
quum paterent ei	bien qu'ils fussent ouverts (accessibles) à
propter vel gratiam	à-cause soit de *son* crédit
vel dignitatem;	soit de *sa* dignité;
quod possent neque peti	parce qu'ils *ne* pouvaient ni être brigués
more majorum,	selon la coutume des ancêtres,
neque capi	ni être pris (obtenus)
legibus conservatis,	les lois étant observées,
in largitionibus ambitus	au-milieu-de largesses de brigue
tam effusis,	si immodérées,
neque geri e republica	ni être exercés selon l'intérêt-public
sine periculo,	sans danger,
moribus civitatis corruptis.	les mœurs de la cité étant corrompues.
Nunquam accessit	Jamais il ne s'approcha
ad hastam publicam.	de la pique (vente à l'encan) publique.
Factus est neque præs	Il *ne* fut fait ni répondant
neque manceps nullius rei.	ni adjudicataire d'aucune chose.
Accusavit neminem	Il *n'*accusa personne
neque suo nomine	ni en son *propre* nom
neque subscribens.	ni en signant-en-second *une accusation*.
Nunquam iit in jus	Jamais il n'alla en justice
de re sua;	pour une affaire sienne (le concernant),
habuit nullum judicium.	il *n'*eut aucun procès.
Accepit præfecturas delatas	Il accepta les sous-lieutenances offertes
multorum consulum	de nombreux consuls
prætorumque,	et préteurs,
sic ut secutus sit neminem	*mais* de-telle-sorte qu'il ne suivit personne
in provinciam,	dans *sa* province,
fuerit contentus honore,	fut satisfait de l'honneur,
despexerit fructum	méprisa l'avantage
rei familiaris :	du bien de-famille :
qui ne voluerit quidem	*lui* qui ne voulut même pas
ire in Asiam cum Quinto,	aller en Asie avec Quintus,
quum posset	bien qu'il pût
obtinere apud eum	occuper auprès de lui
locum legati.	le rang de lieutenant.
Non enim arbitrabatur	En effet il n'estimait pas
decere se,	*ceci* être-convenable pour lui-même,
quum noluisset	après qu'il n'avait-pas-voulu
gerere præturam,	exercer la préture,
esse asseclam prætoris.	d'être suivant d'un préteur.
In qua re serviebat	Dans laquelle circonstance il servait
non solum dignitati,	non-seulement *sa* dignité,
sed etiam tranquillitati,	mais encore *sa* tranquillité,
quum vitaret	alors qu'il évitait

piciones quoque vitaret criminum. Quo fiebat ut ejus observantia omnibus esset carior, quum eam officio, non timori neque spei tribui viderent.

VII. Incidit Cæsarianum civile bellum quum haberet annos circiter sexaginta. Usus est ætatis vacatione[1], neque se quoquam movit ex urbe. Quæ amicis suis opus fuerant ad Pompeium proficiscentibus, omnia ex sua re familiari dedit. Ipsum Pompeium conjunctum[2] non offendit (nullum ab eo habebat ornamentum), ut ceteri, qui per eum aut honores aut divitias ceperant: quorum partim invitissimi castra sunt secuti, partim summa cum ejus offensione domi remanserunt. Attici autem quies tantopere Cæsari fuit grata ut, victor quum privatis pecunias per epistolas imperaret, huic non solum molestus non fuerit, sed etiam sororis filium et Q. Ciceronem ex Pom-

puisqu'il évitait même les soupçons de la médisance. D'où il arrivait que l'on était plus flatté de ses égards, puisqu'il les accordait au devoir, et non à la crainte ni à l'espérance.

VII. La guerre civile de César éclata lorsque Atticus avait environ soixante ans. Il usa du privilége de son âge, et ne sortit pas de Rome. Il donna, de son bien, à ses amis partant pour se rendre auprès de Pompée, tout ce dont ils avaient besoin. Pompée lui-même ne s'offensa pas de ce qu'il n'était pas venu le rejoindre; car il ne tenait de lui aucun bienfait éclatant, comme les autres, qui avaient acquis par son moyen ou des honneurs ou des richesses, et qui en partie suivirent son camp bien malgré eux, en partie restèrent chez eux, à son très-grand mécontentement. Quant à l'inaction. d'Atticus, elle fut tellement agréable à César, que, tandis qu'après sa victoire il imposait par ses lettres des contributions pécuniaires aux particuliers qui ne l'avaient point suivi, non-seulement il n'inquiéta point Atticus, mais même il lui accorda la liberté du fils de sa sœur

suspiciones quoque	les soupçons même
criminum.	de délits.
Quo fiebat	Par quoi il se faisait
ut observantia ejus	que les égards de lui
esset carior omnibus,	étaient plus précieux à tous,
quum viderent	lorsqu'ils voyaient
eam tribui officio,	eux être accordés au devoir,
non timori neque spei.	non à la crainte ni à l'espérance.
VII. Bellum civile	VII. La guerre civile
Cæsarianum	de-César
incidit	tomba (arriva)
quum haberet	lorsqu'il avait
circiter sexaginta annos.	environ soixante ans.
Usus est vacatione ætatis	Il profita de l'exemption de l'âge
neque se movit quoquam	et ne se bougea *pour aller* nulle-part
ex urbe.	hors de la ville.
Dedit	Il donna
ex sua re familiari	sur son bien de-famille
omnia quæ fuerant opus	toutes les choses qui étaient un besoin
suis amicis	pour ses amis
proficiscentibus	partant
ad Pompeium.	vers Pompée.
Non offendit	Il ne choqua pas
Pompeium ipsum	Pompée lui-même
conjunctum	*qui était* uni *à lui par parenté*
(habebat enim ab eo	(car il n'avait *reçu* de lui
nullum ornamentum),	aucune dignité),
ut ceteri,	comme tous-les-autres,
qui ceperant per eum	qui avaient acquis par lui
aut honores aut divitias :	ou des honneurs ou des richesses :
quorum partim	desquels une partie
secuti sunt castra	suivirent *son* camp (ses drapeaux)
invitissimi,	tout-à-fait-malgré-eux,
partim	une partie
remanserunt domi	restèrent dans *leurs* foyers
cum summa offensione	avec un extrême mécontentement
ejus.	de lui.
Quies autem Attici	D'autre-part l'inaction d'Atticus
fuit tantopere grata Cæsari	fut tellement agréable à César
ut, quum victor	que, lorsque vainqueur
imperaret pecunias	il commandait des sommes-d'argent
privatis	aux particuliers
per epistolas,	par lettres,
non solum	non-seulement
non fuerit molestus huic,	il ne fut pas déplaisant pour celui-ci
sed etiam concesserit	mais encore *lui* accorda (remit)
filium sororis	le fils de sa sœur

peii castris concesserit. Sic vetere instituto vitæ effugit nova pericula.

VIII. Secutum est illud. Occiso Cæsare, quum respublica penes Brutos[1] videretur esse et Cassium, ac tota civitas se ad eos convertisset, sic M. Bruto usus est ut nullo ille adolescens æquali familiarius quam hoc sene, neque solum eum principem consilii haberet, sed etiam in convictu. Excogitatum est a quibusdam ut privatum ærarium Cæsaris interfectoribus ab equitibus Romanis constitueretur. Id facile effici posse arbitrati sunt, si et principes illius ordinis pecunias contulissent. Itaque appellatus est a C. Flavio, Bruti familiari, Atticus, ut ejus rei princeps esse vellet. At ille, qui officia amicis præstanda sine factione existimaret, semperque a talibus se consiliis removisset, respondit : « Si quid Brutus de suis facultatibus uti voluisset, usurum, quantum eæ pateren-

et celle de Quintus Cicéron, faits prisonniers au camp de Pompée. Ce fut ainsi qu'en suivant son ancienne règle de conduite, il évita de nouveaux périls.

VIII. Quelque temps après, César ayant été tué, la république paraissait être au pouvoir des Brutus et de Cassius, et Rome entière semblait avoir passé dans leur parti. Atticus, déjà vieux, fut uni de telle sorte avec Marcus Brutus, que ce jeune homme ne vivait pas plus familièrement avec aucun citoyen de son âge qu'avec lui vieillard, et que non-seulement il le consultait, mais même qu'il le fréquentait de préférence à tout autre. Quelques-uns eurent l'idée de faire établir une caisse particulière par les chevaliers romains, pour les meurtriers de César. Ils pensaient que ce projet pourrait être effectué, si les principaux de cet ordre commençaient à fournir des fonds. Atticus fut donc sollicité par Caïus Flavius, ami de Brutus, de vouloir bien être à la tête de cette affaire. Mais lui, qui croyait qu'il faut rendre des services à ses amis sans esprit de parti, et qui s'était toujours tenu éloigné de ces sortes d'intrigues, répondit que, si Brutus avait besoin de sa fortune, elle était tout entière à sa dis-

et Q. Ciceronem
ex castris Pompeii.
Sic vetere instituto vitæ
effugit nova pericula.
VIII. Illud secutum est.
Cæsare occiso,
quum respublica
videretur esse
penes Brutos
et Cassium,
ac civitas tota
se convertisset ad eos,
usus est M. Bruto
sicut ille
adolescens
nullo æquali
familiarius
quam hoc sene;
neque haberet eum solum
principem consilii,
sed etiam in convictu.
Excogitatum est
a quibusdam
ut ærarium privatum
constitueretur
ab equitibus Romanis
interfectoribus Cæsaris.
Arbitrati sunt
id posse effici facile,
si et principes
illius ordinis
conferrent pecunias.
Itaque Atticus
appellatus est a C. Flavio,
familiari Bruti,
ut vellet
esse princeps ejus rei.
At ille, qui existimabat
officia præstanda amicis
sine factione,
seque removisset semper
a talibus consiliis,
respondit : « Si Brutus
voluisset uti quid
de suis facultatibus,
usurum,
quantum eæ paterentur;

et Q. Cicéron
du camp de Pompée.
Ainsi par *son* ancien plan de vie
il échappa à de nouveaux dangers.
VIII. Ceci (voici ce qui) suivit.
César ayant été tué,
alors que la république
paraissait être
au-pouvoir des *deux* Brutus
et de Cassius,
et que la cité tout-entière
s'était tournée vers eux,
il usa de (fut en relations avec) M. Brutus
de-telle-sorte que celui-là
quoique jeune
ne fut en relations avec nul de-son-âge
plus intimement
qu'avec ce vieillard (Atticus);
et qu'il n'avait pas lui seulement
à-la-tête de *son* conseil,
mais encore en communauté-de-vie.
Il fut projeté
par quelques-uns
qu'une caisse particulière
fût établie
par les chevaliers romains
pour les meurtriers de César.
Ils jugèrent
ceci pouvoir être réalisé facilement,
si aussi les premiers
de cet ordre [d'argent.
apportaient-en-contribution des sommes-
En-conséquence Atticus
fut interpellé par C. Flavius,
ami de Brutus,
afin qu'il voulût
être à-la-tête de cette entreprise.
Mais celui-là, qui pensait
des services devoir être rendus à *ses* amis
sans esprit-de-parti,
et *qui* s'était tenu-à-l'écart toujours
de telles intrigues,
répondit : « Si Brutus
voulait user de quelque chose
de ses biens,
Brutus devoir (pouvoir) *en* user,
autant que ces *biens le* comporteraient;

tur; se neque cum quoquam de ea re collocuturum, neque coiturum. » Sic ille consensionis globus hujus unius dissensione disjectus est. Neque multo post, superior esse cœpit Antonius; ita ut Brutus et Cassius, provinciarum, quæ iis necis causa datæ erant[1] a consulibus, desperatis rebus, in exsilium proficiscerentur. Atticus, qui pecuniam simul cum ceteris conferre noluerat florenti illi parti, abjecto Bruto Italiaque cedenti sestertium centum millia muneri misit : eidem in Epiro absens trecenta[2] jussit dari. Neque eo magis potenti adulatus est Antonio, neque desperatos reliquit.

IX. Secutum est bellum gestum apud Mutinam[3]. In quo si tantum eum prudentem dicam, minus quam debeam prædicem, quum ille potius divinus fuerit : si divinatio appellanda est perpetua naturalis bonitas, quæ nullis casibus neque au-

position, mais qu'il ne conférerait ni ne se concerterait là-dessus avec qui que ce fût. Ainsi ce concert de volontés fut rompu par le dissentiment du seul Atticus. Peu de temps après, Antoine commença à être le plus fort ; en sorte que Brutus et Cassius, voyant qu'ils n'avaient plus rien à espérer du côté des provinces, dont le gouvernement leur avait été donné, pour la forme, par les consuls, partirent pour l'exil. Atticus, qui n'avait pas voulu fournir de l'argent conjointement avec les autres, tandis que ce parti florissait, envoya cent mille sesterces en présent à Brutus vaincu et sortant de l'Italie. Il lui en fit donner encore trois cent mille en Épire, et n'adula pas plus la fortune d'Antoine qu'il n'abandonna Brutus et Cassius abattus.

IX. La guerre se fit ensuite auprès de Modène. Si, dans cette circonstance, j'appelle Atticus seulement prudent, j'en dis moins que je ne dois, puisqu'il fut plutôt devin, si l'on doit appeler divination cette constante sagesse naturelle, qu'aucun accident n'augmente ni

se neque collocuturum	lui-même et ne devoir pas conférer
neque coiturum	et ne devoir pas s'associer
cum quoquam	avec qui-que-ce-fût
de ea re. »	sur cet objet. »
Sic ille globus consensionis	Ainsi ce groupe d'accord
disjectus est	fut rompu
dissensione hujus unius.	par le dissentiment de celui-ci seul.
Neque multo post,	Et pas beaucoup (peu de temps) après,
Antonius	Antoine
cœpit esse superior ;	commença à être le plus fort ;
ita ut Brutus et Cassius,	tellement que Brutus et Cassius,
rebus provinciarum	les affaires des provinces
quæ datæ erant iis	qui avaient été données à eux
a consulibus	par les consuls
causa necis	à cause (pour prix) d'un meurtre
desperatis,	étant jugées-désespérées,
proficiscerentur	partirent
in exsilium.	en exil.
Atticus, qui noluerat	Atticus, qui n'avait-pas-voulu
conferre pecuniam	apporter en-contribution de l'argent
simul cum ceteris	en-même-temps avec (que) les autres
illi parti florenti,	à ce parti florissant,
misit muneri	envoya en présent
centum millia sestertium	cent milliers de sesterces
Bruto abjecto	à Brutus abattu
cedentique Italia ;	et se retirant de l'Italie ;
absens	*quoique* absent
jussit trecenta	il ordonna trois-cents *milliers de sesterces*
dari eidem	être donnés au même *Brutus*
in Epiro.	en Épire.
Neque adulatus est	Et il ne flatta pas
magis eo	davantage pour cela
Antonio potenti,	Antoine puissant,
neque reliquit	et n'abandonna pas
desperatos.	ceux qui-étaient-dans-une-situation-désespérée.
IX. Bellum	IX. La guerre
gestum apud Mutinam	faite auprès de Modène
secutum est.	suivit (vint ensuite).
In quo si dicam	Dans laquelle si je disais
eum tantum prudentem,	lui *avoir été* seulement prudent,
prædicem	je dirais-à-sa-louange
minus quam debeam,	moins que je *ne* devrais,
quum ille	puisque celui-là
fuerit potius divinus :	fut plutôt *devin* :
si bonitas naturalis	si une bonté naturelle
perpetua,	*et* soutenue,
quæ neque augetur	qui et n'est augmentée

getur neque minuitur. Hostis Antonius judicatus Italia cesserat; spes restituendi nulla erat. Non solum ejus inimici, qui tum erant potentissimi et plurimi, sed etiam qui adversariis ejus se dabant, et in eo lædendo se aliquam consecuturos sperabant commendationem, Antonii familiares insequebantur; uxorem Fulviam omnibus rebus spoliare cupiebant; liberos etiam exstinguere parabant. Atticus, quum Ciceronis intima familiaritate uteretur, amicissimus esset Bruto, non modo nihil iis indulsit ad Antonium violandum, sed e contrario familiares ejus ex urbe profugientes, quantum potuit, texit; quibus rebus indiguerunt, adjuvit. Publio vero Volumnio[1] ea tribuit, ut plura a parente proficisci non potuerint. Ipsi autem Fulviæ, quum litibus distineretur magnisque terroribus vexa-

ne diminue. Antoine, déclaré ennemi de la république, avait abandonné l'Italie; il n'y avait aucune espérance qu'il fût rétabli. Non-seulement ses ennemis, qui alors étaient très-nombreux et très-puissants, mais encore ses partisans se donnaient à ses adversaires, et espéraient trouver quelque avantage à lui faire du mal. Ils poursuivaient ses amis; ils cherchaient à dépouiller sa femme Fulvie; ils se disposaient à faire périr ses enfants. Quoique Atticus jouît de l'intime familiarité de Cicéron, qu'il fût très-ami de Brutus, non-seulement il ne se prêta point à maltraiter Antoine, mais au contraire, il protégea, autant qu'il put, ses amis qui s'enfuyaient de la ville; il les assista de tout ce dont ils avaient besoin. Il rendit surtout à Publius Volumnius de tels services, qu'il n'aurait pas pu en recevoir davantage d'un père. Quant à Fulvie, comme elle était em-

neque minuitur	et n'est diminuée
nullis casibus,	par nuls accidents *de la fortune*,
appellanda est divinatio.	doit être appelée divination.
Antonius judicatus hostis	Antoine déclaré ennemi *public*
cesserat Italia;	s'était retiré de l'Italie;
nulla spes erat	aucun espoir n'était
restituendi.	de *le* faire-rentrer.
Non solum inimici ejus,	Non-seulement les ennemis de lui,
qui tum	qui alors
erant potentissimi	étaient très-puissants
et plurimi,	et très-nombreux,
sed etiam qui se dabant	mais encore ceux qui se donnaient
adversariis ejus,	aux adversaires de lui,
et sperabant	et espéraient
in eo lædendo	en lui nuisant
se consecuturos	eux-mêmes devoir obtenir
aliquam commendationem,	quelque titre-de-recommandation,
insequebantur	persécutaient
familiares Antonii;	les amis d'Antoine;
cupiebant	ils désiraient
spoliare omnibus rebus	dépouiller de toutes choses
uxorem Fulviam;	*son* épouse Fulvie ;
parabant etiam	ils se préparaient même
exstinguere liberos ejus.	à faire-périr les enfants de lui.
Atticus, quum uteretur	Atticus, bien qu'il usât
familiaritate intima	de la familiarité intime
Ciceronis,	de Cicéron,
esset amicissimus Bruto,	*et qu'il* fût très-ami de Brutus,
non modo	non-seulement
indulsit iis nihil	ne servit eux en rien
ad violandum Antonium,	pour maltraiter Antoine,
sed e contrario	mais au contraire
texit quantum potuit	protégea *autant* qu'il put
familiares ejus	les amis de lui
profugientes ex urbe,	s'enfuyant de la ville,
adjuvit	et *les* aida *de ces choses*
quibus rebus indiguerunt.	desquelles choses ils eurent-besoin.
Tribuit vero ea	En vérité il accorda de tels *secours*
Publio Volumnio,	à Publius Volumnius,
ut plura	que des *secours* plus nombreux (grands)
non potuissent proficisci	n'auraient pas pu venir
a parente.	d'un père.
Præstitit autem	D'autre-part il témoigna
suum officium	son obligeance
tanta diligentia	avec une si-grande activité
Fulviæ ipsi,	à Fulvie elle-même, [par des procès
quum distineretur litibus	tandis qu'elle était occupée-de-tous-côtés

retur, tanta diligentia officium suum præstitit, ut nullum illa stiterit vadimonium sine Attico, hic sponsor omnium rerum fuerit. Quinetiam, quum illa fundum secunda fortuna emisset in diem [1], neque post calamitatem versuram facere potuisset, ille se interposuit, pecuniamque sine fenore sineque ulla stipulatione ei credidit; maximum existimans quæstum, memorem gratumque cognosci, simulque aperire se non fortunæ, sed hominibus solere esse amicum. Quæ quum faciebat, nemo eum temporis causa facere poterat existimare : nemini enim in opinionem veniebat Antonium rerum potiturum. Sed sensim is a nonnullis optimatibus reprehendebatur, quod parum odisse malos cives vidèretur. Ille autem, sui judicii, potius quid se facere par esset, intuebatur, quam quid alii laudaturi forent.

barrassée de procès et qu'elle était tourmentée de grandes terreurs, il la servit avec tant d'attention et de soin, qu'elle ne comparut à aucune assignation sans Atticus, qui lui servit de caution en toute circonstance. Bien plus, comme elle avait, dans l'heureux état de sa fortune, acheté à terme un fonds de terre, et qu'après son désastre elle n'avait pas pu trouver à emprunter pour le payer, il s'entremit dans cette affaire, et lui prêta de l'argent sans intérêt et sans aucun contrat; regardant comme un très-grand profit pour lui d'être connu pour un homme qui se souvenait des bienfaits et qui en était reconnaissant, et de faire voir en même temps qu'il avait coutume d'être l'ami, non de la fortune, mais des hommes. Quand il se conduisait ainsi, personne ne pouvait penser que ce fût par politique : car il ne venait dans l'idée à personne qu'Antoine serait un jour maître de la république. Cependant sa façon de penser et d'agir était blâmée de quelques grands, en ce qu'il semblait n'avoir pas assez de haine pour les mauvais citoyens. Mais Atticus, ayant son opinion à lui, considérait plutôt ce qu'il était juste qu'il fît, que ce que les autres loueraient.

vexareturque	et était assaillie
magnis terroribus,	de grandes épouvantes,
ut illa stiterit	que celle-là ne représenta
nullum vadimonium	aucune caution-de-comparaître
sine Attico,	sans Atticus,
hic fuerit sponsor	*et* que celui-ci fut répondant
omnium rerum.	de toutes choses.
Quinetiam, quum illa	Bien-plus, comme celle-là
fortuna secunda	dans *sa* fortune favorable
emisset fundum	avait acheté un fonds *de*
in diem,	à terme *fixe de payement*,
neque potuisset	et n'avait pas pu
post calamitatem	après *son* désastre
facere versuram,	faire un emprunt,
ille se interposuit,	celui-là s'offrit,
credideitque ei pecuniam	et prêta à elle de l'argent
sine fenore	sans intérêt
sineque ulla stipulatione;	et sans aucun contrat;
existimans	estimant
maximum quæstum,	*ceci être* le plus grand gain,
cognosci memorem	d'être reconnu se-souvenant *du bienfait*
gratumque,	et reconnaissant,
simulque aperire	et en-même-temps de montrer
se solere	lui-même avoir-coutume
esse amicum	d'être ami
non fortunæ,	non de la fortune,
sed hominibus.	mais des hommes.
Quæ quum faciebat,	Lorsqu'il faisait ces choses,
nemo poterat existimare	personne ne pouvait juger
eum facere	lui *les* faire (qu'il les faisait)
causa temporis :	en vue de la circonstance :
veniebat enim nemini	en effet il *ne* venait à personne
in opinionem	dans l'idée
Antonium	Antoine
potiturum rerum.	devoir être-maître des affaires.
Sed sensim	Mais peu à peu (de plus en plus)
is reprehendebatur	celui-ci était repris
a nonnullis optimatibus,	par quelques partisans-de-l'aristocratie
quod videretur	parce qu'il paraissait
odisse parum malos cives.	haïr *trop* peu les mauvais citoyens.
Ille autem,	Cependant celui-là,
sui judicii,	*homme* de (suivant) son *propre* jugement
intuebatur	considérait
quid esset par	ce qu'il était convenable
se facere	lui-même faire (qu'il fît)
potius quam quid alii	plutôt que ce que les autres
laudaturi forent.	devaient louer.

X. Conversa subito fortuna est. Ut Antonius rediit in Italiam, nemo non magno in periculo Atticum futurum putarat, propter intimam familiaritatem Ciceronis et Bruti. Itaque ad adventum imperatorum [1] de foro decesserat, timens proscriptionem; latebatque apud P. Volumnium, cui, ut ostendimus paulo ante, opem tulerat (tanta varietas iis temporibus fuit fortunæ, ut modo hi, modo illi in summo essent aut fastigio aut periculo); habebatque secum Q. Gellium Canum, æqualem simillimumque sui. Hoc quoque sit Attici bonitatis exemplum, quod cum eo, quem puerum in ludo cognoverat, adeo conjuncte vixit, ut ad extremam ætatem amicitia eorum creverit. Antonius autem etsi tanto odio ferebatur in Ciceronem ut non solum ei, sed etiam omnibus ejus amicis esset inimicus, eosque vellet proscribere, multis hortantibus tamen, At-

X. La fortune tourna subitement. Dès qu'Antoine revint en Italie, il n'y eut personne qui n'eût pensé qu'Atticus serait dans un grand péril, à cause de son intime liaison avec Cicéron et Brutus. Aussi, à l'approche des généraux, il s'était retiré du Forum, craignant la proscription; il se cachait chez Publius Volumnius, auquel, comme nous l'avons marqué un peu auparavant, il avait porté du secours; car l'inconstance de la fortune était si grande en ces temps-là, que tantôt ceux-ci, tantôt ceux-là étaient ou dans la plus haute élévation, ou dans un extrême péril. Atticus avait avec lui Quintus Gellius Canus, qui était de son âge et lui ressemblait beaucoup de caractère. C'est encore une preuve de la bonté de cœur d'Atticus, qu'il ait vécu si étroitement avec un homme qu'il avait connu enfant à l'école, et que leur amitié se soit accrue jusqu'à l'extrême vieillesse. Mais, quoique Antoine eût une si grande haine pour Cicéron, qu'il était l'ennemi non-seulement de sa personne, mais encore de ses amis, et qu'il voulait les proscrire, cependant, à la sollicitation de plusieurs des siens, il se ressouvint des bons

X. Fortuna	X. La fortune
conversa est subito.	fut changée soudain.
Ut Antonius	Lorsque Antoine
rediit in Italiam,	revint en Italie,
nemo non putarat	*il n'y avait* personne *qui* n'eût pensé
Atticum	Atticus
futurum in periculo, [mam	devoir être en danger,
propter familiaritatem inti-	à-cause-de la (sa) familiarité intime
Ciceronis et Bruti.	de (avec) Cicéron et Brutus.
Itaque	En-conséquence
ad adventum imperatorum	à l'arrivée des généraux
decesserat de foro,	il s'était retiré du forum,
timens proscriptionem;	craignant la proscription
latebatque	et il se-tenait-caché
apud P. Volumnium,	chez P. Volumnius,
cui, ut ostendimus	auquel, comme nous *l'*avons montré
paulo ante,	un peu auparavant (plus haut),
tulerat opem	il avait porté secours
(fuit iis temporibus	(il y eut dans ces temps-là
tanta varietas fortunæ,	une si-grande variation de fortune,
ut modo hi, modo illi	que tantôt ceux-ci, tantôt ceux-là
essent aut in fastigio summo	étaient ou bien au faîte le plus haut
aut periculo);	ou dans le danger *le plus grand*);
habebatque secum	et il avait avec lui-même
Q. Gellium Canum,	Q. Gellius Canus,
æqualem	de-même-âge
simillimumque sui.	et très-semblable à lui.
Hoc quoque sit exemplum	Que ceci aussi soit un exemple
bonitatis Attici,	de la bonté d'Atticus,
quod vixit adeo conjuncte	qu'il vécut tellement dans-l'union
cum eo	avec cet *homme*
quem cognoverat puerum	qu'il avait connu enfant
in ludo,	à l'école,
ut amicitia eorum	que l'amitié d'eux
creverit	grandit
ad ætatem extremam.	jusqu'à l'âge le plus avancé.
Antonius autem,	Mais Antoine,
etsi ferebatur in Ciceronem	bien qu'il fût emporté contre Cicéron
odio tanto	par une haine si-grande
ut esset inimicus	qu'il était ennemi
non solum ei,	non-seulement de lui,
sed etiam	mais encore
omnibus amicis ejus,	de tous les amis de lui,
velletque proscribere eos,	et qu'il voulût proscrire eux,
multis tamen hortantibus,	beaucoup cependant *l'*exhortant,
fuit memor	fut se souvevant
officii Attici,	de l'obligeance d'Atticus,

tici memor fuit officii, et ei, quum requisisset ubinam esset, sua manu scripsit : « Ne timeret, statimque ad se veniret : se eum, et, illius causa, Gellium Canum de proscriptorum numero exemisse. » Ac, ne quod in periculum incideret, quod noctu fiebat, præsidium ei misit. Sic Atticus in summo timore, non solum sibi, sed etiam ei, quem carissimum habebat, præsidio fuit : neque enim suæ solum a quoquam auxilium petiit salutis, sed conjunctim, ut appareret nullam sejunctam sibi ab eo velle fortunam. Quod si gubernator præcipua laude fertur qui navem ex hieme marique scopuloso servat, cur non singularis ejus existimetur prudentia, qui ex tot tamque gravibus procellis civilibus ad incolumitatem pervenit?

XI. Quibus ex malis ut se emerserat, nihil aliud egit quam ut plurimis, quibus rebus posset, esset auxilio. Quum proscriptos præmiis imperatorum vulgus conquireret, nemo in

offices d'Atticus, et, après avoir demandé où il était, il lui écrivit de sa main de ne point craindre et de venir aussitôt chez lui; qu'il l'avait effacé de la liste des proscrits, lui et Gellius Canus; et de peur qu'il ne courût quelque danger, parce que ceci se passait de nuit, il lui envoya une escorte. Ce fut ainsi que, dans ces terribles circonstances, Atticus garantit non-seulement sa personne, mais encore celle de son ami le plus cher. Il ne demanda point, en effet, la protection de qui que ce fût pour la conservation de sa seule vie, mais tout à la fois pour celle de Gellius, afin qu'il fût évident qu'il ne voulait d'aucune fortune séparée de la sienne. Si l'on comble d'éloges le pilote qui sauve son vaisseau d'une tempête et d'une mer pleine d'écueils, pourquoi n'admirerait-on pas la prudence d'un homme qui, à travers tant et de si violentes tempêtes civiles, parvient sain et sauf au rivage?

XI. Sitôt qu'il se fut tiré de ces désastres, Atticus n'eut pas d'autre occupation que d'assister les autres de tout son pouvoir. Lorsque le bas peuple, séduit par les récompenses des triumvirs, cherchait par-

et, quum requisisset
ubinam esset,
scripsit ei sua manu:
« Ne timeret,
veniretque statim ad se:
se exemisse
de numero proscriptorum
et eum, et, causa illius,
Gellium Canum. »
Ac, ne incideret
in quod periculum,
quod fiebat noctu,
misit ei præsidium.
Sic Atticus
in timore summo
fuit præsidio
non solum sibi,
sed etiam ei
quem habebat carissimum:
neque enim petiit auxilium
a quoquam
suæ salutis solum,
sed conjunctim,
ut appareret
velle sibi
nullam fortunam
sejunctam ab eo.
Quod si gubernator
qui servat navem
ex hieme
marique scopuloso
fertur laude præcipua,
cur prudentia
ejus qui pervenit
ad incolumitatem
ex procellis civilibus
tot tamque gravibus
non existimetur singularis?
XI. Ex quibus malis
ut se emerserat,
egit nihil aliud
quam ut
esset auxilio plurimis
quibus rebus posset.
Quum vulgus
conquireret proscriptos
præmiis imperatorum,

et, après qu'il se fut informé
de l'endroit où il était,
écrivit à lui de sa main:
« Qu'il ne craignît pas,
et vînt sur-le-champ vers lui:
lui-même avoir retranché
du nombre des proscrits
et lui (Atticus), et, à cause de lui,
Gellius Canus. »
Et, afin qu'il ne tombât pas
dans quelque danger,
parce que *cela* se faisait de nuit,
il envoya à lui une escorte.
Ainsi Atticus
dans un sujet-de-crainte (danger) extrême
fut à secours (donna le salut)
non-seulement à lui-même,
mais encore à celui
qu'il tenait le plus cher (chérissait le plus);
et en effet il ne demanda secours
à personne
en vue de son *propre* salut seulement,
mais tout-ensemble *pour Gellius et lui*,
de telle sorte qu'il était-évident
lui ne vouloir pour lui-même
aucune fortune
séparée de celui-là (Gellius).
Que si le pilote
qui sauve *son* vaisseau
de la tempête
et d'une mer pleine-d'écueils
est exalté par une louange particulière,
pourquoi la prudence
de celui qui est arrivé
au salut
au-sortir-de tempêtes civiles
si-nombreuses et si terribles
ne serait-elle pas jugée singulière (rare)?
XI. Desquels maux (dangers)
dès qu'il se fut tiré,
il *ne* travailla à rien d'autre
qu'*à ceci* que
il fût à secours à (secourût) les plus nombreux *possible*
par les choses qu'il pourrait (selon son pouvoir).
Tandis que la populace
recherchait les proscrits
pour les récompenses des généraux,

Epirum[1] venit cui res ulla defuerit : nemini non ibi perpetuo manendi potestas facta est. Qui etiam, post prœlium Philippense interitumque C. Cassii et M. Bruti, L. Julium Mocillam prætorium, et ejus filium, Aulumque Torquatum, ceterosque pari fortuna perculsos, instituerit tueri, atque ex Epiro his omnia Samothraciam[2] supportari jusserit. Difficile enim est omnia persequi, et non necessaria : illud unum intelligi volumus, illius liberalitatem neque temporariam neque callidam fuisse. Id ex ipsis rebus ac temporibus judicari potest, quod non florentibus se venditavit, sed afflictis semper succurrit. Qui quidem Serviliam, Bruti matrem, non minus post mortem ejus, quam florente, coluerit. Sic liberalitate utens, nullas inimicitias gessit, quod neque lædebat quemquam, neque, si

tout les proscrits, aucun d'eux ne se retira en Épire, à qui il manquât quelque chose ; aucun qui n'obtînt la liberté d'y demeurer pour toujours. Bien plus, après la bataille de Philippes et la mort de Caïus Cassius et de Marcus Brutus, il s'occupa de soutenir L. Julius Mocilla, qui avait été préteur, et son fils, ainsi qu'Aulus Torquatus et les autres citoyens abattus par le même sort ; et il donna ordre qu'on leur fît transporter d'Épire en Samothrace tous les objets dont ils avaient besoin ; car il serait difficile de tout détailler, et cela n'est pas nécessaire. Nous voulons seulement faire entendre que la libéralité d'Atticus ne fut ni temporaire ni politique. On en peut juger par les faits eux-mêmes et par les circonstances, puisqu'il ne se vendit jamais aux puissants, et qu'il secourut toujours les malheureux : témoin Servilie, mère de Brutus, à laquelle il ne fut pas moins attaché après la mort de son fils que durant sa plus grande prospérité. Grâce à cette conduite libérale, il n'eut point d'ennemis, parce qu'il ne blessait personne, et que, s'il avait

nemo venit in Epirum	nul ne vint en Épire
cui ulla res defuerit;	à qui quelque chose ait manqué;
nemini	à nul
potestas remanendi ibi	la permission de rester là
perpetuo	toujours
non facta est.	ne fut pas faite (ne fut refusée).
Qui etiam,	*Lui* qui même,
post prœlium Philippense	après la bataille de-Philippes
interitumque C. Cassii	et la mort de C. Cassius
et M. Bruti,	et de M. Brutus,
instituerit tueri	entreprit de protéger
L. Julium Mocillam	L. Julius Mocilla
prætorium,	ancien-préteur,
et filium ejus,	et le fils de lui,
Aulumque Torquatum,	et Aulus Torquatus,
ceterosque	et tous-les-autres
perculsos fortuna pari,	abattus par une fortune semblable,
atque jussit	et ordonna
omnia	toutes les choses *nécessaires*
supportari his	être portées à ceux-ci
ex Epiro Samothraciam.	d'Épire en Samothrace.
Est enim difficile	*Mais*, car il est difficile
persequi omnia,	de poursuivre (de détailler) toutes choses,
et non necessaria,	et des choses non nécessaires,
volumus illud unum	nous voulons ceci seul
intelligi,	être compris,
liberalitatem illius	la générosité de lui
fuisse neque temporariam	n'avoir été ni réglée-sur-les-circonstances
neque callidam.	ni fine (intéressée).
Id potest judicari	Cela peut être jugé
ex rebus ipsis	d'après les faits mêmes
ac temporibus,	et les époques,
quod non se venditavit	parce qu'il ne se fit-pas-valoir
florentibus,	auprès des *hommes* florissants (puissants),
sed semper	mais toujours
succurrit afflictis.	secourut ceux renversés.
Qui quidem coluerit	*Lui* qui certes honora
Serviliam, matrem Bruti,	Servilie, mère de Brutus,
non minus	non moins
post mortem ejus,	après la mort de lui (Brutus),
quam florente.	que *Brutus* étant florissant.
Utens sic liberalitate,	Faisant-usage ainsi de générosité,
gessit nullas inimicitias,	il n'exerça aucunes haines,
quod	parce que
neque lædebat quemquam,	et il n'offensait personne,
neque, si acceperat	et, s'il avait reçu
quam injuriam,	quelque injure,

quam injuriam acceperat, malebat ulcisci quam oblivisci. Idem immortali memoria percepta retinebat beneficia; quæ autem ipse tribuerat, tandiu meminerat quoad ille gratus erat qui acceperat. Itaque hic fecit ut vere dictum videatur : « Sui cuique mores fingunt fortunam[1]. » Neque tamen prius ille fortunam quam se ipse finxit; qui cavit ne qua in re jure plecteretur.

XII. His igitur rebus effecit ut M. Vipsanius Agrippa, intima familiaritate conjunctus adolescenti Cæsari, quum, propter suam gratiam et Cæsaris potentiam, nullius conditionis non haberet potestatem, potissimum ejus diligeret affinitatem, præoptaretque equitis Romani filiam generosarum nuptiis. Atque harum nuptiarum conciliator fuit (non est enim celandum) M. Antonius, triumvir reipublicæ constituendæ : cujus gratia quum augere possessiones posset suas, tantum abfuit a

reçu quelque injure, il aimait mieux l'oublier que de la venger. Il gardait une immortelle mémoire des bienfaits reçus; pour ceux qu'il avait rendus lui-même, il s'en ressouvenait aussi longtemps que celui qui les avait reçus en était reconnaissant. Toute sa conduite prouva la vérité de cette maxime, que « c'est par ses mœurs que chacun se fait sa fortune. » Il ne forma point, cependant, sa fortune, avant de se former soi-même, de manière à ne jamais subir un malheur mérité.

XII. Atticus mérita donc, par ses vertus, que Marcus Vipsanius Agrippa, lié d'une amitié intime avec le jeune César, et pouvant, à cause de son mérite et de la puissance d'Octave, prétendre à quelque parti que ce fût, choisît préférablement son alliance, et aimât mieux épouser la fille d'un simple chevalier romain qu'une descendante d'une famille noble. Le médiateur de ce mariage (car il ne faut pas le cacher) fut Marc-Antoine, nommé triumvir pour constituer la république. Tandis qu'Atticus, par son crédit auprès de lui, pouvait augmenter ses biens, il fut si éloigné de tout sentiment de cupidité

malebat ulcisci
quam oblivisci.
Idem retinebat
memoria immortali
beneficia percepta;
quæ autem ipse tribuerat,
meminerat
tandiu quoad ille
qui acceperat
erat gratus.
Itaque hic fecit
ut videatur dictum vere:
« Sui mores
fingunt fortunam cuique. »
Neque tamen ille
finxit fortunam
prius quam se ipse;
qui cavit
ne plecteretur jure
in qua re.
XII. His igitur rebus
effecit
ut M. Vipsanius Agrippa,
conjunctus
familiarite intima
Cæsari adolescenti,
quum,
propter suam gratiam
et potentiam Cæsaris,
nullius conditionis
non haberet potestatem,
diligeret potissimum
affinitatem ejus,
præoptaretque
filiam equitis Romani
nuptiis generosarum.
Atque M. Antonius,
triumvir
constituendæ reipublicæ,
fuit conciliator
harum nuptiarum
(non enim celandum est):
gratia cujus
quum posset augere
suas possessiones,
abfuit tantum
a cupiditate pecuniæ,

il n'aimait-pas-mieux se venger
que *l'*oublier.
Le même *Atticus* conservait
avec un souvenir impérissable
les bienfaits reçus;
mais ceux que lui-même avait accordés,
il s'*en* souvenait
aussi-longtemps que celui-là
qui *les* avait reçus
était reconnaissant.
Aussi celui-ci a fait
qu'il paraisse avoir été dit avec-vérité:
« Son caractère
fait *sa* fortune à chacun. »
Et pourtant celui-là (Atticus)
ne fit pas *sa* fortune
avant qu'*il* ne se *fît* lui-même;
lui qui se précautionna
pour qu'il ne fût pas frappé avec droit
en quelque chose.
XII. Donc par ces choses
il fit
que M. Vipsanius Agrippa,
uni
par une amitié intime
à César jeune-homme,
alors que,
à-cause-de son crédit
et de la puissance de César,
il n'était aucun parti
dont il n'eût facilité *de faire choix*,
choisit de-préférence
l'alliance de lui,
et préféra
la fille d'un chevalier romain
aux mariages de (avec des) *filles* nobles.
Et M. Antonius,
triumvir
pour organiser la république,
fut l'intermédiaire
de ce mariage
(car *cela* ne doit pas être tu):
par le crédit duquel
bien qu'il pût augmenter
ses biens,
il fut-éloigné tellement
du désir de l'argent,

cupiditate pecuniæ, ut nulla in re usus sit ea, nisi in deprecandis amicorum aut periculis aut incommodis. Quod quidem sub ipsa proscriptione perillustre fuit. Nam quum L. Saufeii, equitis Romani, æqualis sui, qui cum eo complures annos, studio ductus philosophiæ, Athenis habitabat, habebatque in Italia pretiosas possessiones, triumviri bona vendidissent (consuetudine ea qua tum res gerebantur); Attici labore atque industria factum est ut eodem nuntio Saufeius fieret certior se patrimonium amisisse et recuperasse. Idem L. Julium Calidum, quem, post Lucretii Catullique mortem, multo elegantissimum poetam nostram tulisse ætatem vere videor posse contendere, neque minus virum bonum optimisque artibus eruditum, post proscriptionem equitum, propter ma-

qu'il ne se servit de son crédit que pour écarter par ses prières les périls ou les peines de ses amis. C'est ce qui parut, avec un très-grand éclat, au temps même de la proscription. En effet, comme les triumvirs, suivant la manière dont les choses se passaient alors, avaient vendu les biens de Lucius Sauféius, chevalier romain du même âge que lui, qui, conduit par le goût de la philosophie, habitait à Athènes depuis plusieurs années, et qui avait en Italie d'importantes propriétés, Atticus fit si bien, par ses démarches et par son activité, que Sauféius apprit par le même messager qu'il avait perdu son patrimoine, et qu'il l'avait recouvré. Il tira aussi d'embarras L. Julius Calidus, qui fut, selon moi, depuis la mort de Lucrèce et de Catulle, le meilleur poëte que notre siècle ait produit, et qui n'était pas moins homme de bien et instruit dans les plus belles connaissances. Calidus, après la proscription des chevaliers, avait été porté

ut usus sit ea	qu'il *n*'usa de ce *crédit*
in nulla re,	dans aucune affaire,
nisi in deprecandis	sinon pour conjurer
aut periculis	ou les dangers
aut incommodis	ou les désavantages
amicorum.	de *ses* amis.
Quod quidem fuit illustre	Ce qui à la vérité fut très-clair
sub proscriptione ipsa.	sous (du temps de) la proscription même.
Nam quum triumviri	Car comme les triumvirs
(ea consuetudine	(selon cette habitude
qua tum	selon laquelle alors
res gerebantur)	les affaires se faisaient)
vendidissent bona	avaient vendu les biens
L. Saufeii, equitis Romani,	de L. Sauféius, chevalier romain,
sui æqualis,	son égal-en-âge,
qui, ductus	qui, amené
studio philosophiæ,	par le goût de la philosophie,
habitabat Athenis	habitait à Athènes
cum eo	avec lui
complures annos,	depuis plusieurs années,
habebatque in Italia	et avait en Italie
possessiones pretiosas,	des propriétés de-grand-prix,
labore	par le soin
atque industria Attici	et l'activité d'Atticus
factum est ut Saufeius	il fut fait que Sauféius
eodem nuntio	par le même courrier
fieret certior	devînt mieux-informé (apprît)
se amisisse patrimonium	lui-même avoir perdu *son* patrimoine
et recuperasse.	et *l*'avoir recouvré.
Idem expedivit	Le même *Atticus* tira-d'affaire
L. Julium Calidum,	L. Julius Calidus,
quem, post mortem	lequel, après la mort
Lucretii Catullique,	de Lucrèce et de Catulle,
videor	je parais *à moi-même* (je crois)
posse contendere vere	pouvoir soutenir avec-vérité
nostram ætatem tulisse	notre siècle avoir produit
poetam	*comme* le poëte
multo elegantissimum,	de beaucoup le plus élégant,
neque minus virum bonum	et non moins homme de-bien
eruditumque	et instruit
artibus optimis,	dans les sciences les meilleures,
relatum absentem	porté *quoique* absent
in numerum	au nombre
proscriptorum,	des proscrits,
post proscriptionem	après la proscription
equitum,	des chevaliers,
propter	à-cause

gnas ejus Africanas possessiones, in proscriptorum numerum a P. Volumnio, præfecto fabrum[1] Antonii, absentem relatum, expedivit. Quod in præsenti utrum ei laboriosius an gloriosius fuerit, difficile fuit judicare; quod in eorum periculis non secus absentes quam præsentes amicos Attico esse curæ cognitum est.

XIII. Neque vero minus ille vir bonus paterfamilias habitus est quam civis. Nam quum esset pecuniosus, nemo illo minus fuit emax, minus ædificator. Neque tamen non in primis bene habitavit, omnibusque optimis rebus usus est. Nam domum habuit in colle Quirinali Tamphilanam, ab avunculo[2] hereditate relictam; cujus amœnitas non ædificio, sed silva constabat: ipsum enim tectum, antiquitus constitutum, plus salis[3] quam sumptus habebat; in quo nihil commutavit, nisi si quid vetustate coactus est. Usus est familia, si utilitate ju-

absent sur la liste des proscrits, par Publius Volumnius, préfet des ouvriers d'Antoine, à cause de ses grandes possessions en Afrique. Il est difficile de décider si dans ce moment il lui fut plus pénible ou plus glorieux de rendre de tels services; car on vit bien qu'il eut autant de soin de ses amis éloignés que de ses amis présents.

XIII. Cet excellent homme ne passa pas moins pour un bon père de famille que pour un bon citoyen. Quoiqu'il fût riche en argent comptant, personne ne fut moins acheteur, moins bâtisseur que lui. Il était cependant des mieux logés, et n'usait que des meilleures choses en tout genre. Il avait sur le mont Quirinal la maison Tamphilane, qui lui avait été laissée en héritage par son oncle maternel; maison dont l'agrément ne consistait pas dans l'édifice, mais dans le bois qui y touchait. Car l'édifice lui-même, anciennement construit, annonçait plus de goût que d'opulence. Il n'y fit pas d'autres changements que les réparations que le temps avait rendues nécessaires. Son domestique, à ne considérer que l'utilité, était excel-

magnas possessiones ejus	des grandes propriétés de lui
Africanas,	en-Afrique,
a P. Volumnio,	par P. Volumnius,
præfecto fabrum Antonii.	préfet des ouvriers d'Antoine.
Quod	Laquelle chose
fuit difficile judicare	il fut difficile de décider
utrum in præsenti	si dans le *moment* présent
fuerit ei laboriosius	elle fut pour lui plus pénible
an gloriosius,	ou plus glorieuse,
quod cognitum est	parce qu'il fut reconnu
amicos	*ses* amis
esse curæ Attico	être à souci à (intéresser) Atticus
in periculis eorum	dans les périls d'eux
non secus absentes	non moins absents
quam præsentes.	que présents.
XIII. Neque vero ille vir	XIII. Et en vérité cet homme
habitus est	ne fut pas tenu
minus bonus paterfamilias	*pour* moins bon père-de-famille
quam civis.	que *bon* citoyen.
Nam	En effet
quum esset pecuniosus,	bien qu'il fût riche,
nemo fuit minus emax,	personne ne fut moins acheteur,
minus ædificator illo.	moins bâtisseur que lui.
Neque tamen	Et pourtant *il* ne *serait* pas *vrai de dire*
non habitavit bene	*qu*'il ne fut pas logé bien
in primis,	entre les premiers,
ususque est	et *qu*'il ne fit-pas-usage
rebus optimis.	des choses les meilleures.
Nam habuit	En effet il posséda
in colle Quirinali	sur la colline Quirinale
domum Tamphilanam,	la maison de-Tamphile,
relictam hereditate	laissée en héritage
ab avunculo;	par *son* oncle;
cujus amœnitas	de laquelle l'agrément
constabat non ædificio,	consistait non dans le bâtiment,
sed in silva:	mais dans le bois:
tectum enim ipsum,	car l'habitation même,
constitutum antiquitus,	construite depuis-longtemps,
habebat plus salis	avait plus de goût
quam sumptus;	que de somptuosité;
in quo commutavit nihil,	dans laquelle il *ne* changea rien,
nisi si coactus est	excepté s'il fut forcé
vetustate	par la vétusté
quid.	*de changer* quelque chose.
Usus est familia	Il se servit de (eut) un domestique
optima,	excellent,
si judicandum est	s'il faut *en* juger

dicandum est, optima; si forma, vix mediocri: namque in ea erant pueri litteratissimi, anagnostæ optimi, et plurimi librarii; ut ne pedisequus quidem quisquam esset qui non utrumque horum pulchre facere posset. Pari modo artifices ceteri, quos cultus domesticus desiderat, apprime boni. Neque tamen horum quemquam, nisi domi natum domique factum habuit: quod est signum non solum continentiæ, sed etiam diligentiæ. Nam et non intemperanter concupiscere quod a plurimis videas, continentis debet duci; et potius diligentia quam pretio parare, non mediocris est industriæ. Elegans, non magnificus; splendidus, non sumptuosus; omni diligentia munditiem, non affluentiam affectabat. Supellex modica, non multa, ut in neutram partem[1] conspici posset. Nec hoc præteribo, quanquam nonnullis leve visum iri pu-

lent; à en juger par l'apparence, il était à peine médiocre. Il s'y trouvait des jeunes gens très-lettrés, de très-bons lecteurs et beaucoup de copistes; en sorte qu'il n'y avait même aucun de ses valets qui ne pût remplir d'une manière satisfaisante l'une et l'autre fonction. Les autres artistes, dont le train d'une maison a besoin, étaient également fort bons. Cependant il n'en eut aucun qui ne fût né chez lui, qui n'eût été formé chez lui; ce qui est un signe non-seulement de modération, mais de soin. Car ne pas désirer avec excès ce qu'on voit désirer de la sorte par un grand nombre, cela doit être regardé comme le propre d'un homme modéré; et se le procurer plutôt par ses soins qu'à force d'argent, ce n'est point l'effet d'une médiocre industrie. Atticus était élégant, non magnifique; brillant, non somptueux. Il recherchait la propreté, mais sans étalage. Son mobilier, modeste et peu considérable, ne pouvait être remarqué d'aucune manière. Je n'ome'trai pas non plus un trait qui paraîtra futile à

utilitate;	par l'utilité;
vix mediocri,	à peine ordinaire,
si forma :	si *on en juge* par l'apparence :
namque in ea	car dans ce *personnel*
erant pueri litteratissimi,	étaient de jeunes-esclaves très-instruits,
optimi anagnostæ,	d'excellents lecteurs,
et plurimi librarii;	et de très-nombreux copistes ;
ut ne esset quidem	*au point* qu'il n'y avait pas même
quisquam pedisequus	un valet-de-pied
qui non posset	qui ne pût
facere pulchre	faire bien
utrumque horum.	l'une-et-l'autre de ces *deux fonctions*.
Pari modo	De pareille façon (de même)
ceteri artifices,	tous-les-autres artistes,
quos cultus domesticus	que le train de-maison
desiderat,	réclame,
apprime boni.	*étaient* particulièrement bons (habiles).
Neque tamen	Et cependant
habuit quemquam horum,	il n'eut aucun de ceux-ci,
nisi natum domi	sinon né à la maison
factumque domi :	et façonné à la maison :
quod est signum	ce qui est une marque
non solum continentiæ,	non-seulement d'économie,
sed etiam diligentiæ.	mais encore de vigilance.
Nam et non concupiscere	Car et ne pas souhaiter
intemperanter	immodérément
quod videas	ce que tu vois *être souhaité*
a plurimis,	par la plupart,
debet duci	doit être estimé *le fait*
continentis;	d'un *homme* économe;
et parare diligentia	et acquérir par le soin
potius quam pretio,	plutôt que par le prix *qu'on paye*,
non est	n'est pas *le fait*
industriæ mediocris.	d'une activité ordinaire.
Elegans, non magnificus,	Élégant, non magnifique,
splendidus,	brillant,
non sumptuosus,	non fastueux,
affectabat omni diligentia	il recherchait avec toute-espèce-de soin
munditiam,	la propreté,
non affluentiam.	non l'abondance.
Supellex modica,	*Son* mobilier *était* modeste,
non multa,	pas nombreux (peu considérable),
ut posset conspici	*de telle sorte* qu'il *ne* pouvait être remarqué
in neutram partem.	dans l'un-ni-l'autre sens.
Nec præteribo hoc,	Et je n'omettrai pas ceci,
quanquam putem	bien que je croie
visum iri leve nonnullis	*cela* devoir paraître frivole à plusieurs

tem. Quum in primis lautus esset eques Romanus, et non parum liberaliter domum suam omnium ordinum homines invitaret, scimus non amplius quam terna millia æris[1], peræque in singulos menses, ex ephemeride eum expensum sumptui ferre solitum. Atque hoc non auditum, sed cognitum prædicamus: sæpe enim, propter familiaritatem, domesticis rebus interfuimus.

XIV. Nemo in convivio ejus aliud acroama audivit quam anagnosten: quod nos quidem jucundissimum arbitramur; neque unquam sine aliqua lectione apud eum cœnatum est, ut non minus animo quam ventre convivæ delectarentur. Namque eos vocabat quorum mores a suis non abhorrerent. Quum tanta pecuniæ facta esset accessio, nihil de quotidiano cultu mutavit, nihil de vitæ consuetudine; tantaque usus est moderatione ut neque in sestertio vicies[2], quod a patre acce-

quelques-uns. Étant un des plus riches chevaliers romains, et invitant chez lui fort généreusement des hommes de tous les ordres, nous savons, par son éphéméride, qu'il avait coutume de n'y porter en dépense pour chaque mois, l'un dans l'autre, pas plus de trois mille as; et nous le disons comme une chose que nous n'avons pas ouï dire, mais que nous avons apprise par nous-même. Car souvent, à cause de notre familiarité avec Atticus, nous avons été dans le secret de ses affaires domestiques.

XIV. Jamais, à sa table, d'autre divertissement que la voix d'un lecteur; et c'est pour nous le plus agréable. Jamais on ne mangea chez lui sans quelque lecture, afin que les convives n'y goûtassent pas moins le plaisir de l'esprit que celui de la bonne chère; car il invitait des hommes dont les mœurs n'étaient pas éloignées des siennes. Quoiqu'il se fût fait une si grande augmentation à son bien, il ne changea rien de son train journalier, rien de son genre accoutumé de vie; et il usa d'une si grande modération qu'il ne figura pas peu splendidement avec les deux millions de sesterces qu'il avait reçus de son père, qu'il ne vécut pas dans une plus grande abon-

Quum esset eques Romanus	Bien qu'il fût chevalier romain
lautus in primis,	riche entre les premiers,
et invitaret suam domum	et qu'il invitât dans sa maison
non parum liberaliter	non peu libéralement (où il les traitait
homines	des hommes [grandement)
omnium ordinum,	de tous les ordres,
scimus ex ephemeride	nous savons par *son* journal
eum solitum	lui *avoir été* habitué
ferre sumptui	à porter à *sa* dépense
non amplius	pas plus
quam terna millia	que trois milliers
æris,	*de livres* de cuivre (d'as),
peræque in singulos menses.	l'un-dans-l'autre pour chaque mois.
Atque prædicamus hoc	Et nous avançons ceci
non auditum,	non pas entendu (par ouï-dire),
sed cognitum :	mais connu *personnellement* :
sæpe enim	car souvent
propter familiaritatem,	à-cause-de *notre* familiarité *avec lui*,
interfuimus	nous avons été mêlé
rebus domesticis.	à *ses* affaires domestiques.
XIV. Nemo	XIV. Personne
in convivio ejus	dans le repas (à la table) de lui
audivit aliud acroama	n'entendit un autre concert
quam anagnosten :	qu'un lecteur :
quod nos quidem	*concert* que nous à la vérité
arbitramur	nous jugeons
jucundissimum ;	le plus agréable ;
neque unquam	et jamais
cœnatum est apud eum	on ne dîna chez lui
sine aliqua lectione,	sans *entendre* quelque lecture,
ut convivæ delectarentur	afin que les convives fussent charmés
non minus animo	non moins par l'esprit
quam ventre.	que par l'estomac.
Namque vocabat eos	Car il invitait ces (des) *gens*
quorum mores	dont les goûts
non abhorrerent a suis.	ne fussent-pas-éloignés des siens.
Quum tanta accessio	Bien qu'un si-grand accroissement
pecuniæ	d'argent
facta est,	eût été fait *à sa fortune*,
mutavit nihil	il *ne* changea rien
de cultu quotidiano,	à *son* train de-chaque-jour,
nihil de consuetudine vitæ ;	rien à *son* habitude (genre) de vie ;
ususque est	et il usa
moderatione tanta	d'une modération si-grande
ut neque in vicies sestertio	que ni avec les vingt-fois cent-mille-ses-
quod acceperat a patre	qu'il avait reçus de *son* père [terces
se gesserit	il ne se comporta (ne vécut)

perat, parum se splendide gesserit, neque in sestertio centies[1] affluentius vixerit quam instituerat, parique fastigio steterit in utraque fortuna. Nullos habuit hortos, nullam suburbanam aut maritimam sumptuosam villam, neque in Italia, præter Ardeatinum et Nomentanum, rusticum prædium; omnisque ejus pecuniæ reditus constabat in Epiroticis et urbanis possessionibus. Ex quo cognosci potest eum usum pecuniæ non magnitudine, sed ratione metiri solitum.

XV. Mendacium neque dicebat, neque pati poterat. Itaque ejus comitas non sine severitate erat, neque gravitas sine facilitate : ut difficile esset intellectu utrum eum amici magis vererentur an amarent. Quidquid rogabatur, religiose promittebat; quod non liberalis sed levis arbitrabatur polliceri quod præstare non posset : idem in nitendo, quod semel admisisset, tanta erat cura ut non mandatam, sed suam rem, vi-

dance avec dix millions, qu'il n'avait commencé de vivre, et qu'il es tint au même degré dans l'une et l'autre fortune. Il n'eut ni jardins ni maison somptueuse dans les faubourgs de Rome ou aux bords de la mer; ni bien de campagne en Italie, excepté ceux d'Ardée et de Nomente; et tout son revenu consistait dans ses possessions d'Épire et de la ville. D'où l'on peut juger qu'il avait coutume de mesurer l'usage des richesses, non sur la quantité, mais sur la raison.

XV. Atticus ne mentait point, ni ne pouvait souffrir qu'on mentît. Aussi son affabilité était sérieuse, et sa gravité douce et aisée; en sorte qu'il était difficile de savoir si ses amis le respectaient plus qu'ils ne l'aimaient. De quelque chose qu'il fût prié, il promettait avec circonspection, parce qu'il regardait comme un acte de légèreté, plutôt que de générosité, de promettre ce qu'on ne pouvait pas tenir. Mais aussi, il mettait un si grand soin à pousser l'affaire dont il s'était une fois chargé, qu'il semblait s'occuper, non d'un intérêt qui

parum splendide,
neque in centies sestertio
vixerit affluentius
quam instituerat,
steteritque fastigio pari
in utraque fortuna.
Habuit nullos hortos,
nullam villam sumptuosam
suburbanam
aut maritimam,
neque prædium rusticum
in Italia,
præter Ardeatinum
et Nomentanum ;
omnisque reditus pecuniæ
ejus
constabat
in possessionibus Epiroticis
et urbanis.
Ex quo potest cognosci
eum solitum
metiri usum pecuniæ
non magnitudine,
sed ratione.
XV. Neque dicebat
mendacium,
neque poterat pati.
Itaque comitas ejus
non erat sine severitate,
neque gravitas
sine facilitate :
ut esset difficile intellectu
utrum amici
vererentur an amarent eum
magis.
Quidquid rogabatur,
promittebat religiose ;
quod arbitrabatur
non liberalis,
sed levis,
polliceri
quod non posset præstare :
idem erat tanta cura
in nitendo
quod semel admisisset,
ut videretur agere
non rem mandatam,

trop peu brillamment,
ni avec les cent-fois cent-mille-sesterces
il ne vécut plus abondamment
qu'il avait commencé,
et qu'il se tint à une hauteur égale
dans l'une-et-l'autre fortune.
Il n'eut pas-de jardins,
aucune villa somptueuse
située-dans-les-faubourgs
ou située-au-bord-de-la-mer,
ni de bien de-campagne
en Italie,
excepté *celui* d'-Ardée
et *celui* de-Nomente ;
et tout le revenu d'argent
de lui
reposait
sur *ses* propriétés d'-Épire
et de-la-ville (de Rome).
D'après quoi il peut être reconnu
lui *avoir été* accoutumé
à mesurer (régler) l'usage de l'argent
non sur la grandeur *de son bien*,
mais sur la raison.
XV. Et il ne disait pas
de mensonge,
et il ne pouvait pas *en* souffrir.
En-conséquence l'affabilité de lui
n'était pas sans sévérité,
ni *sa* gravité
sans douceur :
de sorte qu'il était difficile de comprendre
si *ses* amis
respectaient ou aimaient lui
davantage.
De quoi qu'il fût prié,
il promettait avec-scrupule (réserve) ;
parce qu'il estimait *que c'était le fait*
non d'un *homme* généreux,
mais d'un *homme* léger,
de promettre
ce qu'il ne pouvait pas tenir :
le même *homme* était d'un si-grand zèle
en s'efforçant
pour ce dont une-fois il s'était chargé,
qu'il paraissait faire
non pas une affaire confiée,

deretur agere. Nunquam suscepti negotii eum pertæsum est: suam enim existimationem in ea re agi putabat, qua nihil habebat carius. Quo fiebat ut omnia Ciceronum, Catonis, Hortensii, Auli Torquati, multorum præterea equitum Romanorum negotia procuraret. Ex quo judicari poterat non inertia, sed judicio fugisse reipublicæ procurationem.

XVI. Humanitatis vero nullum afferre majus testimonium possum quam quod adolescens idem seni Sullæ fuerit jucundissimus, senex adolescenti M. Bruto; cum æqualibus autem suis, Q. Hortensio et M. Cicerone, sic vixerit ut judicare difficile sit cui ætati fuerit aptissimus : quanquam eum præcipue dilexit Cicero, ut ne frater quidem ei Quintus carior fuerit aut familiarior. Ei rei sunt indicio, præter eos libros in quibus de eo facit mentionem, qui in vulgus jam sunt editi, sedecim volumina epistolarum, ab consulatu ejus usque ad extremum

lui avait été commis, mais du sien propre. Il ne s'ennuya ni ne se rebuta jamais d'une entreprise : car il y croyait son honneur engagé, et il n'avait rien de plus cher. C'est ce qui faisait qu'il menait toutes les affaires des deux Cicéron, Marcus et Quintus, de Caton, d'Hortensius, d'Aulus Torquatus, et en outre celles de plusieurs chevaliers romains; et on pouvait conclure de là que ce n'était pas par inertie, mais par principe, qu'il fuyait le maniement de celles de la république.

XVI. Je ne puis pas apporter un plus grand témoignage de l'aménité de son caractère, qu'en disant qu'étant jeune il fut très-agréable au vieux Sylla, et qu'étant vieux, il le fut au jeune Brutus; qu'il vécut de telle sorte avec Quintus Hortensius et Marcus Cicéron, tous deux de son âge, qu'il est difficile de décider quel était l'âge avec lequel il sympathisait le mieux. Cicéron surtout l'aima singulièrement, au point que son frère même, Quintus, ne lui fut ni plus cher ni plus familier. Un indice de ce fait, indépendamment des ouvrages déjà publiés où il fait mention de lui, se trouve dans les seize livres de lettres adressées par lui à Atticus, depuis son consulat jusqu'au dernier temps de sa vie. Celui qui lira ces lettres ne

sed suam.	mais une *affaire* à-lui.
Nunquam	Jamais
pertæsum est eum	dégoût-ne-prit lui
negotii suscepti :	de (pour) une affaire entreprise :
putabat enim in ea re	car il pensait dans cette circonstance
suam existimationem agi,	sa réputation être mise-en-jeu,
qua habebat nihil	au-prix-de-laquelle il n'avait rien
carius.	de plus cher.
Quo fiebat	Par quoi il se faisait (d'où il résultait)
ut procuraret	qu'il soignait
omnia negotia Ciceronum,	toutes les affaires des *deux* Cicéron,
Catonis, Hortensii,	de Caton, d'Hortensius,
Auli Torquati,	d'Aulus Torquatus,
præterea	*et* en outre
multorum equitum Romanorum.	de nombreux chevaliers romains.
Ex quo poterat judicari	D'après quoi il pouvait être jugé
fugisse non inertia,	*lui* avoir fui non par apathie,
sed judicio,	mais par jugement (sagesse),
procurationem reipublicæ.	l'administration de la république.
XVI. Humanitatis vero	XVI. Mais de *son* aménité
possum afferre	je *ne* puis apporter
nullum testimonium majus	aucune preuve plus grande
quam quod idem	que *celle-ci* que le même
adolescens	*étant* jeune-homme
fuerit jucundissimus	fut très-agréable
Sullæ seni,	à Sylla vieillard,
senex	*et étant* vieillard
M. Bruto adolescenti ;	à M. Brutus jeune-homme ;
vixerit autem sic	*et que* d'autre-part il vécut ainsi
cum suis æqualibus,	avec ses égaux-en-âge,
Q. Hortensio et M. Cicerone,	Q. Hortensius et M. Cicéron,
ut sit difficile judicare	qu'il serait difficile de juger
cui ætati	à quel âge
fuerit aptissimus :	il fut le plus convenable :
quanquam Cicero	toutefois Cicéron
dilexit eum præcipue,	chérit lui d'une-façon-toute-particulière,
ut ne frater quidem Quintus	*de telle sorte* que pas même *son* frère Quintus
fuerit carior	ne fut plus cher
aut familiarior ei.	ou plus familier à lui.
Præter eos libros	Outre ces (les) livres
in quibus facit mentionem	dans lesquels il fait mention
de eo, qui jam	de lui (d'Atticus), lesquels déjà
editi sunt in vulgus,	ont été produits en public (publiés),
sedecim volumina	seize volumes
epistolarum,	de lettres,
ab consulatu ejus	depuis le consulat de lui
usque ad extremum tempus,	jusqu'à son dernier temps (la fin de sa vie),

tempus, ad Atticum missarum. Quæ qui legat, non multum desideret historiam contextam illorum temporum : sic enim omnia de studiis principum, vitiis ducum, mutationibus reipublicæ perscripta sunt, ut nihil in iis non appareat, et facile existimari possit prudentiam quodam modo esse divinationem. Non enim Cicero ea solum, quæ vivo se acciderunt, futura prædixit; sed etiam, quæ nunc usuveniunt, cecinit ut vates.

XVII. De pietate autem Attici quid plura commemorem, quum hoc ipsum vere gloriantem audierim in funere matris suæ, quam extulit annorum nonaginta, quum esset septem et sexaginta, se nunquam cum matre in gratiam rediisse, nunquam cum sorore fuisse in simultate, quam prope æqualem habebat? quod est signum aut nullam unquam inter eos

regrettera pas beaucoup une histoire suivie de ces temps; car tout y est si bien décrit touchant les passions des principaux personnages, les vices des chefs, les révolutions de l'État, qu'il n'y a rien qui n'y paraisse à découvert, et qu'on peut facilement penser que la prudence est, en quelque sorte, une divination. Cicéron, en effet, a non-seulement prédit ce qui est arrivé de son vivant, mais il a encore annoncé, comme un devin, ce qui arrive aujourd'hui.

XVII. Pourquoi parlerais-je au long de la piété d'Atticus envers ses proches, puisque à la mort de sa mère, qu'il fit ensevelir à l'âge de quatre-vingt-dix ans, lorsqu'il en avait lui-même soixante-sept, je lui ai entendu dire, et en s'en glorifiant, qu'il n'avait jamais été dans le cas de se réconcilier avec elle, que jamais il n'avait été en inimitié avec sa sœur, qui était presque de son âge? C'est là un signe, ou qu'il n'y eut jamais entre eux aucun sujet de plainte, ou

missarum ad Atticum,
sunt indicio ei rei.
Quæ qui legat
non desideret multum
historiam contextam
illorum temporum:
omnia enim
de studiis principum,
vitiis ducum,
mutationibus reipublicæ,
perscripta sunt sic
ut nihil
non appareat
in iis,
et possit existimari facile
prudentiam
esse quodam modo
divinationem.
Cicero enim
non prædixit solum
ea futura,
quæ acciderunt se vivo;
sed etiam cecinit
ut vates
quæ usuveniunt nunc.
XVII. Quid autem
commemorem plura
de pietate Attici,
quum audierim ipsum
gloriantem vere
in funere matris,
quam extulit
nonaginta annorum,
quum esset
septem et sexaginta,
hoc, se nunquam
rediisse in gratiam
cum matre,
nunquam
fuisse in simultate
cum sorore,
quam habebat
prope æqualem?
quod est signum
aut nullam querimoniam
unquam
intercessisse inter eos,

envoyées à Atticus,
sont à démonstration à (prouvent) ce fait.
Lesquels celui qui lirait
ne regretterait pas beaucoup
une histoire suivie
de ces temps-là:
en effet toutes choses
sur les passions des grands,
les fautes des chefs,
les changements de la république,
ont été relatées de-telle-sorte
qu'*il n'y a* rien
qui ne soit mis-en-lumière
dans ces volumes *de lettres*,
et qu'il peut être jugé facilement
le génie
être en quelque sorte
de la divination.
Cicéron en effet
n'a pas prédit seulement
ces *événements* devoir être,
qui arrivèrent lui-même *étant* vivant;
mais encore il a chanté (annoncé)
comme un prophète
ceux qui arrivent maintenant.
XVII. D'autre-part pourquoi [breuses
rapporterais-je des *particularités* plus nom-
touchant la piété *filiale* d'Atticus,
lorsque j'ai entendu lui-même
se glorifiant avec-raison
aux funérailles de *sa* mère,
laquelle il enterra
âgée de quatre-vingt-dix ans,
alors qu'il était *âgé*
de sept et soixante (soixante-sept) *ans*,
de ceci, lui-même jamais
n'être rentré en bon-accord
avec *sa* mère,
jamais
n'avoir été en brouille
avec *sa* sœur,
laquelle il avait
presque de-même-âge *que lui*?
ce qui est le signe
ou aucun sujet-de-plainte
jamais
n'être survenu entre eux,

querimoniam intercessisse, aut hunc ea fuisse in suos indulgentia ut, quas amare deberet, irasci eis nefas duceret. Neque id fecit natura solum (quanquam omnes ei paremus), sed etiam doctrina. Nam et principum philosophorum ita percepta habuit præcepta, ut iis ad vitam agendam, non ad ostentationem uteretur.

XVIII. Moris etiam majorum summus imitator fuit, antiquitatisque amator : quam adeo diligenter habuit cognitam, ut eam totam in eo volumine[1] exposuerit quo magistratus ordinavit. Nulla enim lex, neque pax, neque bellum, neque res illustris est populi Romani, quæ non in eo, suo tempore, sit notata; et, quod difficillimum fuit, sic familiarum originem subtexuit, ut ex eo clarorum virorum propagines possimus cognoscere. Fecit hoc idem separatim in aliis libris; ut, M. Bruti rogatu, Juniam familiam a stirpe ad hanc ætatem

qu'il a été d'une telle indulgence envers les siens, qu'il regardait comme un crime de se fâcher avec des personnes qu'il devait aimer. Et il n'agit pas ainsi par la seule impulsion de la nature, quoique nous y soyons toujours soumis, mais encore par principes : car il s'était pénétré des préceptes des principaux philosophes de telle manière, qu'il s'en servait pour la conduite de la vie, et non pour l'ostentation.

XVIII. Atticus était encore très-grand imitateur des coutumes de nos ancêtres, et très-grand amateur de l'antiquité; il la connaissait si exactement, qu'il l'a posée tout entière dans l'ouvrage où il a rangé par ordre nos magistrats. En effet, nulle loi, nulle paix, nulle guerre, nulle action illustre du peuple romain, qui ne soit notée dans ce livre, à sa date; et ce qui était très-difficile, il y a fait entrer si habilement l'origine des familles, que nous pouvons y apprendre les descendances des hommes illustres. Il a fait la même chose, séparément, dans d'autres livres. Ainsi, à la prière de Marcus Brutus, il a dénombré par ordre la famille Junia, depuis sa souche

aut hunc fuisse in suos	ou celui-ci avoir été envers les siens
ea indulgentia,	de cette (une telle) indulgence,
ut duceret nefas	qu'il jugeait une chose-impie
irasci eis	de s'irriter contre celles
quas deberet amare.	qu'il devait aimer.
Neque fecit id	Et il ne fit pas cela
natura solum	par nature seulement
(quanquam omnes	(bien que tous
paremus ei),	nous obéissions à elle),
sed etiam doctrina.	mais encore par système.
Nam et habuit	Car aussi il eut
præcepta	les préceptes
principum philosophorum	des principaux philosophes
percepta ita,	saisis de-telle-sorte,
ut uteretur iis	qu'il faisait-usage d'eux
ad agendam vitam,	pour conduire sa vie,
non ad ostentationem.	*et* non pour l'étalage.
XVIII. Fuit etiam	XVIII. Il fut aussi
summus imitator	très-grand imitateur
moris majorum,	des mœurs des ancêtres,
amatorque antiquitatis :	et ami de l'antiquité :
quam habuit cognitam	laquelle il eut étudiée (il étudia)
adeo diligenter	tellement avec-soin
ut exposuerit eam totam	qu'il développa elle tout-entière
in eo volumine,	dans ce volume, [*gique*
quo ordinavit	dans lequel il classa-par-ordre *chronolo-*
magistratus.	les magistrats.
Est enim nulla lex,	Il *n*'y a en effet aucune loi,
neque pax, neque bellum,	ni traité-de-paix, ni guerre,
neque res illustris	ni fait éclatant
populi Romani,	du peuple romain,
quæ non notata sit in eo	qui n'ait été consigné dans ce *volume*
suo tempore ;	à sa date ;
et, quod fuit difficillimum,	et, ce qui fut (était) très-difficile,
subtexuit sic	il *y* a rattaché de-telle-sorte
originem familiarum	l'origine des familles
ut possimus	que nous pouvons
cognoscere ex eo	connaître d'après ce *volume*
propagines	les descendances
virorum clarorum.	des hommes illustres.
Fecit hoc idem separatim	Il a fait cette même chose en-particulier
in aliis libris ;	dans d'autres livres ;
ut, rogatu M. Bruti,	comme (ainsi), à la demande de M. Brutus,
enumeravit ordine	il a dénombré par ordre *chronologique*
familiam Juniam	la famille Junia
a stirpe	depuis la souche
ad hanc ætatem,	jusqu'à cette époque-ci,

ordine enumeravit, notans qui, a quo ortus, quos honores quibusque temporibus cepisset. Pari modo Marcelli Claudii, Marcellorum; Scipionis Cornelii et Fabii Maximi, Fabiorum, et Æmiliorum quoque : quibus libris nihil potest esse dulcius iis qui aliquam cupiditatem habent notitiæ clarorum virorum. Attigit quoque poeticen, credimus, ne ejus expers esset suavitatis : namque versibus, qui honore rerumque gestarum amplitudine ceteros Romani populi præstiterunt, exposuit; ita ut, sub singulorum imaginibus, facta magistratusque eorum non amplius quaternis quinisve versibus descripserit; quod vix credendum sit, tantas res tam breviter potuisse declarari. Est etiam unus liber, Græce confectus, de consulatu Ciceronis. Hactenus, Attico vivo, edita hæc a nobis sunt.

XIX. Nunc quoniam fortuna nos superstites ei esse voluit, reliqua persequemur, et, quantum poterimus, rerum exem-

jusqu'à ce temps-ci, notant chaque personnage, de qui il sortait, quelles dignités il avait exercées, et en quel temps. De la même manière, à la prière de Marcellus Claudius, il a dénombré la famille des Marcellus, et à la prière encore de Scipion Cornélius et de Fabius Maximus, celle des Fabiens, ainsi que celle des Émiliens. Rien ne peut être plus agréable que ces ouvrages à ceux qui ont quelque désir de connaître les hommes célèbres. Atticus toucha aussi à la poésie, pour se mettre en état, à ce que nous croyons, de mieux sentir la douceur de cet art. Il a fait connaître par des vers les citoyens romains qui ont été au-dessus de tous les autres par leurs charges et la grandeur de leurs actions; et cela de manière qu'au bas des portraits de chacun il a énuméré, en quatre ou cinq vers au plus, leurs exploits et leurs magistratures. Il est à peine croyable que de si grands sujets aient pu être exposés si brièvement. Il existe aussi de lui un ouvrage composé en grec, sur le consulat de Cicéron. Nous avons mis au jour, du vivant d'Atticus, ce que nous avons dit de lui jusqu'ici.

XIX. Maintenant, puisque la fortune a voulu que nous lui survécussions, nous achèverons l'histoire de sa vie, et, autant que nous

notans qui,	notant quel *personnage*,
a quo ortus,	*et* de qui issu,
cepisset quos honores	avait reçu quels honneurs
quibusque temporibus.	et à quelles époques.
Pari modo	De pareille manière
Marcelli Claudii,	*à la demande* de Marcellus Claudius,
Marcellorum;	*il a fait la généalogie* des Marcellus;
Scipionis Cornelii	*à la demande* de Scipion Cornélius
et Fabii Maximi,	et de Fabius Maximus,
Fabiorum,	*celle* des Fabius,
et Æmiliorum quoque :	et *celle* des Émilius aussi :
quibus libris	en-comparaison-desquels livres
nihil potest esse dulcius	rien ne peut être plus agréable
iis qui habent	à ceux qui ont
aliquam cupiditatem	quelque désir [hommes illustres.
notitiæ virorum clarorum.	de la connaissance des (de connaître les)
Attigit quoque poeticen,	Il toucha aussi à la poésie,
credimus,	*à ce que* nous croyons,
ne esset expers	afin qu'il ne fût pas étranger
suavitatis ejus :	au charme d'elle :
namque exposuit versibus	car il raconta en vers
qui honore	*l'histoire de ceux* qui par les dignités
amplitudineque	et la grandeur
rerum gestarum	des actions accomplies
præstiterunt	l'emportèrent [main;
ceteros populi Romani;	sur tous-les-autres *citoyens* du peuple ro-
ita ut,	de-telle-sorte que,
sub imaginibus	sous les portraits
singulorum,	de chacun,
descripserit facta	il écrivit les actions
magistratusque eorum	et les magistratures d'eux
non amplius quaternis	en pas plus que quatre
quinisve versibus :	ou cinq vers :
quod sit vix credendum,	chose qui serait à peine croyable,
tantas res	de si-grands faits
potuisse declarari	avoir pu être énoncés
tam breviter.	si brièvement.
Est etiam unus liber,	Il existe aussi un livre *de lui*,
confectus Græce,	fait (écrit) en-grec,
de consulatu Ciceronis.	sur le consulat de Cicéron.
Hæc hactenus	Ces choses jusqu'ici
edita sunt a nobis,	ont été publiées par nous,
Attico vivo.	Atticus *étant* vivant.
XIX. Nunc,	XIX. Maintenant,
quoniam fortuna voluit	puisque la fortune a voulu
nos esse superstites ei,	nous être survivant à lui,
persequemur reliqua	nous poursuivrons (raconterons) le reste,

plis lectores docebimus, sicut supra significavimus, « Suos cuique mores plerumque conciliare fortunam. » Namque hic contentus ordine equestri, quo erat ortus, in affinitatem pervenit imperatoris Divi filii, quum jam ante familiaritatem ejus esset consecutus, nulla alia re quam elegantia vitæ qua ceteros ceperat principes civitatis, dignitate pari, fortuna humiliore. Tanta enim prosperitas Cæsarem eum est consecuta ut nihil ei non tribuerit fortuna quod cuiquam ante detulerit, et conciliarit quod civis Romanus quivit consequi. Nata est autem Attico neptis ex Agrippa, cui virginem filiam collocarat. Hanc Cæsar, vix anniculam, Tiberio Claudio Neroni, Drusilla[1] nato, privigno suo, despondit : quæ conjunctio necessitudinem eorum sanxit, familiaritatem reddidit frequentiorem.

XX. Quamvis ante hæc sponsalia non solum, quum ab

pourrons, nous montrerons aux lecteurs, par des exemples, comme nous l'avons marqué ci-dessus, que le plus souvent les mœurs de chacun déterminent sa fortune. Atticus, content du rang de chevalier, dans lequel il était né, parvint à l'alliance de l'empereur, fils du divin Jules, après avoir acquis déjà son amitié par la seule séduction de ses manières, comme il avait charmé déjà tant d'illustres citoyens, qui avaient autant de valeur qu'Auguste, mais une moindre fortune. Le bonheur qui suivit Auguste a été, en effet, si grand, que la fortune ne lui a rien refusé de ce qu'elle avait auparavant donné à quelque autre, et qu'elle lui a ménagé ce qu'aucun citoyen romain n'a pu encore obtenir. Il naquit une petite-fille à Atticus, d'Agrippa, auquel il avait marié sa fille. Auguste la fiança, lorsqu'elle avait à peine un an, à Tibère Claude Néron, fils de Drusille, et son beau-fils à lui. Cette alliance affermit leur étroite amitié, et rendit leur commerce familier plus fréquent.

XX. Cependant, avant ces fiançailles, Auguste, non-seulement,

et, quantum poterimus,	et, *autant* que nous pourrons,
docebimus lectores	nous enseignerons aux lecteurs
exemplis rerum,	par des exemples de faits,
sicut significavimus supra,	comme nous l'avons déclaré ci-dessus,
« Plerumque suos mores	« Ordinairement ses *propres* mœurs
conciliare fortunam	ménager *sa* fortune
cuique. »	à chacun. »
Namque hic,	En effet celui-ci,
contentus ordine equestri,	content du rang de-chevalier,
quo ortus erat,	dans lequel il était né,
pervenit in affinitatem	arriva à l'alliance
imperatoris filii Divi,	de l'empereur fils du divin *Jules Cesar*,
quum jam ante	après que déjà auparavant
consecutus esset	il avait obtenu
familiaritatem ejus,	l'intimité de lui,
nulla alia re	par aucune autre chose
quam elegantia vitæ	que par la distinction de vie (de manières)
qua ceperat	par laquelle il avait séduit
ceteros principes civitatis,	les autres grands de l'État,
dignitate pari,	d'une dignité égale *à celle d'Auguste*,
fortuna humiliore.	d'une fortune plus humble.
Tanta enim prosperitas	En effet un si-grand bonheur
consecuta est	accompagna
eum Cæsarem,	ce César,
ut nihil	qu'*il n'y eut* rien
fortuna non tribuerit ei,	*que* la fortune n'ait accordé à lui,
quod detulerit ante	qu'elle eût départi auparavant
cuiquam,	à qui-que-ce-fût,
et conciliarit	et qu'elle *lui* ménagea
quod civis Romanus	*tout* ce qu'un citoyen romain
quivit consequi.	pouvait atteindre.
Neptis autem	Or une petite-fille
nata est Attico ex Agrippa,	naquit à Atticus d'Agrippa,
cui collocarat	à qui il avait donné
filiam virginem.	*sa* fille vierge.
Cæsar despondit hanc,	César (Auguste) fiança celle-ci,
vix anniculam,	à-peine âgée-d'un-an,
Tiberio Claudio Neroni,	à Tibérius Claudius Néron,
nato Drusilla,	né de Drusilla,
suo privigno :	*et* son beau-fils :
quæ conjunctio sanxit	laquelle alliance cimenta
necessitudinem eorum,	l'amitié d'eux,
reddidit familiaritatem	*et* rendit *leurs* rapports-familiers
frequentiorem.	plus fréquents.
XX. Quamvis	XX. Toutefois
ante hæc sponsalia	avant ces fiançailles
non solum,	non-seulement,

urbe abesset, nunquam ad suorum quemquam litteras misit quin Attico mitteret, quid ageret, imprimis quid legeret, quibus in locis et quandiu esset moraturus, sed etiam, quum esset in urbe, et, propter suas infinitas occupationes, minus sæpe quam vellet, Attico frueretur, nullus dies tamen temere intercessit quo non ad eum scriberet, quum modo aliquid de antiquitate ab eo requireret, modo aliquam ei quæstionem poeticam proponeret, interdum jocans ejus verbosiores eliceret epistolas. Ex quo accidit, quum ædes Jovis Feretrii[1], in Capitolio ab Romulo constituta, vetustate atque incuria detecta prolaberetur, ut, Attici admonitu, Cæsar eam reficiendam curaret. Neque vero ab M. Antonio minus absens litteris colebatur; adeo ut accurate ille ex ultimis terris, quid ageret curæ sibi haberet certiorem facere Atticum. Hoc quale sit, fa-

lorsqu'il était absent de la ville, n'adressa jamais de lettres à quelqu'un des siens, sans mander à Atticus ce qu'il faisait, surtout ce qu'il lisait, en quels lieux il se trouvait, et combien de temps il devait y rester; mais encore, quand il était à Rome, et qu'à cause de ses infinies occupations il voyait Atticus moins souvent qu'il ne voulait, il ne se passait pourtant aucun jour qu'il ne lui écrivît, qu'il ne lui demandât quelque éclaircissement sur un point d'antiquité, ou qu'il ne lui proposât quelque question de poésie; et même il plaisantait de temps en temps pour obtenir de lui des réponses plus longues. Cette correspondance eut ses résultats. Comme le temple de Jupiter Férétrien, placé par Romulus sur le Capitole, découvert par la vétusté et par le défaut d'entretien, menaçait ruine, Auguste eut soin, par l'avis d'Atticus, de le faire réparer. Atticus n'était pas moins honoré, de loin, des lettres d'Antoine; au point que celui-ci l'instruisait exactement, depuis les extrémités de la terre, de ce qu'il faisait, de ce qui occupait son esprit. On appréciera plus aisément le mérite d'Atticus, si l'on con

quum abesset ab urbe,	lorsqu'il était-absent de la ville,
nunquam misit litteras	jamais il n'envoya de lettre
ad quemquam suorum	à quelqu'un des siens
quin mitteret Attico,	sans qu'il *en* envoyât à Atticus,
quid ageret,	*pour lui dire* ce qu'il faisait,
imprimis quid legeret,	surtout ce qu'il lisait,
in quibus locis et quandiu	dans quels lieux et combien-de-temps
moraturus esset,	il devait séjourner,
sed etiam,	mais encore,
quum esset in urbe, et,	lorsqu'il était à la ville, et,
propter suas occupationes	à-cause-de ses occupations
infinitas,	immenses,
frueretur Attico	jouissait *de la société* d'Atticus
minus sæpe quam vellet,	moins souvent qu'il n'eût voulu,
nullus dies tamen	aucun jour cependant
intercessit temere	ne s'écoula-dans-l'intervalle facilement
quo	dans lequel
non scriberet ad eum,	il n'écrivît pas à lui,
quum modo	alors que tantôt
requireret ab eo aliquid	il demandait à lui quelque chose
de antiquitate,	au-sujet-de l'antiquité,
modo proponeret ei	tantôt il proposait à lui
aliquam quæstionem	quelque question
poeticam,	sur-la-poésie,
interdum jocans	*et* quelquefois en badinant
eliceret	il attirait (provoquait)
epistolas verbosiores ejus.	des lettres plus étendues de lui.
Ex quo accidit,	Par-suite-de quoi il arriva,
quum ædes Jovis Feretrii,	comme le temple de Jupiter Férétrien,
constituta ab Romulo	établi (bâti) par Romulus
in Capitolio,	sur le mont-Capitolin,
prolaberetur detecta	tombait-en-ruine ayant perdu-sa-toiture
vetustate atque incuria,	par le temps et le manque-de-soins,
ut, admonitu Attici,	que, sur un avertissemeut d'Atticus,
Cæsar curaret eam	César prit-soin de ce temple
reficiendam.	devant être réparé.
Neque vero absens	Et d'autre-part étant éloigné
colebatur minus litteris	il n'était pas cultivé moins par lettres
ab M. Antonio;	par M. Antoine ;
adeo ut ille	à-tel-point que celui-là
ex terris ultimis	depuis les terres les plus reculées
haberet curæ sibi	tenait à souci à lui-même (prenait à cœur,
facere Atticum certiorem	de faire Atticus mieux-informé (d'infor-
accurate	avec-soin [mer Atticus)
quid ageret.	de ce qu'il faisait.
Quale sit hoc,	De-quelle-valeur est ceci,
is existimabit facilius	celui-là *le* jugera plus facilement

cilius existimabit is qui judicare poterit quantæ sit sapientiæ eorum retinere usum benevolentiamque, inter quos maximarum rerum non solum æmulatio, sed obtrectatio tanta intercedebat, quantam fuit incidere necesse inter Cæsarem atque Antonium, quum se uterque principem, non solum urbis Romanæ, sed orbis terrarum esse cuperet.

XXI. Tali modo quum septem et septuaginta annos complesset, atque ad extremam senectutem non minus dignitate quam gratia fortunaque crevisset (multas enim hereditates nulla alia re quam bonitate est consecutus), tantaque prosperitate usus esset valetudinis, ut annis triginta medicina non indiguisset, nactus est morbum, quem initio et ipse et medici contempserunt : nam putarunt esse tenesmon, cui remedia celeria faciliaque proponebantur. In hoc quum tres menses sine ullis doloribus, præterquam quos ex curatione capiebat, consumpsisset, subito tanta vis morbi in unum intestinum

çoit combien il fallait de sagesse pour se conserver le commerce et la bienveillance de deux hommes entre lesquels régnait non-seulement l'émulation des plus grandes choses, mais une aussi forte jalousie que celle qui devait nécessairement se trouver entre Auguste et Antoine, puisque l'un et l'autre ambitionnaient d'être à la tête, non-seulement de la ville de Rome, mais de la terre entière.

XXI. Après avoir vécu ainsi soixante-dix-sept ans, et n'avoir pas moins grandi, jusqu'à sa dernière vieillesse, en considération qu'en crédit et en fortune (car il avait recueilli plusieurs héritages dus à la seule bonté de son caractère), après avoir joui d'une si grande prospérité de santé, que pendant trente ans il n'avait pas eu besoin de la médecine, Atticus contracta une maladie que d'abord lui-même et les médecins méprisèrent : car ils crurent que c'était un simple ténesme, pour lequel s'offraient des remèdes prompts et faciles. Lorsqu'il eut passé trois mois dans cette incommodité, sans aucunes douleurs que celles qu'il ressentait de son traitement, tout à coup le mal se jeta si violemment dans un intestin

qui poterit judicare	qui pourra apprécier
quantæ sapientiæ sit	de quelle-grande habileté *c'est le fait*
retinere usum	de conserver le commerce
benevolentiamque eorum	et la bienveillance de *ces hommes*
inter quos intercedebat	entre lesquels se plaçait
non solum æmulatio	non-seulement une rivalité
maximarum rerum,	des (pour les) plus grands objets,
sed obtrectatio tanta	mais une haine aussi-grande
quantam fuit necesse	qu'il fut nécessaire
incidere	*une haine* tomber (s'élever)
inter Cæsarem	entre César
atque Antonium,	et Antoine,
quum uterque cuperet	alors que l'un-et-l'autre désirait
se esse principem	lui-même être le premier
non solum urbis Romanæ,	non-seulement de la ville de-Rome,
sed orbis terrarum.	mais du cercle des terres.
XXI. Quum tali modo	XXI. Après que d'une telle façon
complesset [nos,	il avait accompli [ans,
septem et septuaginta an-	sept et soixante-dix (soixante-dix-sept)
atque crevisset	et avait grandi
ad extremam senectutem	jusqu'à l'extrême vieillesse
non minus dignitate	non moins par la dignité
quam gratia fortunaque	que par le crédit et la fortune
(consecutus est enim	(en effet il acquit
multas hereditates	de nombreux héritages
nulla alia re	par aucune autre chose
quam bonitate),	que par *sa* bonté),
ususque esset	et avait joui
tanta prosperitate	d'un si-grand bonheur
valetudinis	de santé
ut triginta annis	que pendant trente ans
non indiguisset medicina,	il n'avait pas eu-besoin de la médecine,
nactus est morbum,	il gagna une maladie,
quem initio	laquelle au commencement
et ipse et medici	et lui-même et les médecins
contempserunt:	dédaignèrent:
nam putarunt	car ils pensèrent
esse tenesmon,	être (que c'était) un ténesme,
cui proponebantur	pour lequel s'offraient
remedia celeria faciliaque.	des remèdes prompts et faciles.
Quum consumpsisset in hoc	Après qu'il eut passé à cela
tres menses	trois mois
sine ullis doloribus,	sans aucunes douleurs,
præterquam quos capiebat	excepté *celles* qu'il retirait
ex curatione,	du traitement,
subito tanta vis morbi	soudain une si-grande violence de mal
prorupit	se jeta

prorupit, ut extremo tempore per lumbos fistula putris eruperit. Atque hoc priusquam ei accideret, postquam in dies dolores accrescere febremque accessisse sensit, Agrippam generum ad se arcessiri jussit, et cum eo L. Cornelium Balbum, Sextumque Peducæum. Hos ut venisse vidit, in cubitum innixus : « Quantam, inquit, curam diligentiamque in valetudine mea tuenda hoc tempore adhibuerim, quum vos testes habeam, nihil necesse est pluribus verbis commemorare. Quibus quoniam, ut spero, satisfeci, me nihil reliqui fecisse quod ad sanandum me pertineret, reliquum est ut egomet mihi consulam. Id vos ignorare nolui : nam mihi stat alere morbum desinere. Namque his diebus quidquid cibi sumpsi, ita produxit vitam ut auxerim dolores sine spe salutis. Quare a vobis peto, primum ut consilium probetis meum, deinde ne frustra dehortando conemini. »

qu'à la fin il lui sortit par les reins une fistule putride. Avant que cela lui arrivât, comme il sentait que ses douleurs croissaient de jour en jour, et que la fièvre s'y était jointe, il fit appeler son gendre Agrippa, et avec lui L. Cornélius Balbus et Sextus Péducéus. Lorsqu'il vit qu'ils étaient venus, appuyé du coude sur son oreiller, il leur dit : « Il n'est nullement besoin que je vous expose en beaucoup de mots quelle attention, quelle diligence j'ai mise dans ce temps-ci à soigner ma santé, car vous en avez été vous-mêmes témoins. Puisque je vous ai satisfaits, comme j'espère, et que je n'ai rien omis de ce qui pouvait contribuer à me guérir, il me reste à pourvoir moi-même à mes intérêts. Je n'ai pas voulu que vous l'ignorassiez; je suis résolu de cesser de nourrir mon mal. Par tous les aliments que j'ai pris ces jours-ci, j'ai prolongé ma vie de manière que j'ai augmenté mes douleurs sans espoir de guérison. Je vous demande donc, premièrement, que vous approuviez mon dessein, et ensuite que vous ne tentiez pas vainement de m'en détourner. »

in unum intestinum,	sur un intestin,
ut extremo tempore	qu'à la fin-du temps
fistula putris	une fistule purulente
eruperit per lumbos.	sortit par les reins.
Atque priusquam hoc	Et avant que ceci
accideret ei,	arrivât à lui,
postquam sensit	après qu'il se fut aperçu
dolores accrescere in dies	les douleurs augmenter *de jour* en jour
febremque accessisse,	et la fièvre s'*y* être ajoutée,
jussit Agrippam generum	il ordonna Agrippa *son* gendre
arcessiri ad se,	être mandé auprès de lui-même,
et cum eo	et avec lui
L. Cornelium Balbum	L. Cornélius Balbus
Sextumque Peducæum.	et Sextus Péducéus.
Ut vidit hos venisse,	Dès qu'il vit ceux-ci être arrivés,
innixus in cubitum :	s'étant appuyé sur le coude :
« Est necesse nihil	« Il *n'*est nécessaire en rien
commemorare	de rappeler
pluribus verbis	en plus-de paroles
quantam curam	quel-grand soin
diligentiamque	et *quelle grande* attention
adhibuerim hoc tempore	j'ai apportés dans ce temps-ci
in tuenda mea valetudine,	à conserver ma santé,
quum habeam vos testes.	puisque j'ai vous *pour* témoins.
Quibus	*Vous* auxquels
quoniam satisfeci,	puisque j'ai donné-cette-satisfaction,
ut spero,	comme j'espère, (omis) rien
me fecisse reliqui nihil	moi n'avoir fait de reste (que je n'ai
quod pertineret	qui tendît
ad me sanandum,	à me guérir,
est reliquum	il est restant (il me reste)
ut egomet consulam mihi.	que moi-même je songe à moi-même.
Nolui vos ignorare id :	Je n'ai-pas-voulu vous ignorer ceci :
nam stat mihi	en effet il est arrêté à moi (j'ai résolu)
desinere alere morbum.	de cesser de nourrir *ma* maladie.
Namque quidquid sumpsi	Car tout ce que j'ai pris
cibi	de nourriture
his diebus	ces jours-ci
produxit vitam ita	a prolongé *ma* vie de-telle-sorte
ut auxerim dolores	que j'ai augmenté *mes* douleurs
sine spe salutis.	sans espoir de salut.
Quare peto a vobis	C'est-pourquoi je demande à vous
primum ut probetis	d'abord que vous approuviez
meum consilium,	ma résolution,
deinde	ensuite
ne conemini frustra	que vous ne fassiez-pas-effort vainement
dehortando. »	en *m'en* détournant. »

XXII. Hac oratione habita, tanta constantia vocis atque vultus ut non ex vita, sed ex domo in domum videretur migrare, quum quidem Agrippa eum, flens atque osculans, oraret atque obsecraret « Ne id, ad quod natura cogeret, ipse quoque sibi acceleraret, et, quoniam tum quoque posset temporibus superesse, se sibi suisque reservaret; » preces ejus taciturna sua obstinatione depressit. Sic quum biduum cibo se abstinuisset, subito febris decessit, leviorque morbus esse cœpit. Tamen propositum nihilo secius peregit. Itaque, die quinto postquam id consilium inierat, pridie kalendas Apriles, Cn. Domitio, C. Sosio consulibus, decessit. Elatus est in lecticula[1], ut ipse præscripserat, sine ulla pompa funeris, comitantibus omnibus bonis, maxima vulgi frequentia. Sepultus est juxta viam Appiam, ad quintum lapidem[2], in monumento Q. Cæcilii, avunculi sui.

XXII. Atticus ayant tenu ce discours avec une si grande fermeté de voix et de visage, qu'il paraissait, non pas sortir de la vie, mais passer d'un domicile dans un autre, comme Agrippa le priait et le conjurait, en pleurant et en l'embrassant, de ne pas hâter lui-même le moment fatal, qui n'arriverait que trop tôt, et, puisqu'il pouvait encore vivre quelque temps, de se conserver pour lui-même et pour les siens, il fit cesser ses prières par sa taciturne obstination. S'étant ainsi abstenu deux jours de nourriture, la fièvre s'éloigna subitement, et le mal commença à être plus tolérable. Cependant il n'en effectua pas moins son projet, et mourut le cinquième jour après l'avoir formé, la veille des calendes d'avril, sous le consulat de Cneius Domitius et de Caïus Sosius. Il fut porté à la sépulture dans une petite litière, comme il l'avait lui-même prescrit, sans aucune pompe funèbre, accompagné de tous les gens de bien, et avec le plus grand concours de peuple. Il fut enseveli auprès de la voie Appienne, à cinq milles de Rome, dans le monument de Quintus Cécilius, son oncle maternel.

XXII. Hac oratione	XXII. Ce discours
habita,	ayant été tenu,
tanta constantia	avec une si-grande fermeté
vocis atque vultus	de voix et de visage
ut videretur migrare	qu'il paraissait sortir
non ex vita,	non de la vie,
sed ex domo	mais d'une maison
in domum,	*pour aller* dans une *autre* maison,
quum quidem Agrippa,	comme à la vérité Agrippa,
flens atque osculans,	pleurant et *l'*embrassant,
oraret atque obsecraret eum	priait et suppliait lui
« Ne ipse quoque	« Que lui-même aussi
accèleraret sibi	ne hâtât pas pour lui-même
id ad quod natura cogeret,	ce à quoi la nature *le* forçait,
et, quoniam tum quoque	et, puisque alors encore
posset superesse	il pouvait survivre
temporibus,	*quelque* temps,
reservaret se	qu'il conservât lui-même
sibi suisque; »	à lui-même et aux siens; »
depressit preces ejus,	il arrêta les prières de lui
sua obstinatione taciturna.	par son obstination silencieuse.
Sic	Ainsi
quum se abstinuisset cibo	comme il s'était abstenu de nourriture
biduum,	pendant deux-jours,
subito febris decessit,	soudain la fièvre se retira,
morbusque	et la maladie
cœpit esse levior.	commença à être plus légère.
Tamen peregit propositum	Cependant il mena-à-terme *sa* résolution
nihilo secius.	en rien moins *pour cela*.
Itaque,	En-conséquence,
quinto die postquam	le cinquième jour après que
inierat id consilium,	il était entré dans (avait formé) ce dessein,
pridie calendas apriles,	la veille des calendes d'-avril,
Cn. Domitio, C. Sosio	Cn. Domitius *et* C. Sosius
consulibus,	*étant* consuls,
decessit.	il décéda.
Elatus est in lecticula,	Il fut emporté dans une petite-litière,
ut ipse præscripserat,	comme lui-même *l'*avait prescrit,
sine ulla pompa funeris,	sans aucun appareil de funérailles,
omnibus bonis	tous les *gens* de-bien
comitantibus,	*l'*accompagnant,
maxima frequentia vulgi.	avec une très-grande affluence de peuple.
Sepultus est	Il fut enterré
juxta viam Appiam,	auprès de la voie Appienne,
ad quintum lapidem,	à la cinquième pierre (cinq milles de [Rome]),
in monumento Q. Cæcilii,	dans la sépulture de Q. Cécilius,
sui avunculi.	son oncle.

VERBA
SEU EPISTOLA CORNELIÆ,
MATRIS GRACCHORUM
(EX LIBRO DE LATINIS HISTORICIS).

Dices pulchrum esse inimicos ulcisci. Id neque majus neque pulchrius cuiquam atque esse mihi videtur, sed si liceat republica salva ea persequi. Sed quatenus id fieri non potest, multo tempore multisque partibus inimici nostri non peribunt, atque, uti nunc sunt, erunt, potius quam respublica profligetur atque pereat.

EADEM
(ALIO LOCO).

Verbis conceptis dejerare ausim, præterquam qui Tiberium Gracchum necarunt, neminem inimicum tantum molestiæ tantumque laboris, quantum te ob has res, mihi tradidisse; quem oportebat omnium eorum, quos antehac habuerim li-

PAROLES
OU LETTRE DE CORNÉLIE,
MÈRE DES GRACQUES
(DU LIVRE SUR LES HISTORIENS LATINS).

Tu me diras qu'il est beau de se venger de ses ennemis. Personne plus que moi ne trouve ce projet grand et beau, si toutefois il peut s'accomplir sans compromettre le salut de l'État. Mais puisque cela ne se peut, le temps s'écoulera, les partis se multiplieront sans que nos ennemis périssent, et nous les laisserons ce qu'ils sont aujourd'hui, plutôt que de ruiner et de faire périr la république.

LA MÊME
(DANS UN AUTRE ENDROIT).

J'oserais le jurer par un serment solennel, après ceux qui ont mis à mort Tibérius Gracchus, nul ennemi ne m'a causé autant de peine et de chagrin que toi par ta conduite; quand tu devais me tenir lieu de tous les enfants que j'ai perdus, prendre soin d'écarter de mes

VERBA SEU EPISTOLA CORNELIÆ, MATRIS GRACCHORUM

(EX LIBRO DE HISTORICIS LATINIS).

Dices
esse pulchrum
ulcisci inimicos.
Id videtur cuiquam
esse neque majus
neque puchrius
atque mihi,
sed si liceat
persequi ea
republica salva.
Sed quatenus id
non potest fieri,
tempore multo
multisque partibus
nostri inimici
non peribunt,
atque erunt
uti sunt nunc,
potius quam respublica
profligetur atque pereat.

PAROLES OU LETTRE DE CORNÉLIE, MÈRE DES GRACQUES,

(DU LIVRE SUR LES HISTORIENS LATINS).

Tu diras
être (qu'il est) beau
de se venger de *ses* ennemis.
Cela *ne* paraît à personne
être ni plus grand
ni plus beau
qu'à moi,
mais s'il est-possible
de poursuivre cela (la vengeance)
la république *étant* saine-et-sauve.
Mais tant que cela
ne peut pas se faire,
avec un temps long
et de nombreux partis
nos ennemis
ne périront pas,
et ils seront
comme ils sont maintenant,
plutôt que la république
soit ruinée et périsse.

EADEM

(ALIO LOCO).

Ausim dejerare
verbis conceptis,
præterquam qui necarunt
Tiberium Gracchum,
neminem inimicum
tradidisse mihi
tantum molestiæ
tantumque laboris
quantum te ob has res;
quem oportebat
tolerare partes
omnium eorum
quos antehac

LA MÊME

(DANS UN AUTRE ENDROIT).

J'oserais jurer
dans des termes formulés,
excepté ceux qui ont tué
Tibérius Gracchus,
aucun ennemi
n'avoir donné à moi
autant d'ennui
et autant de tourment
que toi à-cause-de ces entreprises;
toi qu'il fallait (qui eusses dû)
soutenir le rôle (remplir la place)
de tous ceux
que précédemment

beros, partes tolerare, atque curare ut quam minimum sollicitudinis in senecta haberem, utique, quæcumque ageres, ea velles maxime mihi placere, atque uti nefas haberes rerum majorum adversum meam sententiam quidquam facere. Præsertim mihi, cui parva pars vitæ superest, ne id quidem tam breve spatium potest opitulari, quin et mihi adverseris, et rempublicam profliges. Denique quæ pausa erit, et quando desinet familia nostra insanire? et quando modus ei rei haberi poterit? et quando desinemus et habentes et præbentes molestiis desistere? et quando perpudescet miscenda atque perturbanda republica? Sed si omnino id fieri non potest, ubi ego mortua ero, petito tribunatum; post me facito quod lubebit, quum ego non sentiam. Ubi mortua ero, parentabis mihi, et invocabis deum parentem[1]. In eo tempore non pudet te eo-

vieux jours les moindres ennuis, et regarder comme une impiété de rien entreprendre d'important contre mon aveu. Et c'est moi, quand il me reste si peu de temps à vivre, qui ne peux même obtenir, par grâce pour mes derniers instants, que tu ne te mettes point en opposition avec moi et que tu ne ruines point ta patrie. Où nous arrêterons-nous enfin, et quand notre famille cessera-t-elle d'être en démence? Quel sera le terme de ces égarements? Quand serons-nous las de nous créer des chagrins et d'en créer aux autres? Quand rougirons-nous de troubler et de bouleverser la république? Si ce que je demande n'est pas possible, attends que je sois morte pour briguer le tribunat; après moi, fais ce que tu voudras, je ne serai plus là pour le voir. Quand je n'existerai plus, tu m'honoreras par de pieux sacrifices, tu invoqueras le dieu ton père. Mais n'auras-tu pas honte

habuerim liberos,	j'ai eus *pour* enfants,
atque curare	et prendre-soin
ut haberem in senecta	que j'eusse dans ma vieillesse
quam minimum	le moins possible
sollicitudinis;	de souci;
utique velles,	et que tu voulusses,
quæcumque ageres,	quelques choses que tu fisses,
ea placere mihi maxime,	ces choses plaire à moi surtout,
atque uti haberes nefas	et que tu tinsses *pour* une impiété
facere quidquam	de faire quoi-que-ce-fût
rerum majorum [tiam.	d'affaires majeures
adversum meam senten-	contre mon sentiment.
Præsertim	Notamment
ne id quidem spatium	pas même cet espace *de temps*
tam breve	si court
potest opitulari mihi,	ne peut être-utile à moi,
cui superest	à qui reste
parva pars vitæ,	une petite portion de vie, [à moi
quin et adverseris mihi	*pour empêcher* que tu ne fasses-opposition
et profliges rempublicam.	et ne ruines la république.
Denique quæ pausa erit,	Enfin quel repos y aura-t-il,
et quando nostra familia	et quand notre famille
desinet insanire?	cessera-t-elle d'être-en-démence?
et quando modus	et quand une mesure
poterit haberi ei rei?	pourra-t-elle être mise à cette chose?
et quando desinemus	et quand cesserons-nous
desistere molestiis,	pour nous abstenir d'ennuis,
et habentes	et *en* ayant *nous-mêmes*
et præbentes?	et *en* donnant *aux autres?*
et quando perpudescet	et quand aurons-nous-honte
miscenda	de brouiller
atque perturbanda	et de bouleverser
republica?	la république?
Sed si id	Mais si ceci
non potest omnino fieri,	ne peut pas du-tout se faire,
ubi ego mortua ero,	lorsque je serai morte,
petito tribunatum;	demande le tribunat;
facito post me	fais après moi
quod lubebit,	ce qui *te* plaira,
quum ego non sentiam.	quand je n'*en* aurai-plus-le-sentiment.
Ubi mortua ero,	Quand je serai morte,
parentabis mihi,	tu feras-des-funérailles à moi,
et invocabis	et tu invoqueras
deum parentem.	le dieu *ton* père.
Non pudet te	N'as-tu pas honte
in eo tempore	dans ce temps
expetere preces	d'adresser des prières

rum deum preces expetere, quos, vivos atque præsentes, relictos atque desertos habueris? Ne ille sinat Jupiter te ea perseverare, nec tibi tantam dementiam venire in animum! Et, si perseveras, vereor ne in omnem vitam tantum laboris culpa tua recipias, uti in nullo tempore tute tibi placere possis.

d'implorer alors ces dieux que tu as négligés et délaissés tandis qu'ils vivaient, qu'ils étaient devant tes yeux? Puisse Jupiter ne point permettre que tu persévères dans cette voie et que ton âme soit aveuglée à ce point! Si tu persistes, je crains que tu n'attires, par ta faute, sur ta vie entière, de si terribles orages, que jamais tu ne puisses être heureux.

eorum deorum,	à ces dieux,
quos, vivos	lesquels, *étant* vivants
atque præsentes,	et présents,
habueris relictos	tu as abandonnés
atque desertos?	et délaissés?
Ne ille Jupiter sinat	Que ce *grand* Jupiter ne permette pas
te perseverare ea,	toi poursuivre ces *projets*,
nec tantam dementiam	ni une si-grande démence
venire tibi in animum!	venir à toi dans l'esprit!
Et, si perseveras,	Et, si tu *les* poursuis,
vereor ne recipias	je crains que tu ne recueilles
tua culpa	par ta faute
in omnem vitam	pour toute *ta* vie
tantum laboris	tant de tourment
uti in nullo tempore	que dans aucun temps
tute possis	toi-même tu *ne* puisses
placere tibi.	plaire à toi-même (te trouver heureux).

NOTES.

Page 8 : 1. *Attico*. T. Pomponius Atticus, dont Cornélius Népos nous a laissé la vie.

— 2. *Saltasse*. Le goût de la danse était si peu dans le caractère romain, que Cicéron dit dans son *Plaidoyer pour Muréna*, chap. VI : *Nemo saltat sobrius, nisi forte insanit.*

Page 10 : 1. *Lacedæmoni*. Ancienne forme d'ablatif, pour *Lacedæmone*.

— 2. *In scenam vero prodire*, etc. La Bruyère : « La condition des comédiens était infâme chez les Romains et honorable chez les Grecs. Qu'est-elle chez nous ? On y pense d'eux comme les Romains, on vit avec eux comme les Grecs. »

Page 12 : 1. *In hoc libro*. Nous ne l'avons pas en entier, puisqu'il ne nous reste que de très-courts fragments du second livre.

Page 14 : 1. *Antiquitate generis*. Miltiade faisait remonter à Ajax l'origine de sa race.

Page 18 : 1. *Cares*. Hérodote dit qu'à cette époque c'étaient les Pélasges qui habitaient l'île de Lemnos.

Page 20 : 1. *Scythis*. Les Scythes d'Europe étaient établis entre le Tanaïs et l'Iaxarte.

Page 22 : 1. *Græciæ*. La Grèce d'Asie, les colonies grecques de l'Asie Mineure.

Page 26 : 1. Barbier du Bocage : « Le mille romain (*mille passus*, et au pluriel *millia passuum* ou simplement *millia*) est ainsi nommé parce qu'il se formait de mille pas romains. Le pas romain était composé de 5 pieds romains, et le pied romain revient à 10 pouces 10 lignes 1/3 environ du pied de Paris, c'est-à-dire à 0,294,246 de mètre; par conséquent le pas romain revient à 4 pieds 6 pouces 4 lignes et un peu moins de 1/12 de ligne, ou 1^m,471, et le mille romain à 754 toises 5 pieds, 1 pouce 3 lignes, ou à 1471^m,232. » Marathon se trouvait donc à un peu plus de trois lieues et demie à l'est d'Athènes.

— 2. *Hemerodromi*. Ce mot est ainsi expliqué par Tite Live, XXXI, XXIV : *Ingens uno die cursu emetientes spatium.*

Page 26 : 3. *Prætores*. C'est le nom que donnent d'ordinaire les historiens romains aux généraux étrangers. Les Grecs appelaient leurs généraux *stratéges* (στρατηγοί).

— 4. *Ut castra fierent*. En abandonnant la ville.

Page 28 : 1. *Præter Platæensium*. Les Lacédémoniens furent retenus, dit-on, par des scrupules religieux qui leur interdisaient de mettre une armée en campagne avant la nouvelle lune.

Page 30 : 1. *Populi nostri*. Le peuple romain.

Page 32 : 1. *Pœcile*. Le *Pécile* était un portique orné de peintures, ouvrage de Polygnote. Ce nom vient du mot grec ποικίλη (s.-ent. στοά, portique), *variis coloribus distincta*. Miltiade eut encore un autre prix de ses services : on lui érigea des trophées des dépouilles de l'ennemi. On sait que ces trophées troublaient le sommeil de Thémistocle. (Cic., *Tusc.* IV; Plut., *Them.*)

— 2. Démétrius de Phalère, ainsi nommé d'un port voisin du Pirée, avait reçu de Cassandre, roi de Macédoine, le gouvernement d'Athènes. Il y régna dix ans, pendant lesquels il rendit à la république son ancienne liberté, et finit par être exilé. On renversa ses statues, qui étaient au nombre de 350 ou 360.

— 3. *Insulas*. Les Cyclades.

Page 34 : 1. *Quinquaginta talentis*. Le talent attique valait 5710 francs de notre monnaie. Ainsi l'amende à laquelle fut condamné Miltiade s'élevait à plus de 285 000 francs.

Page 36 : 1. *Crimine Pario*, accusation relative à Paros, à l'abandon du siége de Paros.

— 2. *Paucis annis ante*. Environ vingt ans avant la bataille de Marathon.

— 3. *Tyrannus justus*. C'est ce qu'Aristote appelle τύραννος κατὰ νόμον.

Page 38 : 1. *Halicarnassiam*, d'Halicarnasse, ville de Carie.

Page 40 : 1. *Bello Corcyræo*. Les historiens grecs ne parlent pas de cette guerre. Plutarque, dans sa *Vie de Thémistocle*, dit que les habitants de Corcyre ayant eu des différends avec ceux de Corinthe, Thémistocle fut choisi pour arbitre et donna droit aux Corcyréens. C'est à ce fait sans doute que Cornélius Népos veut faire allusion.

— 2. *Metallis*. Polyen évalue le revenu annuel de ces mines à 100 talents (environ 571 600 francs).

Page 42 : 1. *Navium longarum, aerariarum*. On appelait naves

longæ les vaisseaux qui transportaient les troupes, et *naves onerariæ* ceux sur lesquels on chargeait les vivres et le matériel.

Page 42 : 2. *Septingentorum millium peditum*. Il est à peine nécessaire de faire ressortir l'exagération évidente de ces chiffres.

Page 44 : 1. *Superiores*. Cette première flotte se composait de cent vaisseaux, comme nous l'avons vu un peu plus haut.

— 2. Salamine, île de la mer Égée, à une lieue des côtes de l'Attique. — Trézène, ville de l'Argolide.

Page 46 : 1. *Astu* (ἄστυ), la ville par excellence, c'est-à-dire Athènes. Les Latins employaient de même *Urbs* pour désigner Rome.

Page 50 : 1. *Maxima.... classis*. On dit que cette flotte était composée de plus de mille vaisseaux, dont 500, d'après les uns, et 200, suivant les autres, furent coulés à fond.

Page 52 : 1. *Triplex portus*. M. Quicherat : « Il paraît, selon l'opinion de Vossius, que ce port avait trois bassins différents. D'autres entendent que les trois ports, le Pirée, Phalère, Munychie, furent entourés d'un mur commun. Le texte se prête moins à cette interprétation. »

Page 54 : 1. *Ephoros*. On donnait le nom d'éphores à cinq magistrats que le roi Théopompe avait institués à Sparte pour tempérer l'autorité royale. Les rois ne pouvaient rien faire sans leur aveu.

Page 58 : 1. *Testarum suffragiis*. C'est l'ostracisme, ainsi appelé d'un mot grec (ὄστρακον) qui signifie *coquille*, parce que c'était sur une coquille que les votants écrivaient le nom de l'accusé. Le bannissement prononcé par l'ostracisme était de dix ans.

— 2. Corcyre (aujourd'hui Corfou), île et ville de la mer Ionienne, près de l'Épire. Les Corcyréens étaient redevables à Thémistocle, qui, choisi pour arbitre entre eux et les Corinthiens, avait prononcé en faveur des premiers.

Page 60 : 1. *Molossorum*, les Molosses, peuple de l'Épire.

— 2. *Pydnam*, Pydna, ville de Macédoine.

— 3. *Naxum*, Naxos, une des Cyclades.

Page 62 : *Ephesum*, Éphèse, ville maritime de l'Asie Mineure.

— 2. *Artaxerxem*, Artaxerce Longue-Main (μακρόχειρ), fils de Xerxès.

Page 66 : 1. *Magnesiæ*, Magnésie, ville de la Carie, sur le fleuve Méandre, dans l'Asie Mineure.

— 2. *Quinquaginta talenta*. Environ 285 500 francs.

Page 66 : 3. *Oppidum*. Athènes.

Page 68 : 1. *Testula illa*. L'ostracisme. Voy. la note 1 de la page 58.

Page 70 : 1. *Sexto anno*. Plutarque dit qu'Aristide fut rappelé au bout de trois années d'exil.

Page 72 : 1. *Quadringena et sexagena talenta*. Plus de 2 500 000 fr.

— 2. *Quæ omnis pecunia.... translata est*. Les Athéniens reprirent ce trésor pour se mettre en garde contre les Lacédémoniens, qui, à la veille de commencer la troisième guerre de Messénie, avaient refusé leur secours, bien qu'ils fussent leurs alliés.

Page 74 : 1. Pausanias, fils de Cléombrote, était du sang royal de Sparte, et tuteur du jeune roi.

— 2. Les mots *quos viritim legerat* signifient ici, non pas que Mardonius avait choisi un à un les hommes composant cette nombreuse armée, mais que chaque soldat s'était lui-même adjoint un compagnon, pour répondre de sa personne et le remplacer au besoin.

Page 76 : 1. *Epigrammate scripto*. M. Quicherat : « Les vainqueurs avaient coutume de consacrer aux dieux (*ponere*) quelque offrande. Ainsi c'est l'inscription seule qui indisposa les Spartiates. Voici cette inscription, composée par Simonide :

Ἑλλήνων ἀρχηγὸς ἐπεὶ στρατὸν ὤλεσε Μήδων,
Παυσανίας Φοίβῳ μνῆμ' ἀνέθηκε τόδε.

Græcorum dux, postquam exercitum delevit Medorum,
Pausanias Phœbo monumentum posuit hoc. »

Page 78 : 1. *Face*. Archaïsme pour *fac*.

— 2. *Necessariorum*. M. Quicherat : « L'auteur a dit plus haut que quelques-uns étaient *propinquos regis* : on a entendu *necessariorum* dans le même sens. Mais, outre qu'ils n'étaient pas tous *parents* du roi, on trouve une explication fort raisonnable en prenant *necessariorum* dans l'acception la plus ordinaire. Comme ces prisonniers étaient nobles, le roi avait grand besoin de leurs services. Ajoutez encore que *tam* se prête mal à la première interprétation. »

Page 80 : 1. *Quam ob causam.... non est*. L'amende, étant une peine infamante, entraînait la destitution des emplois publics.

Page 82 : 1. *Cum scytala*. Quand les éphores voulaient donner des ordres à leurs généraux de terre ou de mer, ils roulaient une bande de cuir ou de parchemin autour d'un bâton dans toute sa lon-

gueur, de manière qu'il n'y restait aucun vide. Ils écrivaient sur cette bande, et ensuite ils la déroulaient. Le général à qui elle était adressée ayant été muni, avant son départ, d'un bâton parfaitement semblable à celui sur lequel cette bande avait été roulée et écrite, l'appliquait sur le sien, et la lisait ainsi sans difficulté. C'est ce bâton qu'on appelait *scytale*.

Page 82 : 2. *Helotes*. Ils étaient ainsi nommés de la ville d'Hélos, dans le Péloponèse, dont les Lacédémoniens avaient réduit tous les habitants en esclavage. Ils donnèrent ensuite ce nom à tous leurs prisonniers de guerre, dont ils faisaient des esclaves.

Page 84 : 1. *Vincula epistolæ laxavit*. Quand la lettre était pliée, on passait de part en part un fil, dont on arrêtait les deux bouts avec de la cire, sur laquelle on imprimait un cachet.

— 2. *Tænari*. Promontoire et ville de Laconie.

Page 88 : 1. *Chalciœcus*. En grec χαλκίοικος (maison d'airain). Le coupable qui se réfugiait dans un temple était par cela seul à l'abri de toute violence.

Page 90 : 1. *Eadem custodia tenebatur*. Tous les autres historiens qui parlent de ce fait disent que Cimon lui-même consentit à être chargé de fers, afin de racheter le corps de son père, qui serait resté sans sépulture.

Page 92 : 1. *Apud Mycalen*. M. Quicherat : « Mycale est un promontoire de l'Asie Mineure, sur les confins de la Carie et de la Lydie, où les Grecs, commandés par Xanthippe d'Athènes et Léotychide de Sparte, défirent entièrement les Perses, le jour même de la victoire de Platée. Thucydide, Diodore, Plutarque, ne placent pas devant Mycale le combat où Cimon fut vainqueur, mais près de l'Eurymédon, fleuve de l'Asie Mineure, dans la Pamphylie, en face de Chypre. Il faut donc reconnaître qu'il y a deux Mycales, ou que cette indication géographique est erronée, ou altérée, ou interpolée. »

Page 94 : 1. *Magna præda potitus*. Diodore de Sicile rapporte qu'il s'empara de 300 vaisseaux et qu'il fit 20 000 prisonniers.

— 2. *Thasias*. L'île de Thasos, dans la mer Égée, était voisine des côtes de Thrace. — *Opulentia fretos*. Thasos était renommée pour ses vins, ses marbres et ses mines d'or et d'argent.

Page 98 : 1. *Lysander*. Il était fils d'Aristoclite, descendant des Héraclides.

Page 100 : 1. *Ægos flumen* (αἰγὸς ποταμός, le fleuve de la chèvre), petite rivière de la Chersonèse de Thrace.

Page 102 : 1. *Decem in unaquaque civitate.* Athènes était gouvernée par trente tyrans ; le Pirée en avait dix.

Page 104 : 1. *Itaque.* Ici se trouve une lacune, que nous comblons par le passage suivant des *Stratagèmes* de Polyen, liv. I, chap. XLV : « Lysandre, après s'être rendu maître de Thasos, sut qu'il y avait dans cette ville beaucoup d'habitants qui favorisaient les Athéniens, mais que la crainte des Lacédémoniens les obligeait à se tenir couverts. Lysandre convoqua les Thasiens au temple d'Hercule, et, leur parlant avec une bonté affectée, leur dit qu'il ne trouvait point étrange que, dans le changement arrivé dans leur ville, il restât encore des vestiges cachés des premières inclinations ; que c'était une chose pardonnable ; que du reste on pouvait vivre en sûreté ; qu'il ne maltraiterait personne, et qu'on pouvait prendre confiance à la parole qu'il en donnait dans un lieu sacré, tel qu'était ce temple, et dans la ville d'Hercule, à qui ils avaient l'honneur d'appartenir à tant de titres. Les partisans cachés des Athéniens, rassurés par les belles paroles de Lysandre, commencèrent à se montrer plus librement, et Lysandre les laissa quelque temps jouir de cette fausse sécurité ; mais quand ils ne furent plus sur leurs gardes, il les fit enlever et mettre à mort. » (Traduction de dom Lobineau.)

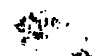
Page 106 : 1. *Orchomeniis missus subsidio.* Les Lacédémoniens étaient alors en guerre avec Thèbes, et avaient fait alliance avec Orchomène.

— 2. *Pharnabazi.* Le fils de celui qui fit mourir Alcibiade.

Page 108 : 1. *Legisset, probasset.* M. Quicherat : « Si l'on rapportait *legisset* et *probasset* à Lysandre, ce qu'on est tenté de faire au premier coup d'œil, il s'ensuivrait que tous les verbes précédents se rapporteraient à Pharnabaze, ces deux verbes à Lysandre, et les suivants, *subjecit*, *accusarat*, à Pharnabaze. Comme on ne peut supposer une construction aussi vicieuse, il faut donner à tous les verbes le même sujet, c'est-à-dire Pharnabaze. Le sens sera alors : Après que le satrape eut lu et *fait approuver* la lettre. *Probare* a quelquefois ce sens. « Libros oratorios in manibus habeo, quos, ut spero, *tibi* valde « *probabo.* » (Cic., *Attic.* IV, 13). De même Phèdre a dit : « Opus *ap-* « *probavit.* » (IV, 20, 11). »

Page 112 : 1. *Privignus.* Périclès épousa la veuve d'Hipponique, dont Alcibiade avait épousé la fille Hipparète.

— 2. *Hermæ.* C'étaient des bustes de Mercure en pierre et de forme cubique. On pouvait en changer la tête.



Page 114 : 1. *Mysteria*. Les mystères de Cérès ou Éleusinies. On leur donnait ce dernier nom, parce qu'ils se célébraient à Éleusis.

Page 116 : 1. *Thurios*, Thurium, ville de Lucanie, sur le golfe de Tarente.

Page 118 : 1. *Eumolpidas*. C'était le nom que portaient les prêtres de Cérès.

— 2. *Deceliam*, Décélie, petite ville qui se trouvait à cinq lieues environ d'Athènes.

Page 122 : 1. *Thrasybulum*. Thrasybule, dont nous lirons bientôt la vie, avait fait passer avec Théramène, noble Athénien, fils d'Agnon, un décret qui rappelait les exilés, parmi lesquels se trouvait Alcibiade.

— 2. *Tribus navalibus*. La plus célèbre de ces victoires navales est celle de Cyzique, où périt Mindare, roi de Sparte.

Page 128 : 1. *Cymen*, Cymé, ville de l'Éolide, près de Lesbos. En l'absence d'Alcibiade, le pilote Antiochus avait, contre son ordre, engagé un combat avec Lysandre, et perdu quinze vaisseaux.

— 2. *Alium*. Conon, suivant Justin ; mais Xénophon et Diodore disent qu'il fut remplacé par dix généraux, dont ils donnent les noms.

— 3. *Pactyen*. Ville de la Chersonèse de Thrace, sur la Propontide.

Page 130 : 1. *Neque longe abesset*. Il était à Lampsaque, qu'il venait de prendre, à une distance d'environ 15 stades (plus de trois lieues).

— 2. *Rege*. Le roi de Perse, Cyrus, fils de Darius II.

Page 132 : *Castra nautica*. Ce camp, établi près de la mer, servait de retraite et de défense aux vaisseaux.

Page 134 : 1. *Quinquagena talenta*. Cinquante talents, c'est-à-dire 285 500 francs de notre monnaie.

Page 136 : 1. *Rege Persarum*. Artaxerxès II, dit Mnémon, qui, vainqueur de son frère Cyrus, succédait à son frère Darius II.

Page 140 : 1. Théopompe, historien du temps de Philippe et d'Alexandre ; Timée était contemporain de Pyrrhus. Leurs ouvrages sont perdus.

Page 142 : 1. *Magis firmitati.... inserviunt*. M. Quicherat : « Les Béotiens étaient méprisés des autres Grecs, qui leur trouvaient peu de vivacité dans l'esprit. (Voy. encore *Epamin*. V.) Cette réputation désavantageuse passa chez les Latins. Cicéron dit (*de Fato*, IV) : « Athenis tenue cœlum : ex quo acutiores censentur Attici ; crassum

« Thebis : itaque pingues Thebani et valentes. » Comparez Horace (*Epist.* II, I, 224) :

Bœotum in crasso jurares aere natum.

Cependant les Béotiens peuvent opposer de grands noms à ce proverbe injurieux : Hésiode, Épaminondas, Pélopidas, Corinne, Pindare, Plutarque, etc.

Page 146 : 1. *Partim.... interfecissent.* Quinze cents citoyens avaient été bannis ou mis à mort sans procès.

— 2. *Triginta.* Xénophon dit que les compagnons de Thrasybule étaient au nombre de soixante-dix.

Page 148 : 1. *Neque tamen.... auctæ sunt opes.* M. Quicherat : « Ses forces s'élevèrent, selon Diodore, à douze cents hommes ; mais Xénophon, dont le témoignage est ici plus imposant, dit qu'il n'eut d'abord que sept cents compagnons, ensuite mille. »

Page 150 : 1. *Postea.* Les Athéniens, après l'expulsion des trente tyrans imposés par Lacédémone, avaient remis le gouvernement à une commission de dix préteurs.

Page 152 : 1. *Septem sapientium.* Ces sages étaient Thalès, Solon, Chilon, Pittacus, Bias, Cléobule et Périandre.

Page 154 : 1. *Diutina.... propria.* M. Quicherat : « *Diutina* indique le sens de *propria* : ces deux mots sont synonymes. *Proprius*, signifiant *mansurus*, *solidus*, est assez fréquent en latin. On le trouve dans une phrase de Virgile à peu près pareille à celle-ci (*Æn.* VI, 869) :

Nimium vobis Romana propago
Visa potens, superi, *propria* hæc si dona fuissent.

Voy. encore *Æn.* III, 87, 167 ; *Ecl.*, VII, 31. »

— 2. Conon était fils de Timothée.

— 3. Phères, ville de Thessalie; elle était située à une petite distance de la côte.

Page 156 : 1. *Sed tum abfuit.* Xénophon et Plutarque disent au contraire qu'il assista à la bataille, et qu'après la défaite il se réfugia avec sept vaisseaux auprès d'Évagoras, roi de Chypre.

— 2. *Ex intimis regis.* Il avait épousé Apame, fille d'Artaxerxès Mnémon.

Page 160 : 1. *Chiliarchum.* On appelait *chiliarque*, chez les Grecs, un officier qui commandait un corps de mille hommes. L'officier persan dont Cornélius parle ici était sans doute le chef de la garde du palais.

Page 160 : 2. Προσκυνεῖν est le terme consacré pour les hommages qu'on rend aux dieux.

Page 162 : 1. *Non sine cura*. Ils cherchèrent des secours jusqu'en Égypte.

Page 164 : 1. *Pisandro*, Pisandre, beau-frère du roi Agésilas.

— 2. *Quinquaginta talenta*. Environ 285 500 francs.

Page 166 : 1. Dinon vivait du temps du roi Artaxerxès-Ochus; il avait écrit une histoire de Perse qui n'est pas venue jusqu'à nous.

Page 168 : 1. *Ille superior*. Denys l'Ancien.

— 2. *Dionysio filio*. Denys le Jeune était fils de Denys l'Ancien et de Doris de Locres, première femme de son père.

Page 172 : 1. *Quippe quem venundari jussisset*. Denys avait pris Platon en haine, parce que le philosophe avait soutenu à la cour de Sicile que le juste, même pauvre et opprimé, est plus heureux que le tyran au sein des richesses et de la puissance. Comme Platon passait par Égine, en retournant à Athènes, il fut mis en vente comme esclave par ordre secret de Denys.

Page 174 : 1. *Philistum historicum*. M. Quicherat : « Philiste, célèbre historien, passa sa jeunesse à Athènes, dans l'école d'Isocrate. Il fut comblé des faveurs de Denys l'Ancien, dont il était le vil adulateur. Cependant, ayant épousé en secret une fille de Leptine, beau-frère de Denys, il fut exilé à Thurium, dans la Lucanie. Rappelé par Denys le Jeune, il travailla à lui rendre Dion odieux. Voyant ce dernier vainqueur, il se donna la mort. Ce fut pendant son exil à Thurium qu'il composa son Histoire de Sicile en douze livres. »

— 2. *In eo meo libro*. Cet ouvrage n'est pas arrivé jusqu'à nous.

Page 176 : 1. *Invidiæ*. M. Quicherat : *Invidia* signifie ici, comme souvent ailleurs, la *haine*, l'*odieux* : Comme cette action était la cause d'un grand mécontentement à l'égard du prince. Tacite a dit de même : « Cum *invidia* senatus et principum, sive indulserint largitionem, sive abnuerint » (*Ann.* II, 38), en rendant odieux le sénat et le prince, etc.; et Cicéron : « Propter *invidiam* Numantini « fœderis » (*de Orat.*, I, 181), à cause de la haine que lui avait attirée, etc. Voy. plus bas, chap. VI. »

Page 180 : 1. *Longis navibus*. Les vaisseaux longs étaient les bâtiments de guerre; les *vaisseaux ronds*, les bâtiments de commerce et de transport.

Page 180 : 2. *Classem opperiebatur.* Cette flotte arriva trop tard ; le vaisseau que montait Philiste, son commandant, fut pris par Dion, et Philiste fut mis à mort.

— 3. *Arcem.* Denys en avait laissé le commandement à Timocrate, dont il avait fait son beau-frère, en lui donnant Arété, la femme de Dion.

— 4. *Apollocrates.* C'était l'aîné des fils de Denys le Jeune.

Page 182 : 1. *Non posse.... imperiis.* Voici le vers d'Homère, *Iliade*, II, 204 :

> Οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη, εἷς κοίρανος ἔστω,
> Εἷς βασιλεύς.

Lucain, *la Pharsale*, chant I, vers 92 :

> Nulla fides regni sociis, omnisque potestas
> Impatiens consortis erit.

Racine, *les Frères ennemis :*

> On ne partage point la grandeur souveraine.

Page 190 : 1. *Zacynthios adolescentes.* Dion, en revenant de Corinthe, avait rassemblé ses forces dans l'île de Zante avant de se diriger sur la Sicile.

Page 194 : 1. *In urbe.* On n'accordait qu'aux plus grands hommes, à ceux qui avaient le mieux mérité de la patrie, l'honneur d'être inhumés dans l'enceinte des murs de la ville.

— 2. *Iphicrates.* Iphicrate était fils d'un simple cordonnier.

— 3. *Sæpe exercitibus præfuit.* Il fut revêtu d'un commandement militaire dès l'âge de vingt ans.

Page 196 : 1. *Peltam pro parma fecit.* M. Quicherat : « La *pelta* fut substituée à la *parma*, laquelle était *maximus clypeus.* Le premier de ces boucliers ressemblait à un croissant, le second était de forme ovale. — *Peltastæ.* Ce nom leur est encore donné par Tite Live dans le récit de la guerre de Macédoine (XXXI, 36); on les nommait aussi *hoplites*, ὁπλῖται. »

— 2. *Sertis atque æneis.* Ces cuirasses étaient composées d'anneaux d'airain enlacés, à peu près comme les cottes de mailles du moyen âge. — *Linteas.* On faisait macérer du lin dans une décoction de vinaigre et de sel, et l'on en formait une sorte de toile épaisse qui résistait au fer.

— 3. *Bellum cum Thracibus gessit.* Les Thraces avaient été soulevés

contre les Athéniens par un général lacédémonien, Anaxibius, qu'Iphicrate vainquit.

Page 198 : 1. *Moram*. Corps de cinq cents hommes.

— 2. *Artaxerxes*. Artaxerxès Mnémon, roi de Perse.

— 3. *Fabiani*. Il est question de Fabius Maximus, qui fut surnommé Cunctator, parce qu'il arrêta par sa sage lenteur les progrès d'Annibal en Italie.

Page 200 : 1. *Theopompus*, Théopompe, orateur et historien, né à Chio; il fut disciple d'Isocrate.

— 2. *Amyntæ*, Amyntas, grand-père d'Alexandre le Grand.

— 3. *Ad Iphicratem confugit*. Elle avait été chassée du trône par l'usurpateur Pausanias.

— 4. *Bello sociali*. Il s'agit d'une guerre que les Athéniens soutinrent pendant trois ans contre les habitants de Byzance, de Chio, de Rhodes et de Cos, qui avaient violé le traité d'alliance conclu par eux avec Athènes. Iphicrate fut accusé de trahison pour n'avoir pas suivi l'avis de son collègue Charès, qui voulait attaquer les révoltés. On raconte qu'il tira son épée devant les juges et que son acquittement fut dû en grande partie à l'effroi qu'il leur inspira.

— 5. *Menesthea*. Il est question de ce Ménesthée au chap. III de la *Vie de Timothée*.

Page 204 : 1. *Evagoræ*. M. Quicherat : « Évagoras, roi de Salamine dans l'île de Chypre, descendait de Teucer, fondateur de cette ville. Après la bataille d'Ægos-Potamos, il accueillit Conon avec les débris de la flotte athénienne. Après avoir conquis une grande partie de l'île, il eut une guerre à soutenir contre Artaxerxès Mnémon, et fut forcé de demander la paix. »

Page 208 : 1. *Dissimilis quidem.... moribus*. M. Quicherat : « Charès, général athénien, défit deux fois les Argiens sur mer, fut envoyé pour combattre Alexandre, tyran de Phères, procura la victoire à Pharnabaze révolté contre le roi de Perse, enfin reçut l'ordre de porter du secours à Byzance assiégée par Philippe, roi de Macédoine. Ayant mal rempli cette mission, il fut rappelé par le peuple (voy. plus bas, *Timoth.*, chap. III). Charès était imprudent, fier, sans habileté. Il avait un caractère peu honorable. On disait proverbialement, des promesses sur lesquelles il fallait peu compter, Χάρητος ὑποσχέσεις, *Charetis promissa*. » — *Sigeum*, le promontoire de Sigée, dans la Troade.

— 2. *Bello sociali*. Voy. la note 4 de la page 200.

Page 210 : 1. *Superiore bello*. C'était Périclès qui avait fait alors le siége de Samos, et il ne s'en était emparé qu'après avoir essuyé un échec très-grave.

— 2. *Mille et ducenta talenta*. Près de 7 millions de francs.

— 3. *Cotyn*, Cotys, roi de Paphlagonie.

— 4. *Cyzicum*, Cyzique, ville considérable de la Mysie, province d'Asie Mineure.

— 5. *Ariobarzani*. Ariobarzane, satrape de Phrygie, s'était joint au roi d'Égypte, Tachos, pour déclarer la guerre au roi de Perse, son maître.

Page 212 : 1. *Classem eorum fugavit*. Auprès de Leucade, promontoire d'Acarnanie.

Page 214 : 1. *Pulvinar*. Coussin ou lit de repos sur lequel on plaçait les statues des dieux pour recevoir les hommages du peuple.

— 2. *Philippus*. Père d'Alexandre le Grand.

— 3. *Chares*. Voy. la note 1 de la page 208.

Page 218 : 1. *Centum talentis*. 571 000 francs.

Page 220 : 1. *Jason tyrannus*. Jason, tyran de Phères, ville de Thessalie, fut intimement lié avec l'orateur Isocrate, le rhéteur Gorgias et Timothée.

Page 222 : 1. *Obscuriora sunt ejus gesta pleraque*. Datame ne nous est en effet connu que par quelques mots de Diodore de Sicile, de Polyen et de Frontin dans ses *Stratagèmes*.

— 2. *Militare munus fungens*. Cette construction de *fungi* avec l'accusatif est un archaïsme. Plaute, les *Ménechmes*, act. I, sc. I, vers 44 :

Parasitus octo hominum munus facile fungens.

— 3. *Cadusios*, les Cadusiens, peuple qui habitait entre le Tigre et l'Euphrate. Il y avait une autre nation du même nom, établie sur les bords de la mer Caspienne; mais ce n'est pas d'elle qu'il est question ici.

Page 224 : 1. *Quum Autophradates.... defecerant*. Autophradate, satrape de Lydie, était alors occupé à comprimer une révolte des provinces qui s'étendaient le long du littoral de l'Asie-Mineure.

— 2. *Dynastes*. Mot grec (δυναστής), qui désigne un petit souverain dépendant d'un souverain plus puissant.

— 3. *Quem Homerus.... interfectum ait*. Ce fut Ménélas, et non Patrocle, qui tua Pylémène. Voy. *Iliade*, chant V, vers 576.

Page 232 : 1. *Mithridati*, Mithridate, fils du satrape Ariobarzane, l'assassin de Datame.

— 2. *Acen*, Acé, ville de Phénicie, qui reçut dans la suite le nom de Ptolémaïs.

Page 244 : 1. *Hominum mille*. On trouve plus souvent *mille homines*; cependant Horace a dit aussi (*Satires*, II, III, 197) :

Mille ovium insanus morti dedit.

Page 248 : 1. *Dextram*. M. Quicherat : « Nous avons préféré cette leçon d'un manuscrit (*Leidensis*) à la leçon ordinaire *dextra*. Le texte de la phrase suivante a été fort altéré dans beaucoup d'éditions, parce qu'on n'a pas bien compris celle-ci : et il faut avouer qu'elle présente quelque difficulté. Dans tous les pays on se serre la main en signe d'alliance : si l'auteur ne veut dire que cela, pourquoi ajoute-t-il *more Persarum?* Quinte-Curce dit de même (VI, 4, 14) : « Nec dubitabat Alexander fidem, *quo Persæ modo accipiebant*, dare ; » et Diodore (XVI, 34) : « Τὴν δεξιὰν ἔδωκε· ἔστι δ' ἡ πίστις αὕτη βεβαιοτάτη παρὰ τοῖς Πέρσαις. Il faut absolument qu'il y ait eu chez ce peuple un usage particulier qui légitime cette remarque. On a conjecturé, d'une manière plausible à notre avis, qu'il s'agit ici de l'effigie d'une main, que l'on faisait parvenir aux personnes éloignées avec lesquelles on voulait prendre un engagement. Cette interprétation peut être confirmée par cette phrase de Polyen : δεξιὰν αὐτοῖς ἔπεμψε νόμῳ Περσικῷ, et cette autre de Justin (XI, 15, 13) : « In « quam rem, unicum pignus fidei regiæ, *dextram* se *ferendam* « Alexandro dare. » (Ce sont les dernières paroles de Darius.) Dès lors le mot *missam* n'offre plus d'obscurité. Si l'on n'adopte pas ce sens, on pourra dire que *envoyer la main* n'est autre chose que presser la main de quelqu'un, qu'on charge de presser de même celle d'une personne éloignée. »

Page 254 : 1. *Polymni*. Suivant Élien, Polymnus était un homme obscur. Il descendait cependant des anciens rois de Béotie.

Page 262 : 1. *Eum qui quærebat*. Le père de la jeune fille.

— 2. *Cyziceno*, de Cyzique, ville de Bithynie. *Artaxerxis*. — Artaxerxès Mnémon.

— 3. *Quinque talentis*, cinq talents, c'est-à-dire 28 550 francs.

Page 266 : 1. *Multis millibus versuum*. Les anciens faisaient le calcul des lignes et le notaient à la fin du volume, afin qu'on n'y pût rien retrancher ni rien ajouter.

— 2. *Namque.... quam ingenii*. Voy. la note 1 de la page 142.

Page 268 : 1. *Lacedæmoniis fugatis*. Allusion à la victoire fameuse remportée près de Leuctres, ville de Béotie, par Épaminondas, sur le roi de Sparte Cléombrote, 371 ans avant notre ère.

Page 270 : 1. *Orestem, Alcmæonem, Œdipum*. — Oreste, qui tua sa mère Clytemnestre pour venger son père Agamemnon. — Alcméon, fils d'Amphiaraüs et d'Ériphile. Sa mère, séduite par un collier que lui avait offert Adraste, pressa son époux d'aller au siége de Thèbes, où il trouva la mort. Alcméon la fit périr pour punir cette trahison. — Œdipe, fils de Laïus et de Jocaste.

— 2. *In conventum Arcadum*. Cette assemblée, qui se composait de dix mille députés, se tenait à Mégalopolis.

— 2. *Omnium sociorum*. Par exemple les Argiens, les Arcadiens, les Éléens. Voy. Plutarque, *Vie de Pélopidas*, chap. XXIV, et l'*Agésilas* de Xénophon.

Page 272 : 1. *Exercitum reduxit*. Après avoir délivré Pélopidas, retenu prisonnier par le tyran de Phères, Alexandre. Voy. Plutarque, *Vie de Pélopidas*, chap. V.

Page 276 : 1. *Periculo*. M. Quicherat : « Ce mot embarrassant a donné lieu à bien des conjectures, qui ont toutes pour objet d'introduire l'idée de *tombeau*. Mais, outre qu'il faut singulièrement torturer l'expression des manuscrits pour obtenir ce sens, on a fort bien remarqué qu'il n'appartient pas à un citoyen menacé de la peine capitale de compter sur un monument dont une condamnation devait lui ôter l'espoir. *Periculum* est ici un terme de droit, qui signifie *registre, recueil des sentences*. Dans le code Théodos., *ex periculo recitari* se trouve comme synonyme de *ex libello dari* (l. II-XC). « *Periculum* « præfectorum, ex quo is semper jura dictasse dicitur. » (Capitol. in *M. Antonino*, cap. XI.) « Eorum fidei tabulæ publicæ *periculaque* « magistratuum committuntur. » (Cic. *in Verr.* III, 79.) Cujas explique ce mot, *Comment. d. tit. ad. Cod. Justin.* Ce sens une fois établi, il nous semble clair que *suo* doit être rapporté aux Thébains et et non à Épaminondas. »

Page 278 : 1. *Messene*. Messène, capitale de la Messénie, dans le Péloponèse, avait été détruite par les Lacédémoniens et était restée longtemps inhabitée. Épaminondas la releva.

— 2. *Mantineam*, Mantinée, ville d'Arcadie.

— 3. *Instaret hostes*. Archaïsme. Le verbe *instare* gouverne plus ordinairement le datif.

Page 282 : 1. *Cadmeam*. La Cadmée, citadelle de Thèbes; elle avait été bâtie par Cadmus, dont elle portait le nom.

— 2. Pélopidas était fils d'Hippoclus, illustre et riche citoyen de Thèbes.

Page 284 : 1. *Quum exercitum Olynthum duceret*. C'était un secours que les Lacédémoniens envoyaient au roi de Macédoine Amyntas, qui s'apprêtait à assiéger Olynthe.

— 2. *Adversariæ factioni*. Les chefs de ce parti étaient Isménias, Pélopidas, Phérénice, Androclide et Épaminondas. Quant à ceux qui favorisaient les Lacédémoniens, ils avaient à leur tête Archias, Léontide et Philippe.

Page 286 : 1. *Diem delegerunt*. Ce jour était, selon Xénophon, celui de la fête de Vénus.

Page 290 : 1. *Charonis*. Charon, riche Thébain qui prit part aux batailles de Platée et de Leuctres.

— 2. *Ab Archia hierophante, Archiæ*. L'un de ces Archias était hiérophante à Athènes, et l'autre, polémarque à Thèbes. L'hiérophante présidait aux mystères d'Éleusis et de quelques autres temples de la Grèce. Plutarque, *Vie de Pélopidas* : Ἧκέ τις ἐξ Ἀθηνῶν παρ' Ἀρχίου τοῦ ἱεροφάντου πρὸς Ἀρχίαν, τὸν ὁμώνυμον, ξένον ὄντα καὶ φίλον, ἐπιστολὴν κομίζων.

Page 292 : 1. *Supra*. Voy. *Épaminondas*, chap. x.

— 2. *Delectæ manus*. C'était le bataillon sacré (ἱερὸς λόχος), composé de trois cents jeunes gens déterminés à vaincre ou à mourir ensemble.

— 3. *Quoque Messena... est profectus*. M. Quicherat : « Pélopidas, député à la cour de Perse, rendit vaines les démarches des Athéniens et des Lacédémoniens auprès d'Artaxerce, et Messène fut affranchie. » Voy. la note 1 de la page 278.

Page 296 : 1. *Agesilaus*. Il était fils d'Archidamus, roi de Sparte.

— 2. *Nomine magis quam imperio*. Les rois de Sparte avaient au-dessus d'eux des magistrats suprêmes, appelés *éphores*, c'est-à-dire inspecteurs, surveillants.

Page 298 : 1. *Quem natum non agnorat*. On le croyait fils d'Alcibiade, que la femme d'Agis avait aimé.

Page 308 : 1. *Anno vertente*, dans l'espace d'une année. *Vertere* se trouve assez souvent employé pour le passif *verti*. Tite Live a dit : « Jam *verterat* fortuna ; » Tacite : « Nisi felicitas in socordiam *vertisset*. »

— 2. *Coroneam*, Coronée, ville de Béotie.

Page 316 : 1. *Omnibus qui a rege defecerant.* Entre autres Mausole, roi de Carie, et Tachos, roi d'Égypte.

Page 318 : 1. *Regios.* Les ministres du roi d'Égypte.

Page 320 : 1. *Nectanabide.* Nectanabis avait usurpé le trône d'Égypte avec le secours d'Agésilas. — *Viginti talentis.* Plus de 114 000 francs.

— 2. *Cyrenas.* Cyrène, ville principale de la Pentapole, en Afrique.

— 3. *Decessit.* Agésilas mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, après en avoir passé quarante et un sur le trône.

— 4. *Cardianus*, de Cardia, ville de la Chersonèse de Thrace, située au fond du golfe Mélas.

Page 326 : 1. *Leonnatus.* Dans le partage de l'empire d'Alexandre, il avait obtenu la petite Phrygie.

Page 328 : 1. *Ei parti Asiæ*, etc. La Cilicie, l'Arménie et la Cappadoce.

— 2. *Europæis adversariis.* Antipater, Cratère, Pithon et Arrhidée.

Page 330 : 1. *Qui secundum locum imperii tenebat.* Néoptolème commandait l'aile gauche; le partage de l'empire lui avait donné une province de Perse, la Carmanie.

Page 334 : 1. *Antigono.* Il avait reçu d'Antipater le gouvernement de la grande Phrygie et de la Cilicie.

Page 338 : 1. *In Epiro habitabat.* Après sa répudiation par Philippe, roi de Macédoine, elle s'était retirée auprès de son frère Philippe, roi d'Épire.

— 2. *Alexandri filius.* Ce fils d'Alexandre et de Roxane s'appelait Alexandre, comme son père; mais on lui donnait aussi le nom d'Hercule.

Page 340 : 1. *Phalanx.* La phalange était un corps d'infanterie, composé de quinze ou au moins huit cents hommes pesamment armés, qu'on plaçait au centre de la bataille

— 2. *Principiis.* Sorte de place d'armes où les généraux tenaient conseil et rendaient la justice.

Page 342 : 1. *In Parætacis.* La Parétacène était une petite province de la Perside, et touchait à la Médie.

Page 350 : 1. *Antigono est deditus.* Les soldats, en livrant leur général, espéraient obtenir qu'Antigone leur restituerait le butin qu'il avait fait sur eux après la bataille.

Page 352 : 1. *Seleucus, Lysimachus, Ptolemæus.* Séleucus avait

reçu en partage la Babylonie ; Lysimaque, la Thrace ; Ptolémée, l'Égypte.

Page 356 : 1. *Plerique omnes*, la grande majorité. Démétrius, fils d'Antigone, s'opposait à ce qu'on fît périr Eumène.

— 2. *Maximos duces*. Cratère et Néoptolème.

Page 362 : 1. *Phocion*. Phocion était fils de Phocus, homme illustre selon Plutarque, et obscur suivant Élien.

Page 364 : 1. Démade, rival de Démosthène, avait été avec Phocion député vers Antigone. Cet orateur, vendu à la cause des Macédoniens, finit par être victime de ses intrigues. Une lettre qu'il avait écrite à Antigone, pour l'exciter à envahir la Grèce, fut surprise par Antipater, qui le fit périr.

— 2. *Charetem*. Voy. la note 1 de la page 208.

Page 366 : 1. *Demetrius Phalereus*. Voy. la note 2 de la page 32.

Page 368 : 1. *Polysperchon* était un des généraux d'Alexandre. Antipater mourant lui avait légué ses États, à l'exclusion de son fils Cassandre : préférence qui fut la cause de plusieurs guerres. La popularité des Polysperchon parmi les Athéniens venait de ce qu'il avait promis de leur rendre la liberté.

— 2. *Philippum regem*, Philippe Arrhidée, frère d'Alexandre le Grand. Polysperchon n'était de nom que tuteur du roi légitime.

— 3. *Agnonis*. Rhéteur athénien, envoyé pour accuser Phocion.

Page 370 : 1. *Emphyletus*. M. Quicherat : « Ce nom n'est cité par aucun historien : Longolius a soupçonné que l'auteur s'est ici mépris, sans doute en lisant avec peu d'attention un manuscrit grec. Le texte donnait, selon lui, ἐμφυλός τις, *tribulis quidam*, et le traducteur aurait pris ces mots pour un nom propre. Cette ingénieuse conjecture, adoptée par Lambin et H. Schlegel, nous paraît fort plausible. »

Page 372 : 1. Timoléon était fils de Timodème, descendant d'une des plus nobles famille de Corinthe.

— 2. *Barbaris*. Les Carthaginois.

Page 374 : 1. *Fratrem interficiendum curavit*. Plutarque et Diodore de Sicile disent que ce fut Timoléon lui-même qui frappa son frère.

Page 376 : 1. *Cum Iceta*. Cet Icétas, ami de Dion, était gouverneur de Léontium. Timoléon le prit, ainsi que son fils, et les fit mettre à mort.

Page 378 : 1. *Crimessum flumen*. Cette petite rivière de Sicile se nommait aussi le Crimise ou le Crinise.

Page 378 : 2. *Mamercum.* Mamercus, tyran de Catane, s'était allié aux Carthaginois. Fait prisonnier et conduit à Syracuse, il y fut mis à mort.

— 3. *Quod ab his.... conditæ.* Syracus avait été fondée par le Corinthien Archias, descendant d'Hercule.

Page 384 : 1. Αὐτοματίας. M. Quicherat : « Αὐτοματίας, *à la Fortune qui préside aux cas fortuits*, nous dit-on. Mais ce culte n'est guère propre à faire ressortir la piété de Timoléon. Nous aimons mieux entendre un oratoire consacré à la puissance absolue et indépendante, à la Toute-Puissance. »

Page 386 : 1. *Nomine, non potestate.* La puissance des rois de Sparte était singulièrement restreinte par celle des éphores. Voy. la note 2 de la page 296.

Page 388 : 1. *Cyrus.* Le grand Cyrus, fils de Mandane, fille d'Astyage, roi des Mèdes, et du Persan Cambyse.

— 2. *Tantum indulsit dolori, ut eum pietas vinceret.* Il fit mettre à mort une servante qui avait été complice du crime, et relégua sa mère à Babylone.

— 3. *Duo, eodem nomine.* Les deux Artaxerxès.

Page 390 : 1. *Tertius.* Xerxès.

— 2. *Ægis*, Égée, ville de Macédoine, à l'ouest de Pella. Il y avait aussi en Grèce plusieurs villes qui portaient ce nom. — Philippe avait refusé de venger Pausanias d'un outrage qu'il avait reçu d'Attale, lieutenant du roi de Macédoine en Asie.

— 3. *Pyrrhus.* Il descendait d'Achille par sa mère, et d'Hercule par son père.

Page 392 : 1. *Demetrius.* Surnommé Poliorcète, c'est-à-dire preneur de villes.

Page 394 : 1. *In custodia.... periit morbo.* Dans la Chersonèse de Syrie, où Séleucus le fit transporter. Il y mourut d'oisiveté, de mollesse et d'indigestion.

— 2. *Ceramo.* Surnom tiré du mot grec κεραυνός foudre. Virgile, *Énéide*, VI, 843 : *Duo fulmina belli Scipiadas.*

Page 396 : 1. *Insulas Ægates*, les îles Égates, voisines de la Sicile.

— 2. *Manus dedissent. Dare manus*, lever les mains en haut. C'est ce que faisaient les gladiateurs quand ils s'avouaient vaincus.

Page 398 : 1. *Mercenarii milites.* C'était un ramassis d'Africains, de Gaulois, d'Espagnols, de Liguriens, etc.

Page 402 : 1. *Vettones*, les Vettones, peuple de la Lusitanie orientale.

Page 404 : 1. *Quod nisi domi*, etc. Tite Live dit aussi (liv. XXX, chap. xx) : *Vicit Annibalem non populus Romanus, toties cæsus fugatusque, sed senatus Carthaginiensis obtrectatione atque invidia.*

— 2. *Philippum*, Philippe, fils de Démétrius, roi de Macédoine, frère de Persée.

Page 406 : 1. *Antiochus*. Antiochus le Grand, roi de Syrie.

Page 410 : 1. *Saguntum, fœderatam civitatem*. La ville de Sagonte, alliée de Rome, formait en Espagne la limite des possessions des Carthaginois et des Romains. La prise de cette ville par Annibal alluma la seconde guerre Punique.

— 2. *Præter Herculum Graium*. M. Quicherat : « Un poëte devait adopter cette fable ; Silius Italicus dit (III, 496) :

Primus inexpertas adiit Tirynthius arces ;

mais Tite Live la rejette (III, 5). Toutefois on ne peut contester le nom de *Graiæ Alpes* donné à une partie de cette chaîne, que l'on croit être aujourd'hui le Saint-Bernard. »

Page 412 : 1. *Apud Rhodanum, Clastidio*. Le récit de Cornélius ne s'accorde pas ici avec celui des autres historiens. Nul autre n'a dit que Scipion ait combattu sur les bords du Rhône, ni près de *Clastidium*, petite ville de Ligurie. Clastidium fut livrée aux Carthaginois après les victoires du Pô et du Tésin. Annibal était déjà loin du Rhône quand Scipion s'y présenta.

— 2. *Tiberio Longo*. Tibérius Sempronius Longus. Il est plus connu sous le nom de Sempronins.

Page 414 : 1. *Uno prœlio*. C'est la célèbre victoire remportée par Annibal à Cannes, petite ville d'Apulie.

— 2. *Dictator Romanus*. Le dictateur était un magistrat supérieur aux lois, qu'on créait dans les dangers pressants de la république, et auquel on adjoignait un maître de la cavalerie, qui partageait la suprême autorité.

Page 416 : 1. *In insidias inductum sustulit*. Ce Gracchus fut livré à Magon par son hôte Flavius ; Magon le fit décapiter et envoya sa tête à Annibal.

Page 418 : 1. *Millia passuum trecenta*, trois cents milles, c'est-à-dire plus de 440 kilomètres, ou de 110 lieues.

Page 420 : 1. *Fregellis*, Frégelles, ville de Campanie.

Page 420 : 2. *Rex.* On donnait le nom de *rois*, ou *suffètes*, à deux magistrats carthaginois dont les fonctions répondaient à peu près exactement à celles des consuls romains.

Page 428 : 1. *Prusiam*, Prusias, roi de Bithynie.

Page 430 : 1. *Caduceo.* Le caducée, baguette entourée de serpents, était un symbole de paix. Il était pour les parlementaires, chez les peuples anciens, ce qu'est le drapeau blanc chez les modernes.

Page 438 : 1. *Anno acquievit septuagesimo.* L'an 570 de Rome. Cette année vit mourir trois grands généraux : Annibal, Scipion, Philopémen.

Page 442 : 1. *Cato.* C'est Caton le Censeur, ou l'Ancien ; l'autre Caton est celui d'Utique, son arrière-petit-fils. — *Municipio*, municipe ou ville municipale. Le municipe était régi par ses propres lois, quoique ses citoyens fussent admis à briguer les charges de Rome.

— 2. *In prœlio apud Senam.* M. Quicherat : « C. Claudius Néron défit une armée de 56 000 Carthaginois, commandés par Asdrubal. On désigne plus communément le lieu de cette bataille par le fleuve Métaure, dans l'Ombrie. *Sena* était une ville sur la mer Adriatique, non loin d'Ancône. Il y avait aussi une petite rivière de ce nom. »

— 3. *Quæstor.* Le questeur était le trésorier de l'armée.

— 4. *Ædilis.* L'édile était un magistrat chargé du soin des édifices publics et particuliers, de l'approvisionnement de la ville, de la célébration des jeux solennels, etc.

Page 444 : 1. *Q. Ennium poetam.* Le poëte Ennius, le créateur de l'épopée latine, était originaire de la Calabre.

— 2. *Diutius.* Il y était retenu par ses guerres contre diverses peuplades espagnoles.

Page 446 : 1. *Tentatus.* Caton fut mis en accusation une cinquantaine de fois.

— 2. *Agricola solers.* Il nous reste de Caton un traité de l'agriculture (*de Rebus rusticis*).

— 3. *Historias.* M. Quicherat : « Salluste ne dédaigne pas de lui emprunter ses vieilles expressions, et ces imitations ont été signalées par Auguste, Pollion, Quintilien, Aulu-Gelle. Elles donnèrent lieu à cette épigramme :

Et verba antiqui multum furate Catonis,
Crispe, Jugurthinæ conditor historiæ. »

Page 448 : 1. *Origines.* Ce livre des *Origines* n'est pas venu jusqu'à nous.

Page 448 : 2. *In eo libro quem separatim de eo fecimus*. Cet ouvrage a été perdu.

Page 450 : 1. *Atticus*. Titus Pomponius fut surnommé Atticus, *l'Attique*, à cause du long séjour qu'il fit à Athènes, et de sa grande facilité à parler le grec.

— 2. *Ab origine ultima stirpis Romanæ*. La famille Pomponia prétendait tirer son origine du père de Numa Pompilius.

— 3. *Perpetuo obtinuit*. Atticus se contenta de la dignité de chevalier, sans prétendre plus haut : ce qui n'empêcha pas que sa fille ne fût recherchée par Agrippa.

Page 452 : 1. *Cinnano tumultu*. Le consul Cinna appartenait à la faction de Marius.

Page 454 : 1. *Versuram facere*, faire un emprunt pour payer une dette, s'obérer d'un côté pour se liquider de l'autre.

— 2. *Medimnus*. Le médimne d'Athènes correspond à quatre boisseaux, un peu plus de cinquante et un litres et demi.

Page 456 : 1. *Filiæ*. M. Quicherat : « Ce mot varie beaucoup dans les manuscrits : la plupart portent *Phidiæ*, personnage inconnu, dont le nom est ici fort déplacé. On a lu *Piliæ*, épouse d'Atticus. Nous avons préféré *filiæ*, c'est-à-dire Pomponia, qui fut mariée à Agrippa. »

Page 460 : 1. *Ex patria fugienti*. Cicéron fut exilé par les intrigues de Clodius, pour avoir fait mettre à mort les complices de Catilina. — *Sestertium.... millia*. Environ 50 000 francs.

Page 462 : 1. *Heredem ex dodrante*. Le *dodrans* était un poids qui valait les trois quarts de la livre ou as. Atticus était donc héritier des trois quarts de la fortune de son oncle.

— 2. *Q. Tullio Ciceroni*. Le frère de l'orateur.

Page 464 : 1. *Ad hastam publicam*. Les ventes qui se faisaient par autorité de justice étaient annoncées au moyen d'une pique, d'où l'expression *hastæ subjicere*.

Page 466 : 1. *Usus est ætatis vacatione*. A cinquante ans, le citoyen romain était dispensé du service militaire; à soixante, le sénateur pouvait ne plus remplir ses fonctions.

— 2. *Conjunctum*. M. Quicherat : « La famille Cécilia, dont Atticus descendait par sa mère, était unie à la famille Cornélia, qui avait donné une épouse à Pompée. Atticus put néanmoins rester à Rome sans offenser Pompée. »

Page 468 : 1. *Occiso Cæsare*. Il fut tué dans le sénat par Brutus, Cassius, Cimber, etc., qui avaient conjuré contre sa vie [illegible]aine

de ses desseins contre la République. — *Brutos*. Marcus et Décimus.

Page 470 : 1. *Provinciarum quæ iis datæ erant*. Brutus avait reçu la Crète, et Cassius la province de Cyrène.

— 2. *Sestertium centum millia*. Environ 20 000 francs. — *Trecenta*, 60 000 francs.

— 3. *Bellum apud Mutinam*. Entre Octave et Antoine, au sujet du testament de César.

Page 472 : 1. *P. Volumnio*. P. Volumnius avait été préfet des ouvriers dans l'armée d'Antoine. Ces ouvriers étaient des forgerons, des charpentiers, etc., qui travaillaient principalement aux machines de guerre.

Page 474 : 1. *In diem*, à terme fixe, en fixant le jour du payement.

Page 476 : 1. *Imperatorum*. Antoine, Octave et Lépide.

Page 480 : 1. *In Epirum*. C'était en Épire que se trouvaient la plupart des propriétés d'Atticus.

— 2. *Samothraciam*. Samothrace, île de la mer Égée, située à peu de distance des côtes de Thrace.

Page 482 : 1. *Sui cuique mores fingunt fortunam*. Salluste nous apprend que l'auteur de cette sentence est Appius : « Sed res docuit « id verum esse quod in carmine Appius ait : *Fabrum esse suæ quem-* « *que fortunæ*. »

Page 486 : 1. *Præfecto fabrum*. Voy. la note 1 de la page 472.

— 2. *Avunculo*. Q. Cécilius, dont il a été parlé au chap. v.

— 3. *Salis*. M. Quicherat : « Nous craignons que le mot ne soit corrompu. Les interprètes l'entendent métaphoriquement, et traduisent par *elegantia*, *gratia* : ils s'étonnent toutefois de voir *salis* appliqué à une maison. Quant à nous, nous le prenons plutôt au propre. Le terme *sal*, *salinum*, désignait la sobriété des anciens Romains (*antiquitus*), et on l'opposait souvent au luxe du siècle de César : en sorte que nous expliquerions *salis* par *simplicitatis*, *modestiæ*. Horace a dit (*Od*. II, xii, 13) :

> Vivitur parvo bene, cui paternum
> Splendet in mensa tenui *salinum*.

Il rapporte les vœux d'un homme frugal :

> Sit mihi mensa tripes, et
> Concha *salis* puri.
> (*Sat*., I, iii, 13.)

Comparez l'imitation de ce dernier passage dans Perse (III, 24) :

Sed rure paterno
Est tibi far modicum, purum et sine labe *salinum.* »

Page 488 : 1. *In neutram partem*. Ovide, *Tristes*, II, 113 :

... Neque divitiis neque paupertate notanda,
Unde sit in neutrum conspiciendus eques.

Page 490 : 1. *Terna millia æris*. M. Quicherat : « Trois mille as, 150 fr. Il y a évidemment ici une erreur de compte. On a soupçonné avec raison que le chiffre qui précède *millia* était altéré : il est probable que l'auteur a voulu dire 30 000, ou plutôt encore 300 000. Cette dernière somme par mois (15 900 fr.) ne fait qu'une dépense annuelle de 180 000 fr. : ce qui est modeste pour un homme qui avait 2 millions de revenus. »

— 2. *Sestertio vicies*, deux millions de sesterces, 400 000 francs.

Page 492 : 1. *Sestertio centies*, dix millions de sesterces, 2 000 000 fr.

Page 498 : 1. *In eo volumine*. Il avait donné à ce livre le nom de *Annalis*.

Page 502 : 1. Drusilla, plus connue sous le nom de Livie, veuve de Drusus.

Page 504. 1. *Feretrii*. Ainsi nommée de *fero*, porter, supporter, parce qu'on suspendait dans son temple les *dépouilles* opimes, c'est-à-dire celles remportées sur des rois ou des généraux illustres.

Page 510 : 1. *In lecticula*. C'était la manière des riches.

— 2. *Ad quintum lapidem*. A cinq milles, c'est-à-dire environ 7 kilomètres de Rome.

Page 514 : 1. *Deum parentem*, son père Sempronius Gracchus. Cyrus mourant dit à ses fils (Cicéron, *de Senectute*, 22) : « Quum a vobis discessero... sic me colitote *ut deum*. »

FIN.

Paris. — Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9.

NOTICE

DE

LIVRES CLASSIQUES

A L'USAGE

1° DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

(LYCÉES, COLLÉGES, SÉMINAIRES, INSTITUTIONS ET PENSIONS)

2° DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

Juin 1877

TABLE DES MATIÈRES

On adressera franco aux personnes qui en feront la demande :

Le catalogue des livres d'éducation et d'enseignement;
Le catalogue des livres de littérature générale et de connaissances utiles;
Le catalogue des livres reliés pour les distributions de prix;
Le catalogue des livres à l'usage des bibliothèques populaires;
Le catalogue des livres reçus en dépôt et d'assortiments;
Le catalogue des livres pour étrennes;
Le catalogue des fournitures de classes;
Le catalogue du matériel nécessaire pour l'enseignement pratique des sciences.

1° PÉDAGOGIE

LÉGISLATION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Barrau. *Conseils sur l'éducation dans la famille et au collége.* In-8, br. 5 fr.

Bréal (Michel), professeur au Collége de France. *Quelques mots sur l'instruction publique en France.* In-12. 3 fr. 50 c.

Cournot. *Des institutions d'instruction publique en France.* In-8. 7 fr. 50 c.

Jourdain. *Le budget de l'instruction publique* et des établissements scientifiques et littéraires depuis la fondation de l'Université. In-8, br. 7 fr. 50 c.

Jourdain. *Le budget des cultes* en France, depuis le concordat de 1801 jusqu'en 1859. In-8, broché. 7 fr. 50 c.

Riant (Dr). *L'hygiène et l'éducation dans les internats* (lycées, colléges, pensionnats, maisons d'éducation, écoles normales, écoles spéciales, universités, etc.). 1 vol. in-12, broché. 4 fr.

Simon (Jules). *La réforme de l'enseignement secondaire.* In-12, br. 3 fr. 50 c.

2° PROGRAMMES ET MANUELS

POUR DIVERS EXAMENS

Mémento du baccalauréat ès lettres, scindé en deux séries d'épreuves. 3 vol. petit in-16, cart. 16 fr.

TOME I, 1er EXAMEN, *volume unique*, comprenant : Conseils sur les épreuves écrites; — Notices sur les auteurs et les ouvrages indiqués pour l'explication orale; — Principales notions de rhétorique et de littérature classique; — Histoire; — Géographie, par MM. Albert Le Roy, Ducoudray, Cortambert, cartonné. 5 fr.

TOME II, 2e EXAMEN, *partie littéraire*, comprenant : Conseils sur les épreuves écrites; — Philosophie; — Langues vivantes; — Histoire et Géographie contemporaines; par MM. Albert Le Roy, Ducoudray, etc.; cartonné. 5 fr.

TOME III, 2e EXAMEN, *partie scientifique*, comprenant : Algèbre; — Géométrie; — Cosmographie; — Physique; — Chimie; — Histoire naturelle; par MM. Bos, Pichot et Lechat, professeurs au lycée Louis-le-Grand, cartonné. 6 fr.

Mémento du baccalauréat ès sciences, résumé sommaire des connaissances demandées pour l'examen du baccalauréat ès sciences. 2 vol. petit in-16, cartonnés. 13 fr.

Tome I, partie littéraire, comprenant : Conseils sur les différentes épreuves et Notices sur les auteurs et les ouvrages indiqués pour l'explication orale; — Langues vivantes; — Philosophie; — Histoire; — Géographie, par MM. Albert Le Roy, Ducoudray, Cortambert, etc., cart. 6 fr. 50 c.

Tome II, partie scientifique, comprenant : Arithmétique; — Géométrie; — Algèbre; — Trigonométrie rectiligne; — Géométrie descriptive : Cosmographie; — Mécanique; — Physique; — Chimie, par MM. Bos, Bezodis, Pichot, Mascart et Boutet de Monvel, cartonné. 6 fr. 50 c.

Programmes officiels du 23 juillet 1874 pour l'enseignement secondaire classique, (classes de lettres). In-12, br. 75 c.

Programmes des connaissances exigées et instruction ministérielle pour l'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. Brochure in-12. 30 c.

Programmes des connaissances exigées et instruction ministérielle pour l'admission à l'École polytechnique. Broch. in-12. 40 c.

Programme du baccalauréat ès lettres scindé en deux séries d'épreuves. Brochure in-12. 30 c.

Programme du baccalauréat ès sciences. Brochure in-12. 30 c.

3° ÉTUDE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Traités élémentaires de Grammaire, de Rhétorique, de Versificatio de Littérature; Dictionnaires; Auteurs français; Recueils de morce en prose et en vers; Mélanges.

Albert (Paul), maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. *La Poésie*, études sur les chefs-d'œuvre des poëtes de tous les temps et de tous les pays; 3e édition. 1 vol. in-12, broché. 3 fr. 50 c.

— *La Prose*, études sur les chefs-d'œuvre des prosateurs de tous les temps et de tous les pays; 2e édit. 1 vol. in-12, 3 fr. 50 c.

— *La littérature française*, des origines à la fin du XVIe siècle. In-12, br. 3 fr. 50 c.

— *La littérature française au XVIIe siècle*; 2e édition. 1 vol. in-12, br. 3 fr. 50 c.

— *La littérature française au XVIIIe siècle*; 2e édition. 1 vol. in-12, br. 3 fr. 50 c.

Barrau. *Méthode de composition et de style*, ou principes de l'art d'écrire en français, suivis d'un choix de modèles; 11e édition. In-12, cartonné, 2 fr. 75 c.

— *Exercices de composition et de style*, ou sujets de description, de narrations, de dialogues et de discours; 4e édition. In-12, br. 2 fr.

Brachet (Auguste), lauréat de l'Académie française. *Nouvelle grammaire française*, fondée sur l'histoire de la langue; 3e édition revue. In-12, cart. 1 fr. 50 c.

Voir *Dussouchet* pour les exercices; *Morceaux choisis des écrivains français du seizième siècle*.

Chapsal. *Modèles de littérature française*, ou morceaux choisis en prose et en vers des meilleurs écrivains, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, avec des notices biographiques et littéraires; nouv. édit. 2 vol. in-12, cart. 5 fr.

Chassang, inspecteur général de l'instruction publique. *Modèles de composition française*, empruntés aux écrivains classiques, comprenant des lettres, des dialogues, des descriptions, des portraits, des narrations, des discours, des lieux communs ou dissertations, avec des arguments, des notes et des préceptes sur chaque genre de composition. In-12, cart. 2 fr.

Classiques français, format in-12. Editions publiées avec des notes historiques et littéraires, par les auteurs dont les noms sont indiqués entre parenthèses.

Bossuet : Discours sur l'histoire un selle (Olleris). 2 fr.

— Oraisons funèbres (Aubert). 1 fr.

Corneille : Théâtre choisi (Géru Prix. 2 fr.

Fénelon : Dialogues des morts (B. lieh). 1 fr.

— Dialogues sur l'éloquence zons).

— Opuscules académiques.

— Télémaque (Chassang). 1 fr.

La Bruyère : Caractères (G. Ser Prix. 2 fr

Massillon : Carême (Colincamp). 1 fr.

Montesquieu: Grandeur et décadenc Romains (C. Aubert). 1 fr.

Racine : Théâtre choisi (E. Ger Prix. 2 fr.

Rousseau (*J.-B.*). Œuvres lyriques ruzez). 1 fr.

Voltaire : Histoire de Charles XII chard-Dauteuille). 1 fr.

— Siècle de Louis XIV (Garnier), 2

— Théâtre choisi (Geruzez). 2 fr.

Classiques français. Nouvelle colle format petit in-16, publiée avec des no des arguments analytiques et des n par les auteurs dont les noms sont qués entre parenthèses:

Ces éditions se recommandent par la pur texte, la concision des notes, la commodi format et l'élégance du cartonnage.

Boileau : Œuvres poétiques (Geru Prix. 1 fr.

Buffon. Morceaux choisis (E. Du Prix. 1 f

— Discours sur le style.

Fénelon : Fables (A. Regnier).

— Sermon pour la fête de l'Épipl (G. Merlet).

Florian : Fables (Geruzez).

La Fontaine : Fables (E. Geruzez). 1

Lamartine : Morceaux choisis.

Théâtre classique (A. Regnier).

D'autres auteurs sont en préparation.

Demogeot, agrégé de la faculté de tres de Paris. *Histoire de la littér*

française depuis ses origines jusqu'à nos jours; 15e édition, 1 vol. in-12, br. 4 fr.

— *Textes classiques de la littérature française*, extraits des grands écrivains français, avec notices, appréciations et notes, recueil servant de complément à l'*histoire de la littérature française*. 2 vol. in-12, cartonnés. 4 fr. 50 c.

Dussouchet, agrégé de grammaire. *Exercices* sur la nouvelle grammaire française caise de M. Brachet. *Livre de l'élève*. In-12, cart. 1 fr. 50 c.

Livre du maître. In-12, cart. 2 fr.

Fénelon. *Morceaux choisis*, à l'usage des classes de septième, publié par M. Ad. Regnier. In-18, cart. 80 c.

Filon (A.), inspecteur honoraire de l'Académie de Paris. *Eléments de rhétorique française*; 9e édit. In-12, cart. 2 fr. 50 c.

— *Nouvelles narrations françaises*, avec les arguments; précédées d'exercices courts et faciles, à l'usage des élèves qui veulent se former à l'art d'écrire; 13e édition. In-12, broché. 3 fr. 50 c.

Lafaye. *Dictionnaire des synonymes de la langue française*. Ouvrage qui a obtenu de l'Institut le prix de linguistique; 3e édition suivie d'un supplément. 1 vol. gr. in-8 de 1500 pages, broché. 23 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 2 fr. 75 c.; la demi-reliure en chagrin, 4 fr. 50.

La Fontaine. *Choix de fables*, avec une notice biographique et des notes tirées de l'édition classique publiée par M. Géruzez. In-18, cart. 1 fr.

Littré (E.). *Dictionnaire de la langue française* contenant la nomenclature la plus étendue, la prononciation et les difficultés grammaticales, la signification des mots avec de nombreux exemples, et les synonymes, l'histoire des mots, depuis les premiers temps de la langue française jusqu'au seizième siècle, et l'étymologie comparée. 4 vol. gr. in-4 à 3 colonnes, br. 100 fr.

La reliure en demi-chagrin se paye en sus 20 fr.

Littré et Beaujean, professeur au lycée Louis-le-Grand. *Abrégé du Dictionnaire de la langue française de Littré*, contenant tous les mots qui se trouvent dans le dictionnaire de l'Académie française, plus un grand nombre de néologismes et de termes de science et d'art, avec l'indication de la prononciation, de l'étymologie, et l'explication des locutions proverbiales et des difficultés grammaticales, 1 volume in-8o de 1,300 pages, br. 12 fr.

Cartonné en toile verte, 13 fr. 50 c.

Relié en demi chagrin. 16 fr.

Le même ouvrage augmenté d'un supplément mythologique, historique, biographique et géographique, br. 13 fr. 50 c.

Cartonné en toile verte. 15 fr.

Relié en demi-chagrin. 17 fr. 50 c.

— *Petit dictionnaire universel*, comprenant un abrégé du dictionnaire de la langue française de Littré, une partie mythologique, historique, biographique et géographique, fondue alphabétiquement avec la partie française. 1 vol. gr. in-16, cart. 2 fr. 80 c.

Le même ouvrage sans la partie mythologiqne, historique, etc., cart. 2 fr. 50 c.

Merlet, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand. *Études littéraires sur les classiques français de la rhétorique et du baccalauréat ès lettres*. 1 volume in-12, broché. 4 fr.

Méthode uniforme pour l'enseignement des langues, par M. E. Sommer, agrégé des classes supérieures, docteur ès lettres:

Abrégé de grammaire française, à l'usage des classes préparatoires des lycées et colléges. In-12, cart. 75 c.

Questionnaire sur l'abrégé de grammaire française. In-12, cart. 40 c.

Exercices sur l'abrégé de grammaire française. In-12, cart. 75 c.

Corrigé desdits exercices. In-12. 1 fr.

Exercices sur l'analyse grammaticale et sur l'analyse logique. In-12, cart. 1 fr.

Corrigé des exercices sur l'analyse grammaticale. In-12. 2 fr.

Corrigé des exercices sur l'analyse logique. In-12. 1 fr. 50 c.

Cours complet de grammaire française, à l'usage des établissements d'instruction secondaire. In-8, cart. 1 fr. 50 c.

Exercices sur le cours complet de grammaire française. In-8, cart. 1 fr. 50 c.

Corrigé des exercices. In-8, br. 2 fr.

Voir pages 16 et 20, pour les *langues latine et grecque*.

Morceaux choisis des grands écrivains français du seizième siècle, accompagnés d'une grammaire et d'un dictionnaire de la langue du XVIe siècle, par M. Aug. Brachet. In-12, cart. 3 fr. 50 c.

Pellissier, professeur à Sainte-Barbe. *Morceaux choisis des classiques français*, en prose et en vers. Recueils composés d'après les programmes officiels des lycées, à l'usage des classes de grammaire et d'humanités, 6 vol. in-12, cartonnés:

Classe de Sixième, 1 vol 1 fr.

Classe de Cinquième, 1 vol. 1 fr.
Classe de Quatrième, 1 vol. 1 fr.
Classe de Troisième, 1 vol. 2 fr.
Classe de Seconde, 1 vol. 2 fr.
Classe de Rhétorique, 1 vol. 2 fr.

— *Premiers principes de style et de composition.* 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 50 c.

— *Sujets et modèles de compositions françaises* destinés à servir d'application aux *Premiers principes de style.* 1 vol. in-12, cartonné. 1 fr 50 c.

— *Principes de rhétorique française.* 1 vol. in-12, cart. 2 fr. 50 c.

— *Sujets et modèles de compositions françaises* destinés à servir d'application aux *Principes de rhétorique.* 1 vol. in-12, cartonné. 2 fr. 50 c.

Poitevin. *Etude méthodique et raisonnée des homonymes et des paronymes français;* 10e édition. 2 vol. in-12.
Exercices. 1 vol. 1 fr. 50 c.
Corrigé des exercices. 1 vol. 2 fr.

Prévost-Paradol. *Etudes sur les moralistes français.* In-12, broché. 3 fr. 50 c.

Quicherat (L.). *Petit traité de versification française;* 5e édition. In-12, cartonné. 1 fr.

Sommer. *Petit dictionnaire des rimes françaises*, précédé d'un précis des règles de la versification; 5e édition. In-18, cartonné. 1 fr. 80 c.

— *Petit dictionnaire des synonymes français*, avec : 1o leur définition ; 2o de nombreux exemples tirés des meilleurs écrivains ; 3o l'explication des principaux homonymes français. In-18, cart. 1 fr. 80 c.

— *Manuel de l'art épistolaire;* 4e édition. 2 vol. gr. in-18, br. 3 fr, 25 c.

— *Manuel de style*, ou préceptes et exercices sur l'art de composer et d'écrire en français; 7e édition. 2 vol. gr. in-18, br. 3 fr.

Voir *Méthode uniforme pour l'enseignement des langues*, pages 5, 16, 20, 22, 23 et 24.

Soulice (Th.). *Petit dictionnaire de la langue française;* nouvelle édition entièrement refondue. In-18, cart. 1 fr. 50 c.
Le même ouvrage, suivi d'un *Complément historique et géographique*, par M. Soulice fils. 1 fort vol. in-18, cartonné. 1 fr. 80.

Soulice et **Sardou.** *Petit dictionnaire raisonné des difficultés et exceptions de la langue française.* In-18, cart. 2 fr.
Relié en percaline gaufrée. 2 fr. 50 c.

4° GÉOGRAPHIE

Bouillet. *Atlas universel d'histoire et de géographie.* Ouvrage faisant suite au *Dictionnaire d'histoire et de géographie* du même auteur, et comprenant : 1o LA CHRONOLOGIE : la concordance des principales ères avec les années avant et après Jésus-Christ et des tables chronologiques universelles ; 2o LA GÉNÉALOGIE : des tableaux généalogiques des dieux et de toutes les familles historiques, et un traité élémentaire de l'art héraldique avec 12 planches coloriées ; 3o LA GÉOGRAPHIE : 88 cartes de géographie ancienne et moderne avec un texte explicatif indiquant les ressources et les divisions de chaque pays. 1 volume grand in-8, br. 30 fr.
Le cartonnage se paye en sus 3 fr. 25 c.

Cortambert. *Atlas* dressés sous sa direction :

1o *Atlas* (petit) *de géographie ancienne*, composé de 16 cartes. Grand in-8, cartonné. 2 fr. 50 c.

2o *Atlas* (petit) *de géographie du moyen âge*, composé de 15 cartes grand in-8, cartonné. 2 fr. 50 c.

3o *Atlas* (petit) *de géographie moderne*, composé de 20 cartes. Nouvelle édition gravée sur acier. Grand in-8, cartonné. 2 fr. 50 c.

4o *Atlas* (petit) *de géographie ancienne et moderne*, composé de 36 cartes. Grand in-8, cartonné. 5 fr.

5o *Atlas* (petit) *de géographie ancienne : du moyen âge et moderne*, composé de 51 cartes. Grand in-8, cart. 7 fr. 50 c.

6o *Atlas* (nouvel) *de géographie moderne*, contenant 66 cartes. Grand in-4, cartonné. 10 fr.

7o *Atlas complet de géographie*, contenant en 98 cartes la géographie ancienne, la géographie du moyen âge, la cosmographie et la géographie moderne. Grand in-4, cartonné. 15 fr.
Chaque carte séparément. 15 c.

— *Nouveau cours complet de géographie*, contenant les matières indiquées par les programmes de 1874, à l'usage des lycées et des colléges. 12 vol. in-12, cartonnés avec vignettes dans le texte et accompagnés d'atlas in-8 correspondant aux matières enseignées dans chaque classe :

Notions élémentaires de géographie générale et notions sur la géographie

sique de la France physique et de la Terre sainte (classe préparatoire). 80 c.

Atlas correspondant (9 cartes), 1 volume. 1 fr. 50 c.

Géographie élémentaire des cinq parties du monde (classe de Huitième). 1 volume. 80 c.

Atlas correspondant (10 cartes), 1 volume. 1 fr. 50 c.

Géographie élémentaire de la France (classe de Septième). 1 vol. 1 fr. 20 c.

Atlas correspondant (15 cartes), 1 volume. 2 fr. 50 c.

Géographie générale de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie (classe de Sixième). 1 vol. 1 fr. 50 c.

Atlas correspondant (27 cartes), 1 vol. 4 fr.

Géographie générale physique et politique de l'Europe, moins la France (classe de Cinquième). 1 volume. 1 fr. 50 c.

Atlas correspondant (20 cartes), 1 vol. 3 fr.

Géographie de la France (classe de Quatrième). 1 volume. 1 fr. 50 c.

Atlas correspondant (23 cartes), 1 vol. 3 fr.

Géographie de l'Europe (classe de Troisième). 1 vol. 2 fr.

Atlas correspondant (20 cartes), 1 volume. 3 fr. 50 c.

Description particulière de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie, précédée d'un résumé de la Géographie générale (classe de Seconde). 1 vol. 3 fr.

Atlas correspondant (29 cartes), 1 volume. 4 fr.

Géographie de la France et de ses colonies, précédée de notions générales de géographie (classe de Rhétorique). 1 volume. 3 fr

Atlas correspondant (30 cartes), 1 volume. 4 fr. 50 c.

Résumé de géographie générale, offrant particulièrement les changements territoriaux survenus depuis 1848 (classe de Philosophie). 1 volume. 2 fr.

Eléments de géographie générale (classe de mathématiques préparatoires). 1 volume. 1 fr. 50 c.

Géographie générale (classe de mathématiques élémentaires). 1 vol. 5 fr.

— *Cours de géographie*, comprenant la description physique et politique, et la géographie historique des diverses contrées du globe; 13e édition, avec vignettes. 1 fort vol. in-12, cartonné. 4 fr.

— *Petit cours de géographie moderne*, avec de nombreux exercices; 19e édition, avec vignettes. In-12, cartonné. 1 fr. 50 c.

Erhard. *Nouvelle carte murale de France, muette ou écrite*, dressée d'après la carte publiée par la commission de la topographie des Gaules et donnant une idée exacte du relief du sol. 4 feuilles grand-monde, imprimées en couleurs, ayant ensemble $1^m,60$ de hauteur sur $1^m,78$ de largeur. 20 fr.

Le collage sur toile avec gorge et rouleau se paye en sus 12 fr.

Joanne (A.) *Dictionnaire géographique, administratif, postal, statistique et archéologique de la France, de l'Algérie et des colonies;* 2e édition, revue et augmentée. 1 vol. grand in-8 imprimé sur deux colonnes (2700 pages). Br. 25 fr.

Le cartonnage en percaline gaufrée se paye en sus 3 fr. 25 c., et la demi-reliure 5 fr.

— *Atlas de la France*, contenant 95 cartes (1 carte générale de la France, 89 cartes départementales, 1 carte générale de l'Algérie et 4 cartes des Colonies) tirées en 4 couleurs et 94 notices géographiques et statistiques. 1 beau volume in-folio, cartonné. 40 fr.

Chaque carte se vend séparément 50 c.

Meissas et **Michelot.** *Atlas et cartes.*

PETITS ATLAS format in-8.

A. *Atlas* (petit) *élémentaire* de géographie moderne, composé de huit cartes écrites. Cartonné. 2 fr. 50 c.

B. *Le même*, avec 8 cartes muettes (16 cartes). Cartonné. 3 fr. 50 c.

C. *Atlas* (petit) *universel de géographie moderne;* 17 cartes écrites. 5 fr.

D. *Le même*, avec 8 cartes muettes (25 cartes). Cartonné. 6 fr.

E. *Atlas* (petit) *de géographie ancienne et moderne*, composé de 36 cartes écrites sur 30 planches. Cart. 9 fr.

F. *Le même*, avec 8 cartes muettes (44 cartes). Cartonné. 10 fr.

G. *Atlas* (petit) *universel de géographie ancienne, du moyen âge et moderne et de géographie sacrée;* 54 cartes écrites. 14 fr.

H. *Le même*, avec 8 cartes muettes (62 cartes). Cartonné. 15 fr.

Atlas (petit) *de géographie ancienne;* 19 cartes écrites sur 14 planches. 5 fr.

Atlas (petit) *de géographie du moyen âge*, composé de 10 cartes écrites. Cartonné. 3 fr. 50 c.

Atlas de géographie sacrée. 8 cartes écrites sur 6 planches. Cartonné. 2 fr.

Chaque carte séparément. 35 c

GRANDS ATLAS format in-folio.

A. *Atlas élémentaire* composé de 8 cartes écrites. Cartonné. 6 fr.
B. *Le même*, avec 8 cartes muettes (16 cartes). Cartonné. 11 fr. 50 c.
C. *Atlas universel* composé de 12 cartes écrites. Cartonné. 10 fr. 50 c.
D. *Le même*, avec 8 cartes muettes (20 cartes). Cartonné. 15 fr.
E. *Atlas universel*, composé de 19 cartes écrites Cartonné. 18 fr.
F. *Le même*, avec 8 cartes muettes (27 cartes). Cartonné. 21 fr.
Chaque carte séparément. 1 fr.

— *Grandes cartes murales* coloriées, pour l'enseignement de la géographie dans les classes :

Chaque carte murale est accompagnée d'un questionnaire qui est donné gratuitement aux acquéreurs de la carte à laquelle il se réfère. Chaque questionnaire se vend en outre séparément 30 c.

Les cartes en 16 feuilles ont 1 m. 80 de hauteur sur 2 m. 30 de largeur. Celles en 20 feuilles ont 1 m. 80 de hauteur sur 2 m. 80 de largeur.

Le collage sur toile, avec gorge et rouleau se paye en sus : 1° pour les cartes en 16 feuilles, 12 fr.; 2° pour les cartes en 20 feuilles, 14 fr.

Géographie ancienne.

Empire romain écrit. 16 feuilles. 10 fr.
Italie et Grèce anciennes écrites. 16 feuilles. 10 fr.

Géographie moderne.

Afrique écrite. 16 feuilles. 10 fr.
Amériques septentrionale et méridionale écrites. 20 feuilles. 12 fr.
Asie écrite. 16 feuilles. 10 fr.
Europe écrite. 16 feuilles. 9 fr.
France, Belgique et Suisse écrites, 16 feuilles. 9 fr.
Mappemonde écrite. 20 feuilles. 12 fr.
Mappemonde muette. 20 feuilles. 10 fr.

— *Nouvelles grandes cartes murales* indiquant le relief du terrain, tirées en couleurs sur 12 feuilles jésus mesurant 1 mètre 95 de haut sur 2 mètres de large.

Le collage sur toile avec gorge et rouleau se paye en sus, 12 fr.

France muette ou écrite. 15 fr.
Europe muette ou écrite. 15 fr.

Il existe aussi une collection de *petites cartes murales*, dont le détail se trouve dans la Notice des livres élémentaires.

— *Géographie ancienne*, comparée avec la géographie moderne. In-12. 2 fr. 50 c.

— *Petite géographie ancienne*, comparée avec la géographie moderne. In-18. 1 fr.

— *Nouvelle géographie méthodique*, suivie d'un petit traité sur la construction des cartes. In-12, cartonné. 2 fr. 50 c.

— *Géographie sacrée*, avec un plan de Jérusalem. In-18, cartonné. 1 fr. 25 c.

Reclus (Onésime). *Géographie* ; la terre à vol d'oiseau. 2 vol. in-12, br. 10 fr.

5° MYTHOLOGIE, HISTOIRE ET CHRONOLOGIE

Bouillet (N.). *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*. Edition entièrement refondue et accompagnée d'un supplément. 1 vol. gr. in-8, broché. 21 fr.
Le cartonnage se paye en sus 2 fr. 75 c.

Ducoudray, agrégé d'histoire. *Histoire et géographie contemporaines* depuis 1789 jusqu'à 1848; nouvelle édition, rédigée conformément aux programmes de 1874, à l'usage de la classe de philosophie. 1 fort vol. in-12, cart. 5 fr.

Duruy (V.). *Cours d'histoire*, rédigé conformément aux programmes de 1874, à l'usage des classes de grammaire et d'humanités. Nouvelle édition entièrement refondue contenant des cartes géographiques et des gravures. 6 vol. in-12, cartonnés :

Classe de Sixième ; *Abrégé d'histoire ancienne*. 1 vol. 3 fr.
Classe de Cinquième ; *Abrégé d'histoire grecque*. 1 vol. 3 fr.
Classe de Quatrième ; *Abrégé d'histoire romaine*. 1 vol. 3 fr.
Classe de Troisième : *Histoire de l'Europe, du Ve siècle à la fin du XIIIe siècle* (395-1270). 1 vol. 3 fr. 50 c.
Classe de Seconde : *Histoire de l'Europe, de la fin du XIIIe siècle au commencement du XVIIe siècle* (1270-1610). 1 vol. Prix : 3 fr. 50 c.
Classe de Rhétorique : *Histoire de l'Europe, de 1610 à 1789*, précédée d'une courte révision de l'histoire de France antérieure à 1610. 1 vol. 3 fr. 50 c.

— *Petit cours d'histoire universelle*. Format in-18, cartonné :
Petite histoire sainte. 80 c.
Petite histoire ancienne. 1 fr.
Petite histoire grecque. 1 fr.
Petite histoire romaine. 1 fr.
Petite histoire du moyen âge. 1 fr.
Petite histoire moderne. 1 fr.

Petite histoire de France. 1 fr.
Petite histoire générale. 1 fr.

— *Histoire des Romains*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du règne des Antonins; nouvelle édition. 5 volumes in-8, brochés. 37 fr. 50 c.

— *Histoire des Grecs* depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine; nouvelle édition. 2 volumes in-8, brochés. 12 fr.

— *Introduction générale à l'histoire de France.* 1 vol. in-12, broché. 2 fr. 50 c.

Fustel de Coulanges, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure.

La cité antique; 6e édition. 1 volume in-12, broché. 3 fr. 50 c.

— *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France.* Première partie : l'Empire romain, les Germains, la royauté mérovingienne. 1 vol. in-8o. 7 fr. 50 c.

Geruzez. *Petit cours de mythologie ;* nouvelle édition avec 40 vignettes. In-12, cart. 1 fr. 25 c.

Histoire universelle, publiée par une société de professeurs et de savants, sous la direction de M. V. Duruy. Format in-12, broché.

La terre et l'homme, par M. Maury. 5 fr.
Chronologie universelle, par M. Dreyss. 2 vol. 10 fr.
Histoire sainte d'après la Bible, par M. Duruy. 3 fr.
Histoire ancienne des peuples de l'Orient, par M. Maspero. 5 fr.
Histoire grecque, par M. Duruy. 4 fr.
Histoire romaine, par le même. 4 fr.
Histoire du moyen âge, par le même. 4 fr.
Histoire des temps modernes de 1453 jusqu'à 1789, par le même. 4 fr.
Histoire de France, par le même. 2 volumes. 8 fr.
Histoire d'Angleterre par M. Fleury. 4 fr.
Histoire d'Italie, par M. Zeller. 5 fr.
Histoire du Portugal, par M. Bouchot. Prix. 4 fr.
Histoire de la littérature grecque, par M. Pierron. 4 fr.
Histoire de la littérature romaine, par le même. 4 fr.
Histoire de la littérature française, par M. Demogeot. 4 fr.
Histoire de la littérature italienne, par M. Etienne. 4 fr.
Histoire de la physique et de la chimie, par M. Hoefer. 4 fr.
Histoire de la botanique, de la minéralogie et de la géologie, par le même. 4 fr.
Histoire de la zoologie, par le même. 4 fr.
Histoire de l'astronomie, par le même. 4 fr.
Histoire des mathématiques, par le même. 4 fr.
Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France, par M. Chéruel. 2 vol. 12 fr

Lalanne (Ludovic). *Dictionnaire historique de la France*, contenant : 1o l'histoire civile et littéraire ; 2o l'histoire militaire ; 3o la géographie historique. 1 vol. grand in-8 à 2 colonnes, broché. 21 fr
Le cartonnage se paye en sus 2 fr. 75 c.

6° PHILOSOPHIE ET ÉCONOMIE POLITIQUE

Bibliothèque philosophique, à l'usage des classes de philosophie et des aspirants au baccalauréat ès lettres :

Arnauld : Logique de Port-Royal, avec une introduction et des notes. Édition publiée par M. Jourdain. In-12. 2 fr. 50 c.
Bossuet : De la connaissance de Dieu et de soi-même. In-16. 1 fr. 60 c.
Cicéron : De la République, traduction de Le Clerc, sans le texte. In-16. 1 fr. 50 c.
— Des devoirs, traduction de M. Sommer, sans le texte. In-16. 1 fr. 50 c.
— Des biens et des maux, livres I et II, traduction française par M. Charles. In-16. 1 fr. 50 c.
— Les Tusculanes, trad. franç. d'Olivet et Bouhier, revue par Le Clerc, sans le texte. In-16. 2 fr.
Descartes : Discours de la méthode ; publié par M. Vapereau. In-16. 90 c.
Épictète : Manuel, traduction française de MM. Fr. et Ch. Thurot, sans le texte. In-16. 1 fr.
Fénelon : Traité de l'existence de Dieu ; publié par M. Danton, in-12. 1 fr. 60 c.
Leibniz : Extraits de la Théodicée, par M. Janet. In-16. 2 fr. 50 c.
Pascal : De l'autorité en matière de philosophie. — Entretien avec M. de Saci. In-16. 75 c.
Platon : Gorgias, traduction française de Thurot, sans le texte. In-16. 1 fr. 60 c.
— Phédon, trad. française du Fr. Thurot, avec le texte. In-12. 2 fr.
— République, 7me livre, traduction

française, par **M. Aubé**, sans le texte. In-16. 1 fr. 50 c.
Sénèque : Choix de lettres morales, latin-français, traduction de **M. Baillard**, in-12. 1 fr. 75 c.
Xénophon : Entretiens mémorables de Socrate, trad. française de **M. Sommer**, sans le texte, in-16. 1 fr. 75 c.

Bouillier, inspecteur général de l'instruction publique. *Du plaisir et de la douleur ;* 2e édition. 1 vol. in-12, br. 3 fr. 50 c.

Caro, professeur à la Faculté des lettres de Paris. *L'idée de Dieu et ses nouveaux critiques.* 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c.
— *Le matérialisme et la science.* 1 volume in-12. 3 fr. 50 c.
— *Études morales sur le temps présent.* 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c.
— *Nouvelles études sur le temps présent.* 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c.
— *La philosophie de Gœthe.* In-8. 5 fr.
— *Problèmes de morale sociale.* 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

Franck, membre de l'Institut : *Éléments de morale*, répondant aux programmes de l'enseignement spécial. In-12, cart. 2 fr.
— *Dictionnaire des sciences philosophiques ;* 2e édit.. 1 fort vol. grand in 8, br. 35 fr.

Garnier (Ad.). *Traité des facultés de l'âme.* 3 volumes in-12, br. 10 fr. 50 c.

Jacques, Jules Simon et Saisset. *Manuel de philosophie ;* 8e édition. 1 vol. in-8. broché. 8 fr.

Joly, professeur à la faculté des lettres de Dijon. *Psychologie comparée :* l'homme et l'animal. Ouvrage couronné par l'Institut. 1 vol. in-8, br. 7 fr. 50 c.

Jouffroy (Th.). *Cours de droit naturel.* 2 vol. in-12, br. 7 fr.
— *Mélanges philosophiques.* 1 volume in-12, br. 3 fr. 50 c.
— *Nouveaux mélanges philosophiques.* 1 volume in-12, br. 3 fr. 50 c.

Jourdain (C.), membre de l'Institut. *Notions de philosophie ;* 15e édition. In-12, broché. 4 fr. 50.

Le Roy (Albert). *Sujets et développements de compositions françaises* (dissertations philosophiques) données à la Sorbonne depuis 1866 jusqu'en 1874. 1 vol. in-8, br. 4 fr. 50 c.

Simon (Jules). *La religion naturelle.* 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c.
— *Le devoir.* 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c.
— *La liberté civile.* 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c.
— *La liberté politique.* In-12. 3 f. 50 c.
— *La liberté de conscience.* In-12. 3 fr. 50 c.
— *L'école.* 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c.
— *L'ouvrière.* 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c.
— *Manuel de philosophie.* Voir **Jacques, Jules Simon et Saisset.**

Taine. *Les philosophes classiques du XIXe siècle ;* 3e édition. In-12, br. 3 fr. 50 c.
— *De l'intelligence.* 2 vol. in-8, br. 15 fr.

7° SCIENCES ET ARTS

§ 1. *Arithmétique et applications diverses.*

Bertrand (Joseph). *Traité d'arithmétique ;* 5e édition conforme aux derniers programmes. In-8. 4 fr.

Bourget, directeur de l'École préparatoire de Sainte-Barbe, et **Housel** *Traité d'arithmétique*, à l'usage des aspirants aux écoles du gouvernement. 1 vol. petit in-8, cart. 3 fr.

Cirodde (P.-L.). *Leçons d'arithmétique ;* 23e édition, revue par MM. Alfred et Ernest Cirodde. In-8, broché. 4 fr.

Degranges (Edmond). *Arithmétique commerciale et pratique.* 9e édit. In-8, br. 5 fr.
— *La tenue des livres.* 29e édit. In-8. 5 fr.
— *Traité de comptabilité agricole.* In-8. 5 fr.
— *Petit traité de comptabilité agricole*, 2e édition. In-8. 3 fr.

Dupuis, proviseur du lycée de Bourges. *Tables de logarithmes* à sept décimales, d'après Callet, Véga, Bremiker, etc. Édition stéréotype contenant les logarithmes des nombres de 1 à 100 000, les logarithmes des sinus et des tangentes des arcs, calculés dans la supposition de R = 1 de seconde en seconde pour les cinq premiers degrés, et de dix secondes

en dix secondes pour tous les degrés du quart de cercle, et quelques tables usuelles. 1 vol. grand in-8, cart. 10 fr.

— *Tables de logarithmes* à cinq décimales, d'après J. de Lalande. Édition stéréotype, disposée à double entrée et contenant les logarithmes des nombres de 1 à 10 000, ceux des sinus et des tangentes des arcs, calculés de minute en minute, dans la supposition de R = 1, et un très-grand nombre de tables usuelles, 1 vol. in-18, cartonné. 2 fr. 50 c.

Hoefer. *Histoire des mathématiques.* 1 vol. in-12, br. 4 fr.

Pichot, censeur du lycée de Versailles : *Arithmétique élémentaire*, rédigée conformément aux programmes de 1874, à l'usage des classes de lettres. 1 vol. in-12, cart. 2 fr.

Sonnet, docteur ès sciences. *Problèmes et exercices d'arithmétique et d'algèbre* sur les principales questions relatives au commerce, à la banque, aux fonds publics, aux établissements de prévoyance, à l'industrie, aux sciences appliquées, etc. 2 vol. in-8, br. 5 fr.

— *Dictionnaire des mathématiques appliquées.* 1 vol. grand in-8 d'environ 1500 pages contenant 1920 figures intercalées dans le texte, broché. 30 fr.

Le cartonnage se paye en sus 2 fr. 75.

Tarnier, docteur ès sciences. *Eléments d'arithmétique théorique et pratique*, à l'usage des classes de mathématiques élémentaires. 8e édition. In-8, br. 4 fr.

— *Nouvelle théorie des logarithmes*, rédigée conformément aux nouveaux programmes d'enseignement. In-8, br. 2 fr.

Tombeck (H.-E.), professeur de mathématiques au lycée Fontanes. *Traité d'arithmétique*, à l'usage des classes de sciences des lycées. 1 vol. in-8, br. 4 fr.

§ 2. *Géométrie, Arpentage, Topographie, Dessin d'imitation.*

Bos, inspecteur d'Académie. *Géométrie élémentaire*, rédigée conformément aux programmes de 1874, à l'usage des classes de lettres. 1 vol. in-12, cartonné. 2 fr.

Bourget et **Housel.** *Traité de géométrie élémentaire*, à l'usage des aspirants aux écoles du gouvernement. 1 vol. petit in-8 avec figures, cart. 5 fr.

Briot et **Vacquant**, professeurs de mathématiques spéciales. *Arpentage, levé des plans, nivellement*; 4e édition. 1 vol. in-12 avec figures intercalées dans le texte et des planches, br. 3 fr.

— *Eléments de géométrie*, à l'usage des classes de mathématiques élémentaires :

1° *Théorie*, par M. Briot; 7e édition. In-8, avec figures dans le texte, br. 5 fr.

2° *Application*, par MM. Briot et Vacquant; 4e édit. 1 vol. in-8, avec figures et planches, br. 3 fr. 50 c.

Chazal, professeur de dessin au lycée Henri IV. *Modèles de dessin d'imitation*, à l'usage des lycées et des écoles. Etudes d'architecture, d'ornements et de figures, choisies parmi les spécimens de l'art dans les époques égyptienne, assyrienne, grecque, romaine et de la renaissance.

Trois séries de 20 planches in-folio, répondant aux programmes pour les classes de Troisième, Seconde et Rhétorique.
Chaque série de 20 planches, 15 fr.
Chaque planche séparément, 1 fr.

Sonnet (H.). *Géométrie théorique et pratique*; 7e édition. 2 vol. in-8, texte et planches, broché. 6 fr.

— *Cours élémentaire de topographie.* 1 vol. in-12, avec figures, cartonné. 2 fr.

Tombeck. *Traité de géométrie élémentaire* à l'usage des élèves des lycées et des candidats aux écoles du gouvernement, avec de nombreux exercices; 2e édition. 1 vol. in-8, broché. 5 fr.

— *Précis de levé des plans, d'arpentage et de nivellement.* In-8, br. 1 fr. 50 c.

Trinquier. *La pratique de la topographie*, vulgarisée au moyen de l'échelle-rapporteur à boussole éclimètre, instrument recommandé par le Ministre de la guerre. 1 vol. in-8, avec 69 fig., br. 3 fr. 50 c.

3. *Algèbre, Application de l'Algèbre à la Géométrie, Géométrie analytique, Géométrie descriptive, Trigonométrie.*

Bertrand (Joseph), membre de l'Institut. *Traité d'algèbre :*

1re *partie,* à l'usage des classes de mathématiques élémentaires; 9e édition. 1 vol. in-8, br. 5 fr.

2e *partie,* à l'usage des classes de mathématiques spéciales. 1 vol. in-8, br. 5 fr.

Bourget et **Housel**. *Géométrie analytique à trois dimensions.* 1 vol. in-8, br. 6 fr.

Bovier-Lapierre, ancien professeur à l'École de Cluny. *Traité élémentaire de trigonométrie rectiligne,* rédigé sur un plan nouveau pour les classes de mathématiques élémentaires. 1 vol. in-8 avec 23 figures dans le texte, br. 2 fr. 50 c.

Briot (Ch.) et **Vacquant.** *Eléments de géométrie descriptive,* à l'usage des classes de mathématiques élémentaires et des candidats au baccalauréat ès sciences; 4e édition. In-8, broché, avec des figures dans le texte. 3 fr. 50 c.

Kiæs. *Traité élémentaire de géométrie descriptive :*

1re *partie,* à l'usage des classes de mathématiques élémentaires et des candidats au baccalauréat ès sciences; 6e édition. 1 vol. in-8 de texte et 1 vol. in-8 de planches, brochés. 7 fr.

2e *partie,* à l'usage des classes de mathématiques spéciales et des candidats aux Ecoles normale supérieure, polytechnique et centrale, 4e édition. 1 vol. in-8 de texte et 1 vol. in-8 de planches. 10 fr.

Pichot. *Algèbre élémentaire,* rédigée conformément aux programmes de 1874, à l'usage des classes de lettres. 1 vol. in-12, cart. 2 fr. 50 c.

Sonnet. *Algèbre élémentaire,* avec de nombreuses applications à la géométrie; 4e édition. In-8, br. 6 fr.

— *Premiers éléments d'algèbre,* comprenant la résolution des équations du premier et du second degré, extraits du précédent ouvrage; 7e édition. 1 vol. in-12, broché. 2 fr. 50 c.

Sonnet et **Frontera.** *Eléments de géométrie analytique,* rédigés conformément aux derniers programmes d'admission à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole normale supérieure; 3e édition. In-8, br. 8 fr.

Tarnier. *Eléments de trigonométrie;* 5e édition. 1 vol. in-8, br. 4 fr. 50 c.

— *Petit traité d'algèbre.* In-12. 2 fr. 50 c.

Tarnier et **Dieu.** *Eléments d'algèbre:*

1re *partie,* à l'usage des classes de mathématiques élémentaires. In-8, br. 5 fr.

2e *partie,* à l'usage des classes de mathématiques spéciales. In-8, br. 5 fr.

Tombeck. *Traité élémentaire d'algèbre,* à l'usage des classes de mathématiques élementaires; 8e édition. 1 volume in-8, broché. 4 fr.

— *Cours de trigonométrie rectiligne;* 2e édition. 1 vol. in-8, br. 2 fr. 50 c.

— *Eléments de géométrie descriptive;* 2e édition. 1 vol. in-8, br. 2 fr. 50 c.

§ 4. *Mécanique.*

Collignon, répétiteur à l'Ecole polytechnique. *Traité de mécanique.* 4 vol. in-8 :

Première partie, *cinématique.* 1 vol. avec 338 figures dans le texte, br. 7 fr. 50 c.

Deuxième partie, *statique.* 1 vol. avec 361 fig. dans le texte, br. 7 fr. 50 c.

Troisième partie, *dynamique.* 1 vol. avec 201 figures dans le texte, br. 7 fr. 50 c.

Quatrième partie, *dynamique* (fin.) et *compléments.* 1 vol. avec 166 figures dans le texte, br. 7 fr. 50 c.

Mascart, professeur au Collége de France. *Eléments de mécanique,* rédigés conformément au programme de l'enseignement scientifique dans les lycées; 3e édition. 1 vol. in-8, broché. 3 fr.

Mondiet et **Thabourin** : *Cours élémentaire de mécanique,* à l'usage des élèves de mathématiques élémentaires et des aspirants aux emplois de conducteur des ponts et chaussées. Tome I. *Principes,* contenant 175 énoncés de problèmes et 200 figures intercalées dans le texte. 1 vol. in-8, br. 4 fr.

Tome II. *Mécanismes*, contenant 50 problèmes et 84 figures. 1 vol. in-8, br. 2 fr.
Tome III. *Moteurs*, sous presse.

Morin (le général), membre de l'Institut. *Aide-mémoire de mécanique pratique;* 6e édit. 1 vol. in-8, br. 9 fr.

— *Notions géométriques sur les mouvements et leurs transformations*, ou éléments de cinématique; 4e édition. 1 vol. in-8, br. 5 fr.

— *Notions fondamentales de mécanique et données d'expérience;* 3e édition. 1 vol. in-8, br. 7 fr. 50 c.

Sonnet. *Notions de mécanique*, à l'usage des classes de mathématiques spéciales; 2e édition, 1 vol. in-8, br. 5 fr.

— *Premiers éléments de mécanique appliquée;* 4e édition, 1 vol. in-12, avec planches, br. 4 fr.

§ 5. *Astronomie, Cosmographie.*

Hoefer. *Histoire de l'astronomie;* 1 volume in-12, br. 4 fr.

Pichot. *Traité élémentaire de cosmographie* rédigé conformément aux derniers programmes de l'enseignement scientifique dans les lycées; 2e édition. 1 vol. in-8, avec 207 figures et 2 planches, br. 6 fr.

— *Cosmographie élémentaire*, rédigée conformément aux programmes de 1874, à l'usage des classes de lettres. 1 vol. in-12, avec 147 figures, cart. 2 fr. 50 c.

Tombeck. *Cours de cosmographie.* 1 vol. in-8 avec figures, br. 3 fr. 50 c.

§ 6. *Physique, Chimie.*

Boutet de Monvel, professeur de physique et de chimie au lycée Charlemagne. *Cours de physique* à l'usage des classes de mathématiques élémentaires dans les lycées. 1 très-fort vol. in-12, avec 568 figures dans le texte, broché. 7 fr.

— *Notions de physique* à l'usage des classes d'humanités; 9e édition. In-12, avec 240 figures dans le texte, br. 3 fr. 50 c.

— *Cours de chimie* à l'usage des classes de mathématiques élémentaires dans les lycées; 7e édition. 1 vol. in-12, avec 140 figures dans le texte, br. 5 fr.

— *Notions de chimie* à l'usage des classes d'humanités; 10e édit. 1 vol. in-12, avec des figures dans le texte, br. 2 fr. 50 c.

Dehérain, docteur ès sciences. *Cours de chimie agricole*, professé à l'Ecole d'agriculture de Grignon. 1 fort vol. grand in-8, avec figures dans le texte. 10 fr.

Hoefer (F.). *Histoire de la physique et de la chimie.* 1 vol. in-12, br. 4 fr.

Lechat, professeur au lycée Louis-le-Grand. *Notions élémentaires de chimie*, rédigées conformément aux programmes de 1874, à l'usage des classes de lettres. 1 vol. in-12, avec 100 figures dans le texte, broché. 2 fr.

Payen, membre de l'Institut. *Précis de chimie industrielle;* 6e édition, revue et mise au courant par M. Vincent. 2 vol. in-8 de texte et 1 vol. de planches, br. 30 fr.

Privat-Deschanel, proviseur du lycée de Vanves. *Traité élémentaire de physique.* 1 vol. grand in-8, avec 719 fig. intercalées dans le texte et de 3 planches en couleur tirées à part, br. 10 fr.

Privat-Deschanel et Pichot. *Notions élémentaires de physique*, rédigées conformément aux programmes de 1874, à l'usage des classes de lettres. 1 vol. in-12 avec 719 figures dans le texte, br. 5 fr.

Wurtz, membre de l'Institut. *Dictionnaire de chimie pure et appliquée*, comprenant: la chimie organique et inorganique, la chimie appliquée à l'industrie, à l'agriculture et aux arts, la chimie analytique, la chimie physique et la minéralogie. 5 vol. grand in-8.

L'ouvrage paraît par fascicules de 10 feuilles, du prix de 3 fr. 50. Les vingt trois premiers fascicules sont en vente. Il n'en reste plus que trois environ à paraître.

§ 7. *Histoire naturelle.*

Baillon, professeur à la Faculté de médecine de Paris. *Histoire des plantes.* L'ouvrage formera environ 8 vol. grand in-8, contenant 6000 fig. sur bois intercalées dans le texte. Les 5 premiers volumes sont en vente. Chaque volume. 25 fr.

— *Dictionnaire de botanique.* 2 vol. grand in-4. Prix de chaque fascicule. 5 fr.

Delafosse, membre de l'Institut. *Précis élémentaire d'histoire naturelle;* 11e édit. 1 vol. in-12, avec 368 figures intercalées dans le texte. 6 fr.

Gervais (Paul), membre de l'Institut. *Éléments de zoologie,* comprenant l'anatomie, la physiologie, la classification et l'histoire naturelle des animaux. Deuxième édition, accompagnée de 567 figures intercalées dans le texte et de trois planches en couleur. 1 vol. in-8, br. 8 fr.

— *Cours élémentaire d'histoire naturelle,* rédigé conformément aux programmes de 1874, à l'usage des classes de lettres. 3 vol. in-12, avec de nombreuses figures intercalées dans le texte :

Zoologie (340 fig.). 1 vol. 3 fr.
Botanique (182 fig.) 1 vol. 1 fr. 50 c.
Géologie (134 fig). 1 vol. 1 fr. 50 c.

Hoefer (F.). *Histoire de la botanique, de la minéralogie et de la géologie.* 1 vol. in-12, br. 4 fr.

— *Histoire de la zoologie.* In-12, br. 4 fr.

§ 8. *Ouvrages divers.*

Bouillet. *Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts,* contenant, *pour les sciences :* 1o les sciences métaphysiques et morales; 2o les sciences mathématiques; 3o les sciences physiques et les sciences naturelles; 4o les sciences médicales; 5o les sciences occultes; — *pour les lettres :* 1o la grammaire; 2o la rhétorique; 3o la poétique; 4o les études historiques; — *pour les arts :* 1o les beaux arts; 2o les arts utiles. 1 vol. grand in-8. 21 fr.
Le cartonnage se paye en sus 2 fr. 75 c.

Menu de Saint-Mesmin (E.). *Problèmes de mathématiques et de physique,* donnés dans les Facultés des sciences, pour les examens du baccalauréat ès sciences avec les solutions raisonnées ; 3e édition. 1 vol. in-8, avec figures. br. 7 fr. 50 c.

Soubeiran (Dr), professeur à l'École de pharmacie. *Hygiène élémentaire,* répondant aux programmes des lycées et des écoles normales primaires. 1 volume in-12, broché. 1 fr. 50 c.

8° ÉTUDE DE LA LANGUE LATINE

Asselin, professeur au collége Rollin. *Choix de compositions latines et françaises* et de *versions latines* à l'usage des candidats au baccalauréat ès lettres : sujets et textes. 1 vol. in-8, br. 2 fr. 50 c.
Développements et traductions. In-8. 5 fr.

— *Choix de dissertations françaises et latines, de vers et de thèmes grecs,* à l'usage des candidats à la licence ès lettres: sujets et développements. 1 vol. in-8. 5 fr.

— *Compositions françaises et latines,* à l'usage des lycées, des colléges et des établissements d'instruction secondaire. 1 vol. in-8, br. 6 fr.

Auteurs latins (les) **expliqués d'après une méthode nouvelle par deux traductions françaises,** l'une littérale et *juxtalinéaire,* présentant le mot à mot français en regard des mots latins correspondants; l'autre correcte et précédée du texte latin, avec des sommaires et des notes en français, par une société de professeurs et de latinistes. Format in-12, broché.
Cette collection comprend les principaux auteurs qu'on explique dans les classes.

César : Guerre des Gaules, 2 vol. 9 fr.
Chaque volume se vend séparément.
— Guerre civile. Livre Ier. 2 fr. 25
Cicéron : Brutus. 4 fr.
— Catilinaires (les quatre). 2 fr.
— Des devoirs. 6 fr.
— Dialogue sur l'Amitié. 1 fr. 25
— — sur la Vieillesse. 1 fr. 25
— Discours pour la loi Manilia. 1 fr. 50
— — pour Ligarius. 75
— — pour Marcellus. 75
— — sur les Statues. 3
— — sur les Supplices.
— Plaidoyer pour Archias.
— — pour Milon. 1 fr. 50

oyer pour Murena. 2 fr. 50 c.
e de Scipion. 50 c.
is Nepos : Vie des grands capi-
. 5 fr.
: Histoires choisies des écrivains
ies, 2 vol. 12 fr.
volume séparément. 6 fr.
I. 1 fr.
II. 1 fr. 25 c.
III. 5 fr.
IV. 3 fr. 50 c.
V. 4 fr.
: Art poétique. 75 c.
·es. 2 fr.
et Epodes. 2 vol. 4 fr. 50 c.
: et le IIe livre des Odes. 2 fr.
Ie et le IVe livre des Odes et les
odes. 2 fr. 50 c.
es. 2 fr.
Histoires philippiques. 2 v. 12 fr.
d : Abrégé de l'histoire sainte. 3 fr.
es hommes illustres de la ville de
. 4 fr. 50 c.
: Morceaux choisis de M. Poyard. 3 fr. 50 c.
Choix des métamorphoses. 6 fr.
: Fables. 2 fr
· Aululaire. 1 fr. 75 c.
Curce : Histoire d'Alexandre le
l. 2 vol. 12 fr.
ue volume se vend séparément. 6 fr.
: Catilina. 1 fr. 50 c.
rtha. 3 fr. 50 c.
Annales, 4 vol. 18 fr.
ue volume se vend séparément.
nanie (la). 1 fr.
l'Agricola. 1 fr. 75 c.
: Adelphes. 2 fr.
·ienne. 2 fr. 50 c.
: Bucoliques (les). 1 fr.
de : 4 volumes 16 fr.
volume séparément. 4 fr.
livre séparément. 1 fr. 50 c.
·giques (les). 2 fr.

Une première année de latin, ou-
ontenant tous les exercices et les
français-latins et latins-français
·emière année d'études classiques,
exposé de la méthode et des pro-
édagogiques les plus sûrs et les
ides pour enseigner les éléments
ngue latine, à l'usage des profes-
t des élèves des classes élémen-
7e édition. 1 vol. in-12, car-
2 fr.

ng, inspecteur général de l'instruc-
blique. *Modèles de composition*
comprenant des exercices prépara-
es fables, des lettres, des dialogues, des descriptions, des portraits et des lieux communs ou dissertations, avec des arguments, des notes et des préceptes sur chaque genre de composition, à l'usage des aspirants au baccalauréat ès lettres; 2e édition. 1 vol. in-12, cart. 2 fr.

Le même ouvrage, suivi de la traduction française. In-12, br. 5 fr.

Classiques latins, nouvelle collection, format petit in-16, publiée avec des notices, des arguments analytiques et des notes en français.

Ces éditions se recommandent par la pureté du texte, la concision des notes, la commodité du format et l'élégance du cartonnage.

Cicero : Analyse et extraits des principaux discours, à l'usage de la rhétorique (F. Ragon). 2 fr. 50 c.
— Analyse et extraits des ouvrages de rhétorique (V. Cucheval, professeur de rhétorique au lycée Fontanes). 2 fr.
— De finibus bonorum et malorum, libri I et II (E. Charles). 1 fr. 50 c.
— De republica (E. Charles). 1 fr. 50 c.
— In Catilinam orationes quatuor (Noël, professeur au lycée de Versailles). 60 c.
— Orator (C. Aubert). 1 fr.
— Pro Archia poeta (Noël). 30 c.
— Pro Ligario (Noël). 30 c.
— Pro lege Manilia (Noël). 30 c.
— Pro Marcello (Noël). 30 c.
— Pro Milone (Noël). 40 c.
— Pro Murena (Noël). 40 c.
Cornelius Nepos (Monginot, professeur au lycée Fontanes). 90 c.
Heuzet : Selectæ e profanis scriptoribus historiæ (J. Lemaire). 1 fr. 75 c.
Jouvency : Appendix de Diis et heroibus (Edeline). 70 c.
Lhomond : De viris illustribus urbis Romæ (Chaine). 1 fr. 10 c.
— Epitome historiæ sacræ (Pressard, profr au lycée Louis-le-Grand). 60 c.
Lucrèce : Morceaux choisis (Poyard, professeur au lycée Henri IV). 1 fr. 50 c.
Pères de l'Eglise latine : Morceaux choisis (Nourrisson). 2 fr. 25 c
Phèdre : Fables (Talbert, directeur du collége Rollin). 80 c.
Plaute : Morceaux choisis (Benoist, prof. à la Faculté des lettres de Paris). 2 fr.
— L'Aululaire (Benoist). 80 c.
Tacite : Annales (Jacob, professeur au lycée Saint-Louis. 2 fr. 25 c.
Virgile (Benoist). 2 fr. 25 c.
Le même ouvrage, sans notes. 2 fr.

Classiques latins, format in-12. Éditions publiées avec des notes en français, par les auteurs dont les noms sont indiqués entre parenthèses.

Cicero : De amicitia (Legouëz). 80 c.
— De officiis (H. Marchand). 1 fr.
— De oratore (Bétolaud). 1 fr. 50 c.
— In Verrem oratio de signis (J. Thibault). 50 c.
— De senectute (Paret). 30 c.
— Epistolæ selectæ (Sommer). 60 c.
— In Verrem oratio de suppliciis (O. Dupont). 50 c.
— Tusculanarum quæstionum libri V (Jourdain). 1 fr. 50 c.
Conciones (F. Colincamp). 2 fr. 50 c.
Horatius (Sommer). 2 fr.
Justinus : Historiæ philippicæ (Pessonneaux). 1 fr. 50 c.
Lucain : La Pharsale (Naudet). 2 fr.
Narrationes (selectæ) e scriptoribus latinis (Chassang) 2 fr. 25 c.
Ovidius : Selectæ fabulæ ex libris metamorphoseon (G. Lesage). 1 fr. 40 c.
Pline l'Ancien : Morceaux extraits de l'histoire naturelle, par Guéroult (Chassang). 1 fr. 50 c.
Quintus Curtius (G. Lesage). 1 fr. 75 c.
Sallustius (Croiset). 1 fr.
Sénèque : Choix de lettres morales à Lucilius (Sommer). 1 fr. 25 c.
Terentius : Adelphi (Bétolaud). 80 c.
Titus Livius : Narrationes selectæ et res memorabiles (Sommer). 1 fr. 40 c.

Voir ci-dessus *Classiques latins* (nouvelle collection, format petit in-16).

Delestrée. *Recueil de 180 versions latines* dictées à la Sorbonne pour les examens du baccalauréat ès lettres de 1869 à 1875. 2 vol. in-12, *textes et traductions*, br. 3 fr.

Éditions à l'usage des professeurs. Textes latins publiés d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec des commentaires critiques et explicatifs des introductions et des notices. Format grand in-8, br.

EN VENTE :

Cornelius Nepos, par M. Monginot, professeur au lycée Fontanes. 1 vol. 6 fr.
Tacite : Annales, par M. Jacob, professeur au lycée Saint-Louis, 2 vol. 15 fr.
Virgile, par M. Benoist, professeur à la faculté des lettres de Paris. 3 vol. :
Bucoliques et Géorgiques. 1 vol. 7 fr. 50 c.
Enéide, 2 vol. 15 fr.

Sous presse : *César.* — *Tacite*, tomes III et IV.

Guérard et Molliard, directeurs des études au collége Sainte-Barbe. *Petit dictionnaire latin-français.* 1 vol. in-12, cartonné. 4 fr.

Havet (Louis), répétiteur à l'École pratique des hautes études. *Nouvelle grammaire de la langue latine*, rédigée d'après les plus récents travaux de la philologie. 1 vol. in-8°, cartonné, » »

Le Roy. *Sujets et développements de compositions latines données dans les Facultés*, de 1858 à 1874, pour l'examen du baccalauréat ès lettres. (Discours, lettres, dialogues, narrations, dissertations.) 4e édition. 1 vol. in-8, br. 3 fr. 50 c.
— *Sujets et développements de compositions* données dans les facultés, de 1860 à 1873, ou proposées comme exercices préparatoires pour les examens de la licence ès lettres. (Dissertations latines, dissertations françaises, vers latins, thèmes grecs, avec des observations de M. Dübner.) 2e édition. 1 vol. in-8, br. 4 fr.

Lhomond. *Éléments de la grammaire latine.* In-12, cart. 80 c.

Marais et **Le Roy.** *Recueil de versions latines* dictées dans les Facultés pour l'examen du baccalauréat ès sciences, et accompagnées de notes et de notices. Textes et traductions; 2e édition augmentée, 2 vol. in-8, br. 6 fr.
Chaque volume se vend séparément. 3 fr.

Méthode uniforme pour l'enseignement des langues, par M. E. Sommer :
Abrégé de grammaire latine, à l'usage des classes de Huitième, Septième et Sixième. In-12, cart. 1 fr. 25 c.
Questionnaire sur l'abrégé de grammaire latine. In-12, cart. 50 c.
Exercices sur l'abrégé de grammaire latine. In-12. 1 fr. 25 c.
Corrigé desdits exercices. In-12. 1 fr. 50 c.
Cours de versions latines. 1re partie à l'usage des classes de Huitième et de Septième. 1 vol. in-12, cart. 1 fr.
Corrigé du cours de versions latines. 1re partie. 1 vol. in-12. 1 fr. 25 c.
Cours de versions latines. 2e partie, à l'usage des classes de Sixième et de Cinquième. 1 vol. in 12, cart. 1 fr.
Corrigé du cours de versions latines, 2e partie. In-12. 1 fr. 25 c.
Cours complet de grammaire latine, à l'usage des établissements d'instruction secondaire. 1 vol. in-8, cart. 2 fr. 50 c.
Exercices sur le cours complet de grammaire latine. In-8, cart. 2 fr. 50 c.
Corrigé desdits exercices. In-8, br. 3 fr.

Voir pages 8 et 20 pour les *langues française et grecque.*

Nisard (Désiré), de l'Académie française. *Études de mœurs et de critique sur les poëtes de la Décadence;* 3e édition, 2 volumes in-12, br. 7 fr.

Noël. *Dictionnaire français-latin ;* nouvelle édition revue avec soin par M. Pessonneaux, professeur au lycée Henri IV. 1 vol. grand in-8, cart. 8 fr.

— *Dictionnaire latin-français ;* nouvelle édition, revue avec soin par M. Pessonneaux. 1 vol. grand in-8, cart. 8 fr.

— *Gradus ad Parnassum*, ou dictionnaire poétique latin-français ; nouv. édition, revue avec soin par M. de Parnajon, professeur au lycée Henri IV. 1 vol. grand in-8, cart. 8 fr.

Paret et Legouëz. *Choix gradué de versions latines* avec des arguments et des notes. Recueil destiné à amener dans les classes la suppression des dictées et à faciliter le travail des élèves et des professeurs. 8 vol. in-8, contenant chacun 100 ou 150 devoirs à l'usage de toutes les classes depuis la Huitième jusqu'à la Rhétorique inclusivement.

Chaque volume. 2 fr.

Chaque volume se vend broché ou disposé en feuillets séparés et tout prêts à être distribués aux élèves.

Patin. *Études sur la poésie latine.* 2 vol. in-12. 7 fr.

Pères de l'Église latine. *Morceaux choisis*, d'après les Lectures publiées par M. Nourrisson, membre de l'Institut, avec des notices, des sommaires et des notes. 1 vol. petit in-16, cart. 2 fr. 25 c.

Pierron. *Histoire de la littérature romaine;* 7e édition. 1 vol. in-12, br. 4 fr.

Pierrot-Deseilligny (J.), *Choix de compositions françaises et latines*, ou narrations, scènes, discours, lieux communs, développements historiques, vers latins, des meilleurs élèves de l'Université moderne, avec les matières ou les arguments. Recueil publié par J. Pierrot-Deseilligny; 5e édition, revue et augmentée, par M. Julien Girard, proviseur du lycée Louis-le-Grand. 1 fort vol. in-8, br. 9 fr.

Quicherat (L.), membre de l'Institut *Dictionnaire français-latin*, composé sur le plan du Dictionnaire latin-français et tiré des auteurs classiques pour la langue commune, des auteurs spéciaux pour la langue technique, des Pères de l'Église pour la langue sacrée et du Glossaire de Du Cange pour la langue du moyen âge. 1 vol. grand in-8. Prix, cartonné en toile. 9 fr. 50 c.

— *Nouvelle prosodie latine.* In-12, cart. 1 fr.

— *Thesaurus poeticus linguæ latinæ*, ou dictionnaire prosodique et poétique de la langue latine. 1 vol. grand in-8, cartonné en toile. 8 fr. 50 c.

— *Traité de versification latine*, à l'usage des classes supérieures des lettres; 23e édition. 1 vol. in-12, cart. 3 fr.

Quicherat et Daveluy. *Dictionnaire latin-français*, rédigé sur un nouveau plan et contenant plus de quinze cents mots qu'on ne trouve dans aucun lexique publié jusqu'à ce jour. Suivi d'un *Vocabulaire latin-français des noms propres de la langue latine*, par M. L. Quicherat. Gr. in-8, cartonné en toile. 9 fr. 50 c.

Rollin. *Maximes tirées de l'Écriture sainte* (Ancien et Nouveau Testament) : texte latin, publié avec des sommaires en français. In-18, cart. 60 c.

Sommer. *Lexique français-latin*, à l'usage des classes élémentaires, extrait du Dictionnaire français-latin de M. Quicherat, et augmenté de toutes les formes irrégulières et difficiles. In-8, cart. 3 fr. 75 c.

— *Lexique latin-français*, à l'usage des classes élémentaires, extrait du Dictionnaire latin-français de MM. Quicherat et Daveluy, et augmenté de toutes les formes de mots irréguliers ou difficiles. In-8, cart. 3 fr. 75 c.

Voir *Méthode uniforme pour l'enseignement des langues*, pages 5, 16, 20, 22, 23 et 24.

Traductions françaises des chefs-d'œuvre de la littérature latine, sans le texte latin, à 3 fr. 50 c. le volume format in-12 :

Le nom des traducteurs est indiqué entre parenthèses.

Horace (Jules Janin), 1 vol.
Juvénal et Perse (E. Despois), 1 vol
Lucrèce (Patin), 1 vol.
Plaute (E. Sommer), 2 vol.
Sénèque (J. Baillard), 2 vol.
Tacite (J.-L. Burnouf), 1 vol.
Tite-Live (Gaucher), 4 vol.
Virgile (Cabaret-Dupaty), 1 vol.

— Cyropédie, livre I. 1 fr. 25 c.
— — livre II. 1 fr. 25 c.
— Entretiens mémorables de Socrate (les quatre livres). 7 fr. 50 c.
— Morceaux choisis de Fr. de Parnajon. Prix. 7 fr. 50 c.

Classiques grecs, nouvelle collection, format petit in-16, publiée avec des notices, des arguments analytiques et des notes en français.

es éditions se recommandent par la pureté du texte, la concision des notes, la commodité du format et l'élégance du cartonnage.

Aristophane : Morceaux choisis (Poyard, professeur au lycée Henri IV). 2 fr.
Aristote : Poétique (Egger, membre de l'Institut). 1 fr.
Démosthène. Les trois Olynthiennes (Weil, maître de conférences à l'École normale). 60 c.
— Les quatre Philippiques (Weil). 1 fr.
— Sept Philippiques (H. Weil, 1 fr. 50 c.
Élien : Morceaux choisis (J. Lemaire, prof. à Louis-le-Grand). 1 fr. 10 c.
Épictète : Manuel (Thurot, membre de l'Institut). 1 fr.
Euripide : Hippolyte (H. Weil). 1 fr.
— Hécube (Weil). 1 fr.
— Iphigénie à Aulis (Weil). 1 fr.
— Morceaux choisis (Weil). 2 fr.
Hérodote : Morceaux choisis (Tournier). 1 vol. 2 fr.
Homère : Iliade (A. Pierron). 3 fr. 50 c.
Le même ouvrage, sans notes. 2 fr.
— Morceaux choisis de l'Iliade (A. Pierron). 2 fr.
Lucien : De la manière d'écrire l'histoire (Lehugeur). 75 c.
— Morceaux choisis (Talbot, professeur au lycée Fontanes). 2 fr.
Platon : République, 7e livre (Aubé, professeur au lycée Fontanes). 1 fr. 50
— Morceaux choisis (Poyard). 2 fr.
Plutarque : Morceaux choisis des biographies (Talbot). 2 vol. :
1o les Grecs. 1 vol. 2 fr.
2o les Romains. 1 vol. 2 fr.
— Morceaux choisis des œuvres morales (V. Bétolaud). 1 vol. 2 fr.
Sophocle : Théâtre (Tournier, docteur ès lettres). Ajax ; — Antigone ; — Electre ; — Œdipe à Colone ; — Œdipe roi ; — Philoctète ; — Trachiniennes. Chaque tragédie. 1 fr.
Le même théâtre, sans notes. 2 fr.
— Morceaux choisis (Tournier). 2 fr.
Xénophon : Morceaux choisis (de Parnajon, professeur au lycée Henri IV). 2 fr.

Classiques grecs, format in-12. Editions publiées avec des notes en français, par les auteurs dont les noms sont indiqués entre parenthèses.

Aristophane : Plutus (Ducasau). 1 fr.
Babrius : Fables (Th. Fix). 60 c.
Basile (S.) le Grand : Discours sur la lecture des auteurs profanes (Sommer). 50 c.
— Homélie sur le précepte : Observe-toi toi-même (Sommer). 30 c.
Chrysostome (S. Jean) : Discours sur le retour de l'évêque Flavien (Sommer). 40 c.
— Homélie en faveur d'Eutrope (Sommer). 30 c.
Démosthène : Discours contre la loi de Leptine (Stiévenart). 90 c.
— Discours pour Ctésiphon ou sur la Couronne (Sommer). 1 fr. 25 c.
— Harangue sur les prévarications de l'ambassade (Stiévenart). 1 fr. 10 c.
Eschyle : Sept (les) contre Thèbes (Materne). 1 fr.
Esope : Fables choisies (Sommer). 1 fr.
Euripide : Electre (Th. Fix). 1 fr.
Grégoire (S.) de Nazianze. Homélie sur les Machabées (Sommer). 40 c.
Hérodote : Livre premier, Clio (Sommer). 1 fr. 50 c.
Homère : Odyssée (Sommer). 3 fr. 50 c.
Isocrate : Archidamus (Leprévost). 50 c.
— Eloge d'Evagoras (Sommer). 50 c.
— Panégyrique d'Athènes (Sommer). 80 c.
Lucien : Dialogues des morts (Pessonneaux). 1 fr.
— Nigrinus (C. Leprévost). 40 c.
— Songe (le) ou sa Vie (Leprévost). 40 c.
Pères grecs : Choix de discours (Sommer). 1 fr. 75 c.
Pindare : Isthmiques (les) (Fix et Sommer). 60 c.
— Néméennes (les) (id.). 90 c.
— Olympiques (les) (id.). 1 fr. 50 c.
— Pythiques (les) (id.). 1 fr. 50 c.
Platon : Alcibiade (le premier). 65 c.
— Alcibiade (le second) (Mablin). 50 c.
— Apologie de Socrate (Talbot). 60 c.
— Criton (Waddington Kastus). 50 c.
— Gorgias (Sommer). 1 fr. 50 c.
— Phédon (Sommer). 60 c.
Plutarque : De la lecture des poëtes (Ch. Aubert). 75 c.
— De l'éducation des enfants (C Bailly). 75 c.
— Vie d'Alexandre (Bétolaud). 1 fr.
— Vie d'Aristide (Talbot). 1 fr.
— Vie de César (Materne). 1 fr.
— Vie de Cicéron (Talbot). 1 fr.
— Vie de Démosthène (Sommer). 1 fr.
— Vie de Pompée (Druon). 1 fr.
— Vie de Solon (Deltour). 1 fr.
— Vie de Thémistocle (Sommer). 1 fr.
Théocrite : Idylles choisies (L. Renier) Prix. 1 fr.

Thucydide : Guerre du Péloponèse :
Livre I (Legouëz). 1 fr. 60 c.
Livre II (Sommer). 1 fr. 60 c.
Xénophon : Anabase, les sept livres (de Parnajon). 3 »
Chaque livre séparément. 75 c.
— Cyropédie, Ier livre (Huret). 75 c.
— Cyropédie, IIe livre (Huret). 75 c.
— Entretiens mémorables de Socrate (Sommer). 2 fr.

Dübner. *Lexique français-grec,* à l'usage des classes élémentaires. 1 vol. in-8, cartonné. 6 fr.
— *Lhomond grec,* ou premiers éléments de la grammaire grecque. 1 vol. in-8, cartonné. 1 fr. 50 c.
— *Exercices* ou versions et thèmes sur les premiers éléments de la grammaire grecque, précédés d'un traité élémentaire d'accentuation. 1 vol. in-8, cart. 2 fr.
— *Corrigé des exercices.* In-8. 1 fr.

Editions à l'usage des professeurs. Textes grecs, publiés d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec des commentaires critiques et explicatifs et des notices. Format grand in-8, br.

EN VENTE :

Démosthène : Les Harangues, par M. H. Weil, maître de conférences à l'École normale. 1 vol. 8 fr.
— Les Plaidoyers politiques, par M. H. Weil. 1 vol. 8 fr.
Euripide : Sept tragédies, par M. H. Weil. 1 vol. 12 fr.
Homère : L'Iliade, par M. A. Pierron. 2 vol. 16 fr.
— L'Odyssée, par M. A. Pierron. 2 vol. Prix. 16 fr.
Sophocle, par M. Tournier, maître de conférences à l'École normale. 1 vol. 12 fr.

Lancelot. *Le jardin des racines grecques,* réunies par Claude Lancelot et mises en vers par Le Maistre de Saci. Nouvelle édition, augmentée 1° d'un traité de la formation des mots grecs, 2° d'un grand nombre de racines nouvelles et des principaux dérivés; 3° d'un nouveau dictionnaire des mots français tirés du grec, par M. Ad. Regnier, professeur honoraire de rhétorique au lycée Charlemagne. In-12, cartonné. 3 fr.

Luc (saint). *Evangiles.* In-18, cart. 70 c.

Méthode uniforme pour l'enseignement des langues, par M. E. Sommer :
Abrégé de la grammaire grecque, à l'usage des classes de Sixième et de Cinquième. In-12, cartonné. 1 fr. 50 c.
Questionnaire sur l'abrégé de grammaire grecque. In-12, cart. 60 c.
Exercices sur l'abrégé de grammaire grecque. In-12, cart. 1 fr. 50 c.
Corrigé desdits exercices. In-12. 2 fr.
Cours de versions grecques, 1re partie à l'usage des classes de Sixième et de Cinquième. 1 vol. in-12, cart. 1 fr.
Corrigé des versions grecques, 1re partie, in-12. 1 fr. 25 c.
Cours de versions grecques. 2e partie à l'usage des classes de Cinquième et de Quatrième. 1 vol. in-12, cart. 1 fr.
Corrigé des versions grecques, 2e partie. 1 vol. in-12. 1 fr. 25 c.
Cours de thèmes grecs, par M. de Parnajon. 1 vol. in-12, cartonné. 1 fr. 50 c.
Corrigé des thèmes grecs, par le même. 1 vol. in-12. 2 fr.
Cours complet de grammaire grecque, à l'usage des établissements d'instruction secondaire. 1 vol. in-8, cart. 3 fr.
Exercices sur le cours complet de grammaire grecque. In-8, cart. 3 fr.
Corrigé desdits. In-8. 3 fr. 50 c.
Voir pages 5 et 16 pour les *langues française et latine.*

Osaneaux. *Nouveau dictionnaire français-grec,* avec la collaboration de M. Roger et de M. Ebling. In-8, cart. 15 fr.

Patin. *Etudes sur les tragiques grecs,* ou examen critique d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, précédé d'une histoire générale de la tragédie grecque. 4 vol. in-12. 14 fr.

Pierron. *Histoire de la littérature grecque;* 7e édition. 1 vol. in-12, br. 4 fr.

Pères grecs (Choix de discours tirés des), par L. de Sinner, comprenant : 1° *Saint Basile ;* de la Lecture des auteurs profanes. — Observe-toi toi-même — Contre les usuriers; — 2° *Saint Grégoire de Nysse :* Contre les usuriers; Eloge funèbre de saint Mélèce. — 3° *Saint Grégoire de Nazianze :* Eloge funèbre de Césaire; Homélie sur les Machabées. — 4° *Saint Jean Chrysostome :* Homélie sur le retour de l'évêque Flavien; Homélie en faveur d'Eutrope. Nouvelle édition publiée avec des arguments et des notes en français, par M. Sommer, agrégé des classes supérieures, docteur ès lettres. In-12, cartonné. 1 fr. 75 c.

Planche. *Dictionnaire grec-français,* refondu entièrement par Vendel-Heyl et A. Pillon. Nouvelle édition augmentée d'un vocabulaire des noms propres, par A. Pillon. 1 vol. grand in-8, cart. 9 fr. 50

Quicherat (L.). *Chrestomathie* ou *premiers exercices de traduction grecque,* extraits des auteurs classiques, avec un lexique. 9e édit. Grand in-18, cart. 1 fr. 25 c

— *Traduction française* des exercices. Grand in-18, broché. 1 fr. 25 c.

Sommer. *Lexique grec-français*, à l'usage des classes élément. 1 vol. in-8, cart. 6 fr.

Voir *Méthode uniforme pour l'enseignement des langues*, pages 5, 16, 20, 22, 23 et 24.

Traductions françaises des chefs-d'œuvre de la littérature grecque, sans le texte grec, à 3 fr. 50 c. le volume, format in-12 : Le nom des traducteurs est indiqué entre parenthèses.

Anthologie grecque. 2 vol.

Aristophane (C. Poyard), 1 vol.

Diodore de Sicile (F. Hœfer), 4 vol.

Eschyle (Ad. Bouillet), 1 vol.

Hérodote (P. Giguet), 1 vol.

Homère (P. Giguet), 1 vol.

Lucien (E. Talbot), 2 vol.

Plutarque, Vies des hommes illustres (E. Talbot), 4 vol.

— Œuvres morales (Bétolaud), 5 vol.

Strabon (A. Tardieu), 3 vol.

Thucydide (E. Bétant), 1 vol.

Xénophon (E. Talbot), 2 vol.

10° ÉTUDE DES LANGUES VIVANTES

1° LANGUE ALLEMANDE

Bacharach. *Grammaire allemande*, à l'usage des classes supérieures. In-12. 3 f.75 c.

— *Grammaire abrégée de la langue allemande*, à l'usage des classes élémentaires. 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 80 c.

— *Cours de thèmes allemands*, accompagnés de vocabulaires, In-12, cart. 3 fr. 25 c.

Chasles et Eguemann. *Les mots et les genres de la langue allemande*. 1 volume in-8, cartonné. 2 fr. 50 c.

Voir *Eguemann*.

Chamisso, *Peter Schlémihl*. Texte allemand, annoté par M. Koell, professeur au lycée Louis-le-Grand. Petit in-16. 1 fr.

Le même ouvrage, en français, 1 volume petit in-16, broché. 1 fr. 50 c.

Contes et morceaux choisis de Schmid. Krummacher, Liebeskind, Lichtwer, Hebel, Herder et Campe. Nouveau recueil publié avec des notices et des notes, par M. Scherdlin, professeur au lycée Charlemagne. 1 vol. petit in-16, cartonné. 2 fr.

Contes populaires tirés de Grimm, Musæus, Andersen et des feuilles de palmier **par Herder et Liebeskind,** publiés avec des notices et des notes par M. Scherdlin. Petit in-16, cart. 3 fr.

Desfeuilles. *Abrégé de grammaire allemande*. In-12, cart. 1 fr. 50 c.

— *Exercices* sur l'abrégé de grammaire allemande. In-12, cart 1 fr. 50 c.

— *Corrigé* des exercices. In-12, cart. 2 fr.

Eguemann. *Le premier livre des mots, des racines et des genres en allemand*. 1 vol. in-18, cart. 75 c.

Voir *Chasles* et *Eguemann*.

Eichhoff. *Cours de versions allemandes*, étude préparatoire aux *Morceaux choisis* du même auteur. 1 vol. in-12, cart. 2 fr.

— *Morceaux choisis* en prose et en vers des classiques allemands, 3 vol. in-12, cart. :

Ier vol. : Cours de Troisième. 1 fr. 50 c.

IIe vol. : Cours de Seconde. 2 fr. 50 c.

IIIe vol. : Cours de Rhétorique. 3 fr.

— *Cours de thèmes allemands*, précédés d'un résumé de grammaire. 1 vol. in-12, cart. 2 f.

Eissen, professeur à l'École Monge : *Choix de chansons allemandes*, appropriées à la jeunesse, destinées à servir à l'enseignement de l'allemand, et suivies d'un vocabulaire des mots contenus dans le volume; texte et musique. 1 vol. in-8, br. 3 fr.

Fix. *Dictionnaire allemand-français et français-allemand*. 1 fort volume grand in-8°, cart. en toile. 15 fr.

Le *Dictionnaire allemand-français* et le *Dictionnaire français-allemand* se vendent chacun séparément, broché. 6 fr. 50 c.

Relié en percaline gaufrée. 8 fr.

Gœthe *Campagne de France et siège de Mayence*. Texte allemand, publié avec sommaires et notes par M. Lévy, inspecteur général. 1 vol. petit in-16, cart. 2 fr.

— *Hermann et Dorothée*. Texte allemand publié avec des notes par M. Lévy. 1 vol. in-12, cart. 1 fr.

Le même ouvrage, traduction française, par M. Lévy, avec le texte allemand et des notes. 1 vol. in-12. 1 fr. 50 c.

Le même ouvrage, traduction *juxtalinéaire*, par M. Lévy. In-12. 3 fr. 50 c.

— *Iphigénie en Tauride*. Texte allemand, publié avec une introduction et des notes par M. Lévy. Petit in-16. 1 fr. 50 c.

Le même ouvrage, traduction française, par M. Lévy, avec le texte allemand et des notes. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 c.

— *Le Tasse*. Texte allemand, publié et annoté, par M. Lévy. 1 vol. petit in-16, cartonné. 1 fr. 50 c.

— *Morceaux choisis*. Texte allemand publié avec des notices et des notes par M. Lévy. 1 vol. petit in-16, cart. 3 fr.

Heinhold. *Petit dictionnaire français-allemand et allemand-français*. 1 volume in-12, cart. en percaline gaufrée. 4 fr.

Koch, professeur au lycée Saint-Louis. *La classe en allemand*, nouveaux dialogues à l'usage des lycées et des colléges, accompagnés d'un vocabulaire des mots les plus usuels. 1 vol. petit in-16, cart. 1 fr. 25 c.

Lectures géographiques. Textes extraits des écrivains allemands, par M. Kuhff, avec des exercices. In-12, cart. 3 fr.

Lessing. *Fables* en prose et en vers. Édition classique, publiée avec des notes, par M. Boutteville. 1 vol. in-12, cart. 1 fr.

Le même ouvrage, trad. *juxtalinéaire*, par M. Boutteville. In-12, br. 1 fr. 50 c.

— *Dramaturgie*. Exraits publiés avec une notice et des notes, par M. Cottler, professeur au lycée Louis-le-Grand. 1 volume petit in-16, cartonné. 1 fr. 50 c.

— *Lettres sur la littérature moderne et sur l'art ancien* (*lettres archéologiques*). Extraits publiés avec une notice et des notes, par M. Cottler. 1 vol. petit in-16, cart. 2 fr.

Le même ouvrage, traduction française par M. Cottler, sans le texte. Petit in-16, br. 2 fr. 50 c.

— *Laocoon*. Texte allemand, publié avec une notice, des notes par M. Lévy. 1 vol. petit in-16, cart. 2 fr.

Le même ouvrage, traduction française par M. Courtin, sans le texte. 1 vol. in-12, br. 2 fr.

— *Minna de Barnhelm*, comédie en prose, texte allemand, publié avec notice et notes par M. Lévy, petit in-16, cart. 1 fr. 50 c.

Lévy (B.), inspecteur général des langues vivantes : *Exercices de conversation allemande*. 3 vol. in-12, cartonnés :

I. *Exercices sur les parties du discours*, à l'usage des cours élémentaires. 1 volume. 1 fr. 25 c.

Traduction française, par M. Hildt. 1 vol. in-12, br. 1 fr. 50 c.

II. *Sujets de conversation*, à l'usage des cours moyens. 1 volume. 1 fr. 75 c.

Traduction française, par M. Schmitt. 1 vol. in 12, br. 2 fr.

III. *Sujets de conversation*, à l'usage des cours supérieurs. 1 volume. 3 fr.

Traduction française, par M. Schmitt. 1 vol. in-12, br. 3 fr. 50 c.

— *Recueil de lettres allemandes*, accompagné de notes en français. 1 vol. in-12, cartonné. 2 fr.

Le même ouvrage, reproduit en écritures autographiques, pour exercer à la lecture des manuscrits allemands ; 2e édition. 1 vol. in-8, cartonné. 3 fr. 50 c.

Lévy (J.). *Méthode rationnelle d'écriture allemande*. 1 vol. petit in-18, cart. 25 c.

— *Cours d'écriture allemande suivant la méthode rationnelle*, composé de cinq cahiers in-4o. Chaque cahier. 15 c.

Niebuhr. *Histoires tirées des temps héroïques de la Grèce*. Texte allemand, publié avec un vocabulaire et des notes, par M. Koch. 1 vol. petit in-16, cart. 1 fr. 50

Le même ouvrage, traduction française, par Mme Koch, avec le texte allemand. 1 vol. in-12, br. 1 fr. 75 c.

Le même ouvrage, traduction *juxtalinéaire* par Mme Koch. In-12, br. 2 fr. 50

Schiller. *Histoire de la guerre de trente ans*. Texte allemand, publié avec des notes, et un vocabulaire des noms propres par MM. Schmidt et Leclaire. 1 vol. petit in-16, cart. 2 fr. 50 c.

Le même ouvrage, traduction française avec le texte en regard, par M. Jacques Porchat. 2 vol. in-12, br. 6 fr.

— *Guillaume Tell*, drame. Texte allemand, publié avec des notes, par M. Th. Fix. In-12, cart. 1 fr. 50 c.

Le même ouvrage, traduction française avec le texte en regard, par M. Fix. 1 vol. in-12, br. 4 fr.

Le même ouvrage, traduction *juxtalinéaire*, par M. Fix. 1 vol. in-12, br. 5 fr.

— *Marie Stuart*, tragédie. Texte allemand, annoté par M. Fix. In-12, cart. 1 fr. 50 c.

Le même ouvrage, traduction française avec le texte en regard, par M. Fix. 1 vol. in-12, br. 4 fr.

Le même ouvrage, traduction *juxtalinéaire*, par M. Fix. 1 vol. in-12, br. 6 fr.

— *Morceaux choisis*, publiés avec des notices et des notes par M. Lévy. 1 vol. petit in-16, cart. 3 fr.

— *Wallenstein*, poëme dramatique en trois parties. Texte allemand, publié avec des notices et des notes, par M. Cottler. 1 volume petit in-16, cart. 2 fr. 50 c.

Schiller et Gœthe. *Extraits de leur correspondance*. Texte allemand, publié avec une introduction et des notes, par M. B. Lévy. 1 vol. petit in-16, cart. 3 fr.

Le même ouvrage, traduction française, par M. B. Lévy. 1 volume petit in-16, broché. 3 fr. 50 c.

Les œufs de Pâques. Texte al- publié avec une notice, des notes vocabulaire, par M. Scherdlin. ɜtit in-16, cart. 1 fr. 50 c.

Schmidt, ancien professeur au lycée Charlemagne. *Premières années d'allemand* (grammaire, exercices, dialogues, vocabulaire). 1 vol. in-12, cart. 2 fr.

2° LANGUE ANGLAISE

.. *Beautés*. Texte anglais. 1 vol. -16, cartonné. 3 fr.

; **Barbauld.** *Evenings at home*. ıglais. 1 vol. in-16. cart. 2 fr. 50 c.

ı (A.), professeur au lycée Louis-d. *Exercices oraux de langue* ɛ; 3e édit. In-12, cart. 1 fr. 50 c.

ɪre *année d'anglais*, exercices ; et pratiques sur la prononcia- . conversation et la grammaire. ı-12, cart. 1 fr. 25 c.

me année d'anglais. In 12. 1 f. 50 c.

pratique de prononciation an- avec 200 exercices gradués sur ınciation, l'accentuation, les homo- etc. 1 vol. in-8, cart. 3 fr.

Beautés. Texte anglais. 1 volume artonné. 3 fr.

ndford et Merton. Texte anglais. etit in-16, cartonné. 2 fr. 50 c.

ırth (Miss). *Frank*. Texte anglais. etit in-16, cartonné. 1 fr. 50 c.

choisis, annotés par M. Motheré, ɪur au lycée Charlemagne, 1 vol. -16, cartonné. 2 fr.

er. Texte anglais, annoté par Beljame. Petit in-16. 1 fr. 50 c.

me ouvrage, traduction française Beljame, avec le texte. In-12. 3 fr.

f. *Cours de versions anglaises* à des classes de grammaire, étude toire aux *Morceaux choisis* du ıuteur. 1 vol. in-12, cart. 2 fr.

ıux choisis en prose et en vers des es anglais. 3 vol. in-12, cart.:

: Cours de Troisième. 1 fr. 50 c.
: Cours de Seconde. 2 fr. 50 c.
I. : Cours de Rhétorique. 3 fr.

de thèmes anglais, précédés d'un de grammaire. 1 vol. in-12, cart. 2 f.

ʃ. *Abrégé de grammaire anglaise*. ı-12, cart. 1 fr. 25 c.

ices sur l'abrégé de grammaire ɛ. In-12, cart. 1 fr. 25 c.

é desdits. In-12. 1 fr. 50 c.

complet de grammaire anglaise. ırt. 3 fr.

ices sur le cours complet de grammaire anglaise, par M. Aug. Beljame. ɜart. 3 fr.

Foë (Daniel de). *Vie et aventures de Robinson Crusoé*. Texte anglais, annoté par M. A. Beljame. 1 vol. petit in-16, cartonné. 1 fr 80 c.

Goldsmith. *Le vicaire de Wakefield*. Texte anglais, annoté, par M. A. Beljame. 1 vol. petit in-16, cart. 1 fr. 50 c.

Le même ouvrage, traduction française de M. Forgues, avec le texte en regard. 1 vol. in-12, br. 4 fr.

— *Essais choisis*. Texte anglais, annoté par M. Mac-Enery, professeur au lycée Fontanes. 1 vol. petit in-16, cart. 1 fr. 50 c.

Gousseau et Koch. *La classe en anglais*. Nouveaux dialogues, à l'usage des lycées et des collèges, accompagnés d'un vocabulaire des mots les plus usuels. 1 volume petit in-16, cart. 1 fr. 25 c.

Irwing (Washington). *The Sketch book*. Texte anglais, édition classique. 1 volume in-12, cart. 2 fr. 50 c.

Jours (Les) de classe de Tom Brown. Texte anglais, édition originale. 1 vol. petit in-16, cart. 2 fr. 50 c.

Macaulay. *Morceaux choisis des essais*. Texte anglais, publié et annoté par M. A. Beljame. 1 vol. petit in-16, cart. 2 fr. 50 c.

Le même ouvrage, traduction française de M. Aug. Beljame. In-12. 4 fr. 50 c.

— *Morceaux choisis de l'histoire d'Angleterre et des chants de l'ancienne Rome*. Texte anglais, publié et annoté par M. Battier, professeur au lycée Saint-Louis. 1 vol. petit in-16, cart. 2 fr. 50 c.

Martyn, professeur au lycée Saint-Louis. *Notions préliminaires et indispensables de grammaire anglaise*. 1 vol. in-12, cartonné. 1 fr. 50 c.

— *Versions et thèmes anglais*, avec deux vocabulaires. 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 50 c.

Milton. *Paradis perdu*. livres I et II. Texte anglais, publié et annoté, par M. A. Beljame. 1 vol. petit in-16, cart. 90 c.

Le même ouvrage, traduction *juxtalinéaire*, par M. Legrand. In-12. 2 fr. 50 c.

— *Œuvres poétiques*. Texte anglais. 1 vol. in-12, cartonné. 3 fr.

Pope. *Essai sur la critique.* Texte anglais annoté par M. Mothéré. 1 volume petit in-16, cart. 75 c.

Le même ouvrage, traduction française, par M. Mothéré, avec le texte. In-12. 1 fr.

Le même ouvrage, traduction *juxtalinéaire*, par M. Mothéré, In-12. 1 fr. 50 c.

Shakespeare. *Coriolan.* Texte anglais, publié avec des notes, par M. Fleming. 1 vol. in-12, cart. 2 fr.

Le même ouvrage, traduction *juxtalinéaire* 1 vol. in-12, broché. 6 fr.

— *Jules César*, tragédie. Texte anglais, publié avec une notice et des notes, par M. Fleming. 1 vol. petit in-16. 1 fr. 25 c.

— *Macbeth.* Texte anglais, annoté par M. O'Sullivan. In-16, cart. 1 fr.

Le même ouvrage, traduction *juxtalinéaire*, par M. Angellier. 1 vol. in-12, broché. 2 fr. 50 c.

— *Richard III.* Texte anglais, annoté par M. O'Sullivan. In-16. 1 fr.

Sheridan. *The school for scandal.* L'école de la médisance. Texte anglais, avec notes, par M. Spiers. In-18, br. 1 fr.

Walter Scott. *Extraits des contes d'un grand-père.* Texte anglais, publié par M. Talandier. Petit in-16, cart. 1 fr. 50 c.

— *Morceaux choisis*, publiés et annotés par M. Battier. 1 vol. petit in-16, cart. 3 fr.

3° LANGUE ITALIENNE

Dante. *L'Enfer*, 1er chant. Texte italien, annoté par M. Melzi. Petit in-16. 75 c.

Le même ouvrage, traduction *juxtalinéaire.* In-12, broché. 1 fr.

Machiavel. *Discours sur la première décade de Tite-Live.* Texte italien, réduit à l'usage des classes, et précédé d'une introduction en français, par M. de Tréverret, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. In-12, br. 2 fr. 50 c.

Manzoni. *Les Fiancés.* Texte italien, précédé d'une introduction en français, par M. de Tréverret. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 c.

Morceaux choisis en prose et en vers des classiques italiens, publiés avec des notices et des notes, par M. Louis Ferri. 1 vol. petit in-16, cart. 2 fr.

Paoli. *Abrégé de grammaire italienne*, 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 25 c.

Rapelli. *Exercices sur l'abrégé de la grammaire italienne.* 1 volume in-12, cart. 1 fr. 25 c.

— *Corrigé des exercices.* In-12. 1 fr. 50 c.

Tasse. *La Jérusalem délivrée.* Texte italien, expurgé à l'usage des classes, et précédé d'une introduction en français, par M. de Tréverret. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 c.

4° LANGUE ESPAGNOLE

Calderon de la Barca. *El magico prodigioso.* Texte espagnol, publié avec une notice et des notes en français, par M. Magnabal. 1 vol. petit in-16, cart. 1 fr. 50 c.

Cervantès. *Le Captif*, texte espagnol extrait de don Quichotte, publié avec des notes, par M. J. Merson. In-12. 1 fr.

Le même ouvrage, traduction française, avec le texte en regard, par M. J. Merson. In-12, br. 2 fr.

Le même ouvrage, traduction juxtalinéaire, par M. J. Merson. In-12. 3 fr.

Fonseca (J. da). *Dictionnaire français-espagnol et espagnol-français.* 1 vol. in-8, cart. 10 fr.

Hernandez. *Abrégé de grammaire espagnole.* In-12, cart. 1 fr. 25 c.

— *Exercices sur l'abrégé de grammaire espagnole.* In-12. 1 fr. 25 c.

— *Corrigé des exercices.* In-12. 1 fr. 50 c.

— *Cours complet de grammaire espagnole.* In-8. 3 fr. 50 c.

Mendoza (Hurtado de). *Morceaux choisis de la guerre de Grenade.* Texte espagnol, publié par M. Magnabal, avec notice et argument, 1 vol. petit in-16, cart. 90 c.

Morceaux choisis en prose et en vers des classiques espagnols, publiés avec des notices et des notes par MM. Hernandez et Le Roy. In-16, cart. 2 fr.

Solis (Antonio de). *Morceaux choisis de la conquête du Mexique.* Texte espagnol, publié par M. Magnabal. 1 vol. petit in-16, cart. 1 fr. 80 c.

Paris. — Imprimerie E. Capiomont et V. Renault, rue des Poitevins, 6.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

TRADUCTIONS JUXTALINÉAIRES
DES
PRINCIPAUX AUTEURS CLASSIQUES LATINS.

FORMAT IN-12.

Cette collection comprendra les principaux auteurs qu'on explique dans les classes.

EN VENTE :

CÉSAR : Guerre des Gaules. 2 vol. 9 fr.
1er vol. : livres I, II, III et IV. 4 fr.
2e vol. : livres V, VI et VII... 5 fr.
— Guerre civile, liv. I... 2 fr. 25 c.
CICÉRON : Brutus.......... 4 fr.
— Catilinaires (Les)........ 2 fr.
— Des Devoirs.......... 6 fr.
— Dialogue sur l'Amitié ... 1 fr. 25 c.
— Dialogue sur la Vieillesse. 1 fr. 25 c.
— Discours pour la loi Manilia 1 fr. 50
— Discours pour Ligarius..... 75 c.
— Discours pour Marcellus.... 75 c.
— Discours contre Verrès sur les Statues.......... 3 fr.
— Discours contre Verrès sur les Supplices.......... 3 fr.
— Plaidoyer pour Archias...... 90 c.
— Plaidoyer pour Milon... 1 fr. 50 c.
— Plaidoyer pour Muréna 2 fr. 50 c.
— Songe de Scipion.......... 50 c.
CORNELIUS NEPOS : Les Vies des grands capitaines.......... 6 fr.
HEUZET : Histoires choisies des écrivains profanes. 2 vol....... 10 fr.
On vend séparément :
Chacun des deux volumes........ 5 fr.
Le 1er livre, 1 fr. }
Le 2e livre, 1 fr. 25 c. } 1er volume.
Le 3e livre, 2 fr. }
Le 4e livre, 2 fr. 50 c. }
Le 5e livre, 3 fr. } 2e volume.
HORACE : Art poétique...... 75 c.
— Épîtres.......... 3 fr.
— Odes et Épodes. 2 vol... 5 fr. 50 c.
On vend séparément :
1er vol. : livres I et II des Odes ... 3 fr.
2e vol. : livres III et IV des Odes et les Épodes.......... 2 fr. 50 c.
— Satires.......... 3 fr.

JUSTIN : Histoires philipp[iques]...
LHOMOND : Abrégé de l'Hi[stoire sainte]...
— Sur les hommes illustres de la ville de Rome.......... 4 fr.
LUCRÈCE : Morceaux choisis... C. Poyard.......... 3 fr.
OVIDE : Choix des métamorph...
PHÈDRE : Fables..........
PLAUTE : La Marmite... laire.......... 1 fr...
QUINTE-CURCE : Histoire d'Alexandre le Grand. 2 vol. ...
1er vol. : livres III, IV, V et VI ...
2e vol. : livres VII, VIII, IX et X...
SALLUSTE : Catilina.......... 1 ...
— Jugurtha.......... 2 ...
TACITE : Annales. 4 volumes. ...
1er vol. : livres I, II et III. ...
2e vol. : livres IV, V et VI. ...
3e vol. : livres XI, XII et XIII ...
4e vol. : livres XIV, XV et XVI ...
— Germanie (la)..........
— Vie d'Agricola.......... 1 ...
TÉRENCE : Adelphes..........
— Andrienne.......... 2 ...
VIRGILE : Églogues..........
— Énéide. 4 volumes.......... ...
1er vol. : livres I, II et III. ...
2e vol. : livres IV, V et VI. ...
3e vol. : livres VII, VIII et IX ...
4e vol. : livres X, XI et XII. ...
Chaque livre séparément 1 ...
— Géorgiques (les quatre liv.) ...

A la même Librairie :

TRADUCTIONS JUXTALINÉAIRES
DES PRINCIPAUX AUTEURS GRECS,
à l'usage
des Classes et des aspirants au baccalauréat ès lettr[es]

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.



THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 (617) 495-2413

